



2024 / 2030

PROGRAMME STRATÉGIQUE TRANSVERSAL

VILLE ET CPAS



Préface

Mesdames et Messieurs,

Seraing se métamorphose, le regard résolument tourné vers l'avenir.

Nous avons, plus que jamais, la responsabilité collective de poursuivre cette transformation avec méthode, rigueur et détermination.

Le programme stratégique transversal en est l'expression concrète.

Véritable boussole de notre action publique, il structure, à l'échelle de la présente législature, les politiques communales autour d'objectifs et projets concrets, tous pensés à votre service.

Cette stratégie a été conçue dans un contexte budgétaire inédit, marqué à la fois par la nécessité de réaliser des économies substantielles et par l'impact des réformes engagées à d'autres niveaux de pouvoir.

Pour y faire face, chaque mission communale a été analysée avec discernement, à l'aune de son utilité réelle et de son impact concret sur votre vie quotidienne.

Cette réflexion nous a conduits à poser des choix forts, parfois complexes, mais toujours guidés par un cap politique clair : renforcer la sécurité, la propreté, les services publics de proximité, l'action sociale et la solidarité, le tout dans le cadre d'une gestion budgétaire rigoureuse et responsable.

Transformer une ville au passé industriel est un travail de longue haleine, quotidien et exigeant.

À Seraing, nous avons la volonté, les talents et une feuille de route claire pour y parvenir.

Bonne lecture à toutes et tous,

La Bourgmestre
Déborah GÉRADON

Le Président du CPAS
Éric VANBRABANT

TABLE DES MATIÈRES

Introduction

1.1	Cadrage.....	15
1.2	Élaboration.....	15
1.3	Pilotage.....	16

Analyse contextuelle

2.1	Introduction.....	18
2.2	Histoire de Seraing: fille de Meuse, de fer et de cristal.....	18
2.3	Population	21
2.4	Territoire	22
2.5	Espaces verts au coeur de Ville.....	23
2.6	Mobilité	24
2.7	Économie.....	25
2.8	Logement.....	27
2.9	Action sociale	28
2.10	Sport.....	29
2.11	Culture et patrimoine	30
2.12	Bien-être animal.....	30
2.13	Enseignement.....	31
2.14	Petite enfance.....	32
2.15	Sécurité, incivilités et propreté	33
2.16	Citoyenneté et égalité des chances	34
2.17	Administration communale	35

Perspective de Développement Urbain

3.1	La PDU : un levier structurant pour la Ville	38
3.2	Critères d'éligibilité.....	38
3.2.1	Analyse contextuelle.....	39
3.2.2	Ambitions de la Ville	39
3.2.3	Quartiers prioritaires	39
3.2.3.1	Master Plan.....	33
3.2.3.2	Quartiers de Gare.....	41
3.2.3.3	Anciens sites industriels	42
3.2.3.4	Ougrée Meuse	42
3.2.4	Actions, priorités et indicateurs.....	46

Programme d'actions

4.1	Note méthodologique.....	49
4.2	Fiches projet.....	50

OS1. Une Ville propre, sûre et engagée contre la fraude51

OO1. Améliorer la propreté des espaces publics.....52

- P1. Renforcer l'initiative « quartiers nets » 53
- P2. Développer et rénover l'équipement urbain dédié à la propreté..... 54
- P3. Développer le réseau de caméras de surveillance urbaine dédiées aux incivilités environnementales..... 55
- P4. Organiser des opérations de nettoyage participatives..... 56
- P5. Mener des campagnes de sensibilisation à la propreté 57
- P6. Revoir le système de collecte des déchets ménagers 58

OO2. Lutter contre la criminalité, les incivilités et la fraude59

- P7. Développer le réseau de caméras de surveillance urbaine dédiées à l'activité policière 60
- P8. Renforcer l'équipe d'agents constatateurs en environnement..... 61
- P9. Lutter contre la délinquance environnementale et les incivilités 62
- P10. Optimiser la gestion des amendes administratives 63
- P11. Accentuer le recours aux prestations citoyennes..... 64
- P12. Lutter contre la mendicité, le vagabondage et la prostitution de rue 65
- P13. Lutter contre le proxénétisme hôtelier 66
- P14. Renforcer les actions de lutte contre le trafic et la consommation de drogue 67
- P15. Renforcer les actions de lutte contre les vols et cambriolages 68
- P16. Renforcer les actions de prévention et de lutte contre les violences intra familiales..... 69
- P17. Renforcer la lutte contre la fraude sociale 70
- P18. Développer les partenariats locaux de prévention dans les quartiers.... 71
- P19. Créer une plateforme de coordination de la prévention 72

OO3. Améliorer le sentiment de sécurité de la population73

- P20. Intensifier la présence policière dans les rues..... 74
- P21. Intensifier la présence des éducateurs et des gardiens de la paix dans les rues..... 75
- P22. Améliorer l'éclairage public dans les quartiers sensibles..... 76
- P23. Optimiser les collaborations entre les gardiens de la paix et la Police .. 77

OO4. Moderniser la police locale78

- P24. Construire un hôtel de police moderne, central et équipé 79
- P25. Spécialiser et professionnaliser les agents chargés de l'accueil..... 81

OS2. Une mobilité fluide, sécurisée et adaptée aux besoins de tous....82

OO5. Étudier, développer et améliorer les infrastructures routières, cyclables et piétonnes.....83

- P26. Élaborer un plan communal de mobilité 84
- P27. Développer une infrastructure cyclable sécurisée et interconnectée... 85
- P28. Accompagner la création d'une passerelle cyclo-piétonne reliant le centre de Seraing au pôle multimodal de Jemeppe..... 86

P29.	Accompagner l'aménagement des traversées de la Meuse pour sécuriser les modes de mobilité doux.....	88
P30.	Développer et rénover les trottoirs	89
P31.	Développer une stratégie de gestion des voiries	90
P32.	Développer une stratégie de gestion des égouts.....	91
P33.	Aménager des parkings pour les voitures et les modes de mobilité doux	92
P34.	Encourager le développement des bornes de recharge électrique.....	93
P35.	Mettre en œuvre les programmations PIC/PIMACI	94
P36.	Créer une liaison cyclable et sécuriser les traversées de carrefours avenue du Ban	95
P37.	Accompagner l'aménagement d'un carrefour à feux sur la Ngo	96
P38.	Requalifier la rue Ferdinand Nicolay	97
P39.	Accompagner la transformation des gares de Seraing et d'Ougrée en véritables MobiPoints	99
006.	Soutenir le développement de l'offre et l'accessibilité des transports en commun	100
P40.	Optimiser l'offre de bus et leur correspondance avec les trains.....	101
P41.	Accompagner le développement de l'accessibilité PMR des arrêts de bus.....	102
007.	Améliorer la sécurité routière et la gestion du trafic	103
P42.	Aménager les voiries accidentogènes pour lutter contre la vitesse	104
P43.	Lutter contre la vitesse excessive sur les routes.....	105
P44.	Lutter contre le stationnement sauvage	106
P45.	Récupérer la maîtrise des infractions de roulage mineures.....	107
OS3.	Un aménagement du territoire maîtrisé et des espaces publics durables, accessibles et de qualité	108
008.	Structurer le développement du territoire au moyen d'outils stratégiques.....	109
P46.	Élaborer un schéma de développement communal.....	110
P47.	Élaborer un guide communal d'urbanisme	111
009.	Développer et rénover les espaces publics extérieurs.....	112
P48.	Aménager et rénover des parcs	113
P49.	Aménager et rénover des plaines de jeux	114
P50.	Aménager et rénover des places publiques	115
P51.	Étudier un plan d'aménagement des cimetières.....	116
P52.	Favoriser les initiatives visant la valorisation et la réappropriation des bords de Meuse	117
0010.	Redynamiser Jemeppe et ses infrastructures stratégiques dans le cadre du Master Plan	118
P53.	Encourager la reconversion du dépôt TEC de Jemeppe	119
P54.	Encourager la requalification de l'ancien port de Jemeppe pour un projet urbain structurant	120

OO11.	Embellir les quartiers	122
P55.	Étudier le développement d'une serre communale pour fleurir l'espace public	123
P56.	Mettre en place un parcours de fresques artistiques pour valoriser l'art urbain et le patrimoine local.....	124
P57.	Améliorer l'esthétique urbaine et l'image de la ville	125
OO12.	Améliorer les entrées de ville	126
P58.	Aménager l'entrée de ville à Jemeppe.....	127
P59.	Aménager l'entrée de ville au Val Saint-Lambert.....	129
P60.	Accompagner l'apaisement de l'entrée de ville à Ougrée	130
P61.	Aménager l'entrée de ville à Boncelles.....	131
OO13.	Préserver le climat, la nature et renforcer le maillage écologique	132
P62.	Assurer la protection juridique des espaces verts	133
P63.	Préserver, développer et connecter les zones vertes pour renforcer la biodiversité.....	134
P64.	Aménager des espaces dédiés à la faune et à la flore dans les cimetières pour renforcer le maillage écologique.....	135
P65.	Planter des arbres en milieu urbain.....	136
P66.	Mettre en œuvre le plan d'actions en faveur de l'énergie durable et du climat	137
OO14.	Restaurer, protéger et valoriser le patrimoine	138
P67.	Restaurer et valoriser les sites historiques emblématiques	139
P68.	Sensibiliser les citoyens au classement patrimonial des bâtiments d'intérêt dont ils sont propriétaires	140
OS4.	Une économie forte, créatrice d'emplois et d'opportunités pour tous	141
OO15.	Exploiter les opportunités offertes par notre patrimoine industriel	142
P69.	Accompagner la reconversion du site du HFB d'Ougrée en un pôle multifonctionnel mêlant économie, culture, recherche et tourisme	143
P70.	Accompagner la reconversion de la Cokerie pour l'accueil d'activités à haute valeur ajoutée.....	144
P71.	Accompagner le redéploiement du site du HF6 vers des activités urbaines et économiques de qualité	145
P72.	Accompagner, sur le site des ateliers centraux, la reconversion de la halle aux locomotives et des halles ouest et nord en un projet mixte	146
P73.	Encourager une gestion efficace des zones d'activités économiques mixtes et industrielles	147
P74.	Accompagner le développement du parc d'activités économiques LD.....	148
P75.	Réhabiliter la maison des ingénieurs.....	149
P76.	Réhabiliter le site « Paire Picard »	150
P77.	Reconvertir l'ancien hôpital d'Ougrée	151

OO16.	Soutenir le développement du commerce local.....	153
P78.	Soutenir l'ouverture de commerces dans les cellules vides.....	154
P79.	Renforcer la communication et les dispositifs de soutien à l'entrepreneuriat et aux commerçants.....	155
P80.	Doter la ville de nouveaux distributeurs de billets.....	156
P81.	Créer une commission consultative des commerçants.....	157
OO17.	Développer le tourisme.....	158
P82.	Créer une école de la nature.....	159
P83.	Structurer et promouvoir une offre touristique globale.....	160
P84.	Développer des lieux d'hébergement touristiques.....	161
OO18.	Développer l'économie sociale	162
P85.	Accompagner et mettre en réseaux les acteurs de l'économie sociale.....	163
P86.	Organiser des événements sur l'économie sociale.....	164
OO19.	Mettre en place une politique proactive d'insertion et de réinsertion socioprofessionnelle	165
P87.	Réformer la procédure d'octroi de l'aide sociale pour permettre une mise à l'emploi plus rapide des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale.....	166
P88.	Faciliter l'accès au permis de conduire via des cours de sensibilisation et un accompagnement adapté.....	167
P89.	Étudier la mise en place d'un dispositif de travail communautaire encadré.....	168
P90.	Développer des collaborations fortes avec l'Agence Locale pour l'Emploi et le FOREM.....	169
OS5.	Un logement de qualité, durable et accessible pour tous	170
OO20.	Offrir des logements publics modernes, accessibles et durables.....	171
P91.	Diversifier et adapter l'offre de logements publics aux besoins spécifiques des habitants.....	172
P92.	Soutenir le développement d'un pôle étudiants et jeunes adultes à Ougrée Meuse.....	173
P93.	Soutenir la rénovation du parc de logements publics existants.....	174
P94.	Mettre en place des mécanismes innovants d'accès à la propriété ou la location.....	175
OO21.	Lutter contre le phénomène de vacance et de friche immobilière.....	176
P95.	Encourager la remise sur le marché des logements vacants par des mesures incitatives.....	177
P96.	Lutter contre l'abandon immobilier par des mesures contraignantes et répressives.....	178
OO22.	Renforcer le contrôle et la régulation du parc immobilier privé.....	179

Pg7.	Renforcer les contrôles des logements existants via un processus de visites conjointes.....	180
Pg8.	Limiter les permis d'urbanisme visant la subdivision d'immeubles.....	181
Pg9.	Collecter et analyser les données utiles afin de lutter contre la surexploitation d'immeuble et les marchands de sommeil.....	182
P100.	Instaurer des mesures dissuasives visant à lutter contre la surexploitation d'immeubles.....	183
OO23.	Renforcer les services liés aux logements	184
P101.	Renforcer et pérenniser le guichet primes et rénovation énergétique.....	185
P102.	Renforcer l'offre de logements à occupation temporaire dans le cadre des appels à projets subventionnés.....	186
P103.	Soutenir les abris de jour et de nuit.....	187
P104.	Étudier la mise en place d'un fonds de garantie locative accessible aux ménages précarisés.....	188
OS6.	Une Ville solidaire, inclusive et participative pour tous.....	189
OO24.	Renforcer l'accompagnement social et la lutte contre la précarité	190
P105.	Améliorer les infrastructures et les outils du CPAS.....	191
P106.	Organiser le dispositif d'aide « urgences sociales ».....	192
P107.	Maintenir et renforcer les partenariats en vue de lutter efficacement contre la précarité	193
P108.	Optimiser la procédure de recours aux débiteurs alimentaires.....	194
P109.	Évaluer et renforcer les dispositifs d'aide alimentaire sur le territoire ...	195
OO25.	Renforcer les services d'aides à la jeunesse et le bien-être des enfants	196
P110.	Maintenir le service résidentiel d'urgence	197
P111.	Maintenir le service résidentiel général.....	198
P112.	Renforcer la qualité, la sécurité et le bien-être dans les services résidentiels.....	199
P113.	Assurer une approche préventive en matière d'aide à la jeunesse	200
OO26.	Valoriser, soutenir, donner la parole et offrir des activités aux jeunes	201
P114.	Développer des espaces d'expression des jeunes	202
P115.	Favoriser l'accès des jeunes au sport.....	203
P116.	Favoriser l'accès des jeunes à la culture et à l'art.....	204
P117.	Développer des activités conçues avec et pour les jeunes dans les quartiers.....	205
P118.	Engager et encadrer des jeunes durant l'été	206
P119.	Organiser les assises de la jeunesse	207
P120.	Organiser un salon de la jeunesse	208
P121.	Lutter contre le harcèlement chez les jeunes	209
P122.	Organiser le Conseil Communal des enfants	210
P123.	Organiser le Conseil Communal de la jeunesse	211

OO27.	Lutter contre l'isolement des aînés, renforcer leur inclusion et leur bien-être	212
P124.	Soutenir les lieux d'échange dédiés aux seniors dans les quartiers	213
P125.	Proposer un numéro vert pour les aînés	214
P126.	Organiser des activités variées à destination des seniors	215
P127.	Développer le projet « Senior focus »	216
P128.	Organiser le salon des aînés	217
OO28.	Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap	218
P129.	Évaluer de manière transversale l'inclusion des personnes en situation de handicap dans les politiques communales	219
P130.	Désigner un référent « Handicontact »	220
OO29.	Renforcer la cohésion sociale, la mixité sociale et la lutte contre l'isolement	221
P131.	Organiser des activités variées ouvertes à tous les publics dans les quartiers	222
P132.	Renforcer les échanges intergénérationnels	223
P133.	Développer les structures de coordination dans les quartiers	224
P134.	Réorganiser les actions et acteurs de la prévention	225
OO30.	Lutter contre la fracture numérique	226
P135.	Renforcer l'accessibilité des seniors aux outils de lutte contre la fracture numérique	227
P136.	Établir un diagnostic de l'offre locale en matière d'inclusion numérique	228
P137.	Favoriser la collaboration entre les acteurs de l'inclusion numérique	229
OO31.	Renforcer les actions de proximité et de participation citoyenne	230
P138.	Organiser des activités de mise à l'honneur des citoyens	231
P139.	Créer le salon « Mosaïque »	231
P140.	Créer le salon « Atypica »	233
P141.	Créer le salon « Le cœur et le corps des femmes »	234
P142.	Organiser l'évènement « Valeurs, saveurs et couleurs sérésiennes »	235
P143.	Organiser la « Fête de l'amour »	236
P144.	Renforcer la collaboration avec les comités de quartier	237
P145.	Renforcer la collaboration avec les conseils consultatifs	238
P146.	Renforcer la visibilité, la représentativité et la coordination de l'ensemble des organes consultatifs	239
P147.	Développer le comité consultatif de la citoyenneté	240
P148.	Développer le comité consultatif des femmes	241
P149.	Mettre en place un comité consultatif des diversités	242
P150.	Organiser le conseil consultatif des aînés	243
P151.	Étudier la création d'un conseil consultatif des personnes en situation de handicap	244
P152.	Développer les services en Marie de quartier	245
P153.	Organiser des cours théoriques au permis de conduire	246

OS7. Une Ville engagée pour le bien-être, la santé, l'épouissement et l'émancipation de chacun..... 247

OO32. Assurer un enseignement communal de qualité..... 248

P154.	Créer un environnement scolaire propice à l'apprentissage.....	249
P155.	Développer une école d'immersion néerlandaise et étoffer l'offre de cours en immersion.....	250
P156.	Étudier le développement d'une école d'immersion anglaise.....	251
P157.	Renforcer l'apprentissage d'une seconde langue de la 3ème à la 6ème année primaire.....	252
P158.	Soutenir les actions de sensibilisation aux sonorités étrangères de la maternelle à la 2ème année primaire.....	253
P159.	Organiser des classes de dépaysement.....	254
P160.	Proposer des dîners scolaires sains et soutenir la gratuité.....	255
P161.	Attirer et fidéliser des enseignants.....	256
P162.	Proposer un dispositif d'accompagnement des élèves en difficulté.....	257
P163.	Garantir l'accès au sport dans les écoles.....	258
P164.	Garantir l'apprentissage de la natation dans les écoles.....	259
P165.	Découvrir le quartier et la nature autour de son école.....	260
P166.	Organiser l'académie de musique et soutenir la gratuité.....	261

OO33. Assurer une offre qualitative de services extrascolaires 262

P167.	Proposer des garderies scolaires.....	263
P168.	Organiser des stages et de plaines durant les congés scolaires.....	264

OO34. Augmenter le nombre de places en crèche pour répondre à la de mande croissante..... 265

P169.	Évaluer la faisabilité de la construction d'une nouvelle crèche à Jemeppe.....	266
P170.	Mettre à disposition le local communal de la crèche « les Chatons » pour un projet d'accueil de la petite enfance.....	267
P171.	Concrétiser le projet de crèche en location sur le site des Ateliers centraux.....	268
P172.	Concrétiser le partenariat de crèche avec Technifutur.....	269
P173.	Réviser les règles d'accès aux places en crèche.....	270

OO35. Maintenir un projet d'accueil de la petite enfance ambitieux 271

P174.	Soutenir la parentalité via des lieux de rencontre enfants-parents.....	272
P175.	Proposer une alimentation saine, bio et durable.....	273
P176.	Assurer l'engagement dans la transition écologique des crèches.....	274
P177.	Assurer le développement de l'éveil artistique et culturel pour la petite .. enfance.....	275

OO36. Assurer un accès équitable à des soins de santé de qualité et de proximité 276

P178.	Maintenir une offre hospitalière locale de qualité.....	277
P179.	Évaluer les besoins en matière d'offre de soins de première ligne et les leviers communaux pour favoriser leur accès.....	278

P180.	Proposer un accompagnement pluridisciplinaire des personnes en situation de vulnérabilité psychologique et sociale.....	279
P181.	Renforcer la prévention, la promotion et la coordination des acteurs locaux de la santé.....	280
P182.	Organiser le salon de la santé et du bien-être	281
OO37.	Optimiser l'exploitation des infrastructures sportives	282
P183.	Entretien et rénover le parc d'infrastructures sportives locales.....	283
P184.	Créer un centre sportif dédié aux sports de combat et aux arts martiaux.....	284
P185.	Développer l'offre d'agoras.....	285
OO38.	Développer l'offre sportive.....	286
P186.	Développer le nombre de partenariats avec les clubs sportifs pour intensifier l'offre sportive	287
P187.	Valoriser les sportifs locaux et stimuler l'intérêt pour les disciplines sportives variées	288
P188.	Créer le village des sports	289
OO39.	Dynamiser l'offre culturelle et enrichir l'identité locale.....	290
P189.	Développer des bibliothèques 2.0.....	291
P190.	Organiser des expositions et événements thématiques	292
P191.	Soutenir les initiatives culturelles et muséales.....	293
P192.	Soutenir le développement d'un cinéma à Gastronomica.....	294
P193.	Développer un jumelage avec la ville de Racalmuto	295
P194.	Organiser le bicentenaire du Val Saint-Lambert.....	296
P195.	Soutenir les événements d'ampleur organisés sur notre territoire.....	297
OO40.	Renforcer les politiques liées au bien-être animal.....	298
P196.	Créer un nouveau parc canin.....	299
P197.	Poursuivre la politique de stérilisation des chats domestiques et errants	300
P198.	Intensifier les actions en faveur des animaux maltraités	301
P199.	Consolider la coopération entre les acteurs du bien-être animal.....	302
P200.	Proposer une mutualisation supracommunale pour l'accueil des nouveaux animaux de compagnie.....	303
P201.	Établir une réglementation volontariste communale relative au bien-être animal au sein d'un code local.....	304
P202.	Organiser des événements en matière de bien-être animal.....	305
P203.	Veiller à la prise en charge des animaux blessés ou errants sur le domaine public.....	306
OS8.	Une Ville moderne, efficace, efficiente et au service de ses citoyens	307
OO41.	Optimiser la gestion financière et budgétaire.....	308
P204.	Développer une fiscalité cohérente avec les réalités locales.....	309
P205.	Monitorer et rationaliser les dépenses communales en lien avec le plan oxygène et les missions régaliennes.....	310

P206.	Maximiser l'accès aux subsides pour le développement local.....	311
OO42.	Accélérer la digitalisation et renforcer la sécurité informatique des services	312
P207.	Étudier la pertinence de la mise en conformité avec la norme NIS 2.....	313
P208.	Améliorer tant les logiciels que l'équipement informatique de la Ville	314
P209.	Renforcer la politique de cybersécurité de la Ville.....	315
P210.	Améliorer tant les logiciels que l'équipement informatique du CPAS.....	316
P211.	Renforcer la politique de cybersécurité du CPAS	317
OO43.	Rénover, moderniser et augmenter l'efficience des bâtiments communaux	318
P212.	Rénover et embellir les bâtiments scolaires.....	319
P213.	Assurer la rénovation énergétique de la mairie d'Ougrée.....	320
P214.	Assurer la rénovation énergétique des bureaux du CPAS.....	322
P215.	Assurer la rénovation énergétique de la Maison de l'Enfant.....	323
P216.	Placer des compteurs intelligents dans les bâtiments communaux	324
P217.	Soutenir l'aménagement de panneaux photovoltaïques sur les infrastructures sportives communales	325
P218.	Entretenir et rénover les bâtiments communaux.....	326
OO44.	Optimiser la gestion des ressources humaines et garantir le bien-être des agents	327
P219.	Optimiser l'organigramme et définir des fiches métiers.....	328
P220.	Revoir le règlement de travail au regard des dernières évolutions législatives.....	329
P221.	Automatiser les outils de gestion RH.....	330
P222.	Développer des formations adaptées à l'évolution des métiers	331
P223.	Développer une stratégie d'évaluation des agents.....	332
P224.	Optimiser les processus de recrutement et d'intégration des agents..	333
P225.	Développer une stratégie de contrôle interne	334
OO45.	Renforcer la politique de communication	335
P226.	Développer un journal numérique dédié à la vie communale.....	336
P227.	Développer un bottin communal destiné aux nouveaux habitants.....	337
P228.	Organiser l'accueil des nouveaux habitants	338
P229.	Mettre en lumière des réussites locales	339
P230.	Développer l'application « Seraing en poche »	340
P231.	Moderniser les outils et les canaux de communication communaux..	341

INTRODUCTION

1.1 Cadrage ¹

Le programme stratégique transversal est outil de gouvernance pluriannuel qui reprend la stratégie développée par le Collège Communal² pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés dans le cadre de sa déclaration de politique communale.

Il repose sur une collaboration étroite entre le Collège Communal et l'administration, que ce soit pour son élaboration ou son suivi.

Tant la commune que le CPAS doivent en principe disposer de leur propre programme stratégique transversal.

Il est toutefois possible (et même recommandé selon l'Union des Villes et Communes de Wallonie)³ d'avoir une stratégie commune qui, dans ce cas, devra identifier les objectifs, projets et actions qui sont propres à chaque entité.

Le Collège Communal doit présenter au Conseil Communal son programme stratégique transversal au plus tard le 2 septembre 2025, qui en prend acte.

Les principaux objectifs de la démarche sont de :

- Définir une feuille de route pour la législature, servant de référence aux mandataires politiques, à l'administration et aux citoyens ;
- Moderniser la gestion publique locale afin d'améliorer son efficacité et son efficience ;
- Renforcer la transparence concernant l'action de l'institution communale.

Dans la continuité de la précédente législature, la Ville a choisi de fusionner son programme stratégique transversal avec celui du CPAS, permettant ainsi un pilotage unifié de l'ensemble des projets menés par les autorités locales.

1.2 Élaboration

L'élaboration et la mise en œuvre d'un programme stratégique transversal ne s'improvisent pas.

Dans un premier temps, un travail d'analyse a été mené afin de poser les bases d'une vision partagée du territoire. Sur cette base, le Collège a défini des objectifs stratégiques et opérationnels répondant aux enjeux identifiés. À ces objectifs ont été associés des projets concrets, garantissant une traduction opérationnelle des ambitions communales. Pour ce faire, plusieurs séminaires ont été organisés avec les membres du Collège et leurs services, permettant à chacun, dans son domaine de compétence, de préciser les projets à mener.

S'en est suivi un travail d'élaboration des fiches projets, qui a mobilisé l'ensemble des équipes pendant plusieurs semaines. Les projets ont été encodés dans un outil de gestion opérationnelle et stratégique de projets qui permettra, durant la présente législature, au Collège de suivre de façon moderne et efficace l'ensemble de ses projets.

¹ Voyez les dispositions légales suivantes : L1123-27§ 2 et 3 CDLD, L1123-27/1 CDLD, L1124-40 CDLD, L2212-58§1er CDLD, L1123-27/1 CDLD, LO 27 Ter, LO 42, LO45, LO46.

² Pour le CPAS : le conseil de l'action sociale.

³ Union des Villes et Communes de Wallonie & SPW, « Programme Stratégique Transversal. Guide méthodologique », P. 11.

Cet encodage a nécessité la formation de plusieurs dizaines d'agents à l'utilisation de l'outil. Il a également demandé un travail important de relecture de chaque fiche afin d'assurer tant un contenu adapté à la gestion de projets qu'un style de rédaction uniformisé, le travail mobilisant plusieurs dizaines d'agents de la Ville et organismes para locaux.

Le fruit de ce travail a ensuite été remis en forme. Car il ne s'agissait pas seulement de produire un contenu riche et cohérent sur le fond ; encore fallait-il veiller à ce que sa lecture en soit fluide, claire et agréable. C'est pourquoi un soin particulier a été apporté à la mise en page, à l'uniformisation du style, au choix des couleurs et des éléments graphiques.

Le programme stratégique transversal constitue désormais une véritable feuille de route pour la législature. Il est le fruit d'un travail collectif, structuré et méthodique, au service du développement harmonieux de notre Ville.

1.3 Pilotage

La mise en œuvre du programme stratégique transversal relève de la responsabilité du Directeur général. En tant que chef du personnel et responsable de l'administration, il a la responsabilité de la supervision de la mise en œuvre de la stratégie par ses agents.

Afin de mener à bien cette mission, le pilotage de chaque projet du programme stratégique transversal sera confié à deux acteurs clés :

- **Le chef de projet** : attribué à un agent de la Ville, ce rôle vise à assurer le suivi journalier et l'avancement du projet en fonction des objectifs définis tant en termes de livrables que de timing ;
- **Le sponsor** : attribué à membre du Collège, ce rôle sera de faciliter les prises de décisions, mobiliser les ressources nécessaires et veiller à faire sauter les éventuels obstacles administratifs ou politiques qui pourraient entraver la poursuite du projet.

Pour renforcer la gouvernance et le suivi du programme, deux structures seront mises en place :

- **Le comité de suivi du projet** : celui-ci associera le responsable de projet, le sponsor ainsi que le coordinateur du programme stratégique transversal. Il se réunira à intervalle régulier et permettra au responsable de projet de faire le point sur l'état d'avancement du travail dont il a la charge ;
- **Le comité de pilotage du programme** : instance de coordination stratégique, il rassemblera la Bourgmestre, le Président du CPAS, les directeurs généraux de la Ville et du CPAS, le coordinateur du programme stratégique transversal, ainsi que tout agent jugé pertinent selon les thématiques abordées. Ce comité favorisera une vision d'ensemble, une meilleure articulation entre projets, la résolution de points de blocage et l'émergence d'actions transversales. Il accompagnera également l'évolution du programme stratégique transversal, appelé à s'ajuster et à s'enrichir dans le temps, notamment par l'ajout de nouvelles fiches en fonction des opportunités ou des enjeux émergents.

Cette organisation permettra au Directeur général de maintenir un dialogue régulier avec le Collège, en l'informant de l'état d'avancement des projets et en proposant les ajustements nécessaires. Elle garantit ainsi une gouvernance souple et réactive, à la hauteur des évolutions politiques, budgétaires ou réglementaires que connaîtra la législature.

ANALYSE CONTEXTUELLE

2.1 Introduction

La définition des priorités du programme stratégique transversal s'appuie sur une connaissance des caractéristiques du territoire communal.

À travers des éléments factuels par thématique, cette section propose un aperçu de la situation locale, en lien avec les compétences et champs d'action de la Ville.

Ces éléments permettent de replacer les projets du programme stratégique transversal dans leur contexte et d'assurer une cohérence entre les actions menées et les réalités du terrain.

2.2 Histoire de Seraing : fille de Meuse, de fer et de cristal⁴

La Ville de Seraing, telle que nous la connaissons aujourd'hui, résulte de la fusion des communes de Seraing, Ougrée, Jemeppe-sur-Meuse et Bonnelles en 1977. Son développement, bien que fortement marqué par l'industrialisation, s'ancre dans un passé plus ancien.

Dès le 13^{ème} siècle, Seraing prend progressivement forme, s'étendant le long de la Meuse. À cette époque, la région mêle urbanisation naissante, agriculture, vergers et villégiature, tout en accueillant les premiers hauts fourneaux. Contrairement aux idées reçues, leur apparition dans le pays de Liège, et singulièrement à Seraing, remonte en effet au début du 14^{ème} siècle. Alimentés au charbon de bois, ces hauts fourneaux de petite taille ne ressemblent en rien à ceux qui marqueront l'ère industrielle. Ils permettent néanmoins d'obtenir, à cette époque déjà, de la fonte liquide et du fer après affinage.

Avec un sous-sol riche en charbon exploité dès le 12^{ème} siècle et une situation stratégique sur un fleuve navigable, Seraing était prédestinée à un avenir industriel. Il faudra attendre le 19^{ème} siècle pour que tout bascule avec l'arrivée de John Cockerill, du chemin de fer et de la machine à vapeur, le tout sur fond de révolution industrielle. L'essor économique s'accélère alors : les hauts fourneaux à coke remplacent ceux au charbon de bois, tandis que les houillères, fonderies, briqueteries et verreries fleurissent.

En 1820, John Cockerill prend une décision décisive : construire à Seraing un haut fourneau à coke, joyau technologique issu de la révolution industrielle anglaise. Celui-ci entre en production en 1826 et marque le début d'une ère de prospérité. Grâce à ses mines de houille et de fer, ainsi qu'à sa proximité avec la Meuse, Seraing devient l'un des moteurs de la révolution industrielle belge.

C'est également en 1826 que la cristallerie du Val Saint Lambert voit le jour, lorsque la Société des Verreries et Établissements du Val Saint Lambert s'installe dans l'ancienne abbaye du même nom. En 1880, elle emploiera près de 3.000 ouvriers et produira quotidiennement 120.000 pièces, un chiffre qui atteindra 160.000 au début du 20^{ème} siècle.

Cette industrialisation fulgurante transforme profondément le paysage urbain et social. Attirée par l'essor économique, une population ouvrière en plein développement structure les futurs quartiers autour des sites de production. Les maisons ouvrières, souvent construites par les

4. PASQUASY F., « La sidérurgie au pays de Liège. Vingt siècles de technologies », société des bibliophiles liégeois, exemplaire n°506, pp. 14-18 ; FRASSI A., « De fonte et d'acier. Au Pays liégeois », Edition Gerard Klopp, pp. 99-36 ; DELAIRESSE Y., ELSDORF M., « Seraing. Bonnelles. Jemeppe. Ougrée. Autrefois », Noir Dessin Production, pp. 3-230 ; Eriges, « Finaliser les grands principes du Master Plan », document interne.

industriels eux-mêmes, s'implantent à proximité immédiate des usines.

Les anciens hameaux deviennent progressivement des quartiers urbains denses, à l'exception de Bonnelles, qui conserve son caractère rural. Le développement des infrastructures suit cette mutation : voies ferrées, routes et canaux se multiplient pour accompagner l'expansion des industries.

Dès 1880, le paysage de Seraing et d'Ougrée atteint la configuration qui perdurera jusqu'aux démantèlements industriels amorcés dans les années 1970.

En un siècle, Seraing passe du statut de village agricole de 2.000 habitants⁵ à celui de centre sidérurgique de renommée mondiale, employant près de 81.000 travailleurs en 1930, principalement à Seraing et Ougrée⁶.

La Première Guerre mondiale marque un coup d'arrêt brutal : destructions, pillages et refus des industriels de collaborer ralentissent l'activité. Cependant, la reconstruction favorise une reprise rapide et la Seconde Guerre mondiale, contrairement à la précédente, n'entraîne pas de destruction massive des infrastructures. Les usines restent en activité, facilitant une relance économique soutenue après 1945.

Si les mines de fer s'épuisent au début des années 1950, entraînant la fermeture des charbonnages et une hausse du coût des matières premières, la sidérurgie connaît encore un certain essor jusqu'à la fin des Golden Sixties. Mais dès 1974, une crise prolongée plonge la sidérurgie wallonne dans une situation critique. Pour y faire face, les entreprises sidérurgiques liégeoises et carolorégiennes fusionnent sous le nom de Cockerill-Sambre. Cependant, la dispersion des outils sidérurgiques à Liège compromet leur rentabilité face à la concurrence des complexes industriels intégrés et modernisés ailleurs en Europe.

Face à la réticence des actionnaires à investir dans la modernisation, l'État belge multiplie les interventions et les plans de redressement. Mais dès les années 1970, le spectre de la fermeture de Cockerill devient une réalité inéluctable. Les efforts pour maintenir le modèle industriel ne permettent qu'un sursis. En 1986, seules quelques installations restent en activité : une cokerie à Seraing, une unité d'agglomération du minerai à Ougrée, deux hauts fourneaux (Ougrée et Seraing), ainsi qu'une aciérie et un laminoir à chaud à Chertal.

En 1998, le groupe sidérurgique français Usinor prend le contrôle de Cockerill-Sambre, transférant ainsi la prise de décision hors de Belgique. Trois ans plus tard, Usinor fusionne avec Arbed (Luxembourg) et Aceralia (Espagne) pour donner naissance à Arcelor. Le 24 janvier 2003, Arcelor annonce l'abandon de la sidérurgie à chaud en région liégeoise.

Un dernier espoir survient avec l'intervention de Lakshmi Mittal et une conjoncture plus favorable, mais la crise de 2008, qui réduit de 25 % la consommation d'acier en Europe, accélère le déclin du secteur.

Le 31 juillet 2011, la dernière coulée du haut fourneau B d'Ougrée marque la fin de la production.

Marquée par deux siècles d'industrialisation, Seraing a vu son paysage et son économie pro-

5. 1806.

6. Ministère de l'Intérieur, Office Central de statistique, Population, Recensement général au 31 décembre 1930, données relatives à l'arrondissement de Liège, pp. 401-404. Pour être précis, on parle de 80.834 habitants résidant à Bonnelles (1775 habitants), Jemeppe (13.905 habitants), Ougrée (20.021 habitants) et Seraing (45.133 habitants).

fondément bouleversés par le déclin de la sidérurgie. Cette transformation n'a pas seulement touché ses infrastructures, mais aussi sa population, autrefois en pleine expansion. En 2001, la ville atteint ainsi son seuil démographique le plus bas depuis la fin du 19^{ème} siècle, avec 60.271 habitants⁷.

Confrontées aux défis socioéconomiques et environnementaux laissés par l'ère industrielle, les autorités locales ont engagé, dès le début des années 2000, une réflexion stratégique sur l'avenir de la ville.

Cette démarche aboutit en 2006 à l'élaboration d'un Master Plan, un projet ambitieux qui fait de Seraing l'une des premières communes à initier une transformation urbaine de grande envergure. Conçu pour s'étendre sur plusieurs décennies, il vise à redessiner le tissu urbain, moderniser les infrastructures et insuffler une nouvelle dynamique économique et territoriale à la ville.

La Ville s'est fixé, dans ce cadre, une série d'objectifs à atteindre⁸ :

- Maintenir le nombre d'habitants à 60.000 ;
- Améliorer les caractéristiques socio-économiques de la population ;
- Relancer l'activité économique et la diversifier ;
- Améliorer l'image de marque et le cadre de vie de la commune ;
- Renforcer Seraing Bas comme centre de l'entité communale et améliorer son accessibilité ;
- Harmoniser les zones économiques et les zones de vie ;
- Compenser le manque à gagner au niveau des recettes communales.

Le Master Plan est adopté en 2006. Piloté par Eriges, la régie communale autonome de la Ville, il ambitionne de restructurer 800 hectares situés en bord de Meuse, dont 130 hectares de friches industrielles. Pour ce faire, il définit 11 axes stratégiques visant à redessiner une ville post-industrielle dynamique, attrayante et porteuse d'emplois. Ces orientations sont développées autour du boulevard urbain, élément structurant du projet, qui traverse des espaces variés intégrant des logements, des quartiers historiques, des pôles commerciaux, des zones économiques, des parcs et des sites industriels réhabilités⁹.

Depuis son lancement, le Master Plan a permis la réalisation de nombreux projets stratégiques qui ont transformé progressivement et durablement la ville (cité administrative, boulevard urbain, esplanade Kuborn, Gastronomica, OM, ateliers centraux, Néocitta, etc.)¹⁰.

Aujourd'hui, plusieurs chantiers structurants restent à concrétiser pour atteindre pleinement l'ambition de renouveau urbain portée par la Ville de Seraing.

Dans cette perspective, le programme stratégique transversal constituera, comme depuis 2019, l'outil clé permettant à la Ville d'assurer la continuité et l'achèvement de cette transformation.

La Ville poursuivra, en parallèle, l'entretien de liens internationaux forts à travers ses jumelages

7. Statbel, population par commune au 1er janvier (1992-2024).

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/structure-de-la-population#:~:text=Au%201er%20janvier%202024,est%20de%200%2C53%25>

8. Eriges, « L'histoire d'Eriges », <https://eriges.be/eriges/lhistoire>.

9. Pluris & ICEDD, « Plan Communal de Mobilité. Phase 1 : diagnostic », mai 2024, p. 44..

10. La liste des projets réalisés peut être consultée sur le site d'Eriges.

avec Douai (France – depuis 1964), Rimini (Italie – depuis 1974) et Châtel (France – depuis 1992).

Elle veillera également à porter haut les valeurs qui sont les siennes depuis des décennies et qui restent aujourd'hui les fondements sur lesquels elle s'appuie pour se réinventer : l'entraide, le travail et la diversité.

2.3 Population

Seraing est la deuxième commune la plus peuplée de l'arrondissement de Liège.

Au 1er janvier 2025¹¹, la Ville comptait 64.547 habitants, dont 31.336 hommes, 33.211 femmes et 29.730 ménages.

Leur âge moyen est de 42 ans.

84,32% de la population (54.426 habitants) est de nationalité belge.

Le solde de 15,68% (10.121 habitants) est de nationalité étrangère et couvre 117 nationalités.

L'espérance de vie est de 77,4 ans¹².

En 2022, le revenu médian par déclaration était de 22.498€ à Seraing¹³.

En 2023, le taux d'emploi était de 53,4% à Seraing, contre 49,3% en 2008¹⁴.

Le taux de chômage était quant à lui de 21,9% en 2023, contre 24,1% en 2008¹⁵. A l'image de la tendance positive observée pour le taux d'emploi, le taux de chômage diminue. Il touche principalement les jeunes et les personnes disposant d'un faible niveau d'étude¹⁶.

En 2021, près de 80% de la population active disposait, au plus, d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur¹⁷. On constate toutefois une évolution positive de la situation depuis une dizaine d'années : la part des personnes disposant au plus d'un diplôme de primaire ou secondaire inférieur diminue pendant que celle relative à l'enseignement secondaire et supérieur augmente, et ce de façon constante.

11. Les données communiquées au 1er janvier 2025 le sont par le service population.

12. Walstat, « Espérance de vie à la naissance à Seraing en 2023 », https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=2&indicateur_id=200600&sel_niveau_catalogue=C&ordre=0.

13. Statbel, Revenu disponible administratif en 2022, <https://statbel.fgov.be/fr/themes/datalab/revenu-disponible-administratif#news>.

14. Walstat, Taux de chômage administratif des 15-64 ans en 2023, https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=4&indicateur_id=235301&sel_niveau_catalogue=C&ordre=0.

15. *Ibid.*

16. Walstat, Nombre de demandeurs d'emploi inoccupés en 2023, https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=4&indicateur_id=812400&sel_niveau_catalogue=C&ordre=0.

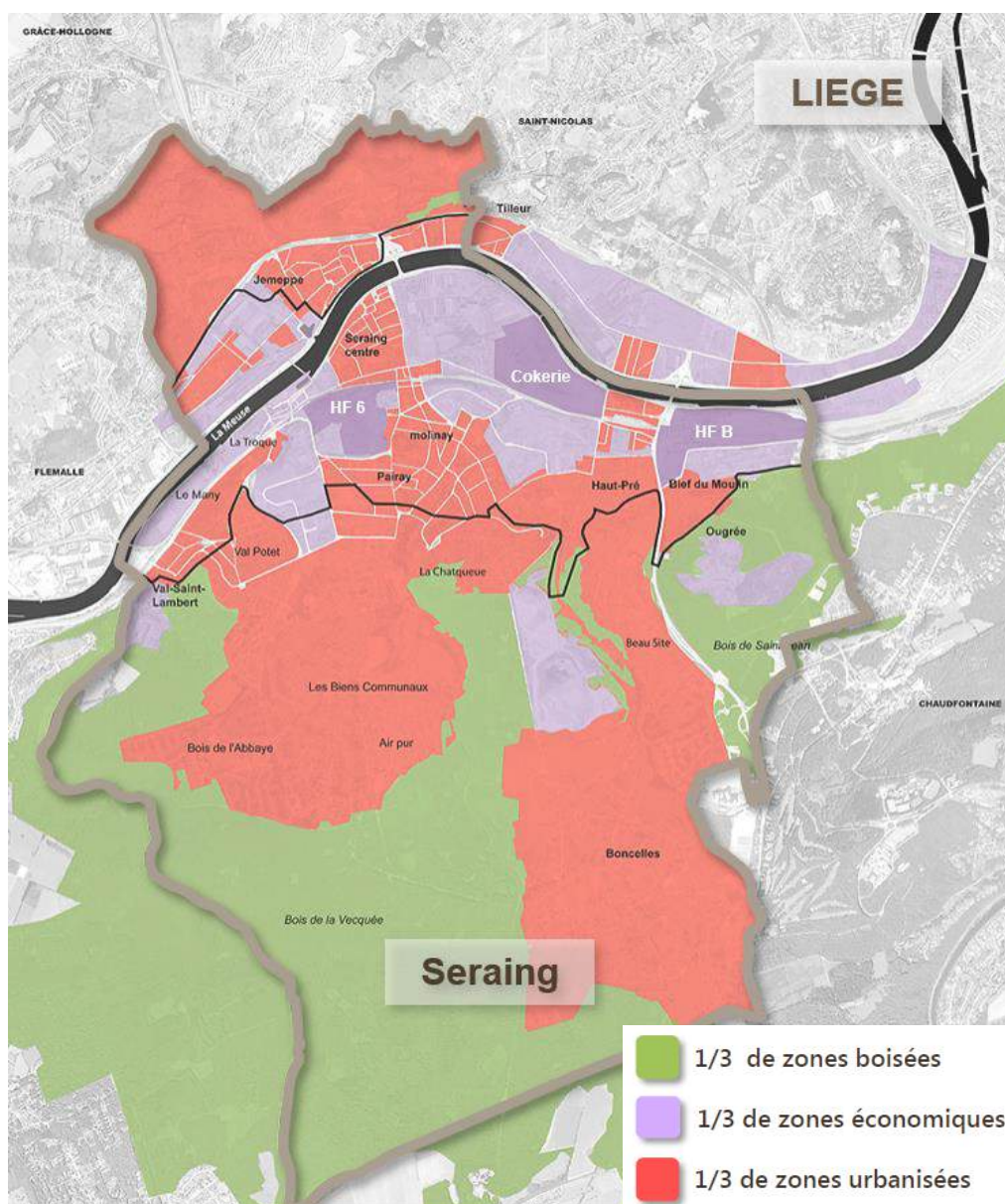
17. Walstat, « Censuses 2021 du niveau d'instruction des 25-64 ans », https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=7&indicateur_id=201131&sel_niveau_catalogue=C&ordre=9.

2.4 Territoire

La Ville de Seraing s'étend sur un territoire de 35,3 km² et partage ses frontières avec :

- Au nord, les communes de Grâce-Hollogne et de Saint-Nicolas ;
- À l'est, la Ville de Liège ;
- Au sud, la commune de Neupré ;
- À l'ouest, la commune de Flémalle.

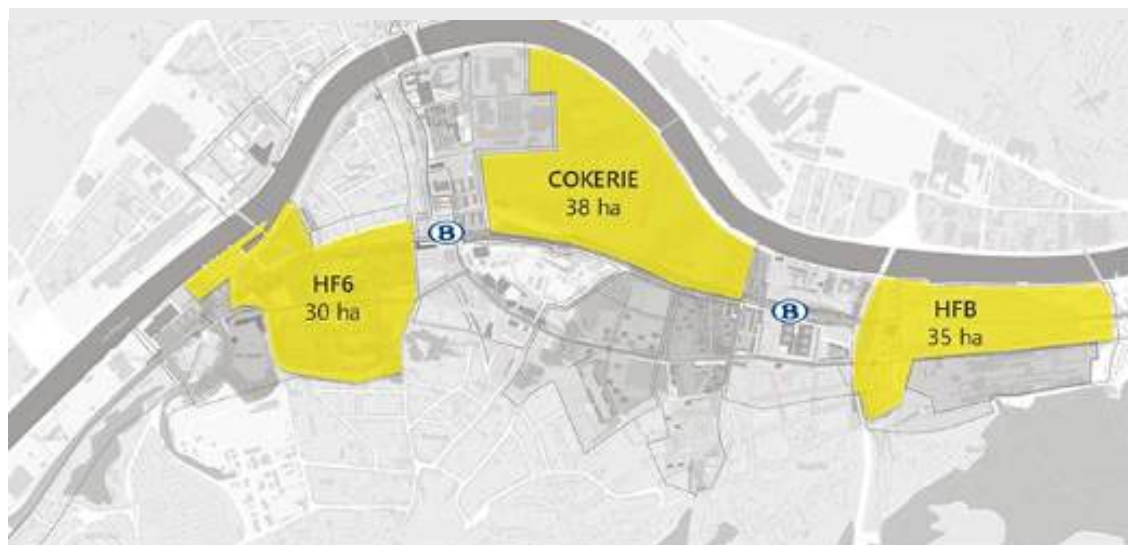
Schématiquement, le territoire de Seraing est composé d'1/3 de zones boisées, 1/3 de zones urbanisées et 1/3 de zones économiques. Les quartiers de la Ville sont très diversifiés : zones sidérurgiques, quartiers ruraux et grands espaces verts.



Seraing est riche de :

- 5 ruisseaux, qui traversent la commune du Sud vers le Nord (Renory, Lambert Moulin, Cornillon, Vecquée, Villencourt) ;
- 6 terrils, qui accueillent désormais une faune et flore diversifiées (Gosson, Malgarny, Bois Saint-Jean, Bon-buveur, La Troque, Maquets) ;
- 4 sites d'intérêt biologique (terril du Gosson, terril du Malgarny, terril du Bois Saint-Jean et Bois de la Neuville et de la Vecquée) ;
- 1 site Natura 2000 (Bois de la Neuville et de la Vecquée) ;
- 2 forêts labellisées - PEFC¹⁸ : Bois de l'Abbaye (82 Ha), Bois de la Vecquée (682 Ha).

La Ville est également marquée par la présence de sites industriels majeurs, dont le Master Plan accorde une réelle importance à leur reconversion.



Seraing dispose de plusieurs pôles économiques structurants. Au total, on dénombre, sur le territoire communal, 10 zones industrielles, 16 zones d'activités économiques mixtes et 3 zones d'aménagement communal concerté à caractère économique.

Seraing possède également un patrimoine culturel et historique d'une richesse remarquable, témoin de son passé industriel et de son évolution architecturale au fil des siècles. Cette mémoire se traduit à travers ses édifices emblématiques, son héritage artistique et les initiatives qui contribuent à la valorisation de son identité.

2.5 Espaces verts au cœur de Ville

Le Master Park vise à créer un véritable maillage vert à Seraing, garantissant à chaque habitant l'accès à un espace vert de qualité à moins de 10 minutes de marche. Ce projet prévoit la rénovation ou la création de 16 parcs qui joueront également un rôle dans la gestion des eaux pluviales et l'apport d'îlots de fraîcheur.

Depuis 2017, plusieurs projets ont été finalisés dans le cadre de cette stratégie :

- Parc de Boncelles ;

¹⁸ Program for the Endorsement of Forest Certification - <https://www.pefc.be/>

- Parc Bernard Serin ;
- Parc Guy Mathot ;
- Parc Blum ;
- Parc du Huit mai ;
- Parc du Sart-Tilman.

Plusieurs autres projets sont en cours :

- Aménagement du parc du Petit Mont et la place de la Chatqueue ;
- Aménagement du parc du Pairay ;
- Aménagement d'un ParkourPark.

L'ensemble de ces initiatives participe à la transformation de Seraing en une ville plus verte, attractive et adaptée aux besoins de ses habitants.

2.6 Mobilité

Seraing dispose d'un réseau routier de 259,8 km¹⁹, comprenant :

- 219,4 km de routes communales ;
- 39,1 km de routes régionales et provinciales ;
- 1,3 km d'autoroutes.

Trois axes structurants (N90, N617, N63) traversent la ville et présentent un potentiel de développement urbain et économique. Cependant, l'absence de centre urbain distinct fragmente le territoire en poches urbaines, rendant la mobilité plus complexe.

En 2022, 33% des ménages sérésiens ne disposaient pas d'une voiture²⁰, ce qui souligne l'importance des réseaux de transport en commun ainsi que les modes doux de déplacement pour les habitants de notre commune.

En 2023, le réseau RAVel sérésien s'étendait sur 3,56 km, ce qui est une belle évolution par rapport à 2013 (0.85 km)²¹.

En matière de sécurité routière, on dénombrait, en 2023, 169 accidents sur les routes occasionnant des dommages corporels, dont 1 impliquant la mort, 11 impliquant des blessés graves et 157 impliquant des blessés légers²². Globalement, tant la tendance du nombre d'accidents que

¹⁹ Walstat, « Longueur du réseau routier revêtu en 2005 »,

https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&indicateur_id=216600&ordre=0&periode=01/01/2005%20&niveau_agre=C&sel_niveau_catalogue=C.

²⁰ Walstat, « Part des ménages privés sans voiture à Seraing en 2022 »,

https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=3&indicateur_id=217101&sel_niveau_catalogue=C&ordre=0.

²¹ Walstat, « Nombre de kilomètres de RAVel en 2023 »,

https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=3&indicateur_id=811100&sel_niveau_catalogue=C&ordre=0#.

²² Walstat, « Nombre d'accidents de circulation en 2023 à Seraing »,

https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=3&indicateur_id=217400&sel_niveau_catalogue=C&ordre=0.

celle du nombre de blessés impliqués dans ceux-ci est à la baisse depuis 2008²³. En matière de transports en commun, la Ville est à ce jour desservie par :

- 22 lignes de bus et 159 arrêts ;
- 3 lignes ferroviaires stratégiques (125A, 125, 36A) ;
- 4 gares (Jemeppe-sur-Meuse, Pont-de-Seraing, Seraing et Ougrée).

1241 voyageurs en moyenne sont montés dans des gares situées sur le territoire communal par semaine en 2023, contre à peine 367 en 2007²⁴. Ce nombre a quadruplé depuis 2017 et, singulièrement, depuis la réouverture des gares de Seraing et d'Ougrée en 2018. Le parking des Ateliers Centraux et la passerelle, en service depuis fin 2023, devraient accroître encore l'usage de la gare d'Ougrée.

Notons que, le 29 août 2024, le Gouvernement wallon a décidé d'annuler les extensions du tram liégeois, dont celle qui permettait de rejoindre Jemeppe (extension sud). À la place, il prévoit le développement de deux lignes de bus prioritaires sur 15,5 kms (9,5 km au sud et 6 km au nord), avec aménagement de sites propres et feux tricolores prioritaires. Ces aménagements visent, selon le communiqué du Gouvernement²⁵, à offrir un temps de trajet comparable à celui du tram.

2.7 Économie

En 2022, Seraing comptait 1.216 unités d'établissement²⁶ qui occupaient au moins un salarié (+7,52% depuis 2008).

Le tissu sérésien d'entreprises se compose essentiellement de PME, avec un nombre appréciable de grandes entreprises structurantes²⁷. Celles-ci présentent un impact sur l'emploi direct et indirect, un attachement au territoire - de par les investissements qu'elles y ont consentis - ainsi qu'un profil de risque financier et de délocalisation relativement faible²⁸.

Ces entreprises proposaient, en 2022, 19.067 postes de travail assujettis à la sécurité sociale, ce qui marque une évolution constante du nombre d'emplois (8,7%) depuis 2009, après la vague de licenciements collectifs au sein d'ArcelorMittal²⁹.

Notons que, sur ces 19.067 postes :

23. Walstat, *ibid.* ; Walstat, « Nombre de victimes de la circulation à Seraing »,

https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=3&indicateur_id=217400&sel_niveau_catalogue=C&ordre=0

24. Walstat, « Nombre de voyageurs montés en gare en semaine à Seraing »,

https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=3&indicateur_id=217600&sel_niveau_catalogue=C&ordre=0

25. Gouvernement de Wallonie, « Tram de Liège : état du projet et des extensions, un choix gagnant pour la mobilité liégeoise pour le redéploiement de Herstal et Seraing », 29 août 2024,

<https://www.wallonie.be/fr/acteurs-et-institutions/wallonie/gouvernement-de-wallonie/communiqués-presse/2024-08-29>.

26. Selon l'AREBS, le nombre total d'entreprises (avec et sans salarié) était de 1.325 en 2024..

27. Walstat, « Nombre d'établissements selon le nombre de salariés à Seraing en 2022 »,

https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=15&indicateur_id=833600&sel_niveau_catalogue=C&ordre=0.

28. Cette définition est proposée par le Professeur Didier Van Caillie (ULG). Celui-ci a développé, avec la SPI, un logiciel d'intelligence territoriale permettant d'identifier les entreprises structurantes sur le territoire wallon (logiciel Leodica).

29. Walstat, « Postes de travail salarié selon le lieu de travail à seraing »,

https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=4&indicateur_id=214500&sel_niveau_catalogue=C&ordre=0

- 60,8% sont issus du secteur privé, contre 39,2% dans le secteur public ;
- 2.559 sont issus du secteur de l'économie sociale³⁰.

La répartition des postes salariés entre secteurs d'activités montre que le secteur « administration, défense, enseignement, santé et social » est de loin le plus gros pourvoyeur d'emplois (47,6%), suivi du secteur « commerce, transports et horeca » (19.3%) et industrie (17%)³¹.

Concernant les indépendants, ceux-ci étaient au nombre de 3.259 en 2022, contre 2.599 en 2008 (progression de 25,4%)³². Ils travaillent essentiellement dans le secteur du commerce et des services (41,5%), suivi de celui des professions libérales (32%) et de l'industrie et artisanat (23,8%).

En matière de commerce, la Ville de Seraing se structure autour de plusieurs nœuds commerciaux qui peuvent être classés en deux catégories :

- Les centralités urbaines, qui regroupent une activité commerciale significative et jouent ainsi un rôle structurant pour la vie économique et sociale :
 - » Le centre de Seraing, autour de l'esplanade de l'Avenir, qui constitue un pôle commercial et d'animation majeur ;
 - » Le centre de Jemeppe, organisé autour de la rue Grand-Vinâve et de la rue de la Station, où se concentre une partie importante du commerce local ;
 - » Le quartier de Lize, structuré autour de la place du Pairay, de la rue du Pairay et de la rue de la Baume, formant un noyau de proximité essentiel pour les habitants ;
 - » Le quartier des Biens Communaux, où la place Merlot constitue un point central d'échange et de commerce ;
 - » Le pôle commercial de Boncelles traversé par la nationale 63.
- Les parc d'activités économiques, qui concentrent également grandes enseignes et PME.

Afin de soutenir l'activité commerciale locale et de répondre aux besoins des habitants, la Ville de Seraing a été pionnière en matière d'accès aux espèces. Face à la fermeture progressive des agences bancaires et à la diminution des distributeurs de billets, la commune a mené un large sondage auprès de la population. Les résultats ont confirmé un besoin crucial d'accès au cash pour de nombreux commerçants et citoyens.

C'est dans ce contexte que Seraing est devenue une des premières communes à s'équiper d'un distributeur public de billets à Ougrée. Celui-ci connaît une fréquentation importante, enregistrant plusieurs milliers de retraits chaque semaine. Cette initiative contribue directement au dynamisme économique local en facilitant les paiements en espèces, encore largement utilisés dans le commerce de proximité, notamment chez les petits commerçants et sur les marchés. Un autre projet est actuellement en cours de réalisation au Pairay.

30.Walstat, « Postes de travail salarié dans l'économie sociale à Seraing en 2022 », https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=4&indicateur_id=841002&sel_niveau_catalogue=C&ordre=0

31.Walstat, « Postes de travail salarié selon le secteur d'activité à Seraing en 2022 », https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=15&indicateur_id=833602&sel_niveau_catalogue=C&ordre=0

32 Walstat, « Nombre d'indépendants total à Seraing », https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=4&indicateur_id=214900&sel_niveau_catalogue=C&ordre=0.

Seraing compte également 88 entreprises d'économie sociale³³, dont 41 comprenant entre 1 à 4 salariés, 13 entre 5 et 9 salariés, 18 entre 10 et 19 salariés, 11 entre 20 et 49 salariés et 5 de plus de 50 salariés³⁴. Celles-ci occupaient, en 2022, 1.685 ETP.

2.8 Logement

L'action communale en matière de logement repose sur un réseau d'acteurs complémentaires, chacun apportant son expertise pour répondre aux besoins variés de la population :

- Les services de la Ville (logement, urbanisme, prévention, sécurité et salubrité publiques, patrimoine et bureau technique) assurent notamment l'octroi des autorisations et permis de construire ;
- AGILIS – Gestion immobilière publique propose des solutions de lutte contre les chancres urbains et visant à renforcer l'offre de logements à prix abordables ;
- AGILIS – Location Immobilière Solidaire et AGILIS – Intendance proposent une gestion locative encadrée avec un accompagnement social, administratif et technique des locataires ;
- Les trois sociétés de logements de service public (SLSP)³⁵ jouent un rôle clé dans l'offre de logements sociaux, garantissant un accès au logement pour les ménages les plus précaires ;
- Le CPAS met en place des solutions pour les publics en difficulté en proposant des logements d'urgence et de transit ;
- ERIGES intervient sur plusieurs fronts : le développement de nouveaux logements (projet PRIMO), l'accompagnement de projets de rénovation et l'amélioration de la performance énergétique du parc existant.

En 2023, la Ville de Seraing comptait 31.450 logements sur son territoire³⁶, dont :

- 5.615 logements sociaux gérés par 3 sociétés de logements de service public³⁷ ;
- 11 logements de transit³⁸ et 2 logements d'urgence gérés par le CPAS.

En 2023, 18,29% des ménages sérésiens vivaient dans un logement social³⁹.

La Ville a, durant la précédente législature, travaillé sur la création et l'accompagnement à la création de logements neufs et assimilés. Citons quelques exemples emblématiques qui devraient se concrétiser durant la présente législature⁴⁰ :

- Phalanstère : création de 6 logements publics (2026) ;

33.Walstat, « Nombre d'entreprise d'économie sociale à Seraing en 2022 »,

https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=18&indicateur_id=841001&sel_niveau_catalogue=C&ordre=0

34.Walstat, « Nombre d'entreprise d'économie sociale selon le nombre de salariés en 2022 »,

https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=18&indicateur_id=841001&sel_niveau_catalogue=C&ordre=1

35.Maison sérésienne, Home Ougrée, Habitation Jemeppienne..

36.Pluris SPRL, Plan communal de mobilité, phase 1 (diagnostic), *op. cit.*, p. 82.

37.Walstat, « Logements publics SLSP au 1er janvier 2023 »,

https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=6&indicateur_id=244200&sel_niveau_catalogue=C&ordre=0.

38 Les données relatives aux autres Villes et permettant de réaliser des comparaisons ne sont pas disponibles sur Walstat..

39.CPAS de Seraing, « Note de Politique générale. Budget 2025 », p. 24.

40 Eriges..

- Promotion Nicolay : création de 6 logements publics (2026) ;
- Gastronomica : création de 93 logements (44 privés + 49 publics) (2026) ;
- Xior à Trassenster : création de 280 kots privés et de 23 logements jeunes adultes privés (2026) ;
- HF6 : création de +/- 750 logements privés (2030/2040) ;
- Ateliers Centraux : création de 120 logements privés (2030) ;
- Grand Bazar Jemeppe : création de 39 appartements privés (2026).

2.9 Action sociale⁴¹

La Ville de Seraing place la solidarité au cœur de son projet de développement. Consciente des défis sociaux qui traversent son territoire – pauvreté, précarisation croissante de certaines franges de la population, isolement, inégalités d'accès aux droits fondamentaux – la Ville déploie une politique sociale ambitieuse, transversale et humaine, visant à répondre aux besoins concrets des citoyens et à lutter contre toutes les formes d'exclusion.

L'action sociale menée à Seraing repose sur un principe fondamental : personne ne doit être laissé de côté. Cette volonté s'incarne dans une approche globale et structurée, qui associe la prévention, l'accompagnement individualisé, le soutien aux initiatives de terrain et le développement d'une offre de services cohérente et accessible. Tous les services communaux concernés sont mobilisés, en étroite collaboration avec le CPAS, les associations locales, les institutions régionales, les écoles, les centres culturels et les acteurs de proximité.

La jeunesse constitue un axe prioritaire de cette stratégie. La Ville investit dans des dispositifs favorisant l'émancipation, la réussite scolaire, l'engagement citoyen, l'accès à l'information et à la culture, tout en veillant à renforcer les liens entre les jeunes et leur environnement. Des partenariats sont développés avec les maisons de jeunes, les écoles de devoirs, les éducateurs de rue et les clubs sportifs pour accompagner les jeunes au quotidien et leur offrir des perspectives d'avenir. Une attention particulière est portée aux jeunes en situation de décrochage, aux mineurs en difficulté ou en conflit avec leur entourage, afin de prévenir l'exclusion dès le plus jeune âge.

En parallèle, la Ville continue d'agir en faveur des aînés en renforçant les dispositifs de maintien à domicile, en soutenant les initiatives intergénérationnelles et en garantissant un accès équitable aux services sociaux, médicaux, culturels et de loisirs. Pour les personnes en situation de handicap, la politique communale vise à favoriser l'inclusion dans tous les domaines de la vie : mobilité, accès aux infrastructures, participation citoyenne, information adaptée. L'écoute, la proximité et la dignité guident l'ensemble des actions menées.

Seraing porte aussi une attention constante à la précarité sous toutes ses formes : alimentaire, énergétique, numérique, résidentielle. Des dispositifs d'aide sont proposés en complémentarité avec les compétences du CPAS, et des projets innovants voient le jour pour lutter contre l'isolement, soutenir les aidants proches, améliorer l'accès aux soins ou développer l'économie sociale et circulaire. L'enjeu est double : répondre aux urgences sociales tout en construisant des solutions durables.

La politique sociale sérésienne repose également sur une volonté de proximité. En renforçant les relais sociaux de quartier, en soutenant les comités locaux, en valorisant les bénévoles et les

⁴¹ Site web du CPAS de Seraing, <https://cpasseraing.be> ; CPAS de Seraing, « Note de politique générale. Budget 2025 » ; ASBL Un toit pour la nuit, <https://untoitpourlanuit-seraing.be/> ; Site web de l'intercommunale intersénior, <https://interseniors.be>.

médiateurs, la Ville tisse un maillage territorial solide, capable d'agir rapidement, avec humanité et pragmatisme. L'objectif est de renforcer les capacités d'agir des habitants, de favoriser la participation active de chacun à la vie collective et de recréer des dynamiques locales positives.

L'action sociale ne peut être pensée en silos : elle s'articule avec les politiques de logement, de santé, de mobilité, de culture, de sport, d'éducation ou encore de développement urbain. À travers cette transversalité assumée, la Ville de Seraing entend garantir une prise en charge globale des situations de vulnérabilité, mais aussi promouvoir une société plus inclusive, plus résiliente et plus juste.

2.10 Sport

Seraing dispose d'un patrimoine sportif étendu, comprenant plusieurs complexes multisports, stades, piscines, terrains spécialisés et gymnases scolaires. Le Complexe Sportif du Bois de l'Abbaye abrite notamment un hall des sports, une piste d'athlétisme et une piscine olympique qui accueillent des compétitions nationales et internationales, ainsi que des événements grand public. Bien que certaines infrastructures soient actuellement orientées vers des disciplines spécifiques comme le basket ou le handball, l'objectif est de faire évoluer chaque site afin qu'il puisse offrir aux clubs et associations qui l'occupent une palette d'activités plus large et équilibrée.

D'autres infrastructures viennent compléter cette offre, comme le stade du Pairay, où évolue le RFC Seraing, la Plaine des Sports, qui accueille de nombreux stages de football ou encore plusieurs gymnases et halls omnisports répartis sur le territoire. La piscine olympique, moderne et accessible, constitue également un pôle majeur pour les activités nautiques, avec une fréquentation annuelle de près de 25.000 visiteurs.

En 2024, la Ville a franchi une étape décisive dans le développement de ses infrastructures sportives avec la pose de la première pierre de sa future piste d'athlétisme indoor. Ce projet ambitieux vise à offrir aux athlètes un espace moderne et performant, accessible toute l'année, quelles que soient les conditions météorologiques. Située à proximité de la piste outdoor actuelle, cette installation de 90 mètres comprendra une piste de sprint de 60 mètres avec une zone de décélération, ainsi que des équipements dédiés aux sauts et aux lancers.

La Ville veille également à proposer des activités adaptées à tous les âges et tous les niveaux. Les enfants peuvent ainsi participer aux stages sportifs organisés durant les vacances scolaires, encadrés par des moniteurs spécialisés et accessibles à des tarifs démocratiques. Les adultes ne sont pas en reste, avec une offre sportive étendue répartie sur une grosse soixantaine de clubs couvrant une vingtaine de disciplines différentes. La diversité des sports praticables à Seraing permet à chacun de trouver une activité correspondant à ses envies, qu'il s'agisse de sports collectifs, d'arts martiaux, de sports de raquette ou encore d'activités de bien-être.

La Ville de Seraing accorde également une attention particulière au développement d'infrastructures sportives de proximité, permettant à chaque quartier de disposer d'espaces adaptés à la pratique du sport et des loisirs. Dans cette optique, le Master Park intègre une dimension sportive essentielle, visant à offrir aux habitants des équipements modernes et accessibles. En parallèle, d'autres initiatives permettent de renforcer cette dynamique et encourager la pratique du sport au plus près des citoyens. Des terrains multisports ont notamment été créés durant la précédente législature à la Bergerie, sur les hauteurs de Jemeppe, au Biez du Moulin ou encore, dans le parc Guy Mathot et ce, en bonne intelligence avec les jeunes de ces quartiers. Diverses agoras ont été réaménagées. D'autres espaces dédiés aux sports urbains comme le basket

ainsi que des parcours de santé et de fitness en plein air sont également mis à disposition des citoyens pour répondre aux besoins de tous les âges.

2.11 Culture et patrimoine

Seraing dispose d'un patrimoine culturel et historique d'une grande richesse, témoin à la fois de son passé industriel et de son évolution architecturale. Des édifices emblématiques tels que le Château de Seraing, l'Abbaye du Val-Saint-Lambert, l'Hôtel de Ville ou encore les châteaux de Jemeppe (Antoine, Courtejoie, D'Ordange) constituent des repères identitaires majeurs. Ces sites sont valorisés notamment par l'Office de tourisme qui en propose des visites guidées.

La ville s'attache également à redonner vie à certains lieux symboliques en les réinventant : rénovation de l'OM, reconversion de Gastronomica ou encore transformation des Ateliers Centraux, pour ne citer que ces exemples. Ces projets associent préservation patrimoniale et nouveaux usages, et participent à la revitalisation urbaine.

Au-delà de son architecture, Seraing se distingue aussi par un héritage artistique important. La commune conserve une collection de peintures significative. Des initiatives citoyennes et associatives viennent compléter ce socle, comme Montmartre à Seraing, les expositions photographiques en plein air à Ougrée, ou encore la mise en avant d'artistes locaux tels que Giovanni Gelmi.

La dynamique culturelle repose également sur des infrastructures structurantes, avec un centre culturel et un musée reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi qu'un réseau associatif actif proposant une offre variée d'activités et d'événements.

Ce patrimoine et ces initiatives constituent un socle solide sur lequel la Ville peut s'appuyer pour renforcer son attractivité, développer l'accès à la culture et mettre en valeur son identité.

2.12 Bien-être animal

Le bien-être animal est une responsabilité collective qui implique aussi bien les autorités communales que les citoyens. Depuis décembre 2018, la Ville de Seraing s'est dotée d'un Échevinat du Bien-Être Animal, dont la mission est de sensibiliser, informer et mettre en place des actions concrètes pour améliorer les conditions de vie des animaux sur le territoire communal. L'engagement de la Ville en faveur du bien-être animal repose sur une approche globale combinant prévention, sensibilisation et répression.

La Ville assure l'accueil des animaux domestiques errants en passant un marché pluriannuel avec des refuges spécialisés. En ce qui concerne spécifiquement les chats errants, une convention a été signée avec la Société Royale Protectrice des Animaux (SRPA) et le refuge Poils et Moustaches. En parallèle, une dizaine d'autres refuges collaborent régulièrement avec les services communaux pour le remplacement et le soin des animaux abandonnés.

Dans une démarche proactive, la Ville organise une campagne de stérilisation des chats errants, en partenariat avec la SRPA, afin de contrôler leur population et éviter une prolifération incontrôlée. Chaque année, plusieurs centaines de chats sont stérilisés, soignés et mis à l'adoption, contribuant ainsi au respect des prescriptions décrétales wallonnes. Ces actions sont essentielles pour lutter contre l'errance féline et la souffrance animale.

Au-delà de ces actions déjà bien structurées, la Ville a développé un dispositif spécifique pour

l'accueil des nouveaux animaux de compagnie, notamment les espèces exotiques ou inhabituelles (reptiles, serpents, etc.). Un lieu de transit sécurisé et fonctionnel a été mis en place sur le territoire, en partenariat avec un expert qualifié qui assure leur prise en charge.

La Ville de Seraing met également un point d'honneur à lutter activement contre la maltraitance animale. Chaque lundi, une équipe composée de l'agent constatateur, de la brigade canine et de la SRPA effectue plusieurs contrôles basés sur des signalements de maltraitance, y compris pendant les périodes de vacances.

En complément de ces actions répressives, la sensibilisation des citoyens reste un levier essentiel pour prévenir la maltraitance et encourager des comportements responsables envers les animaux.

La Ville de Seraing a par ailleurs inauguré, fin 2024, son tout premier parc canin, un espace spécialement conçu pour offrir aux chiens et à leurs propriétaires un lieu sécurisé et convivial.

2.13 Enseignement⁴²

Pour accueillir les élèves, Seraing compte :

- 32 implantations d'Enseignement communal ;
- 4 implantations de l'Enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- 16 implantations de l'Enseignement libre ;
- 8 établissements de l'Enseignement provincial.

La Ville de Seraing place l'éducation au cœur de son action publique, convaincue que l'école constitue un levier fondamental d'émancipation, d'insertion sociale et de réduction des inégalités. Dans un contexte marqué par une forte diversité sociale et culturelle, l'enseignement communal vise à garantir à chaque élève un parcours scolaire de qualité, attentif à ses besoins, ses talents et son bien-être.

L'offre éducative communale s'inscrit dans une approche à la fois structurée et évolutive. La Ville veille à proposer un cadre scolaire sécurisé, stimulant et ouvert sur le monde. À travers ses écoles, elle soutient des projets pédagogiques ambitieux, intégrant les nouveaux référentiels tout en tenant compte des réalités locales. L'apprentissage des langues y occupe une place importante : les élèves sont sensibilisés dès la maternelle à la diversité linguistique, avec des dispositifs d'initiation précoce, et des projets d'immersion qui s'étendent progressivement. La Ville explore aujourd'hui de nouvelles pistes pour élargir cette offre afin de mieux répondre aux attentes des familles.

Consciente que les inégalités scolaires trouvent souvent racine dans des vulnérabilités sociales, la Ville a mis en place des mécanismes d'accompagnement individualisé pour les enfants en difficulté. Une équipe pluridisciplinaire intervient dans les écoles où les besoins sont les plus criants. Elle travaille en lien étroit avec les directions, les enseignants, les familles et les services sociaux, dans une logique de prévention, de soutien et de confiance.

L'éducation dépasse cependant le cadre des apprentissages traditionnels. Le bien-être à l'école est une priorité affirmée dans les plans de pilotage. Les établissements mènent de nombreux projets axés sur le vivre-ensemble, la gestion des émotions, le respect de soi et des autres, la

⁴² Ville de Seraing, Enseignement, <https://www.seraing.be/les-services-communaux/cite-administrative/enseignement/>.

santé et l'épanouissement physique. La Ville soutient activement ces démarches, notamment par l'organisation d'activités sportives et culturelles, l'accès à la piscine, la redynamisation des cours de récréation ou encore l'organisation d'événements fédérateurs qui ponctuent l'année scolaire.

La modernisation des infrastructures scolaires est également au cœur de la stratégie éducative. Des équipements numériques sont progressivement installés dans les classes, pour favoriser des pratiques pédagogiques plus interactives. Les connexions Internet sont renforcées et des outils numériques de gestion sont testés. Parallèlement, des efforts soutenus sont menés pour améliorer les espaces extérieurs, sécuriser les abords des écoles et répondre aux défis de mobilité. La sécurité des élèves est traitée avec la plus grande attention, à travers des projets pilotes adaptés à la réalité de chaque implantation.

Dans un contexte de précarité persistante, la Ville de Seraing accorde une importance particulière à la lutte contre l'insécurité alimentaire des enfants. Grâce à un partenariat entre les différents réseaux d'enseignement, les services communaux, le CPAS et plusieurs acteurs locaux, un programme ambitieux de repas gratuits, équilibrés et durables a été déployé. Ce dispositif s'inscrit dans une logique d'égalité des chances, mais aussi d'éducation à une alimentation saine et responsable. Il privilégie les produits de saison, locaux, et limite le gaspillage, tout en sensibilisant les élèves aux enjeux environnementaux.

Enfin, l'enseignement communal sérésien s'inscrit dans une dynamique citoyenne. Les écoles participent activement à des projets solidaires, culturels ou environnementaux. Elles encouragent l'engagement des élèves dans la vie collective, à travers notamment le Conseil Communal des Enfants, les classes de dépaysement ou les semaines thématiques. Ces initiatives visent à former des jeunes responsables, ouverts sur le monde, capables de coopérer, de débattre, et de s'impliquer dans des projets collectifs.

Par cette politique éducative globale, la Ville de Seraing affirme sa volonté de faire de l'école un lieu d'émancipation, de justice sociale et de bienveillance. Loin de se contenter d'une gestion administrative de l'enseignement, elle investit dans une vision cohérente, fondée sur des valeurs fortes, un ancrage local affirmé et une attention constante aux réalités du terrain.

2.14 Petite enfance

L'accueil de la petite enfance représente un enjeu à la fois social et économique majeur pour les familles sérésiennes. Essentiels au développement des enfants, ces services contribuent également à l'épanouissement personnel et professionnel des parents. Afin de répondre au mieux aux besoins des familles, la Ville de Seraing s'attache à proposer un réseau varié de structures, associant crèches communales et milieux d'accueil privés.

Les cinq crèches communales portent un projet ambitieux, plaçant l'enfant au centre de leurs préoccupations afin de favoriser son développement harmonieux et son ouverture sur le monde. La Ville y garantit un accueil de qualité, en constante évolution pour s'adapter aux besoins des enfants comme à ceux de leurs parents. Inscrites dans une démarche de transition écologique, ces structures veillent également à offrir une alimentation saine, biologique et durable.

Les services dédiés à la petite enfance comprennent en outre un lieu de rencontre enfants-parents, conçu pour être pleinement adapté aux familles. Implanté dans le quartier de Morchamps, cet espace a pour vocation de soutenir les parents, de renforcer la relation avec leurs enfants et de rompre l'isolement social.

2.15 Sécurité, incivilités et propreté

La sécurité et la qualité de vie dans l'espace public sont au cœur des préoccupations des habitants de Seraing. Incivilités, nuisances, sentiment d'abandon de certains quartiers, actes de petite délinquance, saleté dans les rues ou encore dépôts sauvages : ces éléments, lorsqu'ils se répètent ou s'accumulent, nuisent au quotidien et renforcent un sentiment d'insécurité. La Ville, consciente de ces enjeux, développe une approche globale et structurée, fondée à la fois sur la prévention, la dissuasion, le partenariat et la responsabilisation, tout en gardant une exigence forte d'efficacité.

L'un des premiers leviers d'action repose sur le travail conjoint entre les services communaux et la zone de police Seraing-Neupré. Cette collaboration s'inscrit dans le cadre d'une stratégie partagée, formalisée notamment par le Plan Zonal de Sécurité. Ce dernier détermine des priorités d'action claires, orientées notamment vers la lutte contre les nuisances de rue, les violences intrafamiliales, les trafics de stupéfiants, les occupations problématiques de l'espace public ou encore les comportements à risque dans la circulation. La Ville participe activement à ces réflexions, et s'efforce de faire entendre les réalités du terrain au travers du Conseil Zonal de Sécurité et des réunions de coordination opérationnelle.

Mais la sécurité ne peut reposer uniquement sur la répression. La présence humaine dans l'espace public est un facteur déterminant pour apaiser les tensions et prévenir les conflits. C'est pourquoi les équipes de prévention jouent un rôle complémentaire à celui des forces de l'ordre. Ils assurent une présence visible, apaisante et proactive, notamment dans les zones à forte fréquentation ou dans les quartiers identifiés comme sensibles. Ce travail de terrain est précieux pour recréer du lien, désamorcer des situations conflictuelles ou orienter les citoyens vers les bons relais.

En parallèle, la Ville a mis en place un dispositif de sanctions administratives communales (SAC) pour lutter contre les comportements inciviques qui dégradent la qualité de vie. Les dépôts clandestins, les stationnements gênants ou sauvages, les jets de mégots, les tags, les déjections canines, les tapages, ou encore les actes de vandalisme peuvent être constatés et sanctionnés par les agents assermentés. Ce dispositif permet de traiter des infractions souvent considérées comme mineures, mais dont la répétition détériore fortement l'environnement de vie. L'objectif n'est pas uniquement punitif : la Ville développe également des alternatives à l'amende, comme les prestations citoyennes, pour responsabiliser les contrevenants tout en contribuant à la collectivité. Des réflexions sont en cours pour étendre le champ d'application des SAC à certains délits liés à la circulation, en lien avec d'autres communes.

L'ensemble de ces efforts s'inscrit dans une ambition plus large : celle de restaurer la confiance dans l'espace public, en améliorant durablement son état. Cela passe nécessairement par un renforcement de la propreté urbaine, autre pilier majeur de la stratégie communale. Chaque jour, les équipes du service environnement interviennent pour assurer le nettoyage des voiries, la vidange des corbeilles, l'enlèvement des dépôts sauvages, ou encore le désherbage. Ces actions de base sont renforcées par des opérations plus ponctuelles, comme les grands nettoyages de quartier ou les campagnes de sensibilisation autour de la propreté canine. La logistique est adaptée, les moyens humains mobilisés, et des équipements modernes ont été progressivement acquis pour rendre ces opérations plus efficaces.

Au-delà du traitement quotidien, la Ville a construit un Plan Local de Propreté. Celui-ci repose sur une vision à long terme et s'articule autour de trois axes complémentaires : la sensibilisation, l'action, et le contrôle. À travers ce plan, la Ville organise des campagnes dans les écoles,

développe des animations de quartier, accompagne les commerçants dans la gestion de leurs déchets, et multiplie les messages de prévention. Elle veille aussi à améliorer la lisibilité des règles, notamment en matière de tri, d'horaires de sortie des sacs, ou d'utilisation des bulles à verre. Une attention particulière est portée aux comportements les plus problématiques, comme les dépôts récurrents autour des points d'apport volontaire, les mégots jetés à terre, ou encore les crottes de chien laissées sur les trottoirs.

Enfin, la Ville s'engage activement dans la transition vers une société plus durable, notamment à travers le programme « Zéro Déchet », porté par l'intercommunale Intradel. Ce programme propose un accompagnement de terrain aux ménages, écoles, commerçants et associations qui souhaitent réduire leur production de déchets.

En combinant présence humaine, contrôle, éducation, participation citoyenne et innovation environnementale, la Ville de Seraing entend construire une réponse cohérente et efficace aux attentes exprimées par la population en matière de sécurité, de tranquillité et de qualité de vie. Cette approche intégrée, transversale et évolutive constitue un pilier central de l'action publique locale pour les années à venir.

2.16 Citoyenneté et égalité des chances

La Ville accorde une grande importance à la reconnaissance de ses citoyens et s'engage à célébrer les moments marquants de leur vie. Plusieurs initiatives sont mises en place pour honorer ces étapes significatives :

- Les jubilés de mariage : la Ville organise une cérémonie spéciale pour célébrer les 50, 60, 65 ans et plus de mariage ;
- La fête de l'amour : depuis deux ans, aux alentours du 14 février, un événement est dédié aux couples célébrant leur 30 et 40 ans de mariage. Cet après-midi festif et surprise leur permet de renouveler leurs vœux au sein du Château du Val Saint-Lambert ainsi que dans la salle de l'Abbaye ;
- Les centenaires : ceux-ci sont mis à l'honneur une fois leur centième anniversaire arrivé. Après avoir soufflé les bougies de leur gâteau, ils reçoivent des fleurs ainsi que des chèques commerce ;
- Les familles multigénérationnelles : les citoyens dont les familles comptent quatre générations se voient remettre une photo souvenir afin d'immortaliser cet événement exceptionnel.

Seraing dispose également aujourd'hui de plusieurs mécanismes pour favoriser la participation citoyenne.

Les comités de quartier jouent un rôle clé dans l'animation locale et dans la transmission des préoccupations des habitants aux autorités communales. Actuellement, la ville compte onze comités répartis sur l'ensemble du territoire, bénéficiant d'un soutien logistique et financier de la commune. Ces structures permettent d'identifier les besoins spécifiques de chaque quartier et d'agir de manière concertée.

En complément, les conseils consultatifs thématiques ont été mis en place pour aborder des besoins spécifiques de la population. Ces instances, telles que le Conseil consultatif des aînés, celui des femmes ou encore du public LGBTQIA+, permettent à ces publics de faire entendre leurs voix et de contribuer à l'élaboration de politiques locales plus inclusives.

2.17 Administration communale

L'administration communale constitue le socle de l'action publique locale. C'est par elle que les politiques décidées prennent forme et trouvent leur traduction concrète au service de la population. Son bon fonctionnement repose sur une organisation claire, une gestion humaine et financière maîtrisée, et une capacité à s'adapter aux enjeux contemporains. Dans un environnement marqué par des contraintes budgétaires durables, des évolutions réglementaires continues et des attentes croissantes en matière de qualité de service, la Ville de Seraing poursuit une dynamique d'adaptation de son administration, dans une optique de rigueur, de modernisation et de proximité.

Depuis 2022, la Ville s'inscrit dans le cadre du Plan Oxygène initié par le Gouvernement wallon, un mécanisme de soutien destiné à accompagner les communes confrontées à certaines charges structurelles croissantes. Ce dispositif permet, sous conditions, de bénéficier d'un appui financier étalé dans le temps, moyennant l'adoption d'un plan de gestion encadré. Ce cadre permet de structurer les priorités tout en garantissant la soutenabilité des projets envisagés.

Dans ce contexte, la gestion des ressources humaines prend une importance particulière. Plusieurs évolutions sont engagées pour adapter l'organisation interne et répondre aux réalités du terrain. Une révision progressive de l'organigramme vise à clarifier les rôles, faciliter les échanges entre services, et assurer une meilleure coordination globale. D'autres ajustements, notamment au niveau des statuts et du règlement de travail, sont en cours afin de tenir compte des évolutions réglementaires et d'apporter plus de souplesse dans les modalités de travail, tout en veillant à préserver l'équilibre entre attentes organisationnelles et bien-être professionnel.

La modernisation des outils liés aux ressources humaines accompagne cette transformation. Des démarches sont engagées pour digitaliser certaines tâches administratives — gestion du temps, paie, évaluations, formations — dans une logique de simplification, de fiabilité et de meilleure allocation des ressources. Ces outils permettent aussi un meilleur suivi des données RH en lien avec les impératifs budgétaires.

Une attention est également portée à la clarification des missions confiées aux agents. L'élaboration de fiches de fonction permet de renforcer la lisibilité des responsabilités, d'accompagner les parcours professionnels et de poser un cadre de référence partagé. Cette démarche s'articule avec l'introduction progressive d'un système d'évaluation structuré, pensé comme un outil de dialogue, de reconnaissance et d'amélioration continue.

En matière de recrutement et d'intégration, la Ville veille à renforcer l'accompagnement des nouveaux agents. La mise en place d'un parcours d'accueil et d'un suivi personnalisé après l'entrée en fonction vise à faciliter l'intégration durable au sein des services. Ces démarches contribuent à une gestion préventive des ressources humaines, attentive à la stabilité des équipes.

Le bien-être au travail reste un pilier fondamental. Des actions sont menées en lien avec le service de prévention interne afin d'anticiper les risques et d'améliorer, autant que possible, les conditions de travail. Cette attention s'inscrit aussi dans une volonté de favoriser une administration inclusive, attentive à la diversité, notamment à travers des partenariats visant à soutenir l'emploi des personnes en situation de handicap.

Dans cette logique de transformation, les outils numériques jouent un rôle essentiel. Le service informatique est mobilisé autour de trois grands objectifs : garantir un environnement de travail sécurisé et fonctionnel, assurer la continuité des services, et accompagner la modernisation des pratiques administratives. Des efforts sont menés pour maintenir l'infrastructure à jour, renforcer la documentation, et répondre aux besoins évolutifs des utilisateurs. La sécurité informatique fait également l'objet d'une vigilance constante, avec la mise en place de protocoles adaptés et de plans préventifs visant à sécuriser les données et à garantir la résilience des services.

Enfin, une administration performante repose sur des processus fiables, suivis et maîtrisés. Le développement d'un contrôle interne progressif vise à renforcer la transparence, à fiabiliser les circuits administratifs, et à apporter aux agents des repères clairs dans l'exercice de leurs missions. L'objectif n'est pas de complexifier les procédures, mais de favoriser une culture de gestion rigoureuse, au service de l'intérêt général. Cette démarche contribue à renforcer la cohérence de l'action administrative et à consolider la confiance dans le service public local.

PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT URBAIN

3.1 La PDU : un levier structurant pour la Ville

La Perspective de Développement Urbain (PDU) a été intégrée dans le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation à l'article L1123-27/1 par le décret du 19 juillet 2018.

La PDU est un outil stratégique et opérationnel de gouvernance interne, destiné aux communes à caractère urbain.

Elle identifie les ambitions transversales que la Ville entend poursuivre au cours de la législature. Ces ambitions découlent d'une analyse contextuelle approfondie de notre territoire, menée au regard des grands objectifs régionaux en matière de développement urbain.

Véritable prolongement du PST, la PDU traduit ces ambitions en actions concrètes à mettre en œuvre, en particulier dans les quartiers prioritaires, afin de renforcer la cohérence de l'action publique et de répondre aux besoins spécifiques des habitants et usagers du territoire.

Formellement, l'élaboration d'une PDU conditionne le maintien d'un financement spécifique alloué aux communes répondant aux critères fixés par le Gouvernement wallon. Ce dispositif est encadré par le décret du 20 décembre 2018, qui a intégré dans le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation un titre relatif aux subventions accordées aux grandes villes dans le cadre de leur PDU.

Ce document est donc obligatoire pour toutes les villes — dont Seraing — qui bénéficient ou souhaitent continuer à bénéficier du subside « Grandes Villes ».

L'arrêté du Gouvernement wallon du 19 décembre 2024 fixe la répartition du droit de tirage pour la programmation 2025-2030. Il attribue à la Ville de Seraing un montant de 7.381.662,55 € sur cette période.

Conformément aux règles encadrant l'utilisation de ce subside dans le cadre de la Perspective de Développement Urbain, les dépenses éligibles doivent respecter la ventilation suivante : minimum 50 % en investissements, et maximum 50 % en frais de fonctionnement et de personnel.

La PDU de cette législature vise à consolider les chantiers structurants déjà engagés et à accompagner des transitions immobilières majeures. Son intégration au sein du programme stratégique transversal renforce la cohérence de l'action publique et favorise les synergies entre les différents acteurs de la ville.

3.2 Critères d'éligibilité

L'arrêté du Gouvernement wallon du 8 novembre 2018 stipule que la Perspective de Développement Urbain doit être intégrée et clairement identifiée dans le programme stratégique transversal des communes à caractère urbain. Il précise également le contenu obligatoire du dossier de PDU.

L'objectif de cette section est de passer en revue ces critères afin de démontrer le respect du cadre légal et, par conséquent, l'éligibilité de la Ville de Seraing au subside promérité.

3.2.1 Analyse contextuelle (Article 1er, 1°)

La Ville de Seraing a réalisé une analyse contextuelle qui répond pleinement aux objectifs régionaux définis à l'article L1123-27/1, §4, du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

Ce diagnostic est présenté dans le volet 2 du présent document.

3.2.2 Ambitions de la Ville (Article 1er, 2°)

Les ambitions de la Ville de Seraing ont été définies sur la base de l'analyse contextuelle (volet 2) et au regard des objectifs régionaux visés à l'article L1123-27/1, §4, du CDLD.

Ces ambitions se traduisent concrètement dans le présent document par l'identification d'objectifs stratégiques et opérationnels, déclinés ensuite en projets concrets. Cette articulation permet de passer d'un état des lieux à une stratégie d'intervention cohérente, transversale et mesurable.

Chacun des projets du PST repris dans la PDU contribue à répondre à un ou plusieurs des objectifs régionaux, qu'il s'agisse de rendre la ville plus accueillante, de renforcer la solidarité et le mieux-vivre ensemble, de favoriser la reconstruction urbaine, ou encore de soutenir le redéploiement économique et l'innovation urbaine.

Les ambitions communales ainsi formulées constituent donc le socle de notre Perspective de Développement Urbain, en parfaite cohérence avec le cadre légal et les orientations régionales.

3.2.3 Quartiers prioritaires (Article 1er, 3° AGW)

Les quartiers prioritaires ont été identifiés sur la base de critères objectifs définis dans le cadre de la précédente PDU. Cette sélection repose notamment sur des données socio-économiques, des éléments relatifs à l'attractivité du bâti, ainsi que sur des enjeux de mobilité.

Ces indicateurs ont peu évolué depuis 2019, ce qui justifie le maintien des périmètres d'intervention pour la programmation 2025-2030.

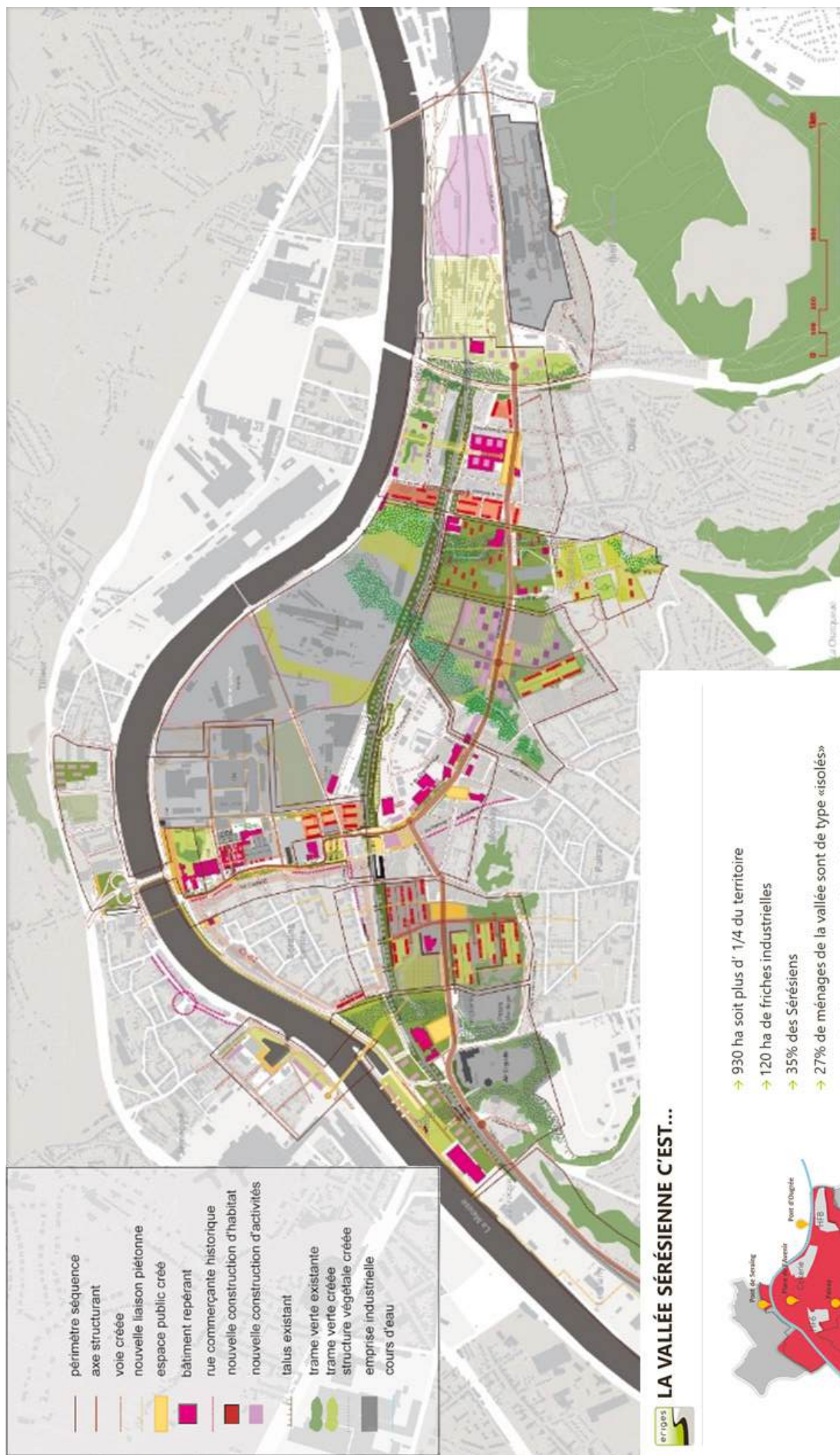
Dans un souci de continuité et de cohérence stratégique, l'ensemble des projets inscrits dans la PDU 2025-2030 se concentrera donc au cœur des quartiers prioritaires repris ci-après.

3.2.3.1 Master Plan

Comme indiqué dans la section 2.2, le Master Plan constitue une stratégie de requalification urbaine à long terme, portée sur un horizon de 30 ans. Elle concerne l'ensemble de la vallée sérésienne anciennement industrielle, et repose sur une vision intégrée de reconversion urbaine, économique et sociale.

Bien qu'il s'agisse d'une stratégie globale, le Master Plan se matérialise sur le territoire à travers des zones d'intervention prioritaires, dont les caractéristiques (friches industrielles, précarité socio-économique, obsolescence du bâti, faiblesse des fonctions urbaines) justifient pleinement leur intégration dans la logique des quartiers prioritaires de la PDU.

On peut ainsi considérer que le périmètre opérationnel du Master Plan, qui englobe notamment les anciennes zones sidérurgiques, réunit les conditions d'un quartier prioritaire élargi.



Dès lors, inscrire ce périmètre dans la PDU 2025-2030 permet :

- D'assurer une continuité des investissements engagés depuis plusieurs années dans le cadre de la politique des Grandes Villes ;
- De cibler l'action publique dans des quartiers en mutation profonde, souvent fragilisés ;
- De valoriser la cohérence d'une stratégie territoriale existante.

Le Master Plan devient ainsi non pas un simple document de planification, mais un cadre géographique d'intervention prioritaire, justifiant pleinement son inscription dans la PDU.

3.2.3.2 Quartiers de gare

Les quartiers de gare de Seraing constituent des espaces stratégiques à fort potentiel de transformation urbaine. Par leur localisation centrale, leur accessibilité et leur fonction de nœud de mobilité, ils représentent de véritables leviers de développement durable, en ligne avec les principes de densification intelligente et de mixité fonctionnelle promus par la Région wallonne notamment à travers le Schéma de Développement du Territoire.

Ces quartiers sont définis dans un périmètre d'intervention de 800 mètres autour des gares, conformément à une logique de rayonnement urbain autour des pôles de mobilité. Deux d'entre elles, Ougrée et Seraing, ont été réactivées en 2018 dans le cadre de la stratégie du Master Plan, renforçant ainsi leur rôle structurant dans le redéploiement du territoire.

Ils offrent des opportunités fortes de production de logements, de développement de services de proximité, et de valorisation des espaces publics, notamment par la création ou l'amélioration d'espaces verts.

L'ambition portée dans la présente PDU est de renforcer leur rôle de centralités urbaines en y développant un urbanisme qualitatif, basé sur :

- Une densification maîtrisée ;
- Une mixité des fonctions (habitat, commerce, équipements) ;
- Des aménagements d'espaces publics structurants.



3.2.3.3 Anciens sites industriels

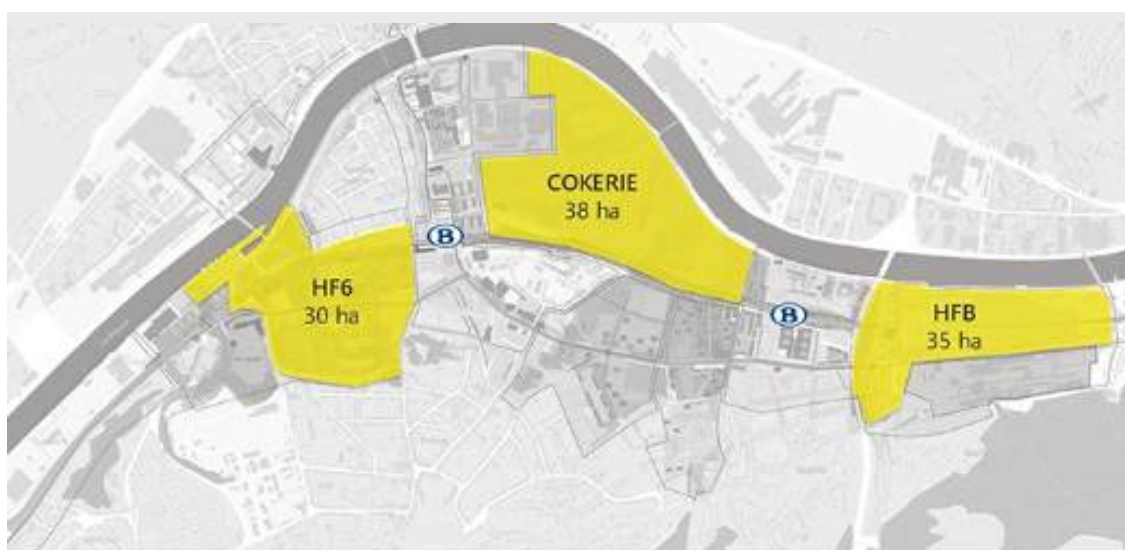
En 2024, trois friches sidérurgiques majeures, situées dans des quartiers de gare, ont fait l'objet d'un rachat par des acteurs publics ou privés. Le Haut-Fourneau 6 (HF6) appartient désormais à un opérateur 100 % privé, tandis que la Cokerie et le Haut-Fourneau B (HFB) sont détenus par des partenariats public-privé.

Ces sites emblématiques du passé industriel sérésien entrent aujourd'hui en phase d'assainissement et de préparation à l'urbanisation et à l'équipement. Leur redéploiement s'inscrit dans une logique mixte :

- Urbaine pour le site du HF6 ;
- Économique et productive pour les trois friches.

ERIGES, dans son rôle de coordinateur territorial, pilote ces projets en assurant une concertation étroite entre les parties prenantes (acteurs publics, privés, locaux et supralocaux). Cette gouvernance vise à faire émerger des projets co-construits, compatibles avec les attentes du territoire, des habitants, des usagers — humains et non humains — et des objectifs de durabilité.

Compte tenu de leur ampleur, de leur localisation stratégique et de leur potentiel structurant, ces sites justifient pleinement leur intégration dans les quartiers prioritaires de la PDU, au même titre que les zones d'habitat dense ou les centralités urbaines. Ils représentent des leviers majeurs de transformation urbaine, porteurs d'un impact direct sur la qualité de vie, l'image de la ville et le redéploiement économique local.



3.2.3.4 Ougrée Meuse

Situé au cœur de la vallée industrielle, Ougrée Meuse est un quartier en pleine mutation, au croisement d'enjeux sociaux, économiques, environnementaux et culturels. Autrefois structuré autour des ateliers centraux d'ArcelorMittal, le site a fait l'objet d'une reconversion stratégique, comprenant notamment la création d'un parking de délestage et d'une passerelle cyclo-piétonne reliant les quartiers.

Aujourd'hui, Ougrée Meuse se positionne comme un territoire-clé du redéploiement urbain sé-

résien, inscrit dans la Perspective de Développement Urbain et porté par les grandes orientations du Master Plan. Ce quartier concentre de fortes ambitions de revitalisation, alliant qualité de vie, mixité des fonctions, développement durable et nouvelles centralités urbaines.

Quartier jeune et culturel, Ougrée Meuse bénéficiera d'un tissu social dynamique, propice à l'émergence d'activités économiques, touristiques, culturelles et événementielles. De nombreux projets y sont programmés ou en cours, tels que la rénovation du patrimoine, la création d'espaces verts, la requalification de voiries ou encore la construction de nouveaux logements.

Des sites clés sont identifiés comme vecteurs de redéploiement :

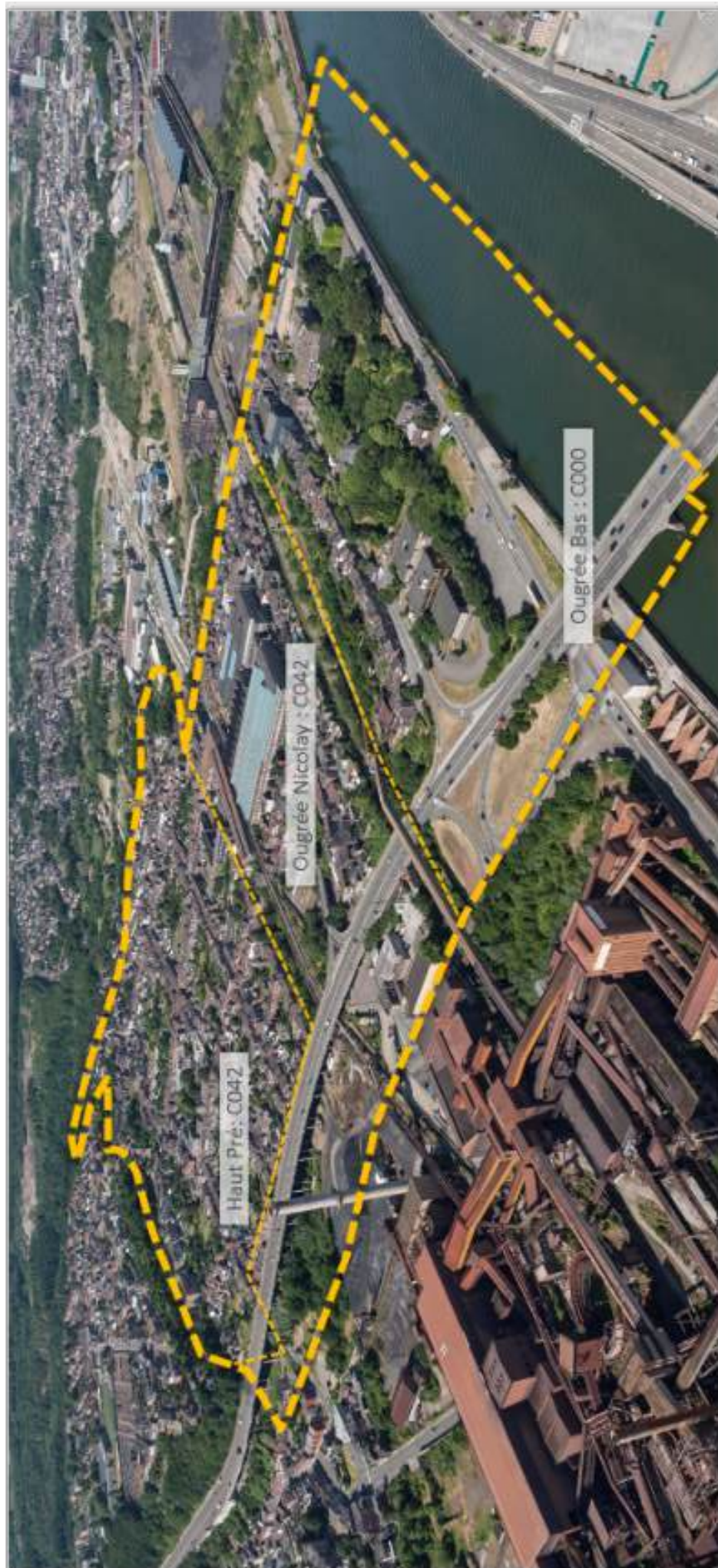
- La Maison des Ingénieurs ;
- L'ancien hôpital d'Ougrée ;
- La rue Ferdinand Nicolay ;
- Les Ateliers centraux ;
- Les terrains SNCB.



À travers ces opérations, le quartier se redessine pour devenir un pôle de vie, de travail et de rencontre, ouvert sur la ville et attractif à l'échelle supra-locale.

Un calcul prévisionnel démographique confirme cette dynamique : la population actuelle du quartier, estimée à plus de 900 habitants, pourrait plus que doubler à l'horizon 2040-2045, en lien avec les projets structurants portés par la Ville et ses partenaires.

Ces éléments justifient pleinement l'inscription d'Ougrée Meuse comme quartier prioritaire dans la PDU 2025-2030 : il s'agit d'un territoire stratégique en phase de reconversion, qui incarne les ambitions du redéploiement urbain à Seraing.



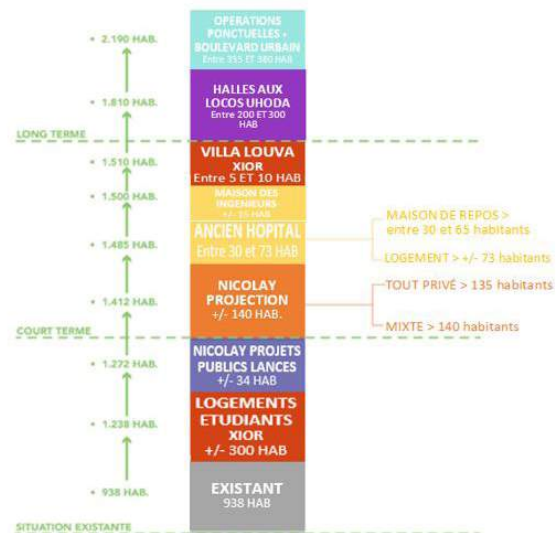
QUEL POSITIONNEMENT POUR LE QUARTIER ?



SERAING
UN QUARTIER JEUNE ET CULTUREL

REDYNAMISATION DU QUARTIER D'OUGRÉE-MEUSE

- Autrefois marqué par la présence d'un vaste complexe industriel (le Ateliers Centraux), le quartier s'ouvre à de nouvelles perspectives pour retrouver son attractivité et redevenir un pôle dynamique propice à la vie, au travail et à la rencontre
- Rénovation du patrimoine, nouvelles constructions, aménagements de voiries et d'espaces verts redessinent le quartier
- Implantations de nouvelles activités économiques, touristiques, culturelles et événementielles réinventent son avenir

DOSSIER ERIGES (2024) SUR LA NOUVELLE ORIENTATION DU QUARTIER D'OUGRÉE-MEUSE

Source : ERIGES

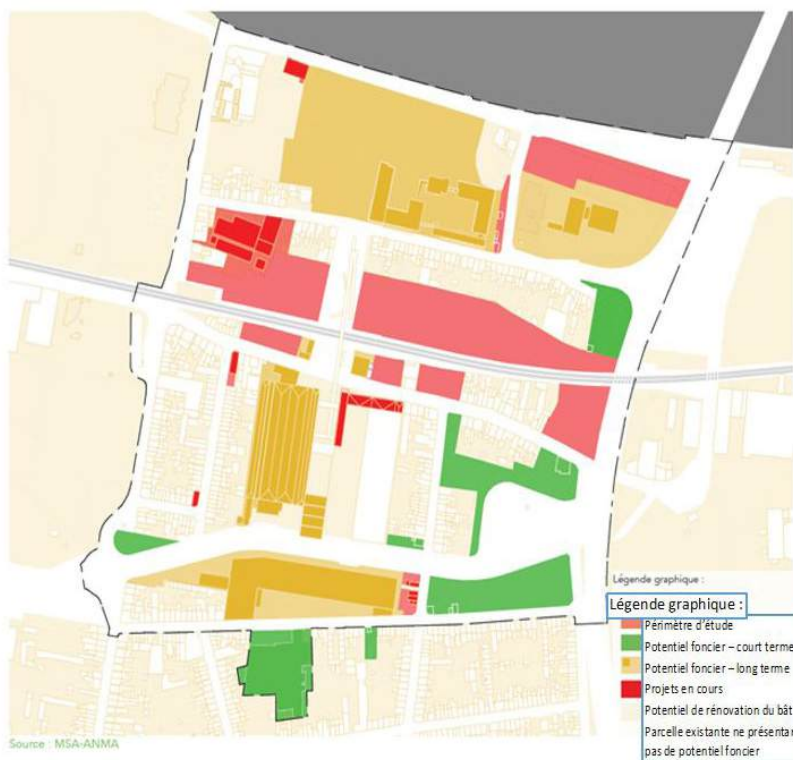
CALCUL PRÉVISIONNEL DU NOMBRE D'HABITANTS DANS LE QUARTIER D'OUGRÉE-MEUSE HORIZON 2040-2045

Source : MSA-ANMA

Étude urbanistique, programmatique et stratégique pour le quartier Ougrée-Meuse, Seraing / Présentation Collège - 03/07/2025

18

... ET DES ESPACES ENCORE À PROGRAMMER ET À RÉINVESTIR



Étude urbanistique, programmatique et stratégique pour le quartier Ougrée-Meuse, Seraing / Présentation Collège - 03/07/2025

11

3.2.4 Actions, priorités et indicateurs (Article 1er, 4° à 6°)

La présente section reprend, sous forme de tableau récapitulatif, les actions de développement urbain que la Ville de Seraing prévoit de mettre en œuvre dans le cadre de la Perspective de Développement Urbain. Ces actions sont classées par ordre de priorité, en fonction de leur degré de maturité.

Dans un souci de clarté et afin d'éviter toute redondance, le choix est posé de ne reprendre ici que les intitulés et numéros des projets identifiés comme PDU, en renvoyant aux fiches projets détaillées dans le programme stratégique transversal. Ces projets sont identifiés par une mention spécifique, mais ne constituent pas un bloc distinct : ils s'inscrivent pleinement dans la logique stratégique, méthodologique et opérationnelle de l'ensemble du programme stratégique transversal.

Cette intégration de la PDU au sein du programme stratégique transversal témoigne de la cohérence de l'action communale et de la volonté de la Ville d'articuler l'ensemble de ses outils stratégiques pour un pilotage efficace, rigoureux et lisible.

Conformément aux prescriptions de l'Arrêté du Gouvernement wallon, les fiches projets contiennent l'ensemble des éléments attendus, à savoir :

- Une description de l'action à mettre en œuvre ;
- Les objectifs poursuivis ;
- Les indicateurs de résultat permettant d'en mesurer l'impact ;
- Une estimation des coûts et des sources de financement possibles ;
- Les moyens humains requis pour sa mise en œuvre.

Concernant plus spécifiquement le financement d'ERIGES, la Régie Communale Autonome de Seraing, il convient de rappeler que celle-ci a pour mission la mise en œuvre du Master Plan et le redéploiement territorial de la vallée sérésienne afin que cette dernière, en pleine mutation économique, présente qualité de vie et attractivité pour ses habitants et ses entreprises, présents et à venir.

Ce méta-objectif se traduit par des interventions sur l'espace public, sur le bâti, sur le logement mais aussi par l'encouragement (communication et promotion) et l'accompagnement au développement de projets parapublics ou privés porteurs pour la Ville.

En charge de la concrétisation des éléments constitutifs du Master Plan, ERIGES agit en phase de pré-développement et de développement de projets.

Les compétences de son équipe pluridisciplinaire - composée de 10 personnes - sont mises en œuvre à la première analyse de faisabilité (validation juridique de base, estimations des coûts et des subsides possibles, ciblage de parties prenantes, de partenaires potentiels, publics ou privés, enjeux et freins). ERIGES s'occupe notamment du pré-développement des projets de la programmation PDU 2025-2030.

Au stade du développement du projet, ERIGES travaille à tous les aspects conduisant à la construction matérielle du projet : obtention du financement ou de l'accord privé d'investissement, obtention des autorisations nécessaires, procédures de marchés publics ad hoc, concertation des habitants et usagers concernés, coordination des parties prenantes, identification du partenaire relais à la construction, cohérence urbanistique et territoriale au regard du Master

Plan, coordination des auteurs de projet pour une ambition architecturale et urbaine maintenue.

Le stade du développement de projet inclut également la bonne transition à préparer vers le partenaire constructeur/développeur. Dans cette catégorie de mise en œuvre, on relèvera désormais également une action d'accompagnement des citoyens à la rénovation énergétique de leur bien. ERIGES contribue donc à la performance énergétique du territoire et aux économies d'énergie pour ses habitants. ERIGES s'occupe du développement des projets de la programmation PDU 2025-2030, en partenariat avec la Ville de Seraing.

		Investissements				
		N° Projet	Libellé	Subside PDU	Début	Fin
Projets prioritaires	1	38	Requalification de la rue Ferdinand Nicolay	1.151.000 €	2024	2030
	2	77	Reconvertir l'ancien hôpital d'Ougrée	200.000 €	2025	2027
	3	58	Aménager l'entrée de Ville à Jemeppe	2.340.000 €	2024	2030
	4	213	Assurer la rénovation énergétique de la Mairie d'Ougrée et l'aménagement de ses abords	1.100.000 €	2024	2027
Projets en réserve	5	28	Accompagner la création d'une passerelle cyclo-piétonne reliant le centre de Seraing au pôle multimodal de Jemeppe	1.400.000 €	2024	2030
	6	54	Encourager la requalification de l'ancien port de Jemeppe pour un projet urbain structurant	1.330.000 €	2026	2029
	7	24	Construire un hôtel de police moderne,	3.000.000 €	2024	2030

Frais de personnel et de fonctionnement			
Financement de la régie communale autonome ERIGES	3.690.831 €	2025	2030

PROGRAMME D'ACTIONS

4.1 Note méthodologique

Le programme stratégique transversal entre ici dans sa phase la plus concrète : celle de la déclinaison des objectifs et des projets qui donnent corps à l'ambition politique portée pour la législature.

Chaque projet s'inscrit dans une logique hiérarchique claire. Des objectifs stratégiques sont fixés : ils définissent les grandes priorités politiques du mandat. Ces objectifs stratégiques sont déclinés en objectifs opérationnels, plus concrets, qui structurent les axes de travail des services. Les projets constituent quant à eux les leviers d'action de ces objectifs : ils traduisent sur le terrain les ambitions collectives. Cette articulation garantit la cohérence de l'ensemble. Il ne s'agit donc pas d'une juxtaposition d'initiatives isolées, mais bien d'un programme structuré dans lequel chaque action contribue à une finalité partagée.

Ce travail s'inscrit dans une logique de planification structurée et agile, pensée pour durer dans le temps. Tous ces projets sont pertinents, et la grande majorité d'entre eux sont finançables à l'échelle de la législature. Certains, en raison de leur ampleur ou de leur nature, nécessiteront des financements externes. Ils ont néanmoins été maintenus dans le programme pour une raison simple : ils doivent être prêts à être activés dès qu'une opportunité se présentera, qu'il s'agisse d'un subside, d'un appel à projets ou d'un partenariat. Cette capacité d'anticipation, cette réserve de projets « mobilisables », est l'un des atouts essentiels du programme stratégique transversal.

L'estimation budgétaire de chaque projet a été renseignée chaque fois que cela était possible. Ce travail repose sur une hypothèse réaliste : celle des capacités financières actuelles de la Ville. Il ne s'agit pas d'une projection théorique, mais bien d'un cadrage opérationnel qui permet de planifier, prioriser, et surtout d'agir. À l'exception de quelques dossiers spécifiques, les montants ont été définis pour permettre une mise en œuvre progressive, cohérente avec le rythme budgétaire communal. Les projets trop incertains, inaboutis ou irréalistes ont été exclus en amont.

Les montants renseignés concernent exclusivement les investissements, c'est-à-dire les dépenses dites « extraordinaires » (dépenses non récurrentes hors subside). Ce choix est assumé : ce sont ces dépenses qui structurent les actions concrètes à moyen terme. Quant aux dépenses dites « ordinaires » (dépenses récurrentes de personnel et de fonctionnement, comme les salaires ou l'entretien courant), une règle stricte s'impose dans le cadre du plan Oxygène de la Région wallonne : la Ville doit mener tous ses projets à effectif constant, voire réduit. Cela ne signifie pas pour autant l'impossibilité d'agir : si un projet nécessite un renforcement ponctuel, il pourra être envisagé à condition qu'une réallocation soit opérée à l'intérieur du service concerné, en équilibre avec les autres missions. Estimer le coût de chaque projet en équivalents temps plein n'aurait dès lors ni pertinence technique ni valeur politique : la clé réside dans la capacité de chaque direction à organiser ses ressources dans un cadre budgétaire maîtrisé.

Enfin, le choix a été fait de ne pas indiquer de calendrier précis pour les projets. Cette décision est volontaire. Certains projets restent conditionnés à l'obtention de subsides, d'autres nécessitent une phase de structuration préalable — diagnostic, mobilisation des équipes, définition d'une stratégie — avant de déboucher sur des actions concrètes. Ces projets apparaissent dès lors comme des programmes de travail à part entière, dont les sous-projets se déploieront progressivement tout au long de la législature. Inscrire des dates artificielles aurait conduit à des incompréhensions, voire à des remises en cause injustifiées du rythme de mise en œuvre. Le choix de ne pas figer de calendrier protège la cohérence de l'ensemble, tout en garantissant la capacité à agir lorsque les conditions sont réunies.

C'est là toute la force du programme stratégique transversal : il donne un cap sans enfermer, fixe des priorités sans rigidité et permet aux services comme aux responsables politiques d'avancer ensemble, de manière structurée, responsable et agile. Loin d'être un document figé ou un exercice de communication, il est un véritable levier de transformation, un outil de gouvernance et une boussole partagée pour accompagner la métamorphose de Seraing.

4.2 Fiches projet

La présente section décline les objectifs stratégiques, opérationnels et fiches projet du programme stratégique transversal.

OBJECTIF STRATÉGIQUE

01

Une Ville propre, sûre et engagée contre la fraude

Objectifs opérationnels

- Améliorer la propreté des espaces publics
- Lutter contre la criminalité, les incivilités et la fraude
- Améliorer le sentiment de sécurité de la population
- Moderniser la police locale



OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°1

Améliorer la propreté
des espaces publics

PROJET 1 Renforcer l'initiative « Quartiers nets »

Description

L'opération « Quartiers Nets » vise à améliorer significativement la propreté publique sur l'ensemble du territoire communal, en organisant des interventions ciblées, quartier par quartier, à intervalles réguliers. Chaque passage mobilise les services communaux pour un nettoyage approfondi des voiries, filets d'eau, trottoirs, abords d'immeubles, espaces verts et autres zones sensibles. Le projet inclut également la mobilisation de travailleurs sous contrat Article 60, renforçant la dimension sociale du dispositif. En leur confiant des tâches utiles, « Quartiers Nets » soutient leur réinsertion tout en répondant à des besoins concrets du territoire. L'objectif de ce projet est de renforcer l'initiative en proposant une planification pluriannuelle structurée sur la législature, validée par le Collège Communal. Cette programmation permettra de garantir la régularité des interventions, d'optimiser les moyens humains et logistiques mobilisés, et d'assurer un meilleur suivi dans le temps.

Objectifs poursuivis

- Mettre en place une planification pluriannuelle structurée de l'opération « Quartiers Nets » sur la législature ;
- Assurer un nettoyage régulier et systématique des voiries, filets d'eau, abords et espaces verts dans tous les quartiers ;
- Réaliser progressivement un inventaire complet des avaloirs afin de programmer leur entretien sur le long terme ;
- Encadrer le ramassage des dépôts clandestins dans les zones concernées, de manière coordonnée ;
- Impliquer les bénéficiaires de l'article 60 pour renforcer la dimension sociale du projet et favoriser leur réinsertion ;
- Informer les citoyens en amont des opérations via une communication locale claire et visible (toutes-boîtes, relais numériques, etc.).

VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Service travaux	 Référent Politique Déborah GÉRADON
 Partenaires • Service de la communication • Service de la prévention • Zone de Police Seraing-Neupré	 Investissement (oui) - non
	Estimation 89.000 €

PROJET 2

Description

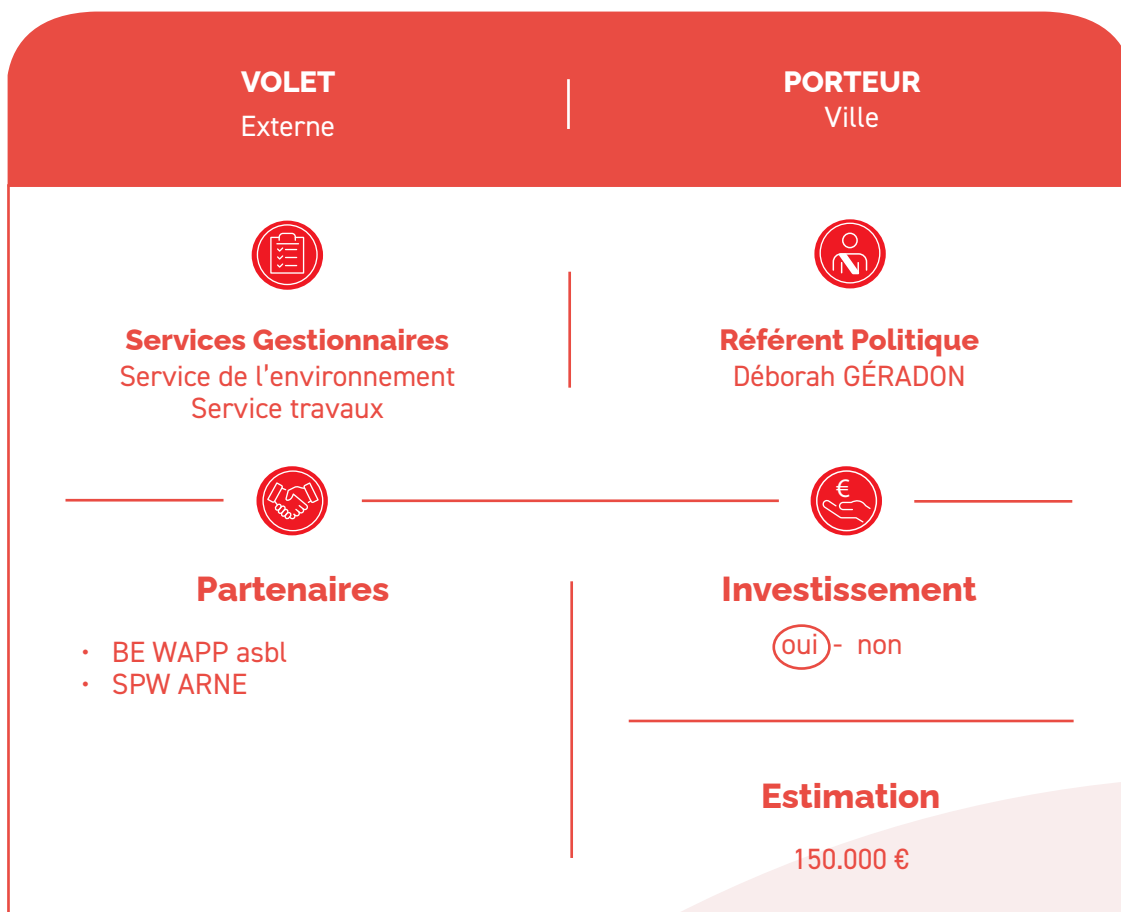
Le territoire communal est doté de plusieurs centaines de poubelles publiques, implantées dans l'espace urbain afin de renforcer la propreté et le respect du domaine public. Toutefois, ces équipements nécessitent une gestion continue : chaque année, certaines poubelles doivent être remplacées, déplacées, supprimées ou complétées en fonction des réalités de terrain et des évolutions d'usage. L'objectif est d'adapter l'offre en permanence aux besoins des citoyens, en facilitant le dépôt des petits déchets.

Par ailleurs, la Ville souhaite aller plus loin en installant progressivement des poubelles de tri sélectif dans des endroits spécifiques dans l'espace public, afin de sensibiliser la population à une gestion plus durable des déchets et de favoriser le recyclage, même en dehors du cadre domestique.

Ce projet évolutif s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue de la propreté urbaine et de promotion des bons gestes environnementaux.

Objectifs poursuivis

- Augmenter la propreté sur l'espace public ;
- Diminuer la quantité de déchets sauvages ;
- Inciter les citoyens à respecter l'espace public.



PROJET 3**Développer et rénover l'équipement urbain dédié à la propreté****Description**

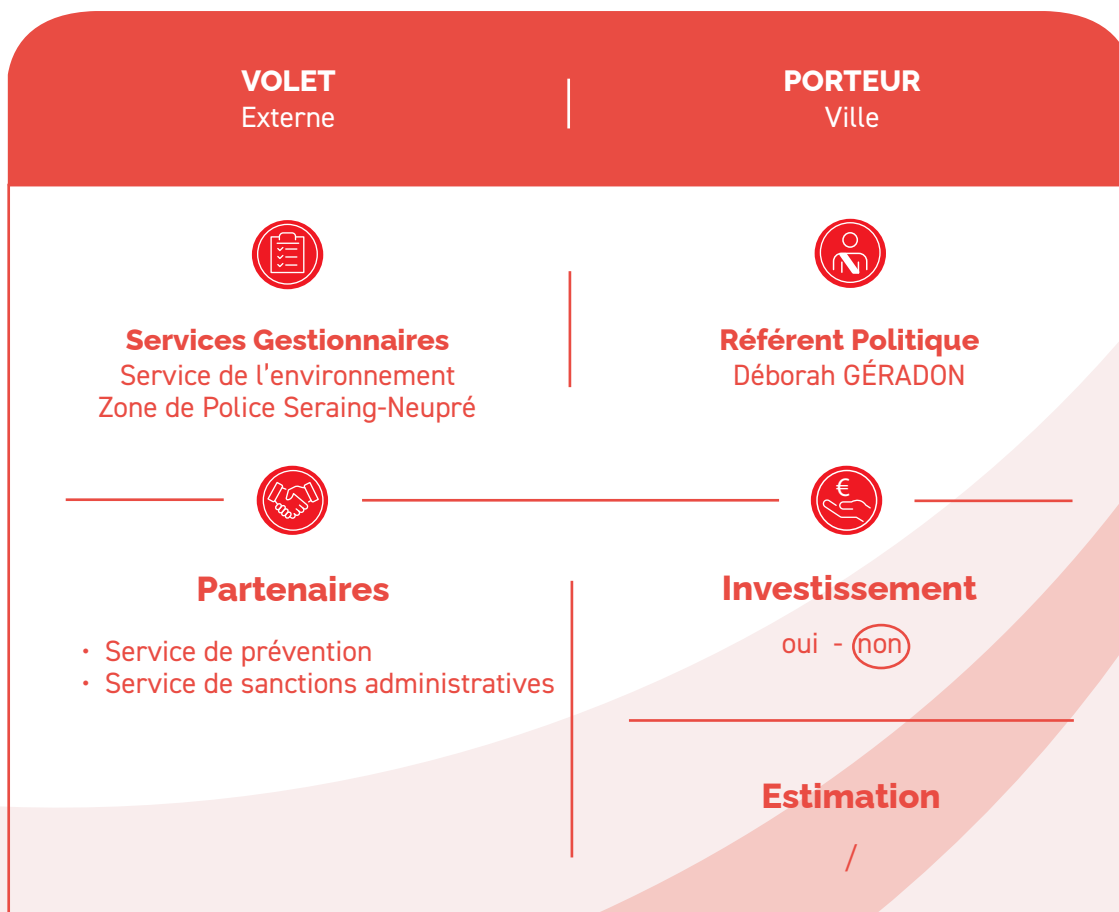
Les dépôts clandestins constituent une problématique environnementale majeure sur le territoire de la Ville. La propreté publique étant une priorité politique forte, la lutte contre ces incivilités nécessite des outils de dissuasion et d'identification efficaces.

Dans cette optique, la Ville entend renforcer son action en assurant un marché public pour la location d'un minimum de 7 caméras mobiles exclusivement dédiées à la lutte contre les dépôts clandestins. Ces caméras de surveillance fixes temporaires seront régulièrement déplacées sur les sites sensibles identifiés par les services communaux, en concertation avec le service de police (GreenTeam) et les agents constatateurs en environnement.

Contrairement aux caméras de police destinées à la sécurité publique générale, ces dispositifs ont une finalité spécifique : documenter les actes d'incivilité environnementale, identifier les auteurs, et permettre les suites administratives ou pénales adéquates. La mise à jour régulière de la cartographie des zones sensibles et la coordination interservices garantiront une action ciblée, évolutive et réactive sur l'ensemble du territoire.

Objectifs poursuivis

- Réduire les dépôts clandestins ;
- Identifier et verbaliser les auteurs de dépôts clandestins et autres incivilités environnementales.



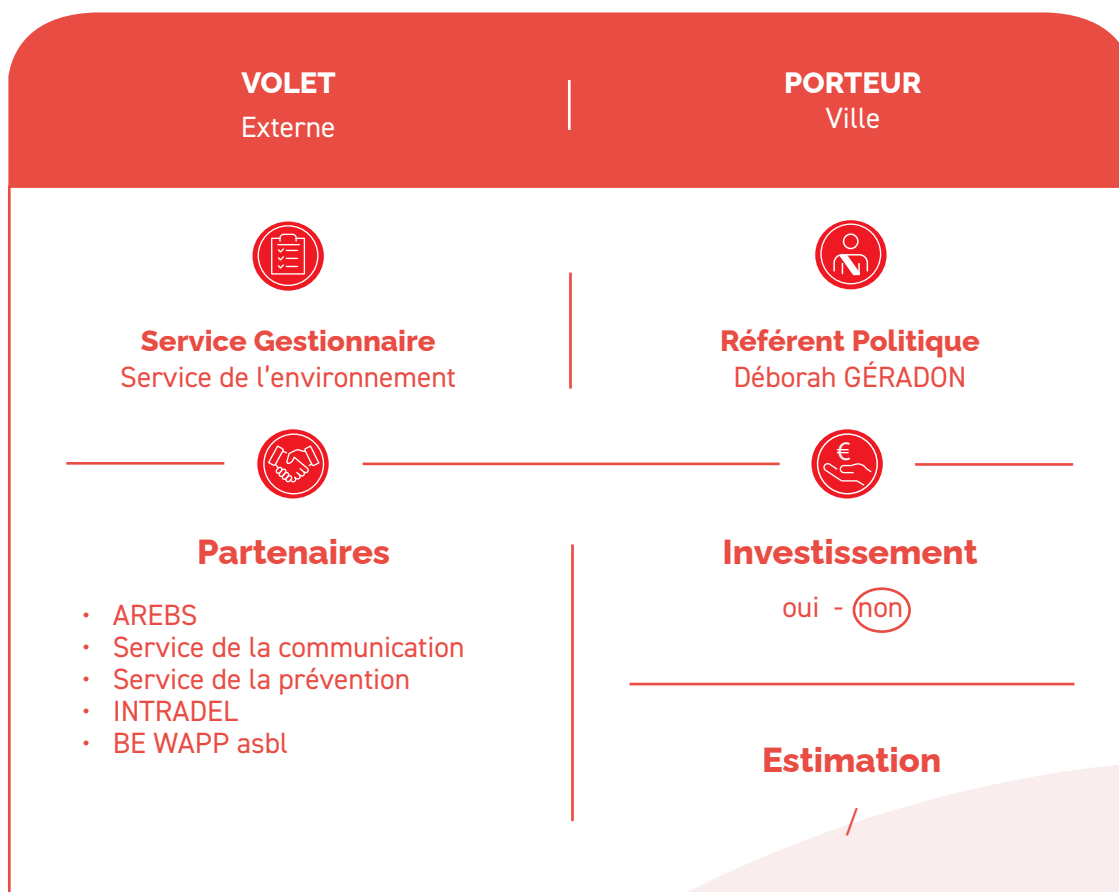
PROJET 4**Organiser des opérations de nettoyage participatives****Description**

Les déchets sauvages restent une problématique persistante sur le territoire communal, notamment en bordure de voirie et dans les espaces publics. Au-delà des actions techniques menées par les services, la mobilisation citoyenne constitue un levier essentiel pour renforcer la propreté urbaine et sensibiliser durablement les habitants aux enjeux environnementaux. Chaque année, plusieurs opérations de nettoyage participatives sont déjà organisées, comme le Grand Nettoyage de Printemps coordonné avec BeWapp, ou des initiatives ponctuelles portées par les Ambassadeurs de la Propreté (écoles, associations, familles, mouvements de jeunesse, etc.).

L'objectif de ce projet est de formaliser une stratégie afin de structurer les actions à mener sur la durée de la législature. Cette stratégie proposera un cadre clair d'organisation, de soutien et de valorisation des opérations participatives, en précisant les rôles de la Ville, les moyens mobilisés, les publics ciblés et les outils de communication à activer. Elle permettra ainsi d'assurer la continuité, la visibilité et l'impact des démarches de nettoyage citoyen dans une perspective cohérente à l'échelle communale.

Objectifs poursuivis

- Renforcer l'implication citoyenne dans la lutte contre les déchets sauvages ;
- Structurer les actions participatives existantes dans un cadre stratégique pluriannuel ;
- Définir les rôles de la Ville et des partenaires dans l'organisation des opérations ;
- Valoriser les initiatives citoyennes et en accroître la visibilité.



PROJET 5 Mener des campagnes de sensibilisation à la propreté

Description

La propreté publique constitue une priorité majeure pour la Ville, face à la recrudescence des dépôts clandestins et sauvages sur le territoire. Pour répondre efficacement à ce défi, plusieurs campagnes de sensibilisation seront menées de manière coordonnée et transversale, en collaboration avec différents services communaux (Prévention, Communication, Environnement, Travaux) ainsi que des partenaires para-communaux (Intradel, Be Wapp, police, etc.).

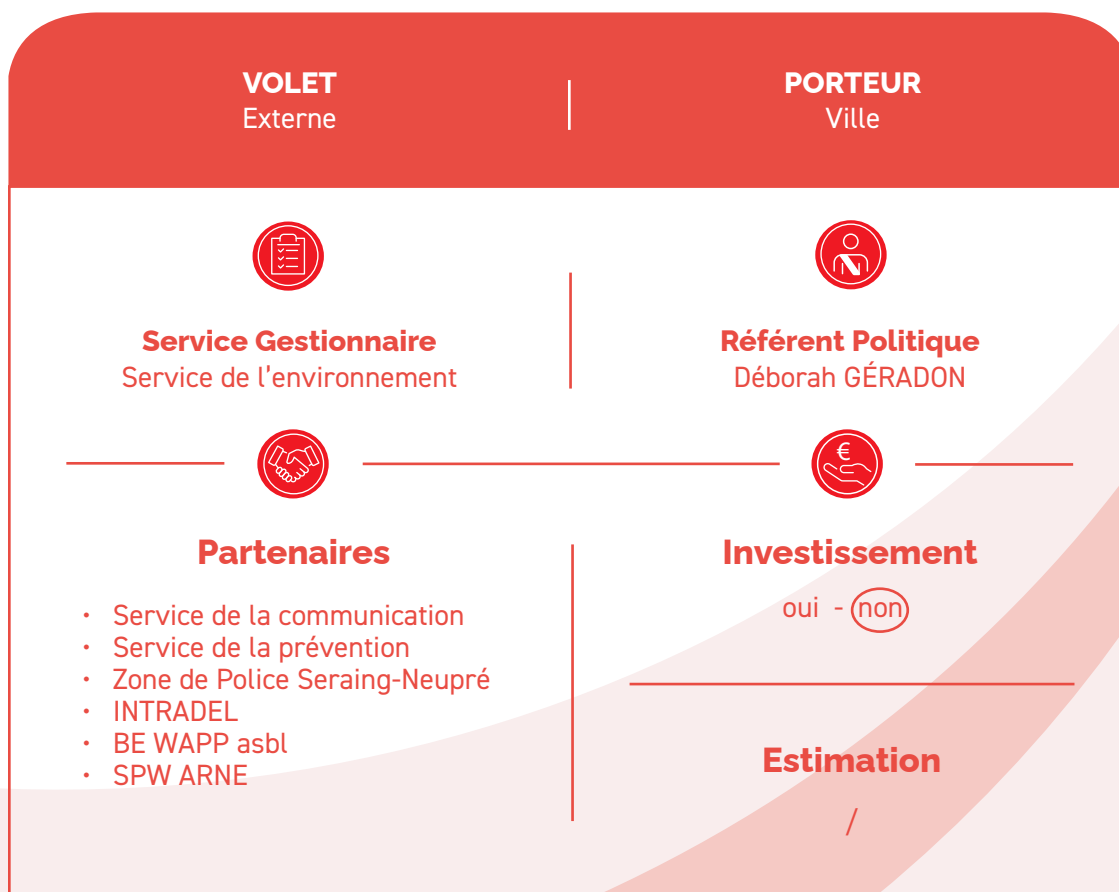
Ces actions viseront à sensibiliser la population sur plusieurs volets complémentaires :

- Le tri sélectif des déchets ;
- Le respect des dispositifs de collecte mis à disposition ;
- La réduction globale de la production de déchets, notamment à travers la promotion des principes du « Zéro Déchet ».

Cette approche holistique permettra de renforcer l'engagement citoyen pour une ville plus propre et un cadre de vie plus sain.

Objectifs poursuivis

- Sensibiliser les citoyens aux enjeux et pratiques de la propreté publique ;
- Favoriser l'adoption de comportements responsables vis-à-vis des déchets et des systèmes de collecte ;
- Réduire significativement les dépôts clandestins et sauvages sur le territoire ;
- Améliorer la qualité de vie et l'image de la Ville par une propreté accrue.

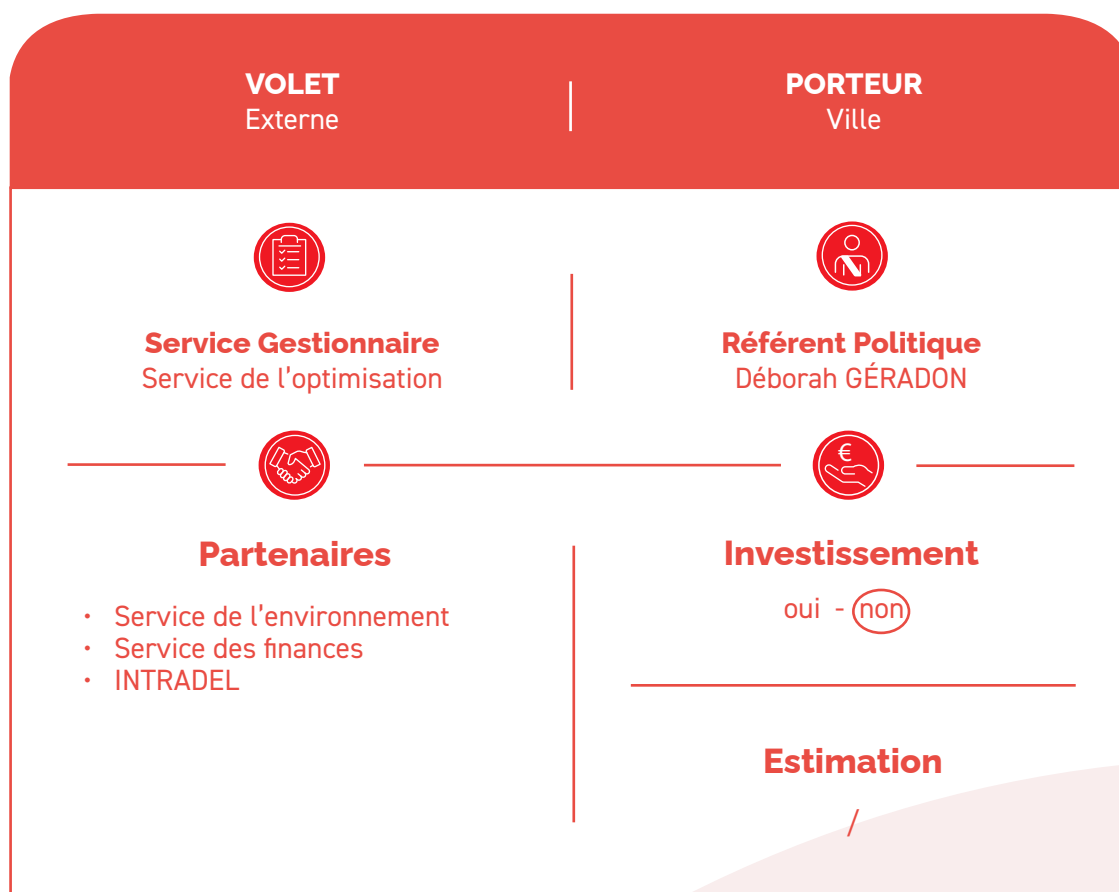


PROJET 6**Revoir le système de collecte des déchets ménagers****Description**

Face au rejet, par certaines catégories de la population, du système de conteneurs individuels et, en conséquence, à l'importance des dépôts clandestins, le projet vise à élargir, sous conditions strictes, l'accès aux sacs-poubelles pour certains ménages, en partenariat avec Intradel. L'objectif est de réduire les dépôts clandestins en adaptant la collecte aux réalités socio-économiques locales.

Objectifs poursuivis

- Diminuer la quantité de dépôts clandestins ;
- Augmenter la propreté sur l'espace public ;
- Proposer un système de collecte des déchets adapté à la réalité socioéconomique et au bâti sérésien.





OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°2

Lutter contre la criminalité,
les incivilités et la fraude

PROJET 7**Développer le réseau de caméras de surveillance urbaine dédiées à l'activité policière****Description**

Depuis plusieurs années, la Ville déploie un projet de modernisation et d'extension du réseau de caméras de surveillance sur son territoire. Ce programme vise à connecter les principaux quartiers au centre de supervision de la police via un réseau de fibre optique propriétaire, en remplaçant les équipements vétustes et en réduisant la dépendance aux prestataires externes.

Dans le cadre de sa stratégie de sécurité urbaine, et en collaboration avec la Zone de Police, la Ville entend renforcer significativement la couverture de l'espace public au cours de la présente législature. Le projet prévoit l'acquisition de nouvelles caméras et le déploiement de ramifications vers des quartiers supplémentaires, afin d'étendre progressivement la surveillance du territoire.

L'objectif est triple : prévenir les actes de délinquance, soutenir les enquêtes judiciaires et renforcer le sentiment de sécurité des citoyens.

Objectifs poursuivis

- Renforcer la capacité de surveillance de l'espace public sur le territoire communal ;
- Prévenir les actes de délinquance grâce à une présence technologique dissuasive ;
- Soutenir les enquêtes judiciaires par une exploitation efficace des images ;
- Étendre progressivement la couverture du réseau vers les quartiers non encore équipés.

VOLET Externe		PORTEUR Ville	
			
Service Gestionnaire Zone de Police Seraing-Neupré		Référent Politique Déborah GÉRADON	
			
Partenaires • Equans holding belux sa • Newin sa		Investissement ☒ oui - ☐ non	
		Estimation 750.000 €	

PROJET 8**Renforcer l'équipe d'agents constatateurs en environnement****Description**

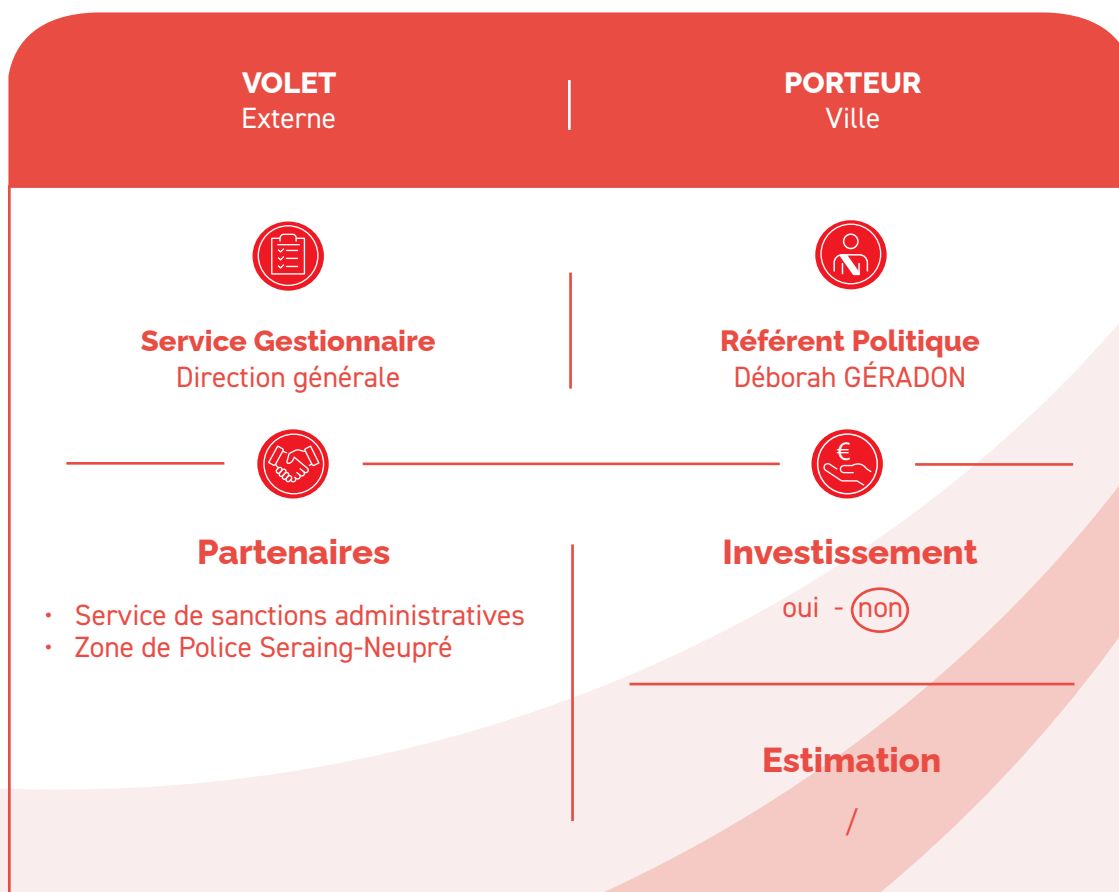
Dans le cadre de la lutte contre la délinquance environnementale, le Code de l'environnement permet au Conseil communal de désigner des agents constatateurs habilités à constater les infractions environnementales.

La Ville de Seraing s'est déjà dotée de deux agents constatateurs chargés de dresser procès-verbaux et constats dans le respect de ce Code ainsi que du règlement communal relatif aux infractions environnementales, adopté en séance du Conseil communal du 10 novembre 2014. Afin de renforcer l'efficacité de cette politique, le projet vise à étoffer l'équipe actuelle par la désignation d'un agent supplémentaire, déjà en fonction au sein du service des travaux, et répondant aux conditions d'accès à la fonction.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'intensifier la surveillance du territoire et d'améliorer la réponse aux incivilités environnementales.

Objectifs poursuivis

- Renforcer la capacité opérationnelle de la Ville en matière de constatation des infractions environnementales ;
- Intensifier la présence des agents constatateurs derrière les caméras et sur le terrain ;
- Augmenter le nombre de constats et le traitement des infractions environnementales ;
- Améliorer la réactivité et la couverture territoriale de l'équipe en place.



PROJET 9**Lutter contre la délinquance environnementale et les incivilités****Description**

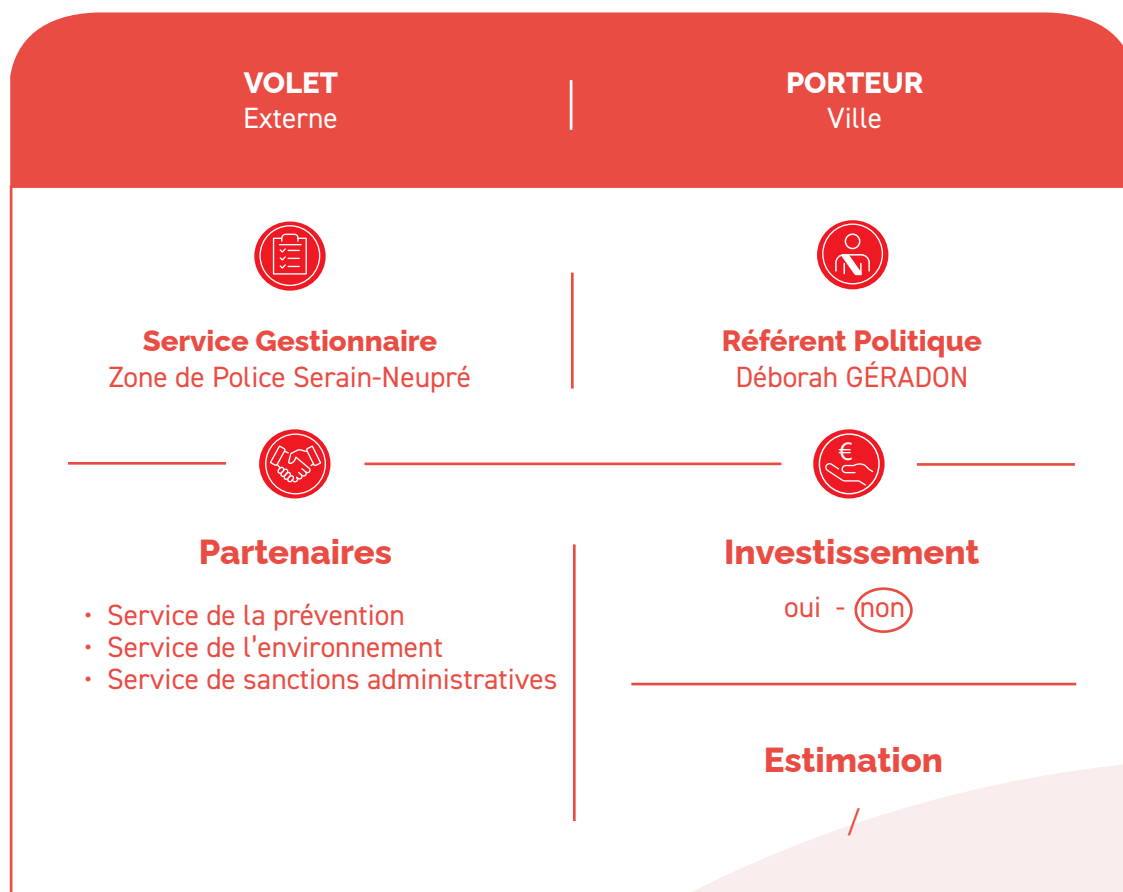
La lutte contre la délinquance environnementale et les incivilités liées à la propreté publique constitue une priorité pour la Ville, tant en matière de cadre de vie que de sécurité.

Le projet vise à renforcer la répression des comportements inciviques (dépôts sauvages, malpropreté, négligences diverses) tout en assurant une meilleure coordination entre les services compétents. Il prévoit la mise en place d'un état des lieux, l'utilisation systématique et cohérente des sanctions administratives communales, le déploiement d'outils et des actions ciblées, visibles et dissuasives. L'approche repose sur une stratégie claire et progressive, intégrant la formation, le partage d'informations et le suivi par indicateurs.

L'objectif est de consolider la norme sociale du respect de l'environnement urbain et de restaurer la confiance des habitants dans la capacité des autorités à agir.

Objectifs poursuivis

- Renforcer la répression des comportements inciviques nuisant à la propreté publique ;
- Structurer une stratégie cohérente et progressive de lutte contre la délinquance environnementale ;
- Améliorer la coordination et le partage d'informations entre les services communaux et policiers ;
- Déployer des outils de contrôle et des actions visibles, ciblées et dissuasives ;
- Favoriser l'adhésion citoyenne à la norme sociale du respect de l'espace public.



PROJET 10 Optimiser la gestion des amendes administratives

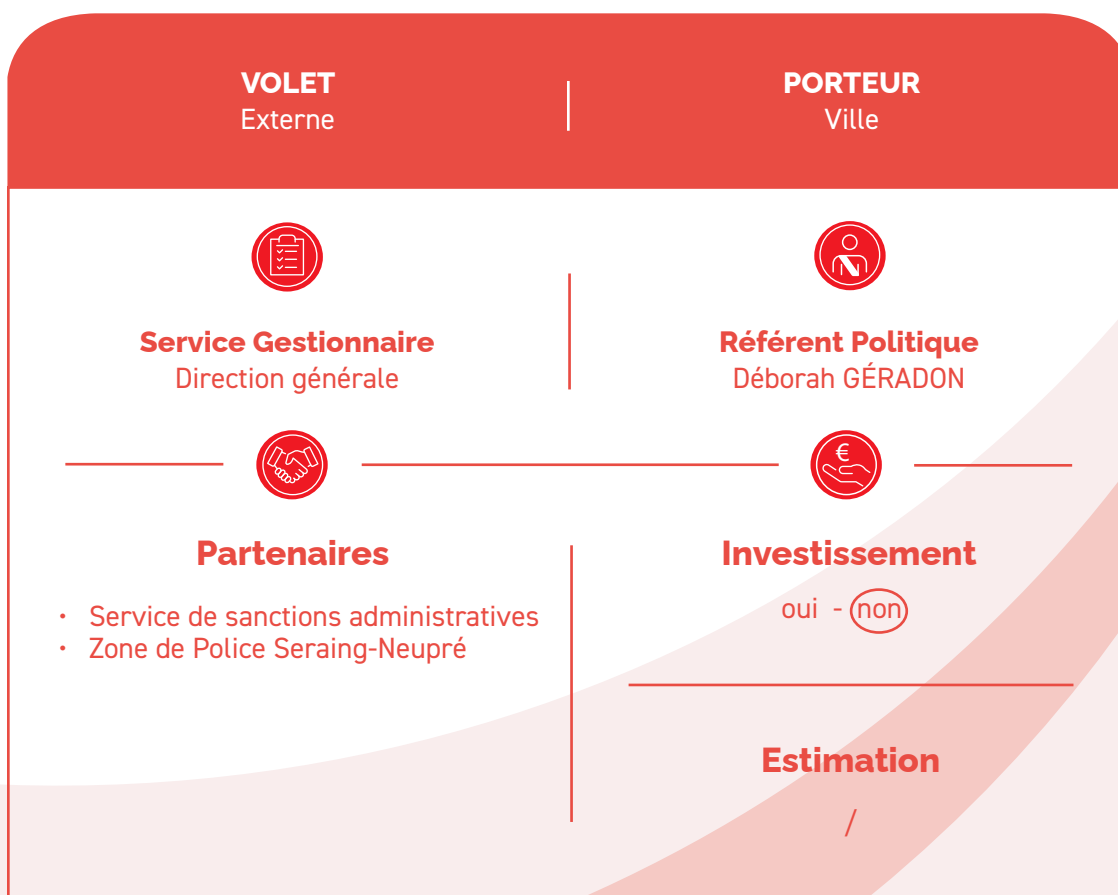
Description

Ce projet vise à améliorer l'efficacité du traitement des amendes administratives communales à Seraing. Il s'articule autour de deux axes : accélérer le traitement des infractions et optimiser le recouvrement des amendes. Dans cette optique, une mise à jour du règlement communal du 10 novembre 2014 (modifié à plusieurs reprises) est prévue. L'objectif est de préciser les fourchettes d'amende par type d'infraction en définissant des critères pondérés, afin d'assurer une gestion plus équitable, transparente et cohérente des dossiers.

Le projet prévoit également la création d'un tableau de bord de suivi intégrant des statistiques clés (délai moyen entre la réception du PV et la décision, taux de contestation, taux de recouvrement, etc.) pour piloter la performance du dispositif et identifier les pistes d'amélioration continue.

Objectifs poursuivis

- Accélérer le traitement des infractions donnant lieu à des sanctions administratives communales ;
- Créer un tableau de bord pour suivre les indicateurs clés (taux de recouvrement, délais, contestations) ;
- Optimiser les procédures de recouvrement pour maximiser le rendement des amendes.



PROJET 11 Accentuer le recours aux prestations citoyennes

Description

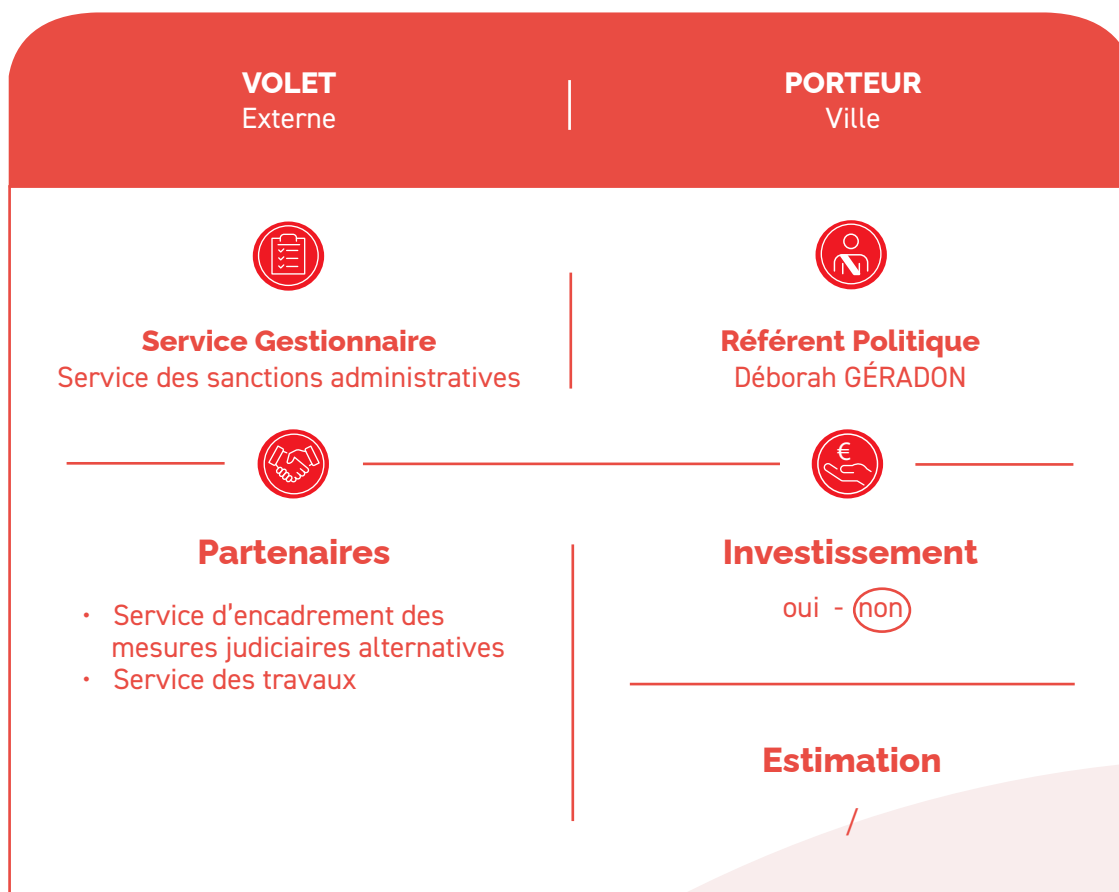
Ce projet vise à renforcer le recours aux prestations citoyennes en tant qu'alternative aux amendes administratives liées aux infractions environnementales, dans la continuité du dispositif déjà mis en place par la Ville de Seraing. Dans ce cadre, et sous certaines conditions, les contrevenants peuvent se voir proposer d'effectuer des heures de travail d'intérêt général au sein des services communaux, en lieu et place du paiement de l'amende. Ces prestations prennent notamment la forme de ramassage de dépôts clandestins aux côtés des ouvriers communaux.

De nature éducative, cette mesure vise à confronter les contrevenants aux conséquences concrètes de leurs actes, tout en leur offrant une opportunité de se responsabiliser. Elle constitue également une solution socialement équitable, adaptée aux personnes disposant de faibles revenus.

Le projet entend donc consolider et structurer cette pratique en élargissant son application, en facilitant sa mise en œuvre opérationnelle et en en assurant un suivi rigoureux.

Objectifs poursuivis

- Renforcer l'efficacité de la réponse administrative aux incivilités environnementales ;
- Offrir une solution équitable aux personnes en difficulté financière, en leur permettant d'assumer leur sanction autrement que par un paiement ;
- Sensibiliser les citoyens aux conséquences de leurs comportements.



PROJET 12 Lutter contre les nuisances liées à la mendicité

Description

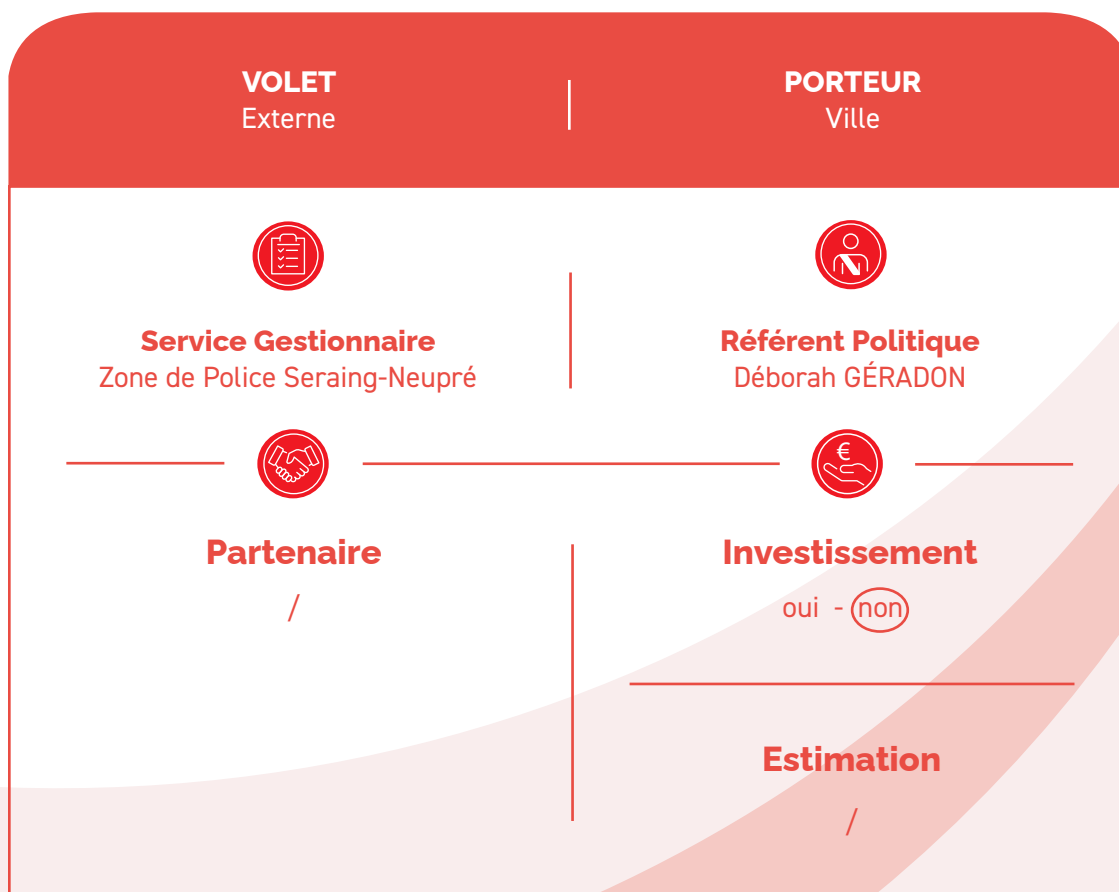
Face aux nuisances générées par certaines formes de mendicité répétée dans l'espace public, la Ville souhaite encadrer l'usage des interdictions temporaires de lieu, dans le respect des droits fondamentaux des personnes concernées. Le dispositif actuel, basé sur l'audition obligatoire des intéressés et la validation systématique par le Collège communal, est juridiquement indispensable mais administrativement lourd.

Le projet vise à optimiser les modalités de traitement en renforçant la collaboration entre la police, les services communaux et les acteurs de l'aide sociale. Il prévoit notamment un suivi individualisé des situations les plus problématiques afin d'apporter une réponse adaptée et humaine.

L'enjeu est double : préserver la tranquillité publique tout en assurant un accompagnement respectueux des personnes concernées

Objectifs poursuivis

- Favoriser l'usage des interdictions temporaires de lieu dans le respect des droits fondamentaux des personnes concernées ;
- Préserver la tranquillité et la sécurité dans les espaces publics fréquentés ;
- Renforcer la coordination entre services communaux et police ;
- Optimiser le traitement administratif sans compromettre la sécurité juridique ;
- Assurer un suivi individualisé des situations les plus problématiques avec les acteurs de l'aide sociale.



PROJET 13 Lutter contre le proxénétisme hôtelier et la prostitution de rue

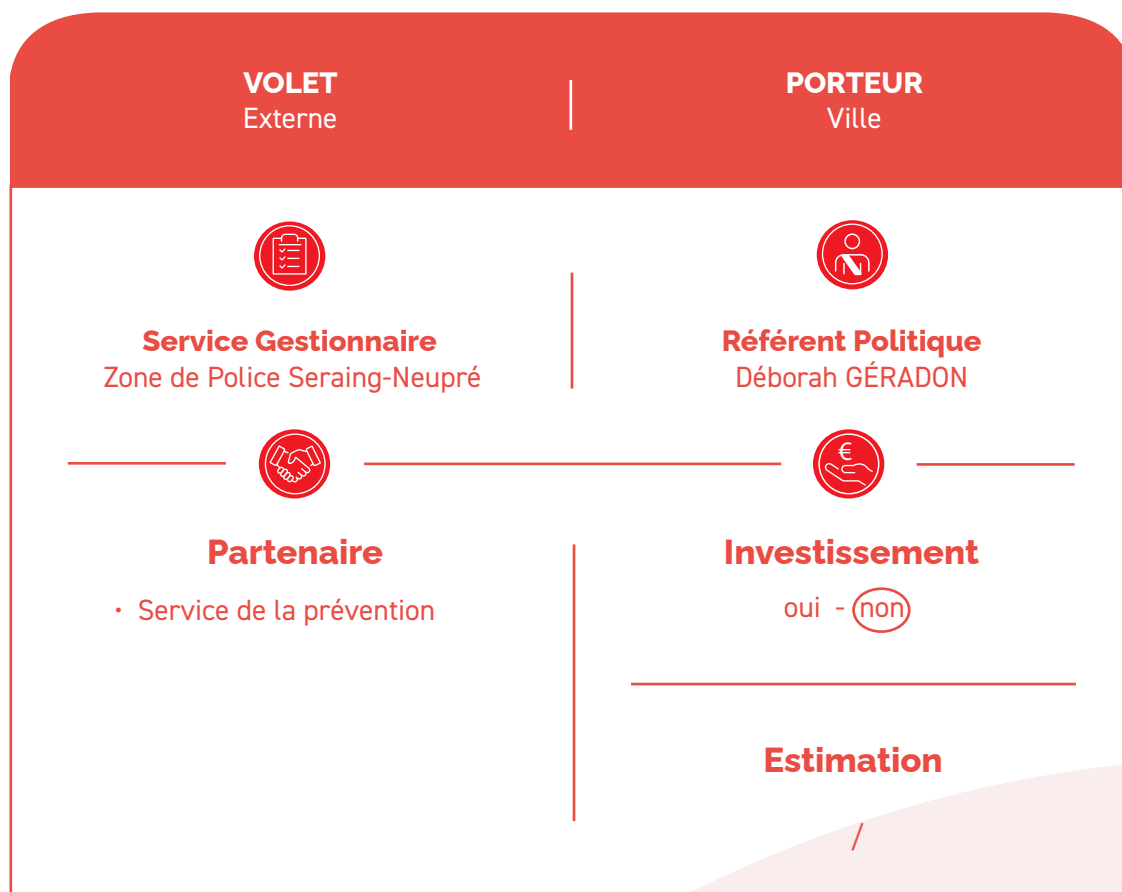
Description

La Ville de Seraing entend renforcer sa lutte contre le proxénétisme hôtelier et la prostitution de rue, deux phénomènes en croissance, souvent liés à la toxicomanie et à l'exploitation humaine. Un cadre réglementaire strict est en vigueur, limitant l'exercice de la prostitution à une zone spécifique (rue Marnix) et soumettant les salons à un permis d'exploitation rigoureux. Le projet vise à consolider les contrôles existants, améliorer la détection des situations de traite des êtres humains et veiller au respect du règlement général de police.

Il s'inscrit dans une logique de sécurité publique, de protection des victimes et de prévention de la criminalité organisée, en collaboration étroite avec la police locale, le parquet et les services sociaux.

Objectifs poursuivis

- Renforcer les contrôles sur les établissements concernés par le proxénétisme ;
- Améliorer la détection des situations de traite des êtres humains sur le territoire communal ;
- Veiller au respect du règlement général de police concernant la prostitution de rue.



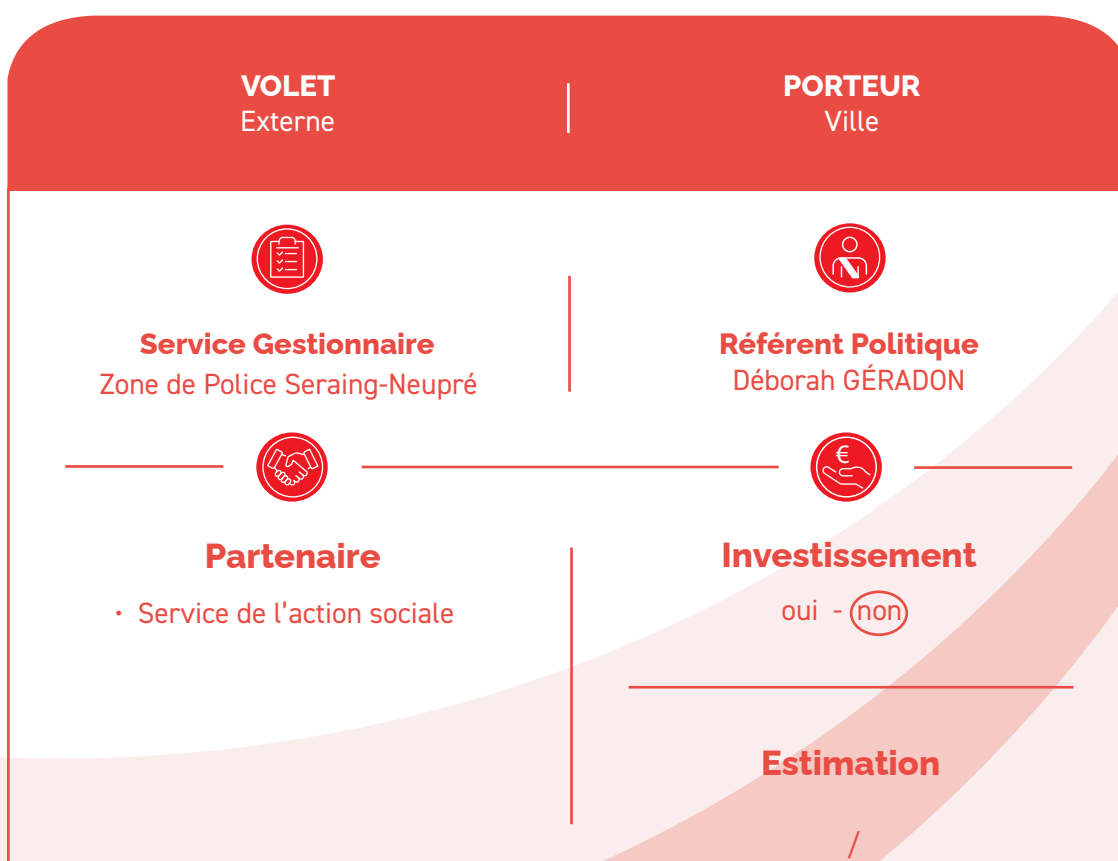
PROJET 14**Renforcer les actions de lutte contre le trafic et la consommation de drogue, ainsi que la conduite sous influence****Description**

Face à l'augmentation des comportements addictifs, du trafic de drogues et de la conduite sous influence, la Ville souhaite adopter une approche intégrée et transversale. Cette stratégie vise à réduire l'offre et la demande en substances illicites, tout en renforçant le sentiment de sécurité. Elle combine des actions de prévention, de dissuasion, d'accompagnement social et de visibilité policière sur le terrain. Des contrôles ciblés seront menés aux heures et lieux sensibles (soirées, week-ends, abords festifs ou scolaires), en coordination avec les services communaux et la police. Une attention particulière sera portée à l'accompagnement social des personnes vulnérables concernées par la consommation de drogues, via des partenariats renforcés avec les acteurs spécialisés.

Le projet intègre également un suivi qualitatif et quantitatif des phénomènes (évolution des points de vente, conflits liés aux trafics, perception citoyenne). L'objectif est de couper les liens entre société civile et milieux criminels, d'adapter les réponses en continu et de garantir une politique locale de sécurité cohérente, humaine et respectueuse des droits fondamentaux.

Objectifs poursuivis

- Renforcer la prévention des conduites addictives au volant et de la consommation de drogues ;
- Organiser des contrôles ciblés aux heures et lieux à risque pour dissuader les comportements illégaux ;
- Renforcer la coopération entre les services communaux et la police ;
- Accompagner socialement les personnes vulnérables concernées par la consommation de drogues.



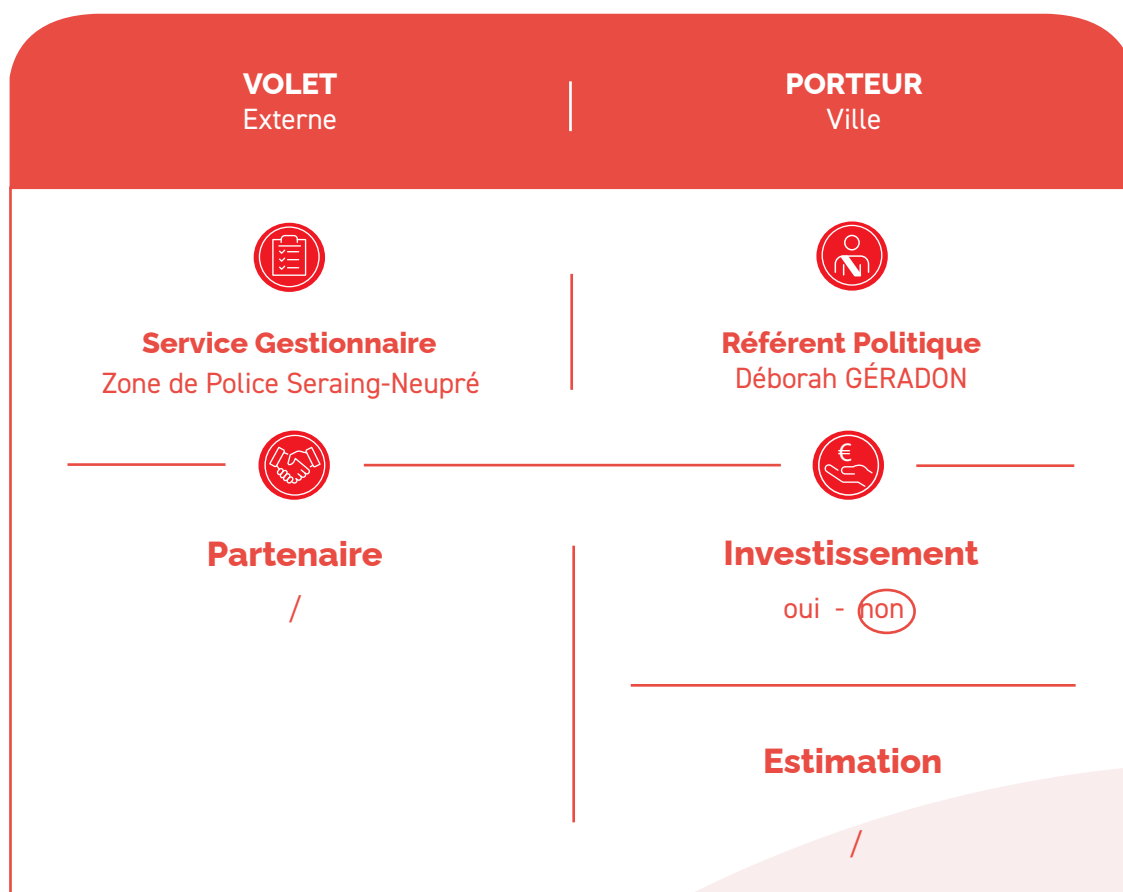
PROJET 15 Renforcer les actions de lutte contre les vols et cambriolages

Description

Face à l'impact traumatisant des cambriolages, la Ville souhaite renforcer les actions de lutte contre les vols dans les habitations. Le projet s'appuie sur une stratégie intégrée combinant prévention, collecte rapide et rigoureuse d'informations, enquêtes de voisinage réactives et visibilité accrue des patrouilles. Il vise à améliorer la détection des faits, réduire les délais de traitement et diffuser des conseils pratiques aux citoyens. Une attention particulière sera portée aux quartiers sensibles, à la formation du personnel et à l'évaluation régulière via des indicateurs concrets.

Objectifs poursuivis

- Renforcer la présence et la visibilité des patrouilles dans les quartiers les plus exposés ;
- Améliorer la rapidité et la qualité de la collecte d'informations lors des constats de vol ;
- Organiser des enquêtes de voisinage systématiques et réactives après chaque cambriolage ;
- Diffuser largement des conseils de prévention auprès des citoyens, notamment dans les zones sensibles ;
- Mieux accompagner les victimes et suivre l'évolution des faits grâce à des indicateurs réguliers.



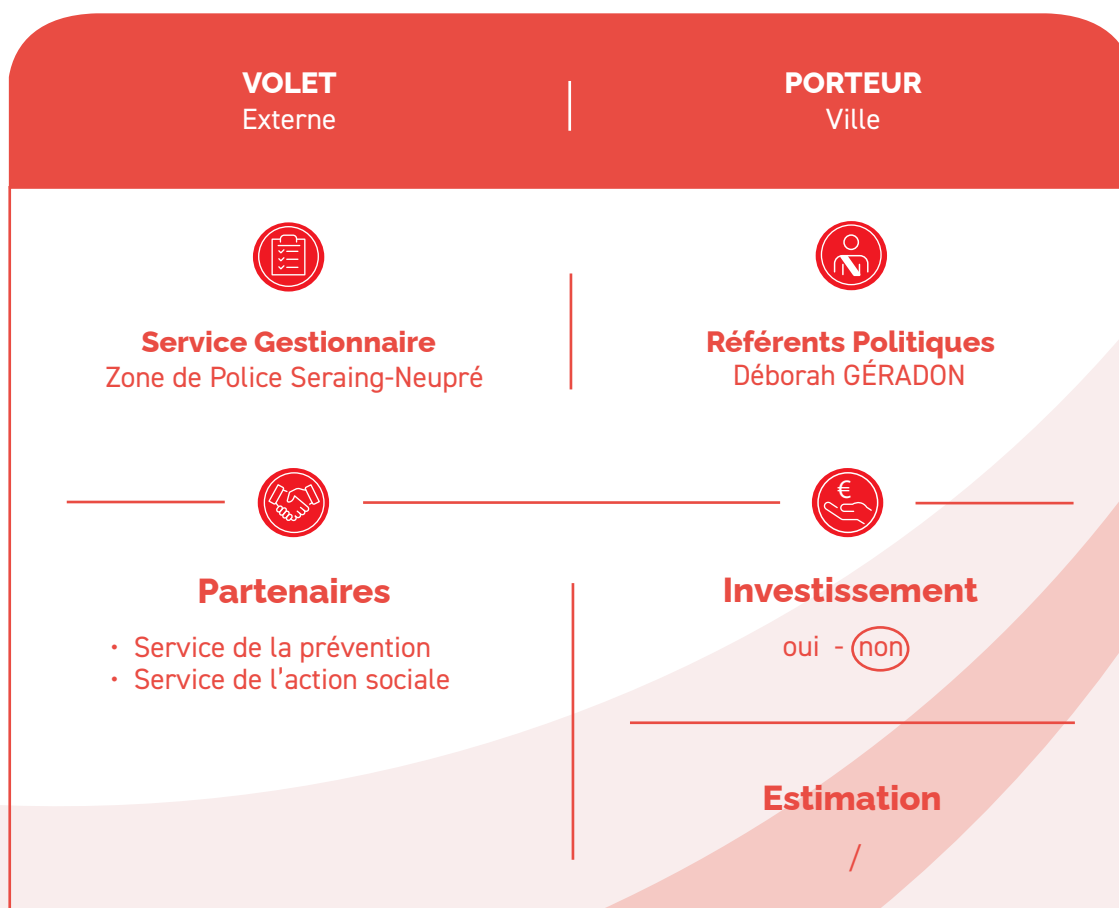
PROJET 16**Renforcer les actions de prévention et de lutte contre les violences intrafamiliales****Description**

Face à la persistance des violences intrafamiliales et à leur impact profond sur les victimes et la cohésion sociale, la Ville souhaite structurer et renforcer une stratégie locale de prévention et de lutte contre ces violences. Cette démarche vise à favoriser une approche multidisciplinaire impliquant les acteurs locaux de première ligne (services sociaux, santé, justice, enseignement...), dans l'objectif d'améliorer l'identification des signaux faibles, l'orientation des victimes et la coordination des réponses.

Le projet propose également d'initier un dialogue renouvelé entre la ville et la zone de police afin de clarifier les rôles, identifier les éventuels freins actuels à la collaboration et renforcer la qualité du traitement des situations signalées. Ce projet vise à construire un cadre d'action cohérent, pérenne et centré sur les victimes.

Objectifs poursuivis

- Mieux repérer et signaler les situations de violence grâce à la mobilisation des acteurs de première ligne ;
- Renforcer l'accompagnement des victimes dès les premiers contacts avec les services d'accompagnement ;
- Encourager la formation continue des services concernés ;
- Développer une coordination efficace entre les partenaires institutionnels pour un suivi adapté.



PROJET 17**Renforcer la lutte contre la fraude sociale****Description**

La fraude sociale au CPAS désigne tout acte délibéré visant à induire l'institution en erreur afin d'obtenir indûment un revenu d'intégration et ou une aide sociale. Elle est répréhensible via la législation en vigueur car elle compromet les principes de solidarité et porte atteinte à la gestion équitable des fonds publics.

Le projet vise à lutter contre tout comportement frauduleux à l'égard du Centre Public d'Action Sociale. La consolidation des pratiques s'articulera autour de 3 axes : la prévention, la détection et l'application de sanctions appropriées

Objectifs poursuivis

- Rendre la lutte contre la fraude sociale plus proactive, structurée et efficace au sein du CPAS de Seraing sans stigmatiser les bénéficiaires ;
- Garantir que seuls ceux qui en ont réellement besoin bénéficient de l'aide (équité) ;
- Assurer une bonne utilisation de l'argent public ;
- Éviter les abus qui nuisent à l'image des bénéficiaires légitimes (justice sociale) ;
- Encourager l'insertion et le respect des obligations ;
- Respecter les dispositifs légaux ;
- Sanctionner la fraude sociale.

VOLET Externe	PORTEUR CPAS
 Service Gestionnaire CPAS Service de l'action sociale	 Référent Politique Éric VANBRABANT
 Partenaires • CPAS Comité de direction • CPAS Service des finances • CPAS Service juridique • Zone ce Police Seraing-Neupré • Auditorat de Travail de Liège (section de Liège)	 Investissement (oui) - non Estimation 30.000 €

PROJET 18**Développer les partenariats locaux de prévention dans les quartiers****Description**

Le projet vise à développer les partenariats locaux de prévention (PLP) qui permettent de mettre en œuvre des accords de collaboration structurés entre les citoyens, les autorités locales et les services de police.

Certains PLP peuvent également avoir pour objectif d'instaurer une collaboration privilégiée avec les commerçants (on parle alors de PLPI). Ce sont des outils de prévention qui visent à accroître le sentiment de sécurité, à prévenir la criminalité et à favoriser la collaboration et le partage d'informations.

Objectifs poursuivis

- Accroître le sentiment de sécurité ;
- Renforcer la cohésion sociale ;
- Accroître la prise de conscience de l'importance de la prévention ;
- Prévenir la criminalité en communiquant des informations de prévention ;
- Atteindre une collaboration entre les citoyens et la police en termes d'échanges de prévention.

VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Services Gestionnaires Service de la participation citoyenne Service de prévention	 Référents Politiques Kim HAEYEN Patricia STASSEN
 Partenaire • Zone de Police Seraing-Neupré	 Investissement oui - ☒ non
	Estimation /

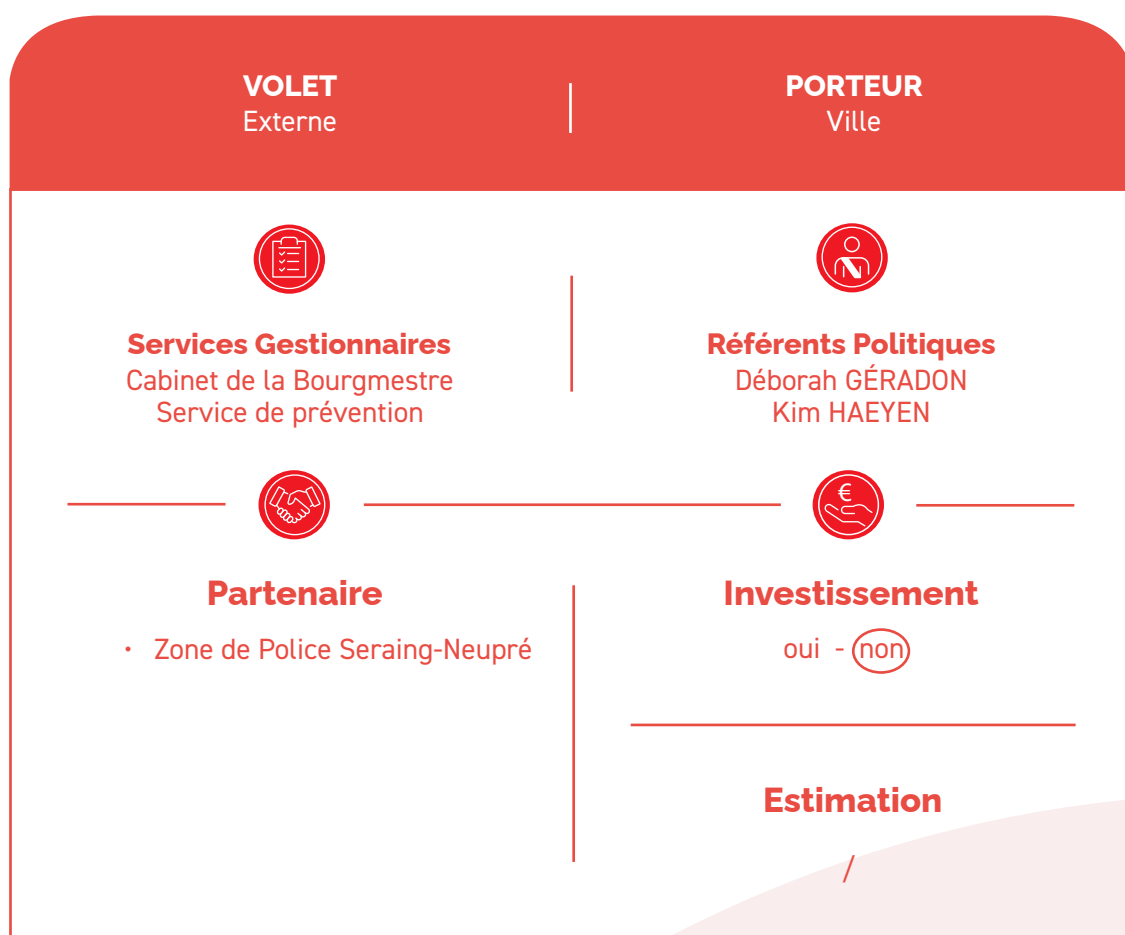
PROJET 19 Créer une plateforme de coordination de la prévention

Description

Afin de renforcer la coopération et d'assurer une coordination plus structurée entre les acteurs de la prévention, le projet vise à créer une plateforme qui permettra de réunir régulièrement les acteurs concernés et de renforcer la communication entre ceux-ci. Le travail de cette plateforme s'organisera autour de différents phénomènes qui seront définis par ses membres.

Objectifs poursuivis

- Renforcer les politiques de prévention ;
- Favoriser la coopération et la communication entre les acteurs de la prévention ;
- Structurer la coordination entre les acteurs de la prévention.





OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°3

Améliorer le sentiment de
sécurité de la population

PROJET 20 Intensifier la présence policière dans les rues

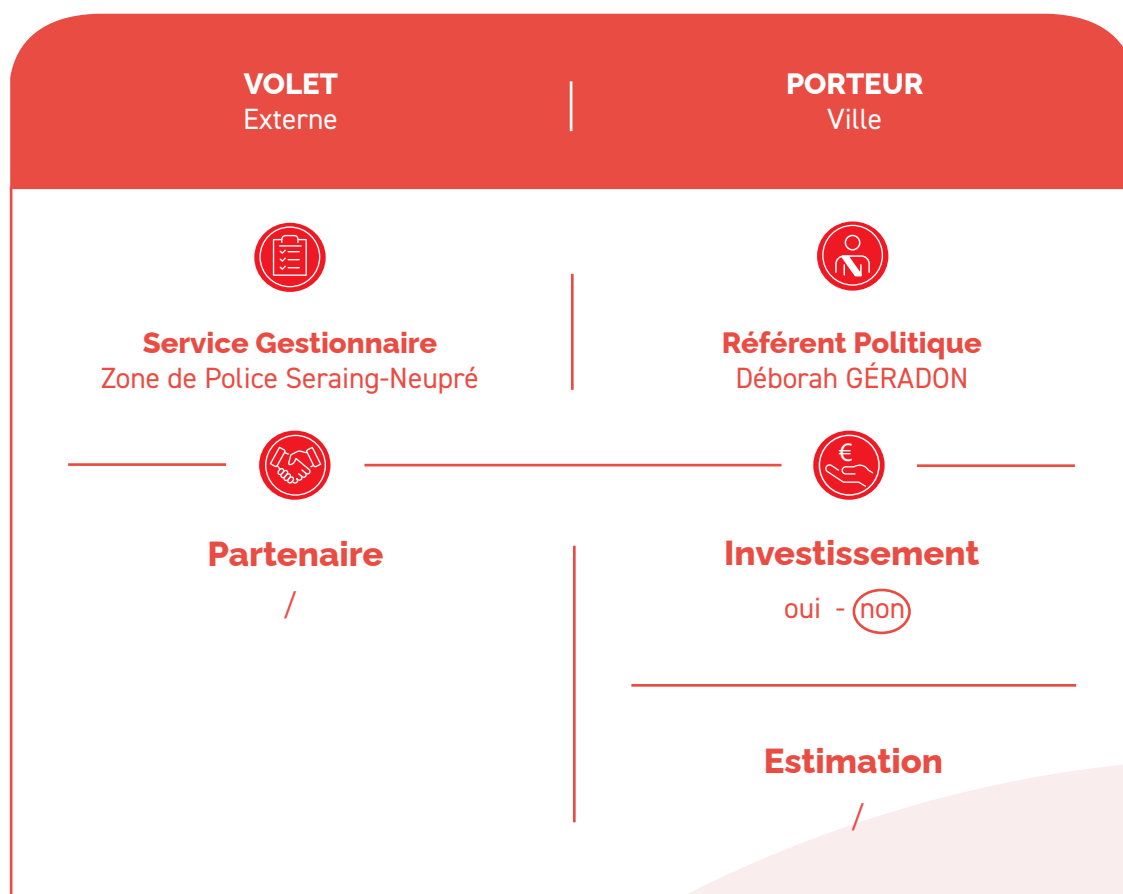
Description

La présence policière visible dans l'espace public constitue un levier essentiel de prévention, de dissuasion et de réassurance pour la population. Ce projet vise à intensifier les patrouilles dans les zones à forte sensibilité en matière de sécurité, en particulier dans les quartiers prioritaires identifiés par la Ville : quartiers de gare, Molinay, Morchamps, rue Alfred Smeets, place de l'Avenir, rue Ferrer, parc des Marais et centre de Jemeppe notamment. Ces secteurs concentrent des enjeux spécifiques liés à la tranquillité publique, aux incivilités et aux nuisances récurrentes. Ils appellent une présence régulière, visible et dissuasive des forces de l'ordre. L'objectif est double : renforcer le sentiment de sécurité des habitants et recréer un lien de proximité entre la police et la population à travers une approche de police de contact, notamment aux abords des écoles, des commerces et des espaces de vie collectifs.

Ce projet s'inscrit dans une vision globale de tranquillité publique, complémentaire aux actions menées par la Ville en matière de prévention, de médiation et de cadre de vie, avec pour ambition une présence policière plus fréquente, mieux répartie et stratégiquement ciblée.

Objectifs poursuivis

- Intensifier les patrouilles policières dans les quartiers prioritaires ;
- Renforcer la présence visible des forces de l'ordre aux abords des écoles et commerces ;
- Favoriser le lien de proximité entre la police et les habitants ;
- Soutenir la prévention des nuisances et incivilités en milieu urbain.

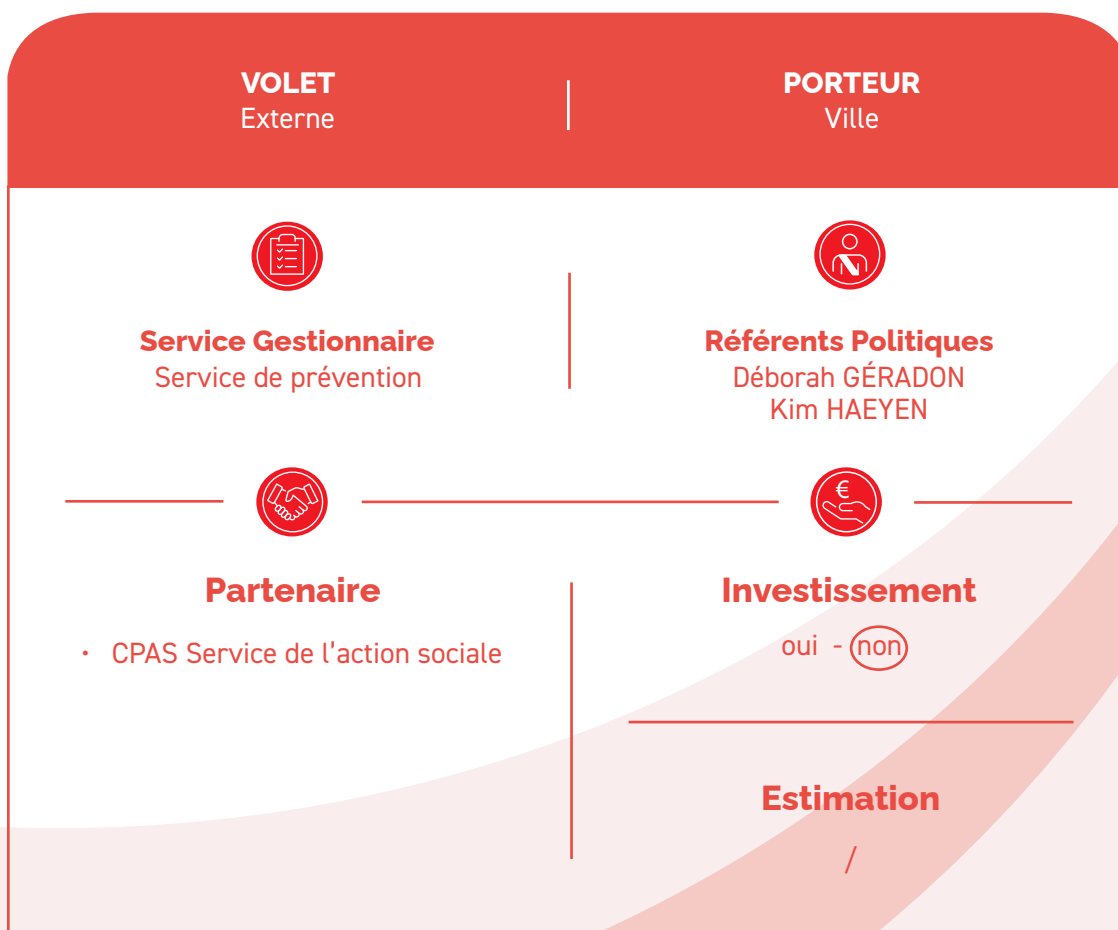


PROJET 21**Intensifier la présence des éducateurs et des gardiens de la paix dans les rues****Description**

Le travail des éducateurs de rue et des gardiens de la paix est essentiel pour lutter contre le sentiment d'insécurité, renforcer la cohésion sociale et rompre l'isolement. Le projet vise à évaluer le fonctionnement actuel de ces acteurs de la prévention et développer des pistes de travail pour intensifier leur présence sur le terrain.

Objectifs poursuivis

- Lutter contre le sentiment d'insécurité ;
- Renforcer la cohésion sociale ;
- Rompre l'isolement.



PROJET 22 Améliorer l'éclairage public dans les quartiers sensibles

Description

Le sentiment d'insécurité, particulièrement durant les heures nocturnes, est bien présent dans certains quartiers de la Ville de Seraing. Afin d'y répondre, ce projet vise à améliorer l'éclairage public dans les zones identifiées comme sensibles. Dans une première phase, une étude conjointe avec l'association pour le redéploiement économique du bassin sérésien (AREBS) et le service de prévention permettra de cartographier les zones prioritaires en croisant données objectives (faits de délinquance, présence de caméras, flux de mobilité, etc.) et données subjectives (perception citoyenne, sollicitations des élus, etc.).

Sur base de cette analyse, un plan d'aménagement progressif de l'éclairage public sera élaboré et proposé au Collège Communal. Ce plan visera à articuler efficacité, faisabilité budgétaire, durabilité et participation citoyenne.

Objectifs poursuivis

- Renforcer le sentiment de sécurité de la population et des usagers ;
- Améliorer la qualité de vie des habitants des quartiers sensibles.

VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Service du bureau technique	 Référent Politique Robert ROUZEEUW
 Partenaires • AREBS • Service de l'environnement • Service de prévention • Service travaux • Zone de Police Seraing-Neupré • RESA	 Investissement (oui) - non Estimation 240.000 €

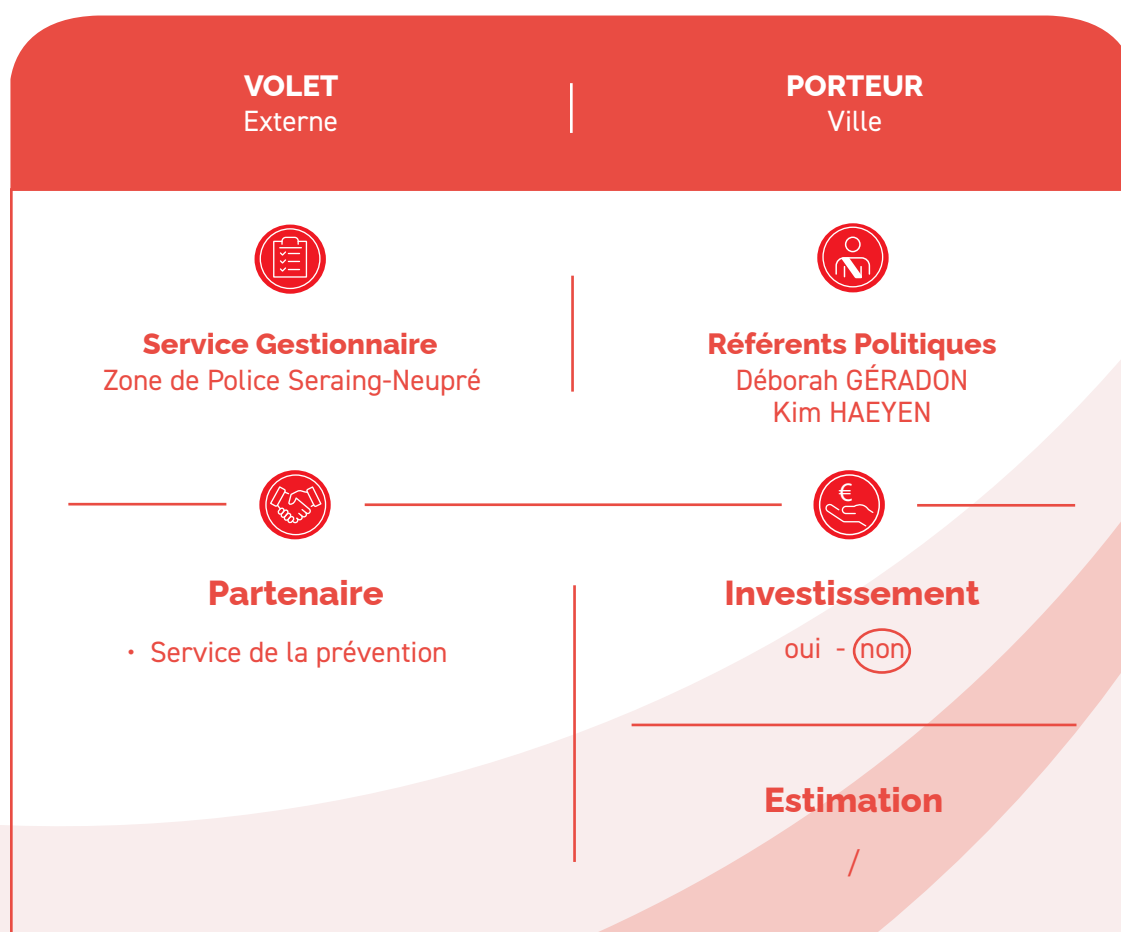
PROJET 23**Optimiser les collaborations entre les gardiens de la paix et la police****Description**

Ce projet vise à renforcer la coopération entre les gardiens de la paix et les agents de police afin d'optimiser l'efficacité des actions de prévention sur le terrain. Il prévoit de clarifier la chaîne de commandement en rattachant clairement le fonctionnaire de prévention à la zone de police. Par ailleurs, il étudie la faisabilité d'une organisation physique intégrée, avec l'installation des gardiens de la paix dans les commissariats de quartier, chacun disposant d'un référent police dédié.

Cette approche favorisera une meilleure coordination opérationnelle, un échange d'informations fluide, ainsi qu'une présence plus visible et réactive dans les quartiers.

Objectifs poursuivis

- Clarifier la chaîne de commandement des gardiens de la paix en rattachant le fonctionnaire de prévention à la zone de police ;
- Étudier la faisabilité d'une organisation physique intégrée des gardiens de la paix dans les commissariats de quartier ;
- Désigner un référent police dans chaque commissariat de quartier pour assurer la coordination avec les gardiens de la paix ;
- Favoriser l'échange d'informations et la collaboration entre gardiens de la paix et agents de police.



**OBJECTIF
OPÉRATIONNEL N°4**

Moderniser la police locale

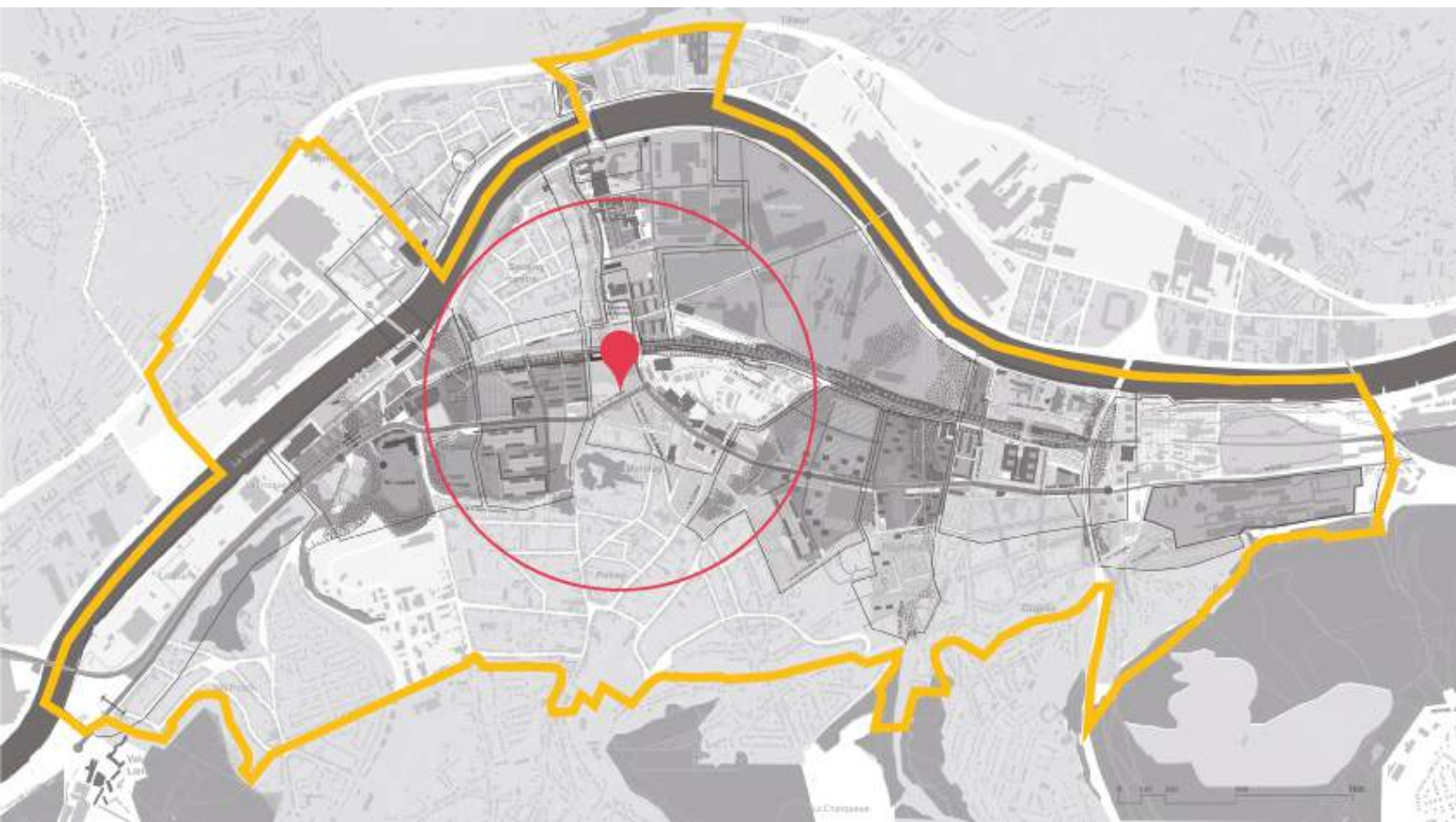
PROJET 24 Construire un hôtel de police moderne, central et équipé**Description**

Ce projet vise à implanter un hôtel de police en vallée sérésienne, dans une zone densément peuplée et proche des pôles urbains majeurs, afin de renforcer la sécurité et la proximité avec la population. Le bâtiment rénové sera accessible par différents moyens de transport et connecté au boulevard urbain pour assurer des interventions rapides. Il sera adapté aux normes d'accueil du public, d'accessibilité PMR, et offrira un cadre de travail confortable et sécurisé pour le personnel.

Le projet inclut la désignation d'un auteur, l'obtention des permis, la sélection d'une entreprise, la réception des travaux et l'installation opérationnelle de la police.

Objectifs poursuivis

- Implanter l'hôtel de police dans une zone densément peuplée, à proximité de polarités que constituent notamment, le centre urbain et ses projets structurants, le quartier de la gare de Seraing, le centre culturel, renforçant la sécurité et le sentiment de sécurité à proximité ;
- Rendre l'hôtel de police accessible au public par divers moyens de transport, renforçant ainsi une police de proximité ;
- Permettre des déplacements et des interventions rapides car connectés au boulevard urbain, couvrant l'ensemble de la zone de police (Neupré via le Boulevard Pasteur) ;
- Rénover des locaux existants, les adapter à l'accueil du public (accès PMR, stationnement, local d'accueil aux normes) ;
- Proposer des locaux respectueux du bien-être des travailleurs de la zone de police (confort thermique, sanitaires, sécurité) ;
- Répondre aux normes en vigueur pour, notamment, les espaces cellulaires ou la zone d'accueil.



VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire ERIGES	 Référent Politique Déborah GÉRADON
 Moyens humains • Service de l'urbanisme • Service du patrimoine • Service des marchés publics • Zone de police Seraing-Neupré	 Investissement ☒ oui - non Estimation Coût total : 9.900.000 € Subside PDU (réserve) : 3.000.000 €
 Timing 2024-2030	Sources de financement • PDU • Finances communales et/ou autres subsides à venir
 Objectifs du Gouvernement • Rendre les communes à caractère urbain plus accueillantes • Faire des communes à caractère urbain un vecteur de mieux vivre ensemble et de solidarité • Encourager la reconstruction de la ville sur la ville	 Indicateurs de résultats • Emménagement de la police dans un bâtiment moderne, central et équipé

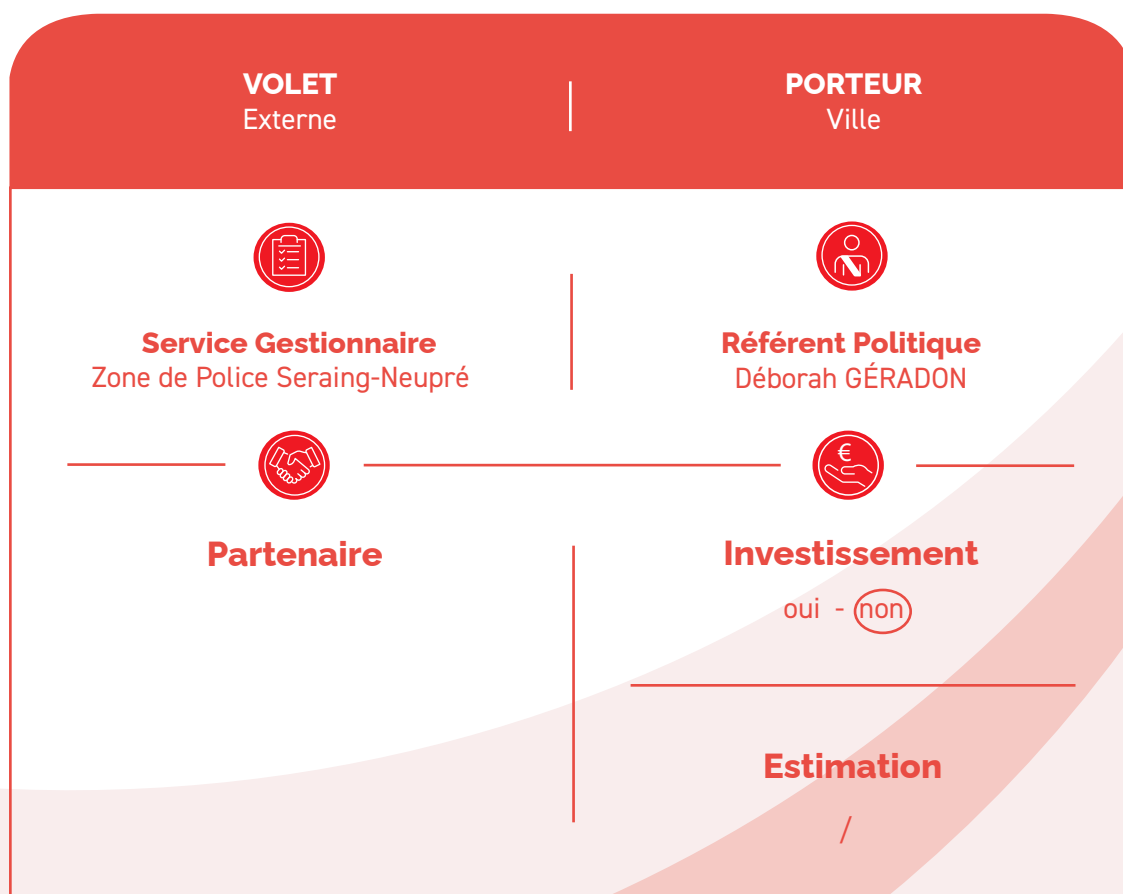
PROJET 25**Spécialiser et professionnaliser les agents chargés de l'accueil****Description**

Le projet vise à professionnaliser davantage les agents chargés de l'accueil afin d'assurer une prise en charge humaine, efficace et adaptée des usagers. Il s'agit d'améliorer l'organisation existante en renforçant les compétences du personnel, notamment par des formations aux bonnes pratiques relationnelles et à l'utilisation d'outils numériques. L'accueil physique sera également réorganisé pour permettre un accès plus large, au-delà du seul rendez-vous, afin de mieux répondre aux besoins du public. L'intégration d'outils numériques visera à fluidifier la gestion et le suivi des demandes, en assurant une plus grande réactivité et lisibilité du service.

Ce projet s'inscrit dans une volonté d'améliorer la satisfaction des citoyens et de renforcer l'image de la police de proximité.

Objectifs poursuivis

- Former les agents d'accueil aux bonnes pratiques relationnelles ;
- Rouvrir certaines plages d'accueil physique au public sans restriction de rendez-vous ;
- Intégrer des outils numériques pour mieux gérer les demandes des usagers.;
- Assurer une prise en charge humaine et professionnelle à chaque contact.



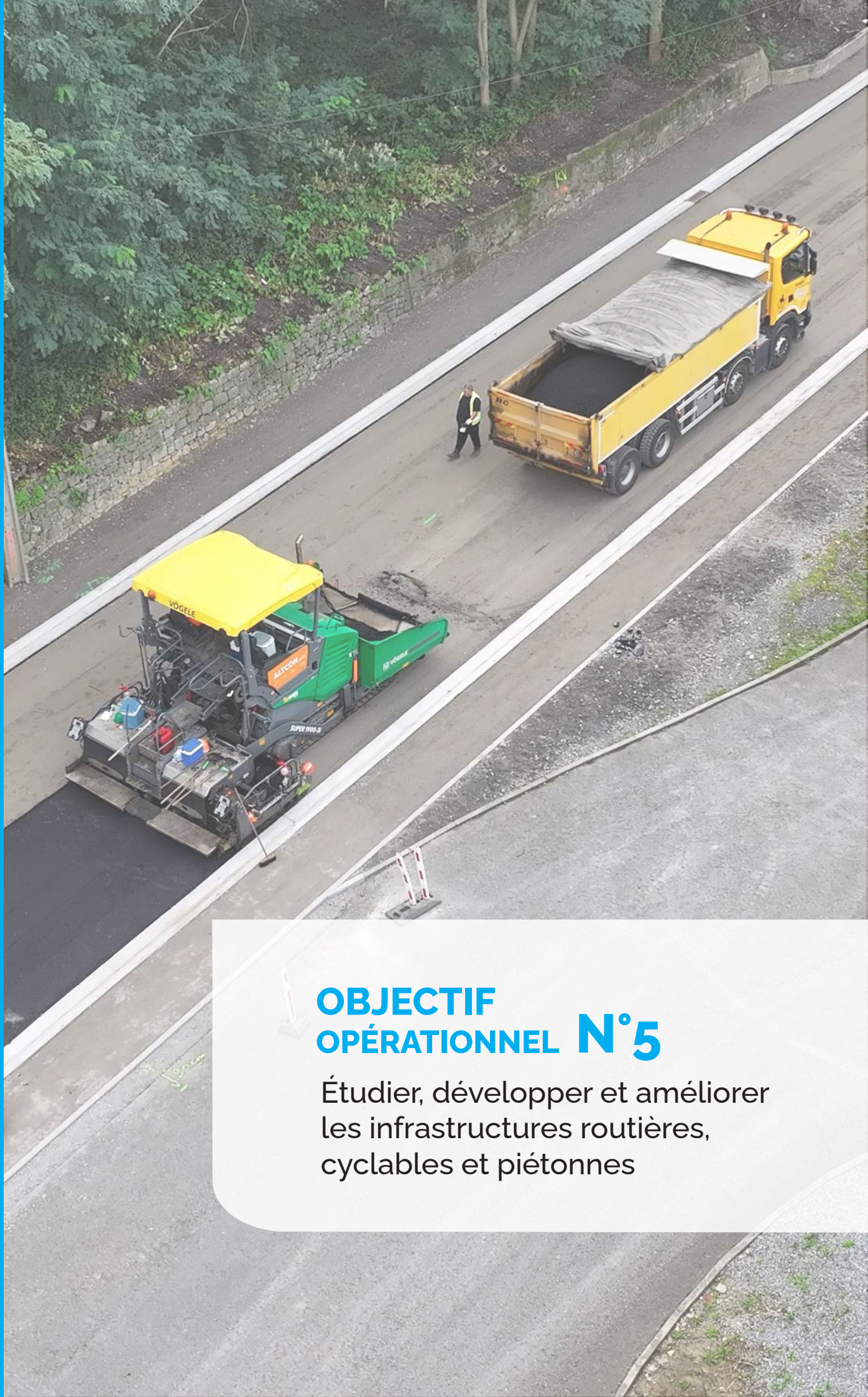
OBJECTIF STRATÉGIQUE

02

Une mobilité fluide, sécurisée et adaptée aux besoins de tous

Objectifs opérationnels

- Étudier, développer et améliorer les infrastructures routières, cyclables et piétonnes
- Soutenir le développement de l'offre et l'accessibilité de transport en commun
- Améliorer la sécurité routière et la gestion du trafic



OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°5

Étudier, développer et améliorer
les infrastructures routières,
cyclables et piétonnes

PROJET 26 Élaborer un plan communal de mobilité

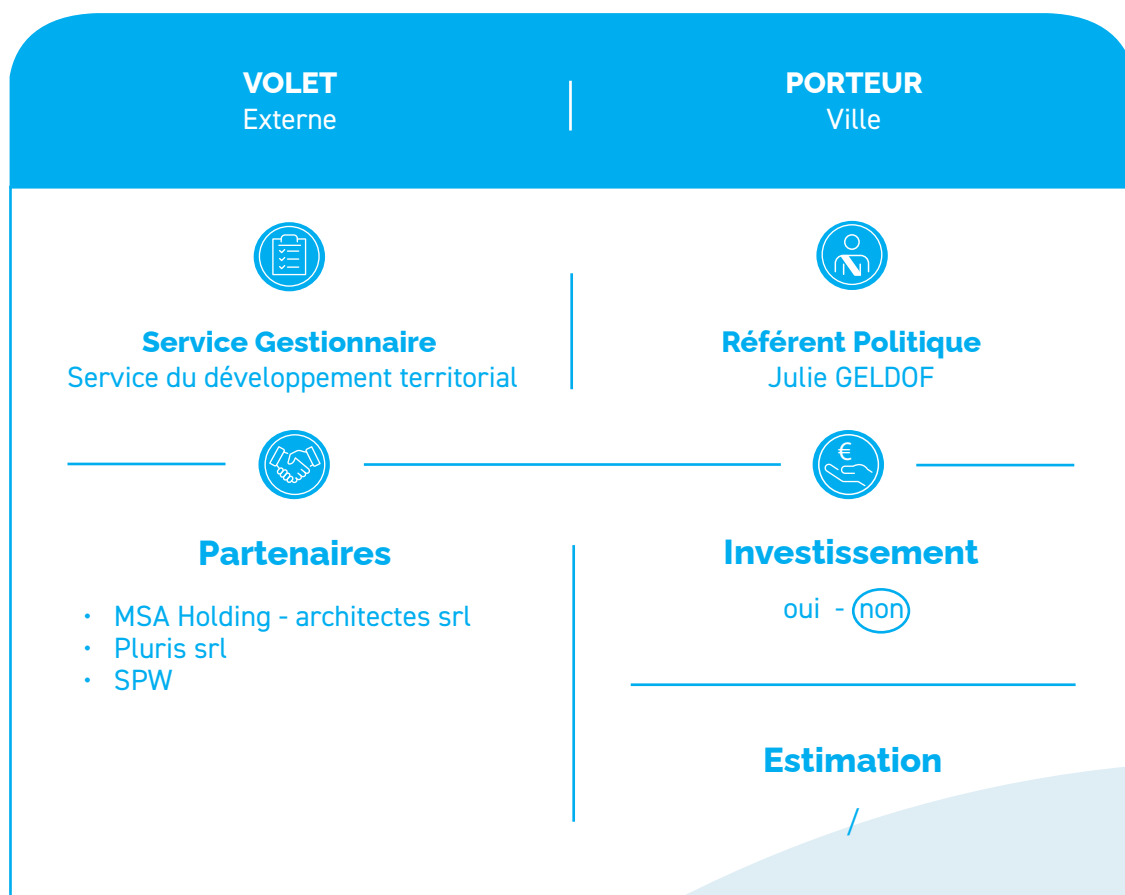
Description

Le plan communal de mobilité est un outil stratégique de planification de la mobilité à l'échelle communale tout en s'articulant avec les communes voisines. Il vise l'organisation et la gestion des déplacements, du stationnement et de l'accessibilité aux lieux de vie et d'activité à l'échelle de la Ville, en adéquation avec les options et objectifs généraux du schéma de développement territorial. Une relation étroite existe dès lors entre mobilité et aménagement du territoire même si les compétences administratives relèvent de 2 administrations régionales distinctes.

Le plan communal de mobilité, dans sa version actuelle, date de septembre 2004. Son actualisation est plus que nécessaire pour faire face aux nouveaux concepts et orientations tant en matière de mobilité qu'en aménagement du territoire.

Objectifs poursuivis

- Organiser les éléments structurants de la mobilité à l'échelle de la commune ;
- Réaliser un développement territorial cohérent en matière de mobilité ;
- Proposer des objectifs en termes d'amélioration de la mobilité, de la sécurité routière et du cadre de vie.



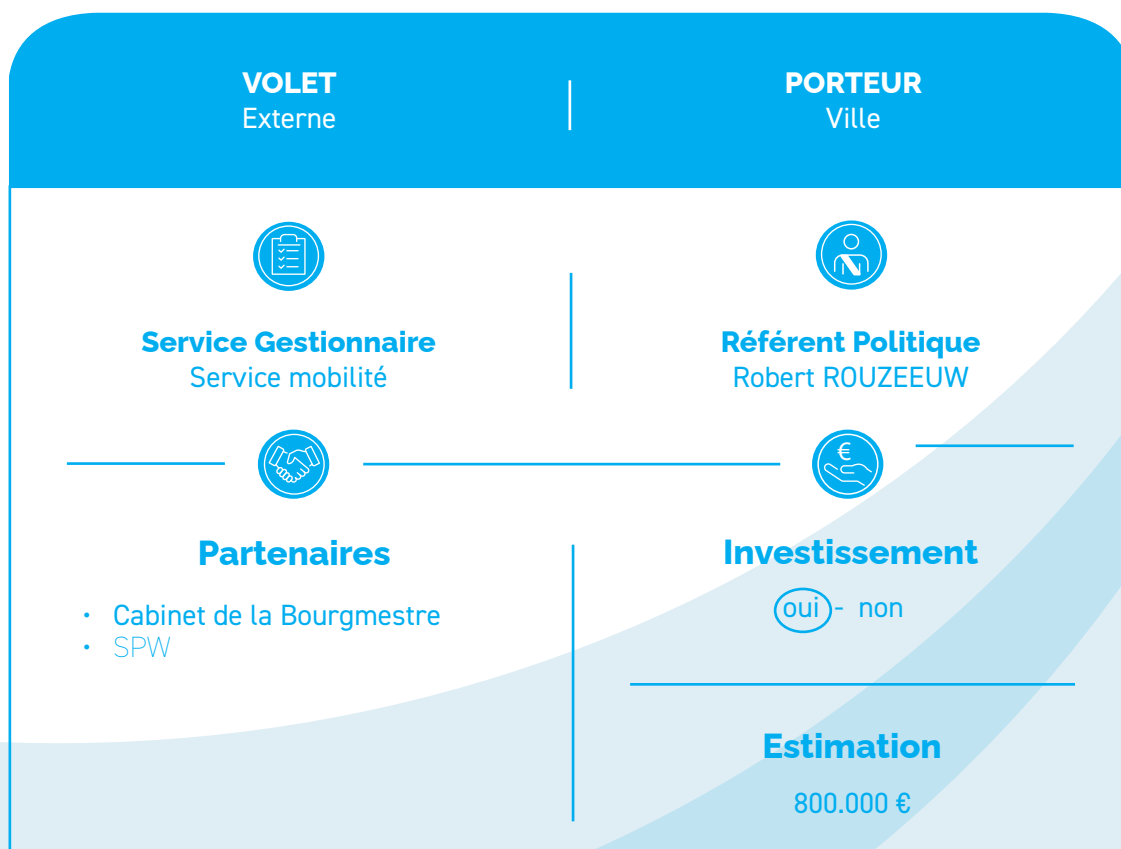
PROJET 27**Développer une infrastructure cyclable sécurisée et interconnectée****Description**

Face à l'essor croissant de l'usage du vélo, il devient indispensable de concevoir, aménager et entretenir un réseau cyclable structuré, sécurisé et interconnecté, permettant une circulation fluide, lisible et continue pour les cyclistes. Le Service Public de Wallonie (SPW), en concertation avec la Ville de Seraing et les autres communes liégeoises à travers le CODAC (Comité d'accompagnement cyclable de l'arrondissement de Liège), travaille à l'élaboration d'un plan cyclable. Ce plan, une fois publié, constituera une base opérationnelle pour le développement d'un réseau cyclable régional et local cohérent. Une partie de ce réseau, à l'échelle régionale, sera développée par le SPW Mobilité, tandis que les communes — dont Seraing — seront responsables de combler les chaînons manquants entre les infrastructures structurantes. Certains projets d'aménagement cyclable devront être intégrés dans les opérations de redéveloppement urbain en cours (notamment autour des sites de la Cokerie et du HFB).

Ce projet vise donc, dans ce contexte, à (1) s'appuyer sur le plan cyclable comme cadre de référence, (2) identifier, planifier et mettre en œuvre les infrastructures cyclables manquantes ou prioritaires et (3) assurer la cohérence avec les projets cyclables régionaux et les projets d'aménagement urbain en cours.

Objectifs poursuivis

- Mettre en œuvre le plan cyclable local en tant que feuille de route opérationnelle ;
- Identifier les chaînons manquants du réseau cyclable sur le territoire communal ;
- Coordonner les projets communaux avec le réseau cyclable régional du SPW ;
- Intégrer les aménagements cyclables dans les projets urbains en développement (Cokerie, HFB, etc.).



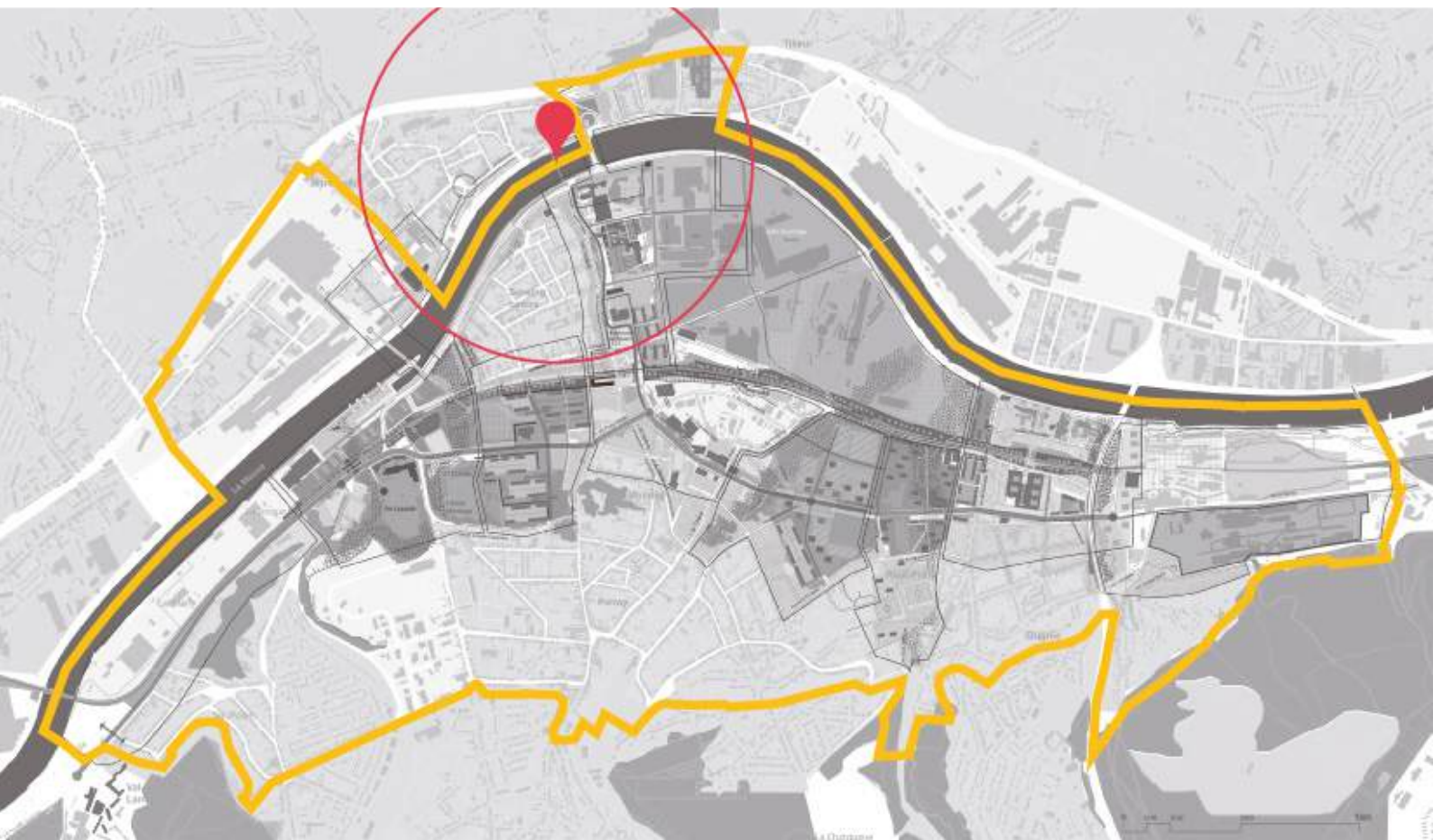
PROJET 28
Accompagner la création d'une passerelle cyclo-piétonne reliant le centre de Seraing au pôle multimodal de Jemeppe
Description

Reliant les polarités du centre de Seraing et celles de Jemeppe, le franchissement cyclo-piéton de la Meuse vers le Mobipôle de Jemeppe (train, bus, réseaux cyclables) sécurisera et encouragera les flux d'une rive à l'autre du territoire. Il constituera également une expérience urbaine plaçant les usagers dans un rapport inédit à la Meuse (dont la relation, à Seraing, reste rare d'ouest en est).

Cet axe dédié aux modes actifs permettra par ailleurs l'organisation de l'actuel pont de Seraing en un axe routier destiné exclusivement aux bus (dont le bus « connect » structurant annoncé par l'Opérateur de Transport Wallon) et aux voitures.

Objectifs poursuivis

- Retisser des liens entre les deux rives ;
- Sécuriser la traversée de la Meuse pour les modes actifs ;
- Assurer la continuité et le renforcement commercial entre les deux rives, à savoir, les pôles commerciaux de la rue Grand Vinâve d'un côté et de l'axe Kuborn / Cockerill de l'autre ;
- Favoriser l'usage des transports publics et la multimodalité offerte au niveau du mobipôle de Jemeppe ;
- Offrir une expérience de relation à la Meuse aux habitants et usagers du territoire ;
- Marquer l'entrée de ville.



VOLET Interne	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire ERIGES	 Référent Politique Déborah GÉRADON
 Moyens humains • Service de l'urbanisme • Service de la mobilité • Service des marchés publics • Service du bureau technique • Service du développement territorial • SPW MI • OTW-TEC	 Investissement ☒ oui - ☐ non Estimation Coût total : 14.000.000 € Subside PDU (réserve) : 1.400.00 €
 Timing 2024-2030	Sources de financement • PDU • Finances communales et/ou autres subsides à venir
 Objectifs du Gouvernement • Rendre les communes à caractère urbain plus accueillantes • Faire des communes à caractère urbain un vecteur de mieux vivre ensemble et de solidarité • Offrir un réseau d'espaces publics attractifs, en ce compris d'espaces verts	 Indicateurs de résultats • Espaces publics dédiés au piétons et cyclistes pour traverser la Meuse (m²)

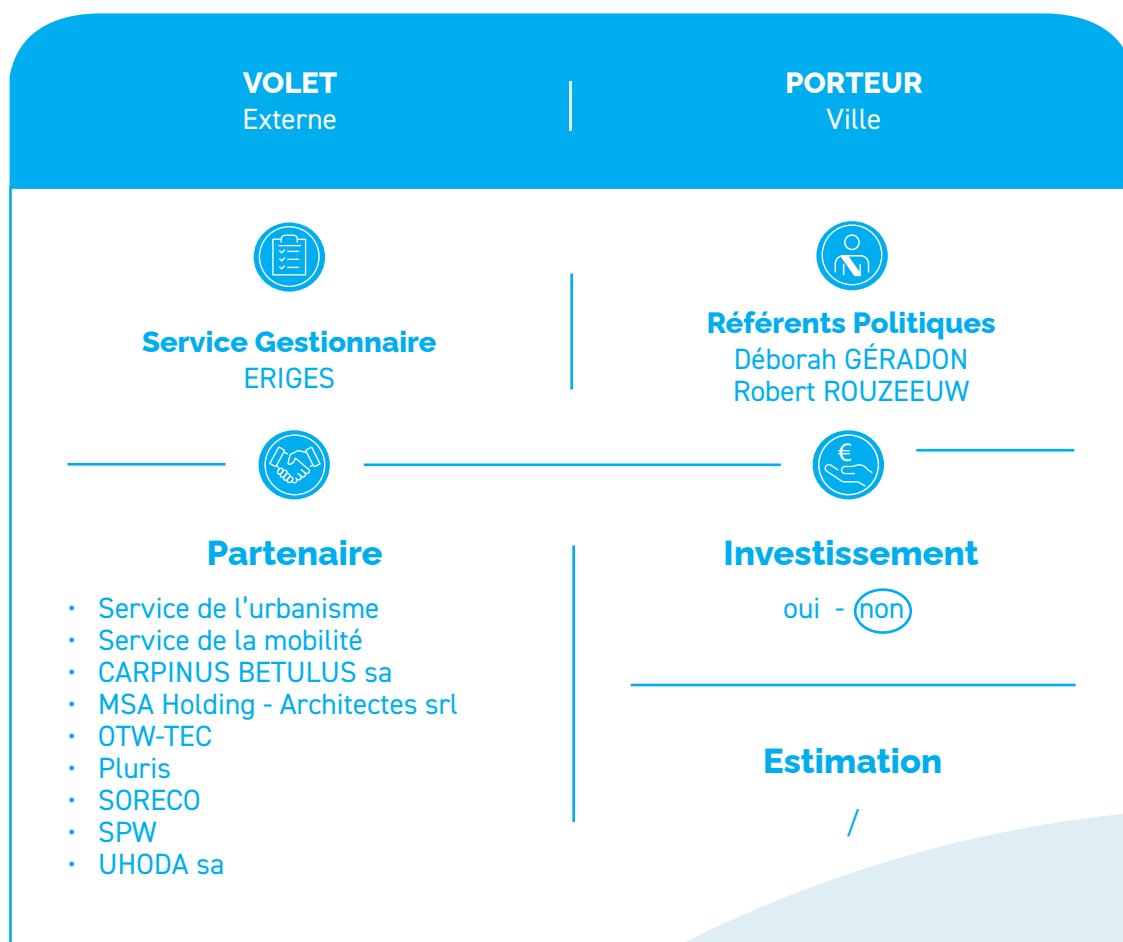
PROJET 29**Accompagner l'aménagement des ponts sur Meuse à Seraing et à Ougrée pour sécuriser les modes actifs****Description**

Dans le cadre de la révision de son Plan Communal de Mobilité, la Ville confiera le soin au bureau d'étude en charge de faire analyse et proposition de solutions pour sécuriser les ponts d'Ougrée et de Seraing. Il est en effet à noter que ces deux ponts de Seraing et d'Ougrée sont des voiries régionales. Les décisions et le financement d'aménagements, sur base éventuelle de propositions communales, sont du ressort de la Wallonie.

A terme, deux nouveaux franchissements d'une rive à l'autre pourront être pris en considération: la création d'une éventuelle liaison cyclo-piétonne par passerelle depuis la place Kuborn vers le mobipôle de Jemeppe (voir fiche projet dédiée) ainsi que la conversion de l'actuelle passerelle technique de l'Espérance depuis le quai Jules Destrée à Jemeppe vers le site, en cours de re-déploiement, du Haut Fourneau

Objectifs poursuivis

- Encourager les flux d'une rive à l'autre de la Ville ;
- Faciliter et sécuriser les accès, pour les modes actifs, que représentent, d'une rive à l'autre ;
- Connecter les cheminements piétons et cyclistes des ponts de Seraing et Ougrée (ultérieurement de la passerelle des centres de Jemeppe et de Seraing et la passerelle de l'Espérance) aux réseaux supra-locaux (RAVEL, Cyclostrades).



PROJET 30**Développer et rénover les trottoirs****Description**

Dans plusieurs quartiers de la Ville, l'absence ou la dégradation avancée des trottoirs compromet la sécurité et l'accessibilité des voiries pour les usagers dits vulnérables, tels que les piétons, les personnes à mobilité réduite ou les parents avec poussettes. Ce projet vise à établir une vision stratégique à l'échelle communale en matière de création, de rénovation et de hiérarchisation des trottoirs. Il s'agit d'identifier les zones prioritaires d'intervention, d'améliorer la praticabilité des cheminements piétons, et de renforcer la sécurité et l'inclusivité de l'espace public, en cohérence avec les autres projets de mobilité et d'aménagement urbain.

Objectifs poursuivis

- Améliorer la sécurité des usagers faibles aux abords des voiries dans les zones identifiées comme prioritaires ;
- Développer une vision stratégique communale en matière de trottoirs, intégrée aux politiques de mobilité, de sécurité routière et d'aménagement ;
- Favoriser une mobilité plus équilibrée sur le territoire communal.

VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Service du bureau technique	 Référent Politique Robert ROUZEEUW
 Partenaire /	 Investissement ☒ oui - non
	Estimation 1.307.000 €

PROJET 31**Développer une stratégie de gestion des voiries****Description**

Dans plusieurs quartiers, l'état de vétusté, voire l'absence de voiries et de dispositifs de modération de la vitesse (plateaux, dos d'âne, etc.), engendre des situations d'insécurité pour les usagers de la route et les riverains.

Ce projet vise à élaborer une stratégie cohérente à l'échelle de la législature en matière de création, de rénovation et de hiérarchisation des voiries communales. Il inclut également la mise en place de dispositifs de ralentissement là où cela s'avère nécessaire, afin d'améliorer la sécurité, le confort de circulation et l'accessibilité pour l'ensemble des usagers.

Objectifs poursuivis

- Élaborer une stratégie de rénovation et de création de voiries à l'échelle de la législature ;
- Identifier les priorités d'intervention en fonction de l'état des voiries, de la sécurité et des besoins des quartiers ;
- Hiérarchiser les tronçons de voirie en fonction de leur usage et de leur niveau de dégradation ;
- Déterminer les aménagements de modération de la vitesse à intégrer dans les projets de voirie ;
- Définir une programmation pluriannuelle des interventions, avec un chiffrage budgétaire indicatif ;
- Améliorer la sécurité, le confort de circulation et la qualité de vie des riverains.

VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Service du bureau technique	 Référent Politique Robert ROUZEEUW
 Partenaires • Service de la mobilité • Zone de Police Seraing-Neupré	 Investissement ☒ oui - ☐ non
	Estimation 2.847.000 €

PROJET 32 Développer une stratégie de gestion des égouts

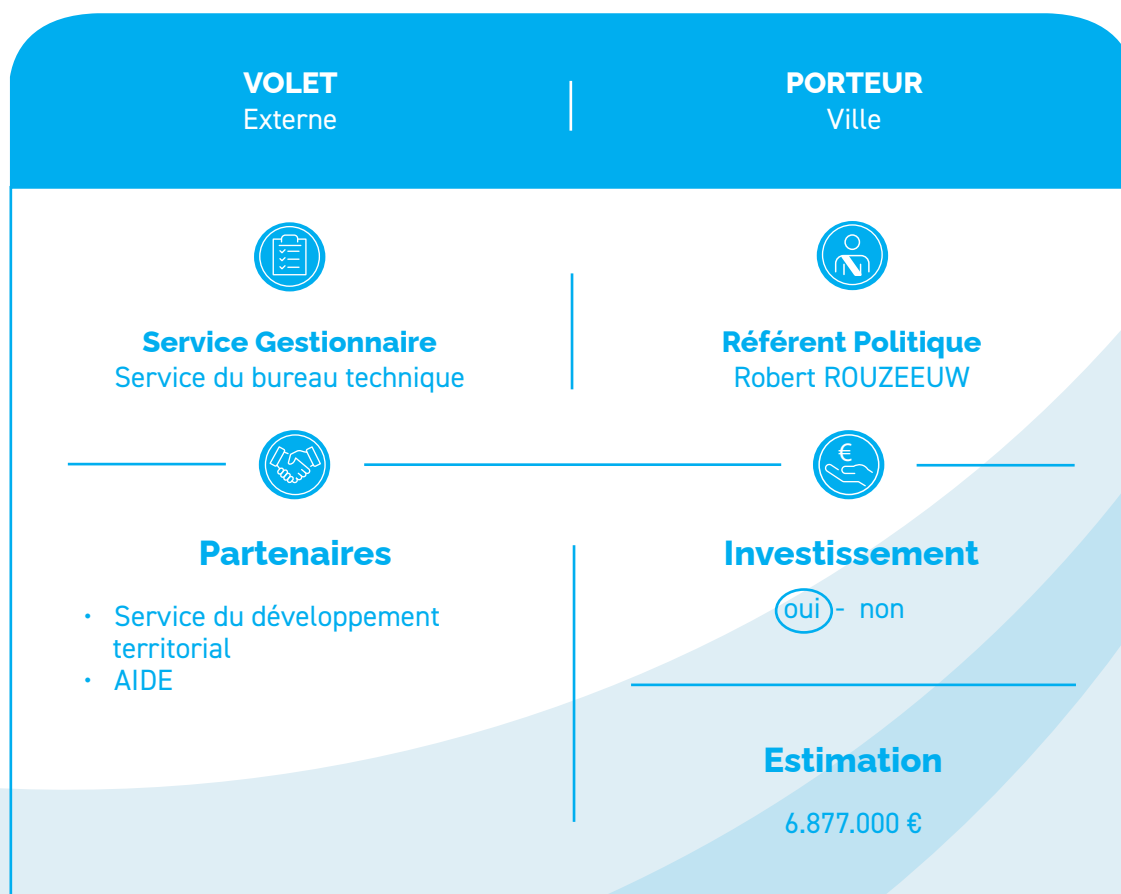
Description

Le réseau d'égouts communal, comprenant les égouts, avaloirs et bassins d'orage, joue un rôle central dans la gestion des eaux usées et pluviales sur le territoire de Seraing. Ce rôle devient d'autant plus crucial dans un contexte de changement climatique, marqué par une intensification des épisodes de fortes précipitations. Ce projet vise à structurer, à l'échelle de la législature, une stratégie globale de gestion de ces infrastructures.

Il s'agira d'améliorer la connaissance du réseau existant, de déterminer les besoins en entretien, renouvellement et modernisation, et de proposer un plan d'actions pour renforcer l'efficacité et la résilience de l'ensemble du système d'évacuation des eaux.

Objectifs poursuivis

- Réaliser un diagnostic complet du réseau communal d'égouts, d'avaloirs et de bassins d'orage ;
- Identifier les risques et dysfonctionnements existants ou potentiels liés à ces infrastructures ;
- Définir les priorités d'action à court, moyen et long terme en matière d'entretien, de rénovation et de renouvellement ;
- Déterminer les ressources humaines, techniques et financières nécessaires à la mise en œuvre de cette stratégie.



PROJET 33**Aménager des parkings pour les voitures et les modes de mobilité doux****Description**

Dans plusieurs quartiers et abords d'écoles, la pression automobile s'intensifie, entraînant une augmentation du stationnement sauvage et des nuisances pour les riverains. Ce projet vise à créer, là où cela s'avère strictement nécessaire, de nouveaux espaces de stationnement pour les voitures afin de désengorger certaines zones sensibles, en particulier aux abords des établissements scolaires.

En parallèle, la Ville souhaite développer des infrastructures de stationnement pour les vélos dans des lieux stratégiques afin d'encourager les mobilités douces et de soutenir une transition vers des déplacements plus durables. Ce double objectif – offrir des solutions ciblées pour les automobilistes tout en renforçant l'usage du vélo – permettra de répondre aux besoins concrets du terrain, dans une logique d'apaisement des quartiers et d'accessibilité renforcée.

Objectifs poursuivis

- Réduire la pression du stationnement dans certains quartiers et abords d'écoles en créant des solutions ciblées ;
- Mettre en place des zones de stationnement adaptées, notamment des « dépose-minute », pour faciliter les flux aux heures de pointe scolaires ;
- Encourager l'usage des modes doux par l'aménagement de parkings vélos dans des lieux stratégiques ;
- Améliorer la qualité de vie des riverains en réduisant les nuisances liées au stationnement sauvage ;
- Favoriser une mobilité plus équilibrée sur le territoire communal.

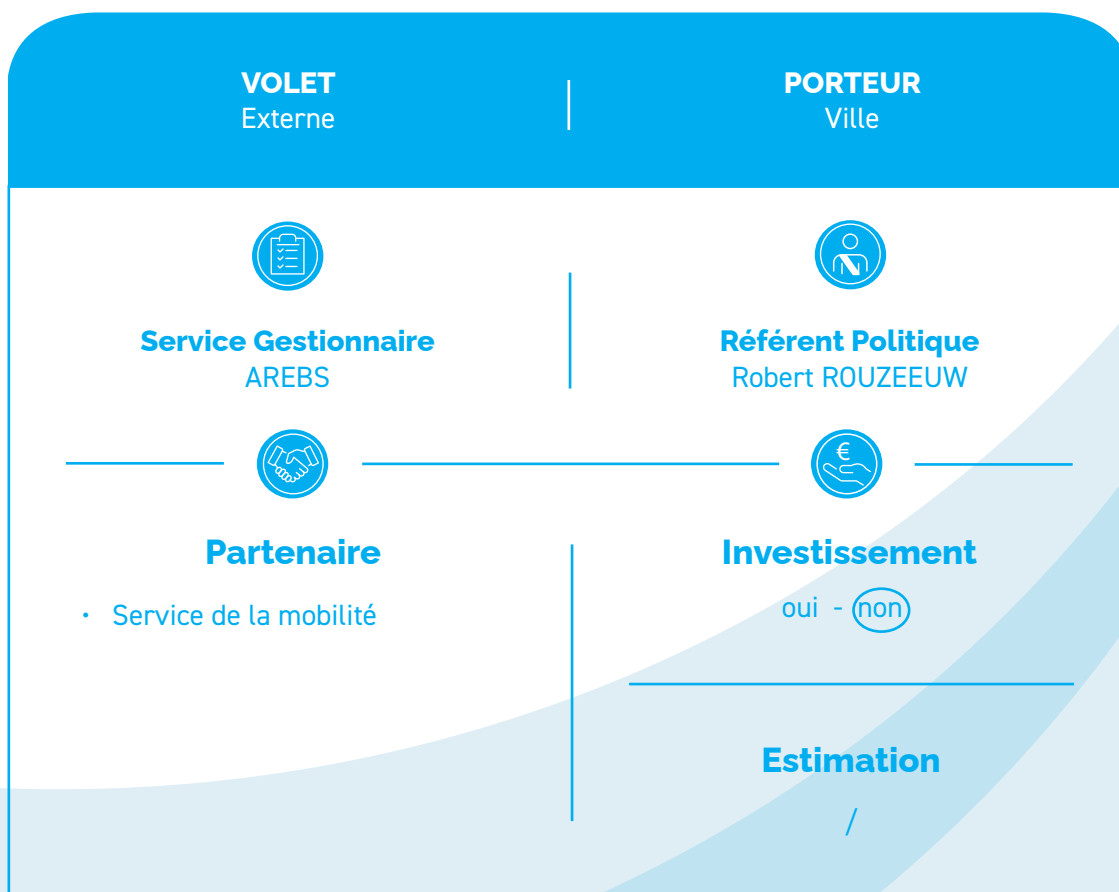
VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Service du bureau technique	 Référent Politique Robert ROUZEEUW
 Partenaire • Service de la mobilité	 Investissement ☒ oui - ☐ non
	Estimation 566.000 €

PROJET 34**Encourager le développement des bornes de recharge électrique****Description**

La Ville de Seraing souhaite participer à la transition vers une mobilité plus électrique en étendant les possibilités de recharge pour les véhicules sur son territoire. A cette fin, elle participera aux initiatives régionales en la matière. S'il voit le jour, il s'agira de participer à un marché conjoint de concession pour le placement de bornes dans toute la Wallonie et ce, à charge de la Région.

Objectifs poursuivis

- Promouvoir la mobilité électrique sur le territoire ;
- Réduire les émissions de particules fines sur le territoire ;
- Remplir les engagements climatiques de la Ville.



PROJET 35**Mettre en œuvre les programmations PIC/PIMACI****Description**

Dans plusieurs quartiers de la Ville de Seraing, la vétusté des voiries et des trottoirs engendre des situations d'insécurité, d'inconfort et de difficulté d'accès pour l'ensemble des usagers. Pour y remédier, la Ville s'appuie sur le Plan d'Investissement Communal (PIC) et sur le Plan d'Investissement Mobilité Active (PIMACI), deux dispositifs triennaux de la Wallonie qui permettent de financer, à hauteur de 60 % (voir 80% en cas d'intégration de modes doux), des projets de rénovation d'infrastructures publiques. Ce projet vise à assurer la coordination, la gestion et le suivi global de la programmation PIC/PIMACI 2022-2024, prolongée jusqu'à fin 2025, et dont la clôture administrative devra intervenir au plus tard le 31 décembre 2027.

Il vise également à assurer la coordination, la gestion et le suivi global de la future programmation, dont les délais ne sont pas encore connus mais qui interviendra pendant cette législature. Il ne porte pas sur le contenu opérationnel des projets financés individuellement, mais bien sur l'organisation stratégique, administrative, budgétaire et partenariale nécessaire à leur mise en œuvre conforme.

Objectifs poursuivis

- Garantir la mise en œuvre conforme de la programmation PIC/PIMACI 2022-2024 et de la future programmation ;
- Assurer la coordination administrative, budgétaire et partenariale de l'ensemble du dispositif ;
- Optimiser l'utilisation des subventions régionales disponibles ;
- Préparer la programmation suivante.

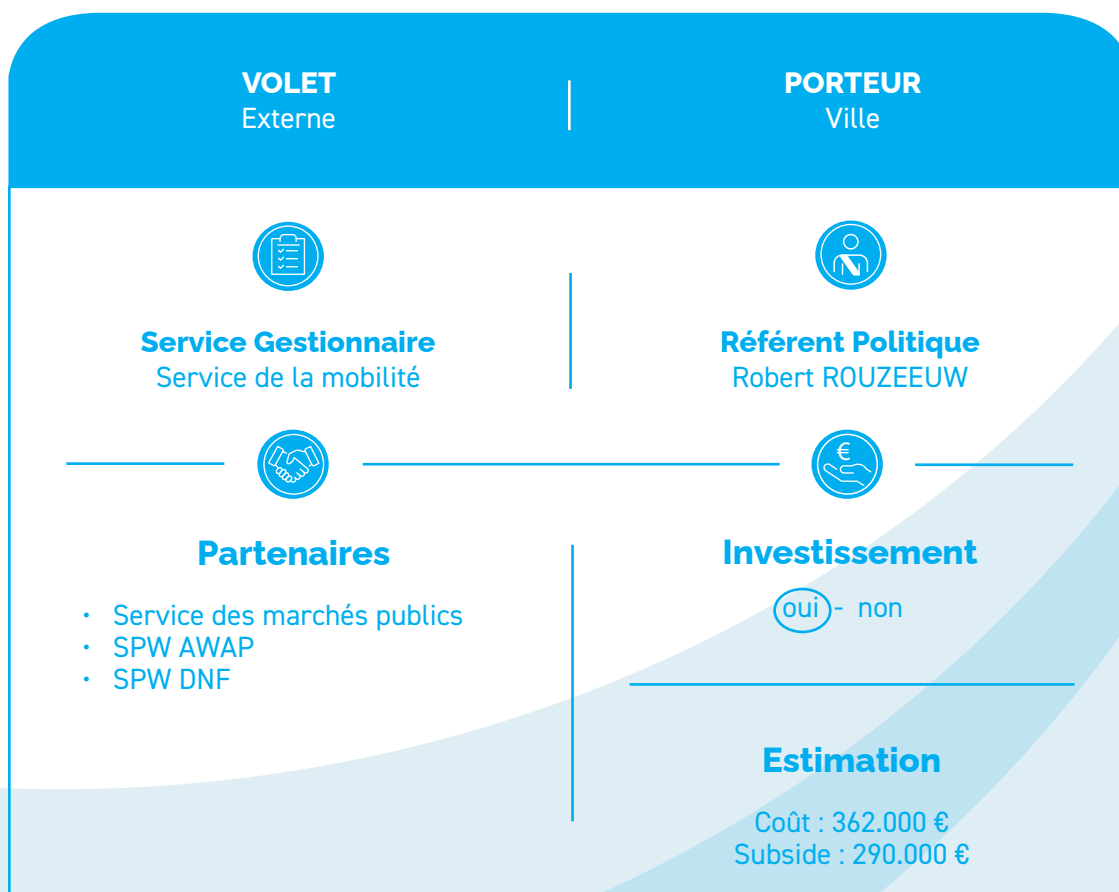
VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Service du bureau technique	 Référent Politique Robert ROUZEEUW
 Partenaires • Service du développement territorial • Service des marchés publics • AIDE • SPW MI	 Investissement ☒ oui - non
	Estimation 6.877.000 €

PROJET 36**Créer une liaison cyclable et sécuriser les traversées de carrefours avenue du Ban****Description**

La Ville de Seraing souhaite développer une nouvelle liaison cyclable entre le rond-point des Nations Unies — point de connexion avec la piste reliant Seraing à Neupré — et l'avenue du Ban, déjà équipée d'une infrastructure cyclable. Ce nouvel aménagement vise à renforcer la continuité du réseau vélo sur le territoire communal en connectant deux infrastructures existantes. Il permettra de sécuriser davantage les déplacements à vélo, de favoriser leur usage quotidien et de structurer un itinéraire lisible, accessible et confortable pour les usagers. Une attention particulière sera portée à la sécurisation des traversées sur l'ensemble du tracé.

Objectifs poursuivis

- Relier deux infrastructures cyclables existantes pour améliorer la continuité du réseau ;
- Sécuriser les traversées le long du nouvel itinéraire ;
- Promouvoir l'usage du vélo par un itinéraire lisible et accessible ;
- Valoriser les connexions interquartiers et intercommunales (vers Neupré) ;
- Réduire la dépendance à la voiture pour les trajets de proximité.



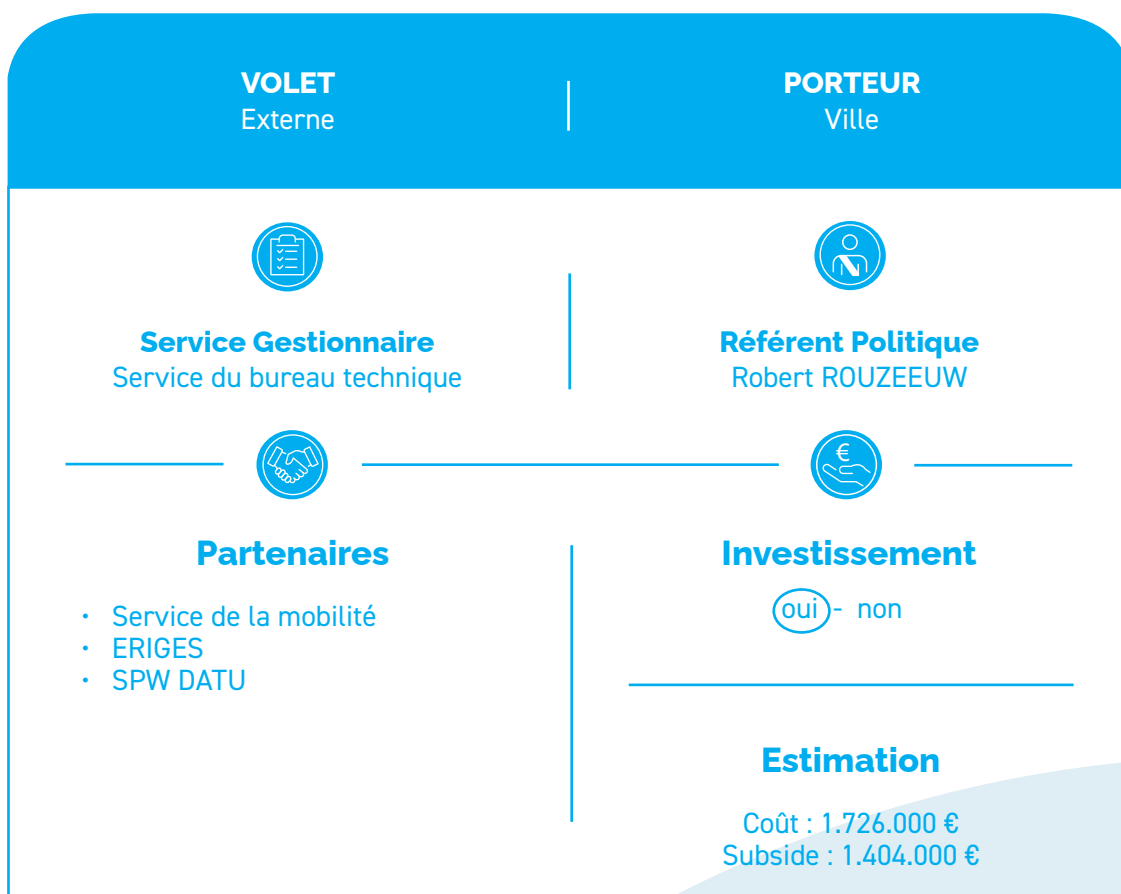
PROJET 37**Accompagner l'aménagement d'un carrefour à feux sur la Ngo****Description**

Ce projet s'inscrit dans la continuité des travaux de réalisation du boulevard urbain N90, initiés en 2013. Il porte spécifiquement sur la création d'un carrefour à feux à l'intersection de la Nationale 90 (rue du Many) et de la rue de la Vieille Espérance, ainsi que sur la reconfiguration de cette dernière pour en faire un boulevard urbain entre le site du Haut Fourneau 6 et la N90. Ces aménagements, financés dans le cadre de la Politique Intégrée de la Ville, visent à améliorer la sécurité routière, fluidifier la circulation et renforcer le maillage urbain autour des sites de reconversion industrielle, en particulier le site de la Cokerie.

Le projet est réalisé dans le cadre d'un marché conjoint entre le Service Public de Wallonie Mobilité/Infrastructures (SPW-MI) et la Ville de Seraing, impliquant une coordination étroite entre les parties.

Objectifs poursuivis

- Finaliser l'aménagement du boulevard urbain ouest en intégrant un carrefour à feux sécurisé sur la N90 ;
- Améliorer la sécurité et la fluidité de la circulation routière à cet axe stratégique ;
- Créer un lien fonctionnel et esthétique entre la N90 et le site de reconversion de la cokerie, facilitant l'accès et la valorisation de cette zone ;
- Assurer la coordination efficace entre la Ville de Seraing et le SPW dans la gestion du projet.



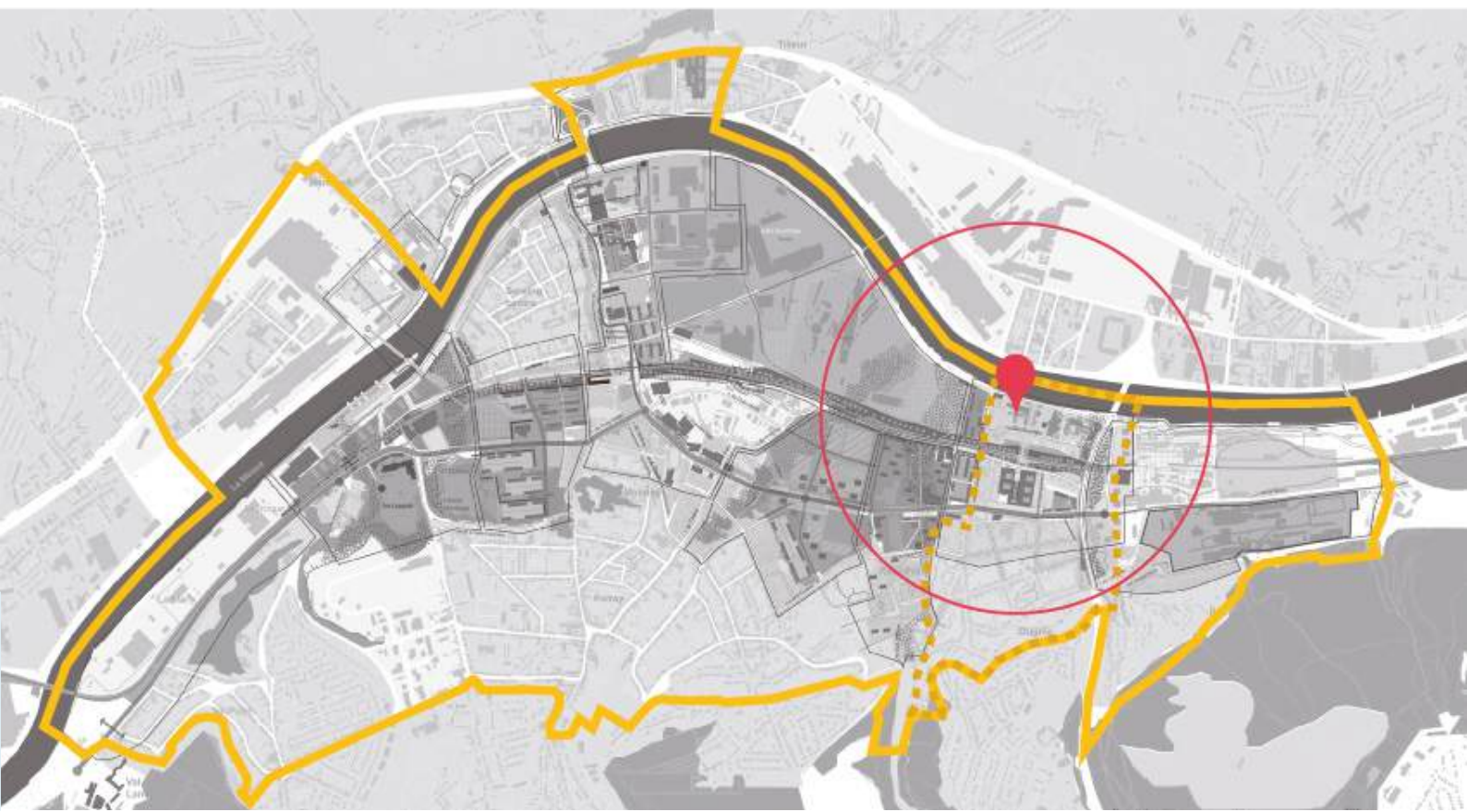
PROJET 38 Requalifier la rue Ferdinand Nicolay**Description**

Ce projet s'inscrit dans le vaste programme de requalification urbaine du bas d'Ougrée, porté par la Ville de Seraing. Plusieurs opérations ont déjà été réalisées dans ce périmètre stratégique : réhabilitation des anciens ateliers centraux en aire de stationnement, construction d'une passerelle piétonne, rénovation du bâtiment historique du Phalanstère, et réalisation d'un bâtiment mixte (crèche/logements), connu sous le nom de « Promotion Nicolay ». Dans cette dynamique, la requalification de la rue Ferdinand Nicolay constitue une nouvelle étape visant à assainir et valoriser le tissu urbain existant. Le projet prévoit, dans un premier temps, la démolition progressive de bâtiments vétustes et inoccupés.

Une seconde phase consistera à proposer une réaffectation qualitative des terrains libérés, notamment pour accueillir des logements et des commerces portés par des opérateurs privés. Ce projet s'inscrit en cohérence avec l'étude urbaine menée actuellement par le bureau MSA en collaboration avec la régie communale autonome ERIGES.

Objectifs poursuivis

- Assainir et sécuriser le bâti vétuste de la rue Ferdinand Nicolay ;
- Valoriser l'environnement urbain et paysager dans une logique de continuité avec les projets réalisés dans le bas d'Ougrée ;
- Poser les bases d'un redéploiement qualitatif du quartier ;
- Inscrire les propositions de démolition et de réaffectation dans une vision stratégique et concertée, en partenariat avec les acteurs locaux.



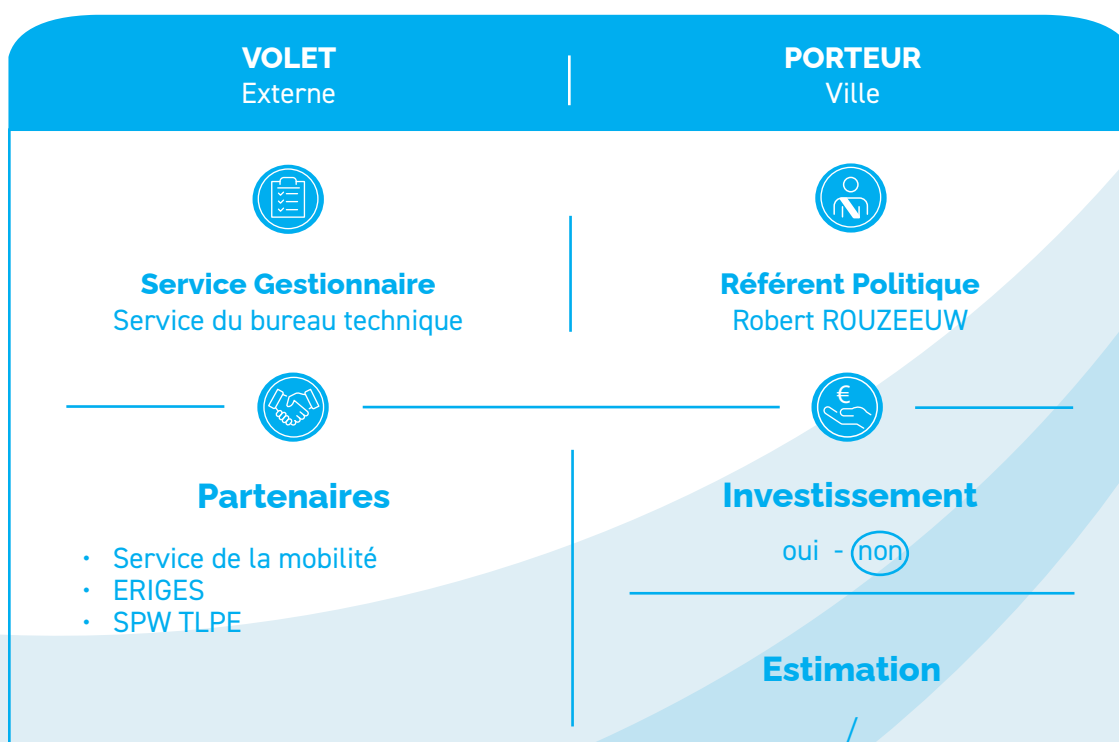
VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire ERIGES	 Référent Politique Robert ROUZEEUW
 Moyens humains • Service du patrimoine • Service du bureau technique • Service de la mobilité • SPW MI • ERIGES	 Investissement ☒ oui - ☐ non Estimation Coût total : 3.012.000 € Subside total : 1.666.198 € (dont 1.151.000 € PDU) Sources de financement • PDU • Finances communales et/ou autres subsides à venir
 Timing 2024-2030	
 Objectifs du Gouvernement • Rendre les communes à caractère urbain plus accueillantes • Faire des communes à caractère urbain un vecteur de mieux vivre ensemble et de solidarité • Encourager la reconstruction de la ville sur la ville • Privilégier un logement et un cadre de vie de qualité • Offrir un réseau d'espaces publics attractifs, en ce compris d'espaces verts	 Indicateurs de résultats • Nombre de bâtiments insalubres démolis • Surface d'espaces verts réalisés (m²)

PROJET 39**Accompagner la transformation des gares de Seraing, Ougrée et Jemeppe en véritables mobipôles****Description**

Le territoire de Seraing, en matière de mobilité en commun, peut s'appuyer sur quatre gares SNCB (deux à Jemeppe, une à Seraing, une à Ougrée), une gare de bus (à Jemeppe), un parking P+R (à Ougrée), un parking de proximité (à Jemeppe et à Seraing), un réseau de voies pour modes actifs à consolider. Autant d'outils qui, bien connectés, constituent des mobipôles, c'est-à-dire des lieux d'intermodalité, efficaces et sécurisés. La Ville de Seraing portera une attention à ces mobipôles afin de les renforcer par la mise en place d'une concertation intermodale et de les visibiliser (physiquement et virtuellement). Dans le cadre de la révision de son Plan Communal de Mobilité, la Ville confiera le soin au bureau d'étude de prendre en compte ces zones d'enjeux que constituent les mobipôles. Idéalement, le renforcement de ces mobipôles passera également par l'installation de bornes de recharge électrique (voitures/vélos).

Objectifs poursuivis

- Favoriser le recours aux transports en commun depuis et vers le territoire de Seraing ;
- Encourager l'accès aux polarités du territoire de Seraing par les transports en commun et les modes actifs ;
- Favoriser l'intermodalité par des infrastructures adaptées : parkings sécurisés (voitures et vélos), cheminements piétons clairs et sécurisés ;
- Encourager les modes concernés (train, bus, tram) à une intermodalité grâce à des concordances horaires adaptées ;
- Visibiliser, par le placement d'une signalétique à l'approche et au sein des mobipôles, les moyens et infrastructures disponibles ;
- Veiller au signalement numérique des mobipôles et de leurs services ;
- Diminuer l'empreinte carbone du territoire par l'usage des modes en commun et actifs à la place de la voiture ;
- Renforcer l'attractivité immobilière et économique du territoire grâce à des mobipôles efficaces.





OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°6

Soutenir le développement
de l'offre et l'accessibilité de
transport en commun

PROJET 40 Optimiser l'offre de bus et leur correspondance avec les trains

Description

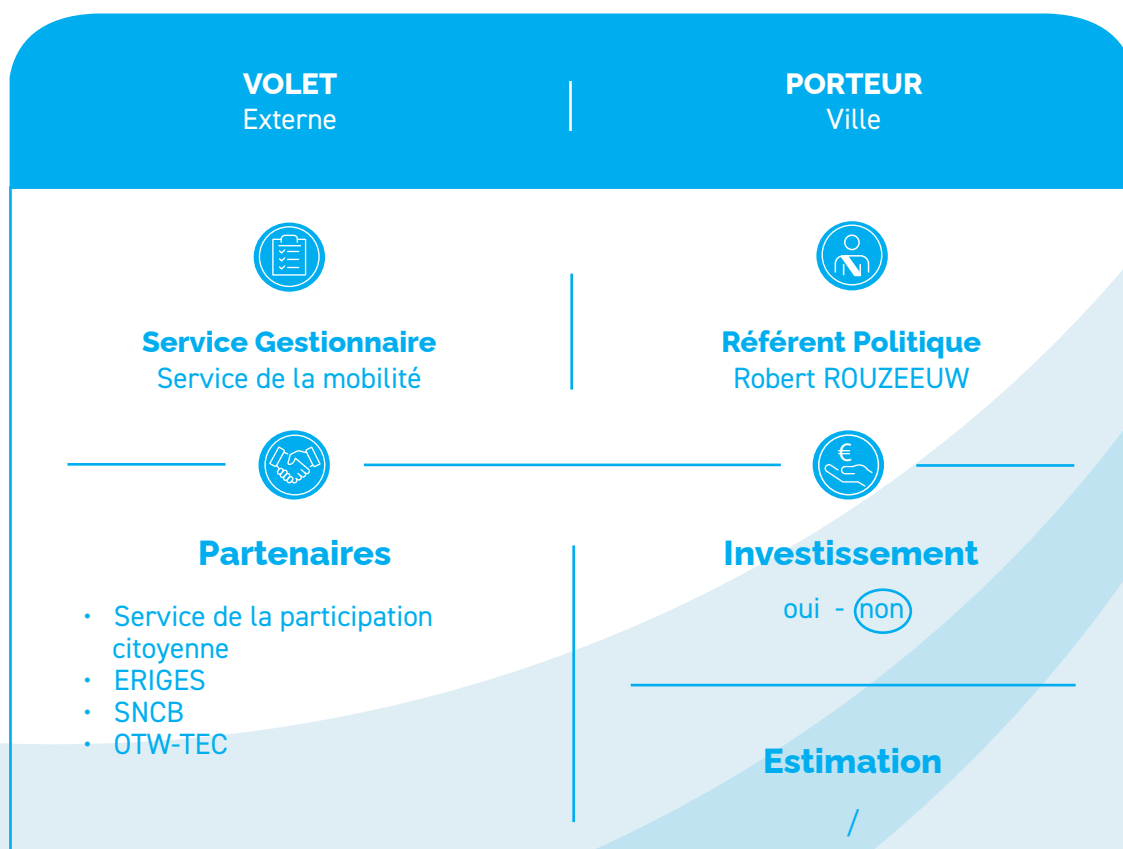
À la suite de l'abandon du projet de tram à Seraing par le Gouvernement wallon, une enveloppe compensatoire a été octroyée au TEC afin d'améliorer l'offre de transport public, notamment via le développement de lignes de bus alternatives. Parallèlement, le réseau TEC a été réorganisé en lien avec l'arrivée du tram à Liège, entraînant une modification des lignes, des numéros et la création de nouveaux arrêts. Ces changements ont généré, à Seraing, de nombreuses doléances citoyennes, en particulier concernant la perte de desserte de certains quartiers. Ce projet vise à améliorer l'intermodalité entre les bus et les trains (ainsi que le tram à Sclessin), à coordonner les horaires et les itinéraires pour réduire les temps d'attente, et à répondre de manière concrète aux besoins des usagers.

Deux axes sont poursuivis :

- Suivre les discussions avec la Région wallonne et le TEC, afin d'orienter le développement de l'offre de bus dans un sens aligné avec les priorités de la Ville ;
- Consulter la population (via les comités de quartier, notamment) pour identifier les besoins actuels en matière de mobilité, objectiver les doléances et transmettre ces demandes au TEC dans une logique d'amélioration continue de l'offre.

Objectifs poursuivis

- Assurer une coordination entre l'offre de bus et les dessertes ferroviaires et tramway à l'échelle de Seraing ;
- Suivre les discussions avec la Région wallonne et le TEC concernant l'utilisation de l'enveloppe compensatoire ;
- Défendre les priorités de la Ville en matière d'offre de transport en commun ;
- Identifier les besoins de mobilité des citoyens à travers une consultation locale.



PROJET 41**Accompagner le développement de l'accessibilité PMR des arrêts de bus****Description**

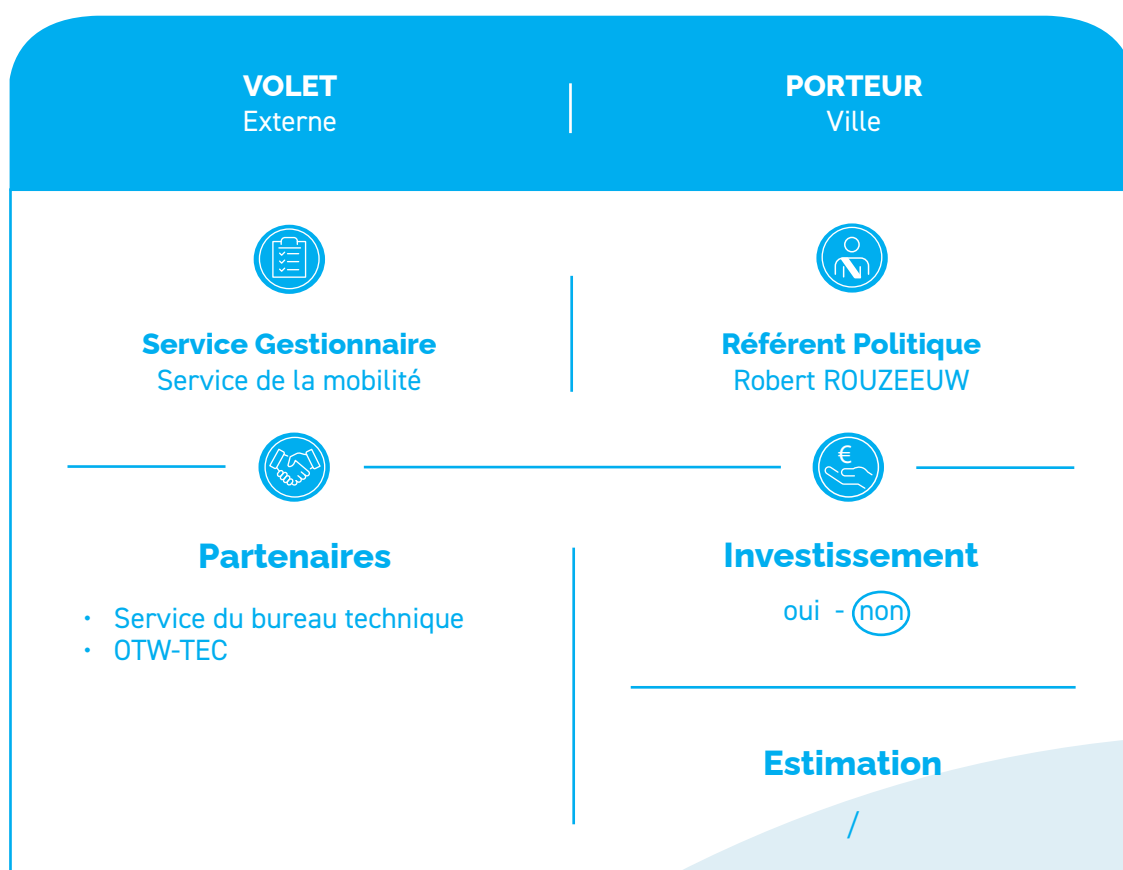
Ce projet a pour ambition d'améliorer l'accessibilité des arrêts de bus situés sur le territoire de la Ville de Seraing, en collaboration étroite avec l'Opérateur de Transport de Wallonie (OTW/TEC). Il vise à garantir un accès autonome, sécurisé et confortable aux transports en commun pour toutes les personnes à mobilité réduite (PMR). En aménageant les arrêts de manière inclusive, la Ville affirme sa volonté de promouvoir l'égalité d'accès à la mobilité, de renforcer l'autonomie des usagers en situation de handicap, et d'assurer une meilleure cohérence dans sa politique globale d'accessibilité de l'espace public.

Le projet s'articule en deux phases principales :

- Établir un diagnostic de l'accessibilité des arrêts de bus existants ;
- Élaborer un plan d'action pluriannuel, définissant les priorités d'intervention et la programmation des aménagements à réaliser.

Objectifs poursuivis

- Réaliser un état des lieux partagé de l'accessibilité PMR des arrêts de bus ;
- Prioriser les arrêts à aménager selon des critères objectifs (fréquentation, localisation, état, proximité d'équipements publics) ;
- Élaborer un plan d'action pluriannuel encadrant les aménagements à mener chaque année ;
- Clarifier la répartition des responsabilités entre la Ville et l'OTW.



**OBJECTIF
OPÉRATIONNEL N°7**

Améliorer la sécurité routière
et la gestion du trafic

PROJET 42**Aménager les voiries accidentogènes pour lutter contre la vitesse****Description**

Ce projet vise à modifier les infrastructures routières afin de réduire la vitesse des véhicules et améliorer la sécurité pour tous. La Ville de Seraing vise à transformer les voiries dangereuses en espaces plus sûrs par des dispositifs qui incitent physiquement ou visuellement à ralentir. Ces dispositifs peuvent être de différentes natures en fonction de la configuration des lieux (rétrécissement de la chaussée, plateforme surélevée, modification des carrefours, aménagement paysager, zone de circulation apaisée).

Objectifs poursuivis

- Améliorer la sécurité des usagers (marquage) ;
- Renforcer la visibilité des passages pour piétons ;
- Renforcer la sécurité aux abords des écoles ;
- Mise en place de radars préventifs ;
- Association avec la police locale de Seraing-Neupré pour la mise en place du LIDAR afin de calculer les vitesses moyennes et ainsi analyser le caractère accidentogène des voiries.

VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Service de la mobilité	 Référent Politique Robert ROUZEEUW
 Partenaires • Service du bureau technique • Service du développement territorial • Zone de Police Seraing-Neupré	 Investissement ☒ oui - ☐ non
	Estimation 1.062.000 €

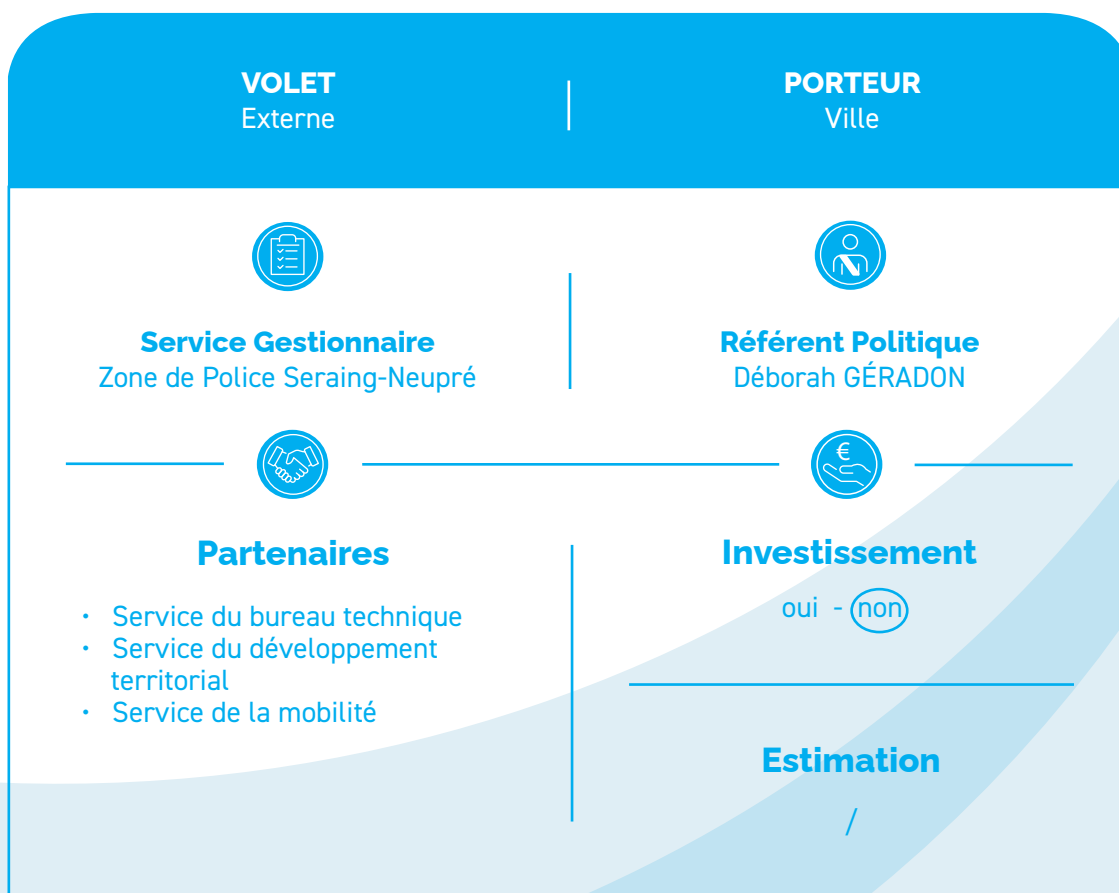
PROJET 43**Lutter contre la vitesse excessive sur les routes****Description**

Face aux dangers liés à la vitesse excessive, ce projet vise à renforcer la sécurité routière sur le territoire en combinant prévention, contrôle et sanction. Il prévoit d'intensifier les campagnes de sensibilisation, de renforcer la présence policière ciblée sur les points noirs et d'étudier l'opportunité d'installer des équipements techniques tels que des radars.

L'objectif est de réduire significativement les accidents liés à la vitesse et d'améliorer le sentiment de sécurité des habitants. Ce projet requiert une coordination étroite avec les acteurs communaux (service de la mobilité) et la police (prévention et répression).

Objectifs poursuivis

- Sensibiliser régulièrement les usagers à la problématique de la vitesse excessive ;
- Renforcer la présence policière dans les zones à risque identifiées ;
- Étudier la possibilité d'installer des radars fixes ou mobiles sur le territoire ;
- Améliorer la communication avec les habitants sur les mesures prises contre la vitesse ;
- Favoriser la collaboration entre la police et les autorités communales pour mieux lutter contre la vitesse excessive.

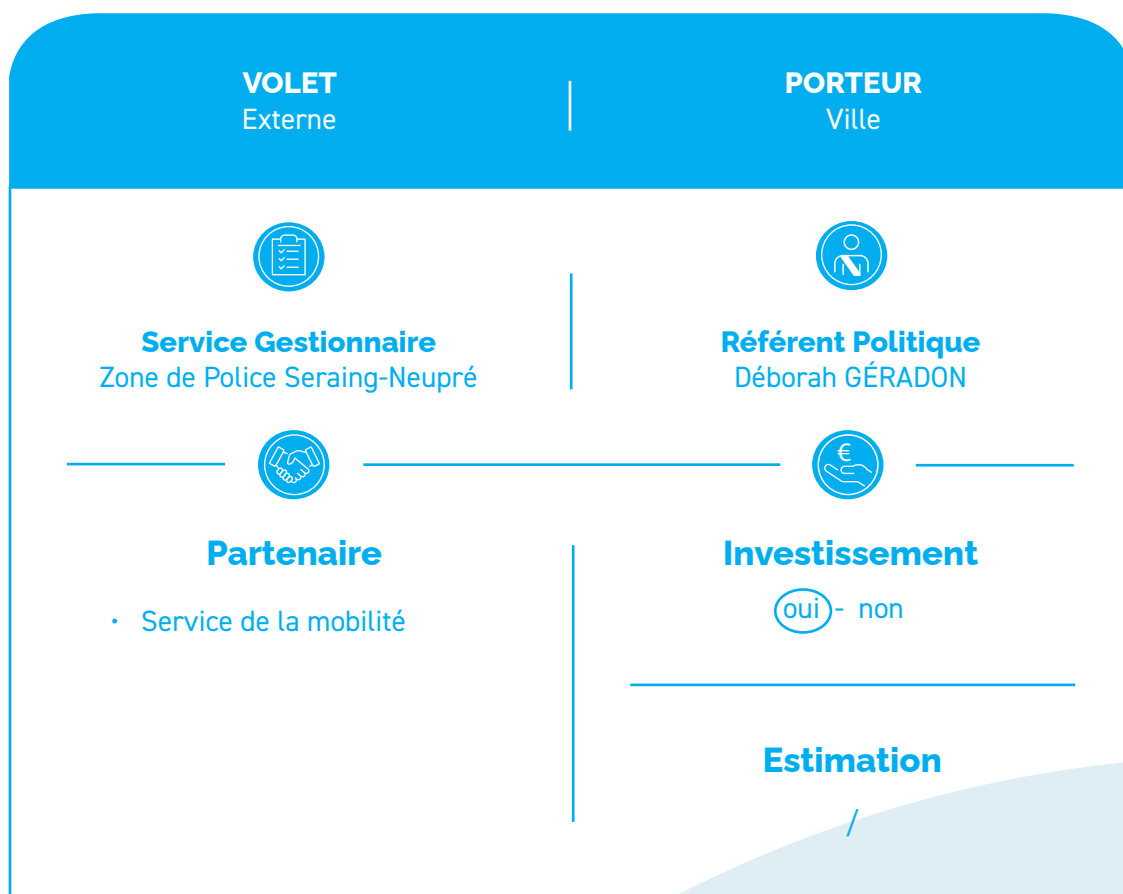


PROJET 44**Lutter contre le stationnement sauvage****Description**

Le stationnement sauvage désigne tout arrêt ou stationnement effectué hors des emplacements autorisés, en infraction avec le Code de la route ou les règlements communaux. Il concerne notamment les véhicules garés sur les trottoirs, passages pour piétons, pistes cyclables ou autres zones interdites, et constitue une entrave à la sécurité, à la mobilité et à la qualité de vie en milieu urbain. Ce projet vise à lutter contre le stationnement sauvage en recherchant un équilibre entre l'application stricte des règles et la compréhension des contraintes vécues par les usagers. Il s'agit d'améliorer la gestion et la surveillance de l'espace public, en limitant les stationnements gênants, tout en adoptant une approche graduée, privilégiant d'abord la sensibilisation, avant de recourir à la sanction lorsque cela s'impose. Le projet prévoit également de renforcer la communication à destination des citoyens, afin de promouvoir des comportements responsables et respectueux. L'objectif est double : garantir la sécurité et la fluidité de la circulation, tout en préservant la cohésion sociale, notamment dans les quartiers où l'offre de stationnement est insuffisante.

Objectifs poursuivis

- Sensibiliser les usagers aux conséquences du stationnement sauvage ;
- Renforcer la surveillance et le contrôle du stationnement gênant dans les zones sensibles ;
- Mettre en place une procédure progressive privilégiant l'information avant la sanction ;
- Communiquer régulièrement avec les citoyens pour encourager un stationnement responsable.



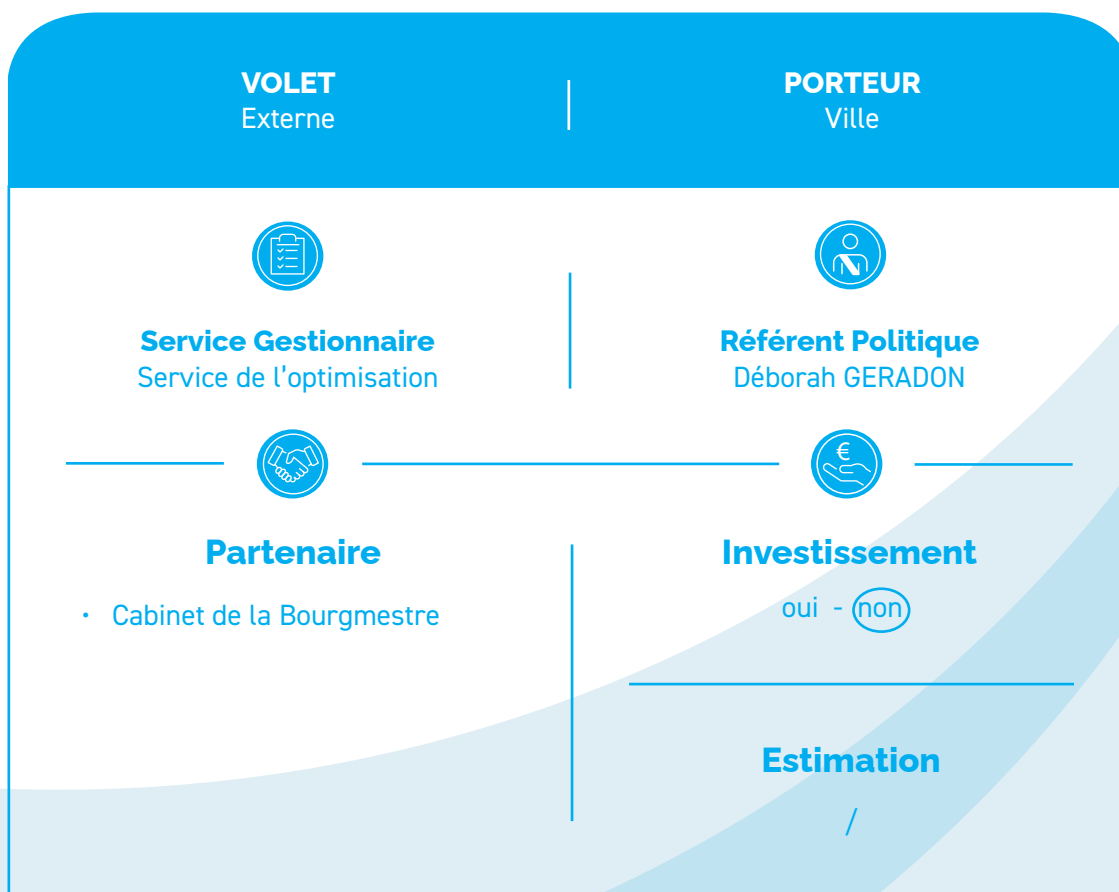
PROJET 45**Récupérer la maîtrise des infractions de roulage mineures****Description**

Dans notre État fédéral, la gestion des excès de vitesse mineurs diffère selon les Régions. En Wallonie, la Région peut infliger des amendes administratives pour certaines infractions routières, mais les communes restent en marge du dispositif. À l'inverse, la Flandre a choisi de transférer directement cette compétence aux communes, qui peuvent infliger des sanctions administratives communales (SAC) pour les excès de vitesse mineurs. Cette approche garantit une réponse plus rapide et permet de réinvestir les recettes dans des actions locales de sécurité routière.

Dans ce contexte, le projet consiste à adresser au Gouvernement wallon une motion visant à réformer la législation afin de confier cette compétence aux communes wallonnes. L'objectif est de renforcer la sécurité routière, de lutter contre le sentiment d'impunité et d'offrir aux autorités locales un outil concret, efficace et adapté aux réalités de terrain.

Objectifs poursuivis

- Renforcer la sécurité routière, spécialement dans les zones sensibles (routes accidentogènes, abords des écoles, zones 30, etc.) ;
- Optimiser l'impact des sanctions en permettant leur réaffectation à des actions locales de prévention et d'aménagement sécuritaire ;
- Renforcer les principes d'autonomie communale et de décentralisation en matière de sécurité routière.



OBJECTIF STRATÉGIQUE

03

Un aménagement du territoire maîtrisé et des espaces publics durables, accessibles et de qualité

Objectifs opérationnels

- Structurer le développement du territoire au moyen d'outils stratégiques
- Développer et rénover les espaces publics extérieurs
- Redynamiser Jemeppe et ses infrastructures stratégiques dans le cadre du Master Plan
- Embellir les quartiers
- Améliorer les entrées de ville
- Préserver le climat, la nature et renforcer le maillage écologique
- Restaurer, protéger et valoriser le patrimoine



OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°8

Structurer le développement
du territoire au moyen d'outils
stratégiques

PROJET 46 Élaborer un schéma de développement communal

Description

Le schéma de développement communal (SDC) est un document qui définit une stratégie territoriale pour l'ensemble du territoire communal.

L'élaboration d'un SDC donne l'opportunité aux autorités communales d'adapter les dispositions du schéma de développement territorial (SDT) relatives aux centralités et aux réalités de leur territoire. D'une manière générale, le SDC permet aux autorités communales de définir une stratégie territoriale en termes de mobilité, protection des paysages, développement d'une infrastructure verte, etc.

Cette stratégie, traduite en objectifs de développement territorial et d'aménagement du territoire, permet de mieux organiser la répartition entre les différentes activités (résidence, équipements et services, loisirs, économie dont le commerce, ...).

Objectifs poursuivis

- Inscrire une trajectoire de réduction de l'étalement urbain et de l'artificialisation ;
- Préciser et cartographier les centralités reprises dans le schéma de développement territorial (SDT) ;
- Déterminer des mesures guidant l'urbanisation dans et en dehors des centralités ;
- Fixer l'ordre de priorité de mise en œuvre et l'affectation des zones d'aménagement communal concerté.

VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Service du développement territorial	 Référent Politique Julie GELDÖF
 Partenaires • JNC International sa • MSA Holding - Architectes srl • SPW	 Investissement ☒ oui - ☐ non
	Estimation N.D.

PROJET 47 Élaborer un guide communal d'urbanisme

Description

Le guide communal d'urbanisme (GCU) fixe le cadre urbanistique de référence pour accompagner l'évolution du territoire communal. Il oriente tout projet en donnant les lignes directrices pour qu'il soit adapté au lieu et tienne compte des spécificités locales.

Le GCU a une valeur indicative. Il contient des objectifs d'urbanisme et des indications (caractéristiques des constructions, des voiries et espaces publics, les plantations, les modifications du relief du sol, l'aménagement des abords des constructions, les clôtures et les dépôts, l'aménagement des locaux et espaces destinés au stationnement des véhicules, le mobilier urbain, les enseignes, les dispositifs de publicité et d'affichage, les mesures de lutte contre l'imperméabilisation du sol, etc...)

Objectifs poursuivis

- Participer à la mise en œuvre de la stratégie d'optimisation spatiale ;
- Dégager une vision globale et encadrer les actions menées au cas par cas, notamment la gestion des demandes de permis ;
- Traduire les objectifs de développement territorial des schémas régionaux et communaux en objectifs d'urbanisme ;
- Encadrer la façon de construire ou d'aménager les espaces publics et privés.

VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Service du développement territorial	 Référent Politique Julie GELDOF
 Partenaires • Eriges • Service de la mobilité • Service du développement territorial • JNC International sa • MSA Holding - Architectes srl • SPW	 Investissement oui - non
	Estimation N.D.



OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°9

Développer et rénover
les espaces publics extérieurs

PROJET 48 Aménager et rénover des parcs

Description

Ce projet s'inscrit dans le cadre du « Master Park », dont l'objectif est de créer un véritable maillage vert sur l'ensemble du territoire sérésien. L'ambition est que chaque habitant puisse accéder, en moins de 10 minutes à pied, à un espace vert de qualité, agréable et propice à la détente.

Dans cette optique, la Ville de Seraing a déjà mené à bien plusieurs aménagements ou rénovations majeurs : parc Morchamps, parc de Boncelles, parc Guy Mathot, square du Huit Mai, parc Blum, parc des Marêts et parc du Sart-Tilman. Soucieuse de poursuivre cette dynamique au cours de la présente législature, la Ville prévoit désormais l'aménagement de nouveaux espaces. Ces interventions visent à renforcer l'accessibilité, l'attractivité et la qualité environnementale des espaces publics, en lien avec les besoins des quartiers et les objectifs de transition écologique.

Objectifs poursuivis

- Étendre et renforcer le maillage vert sur le territoire communal ;
- Offrir à chaque habitant un accès facile à un espace vert de qualité (10 minutes à pied maximum) ;
- Améliorer l'attractivité, la convivialité et la biodiversité des parcs publics ;
- Répondre aux besoins de détente, de sport et de lien social exprimés dans les quartiers ;
- Contribuer à la transition écologique via la désimperméabilisation, la végétalisation et la préservation de la nature en ville.

VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Service du bureau technique	 Référent Politique Robert ROUZEEUW
 Partenaire • Eriges	 Investissement ☒ oui - ☐ non
	Estimation 550.700 €

PROJET 49 Aménager et rénover des plaines de jeux

Description

La Ville de Seraing dispose de nombreuses plaines de jeux réparties sur l'ensemble de son territoire. Ces espaces, essentiels au développement des enfants, participent à la qualité de vie dans les quartiers et nécessitent un suivi rigoureux afin de garantir leur sécurité, leur accessibilité et leur attractivité. Ce projet vise à structurer, à l'échelle de la législature, une stratégie globale d'aménagement et de rénovation des plaines de jeux.

Il s'agira d'identifier les zones insuffisamment couvertes, de prioriser les interventions nécessaires sur les équipements existants, et de proposer une orientation politique claire permettant de répondre durablement aux besoins des habitants.

Objectifs poursuivis

- Réaliser un diagnostic complet des plaines de jeux existantes (état, localisation, fréquentation, conformité) ;
- Identifier les quartiers ne disposant pas d'aire de jeux et évaluer la pertinence d'y aménager de nouvelles infrastructures ;
- Définir une stratégie de gestion, de rénovation et d'éventuelle extension des aires de jeux à l'échelle de la législature ;
- Intégrer les besoins en formation, personnel et matériel pour assurer la maintenance régulière.

VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Service des travaux	 Référent Politique Robert ROUZEEUW
 Partenaires • Service de l'environnement • Service du bureau technique	 Investissement ☒ oui - ☐ non
	Estimation 500.000 €

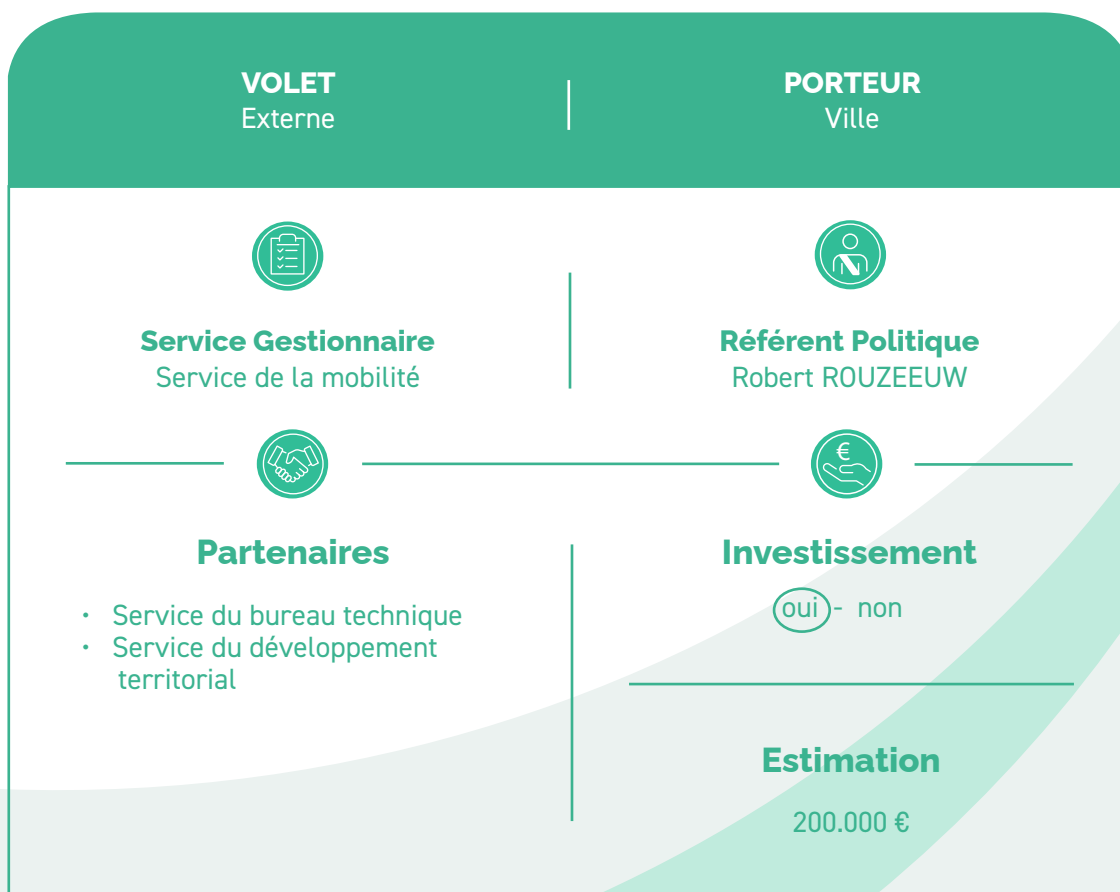
PROJET 50 Aménager et rénover des places publiques

Description

La Ville de Seraing dispose d'un large éventail de places publiques réparties sur l'ensemble de son territoire, jouant un rôle essentiel dans la qualité de vie, la convivialité et l'attractivité des quartiers. Ces espaces accueillent divers usages : détente, rencontres, événements, mobilités douces, etc. Afin d'assurer leur maintien en bon état, leur mise en valeur et leur adaptation aux besoins actuels des usagers, ce projet vise à élaborer une stratégie pluriannuelle d'investissement permettant de planifier, hiérarchiser et coordonner les interventions de rénovation ou de réaménagement sur les places publiques.

Objectifs poursuivis

- Dresser un inventaire complet des places publiques situées sur le territoire communal ;
- Établir une fiche d'identité pour chaque place (localisation, surface, équipements, état, usages, etc.) ;
- Réaliser un diagnostic technique et fonctionnel des aménagements existants ;
- Identifier les besoins et priorités d'intervention ;
- Élaborer un plan pluriannuel d'investissement, hiérarchisant les rénovations à mener.



PROJET 51 Étudier un plan d'aménagement des cimetières

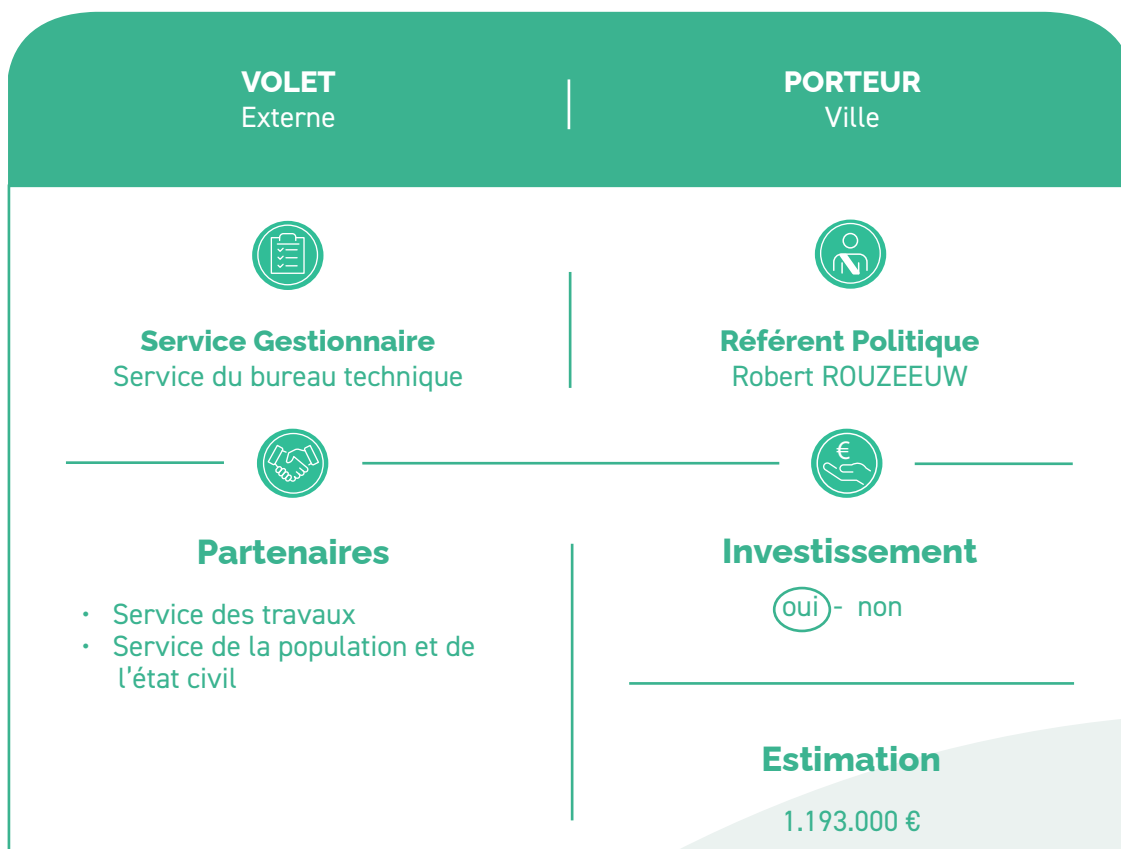
Description

La Ville de Seraing compte sept cimetières répartis sur les anciennes entités de Seraing, Jemeppe, Ougrée et Bonnelles. Ces lieux de mémoire nécessitent un entretien régulier et des aménagements adaptés pour garantir leur accessibilité, leur dignité et leur fonctionnalité.

Le projet vise à élaborer un plan d'aménagement global des cimetières en intégrant à la fois les impératifs de rénovation (murets, bâtiments, allées), les besoins en infrastructures nouvelles (columbariums, ossuaires, caveaux), et l'optimisation des espaces (reconversion de parcelles abandonnées, accessibilité PMR, etc.). Ce plan doit permettre une programmation cohérente des interventions à mener au cours de la législature, en lien avec les moyens humains et budgétaires disponibles.

Objectifs poursuivis

- Entretenir durablement les allées et aménager des parcours accessibles aux véhicules funéraires et aux personnes à mobilité réduite ;
- Rénover les bâtiments présents dans les cimetières (bureaux, marquises, locaux techniques, conciergeries, etc.) ;
- Enlever les monuments se trouvant sur des concessions échues et non renouvelées ;
- Aménager de nouvelles zones dédiées aux columbariums ;
- Créer de nouveaux caveaux pour répondre à la demande d'inhumation ;
- Restaurer les murets, escaliers et autres éléments de maçonnerie ;
- Créer de nouveaux ossuaires ;
- Valoriser les espaces délaissés en y développant des zones vertes ;
- Restaurer les monuments commémoratifs à valeur historique ou symbolique.



PROJET 52**Favoriser les initiatives visant la valorisation et la réappropriation des bords de Meuse****Description**

Traversée par la Meuse, la Ville de Seraing possède un potentiel fluvial largement sous-exploité, actuellement limité à des fonctions logistiques ou industrielles. Pourtant, les projets de reconversion urbaine en cours – notamment sur le site du Haut-Fourneau B (HFB) et la future marina de Jemeppe – constituent une opportunité majeure pour requalifier les abords de Meuse en espaces de vie, de promenade et de rencontre, au bénéfice des citoyens et du développement territorial. Ce projet vise à favoriser les initiatives visant la valorisation et la réappropriation des abords de Meuse. L'enjeu global est de renforcer l'appropriation citoyenne du fleuve, de diversifier les usages de ses berges et de faire des abords de Meuse un levier de transition urbaine, paysagère et sociale

Objectifs poursuivis

- Formuler un avis officiel de la Ville dans le cadre de l'étude d'incidences attendue pour le projet de reconversion du site HFB, en y intégrant la demande de création d'un parc public en bord de Meuse ;
- Intégrer la valorisation des abords de Meuse dans les réflexions d'aménagement du territoire menées à l'échelle de la législature ;
- Soutenir les projets publics ou privés de requalification des abords de Meuse favorisant les usages citoyens, la mobilité douce et la qualité paysagère ;
- Favoriser la réappropriation des berges par les habitants, via la création d'espaces conviviaux, accessibles et attractifs.

VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Service de l'urbanisme	 Référent Politique Julie GELDOF
 Partenaires • Service du développement territorial • Eriges • SPW	 Investissement oui - ☒ non
	Estimation /



OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°10

Redynamiser Jemeppe et ses
infrastructures stratégiques
dans le cadre du Master Plan

PROJET 53 Encourager la reconversion du dépôt TEC de Jemeppe

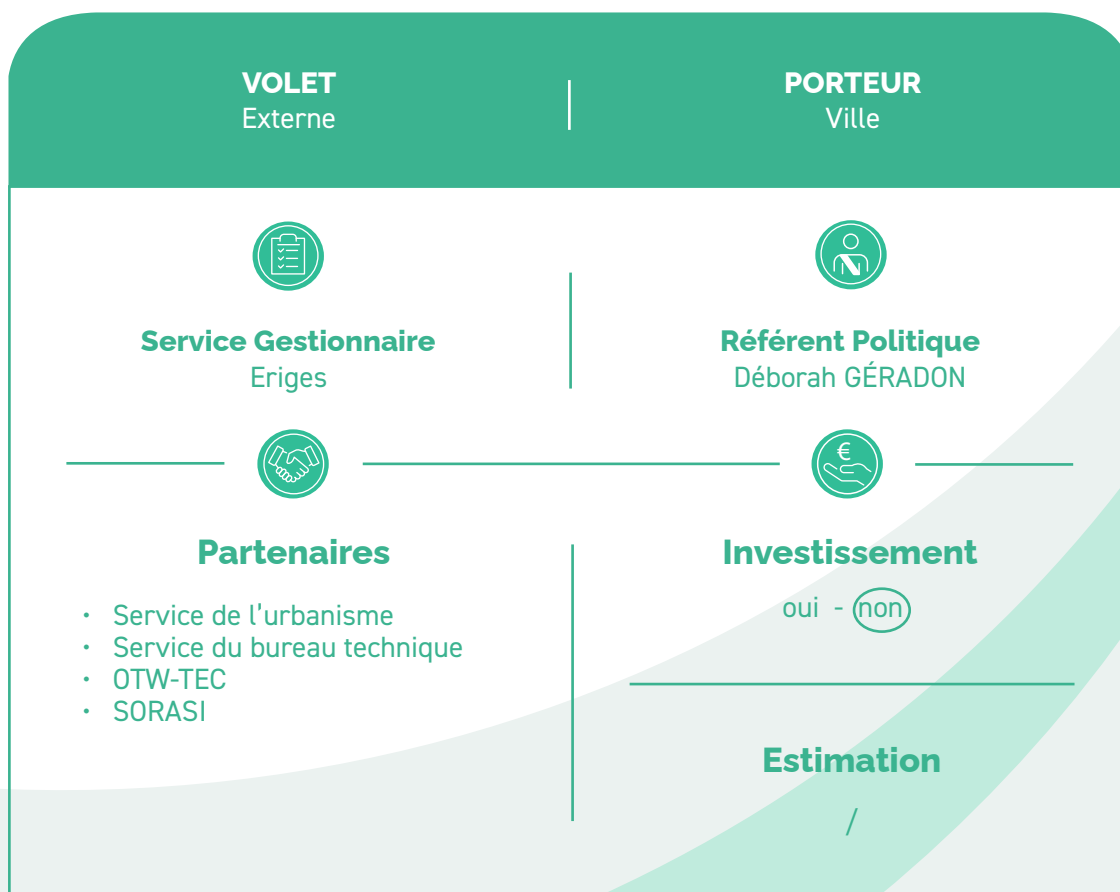
Description

Ce projet vise à accompagner et à valoriser la requalification économique et urbaine du site actuel du dépôt TEC rue Baivy à Jemeppe, suite à sa désactivation par l'OTW en 2025 avec l'ouverture du nouveau dépôt de Sclessin.

D'une superficie d'environ 20.000 m² (bâti et non bâti), ce terrain représente une opportunité stratégique pour impulser un redéploiement harmonieux, durable et intégré dans la vallée sérésienne. La Ville de Seraing joue un rôle actif dans le suivi, la concertation locale et la défense des intérêts communaux en matière de développement économique, mobilité, aménagement du territoire et préservation de l'environnement. Ce projet s'inscrit également dans une dynamique plus large de revitalisation territoriale, en collaboration avec l'opérateur public OTW et les parties prenantes locales.

Objectifs poursuivis

- Anticiper une vacance immobilière d'infrastructures et bâtiments désaffectés ;
- Eviter les risques de sécurité et d'impacts urbains en cas d'abandon d'occupation ;
- Encourager l'accueil d'activités/fonctions porteuses pour redynamiser Jemeppe ;
- Entrer en dialogue constructif avec l'OTW pour éviter « le fait accompli » quant à la revente et/ou le réemploi du site ;
- Accompagner les éventuelles procédures urbanistiques et environnementales (analyses de sol) nécessaires au réemploi du site ;
- Accompagner le recours à d'éventuelles subsides et partenariats (publics et privés).

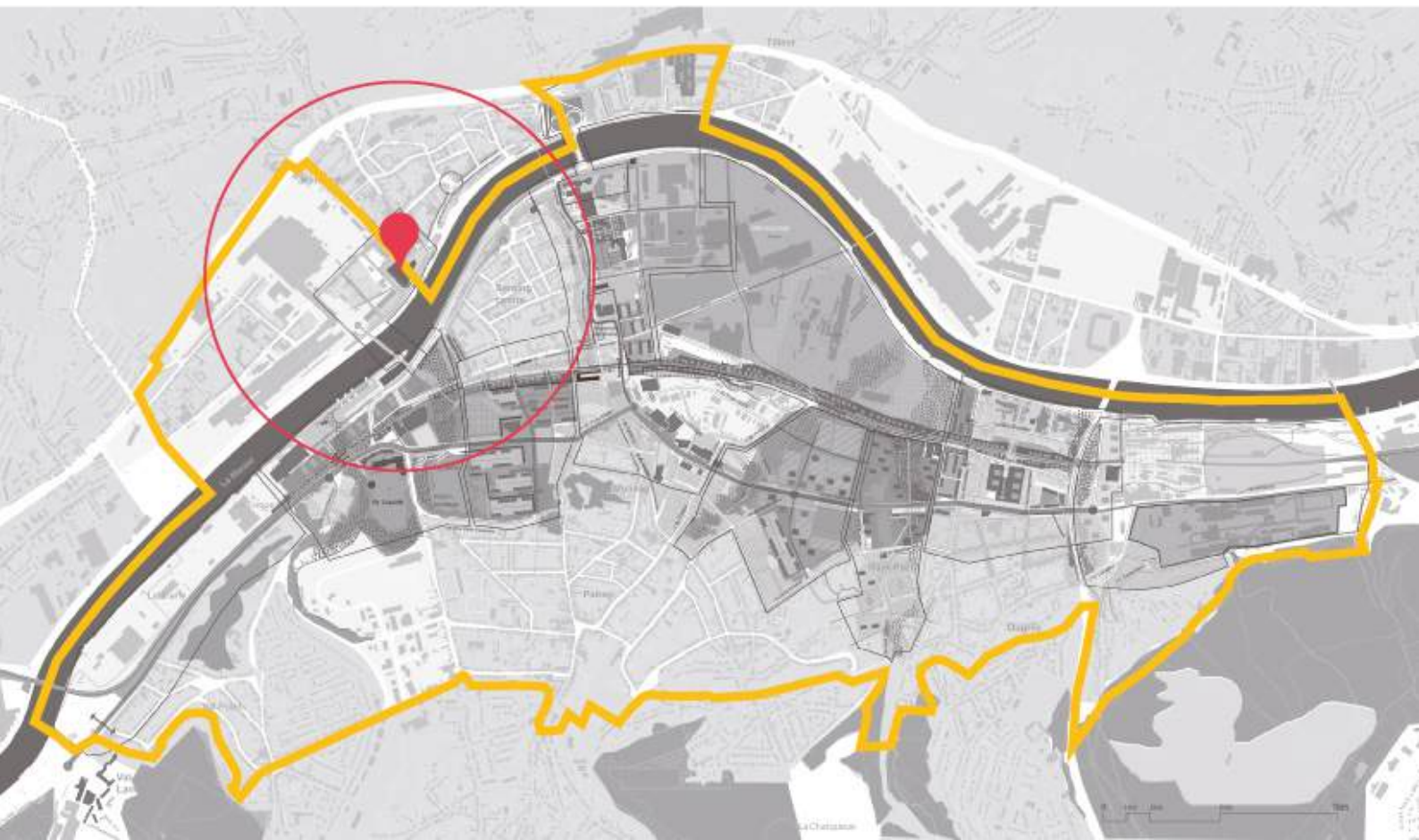


PROJET 54**Encourager la requalification de l'ancien port de Jemeppe pour un projet urbain structurant****Description**

La darse anciennement industrielle de Jemeppe offre un potentiel de mutation urbaine incluant la création d'un port de plaisance et le développement d'un projet immobilier aux pourtours. La procédure permettant de s'écarter du plan de secteur est en cours, première étape d'une évolution du périmètre. Sur base d'un projet cadré par un Certificat d'Urbanisme n°2, la Ville se propose d'appeler le secteur privé à déposer marque d'intérêt pour tout ou partie du site.

Objectifs poursuivis

- Assainir une zone anciennement industrielle aujourd'hui désaffectée ;
- Transformer l'actuelle darse en un port de plaisance renforçant l'attractivité de Jemeppe et plus largement, de la Meuse liégeoise ;
- Cadrer l'évolution des développements immobiliers aux pourtours du port de plaisance ;
- Soutenir un développement immobilier, urbain et porteur, sur tout ou partie du site.



VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire ERIGES	 Référent Politique Déborah GÉRADON
 Moyens humains • Service de l'urbanisme • Service des marchés publics • Service du patrimoine • Service du développement territorial • SPW MI • Port Autonome de Liège	 Investissement oui - non Estimation Coût total : 1.330.000 € Subside PDU (réserve) : 1.330.000 €
 Timing 2026-2029	Sources de financement • PDU • Finances communales et/ou autres subsides à venir
 Objectifs du Gouvernement • Rendre les communes à caractère urbain plus accueillantes • Encourager la reconstruction de la ville sur la ville • Privilégier un logement et un cadre de vie de qualité • Offrir un réseau d'espaces publics attractifs, en ce compris d'espaces verts	 Indicateurs de résultats • Nombre de m² rénovés au niveau de la structure de la darse • Nombre d'étude(s) sur l'aménagement du site

An aerial photograph of a modern urban courtyard. The courtyard features a complex network of winding paths in light grey and tan colors, interspersed with large, irregular green lawn areas. Several wooden benches are placed throughout the space, some on the paths and some on the lawns. In the background, there are several buildings, including a multi-story apartment building with many windows and balconies. The overall design is contemporary and emphasizes green space within an urban environment.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°11

Embellir les quartiers

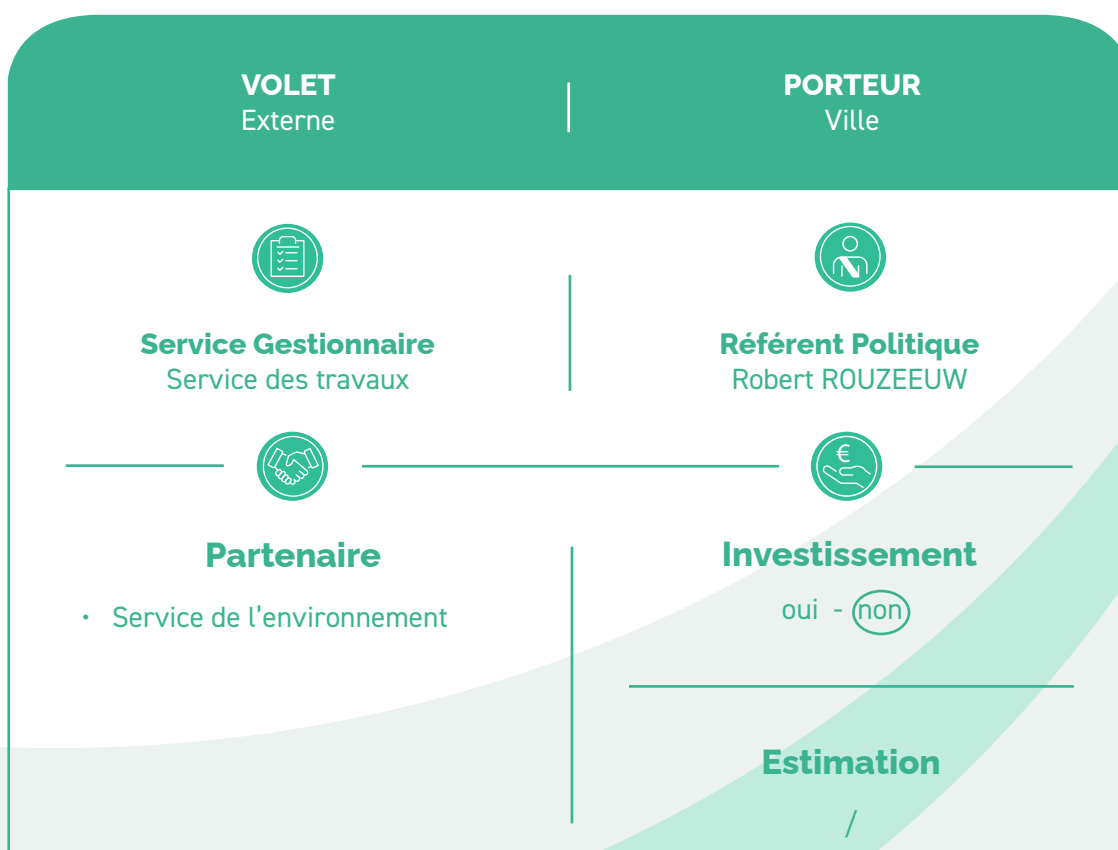
PROJET 55**Étudier le développement d'une serre communale pour fleurir l'espace public****Description**

La Ville de Seraing a toujours porté une attention particulière au fleurissement de l'espace public, symbole de qualité de vie, d'esthétique urbaine et d'engagement environnemental. Jusqu'à présent, cet objectif a été poursuivi par l'achat de fleurs auprès de prestataires externes. Or, la Ville dispose d'infrastructures communales (serres) partiellement inoccupées, qui pourraient potentiellement permettre une relance de la production florale en interne. Une telle orientation permettrait d'augmenter l'autonomie de la Ville en matière de fleurissement, de renforcer la maîtrise des coûts à moyen terme, et de valoriser le savoir-faire horticole local.

Le projet vise donc à étudier la faisabilité technique, logistique, organisationnelle et financière de cette relance, en identifiant les conditions à réunir pour remettre en activité les serres communales de manière pérenne et efficace.

Objectifs poursuivis

- Évaluer la capacité des infrastructures communales existantes à accueillir une production florale adaptée aux besoins de la Ville ;
- Analyser les investissements nécessaires à la remise à niveau des serres (bâtiments, équipements, énergie, etc.) ;
- Déterminer les besoins en personnel, compétences et organisation pour assurer une production locale ;
- Évaluer le coût global de production en propre comparé à l'approvisionnement actuel auprès de prestataires externes ;
- Formuler un avis argumenté sur la viabilité du projet et les modalités de sa mise en œuvre éventuelle.



PROJET 56**Mettre en place un parcours de fresques artistiques pour valoriser l'art urbain et le patrimoine local****Description**

La Ville de Seraing peut déjà se targuer de disposer de nombreuses fresques sur son territoire. Ces fresques contribuent à la fois à l'embellissement des quartiers, mais aussi à la mise en avant du patrimoine et à l'expression participative et artistique en général. Au vu de cet impact multidimensionnel, la ville souhaite mettre davantage en valeur les fresques existantes et en développer de nouvelles.

Objectifs poursuivis

- Visibiliser et renforcer le maillage culturel au sein des quartiers ;
- Permettre aux citoyens et au monde associatif de s'impliquer dans l'embellissement des quartiers ;
- Développer davantage de circuits touristiques.

VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire AREBS	 Référent Politique Déborah GÉRADON
 Partenaires • Service de l'urbanisme • Office de tourisme de Seraing	 Investissement oui - ☒ non
	Estimation /

PROJET 57**Améliorer l'esthétique urbaine et l'image de la ville****Description**

Ce projet vise à améliorer l'attractivité et le cadre de vie de la Ville de Seraing à travers une série d'actions concrètes et visibles qui participent à l'embellissement de l'espace public. Il s'inscrit dans une volonté de renforcer l'identité visuelle de la ville, de moderniser son image et de soigner l'esthétique urbaine à l'échelle des quartiers. Les interventions prévues relèveront autant de la revalorisation de mobilier urbain existant (ex. bornes techniques, statues monumentales) que de la mise en valeur de symboles identitaires (logo de la ville, drapeaux, interventions artistiques ciblées), dans une logique de cohérence et de visibilité.

Une attention particulière sera portée à l'intégration artistique de certains éléments dégradés (tags, graffitis), au déploiement d'installations patrimoniales ou esthétiques à haute valeur symbolique, ainsi qu'à l'uniformisation et à la modernisation de certains éléments visuels porteurs d'image. Ce projet vise des résultats rapides, visibles et appréciables par les citoyens et visiteurs, tout en s'inscrivant dans une stratégie à long terme de reconquête de l'espace public et de métamorphose urbaine.

Objectifs poursuivis

- Embellir l'espace public par des interventions esthétiques visibles et accessibles ;
- Moderniser l'image de la ville à travers une nouvelle identité visuelle cohérente ;
- Valoriser le patrimoine urbain et les éléments symboliques existants ;
- Intégrer l'art dans l'espace public pour améliorer la perception de certains lieux.

VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Service de l'optimisation	 Référent Politique Déborah GÉRADON
 Partenaires • Service du développement territorial • Service du bureau technique • Service des marchés publics	 Investissement oui - non
	Estimation 500.000 €

**OBJECTIF
OPÉRATIONNEL N°12**

Améliorer les entrées de Ville

PROJET 58 Aménager l'entrée de Ville à Jemeppe

Description

Sur base de fonds européens (FEDER, mesure 15), l'entrée de ville à Jemeppe connaîtra des aménagements urbains facilitant les connexions entre les polarités que représentent le centre de Jemeppe, les écoles voisines et le mobipôle de Jemeppe (bus, train, voitures). Une attention particulière sera portée aux cheminements actifs (piétons et vélos) ainsi qu'espaces verts du périmètre.

L'entrée de ville à Jemeppe comprend de nombreux atouts, tels que la présence de :

- Une ligne ferroviaire et un arrêt reliant la gare de Liège-Guillemins ainsi que la dorsale wallonne (Namur – Mons) ;
- Une importante gare de bus accueillant une quinzaine de lignes ;
- Un pôle commerçant au niveau de la rue du Pont à l'ouest ;
- Un important pôle scolaire à l'est du site de +/- 2.500 étudiants.

Objectifs poursuivis

- Marquer l'entrée de ville en provenance de l'A604 ou de la rive gauche de la Meuse ;
- Favoriser l'usage des transports publics et la multimodalité offerte au niveau du mobipôle de Jemeppe ;
- Créer une meilleure connexion pour les modes actifs entre les polarités du périmètre (école, commerces, mobipôle, zones d'habitat) ;
- Valoriser le pôle commercial de Jemeppe
- Proposer des espaces publics de qualité (y compris à très petite échelle) conviviaux, de rencontres;
- Intégrer à ce remaniement l'implantation d'une passerelle cyclo-piétonne (voir projet 30) et d'une ligne bus structurante (en remplacement, provisoire, du tram initialement prévu à cet endroit).



VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire ERIGES	 Référent Politique Déborah GÉRADON
 Moyens humains • Service de l'urbanisme • Service du patrimoine • Service des marchés publics • AGILIS • SPW MI • OTW-TEC • Wallonie Fonds Structurels	 Investissement ☒ oui - non Estimation Coût total : 7.883.000 € Subside : 7.329.000 € (dont 2.340.000 € de PDU) Sources de financement • FEDER • PDU • Finances communales et/ou autres subsides à venir
 Timing 2024-2030	
 Objectifs du Gouvernement • Rendre les communes à caractère urbain plus accueillantes • Offrir un réseau d'espaces publics attractifs, en ce compris d'espaces verts • Encourager la reconstruction de la ville sur la ville	 Indicateurs de résultats • Espaces publics réaménagés dédiés aux piétons et cyclistes (m²) • Surface de plantation et espaces verts (m²)

PROJET 59 Aménager l'entrée de ville au Val Saint-Lambert

Description

Dans le cadre d'une ambition globale de la Ville de Seraing de soigner les entrées sur son territoire, la porte Ouest que constitue le Val St Lambert par la N90 bénéficiera d'une attention particulière, tant dans l'axe N90 de mobilité routière que dans les aménagements d'accès au site du Val St Lambert, notamment pour les modes actifs. Cette ambition sera intégrée au Plan Communal de Mobilité (PCM) en cours de révision ainsi qu'au Schéma de Développement Communal (SDC) en cours d'élaboration.

Elle sera également partagée avec le SPW Mobilité Infrastructure (SPW MI) gestionnaire de la voirie N90 et donc du rond point d'entrée de ville à la hauteur du Val Saint Lambert. Elle fera également l'objet d'une attention dans le cadre de l'usage événementiel et touristique actuel du site du Val Saint Lambert ainsi que dans le redéploiement attendu des activités économiques, touristiques et naturelles du site du Val Saint Lambert.

Objectifs poursuivis

- Offrir aux usagers et visiteurs du territoire de Seraing une entrée de ville attractive et sécurisée ;
- Améliorer l'image de la ville par une entrée de ville soignée et lisible à la hauteur du Val Saint Lambert ;
- Clarifier et sécuriser les accès (voitures et modes actifs) au pôle économique, patrimonial, touristique et naturel que constitue le site du Val Saint Lambert ;
- Faciliter la connexion du site du Val Saint Lambert au réseau RAVEL voisin.

VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire ERIGES	 Référent Politique Robert ROUZEEUW
 Partenaires • Cabinet de la Bourgmestre • Service de l'urbanisme • Service de la mobilité • AGILIS • SPW MI	 Investissement oui - non
	Estimation 5.550.000 €

PROJET 6o Accompagner l'apaisement de l'entrée de ville à Ougrée

Description

Dans le cadre d'une ambition globale de la Ville de Seraing de soigner les entrées sur son territoire, la porte Est que constitue le pont d'Ougrée et la N90 bénéficiera d'une attention particulière, tant dans l'axe N90 de mobilité routière que dans les aménagements d'accès au quartier d'Ougrée Meuse, notamment pour les modes actifs. Cette ambition sera intégrée au Plan Communal de Mobilité (PCM) en cours de révision ainsi qu'au Schéma de Développement Communal (SDC) en cours d'élaboration. Elle sera également partagée avec le SPW Mobilité Infrastructure (SPW MI) gestionnaire du pont d'Ougrée, du Boulevard Urbain et de la voirie N90. Elle fera également l'objet d'une attention dans le cadre du redéploiement attendu des activités économiques, urbaines, touristiques et naturelles des sites Ateliers Centraux, Trassenster et Haut Fourneau B.

Objectifs poursuivis

- Offrir aux usagers et visiteurs du territoire de Seraing une entrée de ville attractive et sécurisée ;
- Améliorer l'image de la ville par une entrée de ville soignée et lisible à la hauteur du pont d'Ougrée ;
- Clarifier et sécuriser les accès (charroi, voitures et modes actifs) d'une part aux pôles économiques et industriels que seront le Haut Fourneau B et le site de la cokerie; et d'autre part, les accès (voitures, modes actifs et en commun) aux pôles urbains que constituent les Ateliers Centraux, la mairie d'Ougrée, le parc de Trassenster et l'OM ;
- Faciliter la connexion du quartier d'Ougrée au terminus du tram à Sclessin et aux réseaux modes actifs supra-communaux (cyclostrades, RAVEL).

VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire ERIGES	 Référents Politiques Déborah GÉRADON Julie GELDORF
 Partenaires • Service de l'urbanisme • Service de la mobilité • Service du développement territorial • SPW MI	 Investissement ☒ oui - ☐ non
	Estimation N.D

PROJET 61 Aménager l'entrée de ville à Boncelles

Description

L'échangeur de Boncelles constitue une porte d'entrée stratégique de la Ville de Seraing. Actuellement saturé aux heures de pointe et peu adapté aux mobilités douces, il fait l'objet d'un projet de réaménagement initié et piloté par le Service public de Wallonie – Mobilité et Infrastructures (SPW MI). Ce projet vise à fluidifier le trafic automobile tout en assurant une intégration sécurisée des modes doux (piétons et cyclistes) au niveau du pont. Il prévoit notamment l'aménagement d'un ou de deux giratoires sur la structure existante. Si la maîtrise d'ouvrage relève entièrement de la Région wallonne, la Ville de Seraing intervient en tant que partie prenante consultée, notamment via la Commission provinciale de sécurité routière (CPSR), les avis formulés par le Collège Communal, et les échanges réguliers avec les services du SPW.

Bien que ce projet figure depuis plusieurs années parmi les intentions régionales, la ligne du temps reste incertaine, aucun permis d'urbanisme n'ayant encore été déposé à ce jour. Consciente des enjeux en termes de mobilité locale, la Ville assurera un suivi attentif de l'évolution du dossier. Des contacts formalisés seront établis avec le SPW afin de garantir une information actualisée et transparente.

Objectifs poursuivis

- Fluidifier le trafic automobile à l'entrée de Boncelles (N63/N663) ;
- Intégrer et sécuriser les modes doux dans le futur aménagement (piétons, cyclistes) ;
- Assurer un suivi actif et une communication régulière avec le SPW pour défendre les intérêts de la Ville ;
- Informer les citoyens de l'état d'avancement du projet et relayer leurs préoccupations.

VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Service du développement territorial	 Référent Politique Robert ROUZEEUW
 Partenaires • Service du bureau technique • Service de la mobilité • Service du développement territorial • Eriges • SPW	 Investissement ☒ oui - ☐ non
	Estimation N.D

A photograph of a forest with tall trees and green foliage, viewed from a low angle looking up. A solid teal vertical bar is on the left side of the image. A white rounded rectangle is positioned in the lower right, containing text.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°13

Préserver le climat, la nature
et renforcer le maillage
écologique

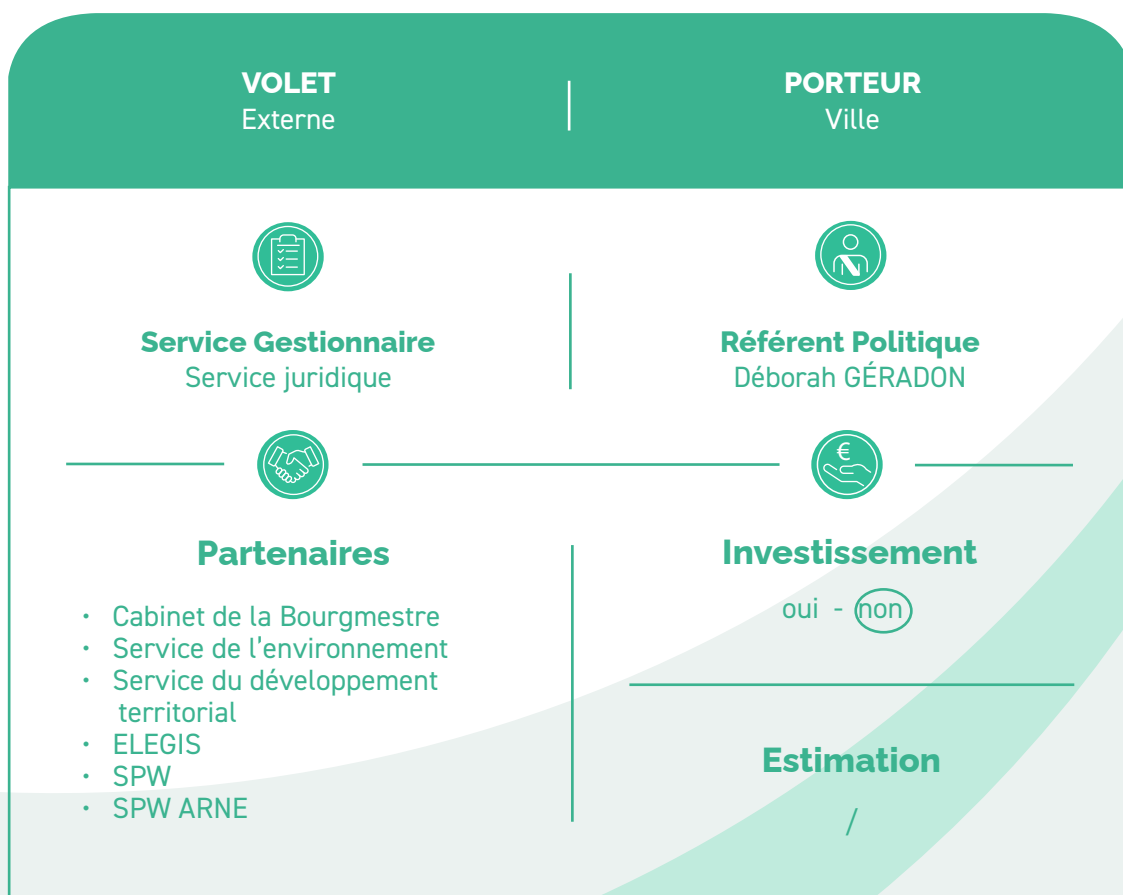
PROJET 62 Assurer la protection juridique des espaces verts

Description

Ce projet vise à assurer une veille juridique et environnementale sur les projets d'aménagement susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement, avec une attention particulière portée au tracé de la liaison à haute tension Rimière-Seraing actuellement en cours. Il s'agit notamment de veiller à la préservation — et, si nécessaire, à la réhabilitation — des espaces naturels traversés. Dans le cadre du chantier en cours, la Ville entend obtenir des garanties concrètes de la part des opérateurs concernés (ELIA et/ou LUMINUS), telles que la mise en place d'un monitoring environnemental pluriannuel sur l'ensemble du tracé pendant 5 ans et un suivi renforcé pendant 20 ans sur la zone sensible Villencourt / Macrâles / Natura 2000 (entre les points J1 et J2 du tracé).

Objectifs poursuivis

- Désigner un avocat-expert en environnement pour conseiller la Ville en vue de la sauvegarde de ses intérêts et du respect du permis initial ;
- Explorer toutes les pistes de compensations ;
- Négocier et obtenir des garanties de la part des intervenants ;
- Conclure des conventions avec les intervenants ;
- Gérer les incidents passés, présents et futurs ;
- Encadrer juridiquement la concrétisation de projets environnementaux et didactiques en vue d'une plus-value de notre environnement.



PROJET 63**Préserver, développer et connecter les zones vertes pour renforcer la biodiversité****Description**

Face à l'urbanisation et aux changements climatiques, il est primordial de veiller au maintien et à la création de zones vertes connectées, véritables zones refuges pour la biodiversité et poumons verts du territoire. L'objectif est de cartographier ces zones à l'échelle du territoire et de réaliser un plan d'actions en faveur de la biodiversité ensuite.

Objectifs poursuivis

- Préserver le patrimoine naturel du territoire ;
- Renforcer le maillage écologique ;
- Sensibiliser les citoyens et promoteurs privés dans le cadre de projets urbanistiques.

VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Service de l'environnement	 Référent Politique Julie GELDOP
 Partenaires • Service du bureau technique • Service de l'urbanisme • Service de la communication • Eriges • Natagora • DNF • SPW	 Investissement ☒ oui - ☐ non Estimation N.D

PROJET 64**Aménager les espaces dédiés à la faune et à la flore dans les cimetières pour renforcer le maillage écologique****Description**

La Ville de Seraing compte 7 cimetières communaux. Suite à l'arrêt de l'utilisation des pesticides conformément à la législation, les cimetières accueillent dorénavant la nature. Ainsi, plusieurs zones ont été enherbées, manuellement ou naturellement, et l'on peut observer le retour de nombreux insectes ou autres petits animaux. L'objectif est de créer de véritables zones d'accueils pour ceux-ci.

Objectifs poursuivis

- Offrir des zones favorables à la biodiversité ;
- Offrir des espaces chaleureux et accueillants pour les visiteurs des cimetières.

VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Service de l'environnement	 Référents Politiques Déborah GÉRADON Julie GELDOLF Robert ROUZEEUW
 Partenaires • Service des travaux • Service de la population et de l'état civil • Service du bien-être animal • NATAGORA	 Investissement (oui) - non Estimation N.D

PROJET 65 Planter des arbres en milieu urbain

Description

La plantation d'arbres en milieu urbain permet de lutter contre les changements climatiques. Ces végétaux permettent non seulement d'absorber de grandes quantités de CO₂, de refroidir l'air ambiant et de le filtrer (des polluants et particules fines). Les larges sujets permettent également de créer des zones d'ombres sur des espaces publics, permettant aux citoyens de s'y abriter en cas de période de chaleur. Ces végétaux représentent également une zone de refuge et de nourriture pour les insectes et oiseaux. La Ville bénéficie d'un subside via un droit de tirage.

Objectifs poursuivis

- Planter des espèces indigènes adaptées aux changements climatiques ;
- Arbore les espaces publics du territoire ;
- Encourager la population à planter des végétaux adaptés au territoire.

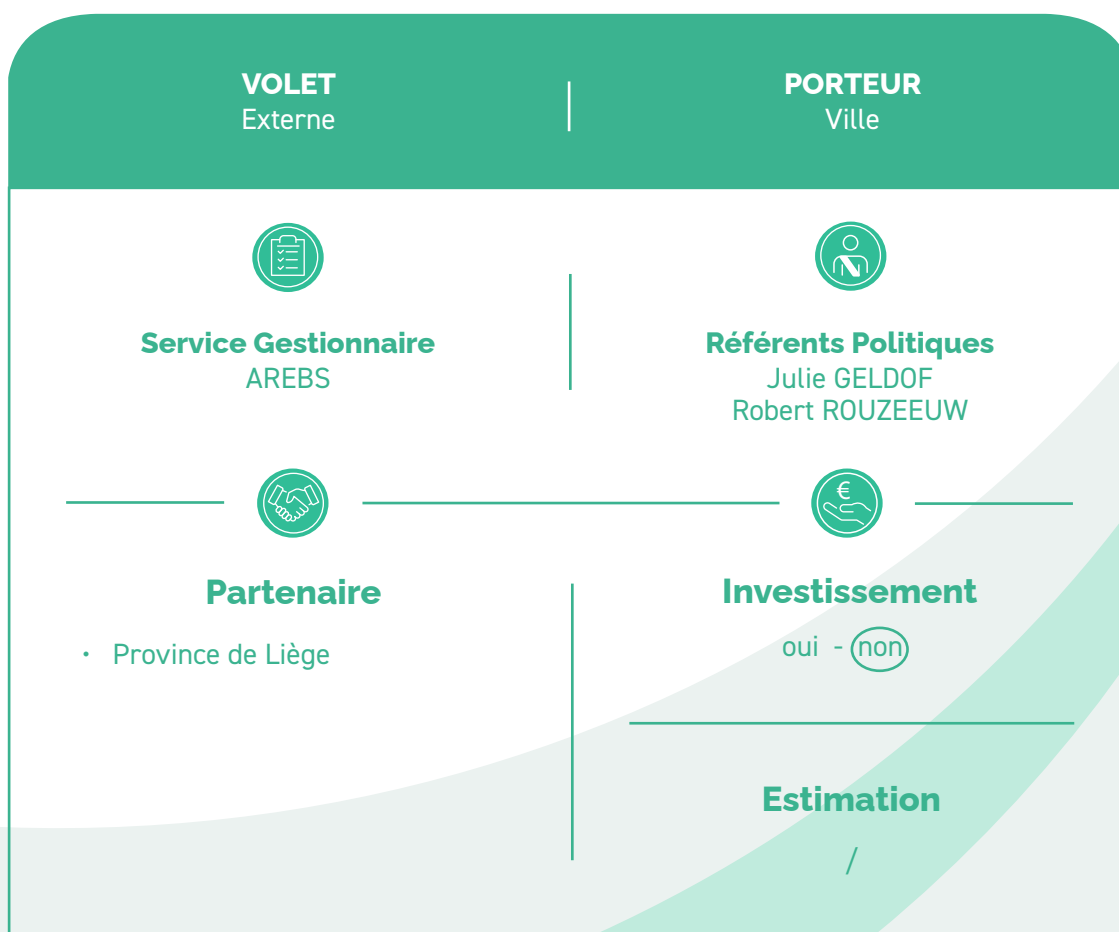
VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Service de l'environnement	 Référent Politique Julie GELDOF
 Partenaires • Service du bureau technique • Service des travaux • Eriges • NATAGORA • SPW ARNE	 Investissement ☒ oui - ☐ non
	Estimation 160.000 €

PROJET 66**Mettre en œuvre le plan d'actions en faveur de l'énergie durable et du climat****Description**

La Ville de Seraing s'est inscrite à la convention des maires en 2013. Depuis, plusieurs plans énergie-climat se sont succédés. Le dernier date de 2022 et vise une réduction des émissions sur le territoire à hauteur de 55% d'ici 2030. Plusieurs actions sont en cours (mobilité, habitat, bâtiments communaux, énergie renouvelable, ...) et nécessitent une coordination et communication adéquates.

Objectifs poursuivis

- Mettre en œuvre la stratégie de la Ville en matière de climat ;
- Mobiliser et coordonner les acteurs autour des enjeux climatiques ;
- Etablir de manière régulière le bilan des émissions territoriales ;
- Communiquer de manière adéquate vers les parties prenantes.



A photograph of a historic stone building, likely a castle or fortress, featuring a prominent red brick tower with a grey stone base and a conical roof. The building is surrounded by greenery and a large tree on the right. Two cars are parked in the foreground. A semi-transparent white box with a green border is overlaid on the bottom right of the image, containing text.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°14

Restaurer, protéger et valoriser
le patrimoine

PROJET 67 Restaurer et valoriser les sites historiques emblématiques

Description

Seraing possède un patrimoine culturel et historique diversifié, reflet d'un passé à la fois princier, religieux, industriel et artistique. Ce patrimoine se manifeste à travers des sites architecturaux majeurs, des bâtiments emblématiques, des œuvres artistiques remarquables et des initiatives culturelles locales. Il constitue un levier important pour le rayonnement de la Ville, sa fierté identitaire et son attractivité touristique et économique. Le présent projet vise à structurer une approche globale et cohérente de restauration et de valorisation de ce patrimoine, en ciblant les sites les plus emblématiques du territoire. Il ne s'agit pas uniquement de rénover, mais aussi de réactiver les lieux historiques en leur donnant une fonction contemporaine, en lien avec les besoins culturels, sociaux ou économiques de la population.

Cette démarche s'inscrit dans une logique de transition patrimoniale, dans laquelle le Château de Seraing, l'Abbaye du Val Saint-Lambert, le Haut-Fourneau B, les Châteaux de Jemeppe, l'Hôtel de Ville, l'OM, les Ateliers centraux ou encore les collections picturales communales sont autant de jalons d'un récit urbain à préserver, à valoriser et à transmettre.

Objectifs poursuivis

- Élaborer une vision cohérente de la valorisation du patrimoine à l'échelle de la Ville ;
- Identifier les usages contemporains envisageables pour chaque site (culturel, social, touristique, économique...) ;
- Mobiliser les leviers de financement régionaux, fédéraux et européens ;
- Favoriser l'appropriation du patrimoine par les citoyens et les acteurs locaux ;
- Soutenir l'attractivité touristique, le développement culturel et le rayonnement identitaire de Seraing.

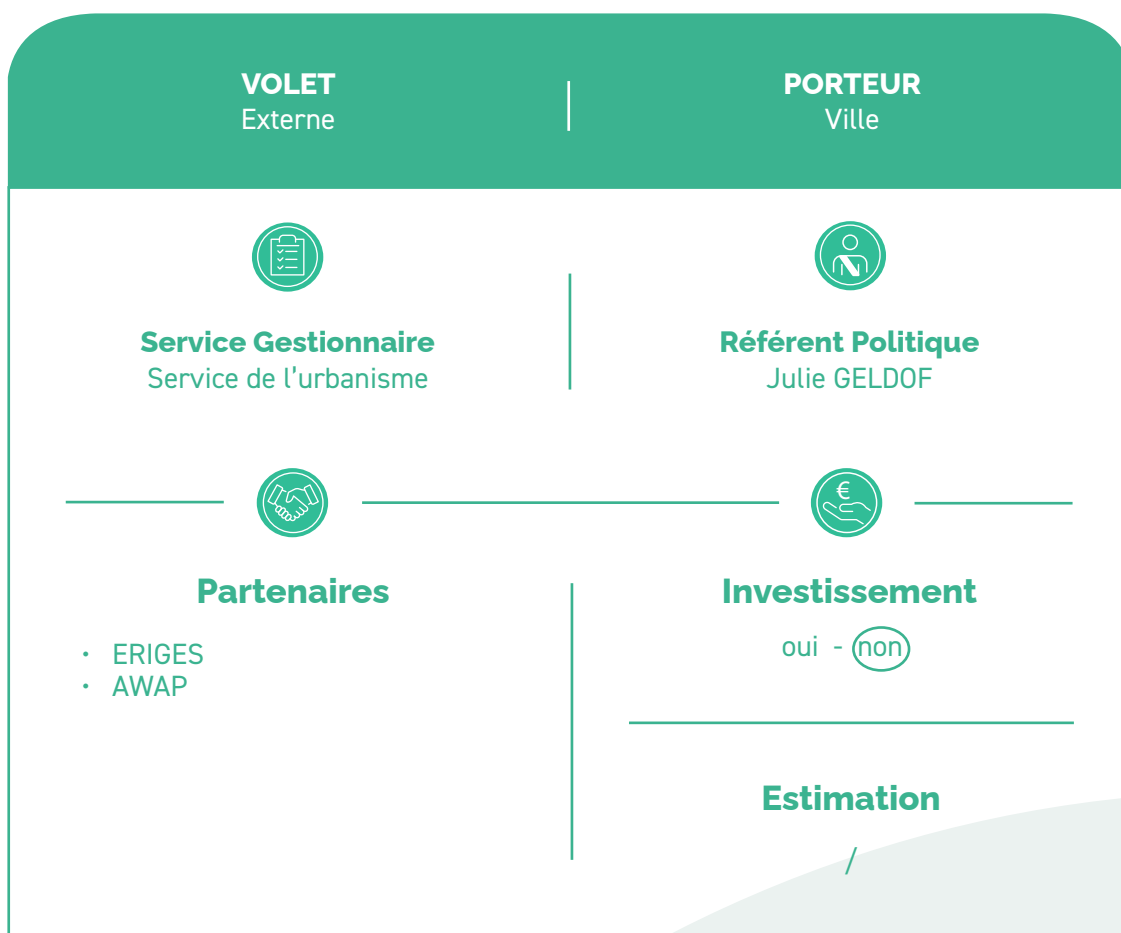
VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Cabinet de la Bourgmestre	 Référents Politiques Déborah GERADON Julie GELDOLF
 Partenaires • Service de l'urbanisme • Eriges • Arebs • Agilis • Des racines et des ailes d'acier (HFB) asbl	 Investissement oui - non
	Estimation 2.260.000 €

PROJET 68**Sensibiliser les citoyens au classement patrimonial des bâtiments d'intérêt dont ils sont propriétaires****Description**

Ce projet vise à recenser, valoriser et préserver le patrimoine bâti privé présent sur le territoire de la Ville, qu'il soit classé, inscrit à l'inventaire ou simplement porteur d'un intérêt historique, architectural ou social. La ville souhaite mieux faire connaître ce patrimoine auprès des citoyens et partenaires, tout en posant les bases d'une stratégie de sauvegarde adaptée.

Objectifs poursuivis

- Recenser les biens immobiliers à valeur patrimoniale sur le territoire de Seraing ;
- Initier une politique locale de préservation et de valorisation du patrimoine bâti ;
- Renforcer la collaboration avec l'AWaP (Agence wallonne du Patrimoine) ;
- Sensibiliser les citoyens à la richesse et à l'importance de leur patrimoine local.



OBJECTIF STRATÉGIQUE

04

Une économie forte, créatrice d'emplois et d'opportunités pour tous

Objectifs opérationnels

- Exploiter les opportunités offertes par notre patrimoine industriel
- Soutenir le développement du commerce local
- Développer le tourisme
- Développer l'économie sociale
- Mettre en place une politique proactive d'insertion et de réinsertion socio-professionnelle



OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°15

Exploiter les opportunités
offertes par notre patrimoine
industriel

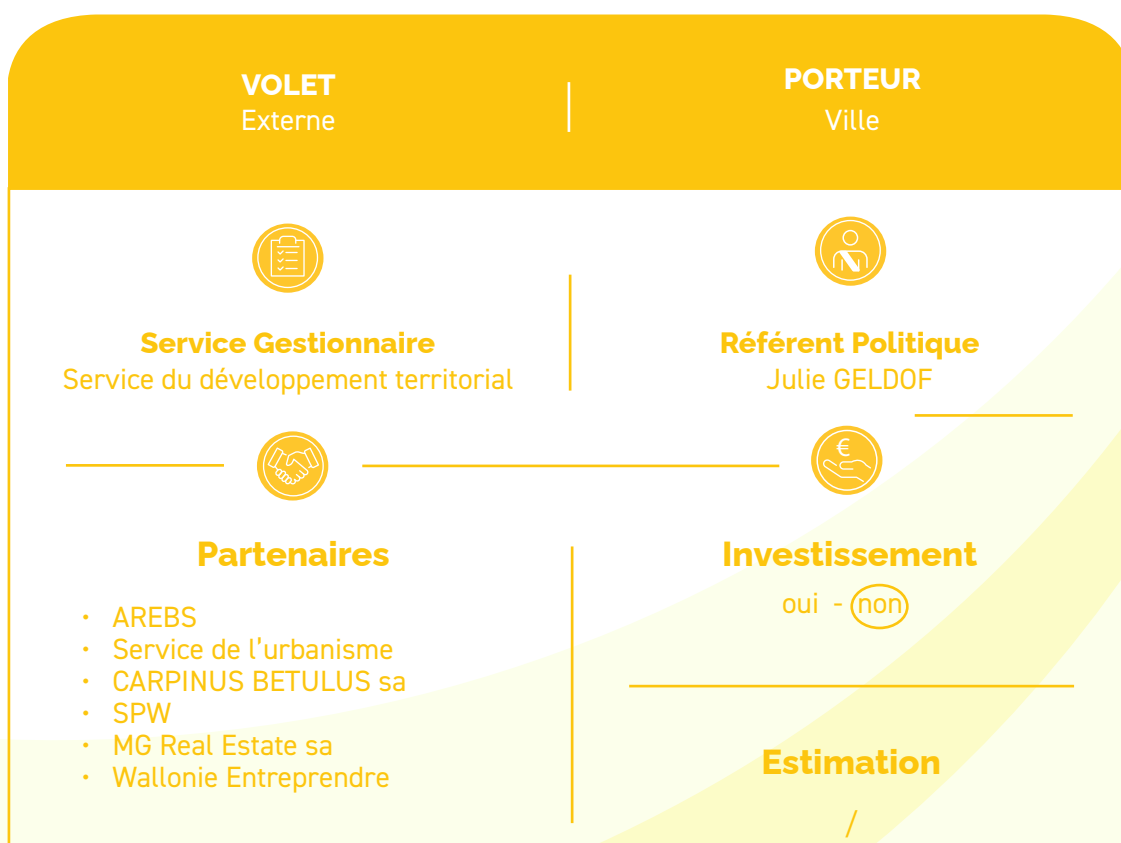
PROJET 69**Accompagner la reconversion du site du HFB d'Ougrée en un pôle multifonctionnel mêlant économie culture, recherche et tourisme****Description**

Le site du Haut-Fourneau B (HFB) constitue un enjeu majeur du redéploiement économique, urbain et naturel de Seraing, plus largement, de la métropole liégeoise. Par son accompagnement, la Ville soutiendra le développement d'un projet multifonctionnel porté par un opérateur mixte (public/privé) et garantira les ambitions de Seraing pour son territoire et son patrimoine. L'assainissement du site puis son aménagement (et les activités qui en découleront) feront l'objet d'une attention particulière de la ville pour que se concrétise, rapidement et utilement, un projet porteur.

Le potentiel patrimonial et touristique du site sera pris en compte dans le développement du projet. Les flux générés par les activités économiques et culturelles s'intégreront dans une mobilité locale et supra-locale efficace et respectueuse des quartiers voisins. Enfin, les aménagements et architecturaux du site contribueront à la valeur paysagère et naturelle du site.

Objectifs poursuivis

- Accompagner le porteur privé dans ses réflexions et démarches programmatiques et d'aménagement, en ce compris en matière de mobilité, de gabarit et d'implantation ;
- Garantir un programme équilibré, complémentaire aux développements économiques voisins (cokerie, LD notamment) ;
- Veiller à l'intégration et à la valorisation d'un patrimoine industriel majeur en un pôle touristique, pédagogique et de recherche ;
- Veiller à un développement respectueux des quartiers voisins, notamment en matière d'impacts visuels, sonores et de mobilité ;
- Soutenir des aménagements paysagers et naturels qui contribuent aux continuités écologiques et au renforcement de la biodiversité sur le territoire.

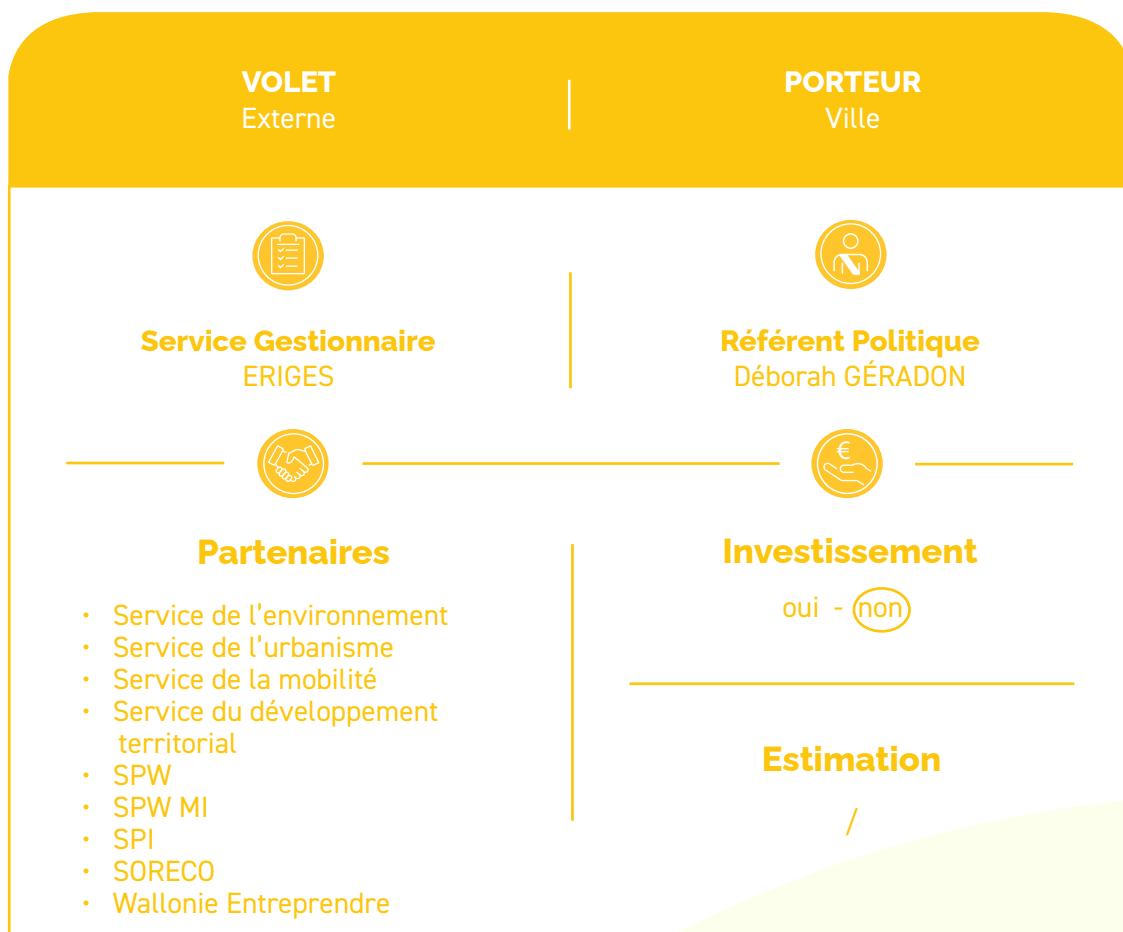


PROJET 70**Accompagner la reconversion de la cokerie pour l'accueil d'activités à haute valeur ajoutée****Description**

Le site de la cokerie constitue un enjeu majeur du redéploiement économique, urbain et naturel de Seraing, plus largement, de la métropole liégeoise. Par son accompagnement, la Ville soutiendra le développement d'un projet économique porté par un opérateur mixte (public/privé) et garantira les ambitions de Seraing pour son territoire. L'assainissement du site puis son aménagement (et les activités qui en découleront) feront l'objet d'une attention particulière de la ville pour que se concrétise, rapidement et utilement, un projet porteur et créateur d'emplois.

Objectifs poursuivis

- Accompagner le porteur dans ses réflexions et démarches programmatiques et d'aménagement, en ce compris en matière de mobilité, de gabarit et d'implantation ;
- Garantir un programme équilibré, complémentaire aux développements économiques voisins (Haut Fourneau B et parc économique LD notamment) ;
- Accompagner les opérateurs économiques ayant marqué un intérêt d'implantation sur le futur site économique et industriel de la cokerie ;
- Veiller à un développement respectueux des quartiers voisins, notamment en matière de sécurité et de mobilité ;
- Encourager l'accès au site par les transports en commun (gare SNCB voisine) et par modes actifs ;
- Soutenir des aménagements paysagers et naturels qui contribuent aux continuités écologiques et au renforcement de la biodiversité sur le territoire.

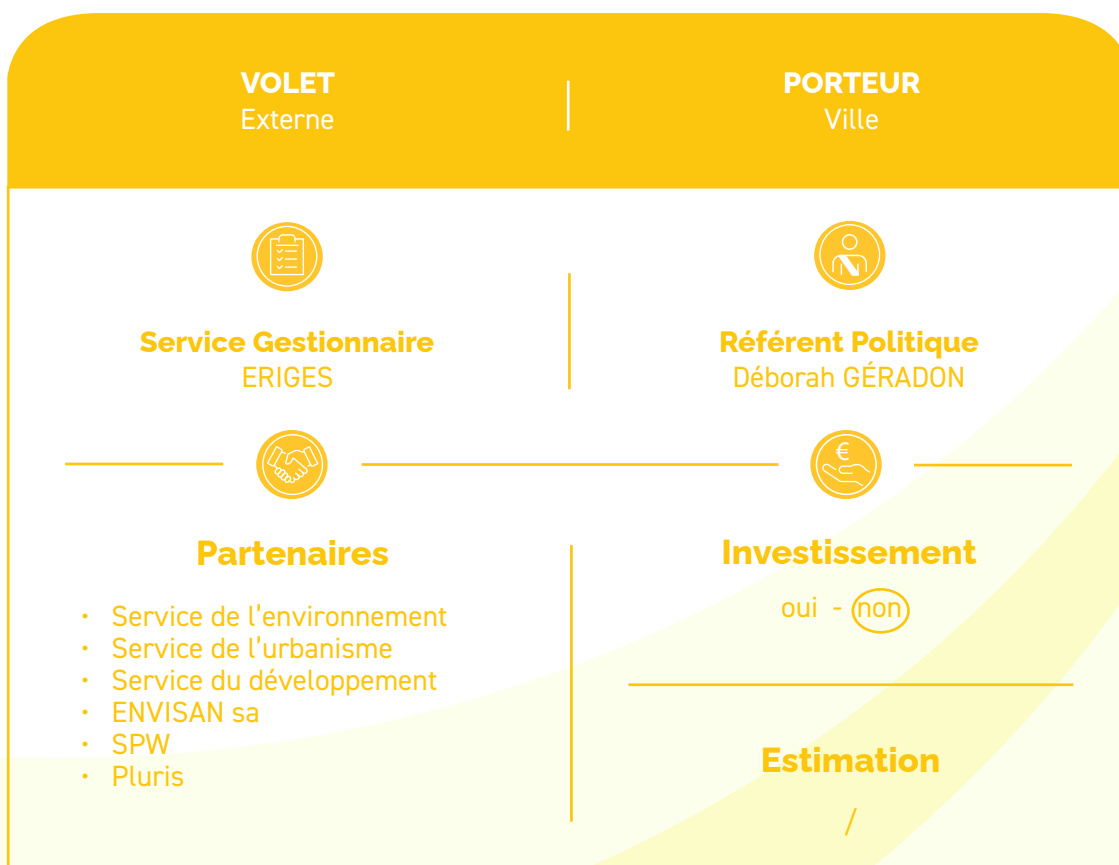


PROJET 71**Accompagner le redéploiement du site du Haut Fourneau 6 vers des activités urbaines et économiques de qualité****Description**

Le site du Haut Fourneau 6 constitue un enjeu majeur du redéploiement urbain, économique et naturel de Seraing. Il est désormais désenclavé par la construction du Boulevard Urbain (2024) et par ailleurs, propriété privée (Société REVEL) depuis début 2025. Par son accompagnement, la Ville soutiendra le développement d'un projet multifonctionnel, capable de mutabilité et intégré aux quartiers densément peuplé de la gare de Seraing, du Molinay et de la Boverie et fonctions voisines (entreprises, infrastructures sportives). L'assainissement du site puis son aménagement et les activités d'habitat et économiques qui en découleront feront l'objet d'une attention particulière de la Ville pour que se concrétise, rapidement et utilement, un projet porteur. Le potentiel patrimonial du site (la Rotonde et sa halle industrielle attenante) ainsi que la localisation de cette dernière sur le site fera partie des atouts du site, à des fins collectives et/ou économiques.

Objectifs poursuivis

- Accompagner le porteur privé dans ses réflexions et démarches programmatiques et d'aménagement, en ce compris en matière de mobilité, de gabarit et d'implantation ;
- Garantir un programme équilibré, complémentaire aux développements urbains et économiques voisins (Gastronomia et parc économique LD notamment) ;
- Veiller à la préservation et à la réaffectation de la Rotonde, élément patrimonial au cœur du site ;
- Encourager l'accès au site par les transports en commun (gare SNCB voisine) et par modes actifs ;
- Soutenir des aménagements paysagers et naturels qui contribuent aux continuités écologiques et au renforcement de la biodiversité sur le territoire.



PROJET 72

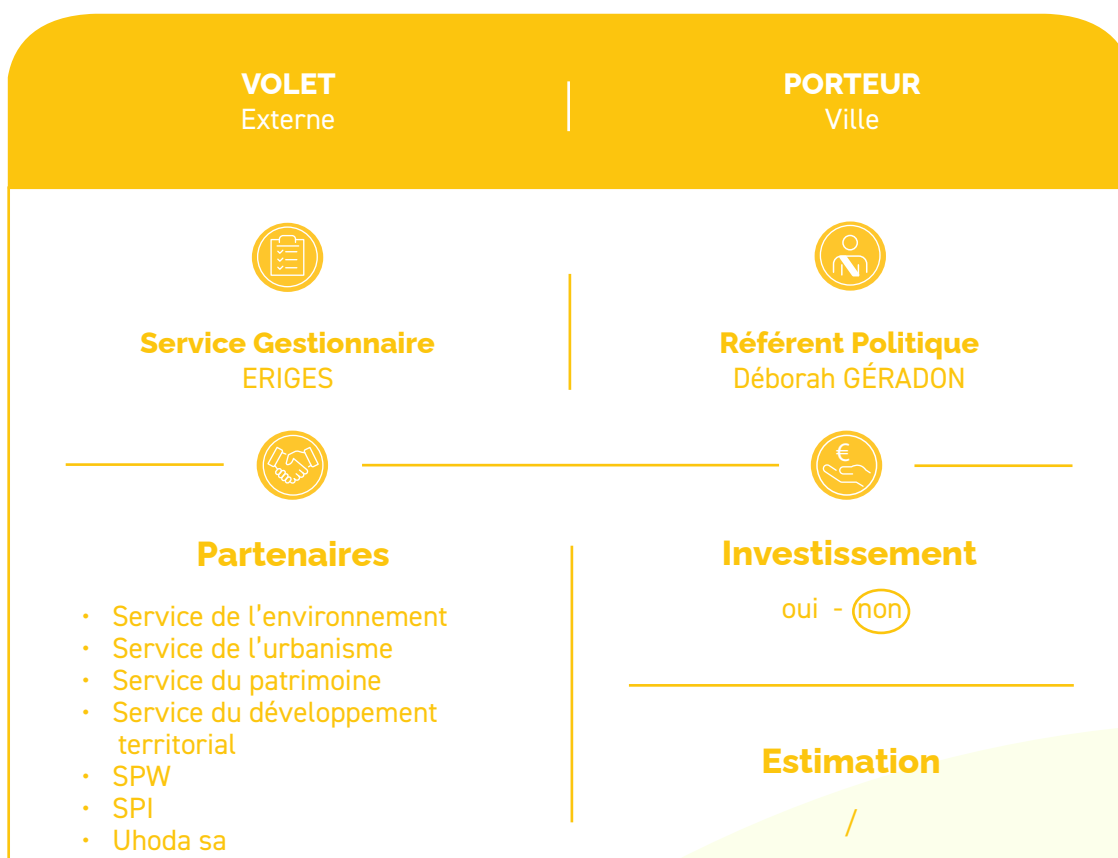
Accompagner, sur le site des ateliers centraux, la reconversion de la halle aux locomotives et des halles ouest et nord en un projet mixte

Description

À la suite d'un appel à manifestation d'intérêt (projet/acquisition), SPI (pour compte de la Foncière Liégeoise) a désigné le groupe Uhoda pour entrer en propriété, sur le site global des Ateliers Centraux, des halles aux locomotives et Ouest. La proposition d'un projet mixte s'étend également à la halle Nord actuellement reliquat d'une propriété Ville (la majeure partie de cette halle étant désormais convertie en un parking public de 600 places voitures, 120 places vélos). Le projet mixte proposé par le groupe Uhoda comprend des logements, des zones commerciales et de loisirs, un espace muséal et événementiel ainsi qu'un hôtel. Le site des Ateliers Centraux, patrimoine industriel, a fait l'objet d'investissements publics relatifs au stationnement ainsi qu'à des espaces publics de qualité, accessibles et plantés; par ailleurs connectés à une passerelle cyclo-piétonne conduisant à la gare SNCB d'Ougrée puis au parc de Trassenster. L'investissement privé envisagé par le groupe Uhoda finalisera la réhabilitation de ce périmètre de quelque 4 hectares.

Objectifs poursuivis

- Accompagner le porteur privé dans ses réflexions et démarches programmatiques et d'aménagement, en ce compris en matière de mobilité, de gabarit et d'implantation ;
- Soutenir l'opérateur privé dans la mise en place d'activités temporaires/éphémères sur le site ;
- Garantir un programme équilibré, complémentaire aux développements urbains voisins (Les logements étudiants et jeunes adultes, l'OM notamment) ;
- Veiller à la préservation et à la réaffectation de tout ou partie des halles industrielles devenues propriété privée ;
- Encourager l'accès au site par les transports en commun (gare SNCB voisine) et par modes actifs.

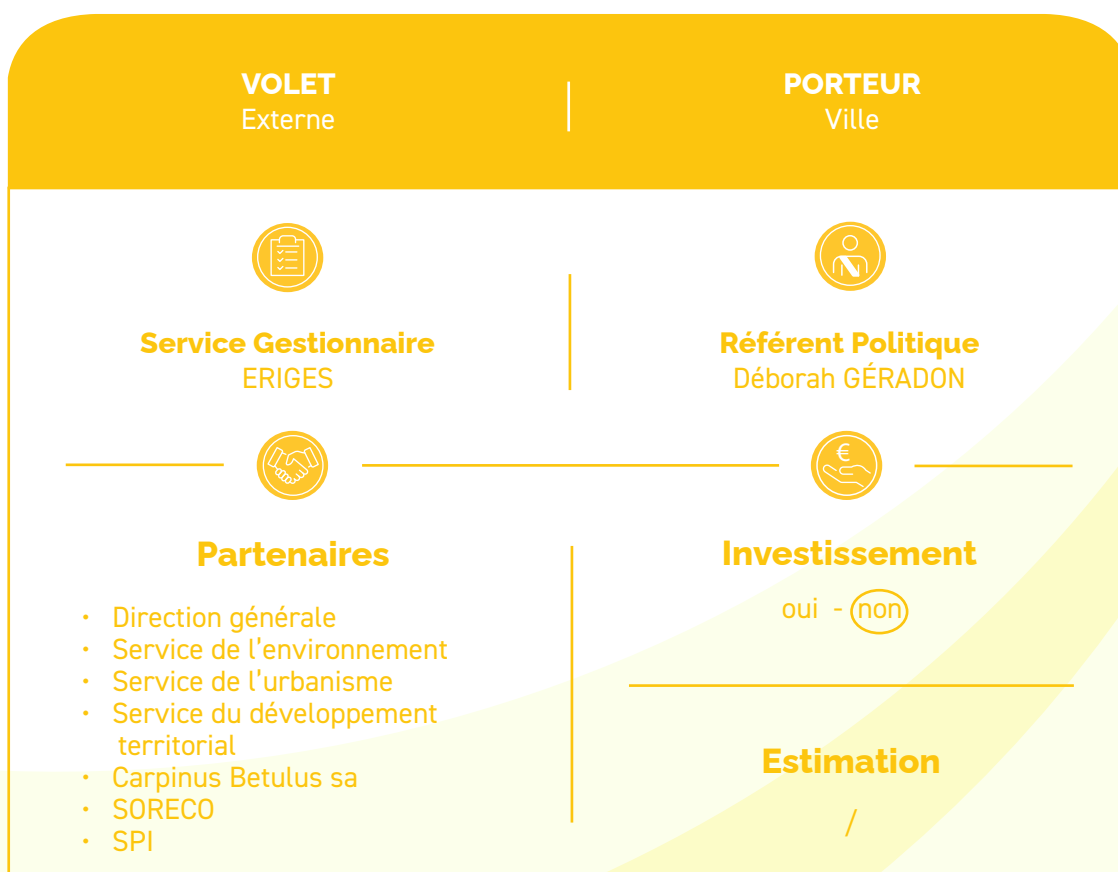


PROJET 73**Encourager une gestion efficace des zones d'activités économiques mixtes et industrielles****Description**

À Seraing, de nombreux espaces économiques et industriels sont en activités ou en reconversion. L'ambition annoncée par la Ville est que ces sites constituent l'occasion d'une indispensable (re)conciliation entre les activités humaines et la nature. Cette ambition est encouragée par l'établissement de chartes d'aménagement comme au parc scientifique ou au parc LD. Elle sera aussi cadrée à travers le Schéma de Développement Communal, en cours d'établissement et dont un des angles d'analyse est bien le développement économique. Les demandes/recherches d'implantation sont nombreuses à Seraing et parfois, sans adéquation quant à l'offre disponible. La Ville se propose d'établir un cadastre, régulièrement mis à jour, des disponibilités sur son territoire afin de pouvoir les communiquer aux acteurs économiques et industriels en demande.

Objectifs poursuivis

- Connaître les disponibilités foncières dans les espaces économiques et industriels du territoire ;
- Orienter les demandes d'entreprises existantes ou à venir ;
- Participer à la validation des entreprises souhaitant intégrer le parc scientifique (dans sa partie sérésienne) ;
- Etablir/valider une charte quant à l'implantation d'entreprises sur le parc LD en cours d'équipement ;
- Encourager la mutabilité des zones et des bâtiments économiques, industriels et commerciaux.



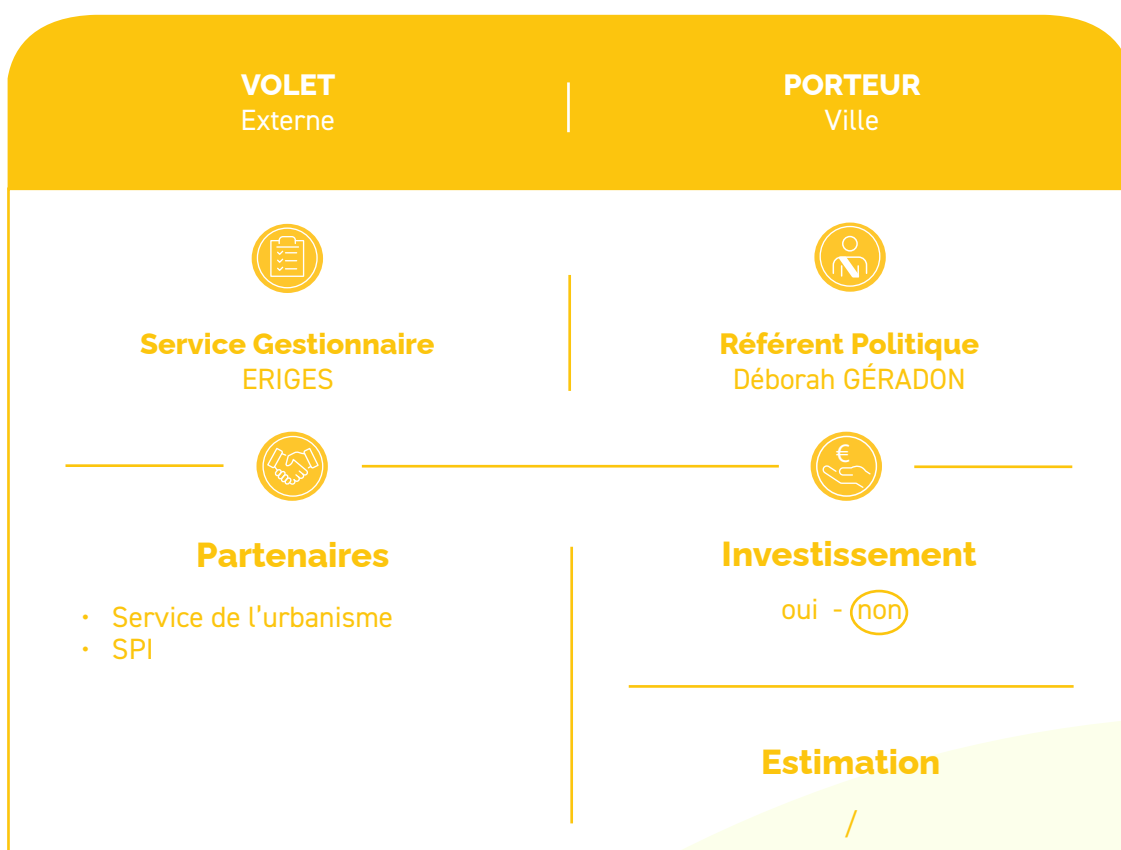
PROJET 74**Accompagner le développement du parc d'activités économiques LD****Description**

Propriété de la SPI, en cours de travaux d'équipement (2025-2026), le parc LD accueillera ses premières entreprises à l'horizon 2027. Des marques d'intérêt d'entreprises locales et supra-locales existent déjà pour ce site d'une quinzaine d'hectares destiné à des PME/TPE d'économie mixte. Il s'agit pour la Ville que les implantations d'activités (et la génération d'emplois qui en découlera) soient encadrées et facilitées. Pour ce faire, SPI et la Ville valideront une charte d'aménagement qui régira l'accueil des entreprises sur le site.

Par ailleurs, un comité d'accompagnement des demandes d'entreprises permettra un suivi concerté de la marque d'intérêt au dépôt de permis. Plus largement, dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Développement Communal, les 15 hectares du parc LD, destinés à des activités économiques mixtes sera pris en considération, notamment au regard du caractère logistique attendu sur le site du Haut Fourneau B et davantage industriel sur le site de la cokerie.

Objectifs poursuivis

- Accompagner les entreprises (PME/TPE) désireuses de s'implanter (à partir de 2027) dans le parc économique SPI LD ;
- Veiller à un développement d'activités mixtes, complémentaires aux zones économiques voisines (Haut Fourneau B et Cokerie) ;
- Encourager l'accès au site par les transports en commun (gare SNCB voisine) et par modes actifs ;
- Encourager la liaison cyclo-piétonne depuis le parc LD vers le site de la cokerie ;
- Soutenir des aménagements paysagers et naturels qui contribuent aux continuités écologiques et au renforcement de la biodiversité sur le territoire.



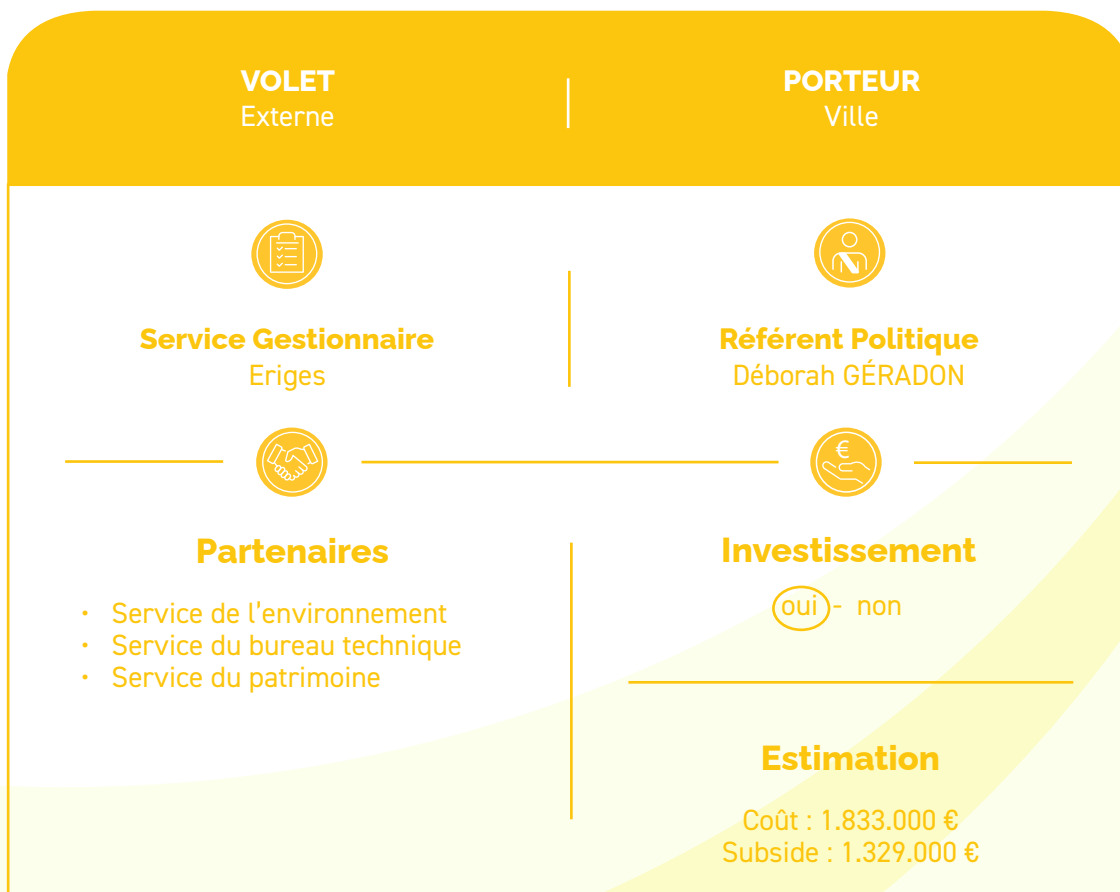
PROJET 75 Réhabiliter la maison des ingénieurs

Description

Ce projet vise à sécuriser et préparer le site de la Maison des Ingénieurs, un ancien bâtiment de bureaux du secteur sidérurgique, en réalisant la démolition de deux immeubles voisins en ruine, tout en conservant et sauvegardant la Maison des Ingénieurs elle-même. Il comprend également le nettoyage et l'assainissement des parcelles, la végétalisation des espaces libérés, ainsi que la mise en place de haies pour sécuriser le site. Ce chantier prépare ainsi le terrain pour une future réaffectation du bâtiment historique, tout en garantissant la sécurité et l'embellissement de la zone.

Objectifs poursuivis

- Conserver, renforcer et mettre hors eau l'ancienne maison des ingénieurs ;
- Préparer une réappropriation ultérieure ;
- Démolir deux habitations mitoyennes en ruine ;
- Poursuivre le redéploiement d'Ougrée Meuse aux pourtours de l'OM et du parc de Trasenster.



PROJET 76 Réhabiliter le site « Paire Picard »

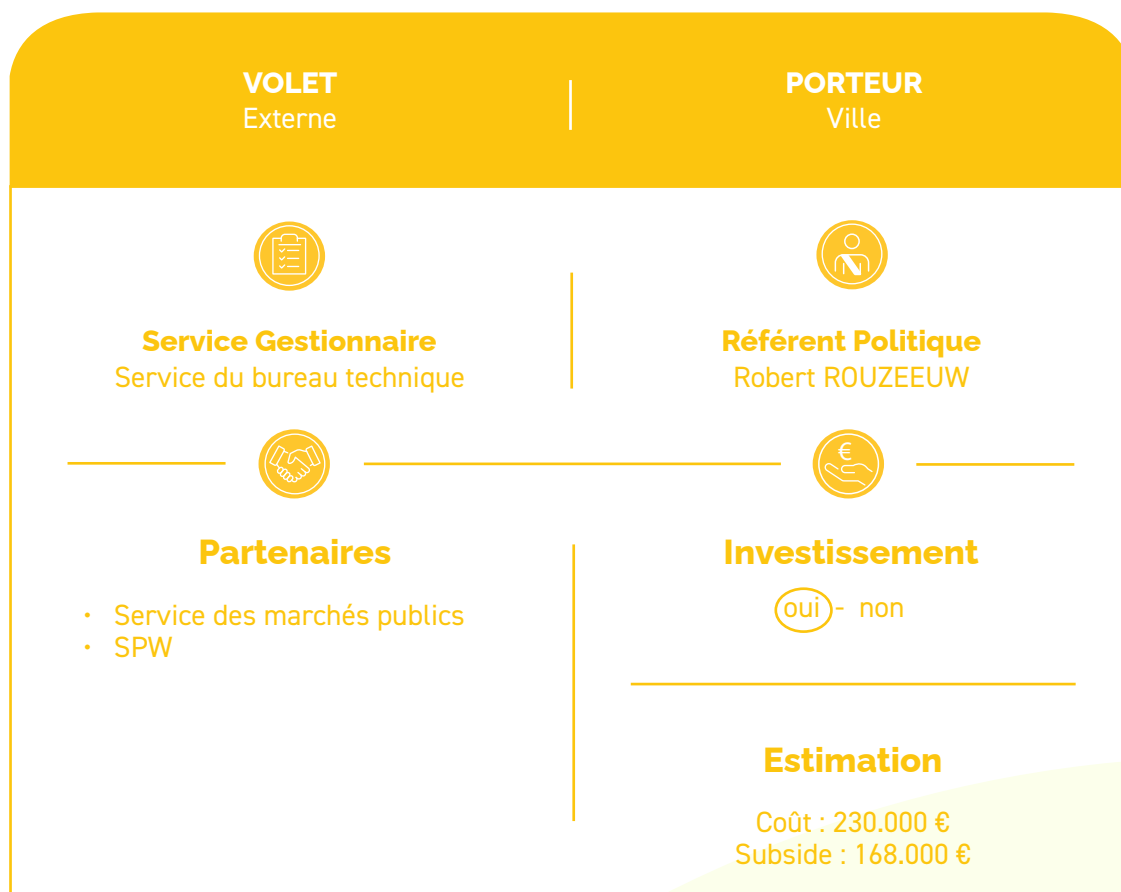
Description

Le site «Paire Picard», situé rue Marnix à Seraing, est une ancienne zone industrielle d'environ 4.200 m² utilisée comme dépôt de matériaux par la Ville. Enclavé entre une voie routière et la ligne de chemin de fer reliant Seraing à Kinkempois, ce site a accueilli autrefois une production de fer dont les bâtiments ont été démolis. Reconnu comme Site à Réaménager (SAR) par arrêté ministériel du 25 novembre 1989, il est aujourd'hui partiellement contaminé par d'anciens résidus miniers, ce qui nécessite une intervention pour l'assainir.

Ce projet vise à réhabiliter ce terrain afin d'en faire une zone sécurisée, accessible et fonctionnelle pour le stockage et la gestion des matériaux communaux, tout en valorisant l'environnement urbain adjacent. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la Politique Intégrée de la Ville de la Région wallonne, favorisant la reconversion durable des friches industrielles.

Objectifs poursuivis

- Assainir les sols et les sous-sols contaminés afin de garantir la sécurité sanitaire et environnementale ;
- Embellir le site par des aménagements adaptés à son usage et à son intégration dans le tissu urbain ;
- Créer une zone de dépôt de matériaux fonctionnelle, sécurisée et facilement accessible pour les services communaux ;
- Respecter les exigences réglementaires et les critères de la politique régionale PIV-SAR.



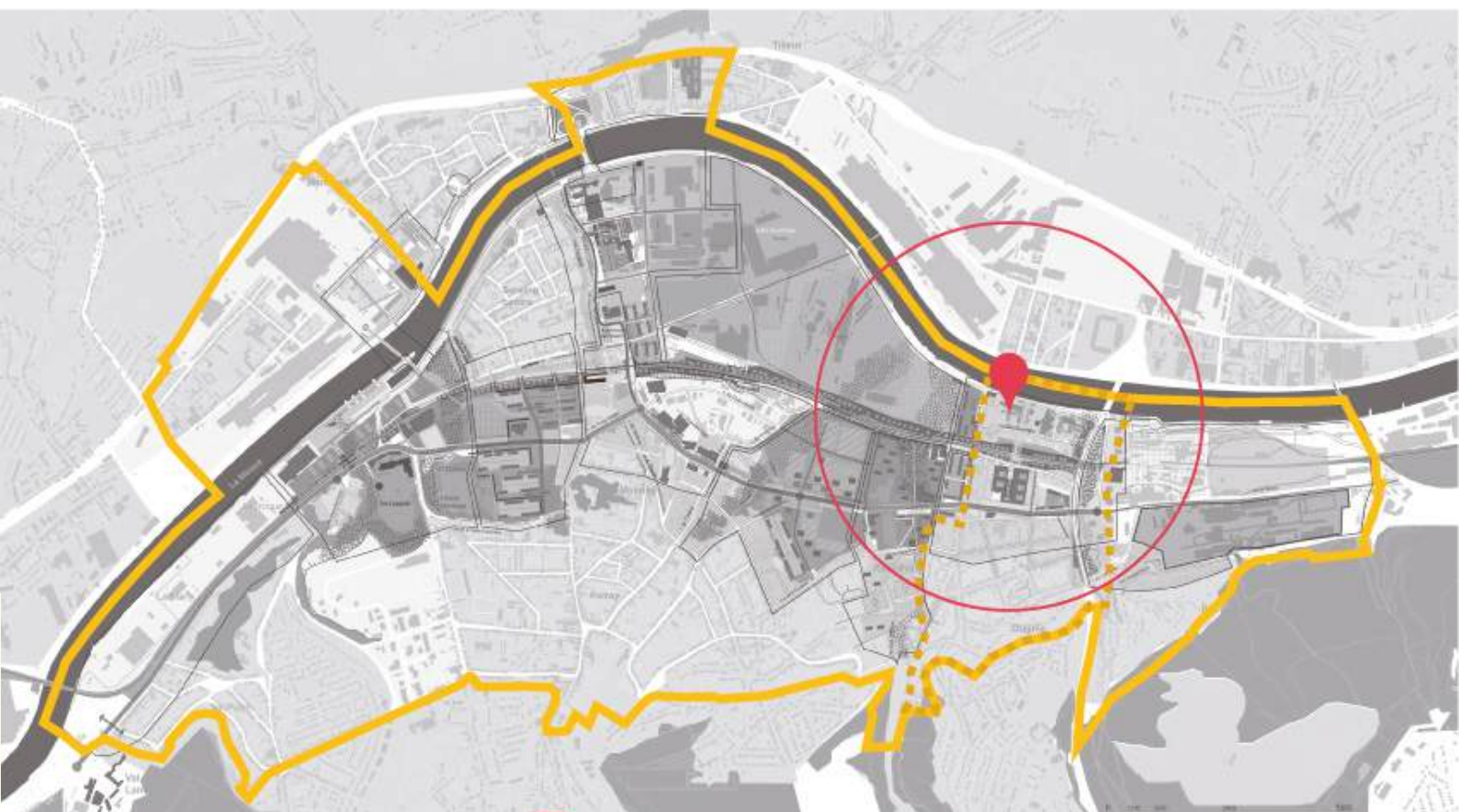
PROJET 77
Reconvertir l'ancien hôpital d'Ougrée
Description

Le bâtiment dit «Ancien Hôpital d'Ougrée», propriété de la Ville de Seraing, ne peut plus faire l'objet d'une rénovation aux frais de la collectivité, pour des raisons budgétaires. Son maintien en l'état n'est pas envisageable non plus, car il représente un risque en matière de sécurité publique, d'autant plus qu'il se situe dans le parc de Trassenster, un espace qui sera ouvert au public à l'horizon 2026. Bien qu'actuellement à l'abandon, cette friche immobilière présente un réel potentiel de reconversion, tant par son mode constructif que par sa localisation stratégique, à proximité immédiate de la gare SNCB d'Ougrée et au cœur du parc de Trassenster — un site appelé à accueillir des logements pour étudiants et jeunes adultes.

La réhabilitation du bâtiment dans une fonction porteuse permettrait de renforcer le caractère multifonctionnel et multigénérationnel du quartier d'Ougrée-Meuse. Dans cette optique, une mise en vente conditionnée à un porteur privé est envisagée, afin de garantir un avenir cohérent et encadré à cet immeuble structurant.

Objectifs poursuivis

- Renforcer, par une fonction porteuse et adaptée, la dimension multigénérationnelle et/ou multifonctionnelle du parc de Trassenster;
- Sécuriser, par la réappropriation d'un immeuble abandonné, le parc public de Trassenster, plus largement, le quartier d'Ougrée Meuse en mutation ;
- Préserver un bâtiment, en tout ou en partie, issu du passé industriel de Seraing (ancien Hôpital Cockerill) ;
- Mettre en vente conditionnée afin d'encourager et de cadrer, selon les ambitions publiques pour le quartier, le développement d'un projet privé porteur.





A vibrant street market scene. In the foreground, a woman in a light blue jumpsuit walks towards the camera. To her right, a man in a maroon shirt walks away. The street is filled with people, some browsing under white market tents. On the left, a building features a yellow vertical sign with Chinese characters and a pagoda illustration. In the background, a large stone church with a tall, dark spire stands under a clear blue sky. A semi-transparent white box containing text is overlaid on the right side of the image.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°16

Soutenir le développement
du commerce local

PROJET 78 Soutenir l'ouverture de commerces dans les cellules vides

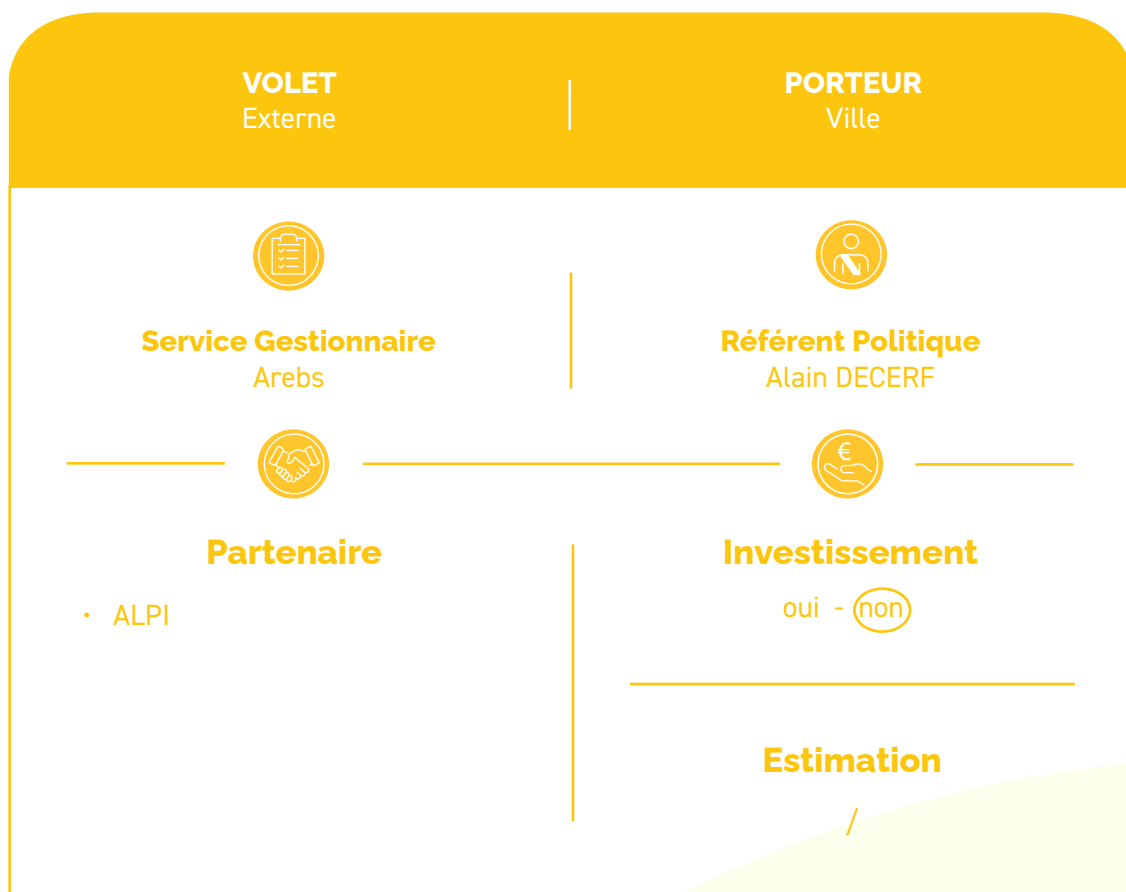
Description

La Ville de Seraing, comme la plupart des villes, est confrontée à la problématique des cellules vides dans ses pôles commerçants. Un relevé précis des cellules, de leur état et de leur occupation existe et est mis à jour à l'Arebs. La Ville souhaite mettre en place des démarches proactives pour favoriser l'occupation des cellules et ce, prioritairement par du commerce.

Des cellules seront priorisées en fonction de leur situation et état. Diverses approches seront testées : vitrophanie, campagnes de communication ciblées, occupations éphémères, expositions, etc. Si de nouveaux moyens régionaux (primes, appels à projet, etc.) se libèrent pendant la législature, ils viendront renforcer et soutenir la dynamique.

Objectifs poursuivis

- Accueillir de nouveaux commerces sur le territoire ;
- Rendre les pôles commerçants plus attractifs ;
- Améliorer la qualité de vie dans les quartiers.

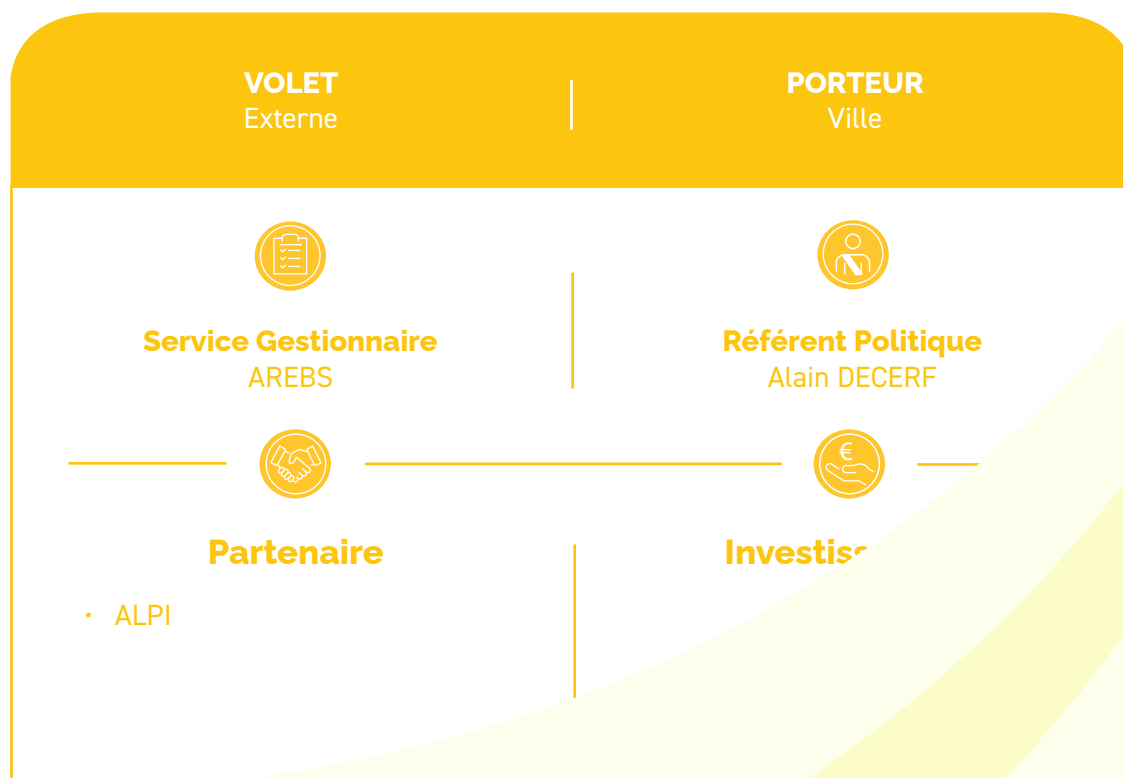


PROJET 79**Renforcer la communication et les dispositifs de soutien à l'entrepreneuriat et aux commerçants****Description**

La ville de Seraing dispose de plusieurs outils destinés à soutenir les indépendants et les commerçants (une structure d'accompagnement à l'auto-crédation d'emploi, un service d'accueil des commerçants à l'AREBS, un espace de coworking qui organise des formations, un système de chèques-commerces, ...). Il s'agira ici de voir comment mieux faire connaître ces services et de rechercher des ressources afin de les renforcer et/ou d'élargir leur champ d'action.

Objectifs poursuivis

- Soutenir de manière adéquate les entrepreneurs sur le territoire ;
- Promouvoir l'esprit d'entreprise sur le territoire ;
- Communiquer de manière pro-active sur les services disponibles.



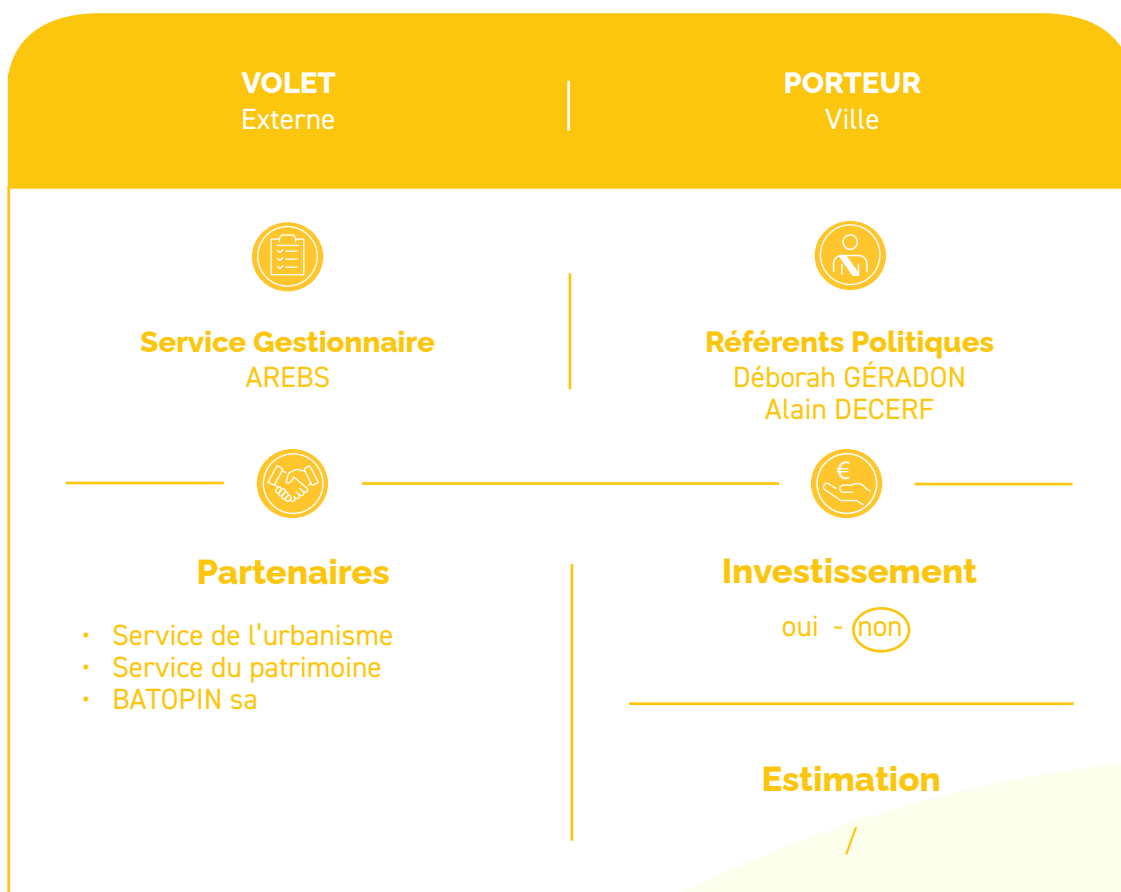
PROJET 80 Doter la ville de nouveaux distributeurs de billets

Description

Suite au départ des institutions financières au sein des quartiers, la ville souhaite mettre en œuvre une politique pro-active pour maintenir l'accès de chaque citoyen à un distributeur de billets. Un distributeur a été placé à Ougrée (Avenue du Centenaire) en 2024, le but est de veiller à son maintien. Un autre appareil doit être placé au Pairay près du kiosque prochainement. Une veille sera réalisée dans les autres quartiers.

Objectifs poursuivis

- Permettre aux citoyens d'avoir un accès aisé à l'argent cash, notamment dans les quartiers commerçants via l'installation et le maintien d'au moins deux nouveaux distributeurs de cash. ;
- Booster le commerce local.



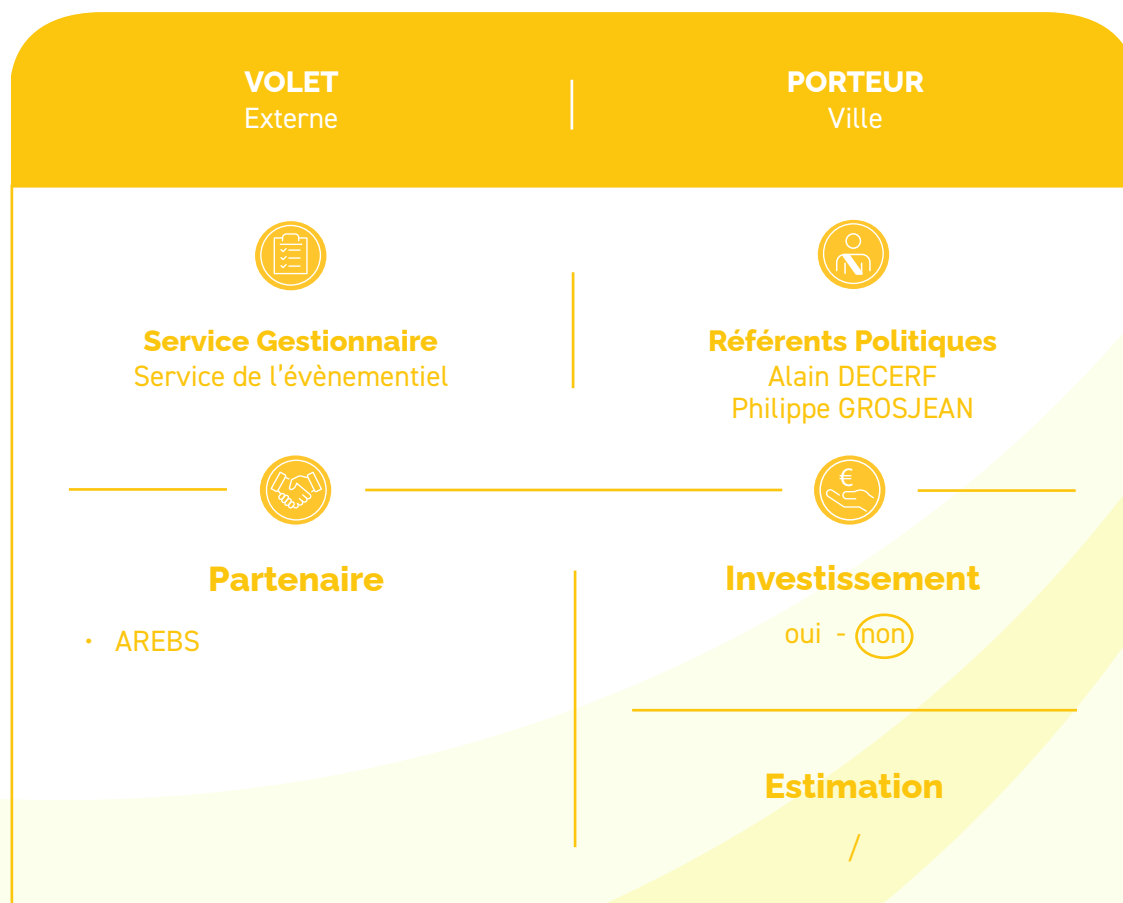
PROJET 81 Créer un cercle de commerçants

Description

La Ville souhaite instaurer une commission consultative des commerçants en tant qu'instance de dialogue formelle entre les représentants du commerce local, l'administration et les responsables politiques. Cette commission aura pour mission de faire remonter les préoccupations du terrain, de formuler des propositions concrètes en lien avec la redynamisation commerciale, et de participer à la définition de priorités d'action dans les différents quartiers commerçants. Ce projet s'inscrit dans la continuité du partenariat entre la Ville, l'AREBS et les acteurs économiques locaux.

Objectifs poursuivis

- Structurer une commission représentative, avec au moins un représentant commerçant par zone commerciale prioritaire ;
- Organiser des réunions plénières, avec ordre du jour préparé et compte rendu formalisé ;
- Collecter et traiter les propositions issues du terrain pour alimenter les politiques locales de redéploiement économique ;
- Améliorer la communication entre la Ville et les commerçants en mettant en place une infolettre trimestrielle.



**OBJECTIF
OPÉRATIONNEL N°17**

Développer le tourisme

PROJET 82 Créer une école de la nature

Description

La Ville de Seraing souhaite créer une école de la nature sur son territoire, et plus spécifiquement sur le site du Val Saint-Lambert. Ce projet s'inscrit dans une double dynamique : offrir une expérience pédagogique immersive aux élèves, tout en valorisant les atouts naturels de la Ville. Le territoire sérésien, souvent perçu à travers le prisme industriel, dispose pourtant de nombreux espaces verts propices à l'éveil à la nature, à l'écologie et à la biodiversité. À cela s'ajoute un patrimoine culturel exceptionnel, notamment autour du cristal et du fer, qui offre un terrain pédagogique unique pour explorer les liens entre nature, industrie, et savoir-faire traditionnels.

L'objectif est de permettre à des écoles d'organiser des classes vertes sur le territoire même de Seraing, via un programme structuré de découverte de l'environnement, du patrimoine et des métiers locaux. L'implantation de l'école sur le site du Val Saint-Lambert, haut lieu du patrimoine sérésien, garantirait un ancrage historique et symbolique fort, tout en bénéficiant d'un cadre naturel remarquable. Le projet comprend également l'ambition de créer une auberge de jeunesse sur le même site, qui permettrait d'héberger les groupes scolaires, de mutualiser les infrastructures (réfectoire, salles d'activités, sanitaires) et de favoriser le développement de nuitées sur le territoire, contribuant ainsi à la stratégie touristique et économique de la Ville.

Objectifs poursuivis

- Offrir une expérience pédagogique immersive autour de la nature et du patrimoine ;
- Permettre l'organisation de classes vertes sur le territoire sérésien ;
- Valoriser les espaces naturels et les savoir-faire locaux ;
- Développer une offre structurée d'éducation à l'environnement ;
- Créer des retombées touristiques et économiques sur le territoire ;
- Stimuler la création de nuitées via une auberge de jeunesse.

VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Cabinet de la Bourgmestre	 Référent Politique Déborah GÉRADON
 Partenaires • Service de l'enseignement • Service de l'environnement	 Investissement (oui) - non
	Estimation N.D

PROJET 83 Structurer et promouvoir une offre touristique globale

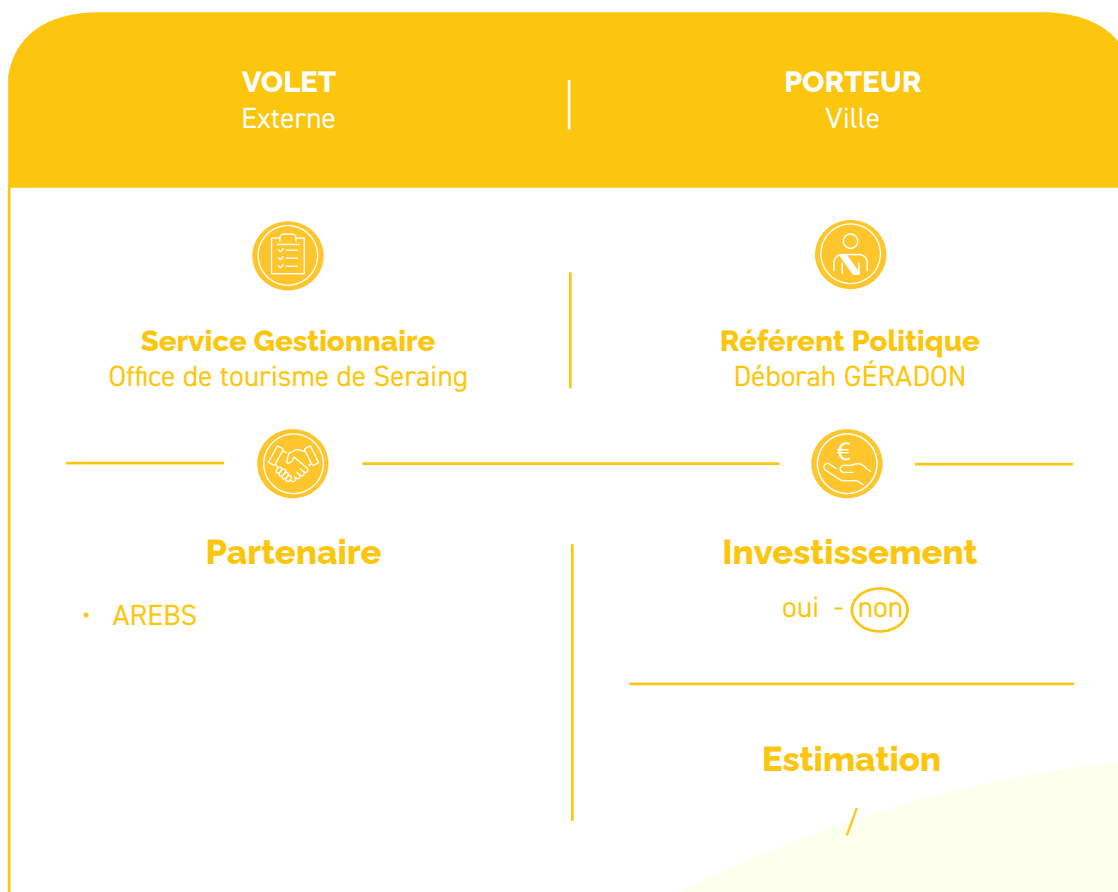
Description

Seraing dispose d'un potentiel touristique important, articulé autour de plusieurs pôles d'intérêt majeurs (Val Saint-Lambert, patrimoine naturel, historique, culturel, industriel).

Pourtant, l'offre touristique reste aujourd'hui peu coordonnée, difficilement lisible et insuffisamment structurée. Ce projet vise à construire une offre touristique intégrée à l'échelle du territoire en valorisant les ressources existantes et en renforçant les synergies entre acteurs. Il vise plus spécifiquement l'élaboration d'une stratégie claire, fondée sur un diagnostic partagé et une feuille de route opérationnelle, qui servira de socle aux actions du Syndicat d'Initiative et de ses partenaires dans les années à venir.

Objectifs poursuivis

- Définir une vision touristique cohérente à l'échelle de la Ville ;
- Identifier, structurer et valoriser l'offre touristique existante ;
- Créer des passerelles entre les différents pôles touristiques du territoire ;
- Améliorer la lisibilité et l'accessibilité de l'offre pour les visiteurs ;
- Renforcer la coopération entre les acteurs touristiques locaux ;
- Poser les bases d'un plan de promotion clair et coordonné ;
- Positionner Seraing comme une destination culturelle et patrimoniale attractive.



PROJET 84 Développer des lieux d'hébergement touristique

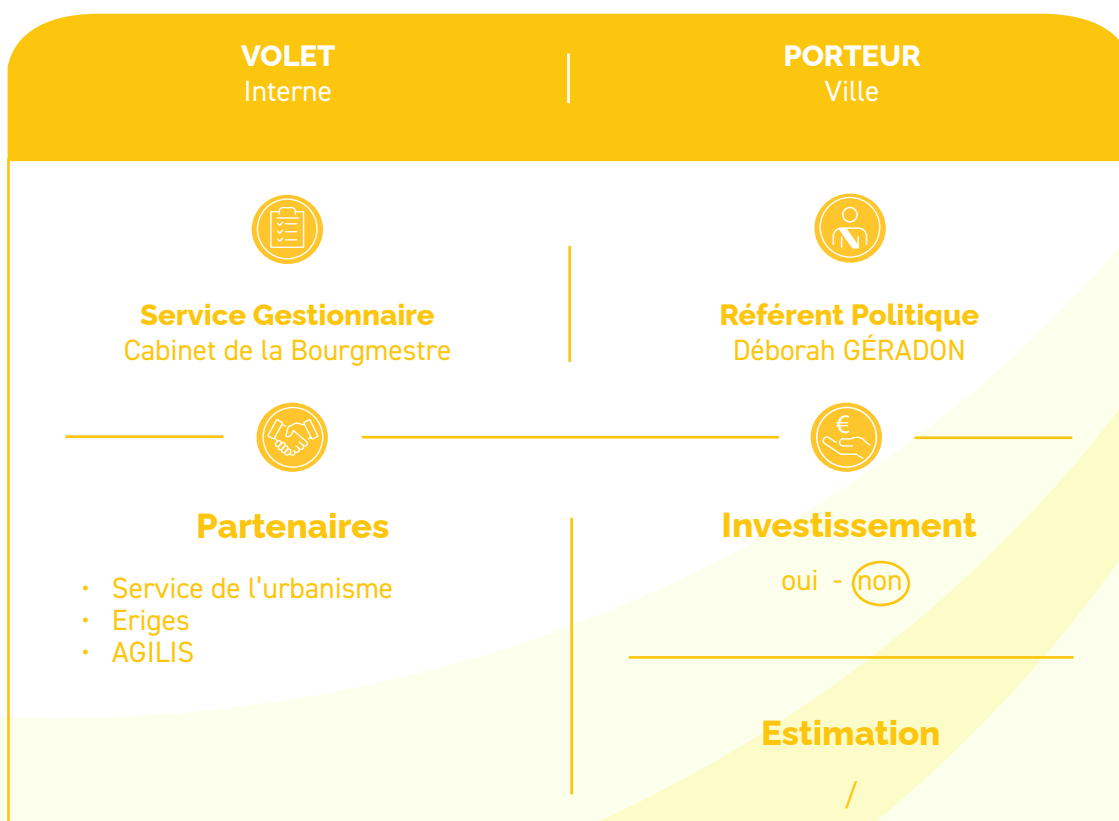
Description

Le territoire de la Ville de Seraing souffre actuellement d'un déficit en matière d'hébergement touristique et d'affaires, alors même que les besoins sont en croissance. Ce constat s'appuie à la fois sur la présence d'acteurs économiques structurants – entreprises, sièges sociaux, parc scientifique, centre de conférence, université à proximité – et sur les dynamiques touristiques en cours, notamment autour du site du Val Saint-Lambert et du redéploiement futur des anciens sites industriels (Haut Fourneau B, Cokerie, HF6).

Ces transformations, à fort potentiel d'attractivité, généreront un besoin accru en nuitées, tant pour des publics professionnels que pour des visiteurs. Dans ce contexte, la Ville souhaite jouer un rôle d'initiateur et de facilitateur pour stimuler l'émergence d'une offre d'hébergement adaptée à ces enjeux : hôtels, gîtes urbains, auberges, résidences d'affaires ou de tourisme. Le présent projet vise à analyser les besoins réels, identifier les freins à l'implantation, recenser les opportunités foncières ou immobilières, et proposer des leviers d'action pour favoriser l'implantation d'opérateurs sur le territoire sérésien. Il s'agit donc d'un travail stratégique préparatoire, qui aboutira à une feuille de route claire à valider en Collège.

Objectifs poursuivis

- Analyser les besoins en hébergement touristique et d'affaires sur le territoire ;
- Identifier les zones stratégiques pour l'implantation de nouvelles structures ;
- Recenser les freins à l'installation d'opérateurs privés ;
- Repérer les opportunités foncières ou immobilières mobilisables ;
- Attirer des investisseurs et opérateurs hôteliers ;
- Encourager une offre diversifiée (hôtels, gîtes, résidences d'affaires, auberges...) ;
- Soutenir le développement économique et touristique local.



A blurred background image showing several hands gesturing in a meeting or discussion. The hands are in various positions, some open and some with fingers slightly curled, suggesting an active conversation. The background is out of focus, showing people in a professional setting.

**OBJECTIF
OPÉRATIONNEL N°18**

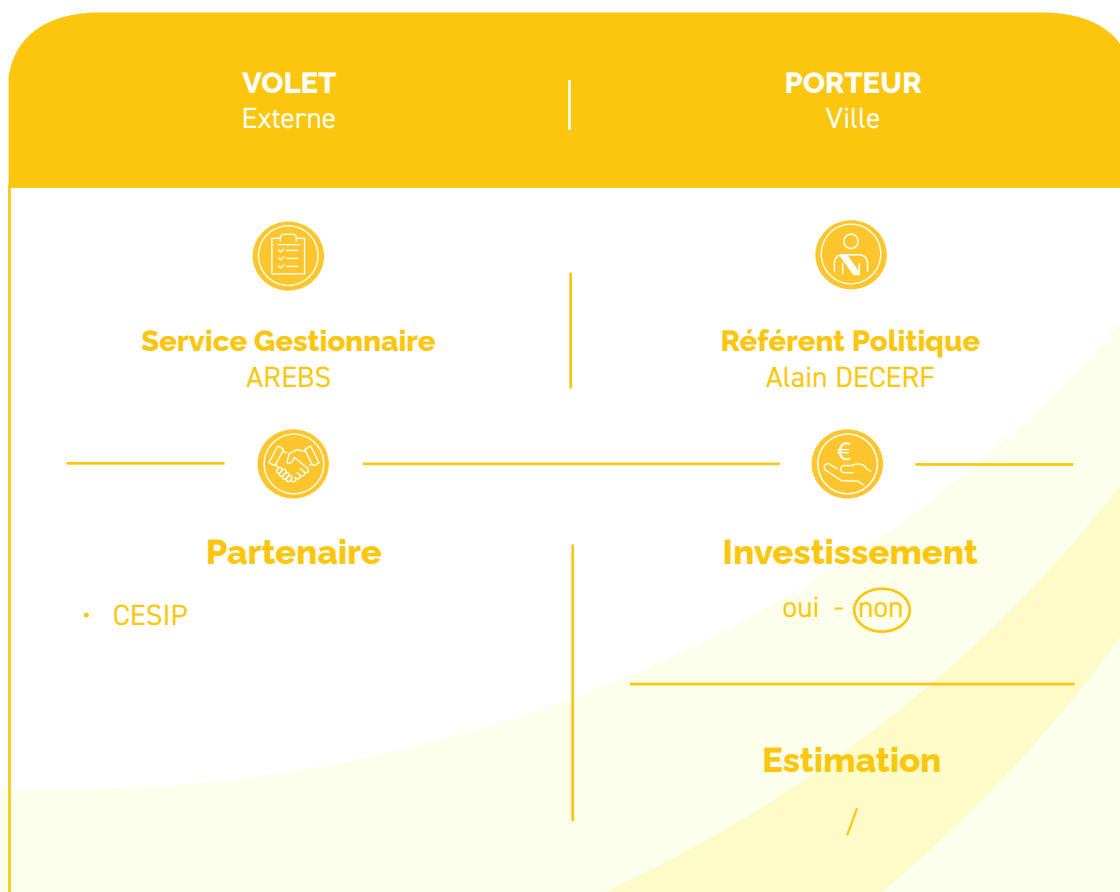
Développer l'économie sociale

PROJET 85**Accompagner et mettre en réseau les acteurs de l'économie sociale****Description**

Le secteur de l'économie sociale est un secteur prioritaire à Seraing, il est déjà bien représenté, mais de nombreuses possibilités de développement existent encore. Il est aussi et surtout un outil essentiel dans les parcours de retour à l'emploi. À ce titre, la Ville de Seraing souhaite permettre à ces acteurs de se connaître davantage, d'envisager de nouvelles collaborations. La Ville pourra ainsi jouer un rôle de facilitation pour les nouveaux projets de développement du secteur.

Objectifs poursuivis

- Mettre en réseau les acteurs de l'économie sociale ;
- Créer de nouvelles perspectives d'emploi ;
- Développer les partenariats au sein du secteur et avec le secteur public et l'économie traditionnelle.



PROJET 86 Organiser des événements sur l'économie sociale

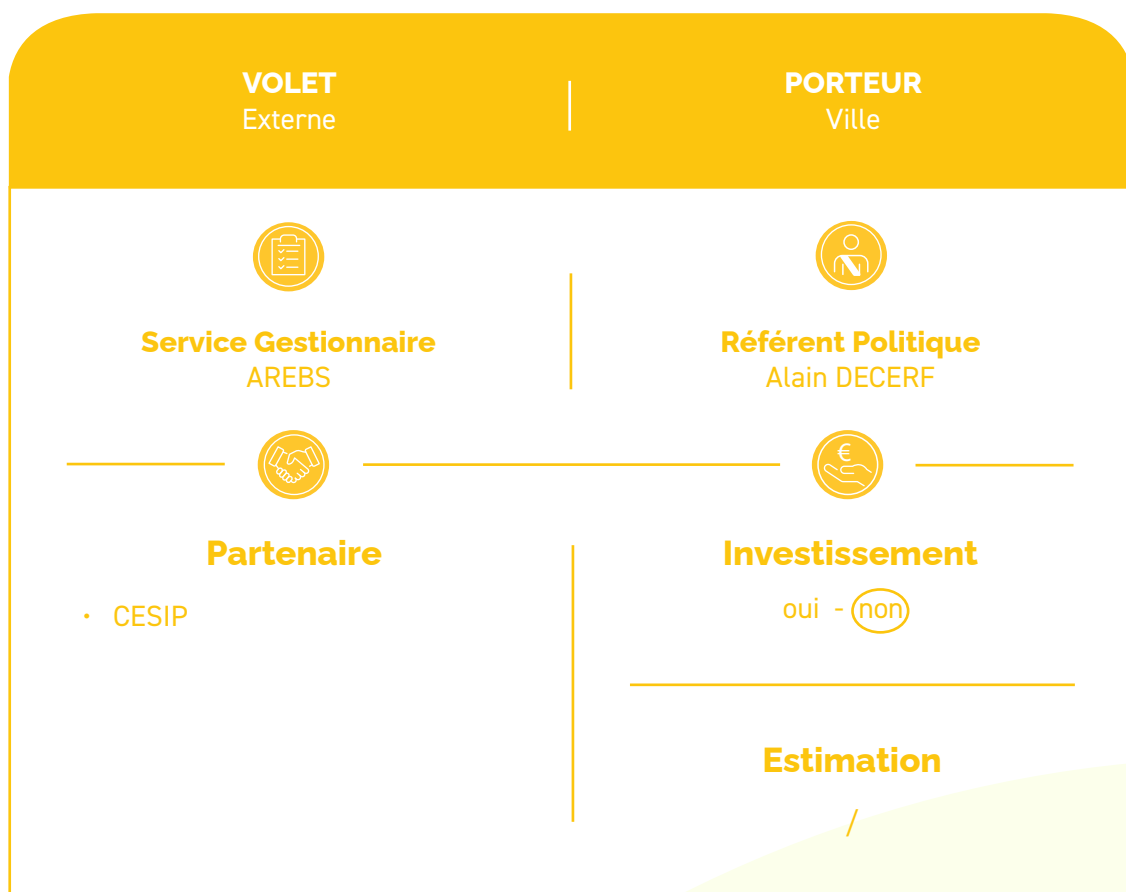
Description

Le secteur de l'économie sociale est un secteur prioritaire à Seraing, il est déjà bien représenté, mais de nombreuses possibilités de développement existent encore. Il est aussi et surtout un outil essentiel dans les parcours de retour à l'emploi. A ce titre, la Ville de Seraing souhaite le mettre en avant via l'organisation de divers événements à destination des demandeurs d'emploi et du secteur entrepreneurial.

Il s'agira de mettre notamment en place, tous les deux ans, un Job Day afin de mieux faire connaître aux chercheurs d'emploi les différentes opportunités au sein des entreprises locales et un business dating afin d'élargir les opportunités d'affaires du secteur de l'économie sociale.

Objectifs poursuivis

- Visibiliser davantage le secteur de l'économie sociale ;
- Ouvrir la voie à de nouvelles collaborations avec le secteur économique traditionnel ;
- Promouvoir l'emploi au sein du secteur.



A woman with long dark hair, wearing a white button-down shirt, is smiling and shaking hands with another person whose hand is visible on the left. The background is a blurred office setting with a plant and a laptop on a desk in the foreground.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°19

Mettre en place une politique proactive d'insertion et de réinsertion socioprofessionnelle

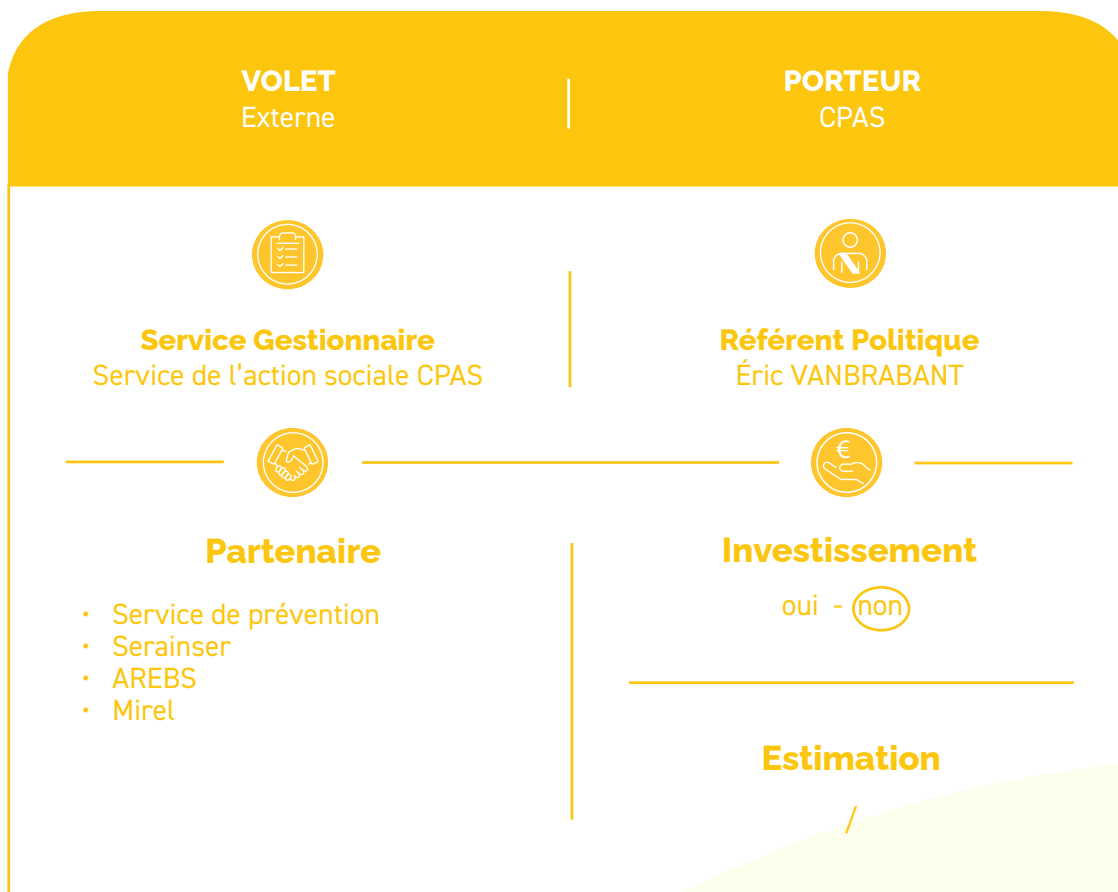
PROJET 87**Réformer la procédure d'octroi de l'aide sociale pour permettre une mise à l'emploi plus rapide des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale****Description**

Ce projet vise à améliorer la procédure d'octroi de l'aide sociale dans le but de permettre une mise à l'emploi plus rapide des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale. Il conviendra pour ce faire de réformer le parcours d'insertion socio-professionnelle du CPAS.

Par ailleurs, le projet vise à intégrer les conséquences de la réforme de l'octroi des allocations de chômage et par ce biais, l'augmentation du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale et l'insertion de ces personnes vers le marché de l'emploi.

Objectifs poursuivis

- Améliorer la procédure d'octroi de l'aide sociale afin de permettre une mise à l'emploi des bénéficiaires plus rapide ;
- Réformer le parcours d'insertion socio-professionnelle afin d'améliorer la qualité de prise en charge des bénéficiaires ;
- Gérer le flux complémentaire des nouvelles demandes liées à la réforme de l'octroi des allocations de chômage.

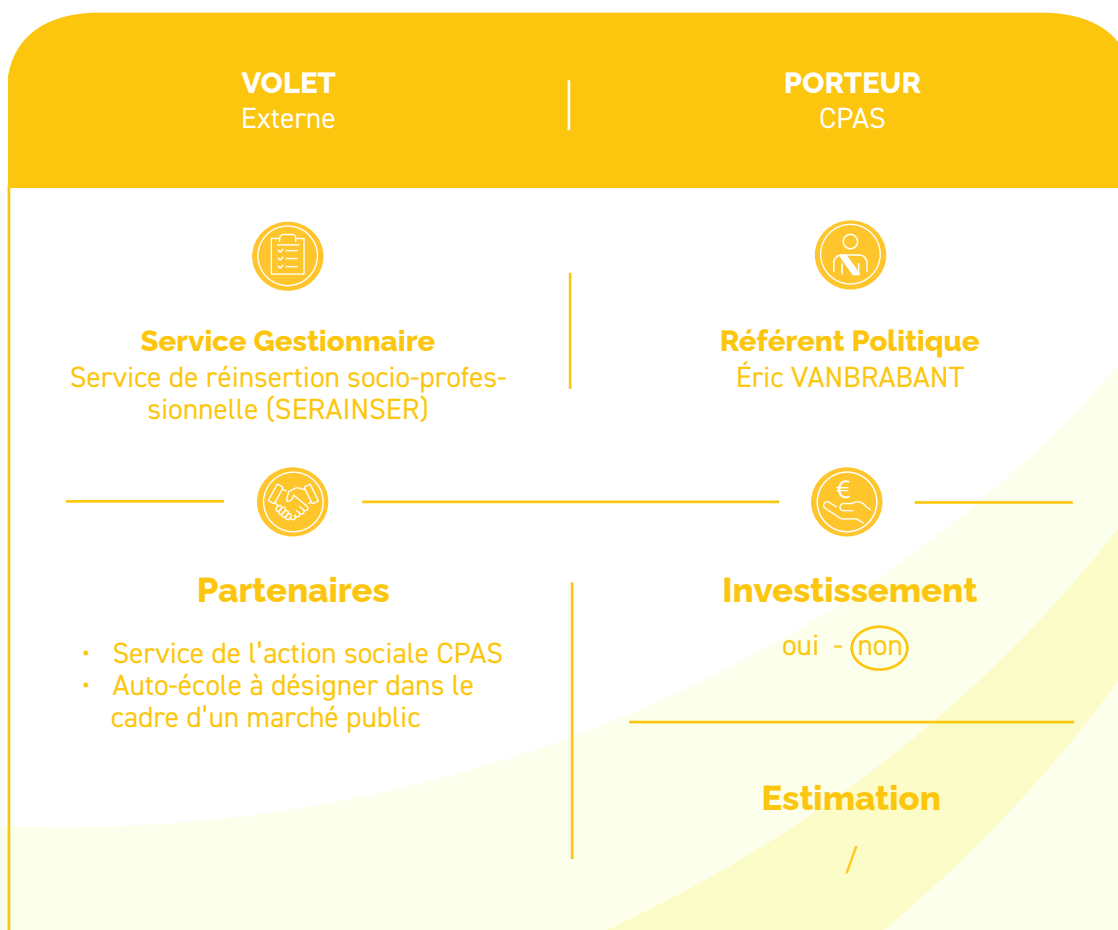


PROJET 88**Faciliter l'accès au permis de conduire via des cours de sensibilisation et un accompagnement adapté****Description**

Ce projet vise à lever les freins à l'emploi liés à l'absence de permis de conduire en proposant un accompagnement global et personnalisé. En s'appuyant sur les initiatives existantes et en renforçant les collaborations locales, il ambitionne de favoriser l'insertion socioprofessionnelle des participants.

Objectifs poursuivis

- Favoriser l'intégration sur le marché de l'emploi des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale à travers l'obtention du permis de conduire ;
- Sensibiliser à l'importance du permis de conduire pour accéder à l'emploi ;
- Offrir un accompagnement pédagogique pour mieux comprendre le code de la route ;
- Mettre à disposition des outils accessibles et adaptés au public cible ;
- Encourager la motivation et la confiance en soi des participants au travers des ateliers qui seront organisés en ce sens ;
- Travailler en réseau avec les partenaires locaux pour assurer une continuité dans le parcours des apprenants.

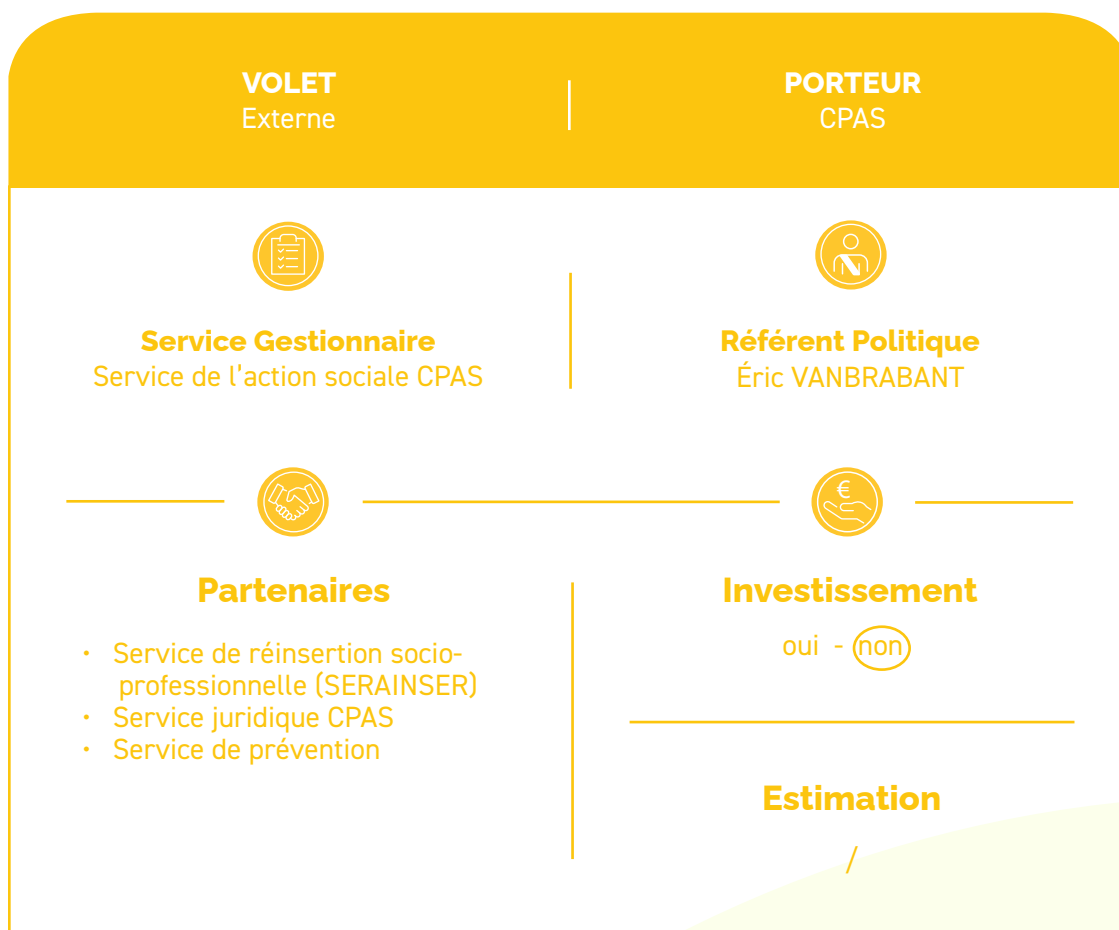


PROJET 89**Étudier la mise en place d'un dispositif de travail communautaire encadré****Description**

Afin de favoriser l'intégration socioprofessionnelle des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale, le CPAS de Seraing souhaite étudier la mise en place d'un dispositif de travail communautaire encadré. Ce dispositif, qui serait mis en place avec l'aide de la Ville de Seraing et son service de prévention, permettrait aux personnes de développer des compétences valorisables sur le marché de l'emploi tout en améliorant la qualité de l'espace public.

Objectifs poursuivis

- Favoriser l'insertion socioprofessionnelle des bénéficiaires à travers l'acquisition de compétences valorisables sur le marché de l'emploi ;
- Améliorer la qualité de l'espace public ;
- Valoriser les bénéficiaires du revenus d'intégration sociale à travers leur participation à la mise en place d'activités ayant une utilité publique.

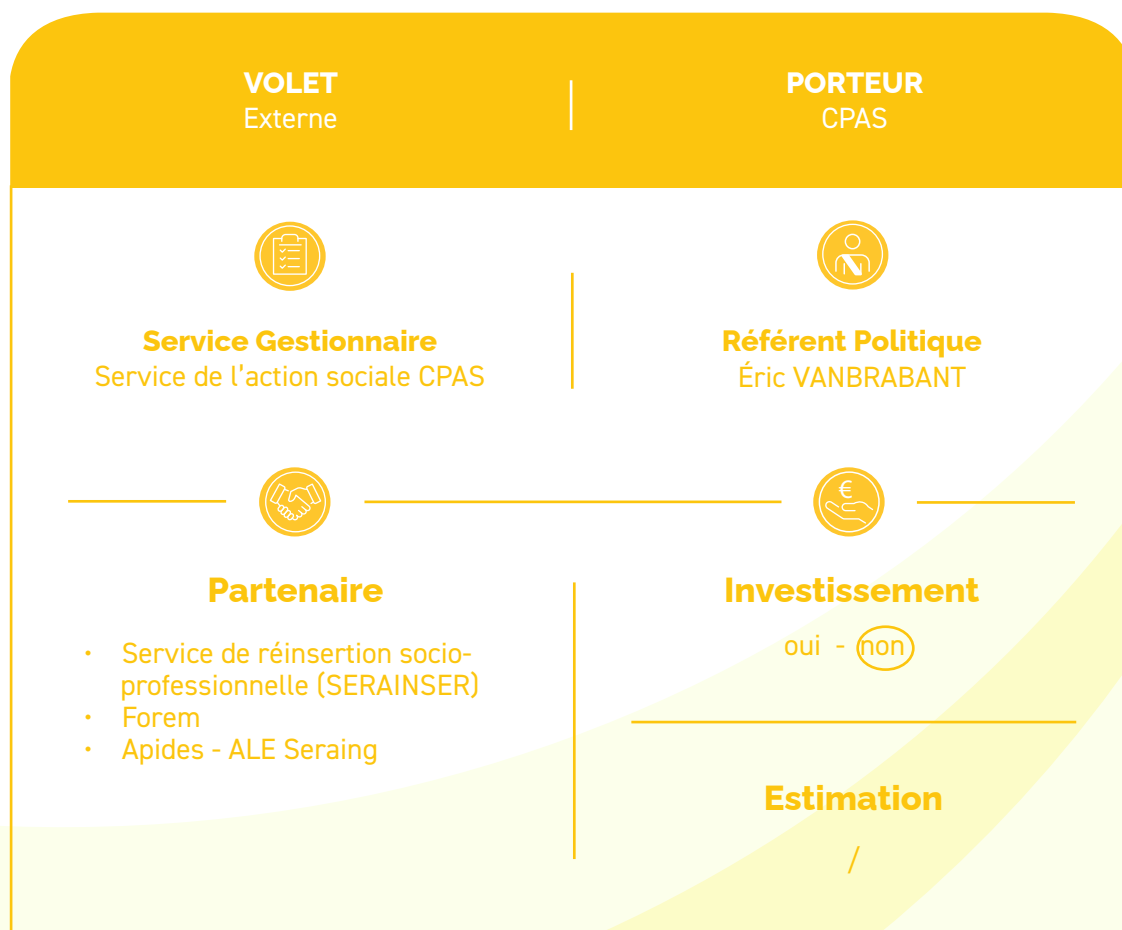


PROJET 90**Développer des collaborations fortes avec l'Agence Locale pour l'Emploi et le FOREM****Description**

Ce projet vise à développer des collaborations avec des acteurs clés du territoire, dans le but d'optimiser les pratiques et synergies développées pour soutenir l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi. Pour ce faire, le CPAS s'appuiera sur la convention de coopération signée avec le FOREM en septembre 2024. Celle-ci reprend une série d'actions destinées à renforcer les interactions dans l'accompagnement des ayants droit du revenu d'intégration sociale ou à une aide équivalente, inscrits comme demandeurs d'emploi auprès du Forem, et les personnes sous contrat d'emploi « art. 60§ 7 » ou « art.6 1 ».

Objectifs poursuivis

- Améliorer la qualité d'accompagnement des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale ;
- Renforcer les collaborations mutuelles ;
- Identifier les personnes ressources pour fluidifier les parcours des demandeurs d'emploi ;
- Permettre l'appropriation des outils FOREM ;
- Assurer la transition des bénéficiaires entre les structures ;
- Augmenter le niveau d'employabilité des bénéficiaires à travers l'accès à des formations (FOREM) et/ou une activité rémunérée (ALE).



OBJECTIF STRATÉGIQUE

05

**Un logement de qualité,
durable et accessible
pour tous**

Objectifs opérationnels

- Offrir des logements publics modernes, accessibles et durables
- Lutter contre le phénomène de vacance et de friche immobilière
- Renforcer le contrôle et la régulation du parc immobilier privé
- Renforcer les services liés aux logements



OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°20

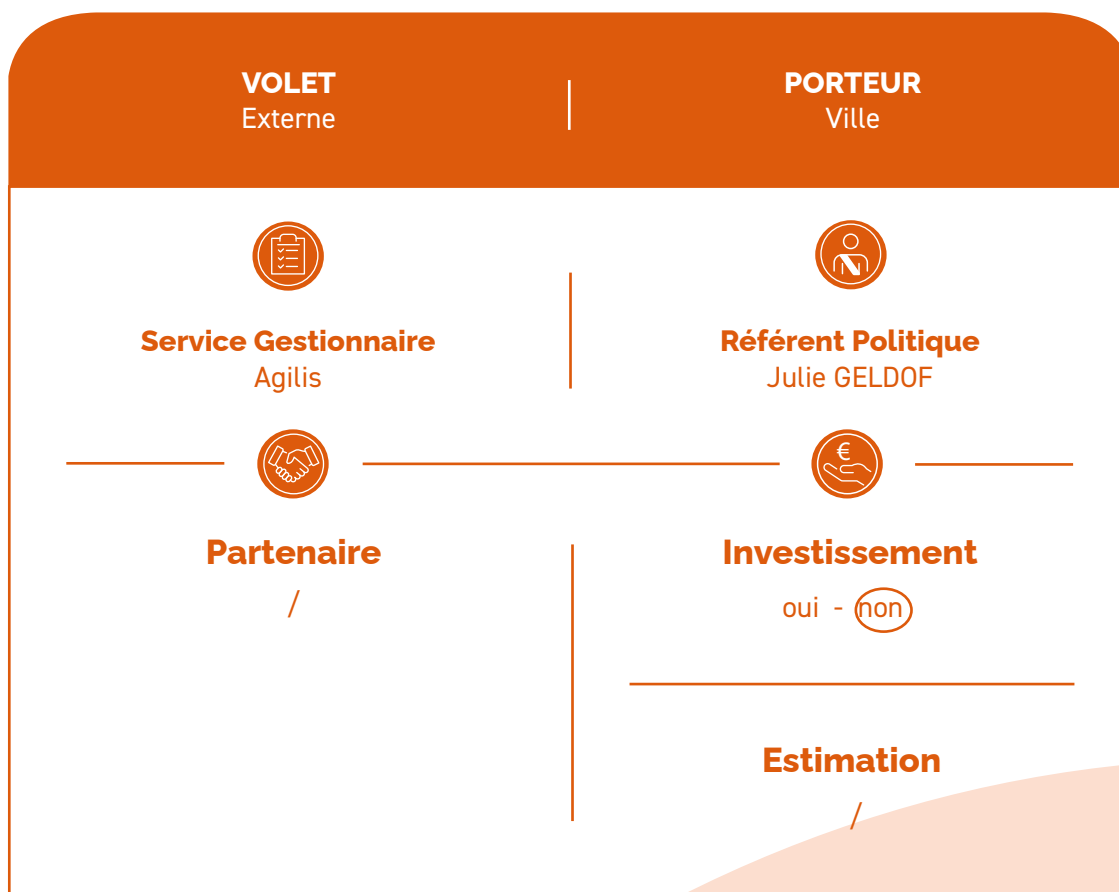
Offrir des logements publics
modernes, accessibles et durables

PROJET 91**Diversifier et adapter l'offre de logements publics aux besoins spécifiques des habitants****Description**

Face à l'évolution des profils de demandeurs et aux enjeux d'accessibilité au logement, la Ville de Seraing souhaite, en bonne intelligence avec Agilis, développer une stratégie de diversification de l'offre locative ou acquisitive sur son territoire. Cette démarche vise à mieux répondre aux besoins spécifiques de publics variés – jeunes, familles monoparentales, seniors, personnes en situation de précarité ou de handicap – en identifiant des pistes concrètes d'adaptation de l'offre existante, qu'il s'agisse de logement à la location ou à la vente. La stratégie tiendra compte des contraintes économiques, de l'insertion urbaine et des principes de durabilité.

Objectifs poursuivis

- Répondre aux besoins spécifiques en matière de logement des publics cibles à travers une analyse croisée des demandes, des tendances et des projets en cours ;
- Formaliser une note stratégique définissant les priorités et pistes de diversification de l'offre ;
- Évaluer la faisabilité économique, sociale et urbanistique des modèles retenus.



PROJET 92**Soutenir le développement d'un pôle étudiants et jeunes adultes à Ougrée Meuse****Description**

La Ville poursuit la requalification du quartier d'Ougrée Meuse, avec une orientation affirmée vers la jeunesse et la culture. Dans ce cadre, elle soutient la mise en œuvre d'un projet privé, désigné à l'issue d'un marché public lancé en 2019.

Ce projet prévoit :

- La création de logements pour étudiants et jeunes adultes dans le parc de Trassenster ;
- L'aménagement du parc pour en faire un espace public de qualité, ouvert aux habitants du quartier ;
- La rénovation du Château de Trassenster, aujourd'hui à l'abandon, en vue d'un usage partagé.

Objectifs poursuivis

- Accompagner un projet de logements étudiants sur le site de Trassenster ;
- Garantir l'accès à du logement étudiant à tarif social ;
- Encourager la sédentarisation de jeunes adultes dans le quartier d'Ougrée Meuse ;
- Garantir la rénovation du Château de Trassenster ;
- Mettre à disposition du public un parc aux arbres remarquables valorisés ;
- Garantir une intégration du projet dans le quartier habité de Trassenster ;
- Veiller à une mobilité (et un stationnement) respectueux du quartier concerné.

VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire ERIGES	 Référent Politique Déborah GÉRADON
 Partenaire • Service du développement territorial	 Investissement oui - ☒ non
	Estimation /

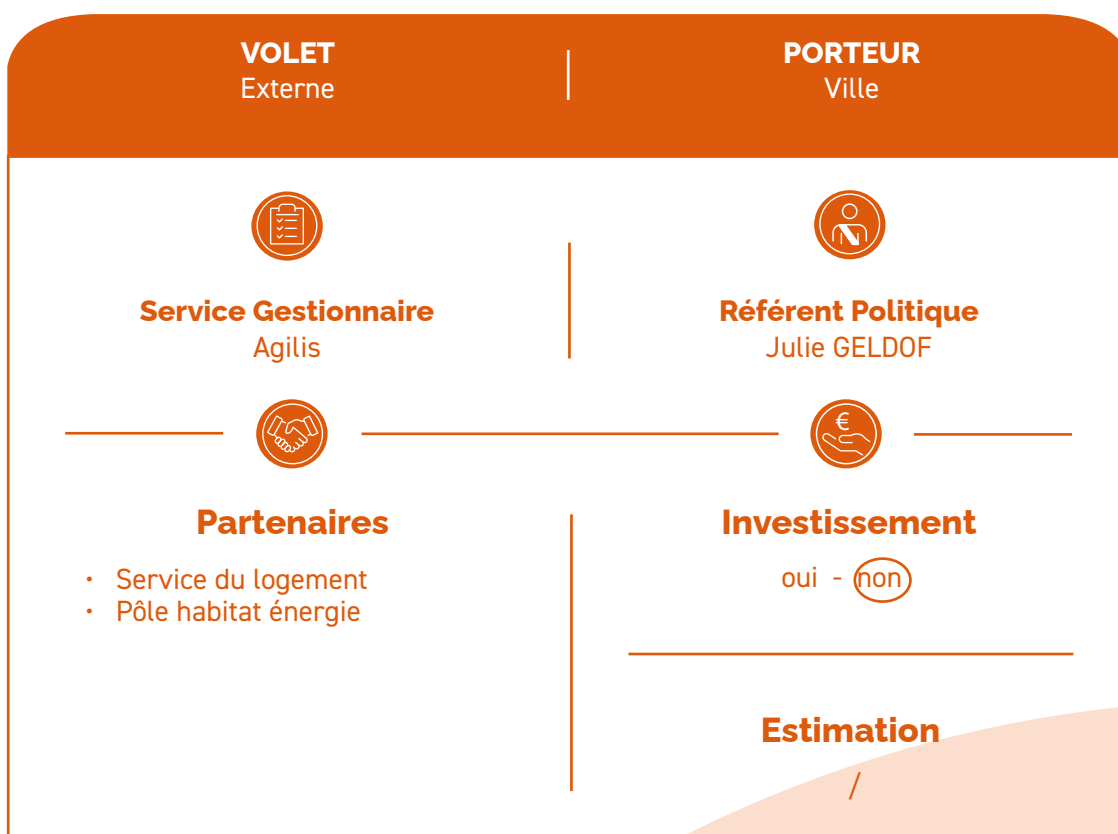
PROJET 93 Soutenir la rénovation du parc de logements existants

Description

Le parc de logements existants à Seraing constitue un levier stratégique pour améliorer les conditions de vie des citoyens, renforcer l'attractivité résidentielle de la ville et accélérer la transition énergétique. Toutefois, une part significative de ce parc souffre de vétusté, de mauvaise isolation, voire d'indignité, contribuant au mal-logement, à la précarité énergétique et à la dévalorisation de certains quartiers. Dans ce contexte, la Ville souhaite renforcer son rôle de facilitateur auprès des citoyens, en consolidant la Maison du Logement / pôle Logement-Énergie comme plateforme locale d'accueil, d'information, de coordination et d'orientation en matière de logement et de rénovation énergétique.

Objectifs poursuivis

- Consolider la Maison du Logement comme point d'entrée unique pour l'information sur le logement et l'énergie ;
- Structurer les permanences et partenariats autour d'un socle commun d'orientation et de suivi ;
- Renforcer la coordination entre les services communaux et les opérateurs externes actifs en matière de logement ;
- Produire un diagnostic partagé des besoins, des freins et des opportunités liés à la rénovation du parc existant ;
- Élaborer des propositions concrètes pour améliorer l'efficacité, la lisibilité et l'accessibilité du dispositif actuel ;
- Favoriser la prise de contact avec les publics éloignés de l'information ou en difficulté ;
- Préparer, à terme, une approche plus globale et intégrée de la politique du logement à l'échelle communale.



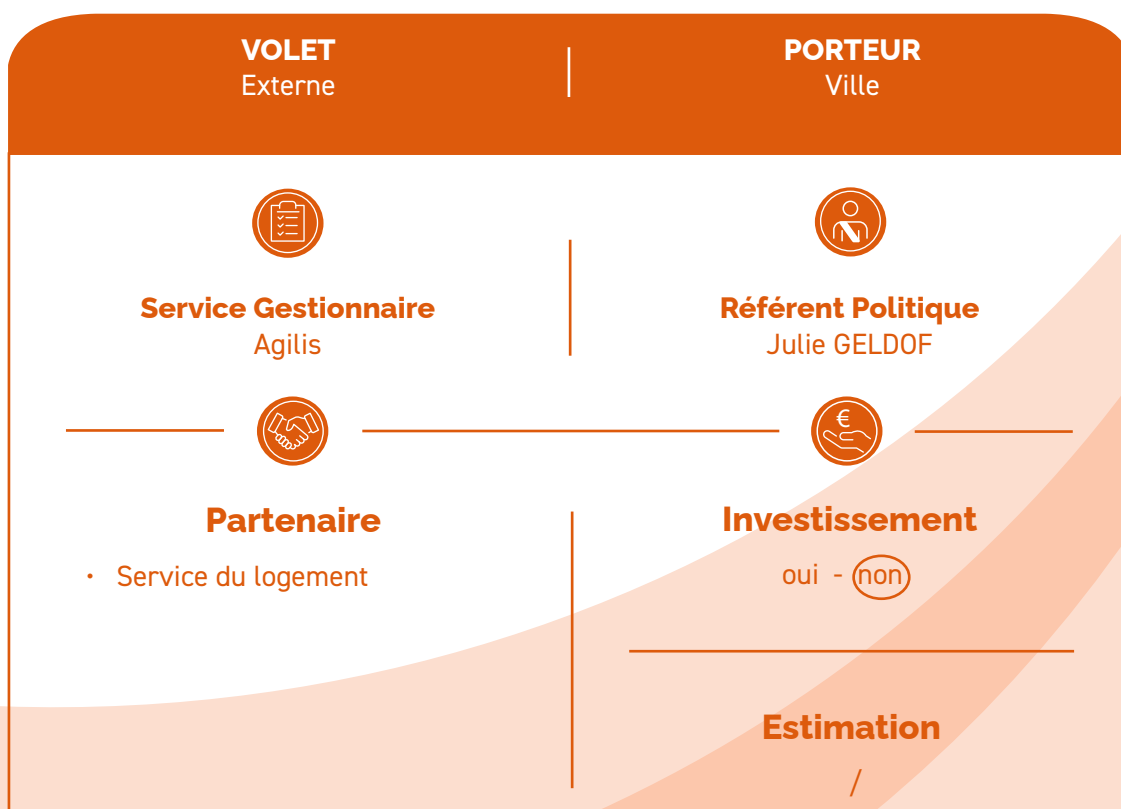
PROJET 94**Mettre en place des mécanismes innovants d'accès à la propriété ou la location****Description**

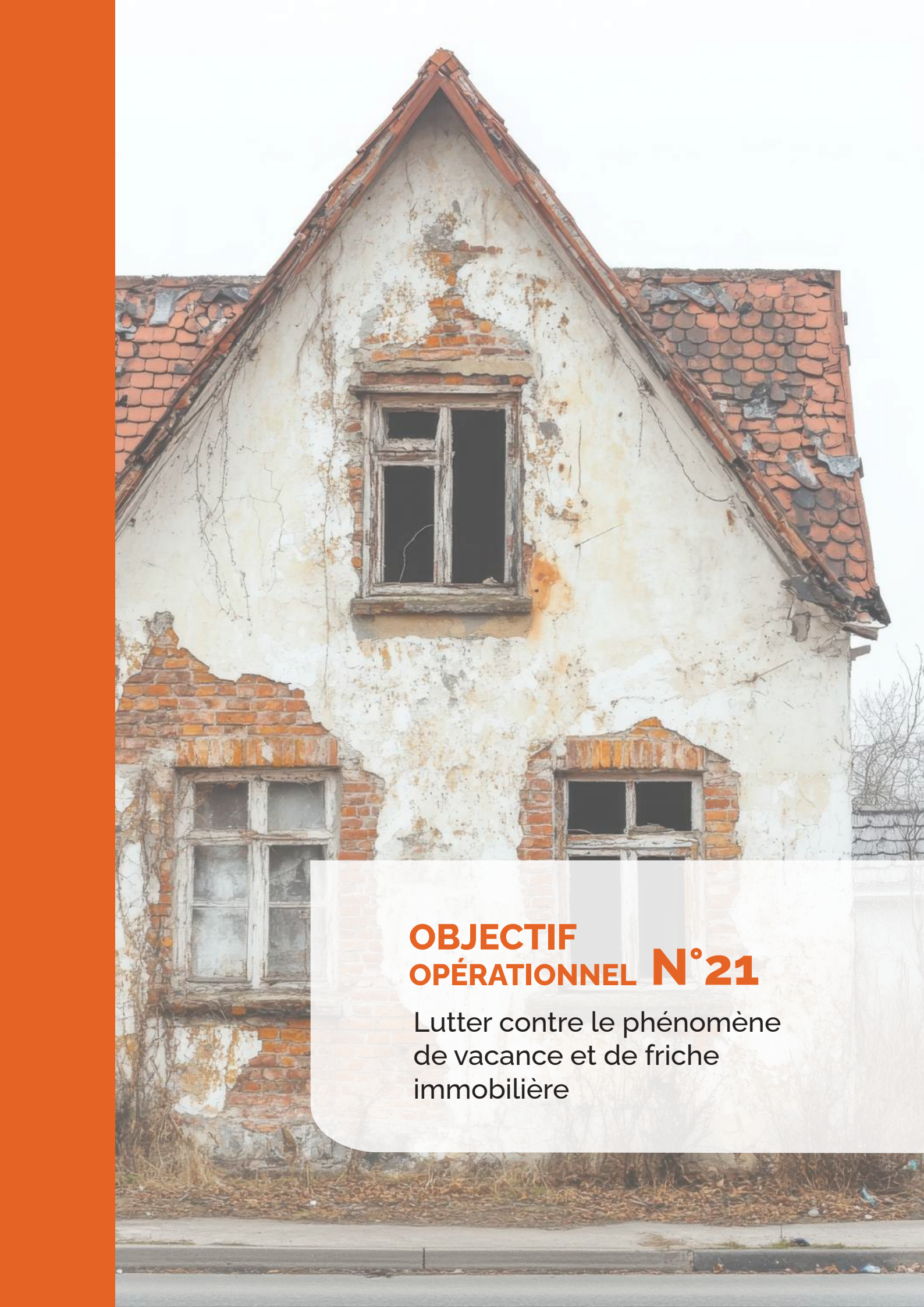
Dans un marché du logement de plus en plus tendu, l'accès à la propriété comme à la location reste un parcours semé d'obstacles pour de nombreux ménages. Face à la hausse des prix, aux critères de solvabilité stricts et à la raréfaction de l'offre abordable, il devient essentiel de repenser les modèles classiques. Des mécanismes innovants tels que la location progressive, les coopératives d'habitat, le démembrement de propriété ou encore la vente partielle du patrimoine public peuvent constituer des leviers pour renforcer l'accessibilité à la propriété, notamment pour les jeunes actifs, familles modestes ou travailleurs précaires.

Ce projet vise à étudier des mécanismes innovants permettant aux ménages sérésiens d'accéder à la propriété ou à la location. Une stratégie sera produite dans ce cadre au niveau de l'intercommunale AGILIS. Elle sera ensuite présentée au Collège qui, en fonction, pourra décider de créer des sous-projets.

Objectifs poursuivis

- Réfléchir à des mécanismes innovants facilitant l'accès à la propriété pour les publics à revenus modestes ;
- Identifier des formules alternatives au modèle classique d'acquisition immobilière ;
- Définir une stratégie locale en matière d'accession à la propriété ;
- Soutenir les ménages sérésiens dans leur parcours résidentiel via des outils concrets et accessibles ;
- Proposer une vision cohérente et socialement responsable de l'avenir du patrimoine immobilier de la Ville.





OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°21

Lutter contre le phénomène
de vacance et de friche
immobilière

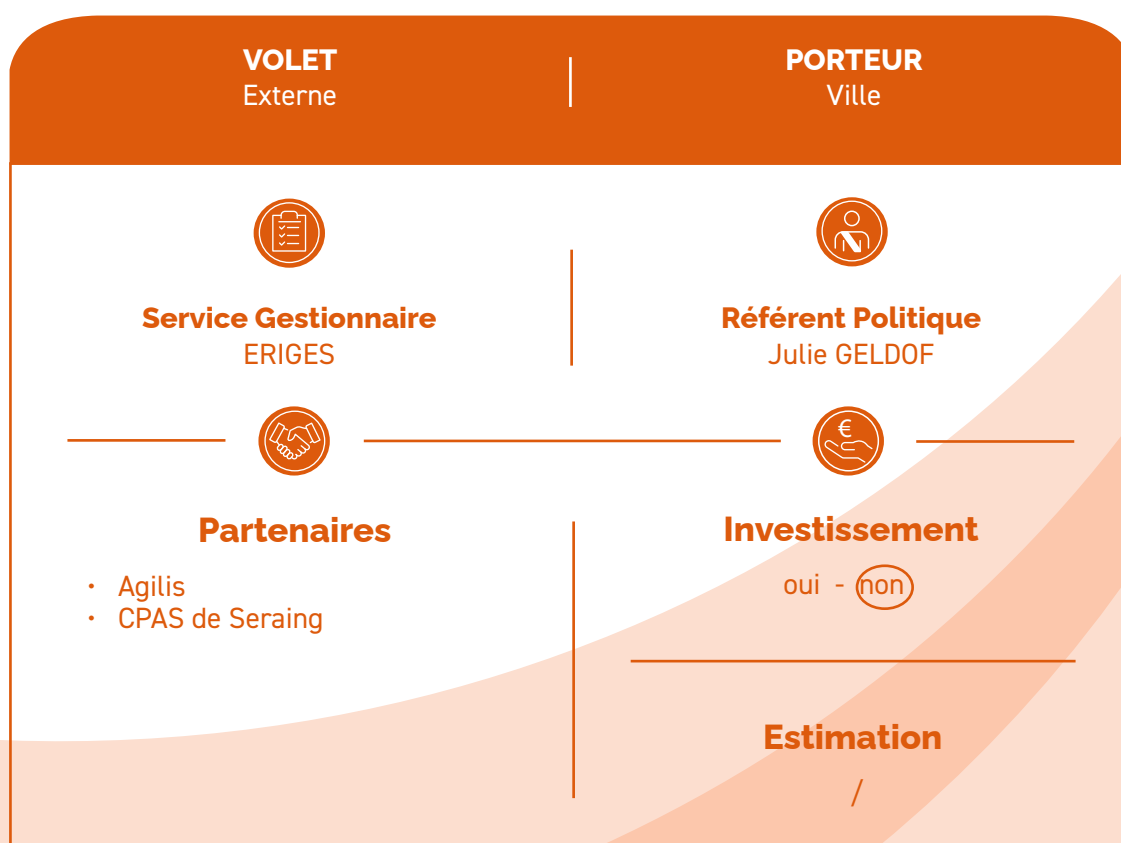
PROJET 95**Encourager la remise sur le marché des logements vacants par des mesures incitatives****Description**

Dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie et du programme Renobatex, la Ville de Seraing, via sa régie communale autonome ERIGES, développe une méthodologie innovante pour mobiliser et accompagner les propriétaires d'immeubles inoccupés. Le repérage de ces biens vacants s'appuie sur un logiciel développé par la SPI, qui croise les données de consommation avec le registre des domiciliations. L'objectif est d'encourager les propriétaires à mettre fin à l'inoccupation de leur bien, par le biais de la vente, de la démolition ou encore de la rénovation, en vue d'une occupation personnelle, d'une mise en location ou d'une revente.

Parallèlement, à travers le projet PRIMO, ERIGES produit également des logements dans des immeubles inoccupés, soit par rénovation, soit par déconstruction/reconstruction. Ces logements sont ensuite destinés à la location publique via Agilis, ou à la revente.

Objectifs poursuivis

- Permettre et faciliter la rénovation d'un grand nombre de passoires énergétiques, les bâtiments inoccupés identifiés lors de précédentes études étant majoritairement vétustes voire dégradés ;
- Aider des propriétaires en situation de précarité à rénover leur bien insalubre en vue d'une occupation ;
- Contribuer à la remise sur le marché acquisitif ou locatif (traditionnel ou public) de logements rendus salubres et performants sur le plan énergétique avec la volonté que cela bénéficie prioritairement aux locataires à revenus modestes.



PROJET 96**Lutter contre l'abandon immobilier par des mesures contraignantes et répressives****Description**

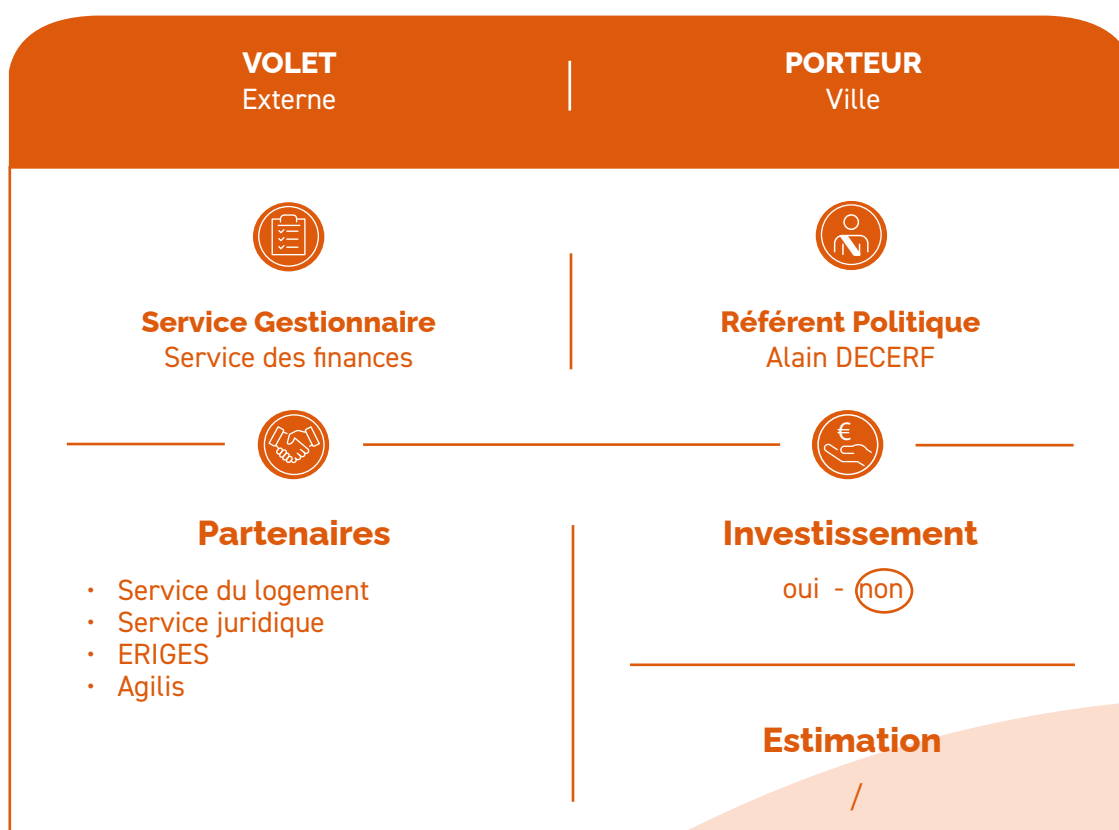
La vacance et l'abandon des immeubles est une des problématiques centrales du territoire, contre laquelle l'autorité entend lutter de manière efficace. En effet, selon les statistiques traitées par la SPI reprenant les immeubles sans domiciliation et dont les consommations énergétiques sont extrêmement faibles, il n'y aurait pas moins de 800 immeubles présumés inoccupés sur le territoire de la Ville (nombre d'immeubles pour lequel la probabilité d'inoccupation est supérieure à 80%).

Ce projet entend lutter de manière contraignante et répressive contre les propriétaires qui laissent leurs biens immeubles en l'état. La mise en place de ces prélèvements responsabilisants et/ou de mesures contraignantes permettra d'inciter les propriétaires à changer de comportement et à vendre ou rénover leurs immeubles afin de participer au dynamisme immobilier du territoire.

Le premier objectif du projet est d'améliorer le dynamisme du territoire sous son aspect immobilier. En effet, le fait d'augmenter l'offre des biens immobiliers permettra d'une part, d'exercer une pression à la baisse sur les prix des loyers et de vente ce qui permettra ainsi de faciliter l'accès à la propriété, à la location ainsi qu'à l'implantation commerciale, et d'autre part, d'améliorer l'urbanisation du territoire en termes d'esthétisme et de salubrité.

Objectifs poursuivis

- Réduire le nombre d'immeubles inoccupés ;
- Améliorer l'environnement urbain et la salubrité publique ;
- Inciter les propriétaires à rénover, vendre ou mettre en location leurs biens inoccupés ;
- Augmenter l'offre de logements disponibles sur le territoire ;
- Doter la Ville d'un cadre juridique et opérationnel clair pour agir sur les biens inoccupés.



A person wearing a light blue button-down shirt is shown from the chest down. They are holding a silver and black pen in their right hand, which has a silver ring on the ring finger. Their left hand is resting on a document. The document features a bar chart with multiple colored bars (blue, orange, green, red) representing data. The background is a plain, light-colored wall.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°22

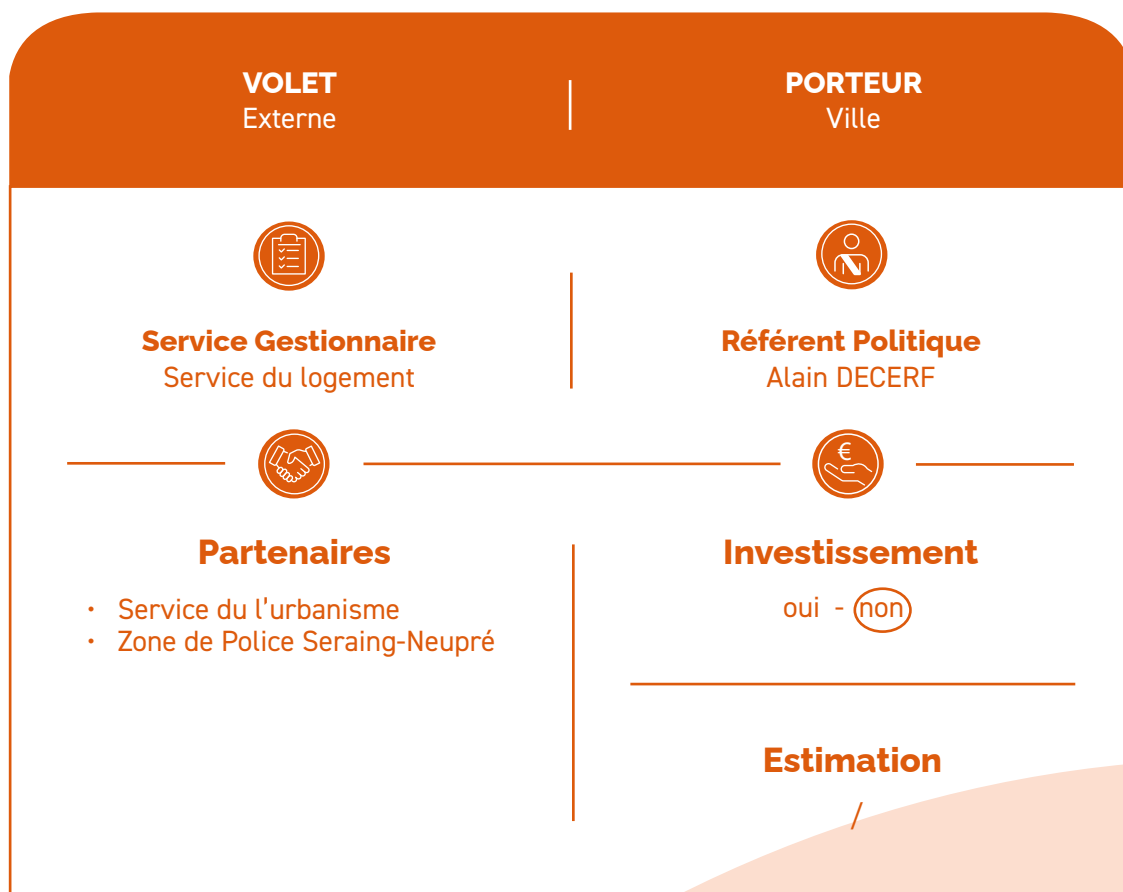
Renforcer le contrôle et la régulation
du parc immobilier privé

PROJET 97**Renforcer les contrôles des logements existants via un processus de visites conjointes****Description**

La qualité du parc locatif privé est un enjeu majeur pour garantir un cadre de vie sain, sûr et digne aux citoyens. Depuis plus de dix ans, la Ville de Seraing a mis en place des visites conjointes réunissant plusieurs services (logement, urbanisme, population, police) afin de renforcer la cohérence et l'efficacité des contrôles sur les logements existants. Face à l'augmentation des problématiques liées à la salubrité, aux divisions abusives, à la sous-numérotation ou aux irrégularités urbanistiques, le projet vise à réorganiser les services communaux, renforcer le cadre réglementaire et renforcer les visites conjointes.

Objectifs poursuivis

- Renforcer l'encadrement du logement privé pour garantir des conditions de vie dignes et salubres ;
- Optimiser la coordination interservices par l'intégration du service du logement dans une dynamique transversale avec l'urbanisme ;
- Renforcer les visites conjointes pour assurer des contrôles efficaces et ciblés ;
- Adapter le cadre réglementaire communal en matière d'urbanisme et de logement pour mieux lutter contre les pratiques abusives ;
- Développer des mécanismes locaux de sanction et de dissuasion des manquements constatés ;
- Améliorer la lisibilité de l'action publique et le traitement des dossiers pour les citoyens concernés.



PROJET 98 Limiter les permis d'urbanisme visant la subdivision d'immeubles

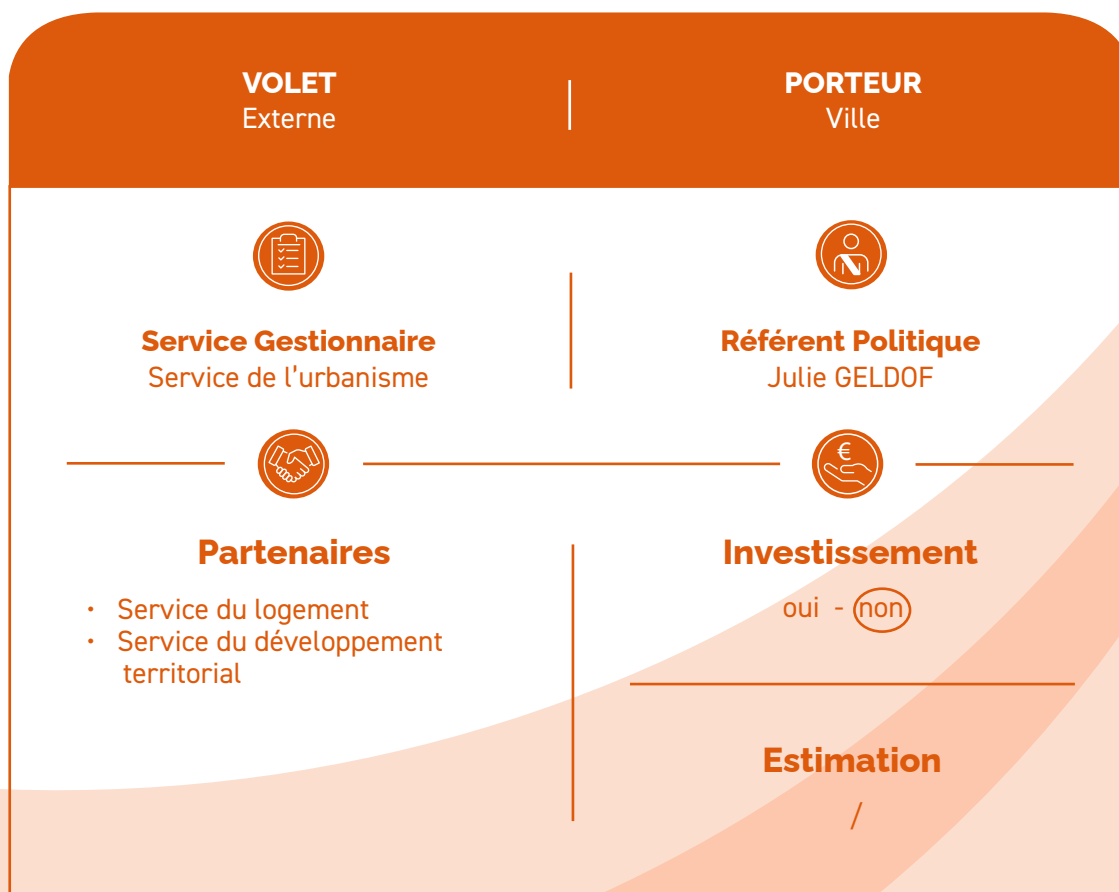
Description

Face à la multiplication des demandes de division d'immeubles en petits logements, parfois au détriment de la qualité de vie, du cadre bâti ou de l'équilibre des quartiers, la Ville souhaite encadrer plus strictement ces pratiques. Le projet consiste à établir une position politique claire et à traduire cette volonté dans les instruments d'urbanisme en cours de révision, en particulier le Schéma de Développement Communal (SDC) et le Guide Communal d'Urbanisme (GCU).

Le projet PST porte donc sur l'élaboration de critères spécifiques de limitation et sur le plaidoyer de leur intégration dans ces deux outils structurants.

Objectifs poursuivis

- Définir des critères objectifs et restrictifs encadrant la subdivision d'immeubles ;
- Veiller à l'intégration de ces critères dans le SDC et le GCU actuellement en cours de révision ;
- Améliorer la cohérence du tissu urbain et la qualité du logement ;
- Lutter contre la précarisation résidentielle et l'insalubrité.



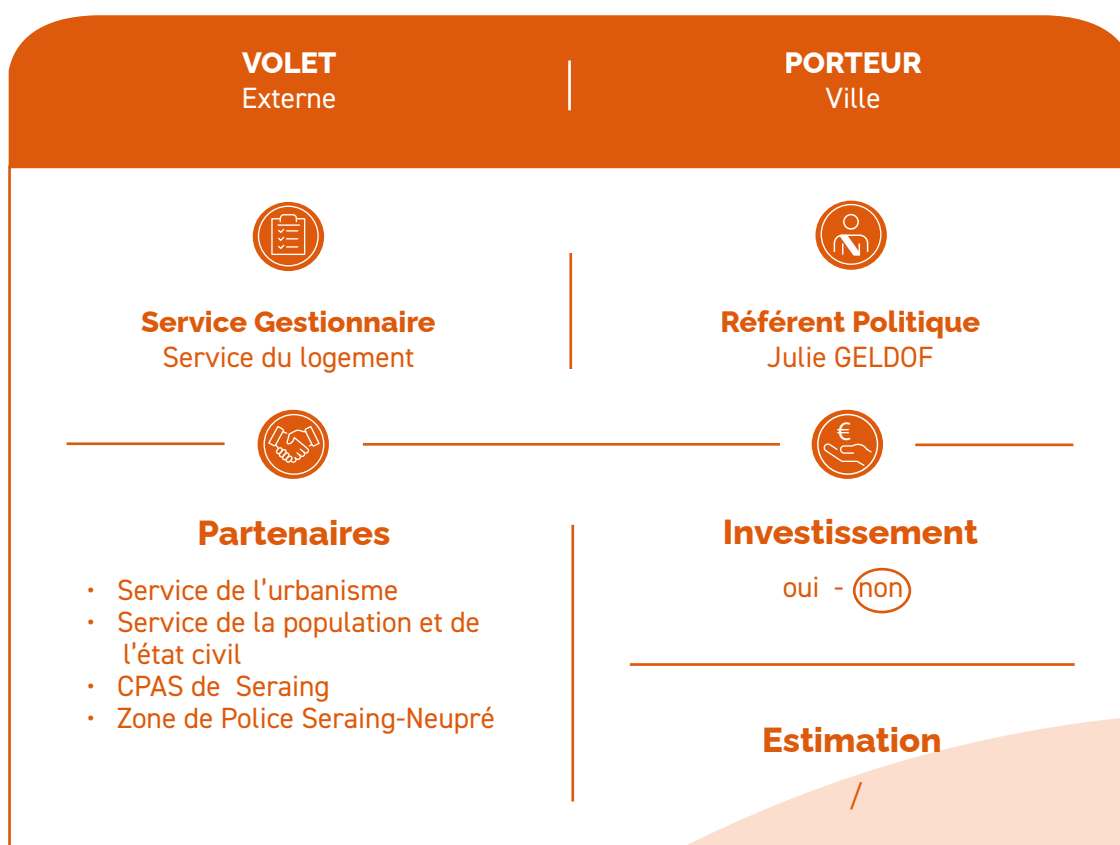
PROJET 99**Collecter et analyser les données utiles afin de lutter contre la surexploitation d'immeubles et les marchands de sommeil****Description**

Dans certaines zones du territoire communal, des immeubles sont suroccupés, souvent dans des conditions indignes, par des propriétaires peu scrupuleux exploitant la précarité des locataires. Ces situations nuisent à la dignité humaine, à la cohésion sociale et à la salubrité publique. La lutte contre ces pratiques nécessite une action coordonnée, basée sur une meilleure identification des situations à risque.

Ce projet vise à centraliser, croiser et exploiter les données détenues par les différents services communaux (population, logement, urbanisme, police administrative, aide sociale...) afin de détecter les cas de suroccupation, de division illégale de biens immobiliers et d'atteintes à la salubrité, et d'y répondre efficacement. Il s'inscrit dans une logique de prévention, de contrôle ciblé et de sanction si nécessaire, tout en garantissant le respect des obligations légales en matière de protection des données personnelles.

Objectifs poursuivis

- Identifier les situations à risque en matière de suroccupation et de logements insalubres via un croisement de données multi-services ;
- Construire une base de données structurée et partagée entre les services concernés (dans le respect du RGPD) ;
- Mettre en place un processus d'alerte automatisé ou semi-automatisé sur base d'indicateurs (nombre d'habitants, type de logement, consommation énergétique anormale, etc.) ;
- Améliorer la coordination opérationnelle des acteurs (logement, urbanisme, population, police, CPAS) face aux marchands de sommeil.



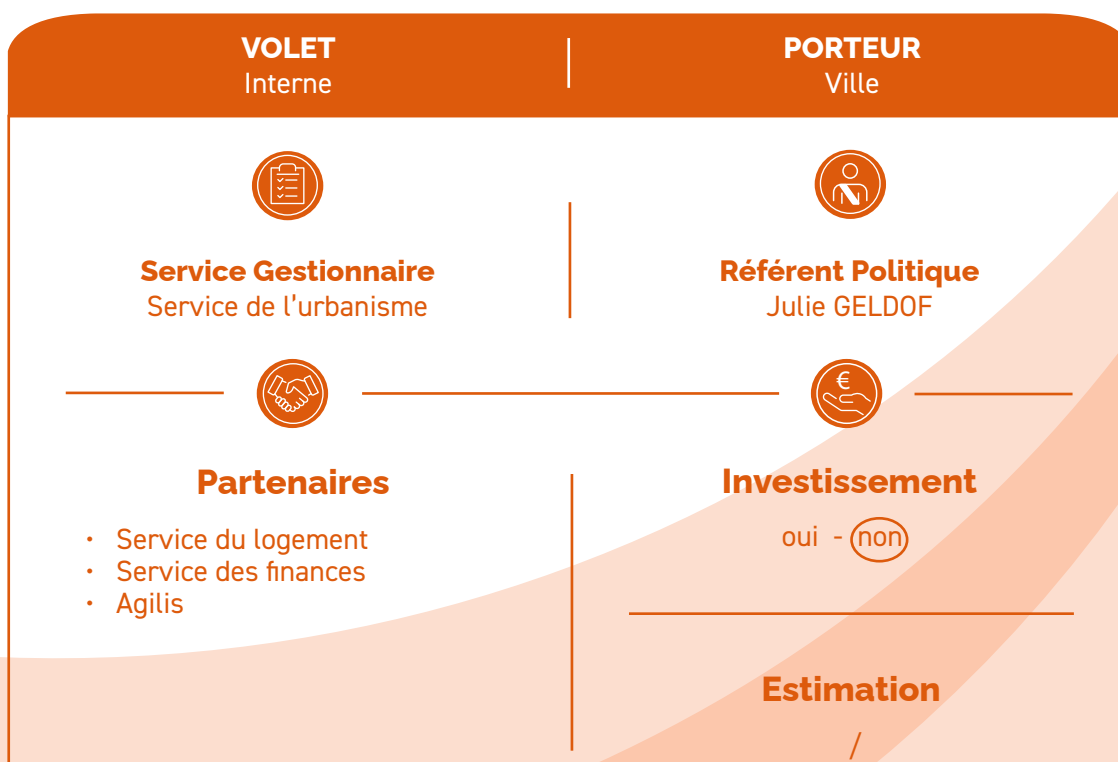
PROJET 100**Instaurer des mesures dissuasives visant à lutter contre la surexploitation d'immeubles****Description**

La ville de Seraing est confrontée à une multiplication de situations de surexploitation d'immeubles, notamment via des divisions irrégulières, des occupations abusives ou des mises en location de logements ne respectant pas les normes de salubrité ou de densité. Ces pratiques ont des impacts directs sur la qualité de vie des quartiers, la sécurité des occupants, l'équilibre social et la cohésion urbaine. Si des outils d'encadrement préventif sont en cours d'élaboration via le Schéma de Développement Communal et le Guide Communal d'Urbanisme, il est indispensable de compléter cette approche par un dispositif dissuasif et répressif ciblant les comportements abusifs déjà en place.

Ce projet vise donc à concevoir un cadre communal clair et contraignant qui permettra de sanctionner efficacement les infractions constatées, en agissant notamment via un règlement communal instaurant des amendes, des taxes spécifiques ou d'autres mesures restrictives à l'encontre des propriétaires ou exploitants d'immeubles qui ne respectent pas les règles en vigueur. L'objectif est double : mettre fin aux situations de surexploitation qui détériorent le tissu urbain et dissuader durablement les comportements spéculatifs, sans nuire à l'offre de logements de qualité sur le territoire.

Objectifs poursuivis

- Identifier les situations à risque en matière de suroccupation et de logements insalubres via un croisement de données multi-services ;
- Renforcer la lutte contre la division abusive et la surexploitation des immeubles sur le territoire communal ;
- Créer un cadre réglementaire local dissuasif pour encadrer les pratiques spéculatives en matière de logement ;
- Sanctionner les situations irrégulières portant atteinte à la salubrité, à la densité raisonnable et à la sécurité des habitants.





OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°23

Renforcer les services liés
aux logements

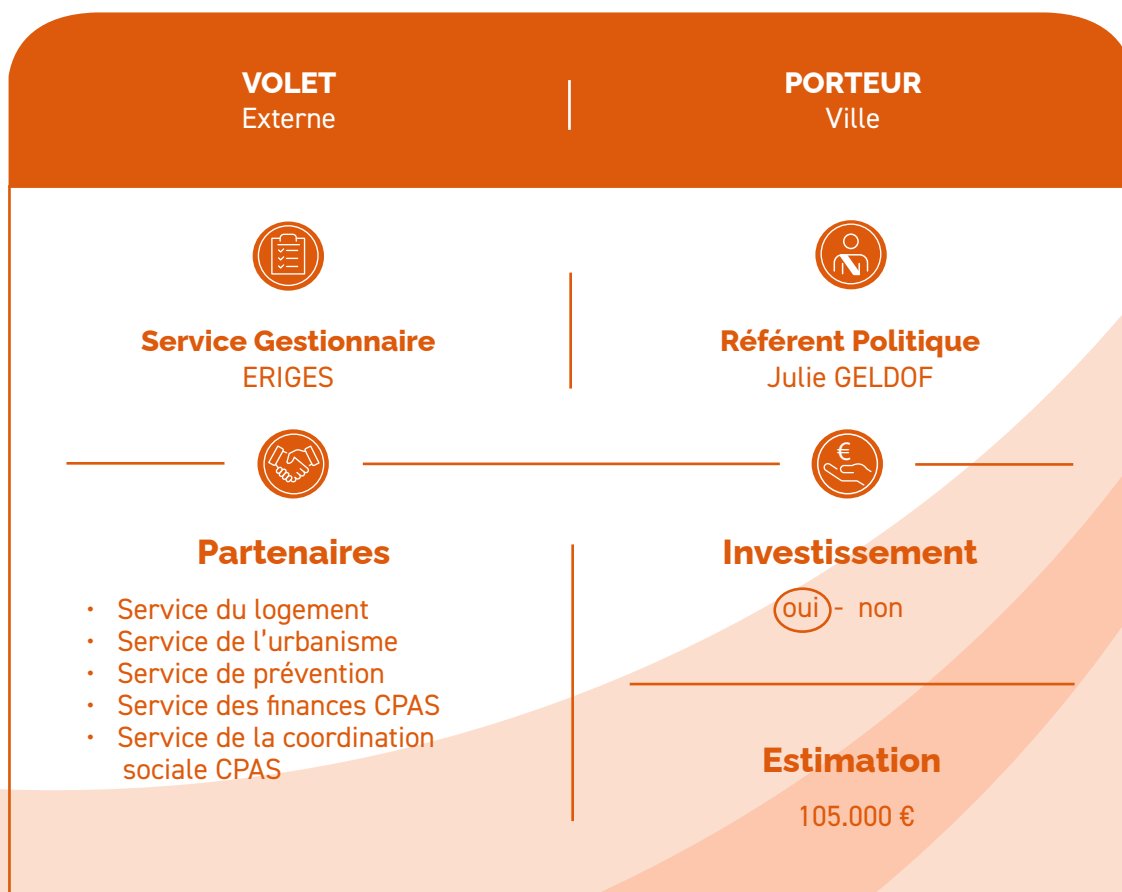
PROJET 101**Renforcer et pérenniser le guichet primes et rénovation énergétique****Description**

Le projet de la plateforme locale de rénovation énergétique (PLRE), entamée en 2022 et prolongé par un subsidie partiel de la Wallonie jusque 2027 vise à soutenir la rénovation du bâti privé du territoire de Seraing. Une équipe au sein d'ERIGES est dédiée à l'encouragement puis à l'accompagnement à la rénovation énergétique (en ce compris l'obtention de primes et prêts). Une attention particulière est portée aux ménages dits « précarisés ».

L'accompagnement proposé passe par l'évaluation (énergétique et financière) du projet de rénovation, par l'accompagnement à l'obtention de primes et prêts, par l'analyse des devis d'entreprises et le suivi lors de la phase chantier. Des entreprises partenaires, locales, intègrent une grappe (architectes, certificateurs/auditeurs, entreprises de construction) régie par une charte (délai de réponse, libellé des devis, etc.). À Seraing, cet effort sur le bâti privé s'inscrit par ailleurs dans la continuité du master plan en soutenant une action du privé sur la redynamisation urbaine en complémentarité des investissements publics.

Objectifs poursuivis

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre ;
- Enclencher un programme de rénovation énergétique du bâti existant ;
- Lever les freins à la rénovation ;
- Améliorer l'efficacité énergétique et le confort des habitations ;
- Lutter contre la précarité énergétique.



PROJET 102**Renforcer l'offre de logements à occupation temporaire dans le cadre des appels à projets subventionnés****Description**

Dans le cadre de sa mission de lutte contre la précarité et l'exclusion sociale, le CPAS de Seraing a obtenu un financement de 250.000 euros octroyé par le Service Public Fédéral de Programmation Intégration Sociale. Ce soutien financier a permis l'acquisition d'un bâtiment situé rue Davio 87 à 4102 Seraing, dans le but de développer le projet « Housing First Jeunes ». Le bâtiment est actuellement en cours de rénovation afin de répondre aux normes de sécurité et de conformité requises avant d'accueillir les jeunes bénéficiaires du projet « Housing First Jeunes ».

Ce projet vise à offrir un logement stable et digne à quatre jeunes en situation de grande vulnérabilité, confrontés à des problématiques telles que la santé mentale, le sans-abrisme, ou l'errance.

L'accompagnement de ces jeunes sera assuré par le service d'Actions en Milieu Ouvert (AMO) « La Débrouille », rattaché au CPAS de Seraing. Ce service élabore actuellement une méthodologie d'intervention individualisée, fondée sur les principes de l'écoute, du respect du rythme de chacun, et de l'insertion progressive. Cette méthodologie fera l'objet d'une validation par les instances décisionnelles du CPAS, garantissant ainsi une prise en charge cohérente, éthique et adaptée aux réalités du terrain.

Objectifs poursuivis

- Finaliser les travaux de mise en conformité du bâtiment ;
- Mettre à disposition un logement adapté et conforme ;
- Élaborer et valider une méthodologie d'accompagnement individualisé ;
- Assurer un accompagnement psycho-social individualisé ;
- Contribuer activement à la lutte contre le sans-abrisme juvénile.

VOLET Externe	PORTEUR CPAS
 Service Gestionnaire Service de la jeunesse du CPAS	 Référent Politique Éric VANBRABANT
 Partenaires • Service de l'économat du CPAS • Service des finances CPAS • Service juridique • AGAG • SPP IS	 Investissement ☒ oui - ☐ non
	Estimation 3.000 €

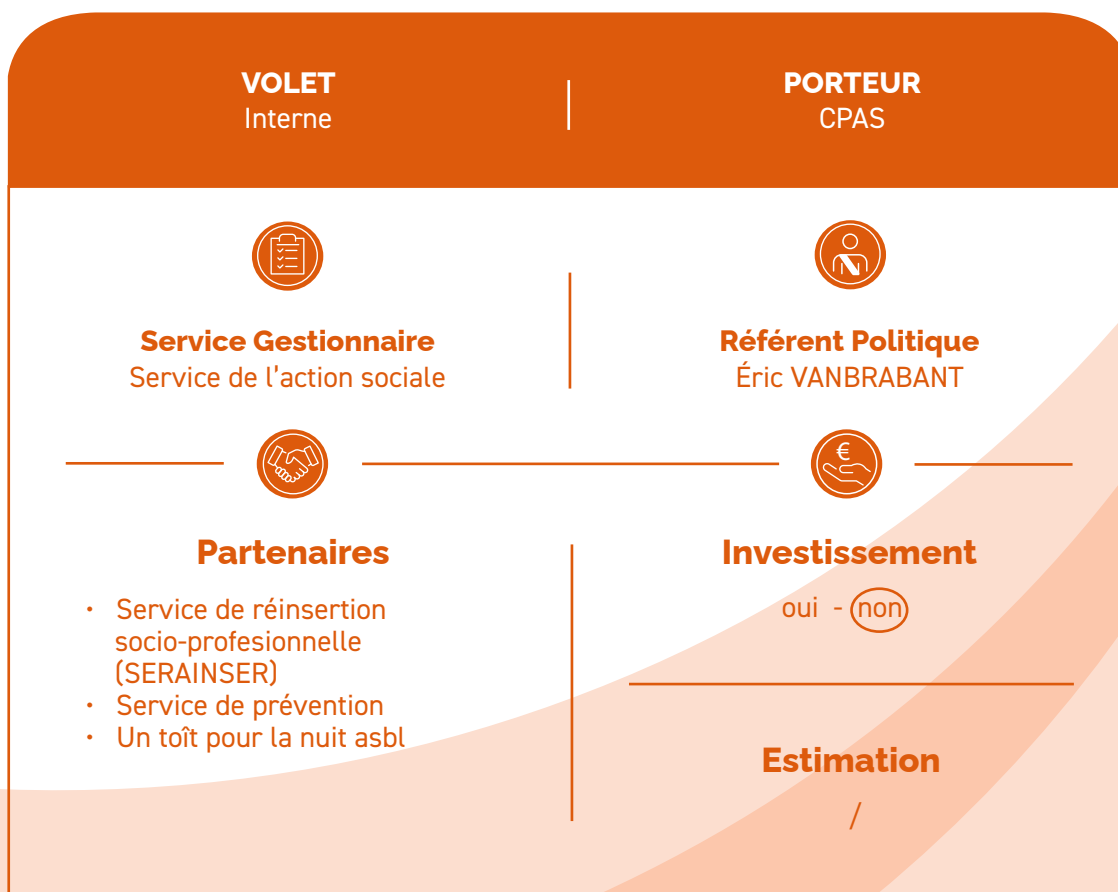
PROJET 103 Soutenir les abris de jour et de nuit

Description

Ce projet vise la pérennisation et le maintien des abris de jour et de nuit essentiels sur le territoire sérésien, offrant un accueil inconditionnel pour un public fragilisé et en désaffiliation sociale.

Objectifs poursuivis

- Identifier les situations à risque en matière de suroccupation et de logements insalubres via un croisement de données multi-services ;
- Financer un accueil inconditionnel pour un public en désaffiliation sociale ;
- Soutenir financièrement les abris de jour et de nuit ;
- Collaborer avec le service de réinsertion du CPAS pour soutenir les équipes éducatives des abris de jour et de nuit à travers la mise à disposition des travailleurs Article 60 ;
- Renforcer la collaboration entre les abris de jour et de nuit et les services du dispositif d'urgence sociale du CPAS de Seraing ;
- Collaborer dans la gestion quotidienne du projet Médibus en charge de l'abri de jour ;
- Maintenir les armoires de rue situées sur le site de l'abri de jour.

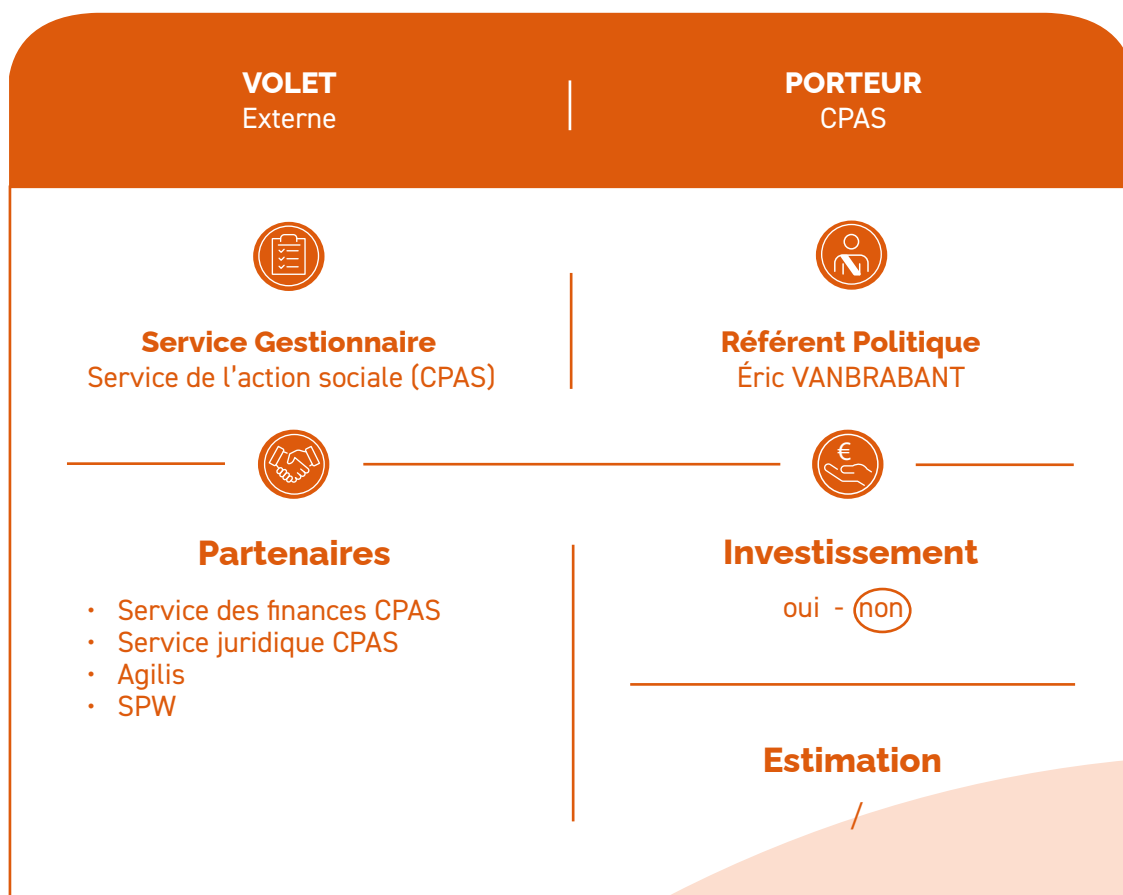


PROJET 104**Étudier la mise en place d'un fonds de garantie locative accessible aux ménages précarisés****Description**

Le paiement d'une caution locative constitue un obstacle majeur pour une personne en situation de précarité, car il s'agit d'un montant conséquent à verser directement, alors que ses ressources financières sont limitées, qu'elle ne dispose généralement d'aucune épargne, et qu'elle ne peut souvent pas compter sur un appui familial ou extérieur. Ce projet vise à étudier les pistes pour diminuer cette difficulté.

Objectifs poursuivis

- Réduire les obstacles financiers liés à l'entrée dans un logement ;
- Améliorer l'accompagnement des personnes précarisées dans leur recherche de logement ;
- Favoriser l'inclusion sociale par l'accès à un logement.



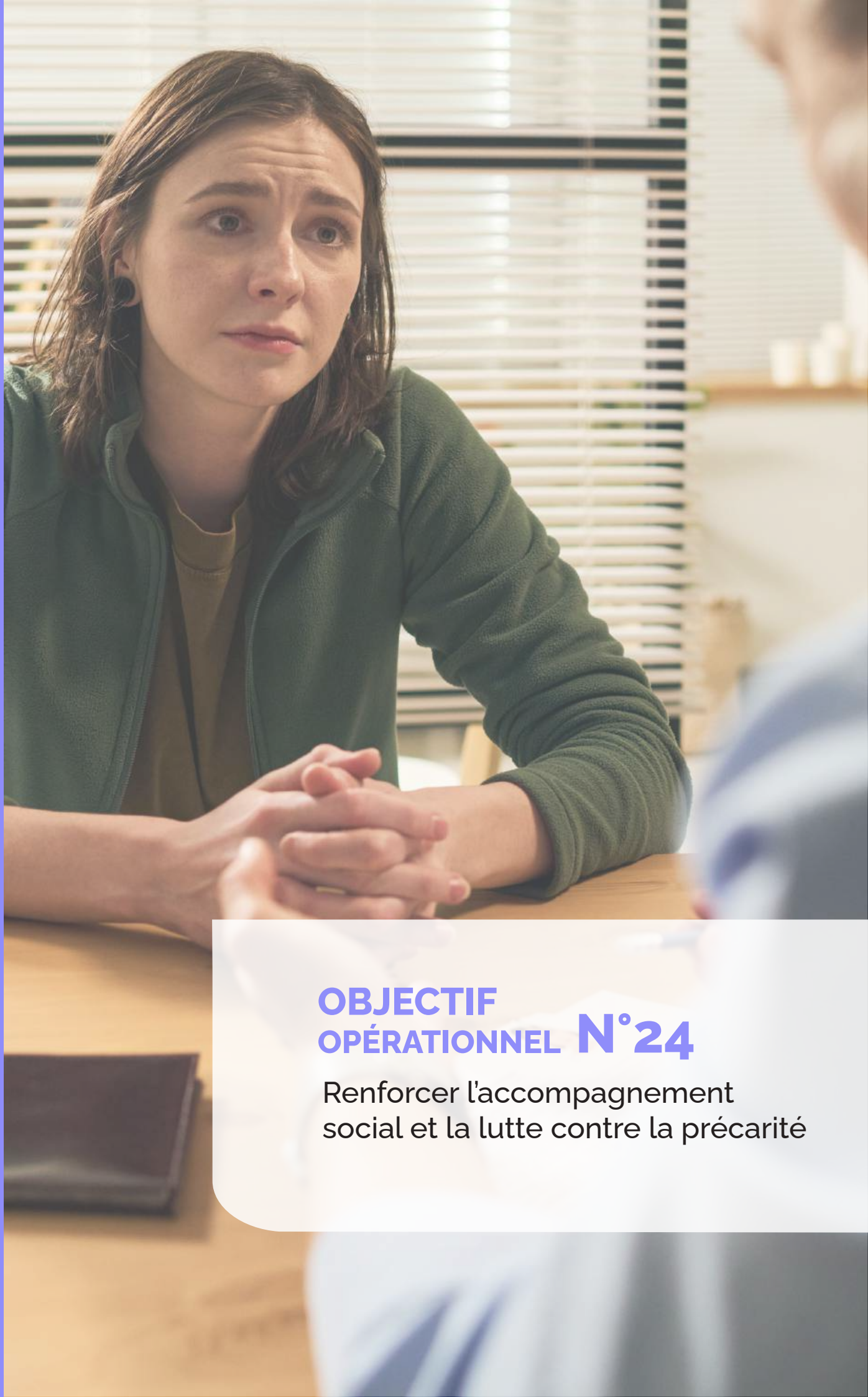
OBJECTIF STRATÉGIQUE

06

Une Ville solidaire, inclusive et participative pour tous

Objectifs opérationnels

- Renforcer l'accompagnement social et la lutte contre la précarité
- Renforcer les services d'aide à la jeunesse et le bien-être des enfants
- Valoriser, soutenir, donner la parole et offrir des activités aux jeunes
- Lutter contre l'isolement des aînés, renforcer leur inclusion et leur bien-être
- Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap
- Renforcer la cohésion sociale, la mixité sociale et la lutte contre l'isolement
- Lutter contre la fracture numérique
- Renforcer les actions de proximité et de participation citoyenne



OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°24

Renforcer l'accompagnement
social et la lutte contre la précarité

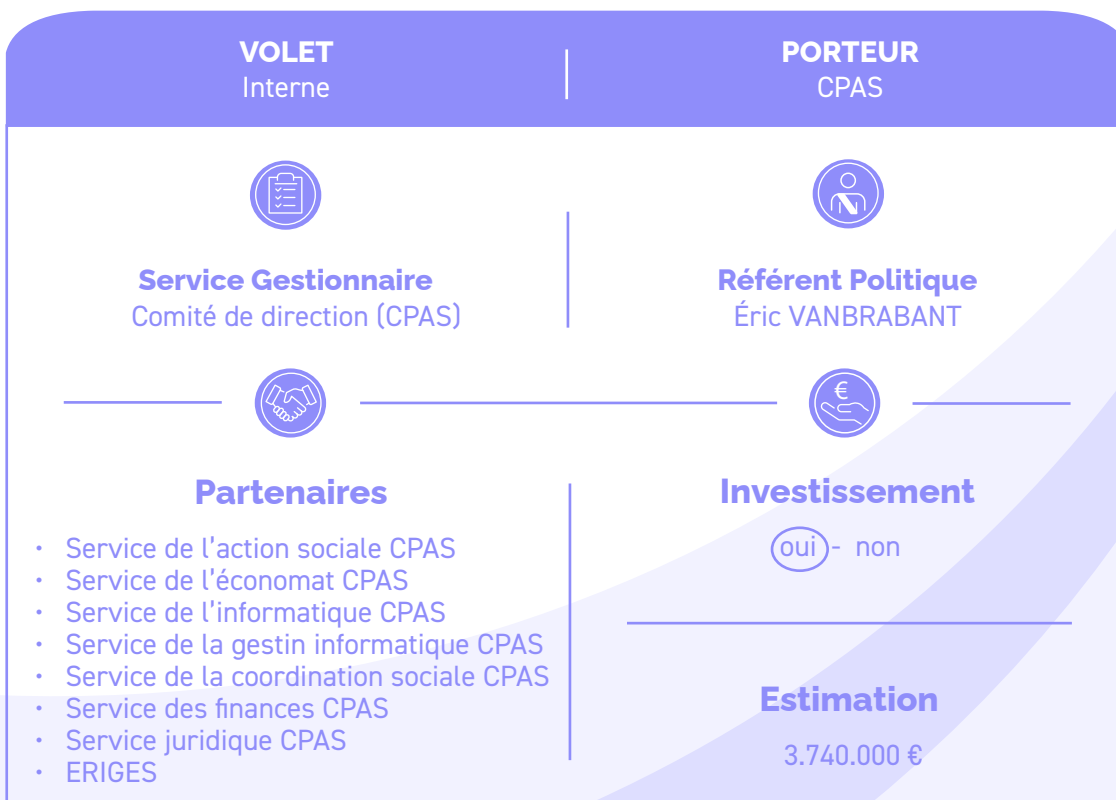
PROJET 105**Améliorer les infrastructures et les outils du CPAS****Description**

Afin de garantir un accompagnement social et administratif de qualité à la population sérésienne, le CPAS de Seraing souhaite initier une réflexion stratégique sur la centralisation progressive de ses services, dans une optique de proximité, de cohérence organisationnelle et de meilleure efficacité. Cette centralisation vise à améliorer l'accueil, la sécurité, la communication entre services ainsi que les conditions de travail des agents, tout en rationalisant les coûts.

En parallèle, le projet entend moderniser l'environnement numérique de travail du CPAS par l'évolution d'outils métiers (comme Edocsoc), la mise en place d'échéanciers sociaux, la migration vers une messagerie plus performante et l'établissement d'un cadastre des outils existants. Ces avancées permettront de sécuriser les processus internes, de réduire les risques d'erreurs, d'améliorer la traçabilité des interventions et de renforcer la capacité de pilotage du Centre dans ses missions sociales.

Objectifs poursuivis

- Garantir un accueil de qualité et un accompagnement social optimal ;
- Renforcer la communication interne et la coordination entre les différents pôles du CPAS ;
- Améliorer les conditions de travail et la sécurité des agents et des usagers ;
- Optimiser les coûts de fonctionnement par une gestion plus rationnelle des espaces et des ressources ;
- Moderniser les outils informatiques pour fiabiliser le suivi des dossiers et améliorer l'efficacité administrative ;
- Réduire les risques d'erreurs et les pertes d'informations grâce à des systèmes de gestion intégrés et à jour.



PROJET 106**Organiser le dispositif d'aide « Urgences sociales »****Description**

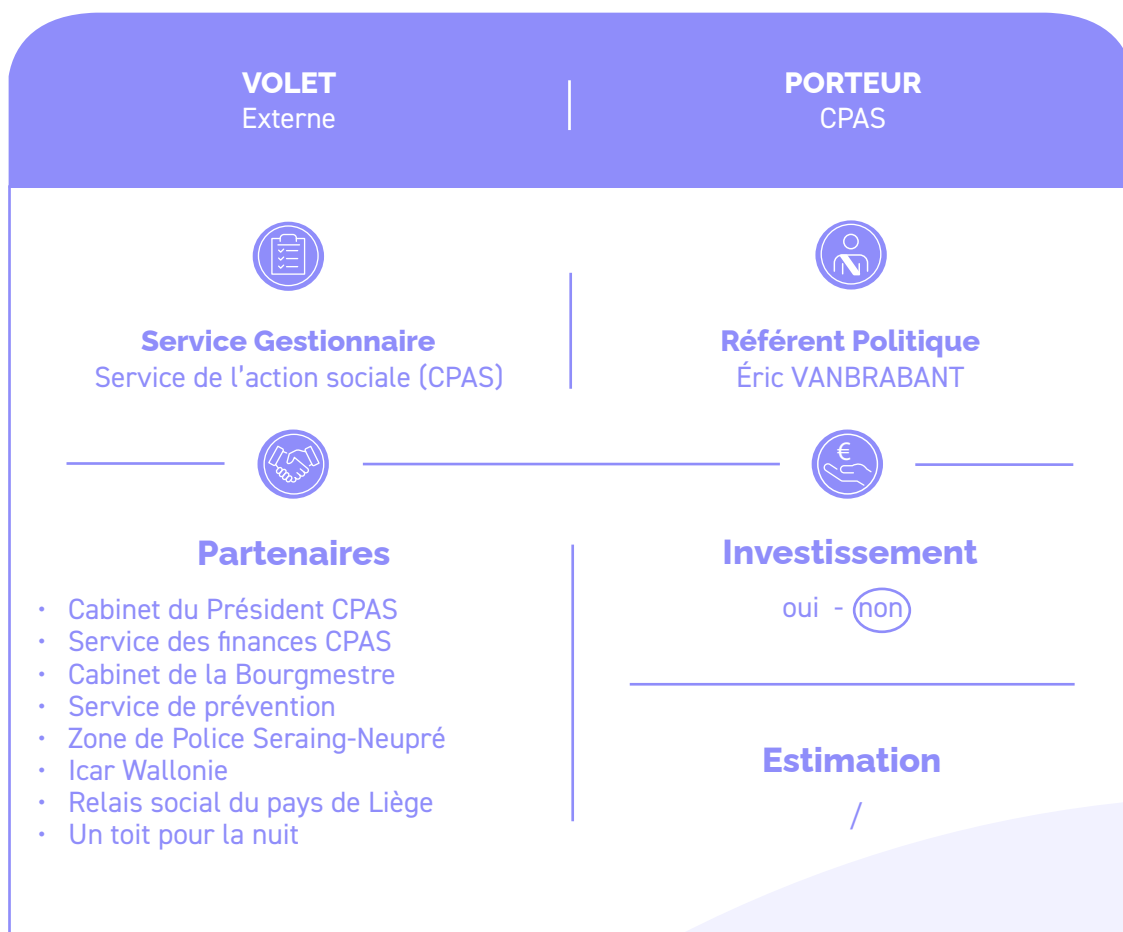
Le dispositif d'urgence sociale est un service de 1ère ligne du CPAS de Seraing. Il a pour objectif la gestion de l'urgence sociale (sans-abrisme, mendicité, expulsions, incendies et catastrophes naturelles, logements de transit et d'urgence, etc.). Il est accessible 24h/24, 7j/7.

Les situations les plus précarisées peuvent être prises en charge dans leur globalité et ce, plus efficacement afin de lutter contre la précarité sur le territoire sérésien.

Le service développe différents projets ayant comme lien commun : de l'urgence et de la rue vers l'insertion.

Objectifs poursuivis

- Organiser et maintenir l'ensemble des projets du dispositif sur l'ensemble de la législature ;
- Viser le maintien des droits fondamentaux et améliorer l'autonomie des usagers ;
- Mettre en réseau les situations rencontrées ;
- Accompagner des usagers afin de retrouver et faire valoir leurs droits ;
- Retrouver une solution de relogement ;
- Participer au développement du projet Médibus ;
- Répondre aux appels à projets.



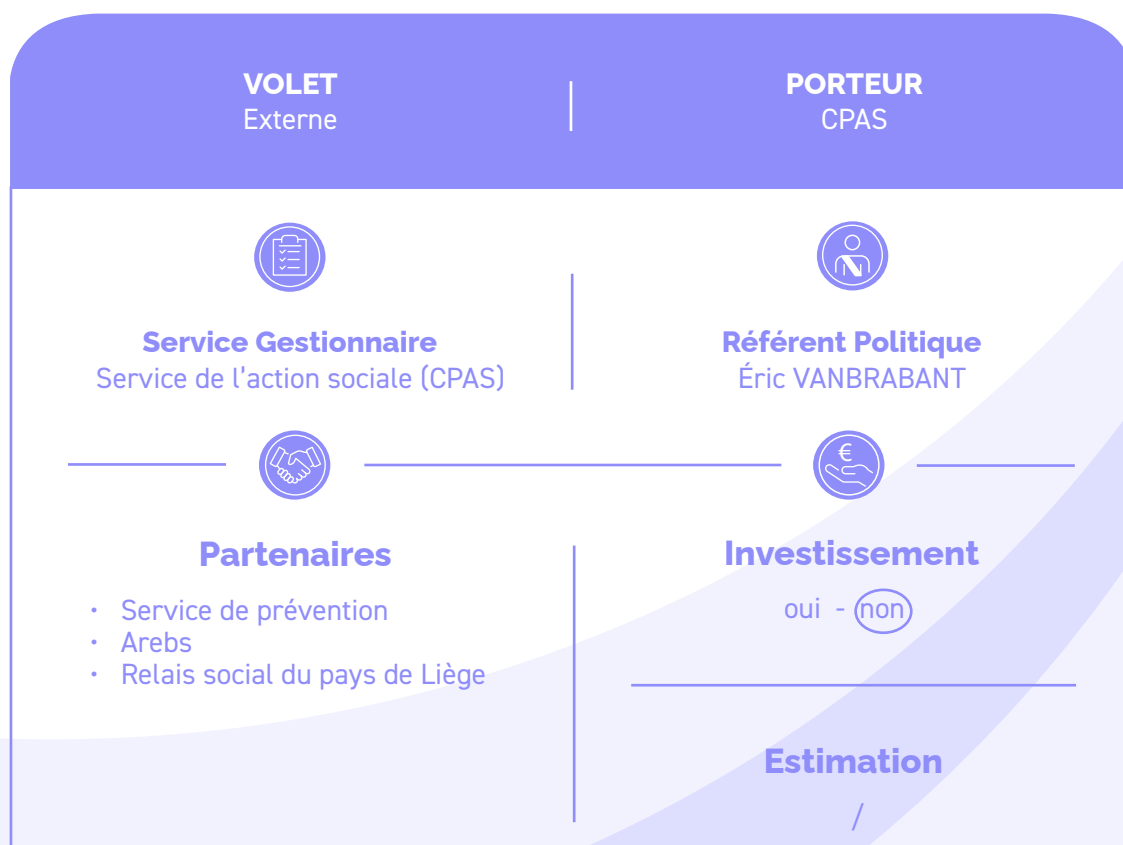
PROJET 107**Maintenir et renforcer les partenariats en vue de lutter efficacement contre la précarité****Description**

Maintenir et renforcer les partenariats du service social du CPAS permet de mieux utiliser les ressources, de partager les compétences, d'organiser plus efficacement les actions, d'améliorer la qualité des services, tout en encourageant de nouvelles actions et en ouvrant l'accès à un plus grand réseau, pour aider au mieux les bénéficiaires. Les collaborations à privilégier sont celles avec la Ville de Seraing et les partenaires opérationnels du territoire en vue de renforcer et développer les actions conjointes. À cet égard, les partenariats mis en place dans le cadre du dispositif d'urgence sociale doivent être consolidés.

En ce qui concerne les partenariats wallons, le CPAS souhaite poursuivre ses collaborations avec les grandes villes en favorisant le partage et les échanges de bonnes pratiques.

Objectifs poursuivis

- Renforcer le partenariat entre le CPAS, les services communaux et les associations locales en augmentant le nombre d'actions conjointes ;
- Lutter contre la précarité, grâce à une coordination renforcée et un suivi régulier des collaborations en matière d'aide sociale et d'insertion ;
- Renforcer la collaboration avec les organismes partenaires pour la formation et la mise à l'emploi des bénéficiaires ;
- Assurer une participation active aux réunions ainsi qu'au suivi des instances de concertation, dans le but de s'informer sur les bonnes pratiques et de maintenir une veille stratégique concernant les opportunités de financement ;
- Assurer la pérennisation du partenariat avec le Relais Social du Pays de Liège dans le cadre du cofinancement du personnel dédié à l'urgence sociale.



PROJET 108 Optimiser la procédure de recours aux débiteurs alimentaires

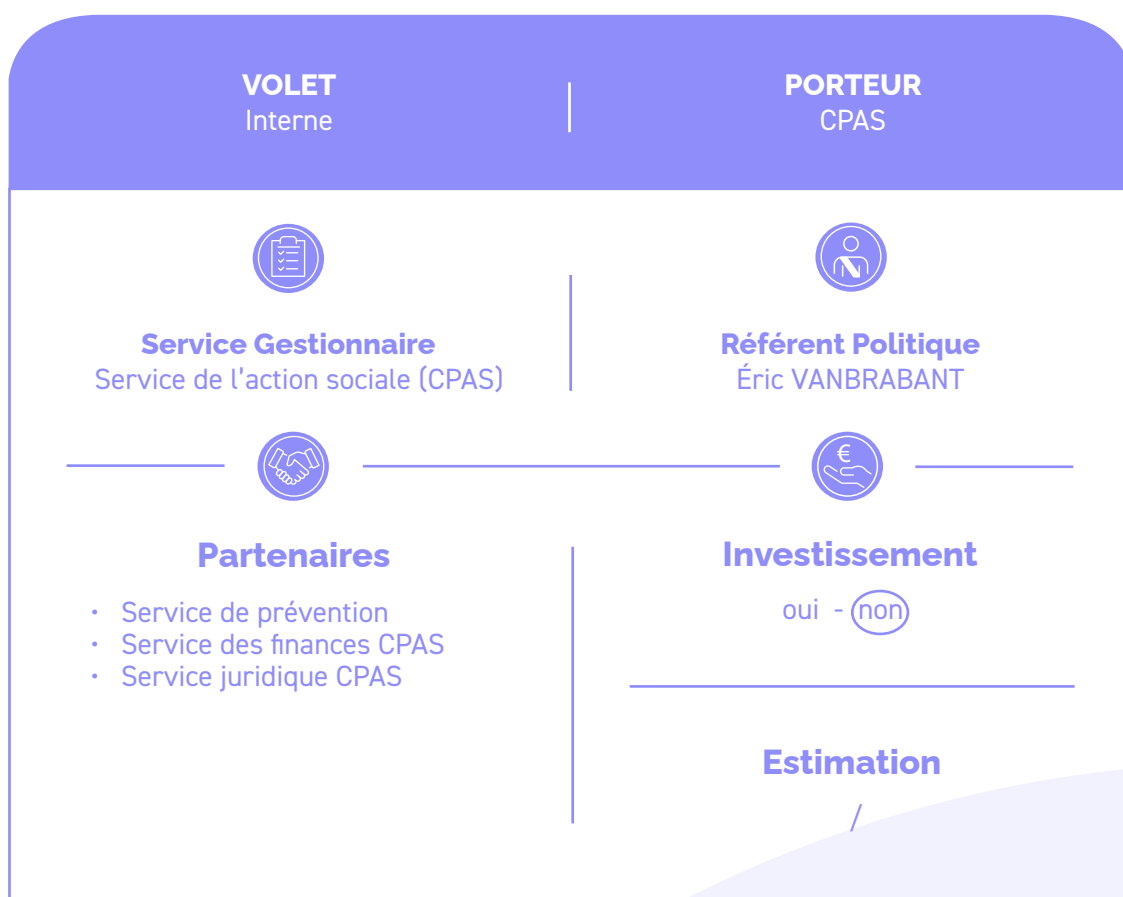
Description

L'aide du CPAS est résiduaire, il s'agit d'une aide de dernier recours. La solidarité familiale prime sur l'aide due par la collectivité. Ainsi, il convient de recourir aux débiteurs d'aliments quand la situation le permet. Le débiteur d'aliments est la personne qui a l'obligation légale de fournir une aide matérielle à un proche dans le besoin (selon les règles du Code civil belge).

Ce projet vise l'optimisation de toutes les possibilités de recours obligatoires ou facultatifs qui pourraient diminuer le montant de l'aide sociale à octroyer.

Objectifs poursuivis

- Appliquer de manière stricte le recours aux débiteurs d'aliments ;
- Former les travailleurs sociaux en matière de déduction alimentaire ;
- Mettre en place une nouvelle procédure juridique en vue de formaliser nos pratiques en matière de récupération obligatoire ;
- Proposer au Conseil de l'Action Sociale une procédure pour un possible recours facultatif ;
- Valoriser le recours à la solidarité familiale.

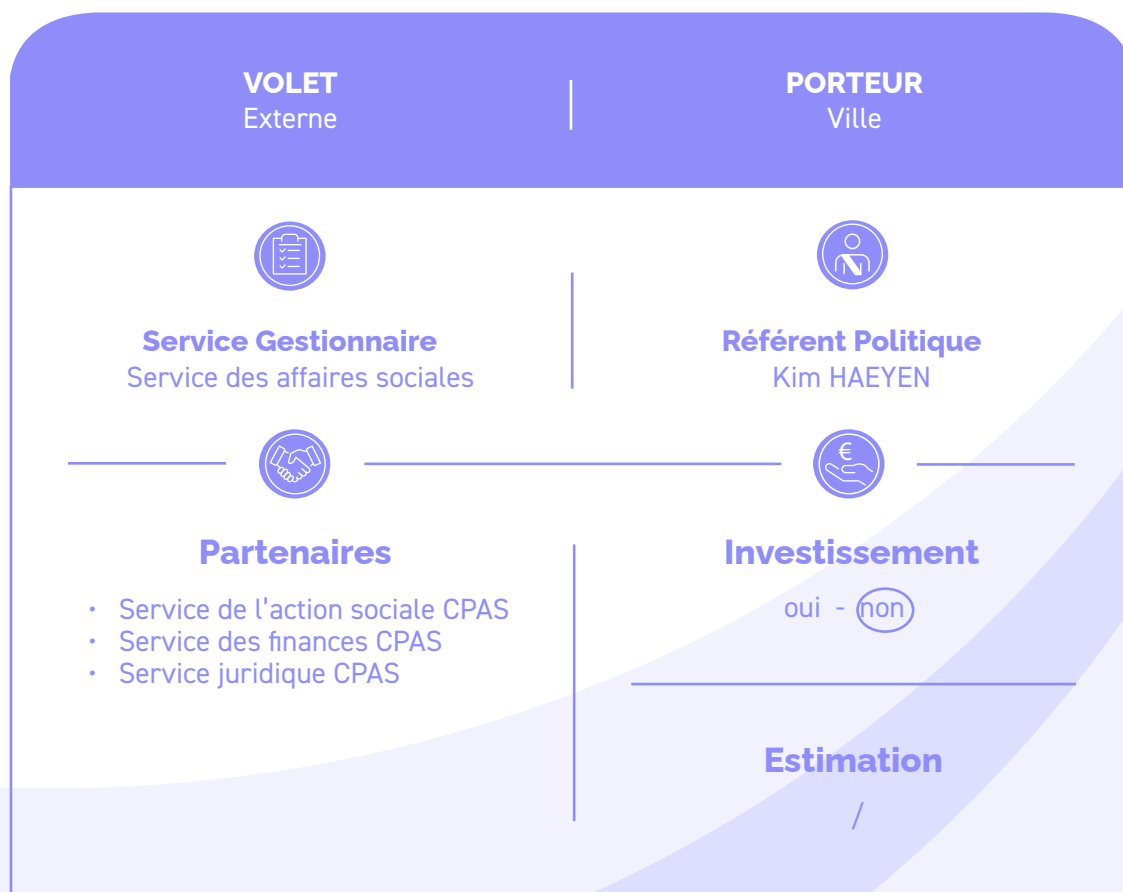


PROJET 109**Évaluer et renforcer les dispositifs d'aide alimentaire sur le territoire****Description**

Afin de renforcer l'accès à l'aide alimentaire sur le territoire communal, le projet vise à établir un état des lieux des dispositifs actuels et à renforcer la concertation entre les associations actives dans le domaine de l'aide alimentaire et les autorités communales, en ce compris le CPAS.

Objectifs poursuivis

- Évaluer les dispositifs d'aide alimentaire ;
- Renforcer la concertation entre les associations actives dans le domaine et les autorités communales ;
- Identifier les leviers pour renforcer les dispositifs d'aide alimentaire.





OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°25

Renforcer les services d'aide à la
jeunesse et le bien-être des enfants

PROJET 110 Maintenir le service résidentiel d'urgence

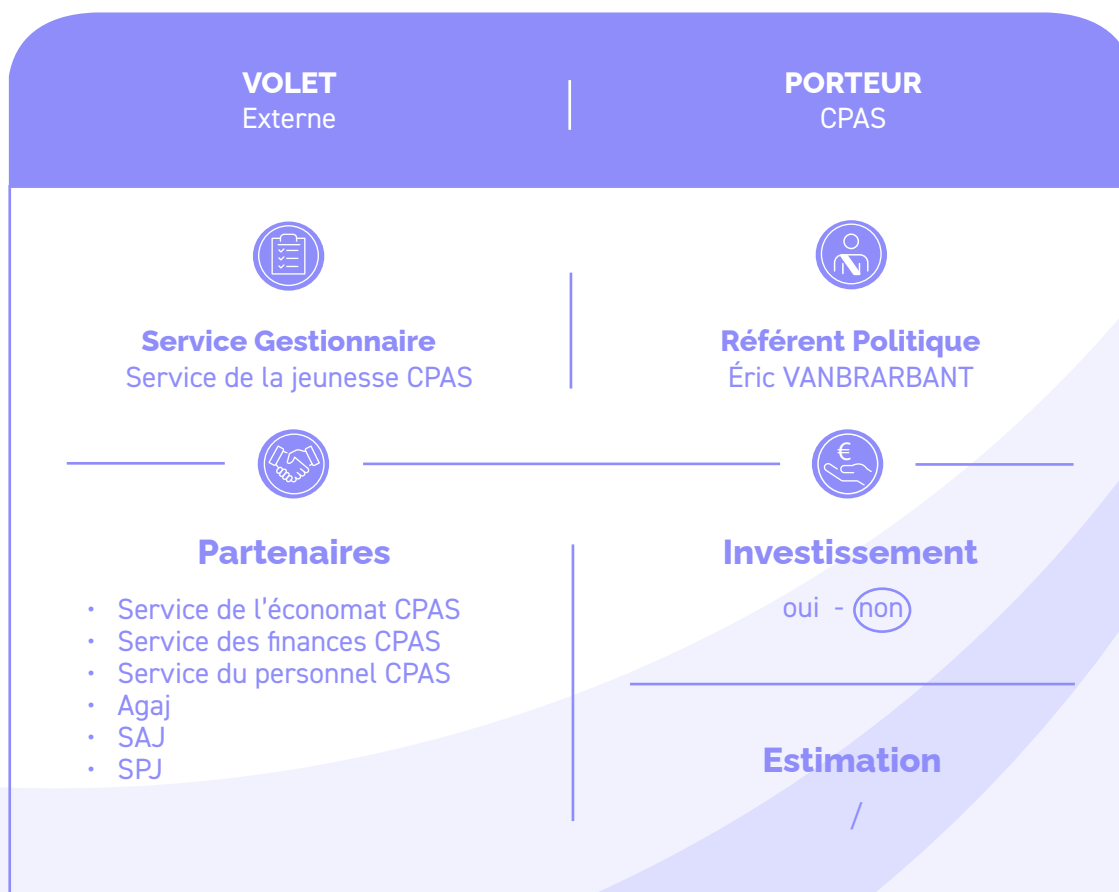
Description

Ce projet vise à garantir, tout au long de la législature, le maintien de l'agrément du Service Résidentiel d'Urgence « Les Myosotis », structure d'accueil temporaire de 7 enfants âgés de 3 à 18 ans, placés sous mandat par le Service d'Aide à la Jeunesse (SAJ) ou le Service de Protection de la Jeunesse (SPJ).

L'objectif est de répondre de manière urgente, encadrée et qualitative aux situations de crise familiale en assurant le respect constant des normes financières, pédagogiques et infrastructures fixées par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Objectifs poursuivis

- Assurer la conformité annuelle aux conditions fixées pour l'agrément (pédagogiques, financières et d'accueil) ;
- Garantir la qualité de la prise en charge des enfants sur les plans éducatif, logistique et administratif ;
- Maintenir un dispositif d'urgence réactif, encadré et sécurisé pour les jeunes en situation de crise ;
- Améliorer la coordination entre les équipes pédagogiques, administratives et les services de tutelle ;
- Suivre rigoureusement les obligations légales liées à l'occupation du bâtiment.



PROJET 111**Maintenir le service résidentiel général (orphelinat)
« Maison de l'enfant »****Description**

Ce projet vise à assurer la pérennité du Service Résidentiel Général « La Maison de l'Enfant », géré par le CPAS, pour l'ensemble de la législature. L'objectif principal est le renouvellement annuel de l'agrément délivré par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE).

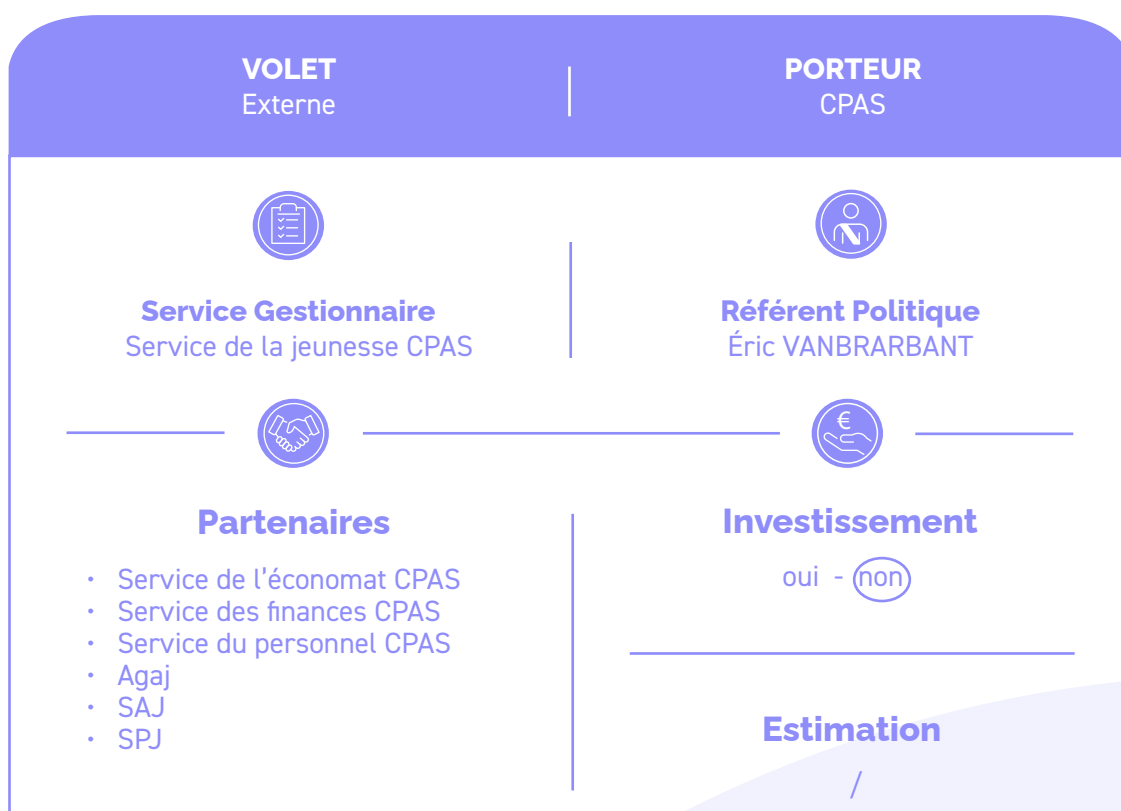
Pour y parvenir, le CPAS doit répondre en continu aux exigences de l'ONE dans trois domaines clés :

- Financier : garantir la viabilité budgétaire du service et la conformité de sa gestion financière ;
- Pédagogique : maintenir un projet éducatif de qualité, en phase avec les référentiels de l'ONE ;
- Infrastructuel : offrir aux enfants des conditions d'accueil sécurisées, salubres et respectueuses de leur bien-être.

Le projet a donc pour but de structurer et suivre l'ensemble des actions nécessaires au maintien de ces exigences, afin de garantir un accueil stable, encadré et de qualité pour les enfants hébergés.

Objectifs poursuivis

- Garantir un accueil sécurisé, stable et bienveillant pour les enfants placés, dans un cadre de vie respectueux de leurs besoins fondamentaux ;
- Maintenir la qualité du projet éducatif en assurant une évolution constante des pratiques pédagogiques en lien avec les recommandations des autorités compétentes.



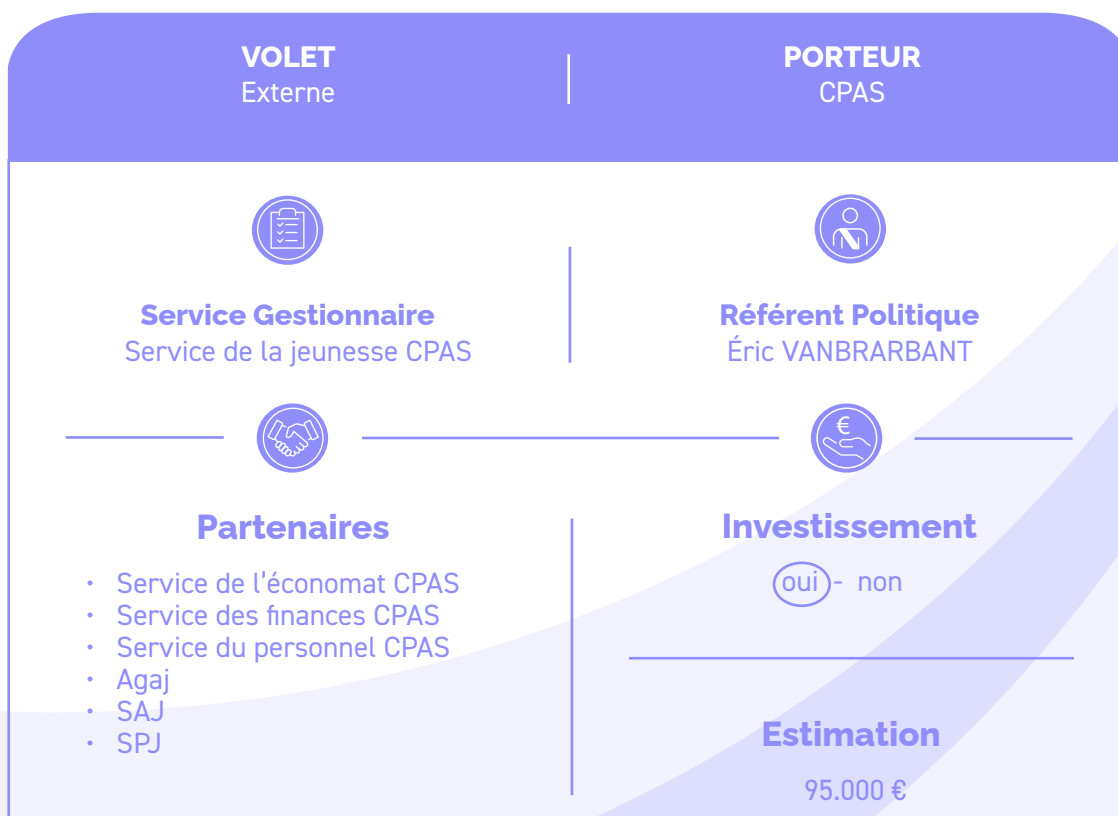
PROJET 112**Renforcer la qualité, la sécurité et le bien-être dans les services résidentiels****Description**

Le projet vise à garantir un accueil de qualité, sécurisé et conforme aux normes dans les services résidentiels du CPAS, à destination de mineurs confiés par le Service de l'Aide à la Jeunesse ou le Service de Protection de la Jeunesse.

Il s'agit de répondre aux obligations légales en matière d'infrastructures, d'hygiène, de sécurité, d'encadrement pédagogique, de normes alimentaires et de fonctionnement continu 24h/24, 365 jours par an. Le respect de ces exigences est contrôlé par l'Inspection pédagogique de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi que par d'autres organismes de contrôle (AFSCA, pompiers, etc.). La bonne organisation des services, la qualification du personnel et l'état des bâtiments sont donc des éléments structurants pour garantir le maintien des agréments et la protection des enfants accueillis.

Objectifs poursuivis

- Garantir le maintien des agréments des deux services résidentiels (général et d'urgence) ;
- Respecter l'ensemble des normes en matière d'infrastructures, de sécurité et d'hygiène ;
- Assurer un encadrement pédagogique et technique conforme aux obligations légales ;
- Renforcer la qualité de l'accompagnement éducatif et la cohérence des pratiques ;
- Former régulièrement les équipes et les enfants aux procédures de sécurité, dont les évacuations ;
- Documenter et tracer les contrôles, formations et mises en conformité.



PROJET 113**Assurer une approche préventive en matière d'aide à la jeunesse****Description**

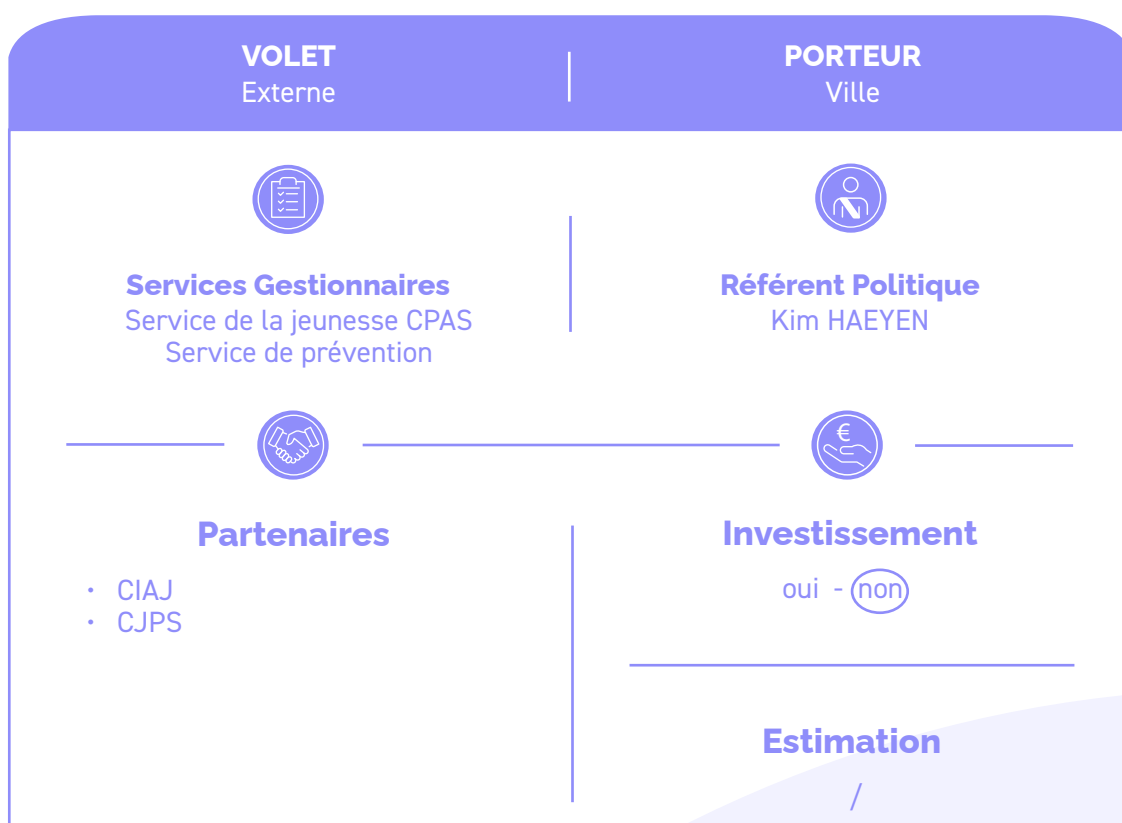
La prévention en matière d'aide à la jeunesse constitue un pilier essentiel de l'action sociale locale. Consciente de cet enjeu, la Ville de Seraing, en collaboration avec le CPAS, déploie depuis de nombreuses années des initiatives concrètes pour accompagner les jeunes et prévenir les situations de rupture. Ce projet s'inscrit dans la continuité du travail mené par (1) le CPAS, à travers l'Aide en Milieu Ouvert (AMO) et La Débrouille ; (2) la Ville, via son service de prévention jeunesse, soutenu par le Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention (PSSP).

L'objectif de cette législature est de poursuivre et renforcer ces actions autour de deux axes complémentaires :

- L'intervention dans les quartiers, par le biais de projets participatifs portés avec et pour les jeunes ;
- L'accompagnement individuel, destiné aux jeunes en difficulté ainsi qu'à leurs familles, pour favoriser leur épanouissement et prévenir l'exclusion.

Objectifs poursuivis

- Lutter contre les violences juvéniles via une approche préventive en renforçant l'information et la sensibilisation (prévention jeunesse) ;
- Assurer les missions de prévention éducative via l'accompagnement individuel des jeunes et des familles (AMO La Débrouille) ;
- Assurer les missions de prévention sociale en agissant sur l'environnement des jeunes (Prévention jeunesse et AMO La Débrouille)..





OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°26

Valoriser, soutenir, donner la parole
et offrir des activités aux jeunes

SOW
Issaga

Sasha

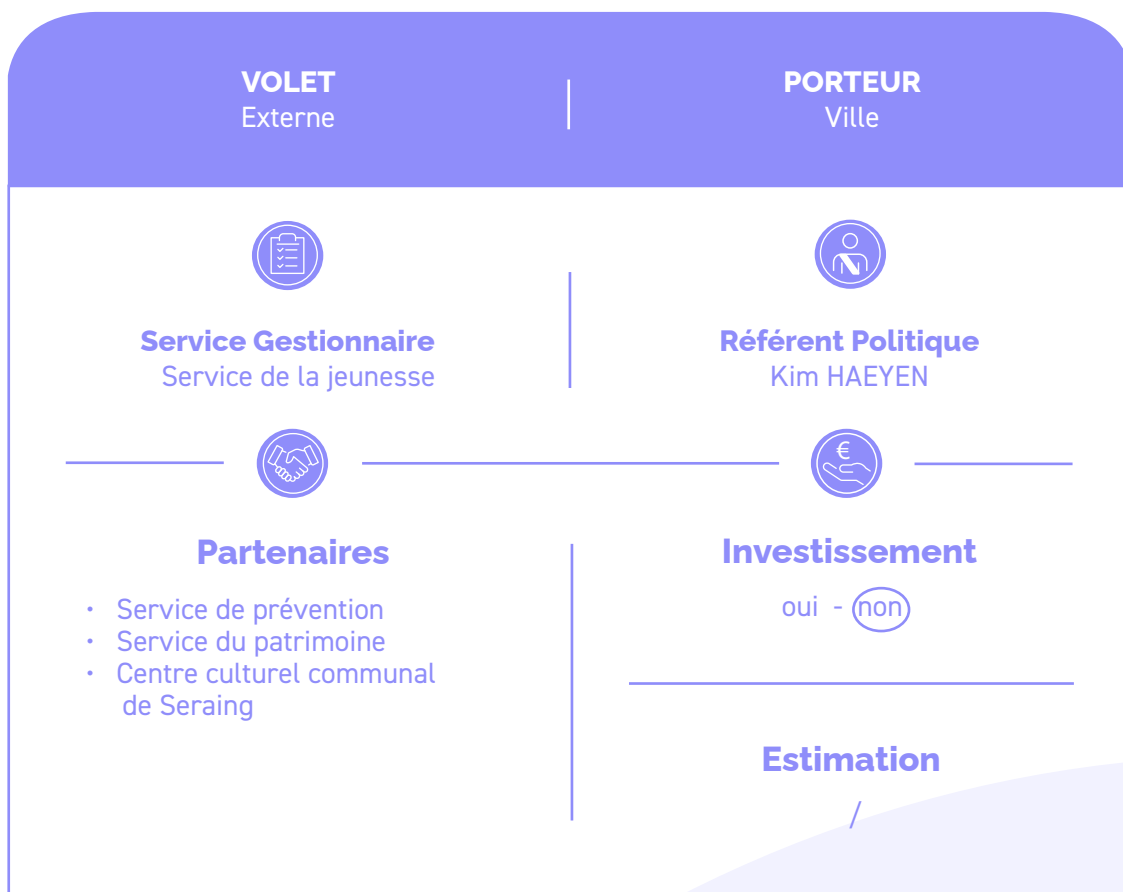
PROJET 114**Développer des espaces d'expression des jeunes****Description**

Le projet vise à créer, structurer et animer des espaces d'expression dédiés aux jeunes dans les infrastructures communales existantes (centre culturel, locaux communaux...). Ces espaces auront pour vocation de favoriser la créativité, l'engagement, et la socialisation des jeunes à travers des activités régulières (artistiques, culturelles, citoyennes...).

L'un des axes prioritaires est de soutenir les pratiques artistiques informelles, comme les groupes de musiciens amateurs ou les collectifs jeunes, en leur offrant des lieux adaptés pour répéter, créer, ou se produire. Le projet s'inscrit dans une logique de co-construction avec les jeunes et de valorisation de leurs talents.

Objectifs poursuivis

- Offrir aux jeunes des lieux d'expression créative accessibles et sécurisés ;
- Encourager l'émergence de projets culturels, artistiques ou citoyens portés par des jeunes ;
- Renforcer l'attractivité des infrastructures existantes en y intégrant des usages jeunes ;
- Soutenir les dynamiques de groupe : groupes de musique, collectifs artistiques, clubs jeunes, etc ;
- Favoriser le sentiment d'appartenance et l'implication citoyenne des jeunes dans la vie locale.



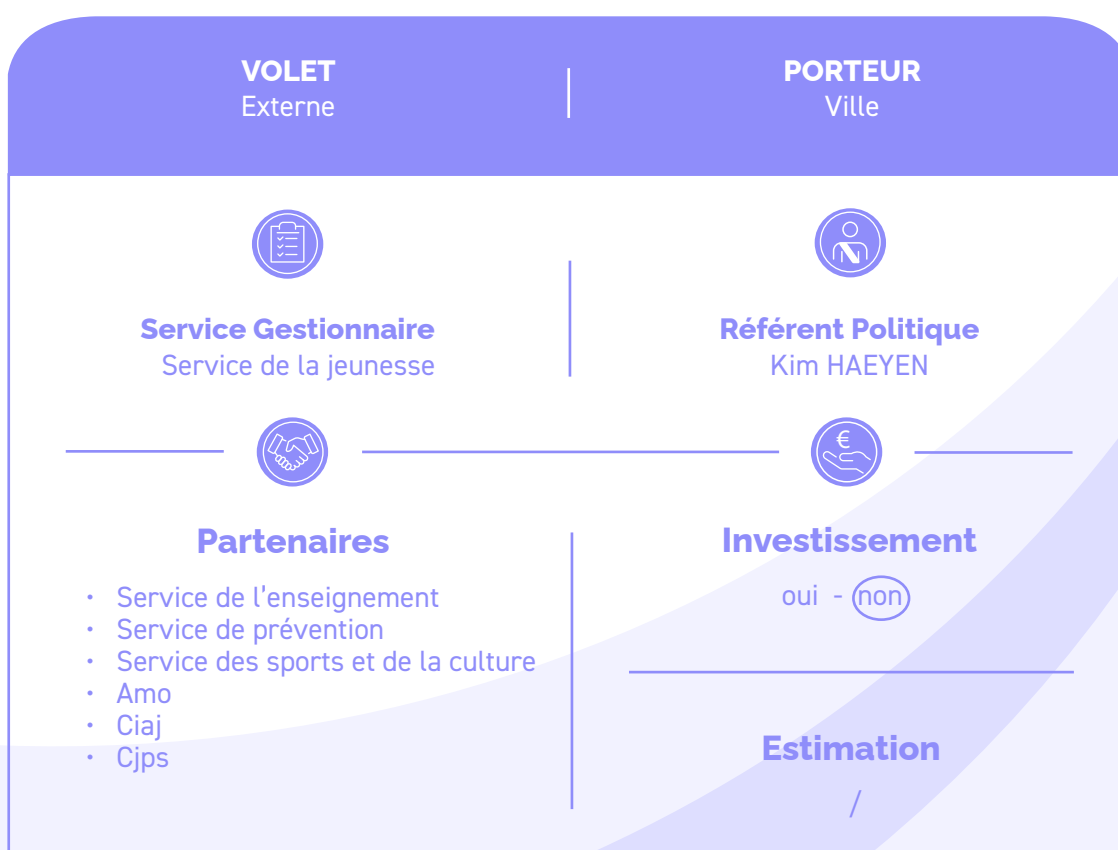
PROJET 115 Favoriser l'accès des jeunes au sport

Description

La Ville de Seraing entend renforcer la pratique sportive chez les jeunes en facilitant leur accès aux infrastructures communales (terrains, salles, piscines), en développant des partenariats avec les clubs locaux et en initiant des actions adaptées à leurs besoins spécifiques. Cette démarche vise à promouvoir un mode de vie sain, à renforcer la cohésion sociale et à révéler les talents sportifs présents sur le territoire sérésien. Dans ce cadre, le projet prévoit l'élaboration d'un programme d'actions annuel, évolutif selon les retours du terrain.

Objectifs poursuivis

- Promouvoir un mode de vie sain chez les jeunes ;
- Amplifier l'accès à l'information « Sports à Seraing » pour les jeunes ;
- Renforcer l'inclusion sociale des jeunes ;
- Offrir des opportunités d'épanouissement personnel dès le plus jeune âge ;
- Faire du sport un levier d'engagement et de cohésion pour la jeunesse sérésienne.

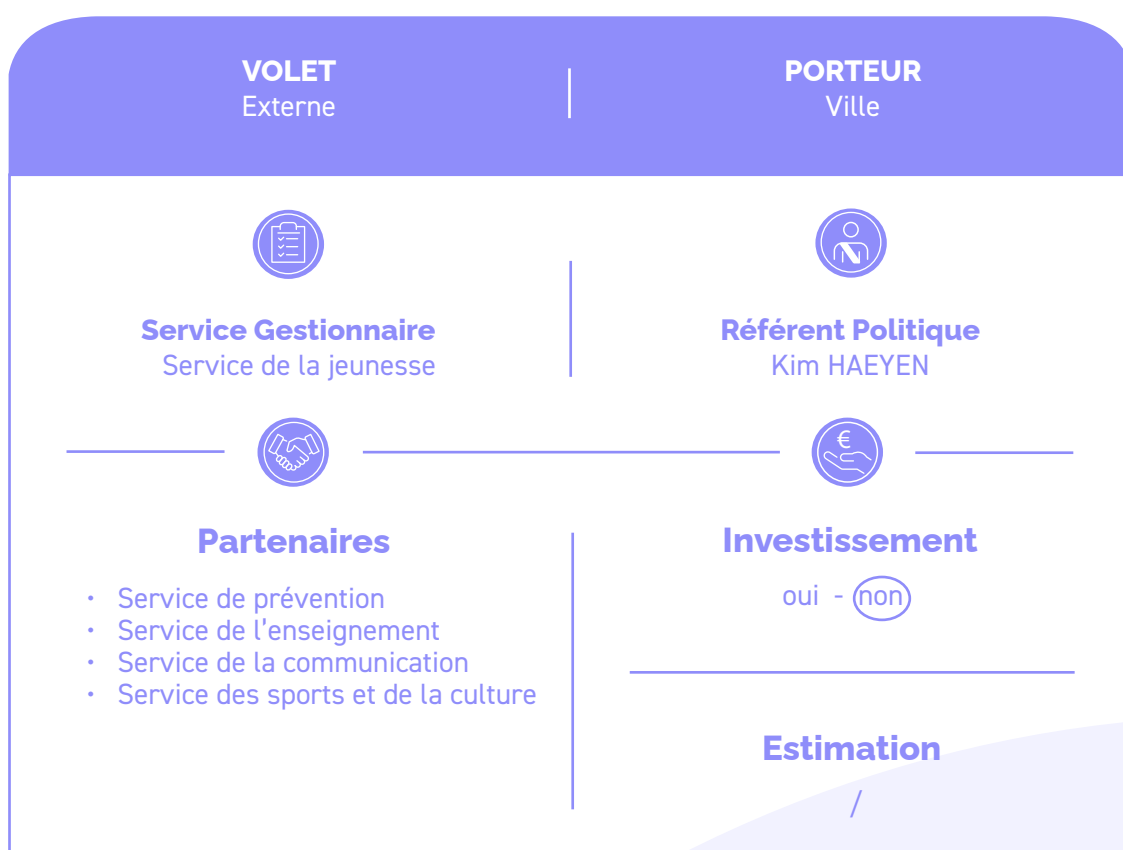


PROJET 116**Favoriser l'accès des jeunes à la culture et à l'art****Description**

Ce projet vise à initier un diagnostic local approfondi visant à cartographier et analyser l'accès des jeunes Sérésiens, âgés de 6 à 26 ans, à la culture et à l'art. Cette étude ambitionne de dresser un état des lieux précis et nuancé des ressources disponibles sur le territoire, des pratiques culturelles actuelles des jeunes, ainsi que des obstacles – qu'ils soient sociaux, économiques, géographiques ou symboliques – qui peuvent freiner leur participation. Ce travail de terrain permettra à la Ville de mieux comprendre les dynamiques locales et de disposer d'une base solide pour élaborer des actions concrètes et ciblées, capables de renforcer l'inclusion culturelle et de garantir à chaque jeune un accès équitable et enrichissant aux différentes formes d'expression artistique et culturelle.

Objectifs poursuivis

- Identifier les offres artistiques et culturelles disponibles pour les 6-26 ans sur l'ensemble du territoire sérésien ;
- Cartographier la répartition géographique de ces ressources afin de repérer les zones sous-dotées ;
- Évaluer les taux de participation et les pratiques culturelles des jeunes, en distinguant tranches d'âge et profils socio-économiques ;
- Déceler les obstacles financiers, logistiques, informationnels ou culturels limitant l'accès à l'art et à la culture ;
- Consulter les acteurs locaux (écoles, associations, familles, structures culturelles) pour recueillir besoins et attentes ;
- Comparer les dispositifs existants à Seraing avec ceux de communes similaires pour repérer des bonnes pratiques transposables.

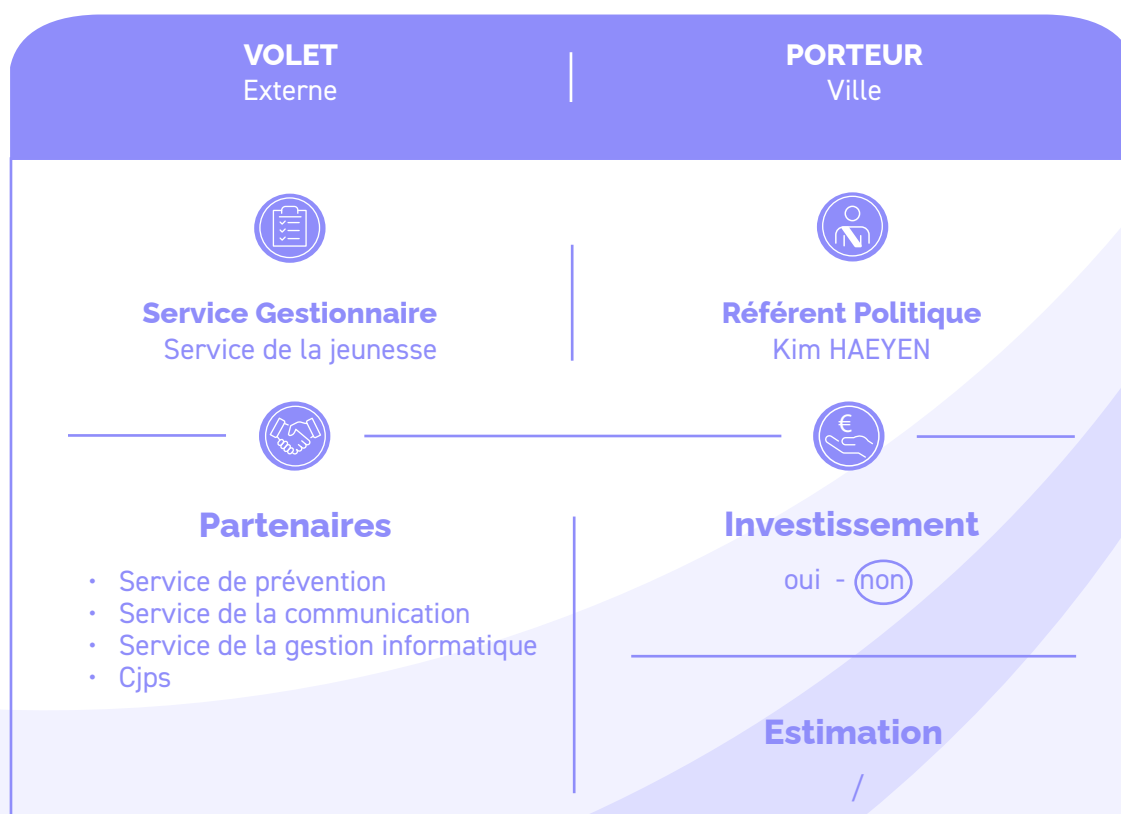


PROJET 117**Développer des activités conçues avec et pour les jeunes dans les quartiers****Description**

La Ville de Seraing souhaite renforcer la place des jeunes dans la vie des quartiers. Pour cela, elle s'engage à mettre en place des activités qui répondent réellement à leurs envies et à leurs besoins, en tenant compte de la diversité des parcours, des âges et des réalités de chacun. Ces activités seront construites avec les jeunes via l'élaboration de dispositifs de consultation en ligne (« Mon quartier, Mon projet », « Boîte à idées »,...) afin qu'ils puissent exprimer leurs idées, développer leurs compétences et jouer un rôle actif dans leur environnement. L'objectif est de faire des quartiers des lieux vivants, inclusifs et dynamiques, où les jeunes se sentent écoutés, respectés et valorisés.

Objectifs poursuivis

- Impliquer les jeunes dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des activités proposées dans leur quartier ;
- Créer des espaces d'échange, de loisirs et de créativité accessibles à tous les jeunes, en tenant compte de leurs besoins spécifiques ;
- Favoriser la participation active des jeunes à la vie locale et au développement de leur environnement ;
- Renforcer les liens entre les jeunes et les acteurs associatifs, éducatifs et institutionnels présents sur le territoire ;
- Encourager la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle à travers des projets collectifs porteurs de sens ;
- Soutenir les initiatives des jeunes et valoriser leurs talents, leurs idées et leurs engagements ;
- Assurer la continuité et la diversité des activités dans les quartiers tout au long de l'année.



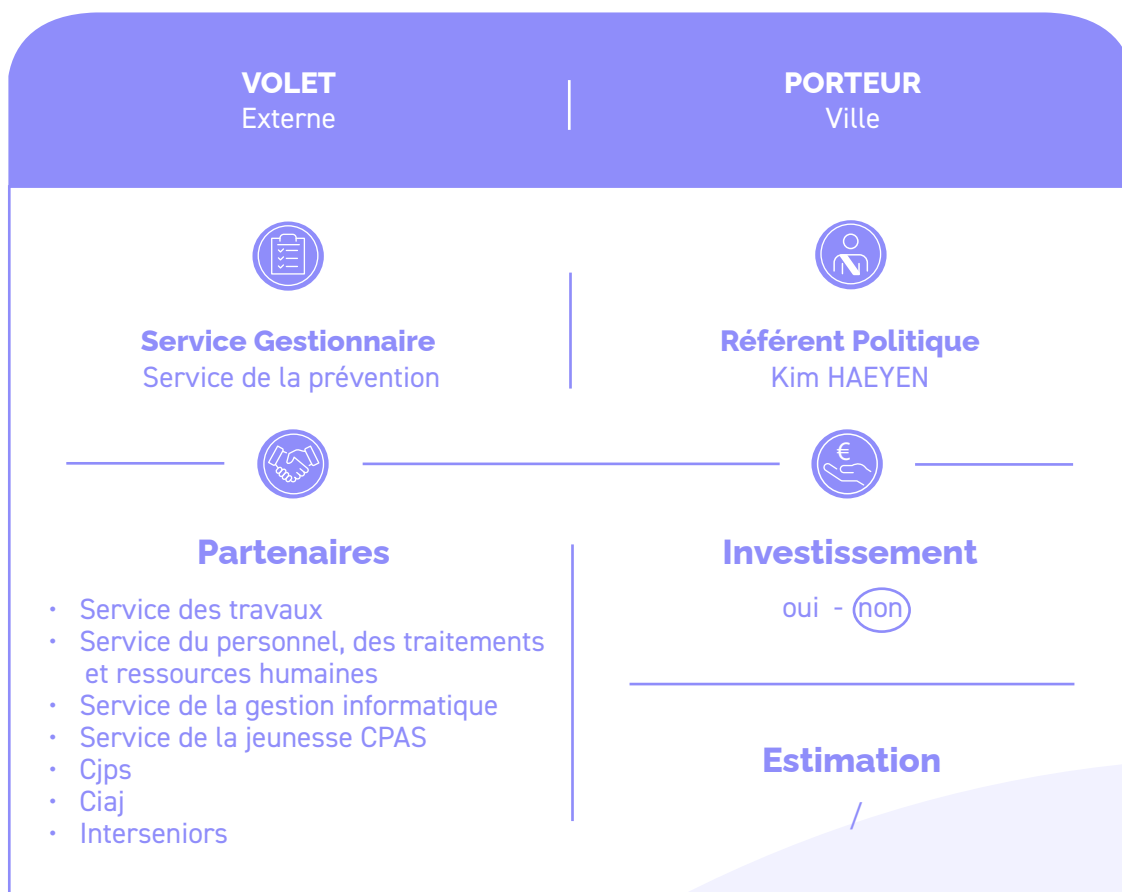
PROJET 118 Engager et encadrer des jeunes durant l'été

Description

Afin de sensibiliser les jeunes au respect et à l'embellissement de leur quartier, de promouvoir auprès des jeunes la solidarité vis-à-vis des personnes en difficulté et de renforcer l'image des jeunes vis-à-vis d'eux-mêmes et des populations qui bénéficieront de leur travail, la Ville de Seraing organise depuis plusieurs années les opérations « Jeunes dans les quartiers » et « Été Solidaire ». Ces opérations permettent de rencontrer les objectifs précédemment cités tout en accompagnant les jeunes dans l'obtention d'un job étudiant.

Objectifs poursuivis

- Sensibiliser les jeunes au respect et à l'embellissement de leur quartier ;
- Accompagner les jeunes dans l'obtention d'un job d'été ;
- Promouvoir auprès des jeunes la solidarité vis-à-vis des personnes en difficulté ;
- Renforcer l'image des jeunes vis-à-vis d'eux-mêmes et des populations qui bénéficieront de leur travail.



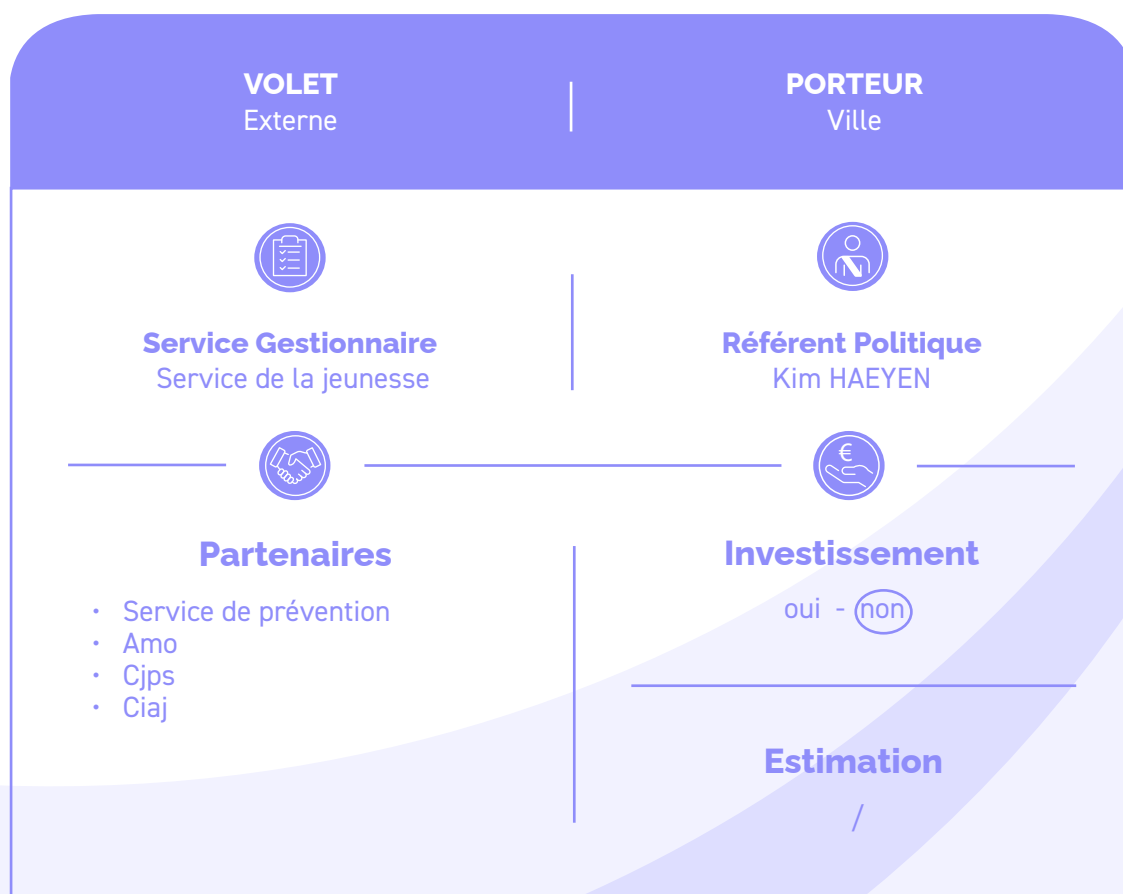
PROJET 119 Organiser les assises de la jeunesse

Description

Avec les « Assises de la Jeunesse », la Ville de Seraing souhaite organiser une large consultation des jeunes via la constitution d'espaces de dialogue et de concertation qui permettront de recueillir la parole des jeunes sur leurs besoins et aspirations. Ce processus de consultation aboutira à l'organisation du premier Forum de la Jeunesse en région liégeoise et à la production d'un rapport présenté aux autorités communales.

Objectifs poursuivis

- Donner la parole aux jeunes dans les écoles, les antennes de quartiers, les associations et notamment le CCJ afin de mieux comprendre leurs besoins, attentes et préoccupations ;
- Favoriser la participation citoyenne des jeunes dans les processus décisionnels locaux ;
- Impliquer les jeunes dans la définition des priorités en matière de politiques jeunesse ;
- Co-construire des pistes d'action concrètes avec les jeunes et les acteurs du territoire ;
- Organiser le premier Forum de la Jeunesse en région liégeoise autour des thématiques choisies par les jeunes ;
- Renforcer le lien entre les institutions locales et la jeunesse sérésienne.



PROJET 120 Organiser un salon de la jeunesse

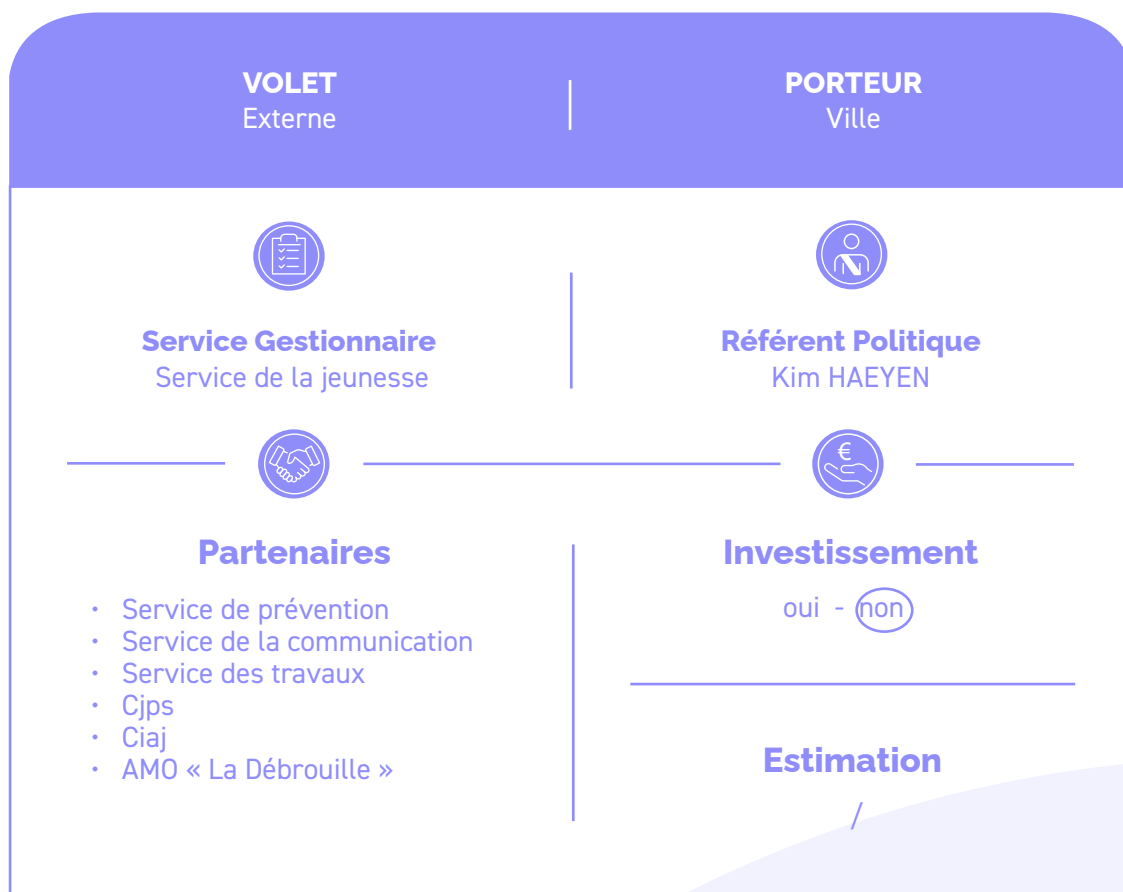
Description

Ce projet vise à créer un salon annuel de la jeunesse de la ville de Seraing afin de développer un espace de sensibilisation et d'information spécifiquement orienté pour les jeunes. Ce lieu d'échanges et de découvertes permettra de rassembler en un lieu les acteurs de l'orientation, de la formation, de la santé mentale et du bien-être, de la culture, du sport et des loisirs.

Ce salon s'inscrit dans une dynamique de soutien global à l'émancipation et à l'épanouissement de la jeunesse sérésienne.

Objectifs poursuivis

- Informer les jeunes sur les opportunités d'orientation, de formation et d'emploi ;
- Sensibiliser aux enjeux de la santé mentale et du bien-être ;
- Valoriser les talents et les expressions artistiques et culturelles des jeunes ;
- Encourager la pratique du sport et des activités de loisirs comme vecteurs d'inclusion et de développement personnel ;
- Favoriser les échanges entre les jeunes et les acteurs locaux (associations, institutions, professionnels) ;
- Renforcer le sentiment d'appartenance et la participation citoyenne des jeunes à la vie locale.



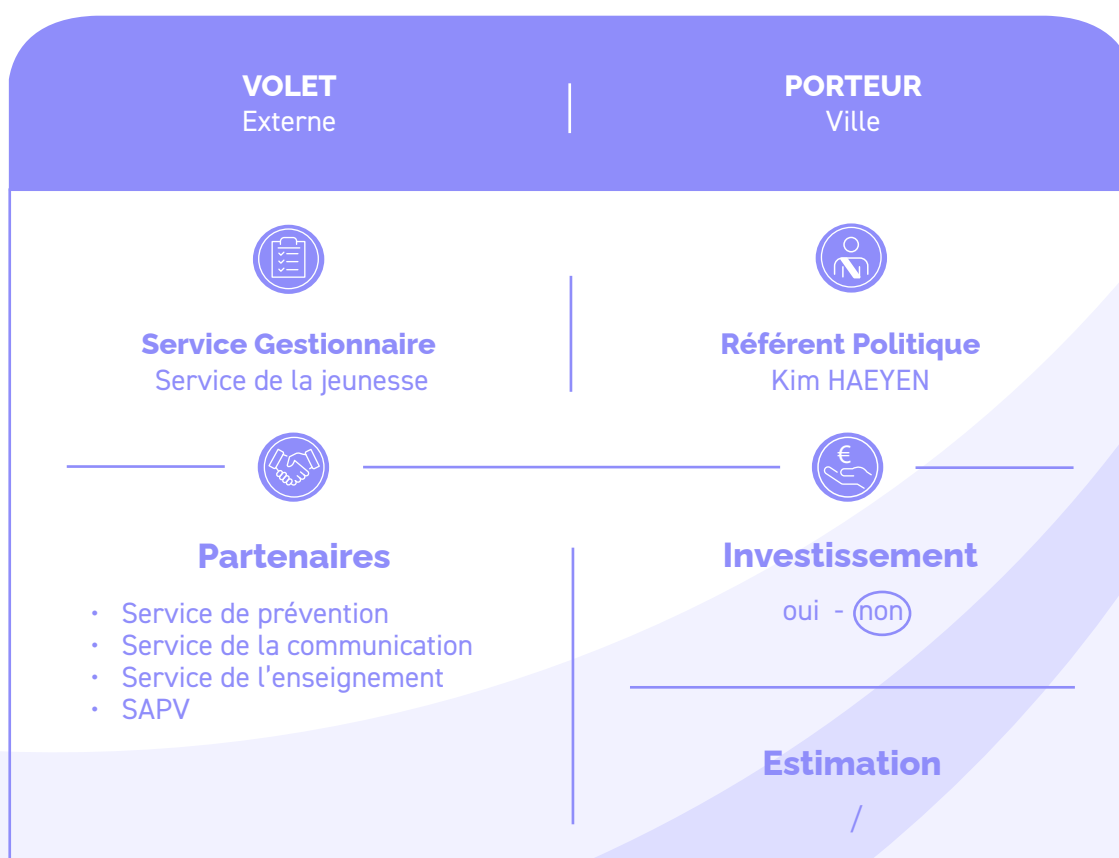
PROJET 121**Lutter contre le harcèlement chez les jeunes****Description**

Les questions liées au harcèlement chez les jeunes sont primordiales et la Ville de Seraing veut être un acteur dans la lutte contre ce phénomène afin de favoriser un environnement sécurisant et bienveillant pour tous les jeunes. Pour ce faire, elle développera une campagne de sensibilisation « Respect sur tous les terrain » qui vise à prévenir, détecter et traiter les situations de harcèlement sur le territoire.

La campagne inclura plusieurs supports en ce compris : la création d'un kit « bonnes pratiques » et la diffusion de capsules vidéo. Elle évoluera en fonction des retours de terrain.

Objectifs poursuivis

- Prévenir les situations de harcèlement par des campagnes de sensibilisation ciblées dans les écoles et lieux fréquentés par les jeunes ;
- Outiller le personnel éducatif, les animateurs et les intervenants jeunesse à la détection et à la gestion du harcèlement ;
- Informer les familles et les partenaires locaux dans une démarche collective de prévention ;
- Renforcer la collaboration avec le service d'assistance policière aux victimes ;
- Évaluer régulièrement l'efficacité des actions mises en place pour ajuster les stratégies si nécessaire.



PROJET 122 Organiser le Conseil Communal des enfants

Description

Le projet vise à réunir des enfants âgés de 10 à 12 ans (élèves de 5e et 6e primaire, tous réseaux confondus) à l'image du Conseil Communal des adultes. Les enfants élus discutent de projets, font entendre leurs idées et réalisent des actions concrètes pour améliorer leur environnement.

Objectifs poursuivis

- Impliquer les élèves de 5e et 6e primaire de tous réseaux confondus dans la vie communale ;
- Inciter les enfants à la vie associative;
- Donner une approche à l'éducation civique et à la démocratie ;
- Développer la citoyenneté et l'esprit critique.

VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Service de l'enseignement	 Référent Politique Philippe GROSJEAN
 Partenaire • Service des relations publiques	 Investissement oui - ☒ non
	Estimation /

PROJET 123 Organiser le Conseil Communal de la jeunesse

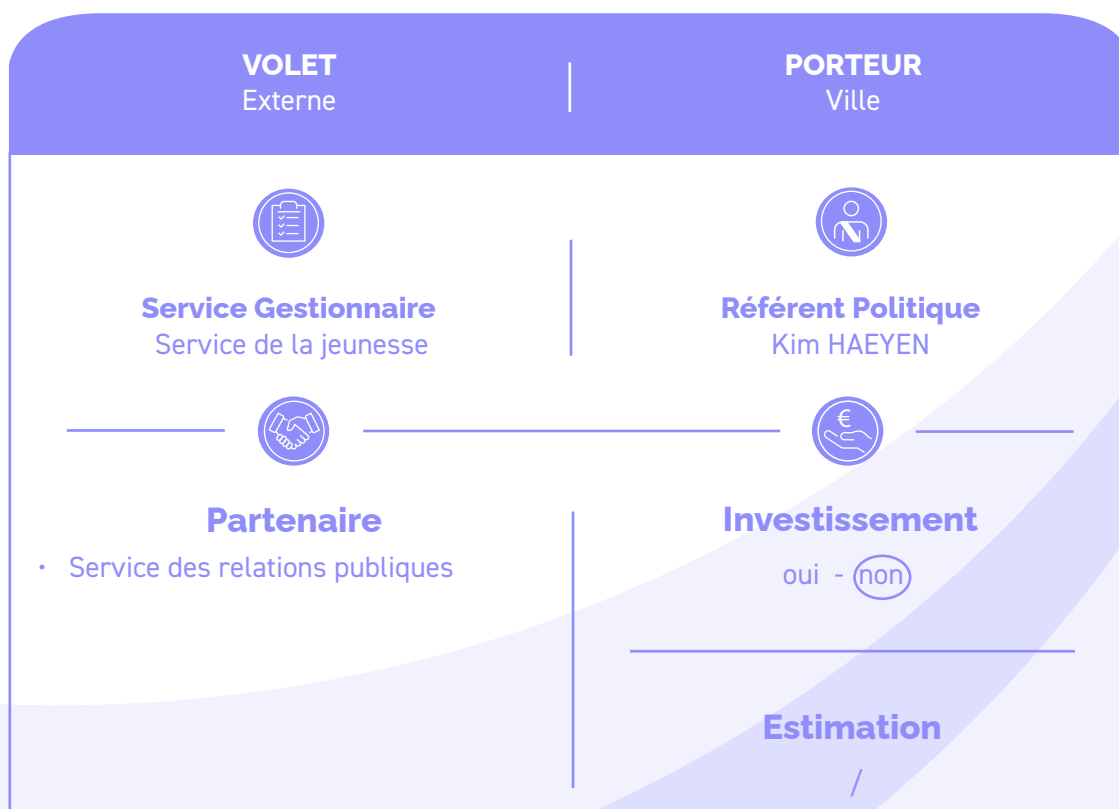
Description

La Ville de Seraing organise son Conseil Communal de la Jeunesse : 39 jeunes conseillers élus pour deux ans relaieront les attentes et propositions des jeunes auprès des autorités communales. Ils participent à des séances plénières, des débats, des visites et des formations, notamment le brevet de premiers secours. Ils conçoivent et mettent en œuvre des projets avec et pour les jeunes Sérésiens, dans le but de renforcer le vivre-ensemble et la participation citoyenne.

Ce projet vise à structurer cette dynamique pour la prochaine législature, en faisant du Conseil Communal de la Jeunesse un véritable levier d'expression et d'action pour la jeunesse sérésienne.

Objectifs poursuivis

- Représenter les attentes et les idées des jeunes auprès des autorités communales ;
- Participer activement à la vie démocratique locale à travers des séances plénières et des débats ;
- Concevoir des projets au service des jeunes sérésiens ;
- Favoriser l'engagement citoyen des jeunes à travers des initiatives locales ;
- Développer les compétences personnelles et collectives des jeunes via des formations spécifiques (ex. : brevet de premiers secours) ;
- Renforcer le dialogue entre la jeunesse et les responsables politiques ;
- Encourager l'autonomie, l'atruisme, la solidarité et l'esprit d'initiatives ;
- Promouvoir la Ville de Seraing comme un lieu dynamique et accueillant pour les jeunes ;
- Sensibiliser les jeunes aux enjeux de leur ville et à leur rôle d'acteurs de changement.





OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°27

Lutter contre l'isolement des aînés,
renforcer leur inclusion et
leur bien-être

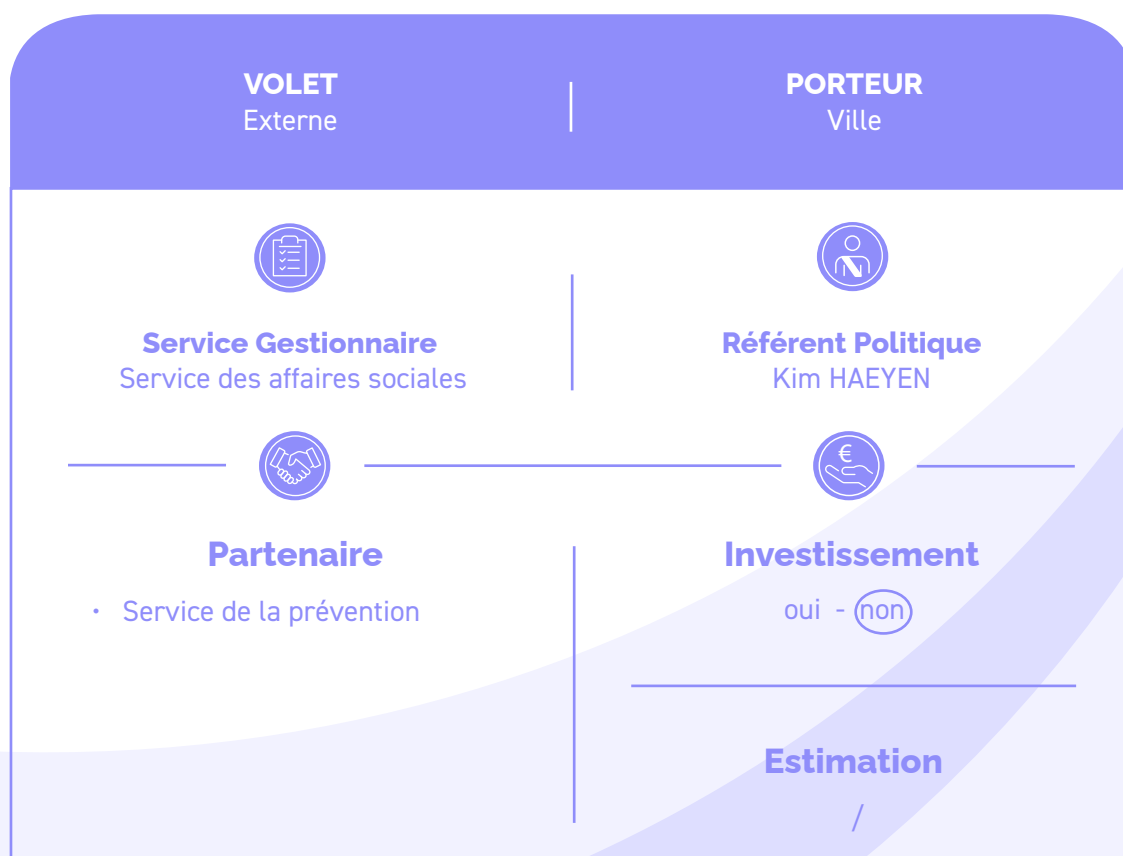
PROJET 124**Soutenir les lieux d'échange dédiés aux seniors dans les quartiers****Description**

Ce projet vise à soutenir, revaloriser et redynamiser les lieux d'échange dédiés aux personnes de plus de 60 ans dans les quartiers de la Ville de Seraing. Il s'agit principalement des centres de délassement et des amicales animés par des aînés bénévoles, qui proposent des activités régulières favorisant le lien social, le bien-être et la participation citoyenne des seniors.

Ces espaces accueillent des initiatives variées telles que des thés dansants mensuels ou encore des après-midis jeux et discussions, organisés au moins une fois par semaine.

Objectifs poursuivis

- Valoriser le travail des pensionnés volontaires dans les amicales ;
- Tenter de pérenniser les espaces d'accueil pour les seniors ;
- Lutter contre l'isolement des aînés.



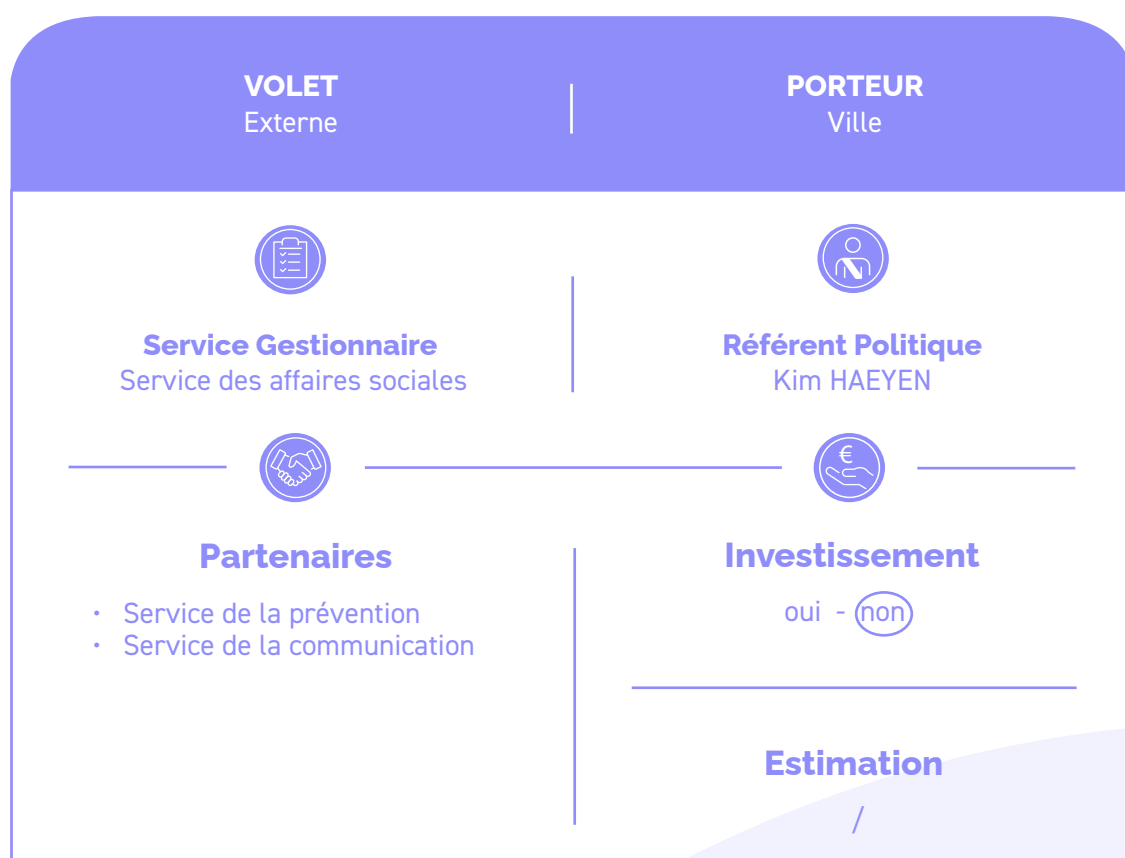
PROJET 125 Proposer un numéro vert pour les aînés

Description

La Ville de Seraing souhaite mettre en place un numéro vert gratuit, dédié aux aînés. Ce service vise à offrir un point de contact unique pour obtenir des informations sur l'ensemble des activités « seniors » organisées sur le territoire communal, mais également pour répondre aux diverses questions ou préoccupations des personnes âgées.

Objectifs poursuivis

- Faciliter l'accès à l'information des aînés ;
- Améliorer la communication et l'écoute des aînés ;
- Renforcer le lien social.



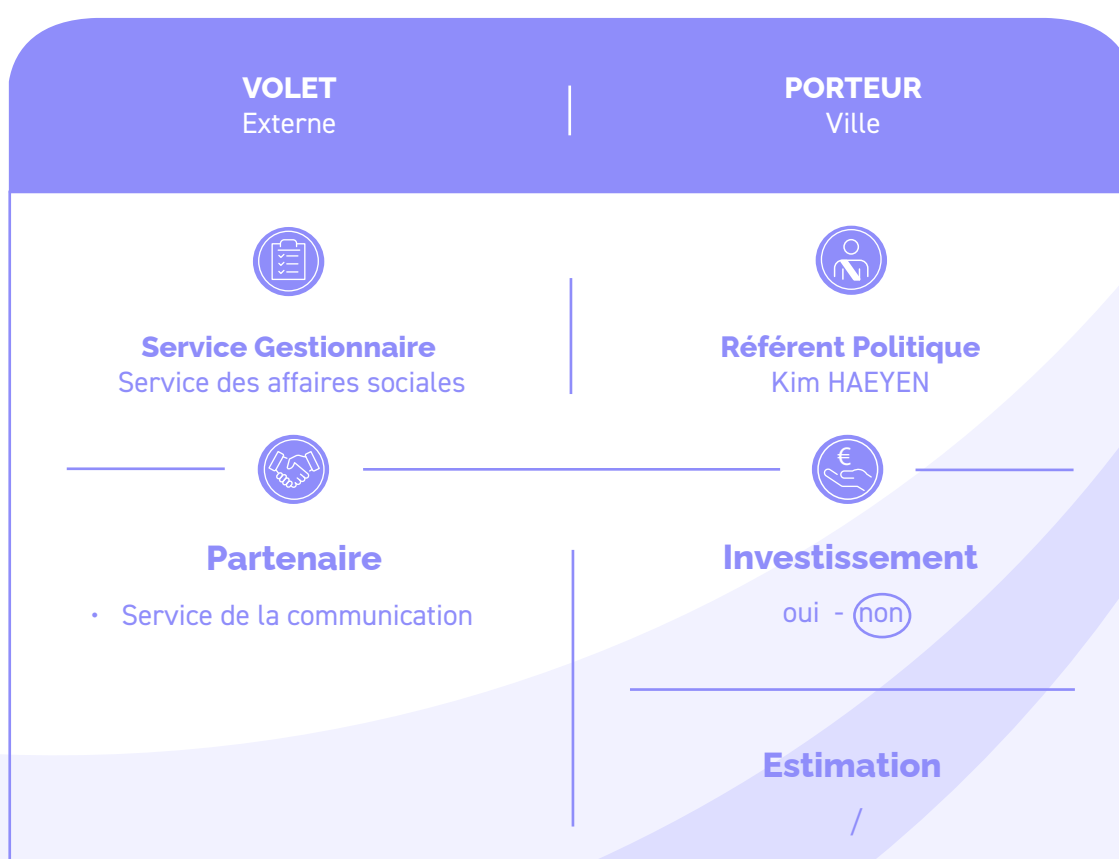
PROJET 126**Organiser des activités variées à destination des seniors****Description**

La Ville de Seraing souhaite maintenir et renforcer une offre d'activités variées à destination des aînés, dans une logique de lien social, de bien-être et de participation citoyenne. Chaque année, plusieurs initiatives sont reconduites avec succès : le Mois des Aînés, les deux repas-spectacles annuels et la fête des anniversaires qui célèbre les citoyens de 80, 85, 90, 95, 100 ans et plus. Ces événements sont devenus des rendez-vous attendus, favorisant les rencontres, la convivialité et la valorisation de nos seniors.

La Ville entend non seulement pérenniser ces projets, mais également en améliorer l'organisation et l'accessibilité, en lien avec les besoins exprimés par les bénéficiaires et les partenaires associatifs.

Objectifs poursuivis

- Maintenir et renforcer les activités conviviales destinées aux personnes âgées sur le territoire de Seraing ;
- Favoriser le lien social, la lutte contre l'isolement et le bien-être des aînés à travers des événements réguliers et accessibles ;
- Valoriser le rôle des seniors dans la vie communautaire ;
- Améliorer l'organisation, la communication et la participation à ces événements, en s'appuyant sur les retours des bénéficiaires et des partenaires.



PROJET 127 Développer le projet « Senior focus »

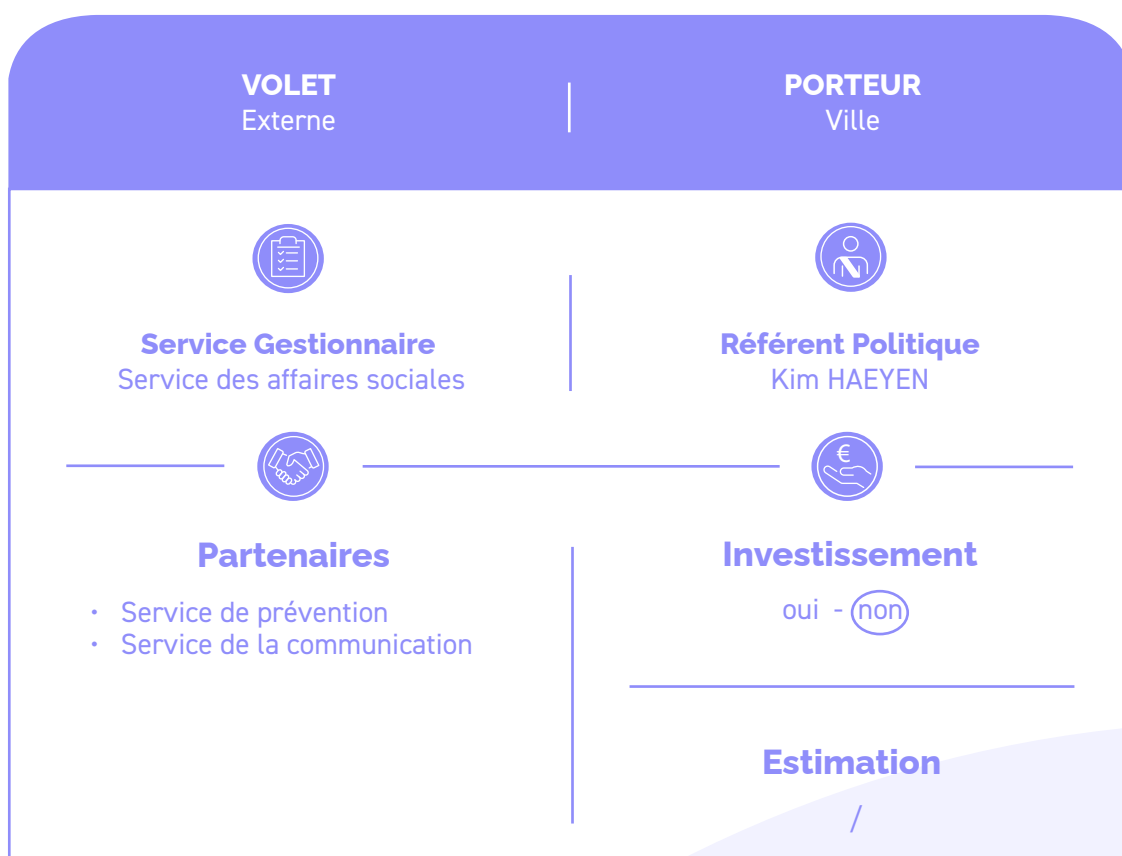
Description

Le projet « Senior Focus » est un projet pilote qui vise à renforcer la sécurité des personnes âgées ou vulnérables, notamment celles vivant seules ou atteintes de troubles cognitifs tels qu'Alzheimer. Concrètement, il consiste à distribuer une boîte à placer dans le réfrigérateur – un endroit facilement repérable par les services d'urgence – contenant une fiche d'identité médicale.

Cette fiche regroupe les informations essentielles : identité, caractéristiques physiques, pathologies, traitements, coordonnées des personnes de contact, etc. Le dispositif est complété par une pochette santé au format portefeuille, permettant d'avoir ces mêmes informations sur soi en permanence, même à l'extérieur. Facilement identifiable, ce kit vise à faciliter la prise en charge rapide et adaptée par les secours, tout en rassurant les proches.

Objectifs poursuivis

- Renforcer la sécurité des personnes âgées et/ou vulnérables vivant à domicile ;
- Faciliter l'intervention rapide et adaptée des services de secours en cas d'urgence ;
- Diffuser largement un dispositif simple, accessible et gratuit auprès des citoyens concernés ;
- Sensibiliser les proches, les aidants et les professionnels de première ligne à l'importance de ce type d'outil.



PROJET 128 Organiser le salon des aînés

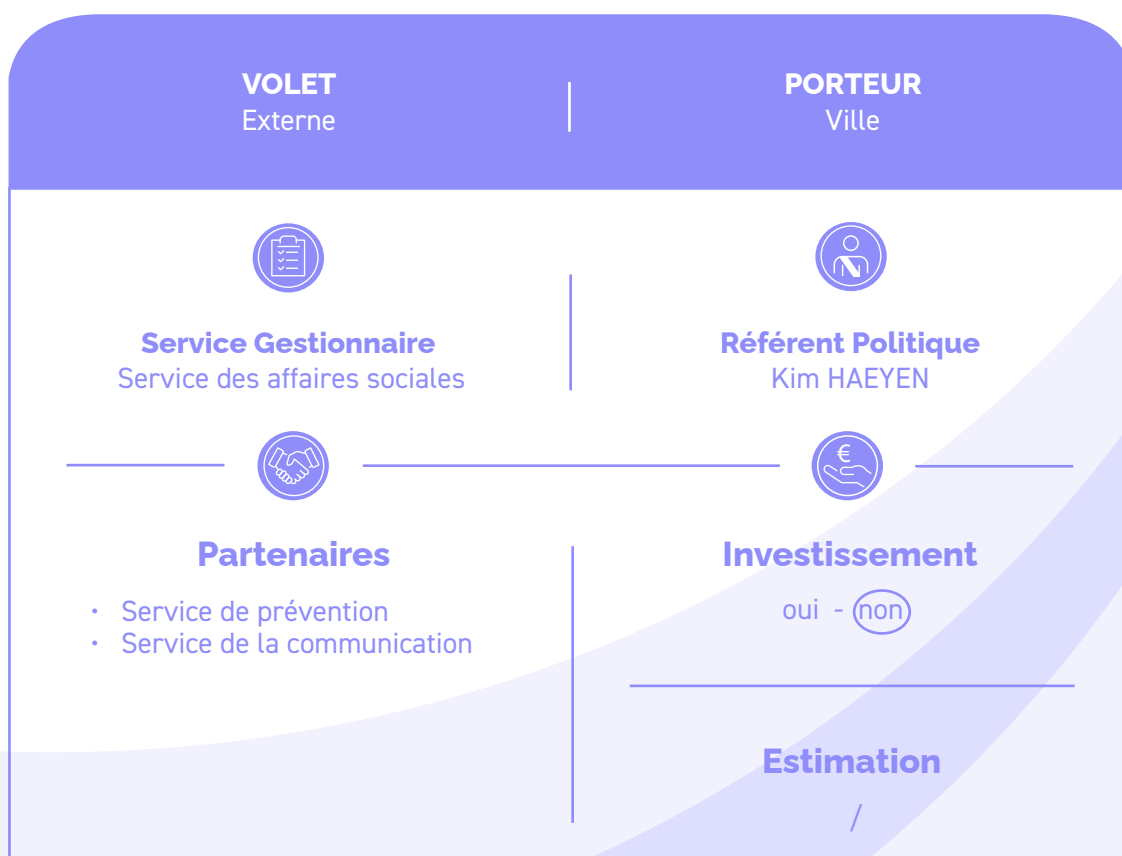
Description

L'isolement des personnes âgées, ainsi que les difficultés d'accès à l'information, notamment en raison de la fracture numérique, constituent des enjeux majeurs identifiés à Seraing. Le salon des aînés vise à y répondre en offrant un espace d'information, de rencontre et d'échange avec les services actifs sur le territoire dans des domaines clés : santé, bien-être, loisirs, aide à domicile, droits, mobilité, etc.

L'édition 2025 du salon ayant été réalisée, ce projet vise à formaliser son ancrage comme rendez-vous annuel, en l'inscrivant dans une stratégie pluriannuelle centrée sur le soutien et la valorisation des aînés à travers cet événement.

Objectifs poursuivis

- Organiser l'édition 2025 et évaluer son impact (fréquentation, retours des participants, exposants, partenaires) ;
- Définir une vision stratégique pour le Salon des aînés sur la législature ;
- Planifier une organisation récurrente autour de la Journée internationale des personnes âgées (1er octobre) ;
- Renforcer l'information des aînés sur les services disponibles ;
- Favoriser la rencontre et le lien social entre seniors et acteurs du territoire ;
- Positionner le salon comme un événement public ouvert à toutes les générations.



**OBJECTIF
OPÉRATIONNEL N°28**

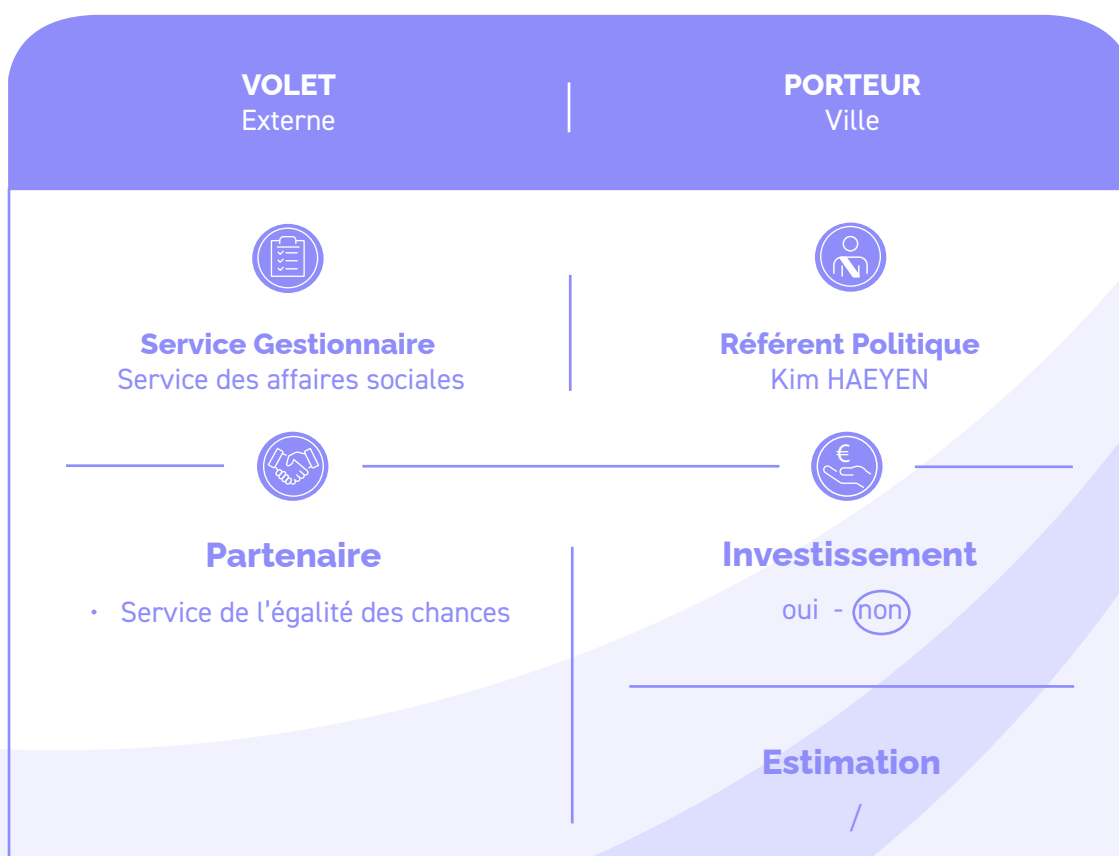
Favoriser l'inclusion des personnes
en situation de handicap

PROJET 129**Évaluer de manière transversale l'inclusion des personnes en situation de handicap dans les politiques communales****Description**

Le projet vise à obtenir une photographie des politiques actuellement mises en œuvre par la Ville et qui participent à renforcer l'inclusion des personnes en situation de handicap. L'évaluation devra également proposer des pistes de travail pour renforcer cette inclusion de manière transversale.

Objectifs poursuivis

- Évaluer les politiques actuelles qui favorisent l'inclusion des personnes en situation de handicap ;
- Proposer des pistes d'amélioration pour intégrer la question de l'inclusion de manière transversale dans l'ensemble des politiques communales en concertation avec les différents services.



PROJET 130 Désigner un référent « Handicontact »

Description

Un handicontact est un agent chargé d'informer et orienter les personnes en situation de handicap vers les services permettant de répondre à leurs besoins. Le projet vise à identifier si la désignation d'un référent «handicontact» répondrait à un besoin au niveau communal et, le cas échéant, de désigner un agent pour cette mission.

Objectif poursuivi

- Renforcer l'information, l'accompagnement et l'orientation des personnes en situation de handicap qui font appel à l'administration communale.

VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Service des affaires sociales	 Référent Politique Kim HAEYEN
 Partenaires • Service du personnel, des traitements et ressources humaines • Aviq	 Investissement oui - ☒ non
	Estimation /

**OBJECTIF
OPÉRATIONNEL N°29**

Renforcer la cohésion sociale,
la mixité sociale et la lutte
contre l'isolement

PROJET 131**Organiser des activités variées ouvertes à tous les publics dans les quartiers****Description**

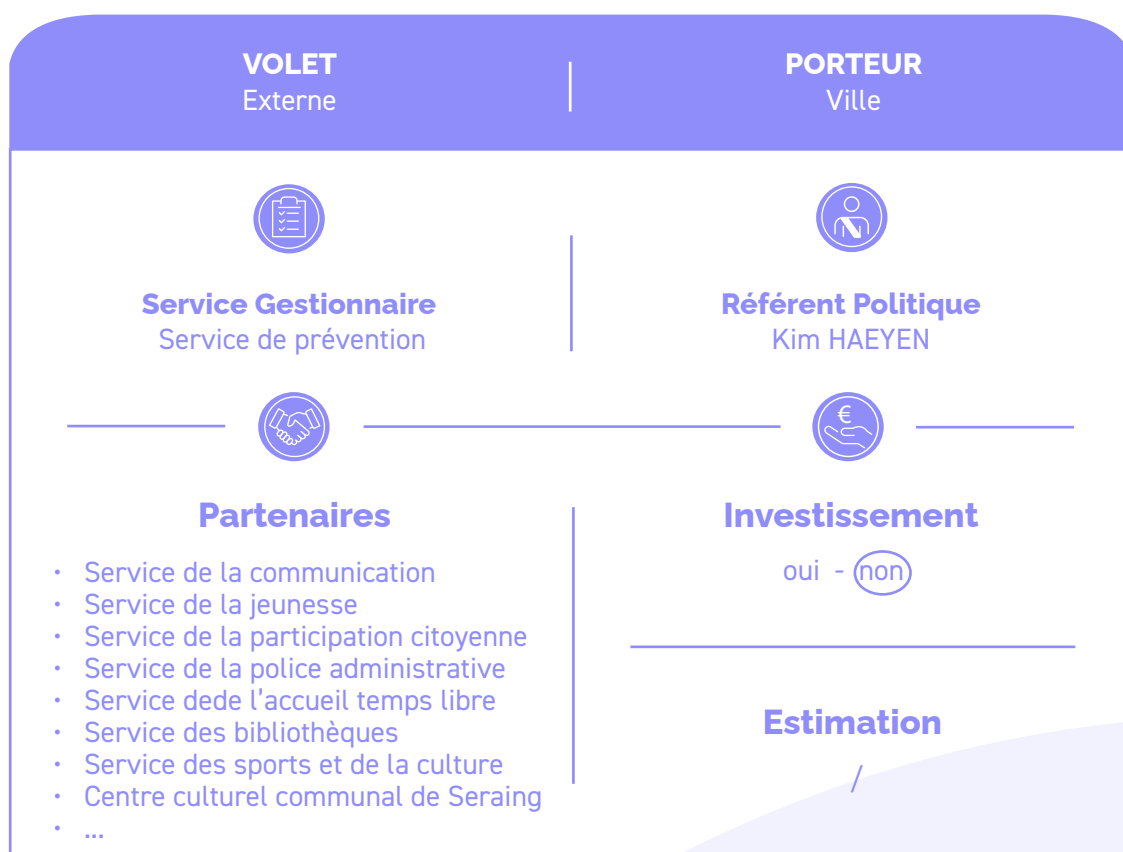
Le projet s'inscrit dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale (PCS) et du Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention (PSSP). Ces plans s'inscrivent dans une temporalité définie par le pouvoir subsidiant : le PCS 3 se termine fin 2026 et le PSSP se termine fin 2025. Après ces échéances, ils devraient être reconduits pour une durée déterminée après avoir été réactualisés.

Il s'agit ici d'une feuille de route prévisionnelle sous réserve de nouvelles propositions émanant des habitants ou des partenaires.

Ce projet vise à renforcer le lien social et l'inclusion dans les quartiers en proposant des activités conviviales, accessibles à tous les publics, afin de lutter contre l'isolement, favoriser la mixité et animer les espaces de vie. Il répond à la volonté de la Ville de renforcer la cohésion sociale et la proximité avec les habitants. Il part du constat d'un repli social, d'un manque d'accès à la culture, au sport ou aux loisirs dans certains quartiers, et d'un besoin d'inclusion renforcé.

Objectifs poursuivis

- Dynamiser la vie de quartier ;
- Renforcer le lien social et la solidarité locale ;
- Favoriser l'inclusion en proposant des activités accessibles à tous, y compris aux publics isolés ou éloignés ;
- Améliorer l'image et l'attractivité du quartier, perçu comme un espace vivant et accueillant ;
- Améliorer la coopération entre la Ville, les associations et les citoyens autour de l'animation du territoire.



PROJET 132 Renforcer les échanges intergénérationnels

Description

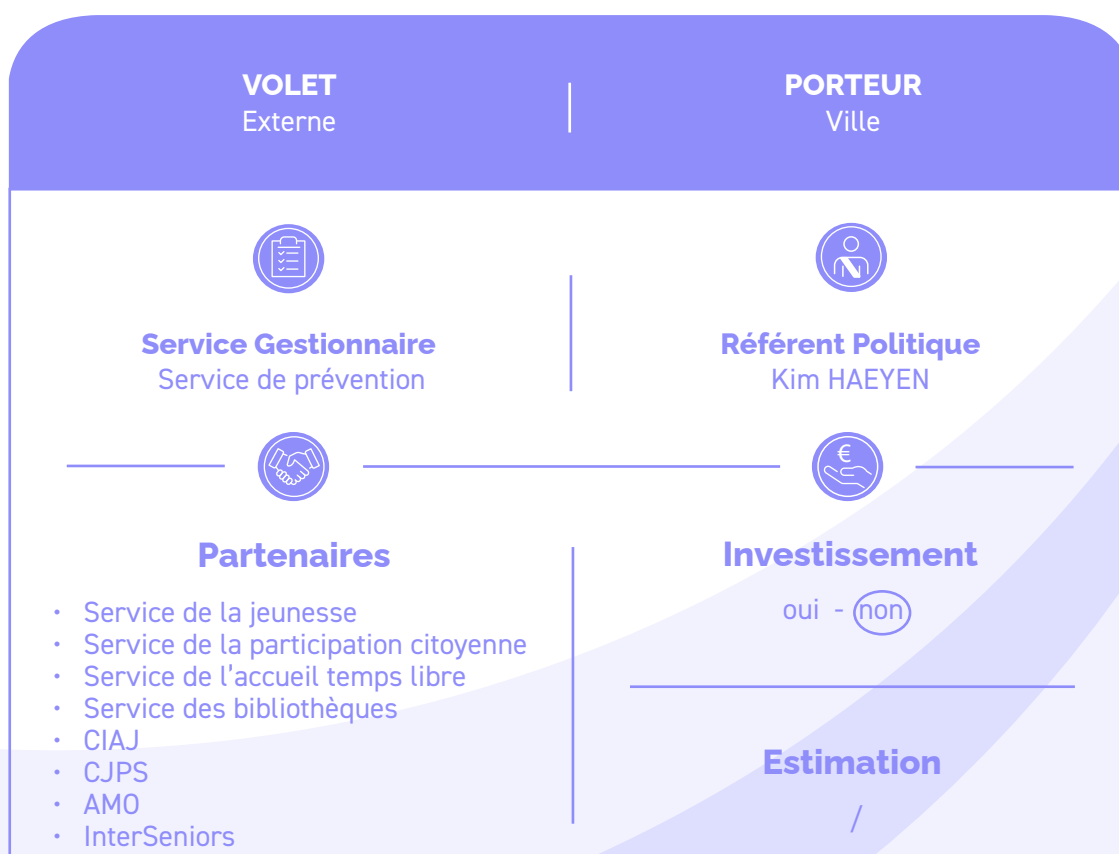
Le projet s'inscrit dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale (PCS). Ce plan est subsidié par la Région Wallonne. Ce plan s'inscrit dans une temporalité définie par le pouvoir subsidiant. Il se termine fin 2026. Après cette échéance, il devrait être reconduit pour une durée de 5 ans après avoir été réactualisé.

Il s'agit ici d'une feuille de route prévisionnelle sous réserve de nouvelles propositions émanant des habitants ou des partenaires.

Le projet vise à recréer du lien entre les générations en organisant des temps d'échange, de transmission et de coopération, afin de lutter contre l'isolement des aînés, les préjugés intergénérationnels et le cloisonnement social. Il s'inscrit dans une volonté de la Ville de renforcer la cohésion sociale et le vivre-ensemble à l'échelle locale.

Objectifs poursuivis

- Réduire l'isolement et les préjugés grâce à la mise en relation concrète de générations différentes ;
- Renforcer le tissu social local par des activités partagées et utiles à tous ;
- Transmettre des savoirs, des valeurs et des expériences dans les deux sens ;
- Favoriser une meilleure connaissance et reconnaissance intergénérationnelle ;
- Renforcer l'implication des seniors dans la vie locale.



PROJET 133 Développer les structures de coordination dans les quartiers

Description

Le projet s'inscrit dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale (PCS) et du Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention (PSSP). Ces plans s'inscrivent dans une temporalité définie par le pouvoir subsidiant : le PCS 3 se termine fin 2026 et le PSSP se termine fin 2025. Après ces échéances, ils devraient être reconduits pour une durée déterminée après avoir été réactualisés. Il s'agit d'organiser et animer des réunions régulières de coordination entre les acteurs de l'action sociale et les habitants sur les différents quartiers. Le projet répond à une volonté stratégique de la Ville de renforcer la cohésion territoriale dans un environnement dense et complexe. Il s'inscrit également dans un environnement marqué par la complexité croissante des enjeux sociaux, économiques et urbains à l'échelle des quartiers.

Objectifs poursuivis

- Dynamiser la vie de quartier ;
- Renforcer la coordination entre acteurs locaux ;
- Améliorer la communication entre services, associations et habitants ;
- Répondre plus rapidement et de façon plus adaptée aux besoins des habitants ;
- Valoriser la participation citoyenne au travers notamment des comités de quartier, des comités consultatifs des locataires et des propriétaires, des ambassadeurs BeWapp...

VOLET	PORTEUR
Externe	Ville
 Service Gestionnaire Service de prévention	 Référent Politique Kim HAEYEN
 Partenaires • Service de la communication • Service de la jeunesse • Service de la participation citoyenne • Service de la petite enfance et des crèches • Service des bibliothèques • Centre culturel communal de Seraing • BE WAPP • CIAJ • CJPS • AMO • Icar Wallonie • ONE • Un toit pour la nuit • Zone de Police Seraing-Neupré	 Investissement oui - ☒ non Estimation /

PROJET 134 Réorganiser les actions et acteurs de la prévention

Description

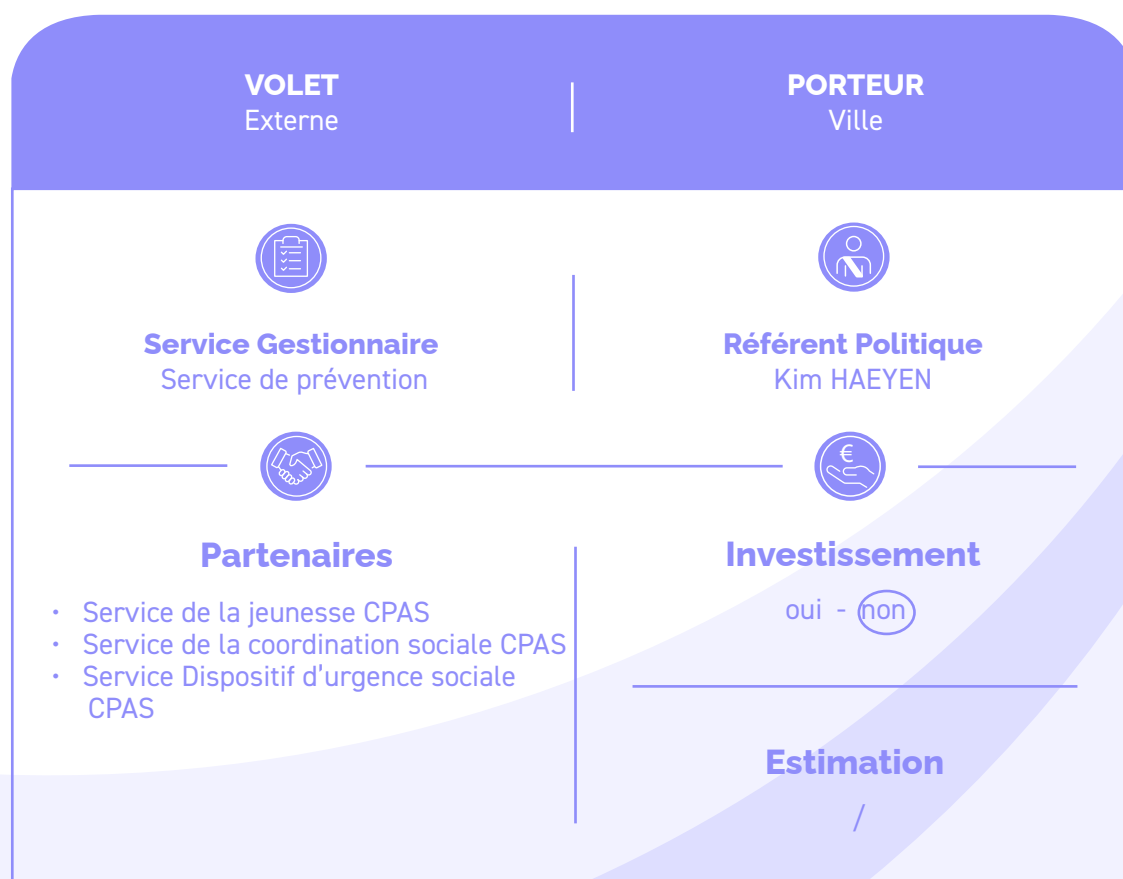
Le service de la prévention de la Ville de Seraing est actuellement en charge de la mise en œuvre du Plan de cohésion social (PCS), subsidié par la Région wallonne et du Plan stratégique de sécurité et de prévention (PSSP), subsidié par le Fédéral.

Les actions concrétisées dans le cadre de ces plans ont pour objectifs principaux de lutter contre le sentiment d'insécurité, de renforcer la cohésion sociale et de rompre l'isolement en ayant une action au cœur des quartiers. Dans ce contexte, le service travaille en étroite collaboration avec les acteurs de la prévention du CPAS et avec la Zone de Police Seraing-Neupré.

Ce projet vise à répertorier les actions et les acteurs de la prévention et à identifier les procédures de collaboration actuelles entre les partenaires afin de proposer une réorganisation des services et de renforcer l'action sur le territoire.

Objectifs poursuivis

- Renforcer la collaboration entre les acteurs de la prévention ;
- Réorganiser acteurs et actions de prévention ;
- Lutter contre le sentiment d'insécurité, renforcer la cohésion sociale et rompre l'isolement.



A photograph of a young man with dark hair and a light beard, wearing a grey sweater, sitting and holding a black smartphone. He is pointing at the screen with his right index finger. An elderly man with white hair and black-rimmed glasses, wearing a light grey sweater, is seated in a wheelchair and looking at the phone. His right hand is also near the phone. The background is a bright, indoor setting with warm lighting. A semi-transparent white box with rounded corners is overlaid on the bottom right of the image, containing the text.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°30

Lutter contre la fracture numérique

PROJET 135**Renforcer l'accessibilité des seniors aux outils de lutte contre la fracture numérique****Description**

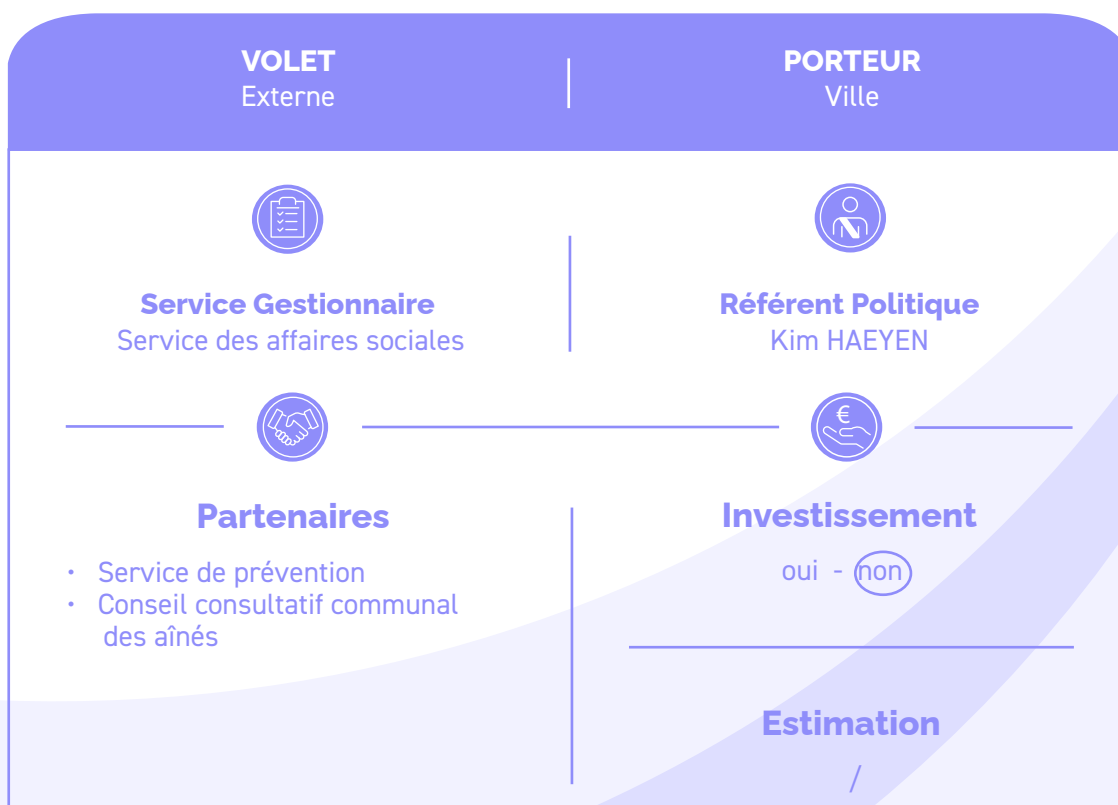
Dans un contexte de numérisation croissante des services publics et privés, la fracture numérique représente un facteur d'exclusion sociale, en particulier pour les personnes âgées. Ce projet vise à améliorer l'inclusion numérique des seniors en renforçant leur accès et leur connaissance des outils et services numériques disponibles sur le territoire sérésien.

Pour ce faire, une attention particulière sera portée à :

- l'identification des besoins spécifiques de ce public cible ;
- l'amélioration de la communication sur les services existants ;
- la mobilisation des relais locaux (Conseil consultatif des aînés, amicales seniors), et l'exploration de partenariats pour proposer des séances de sensibilisation ou d'initiation ponctuelles.

Objectifs poursuivis

- Identifier les besoins spécifiques des seniors en matière d'inclusion numérique, en s'appuyant notamment sur les retours du Conseil consultatif des aînés ;
- Renforcer la communication autour des outils et services numériques accessibles aux seniors sur le territoire communal ;
- Mobiliser les relais de proximité (amicales seniors, associations locales, etc.) pour relayer l'information et favoriser l'accès à ces services ;
- Évaluer l'opportunité de proposer des séances ponctuelles de sensibilisation ou de formation au numérique, en partenariat avec les opérateurs spécialisés ;
- Favoriser la mise en réseau des acteurs locaux actifs dans le domaine de l'inclusion numérique afin de coordonner les initiatives existantes.



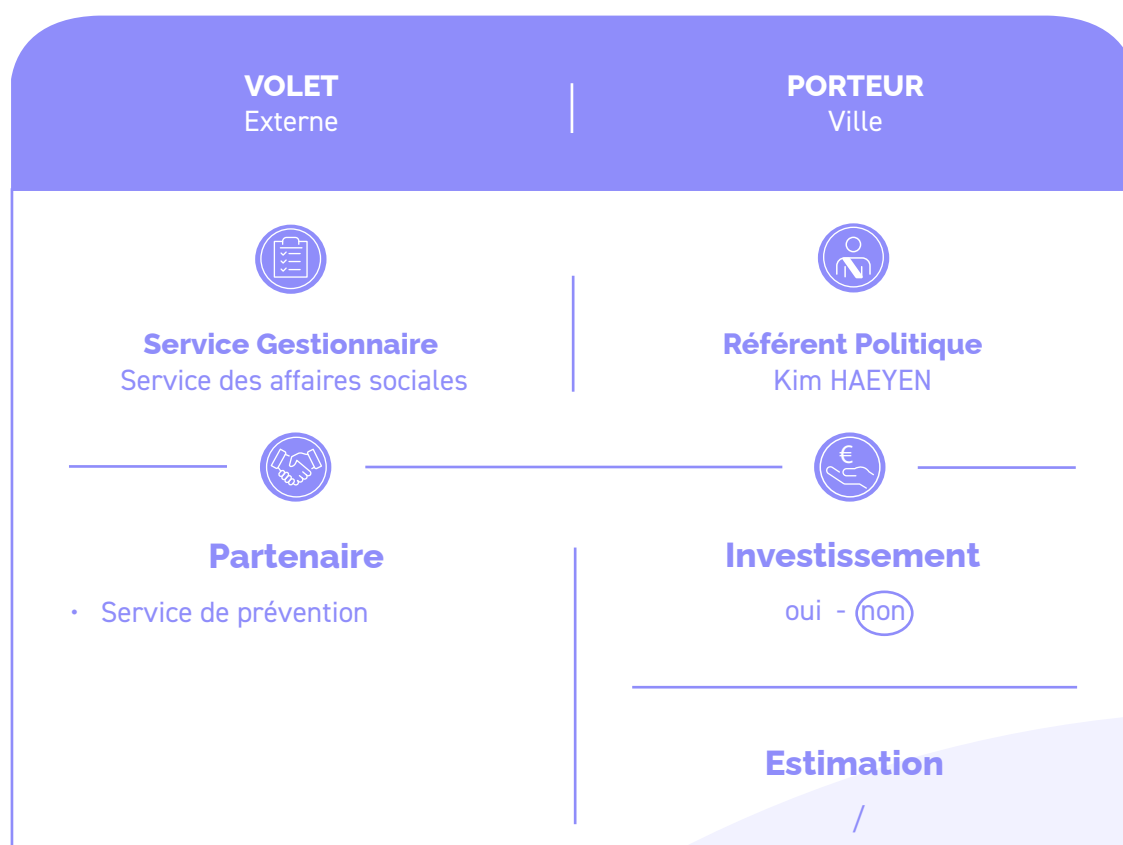
PROJET 136 Etablir un diagnostic de l'offre locale en matière d'inclusion numérique

Description

Partant du constat que la transition numérique peut être un facteur de création ou d'augmentation des inégalités, ce projet vise à établir un diagnostic de la situation sur le territoire communal et à identifier les leviers actuellement à disposition pour lutter contre la fracture numérique.

Objectifs poursuivis

- Disposer d'un diagnostic relatif à l'accès des sérésiens au numérique ;
- Identifier les outils et partenaires actuellement accessibles pour renforcer l'accès au numérique sur le territoire communal ;
- Identifier les leviers communaux pour lutter contre la fracture numérique.

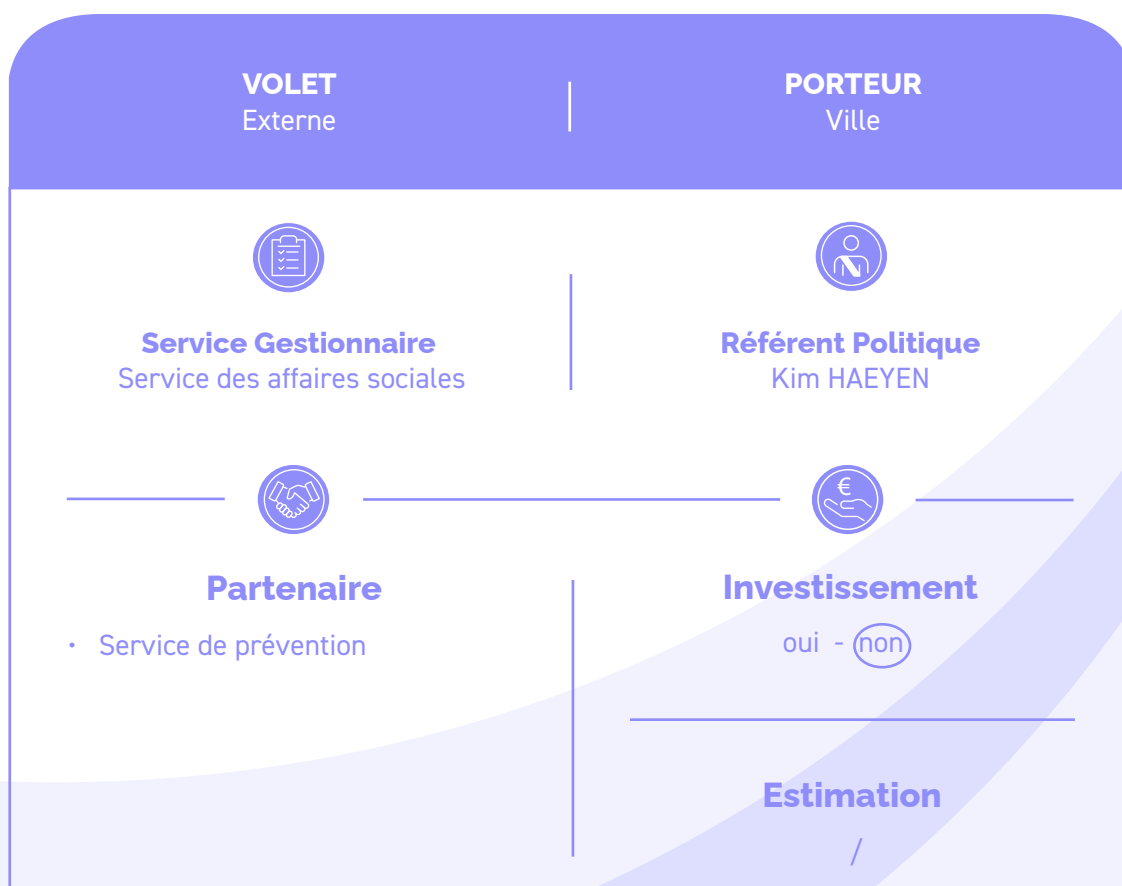


PROJET 137**Favoriser la collaboration entre les acteurs de l'inclusion numérique****Description**

Sur base du diagnostic relatif à la maturité numérique qui sera réalisé au niveau de la Ville de Seraing il y aura lieu de développer la collaboration avec les acteurs présents sur le territoire pour lutter contre la fracture numérique.

Objectif poursuivi

- Lutter contre la fracture numérique en favorisant l'accès aux outils présents sur le territoire





OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°31

Renforcer les actions de proximité
et de participation citoyenne

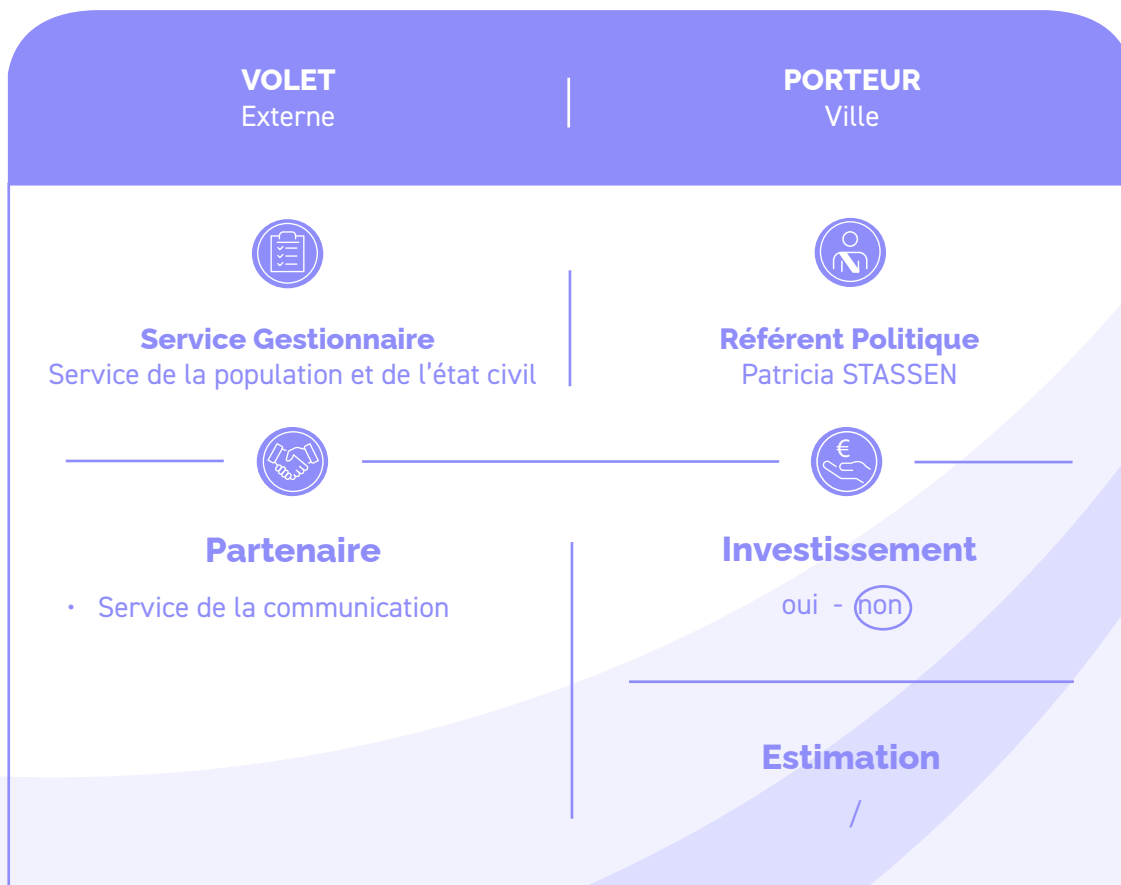
PROJET 138**Organiser des activités de mise à l'honneur des citoyens****Description**

L'initiative vise à organiser des activités de mise à l'honneur de citoyens au sein de la commune, en particulier des centenaires (100 ans et plus) et des couples célébrant leurs noces (50 ans de mariage et plus).

Ces événements seront l'occasion de reconnaître et de célébrer les parcours de vie exceptionnels des individus, de renforcer le lien social intergénérationnel, et de souligner l'importance des expériences vécues par ces citoyens. Les événements incluront des moments de célébration formels (remise de certificats, de petits cadeaux, de chèques-commerce, discours des autorités communales, etc.), mais aussi festifs, des rencontres conviviales permettant aux citoyens honorés de partager un moment important de leur histoire de vie avec leurs familles.

Objectifs poursuivis

- Célébrer les parcours de vie exceptionnels des centenaires et des couples qui célèbrent leurs noces, en leur offrant une reconnaissance publique ;
- Créer des opportunités pour les citoyens de différentes générations d'interagir et d'échanger des expériences de vie ;
- Rappeler le rôle précieux des aînés dans la communauté, leur contribution à l'histoire locale, et leur importance pour la société ;
- Montrer que la commune valorise ses habitants à chaque étape importante de leur vie.



PROJET 139 Créer le salon « Mosaïque »

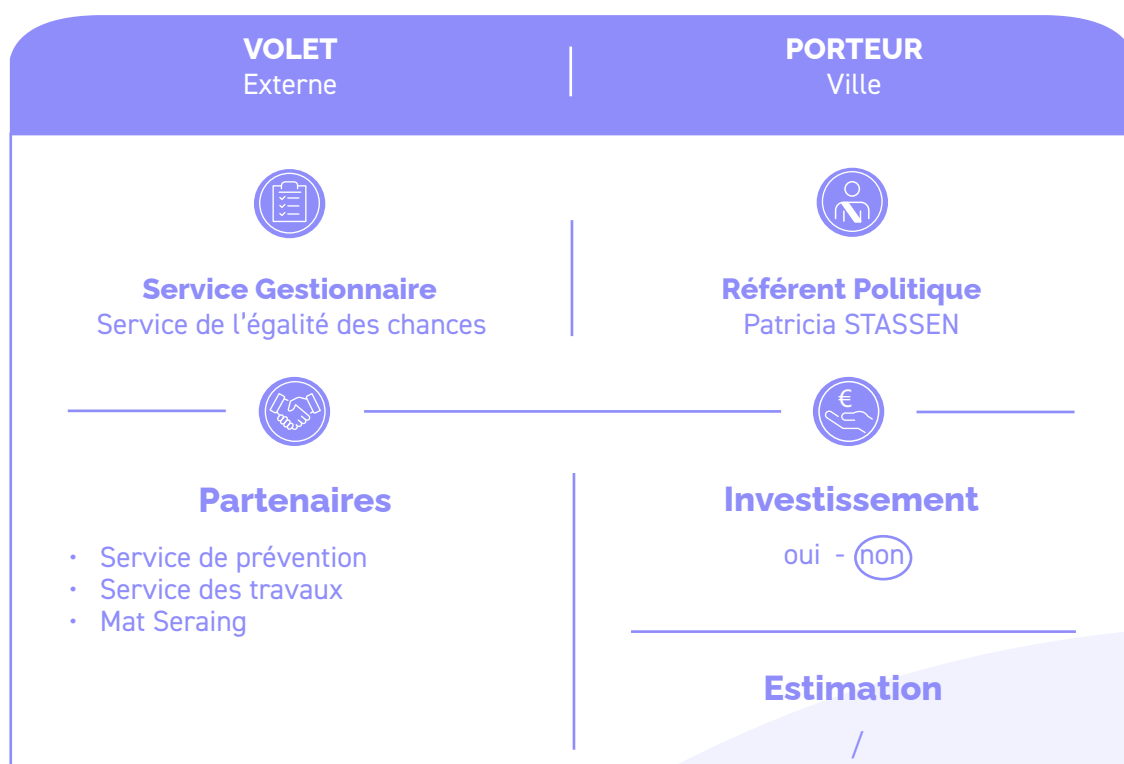
Description

La Ville de Seraing entend poursuivre et renforcer sa politique de participation citoyenne. Le salon « Mosaïque » est un événement dédié à la promotion de la diversité sous toutes ses formes.

Il célébrera la diversité culturelle, sociale et de genre dans la ville. Le festival sera une grande manifestation où tous les groupes représentés dans les comités consultatifs pourront présenter leurs réalisations, leurs luttes, tout en permettant des moments d'échanges et de convivialité. Se joindront à eux des associations actives dans la citoyenneté et l'égalité des chances. L'objectif est de montrer les points communs entre les communautés représentées au sein de nos comités consultatifs tout en célébrant leurs différences.

Objectifs poursuivis

- Célébrer et valoriser la richesse des identités, des cultures et des parcours de vie sur notre ville, en créant un espace festif, inclusif et participatif sous le signe de la diversité, de la culture et du vivre-ensemble ;
- Favoriser la rencontre interculturelle et intergénérationnelle ;
- Donner de la visibilité aux groupes : qu'ils soient ou non sous-représentés (femmes, LG-BTQIA+, personnes racisées, personnes handicapées, etc.), offrir aux citoyens un espace d'expression positive ;
- Lutter contre les préjugés et stéréotypes en favorisant la découverte et la compréhension mutuelle ;
- Encourager la participation citoyenne en valorisant les talents, les savoirs et les initiatives locales ;
- Créer un événement fédérateur en renforçant le sentiment d'appartenance à une communauté diverse mais unie.



PROJET 140 Créer le salon « Atypica »

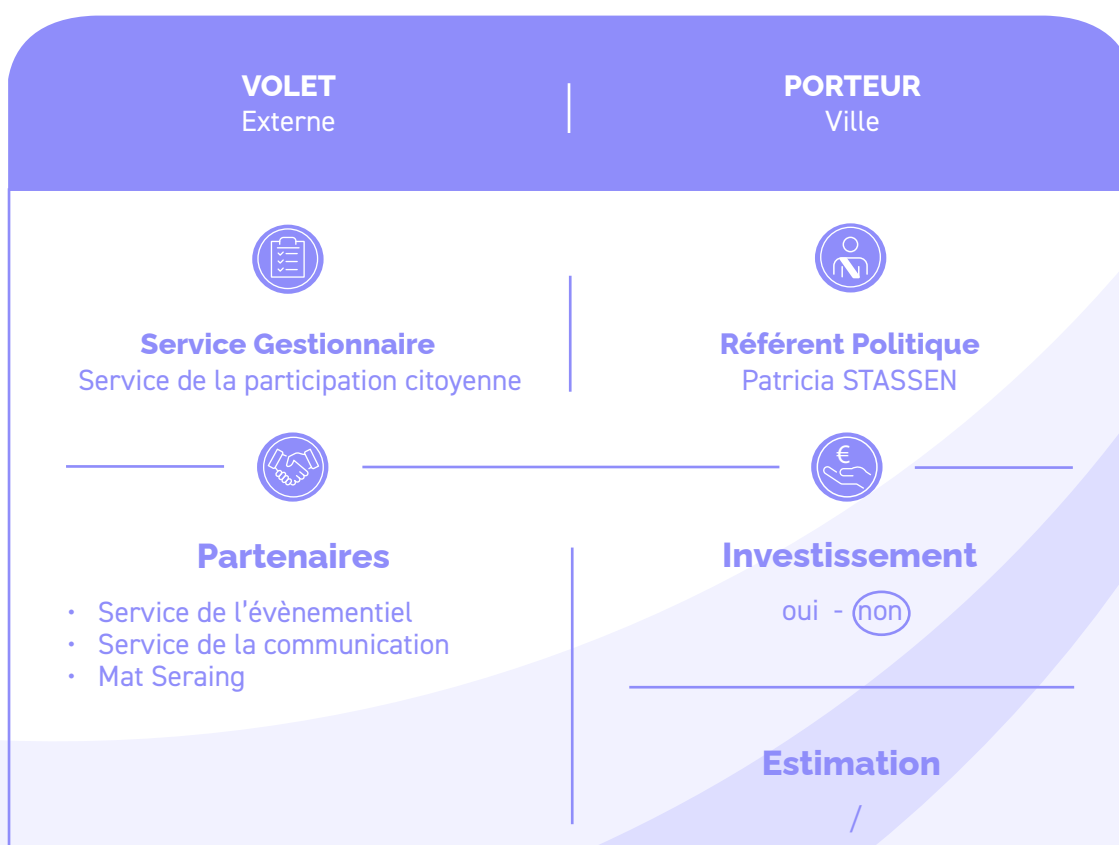
Description

La Ville de Seraing entend poursuivre et renforcer sa politique de participation citoyenne. Le Salon « Atypica » est un événement qui sera participatif et convivial dédié à la découverte d'activités, de pratiques, de savoir-faire ou de loisirs peu connus, originaux, oubliés ou atypiques, issus de domaines variés : arts, artisanat, jeux, sciences, sports, traditions locales ou internationales, etc.

Le salon se veut un espace d'expérimentation et d'émerveillement, où les citoyens, associations, collectifs et passionnés peuvent partager leurs passions insolites, transmettre des savoirs rares, ou simplement faire découvrir au public des activités sortant des sentiers battus. Organisé dans un cadre ludique, participatif et inclusif, Atypica encourage la curiosité, la créativité, le dialogue intergénérationnel et la mise en valeur des talents souvent ignorés ou considérés comme marginaux.

Objectifs poursuivis

- Valoriser les talents, les savoirs et les initiatives locales ;
- Créer un événement festif et fédérateur qui valorise la diversité des talents citoyens ;
- Permettre aux citoyens d'expérimenter des pratiques originales ou marginales dans un cadre ouvert et bienveillant ;
- Mettre en lumière des talents cachés ou des savoir-faire ;
- Valoriser les formes d'expression alternatives ;
- Créer du lien social et favoriser la mixité des publics.



PROJET 141 Créer le salon « Le cœur et le corps des femmes »

Description

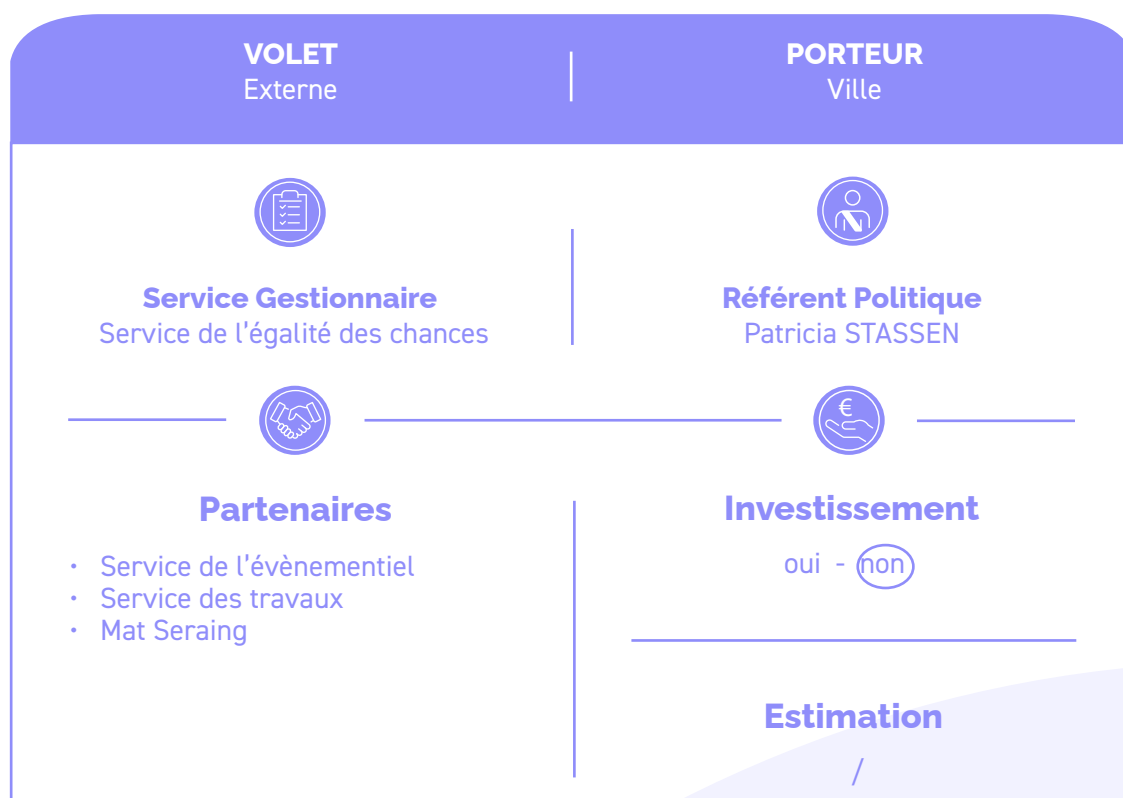
La Ville de Seraing entend poursuivre et renforcer sa politique de participation citoyenne et d'égalité des chances.

Le salon « Le cœur et le corps des femmes » est un événement dédié à la promotion de la santé, du bien-être des femmes. Ce salon a pour objectif de sensibiliser, d'informer et de fournir des ressources pratiques sur divers aspects de la santé physique, mentale et émotionnelle des femmes à chaque étape de leur vie. À travers des conférences, des ateliers interactifs, des stands d'exposants et des consultations gratuites, ce salon permettra aux participantes d'explorer des sujets tels que la prévention des maladies, l'équilibre émotionnel, la nutrition, la gestion du stress, l'activité physique adaptée, la santé sexuelle et reproductive, ou simplement des activités bien-être.

Ce salon vise aussi et surtout à encourager les femmes à prendre soin de leur corps et de leur esprit, tout en les sensibilisant à l'importance de l'autonomie en matière de santé. Il favorisera également l'échange de bonnes pratiques, l'accès à des informations fiables, et le soutien à la mise en place d'un mode de vie sain et d'amélioration du bien-être.

Objectifs poursuivis

- Sensibiliser à la santé physique et mentale des femmes à travers des conférences et ateliers thématiques ;
- Informer sur la prévention des maladies féminines (cancer du sein, maladies cardiovasculaires, ostéoporose) ;
- Encourager une bonne hygiène de vie par la gestion du stress, la pratique d'une activité physique régulière et une alimentation équilibrée ;
- Créer un espace bienveillant de partage, de soutien et de mise en réseau avec des professionnels et associations engagées.



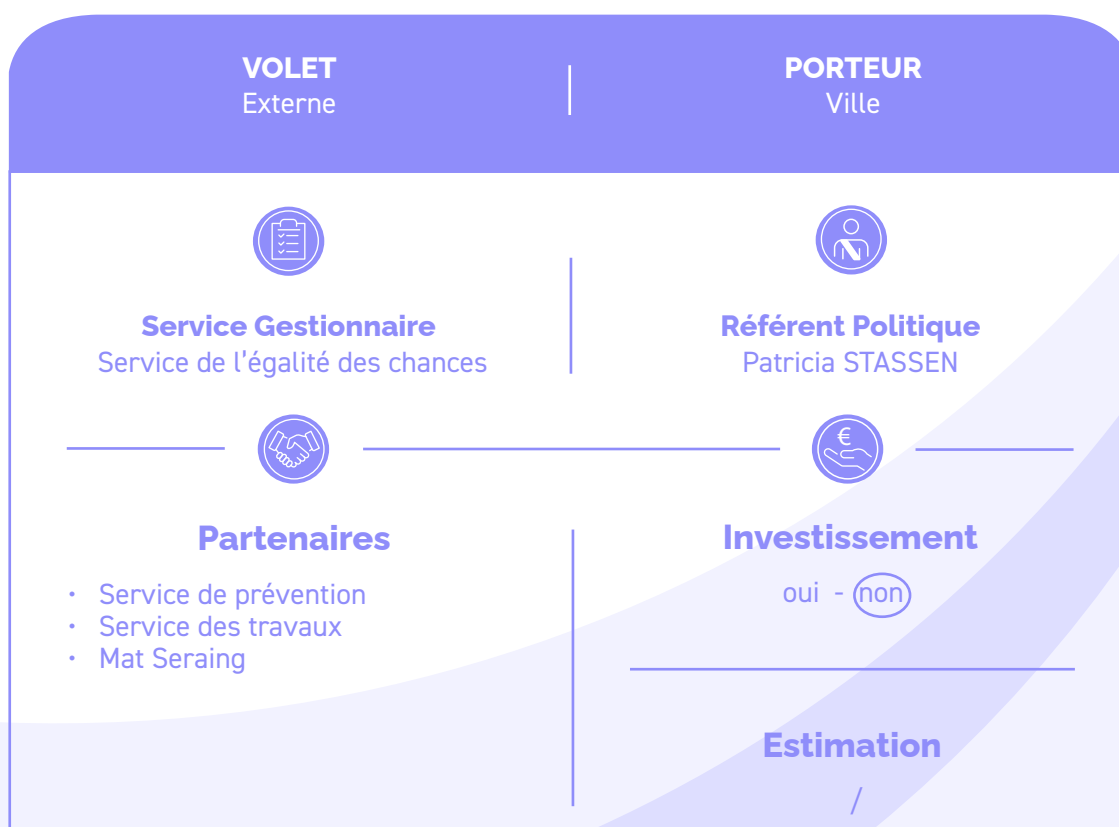
PROJET 142**Organiser l'évènement « Valeurs, saveurs et couleurs sérésiennes »****Description**

La Ville de Seraing entend poursuivre et renforcer sa politique de participation citoyenne. Le salon inclusif « Valeurs, saveurs et couleurs sérésiennes » est un événement célébrant la diversité culturelle au sein de la Ville.

Il mettra en valeur les contributions des personnes d'origine autochtone ou étrangère à la vie locale à travers des expositions, des ateliers, des conférences, des spectacles et des dégustations culinaires. Le salon sera un espace de rencontre et de dialogue, permettant aux habitants de découvrir les valeurs, les traditions, les saveurs et les cultures des différentes communautés présentes dans la Ville.

Objectifs poursuivis

- Organiser un événement mettant en valeur la diversité culturelle, l'inclusion et les échanges entre les communautés locales et les personnes d'origines étrangères ;
- Sensibiliser à la richesse des cultures étrangères en valorisant leurs valeurs, traditions, coutumes et histoires ;
- Valoriser les contributions des personnes issues de l'immigration à travers des initiatives, projets et associations locales ;
- Promouvoir l'inclusion sociale en encourageant le dialogue et les échanges interculturels ;
- Fédérer la population autour de valeurs communes en célébrant la diversité comme une richesse ;
- Mettre en avant la gastronomie comme vecteur de culture, de partage et de convivialité à travers des ateliers, dégustations et concours.



PROJET 143 Organiser la « Fête de l'Amour »

Description

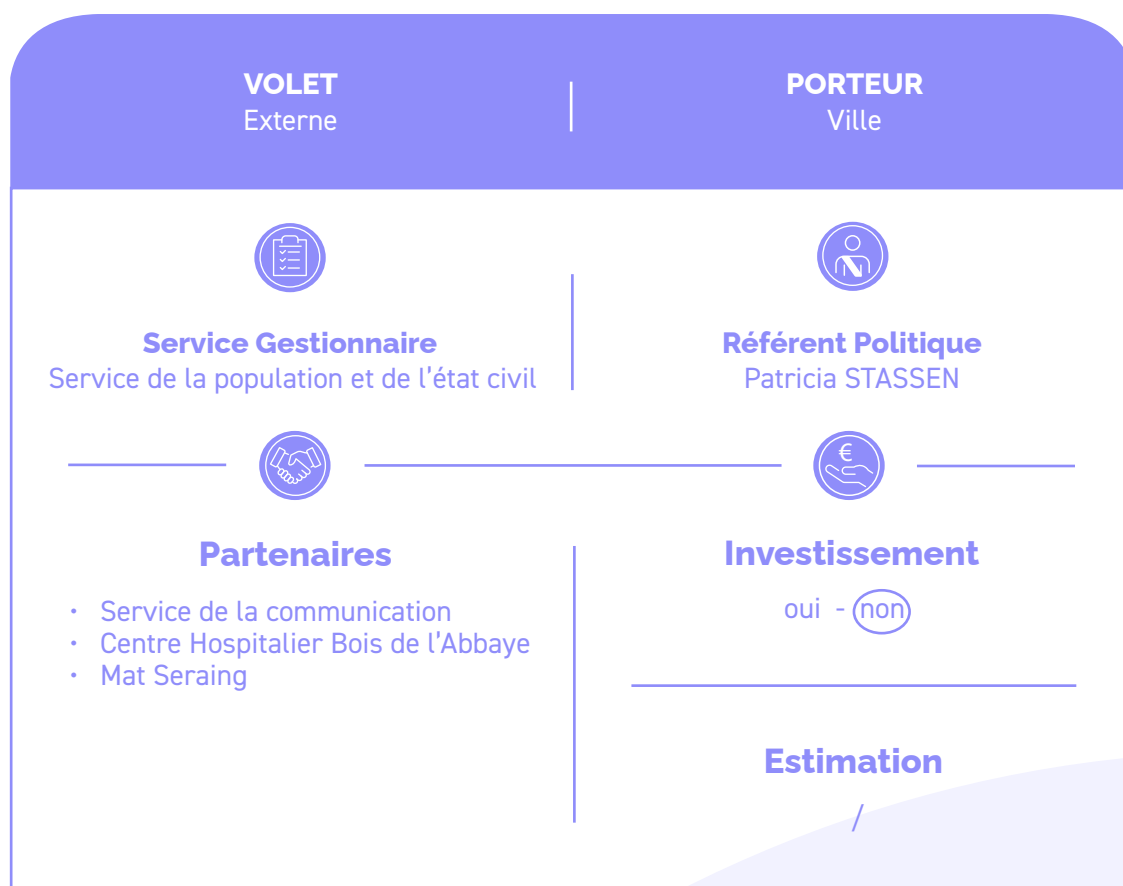
La « Fête de l'Amour » est une nouvelle initiative festive portée par la Ville depuis 2024, visant à célébrer les couples mariés depuis 30 ou 40 ans.

Organisé dans le cadre prestigieux du château du Val Saint-Lambert, cet événement convivial se déroule sur une après-midi et inclut le renouvellement symbolique des vœux de mariage, des discours, la remise de cadeaux, et un moment d'échange autour d'un apéritif festif.

L'objectif est de mettre à l'honneur ces couples pour leur parcours de vie commun, tout en renforçant les liens communautaires dans une atmosphère chaleureuse et joyeuse.

Objectifs poursuivis

- Célébrer les parcours de couples engagés dans une vie commune durable depuis 30 ou 40 ans ;
- Créer un moment festif et mémorable partagé avec d'autres familles et en présence des autorités locales ;
- Renforcer les échanges entre générations et entre couples ayant des parcours similaires ;
- Montrer l'attention portée aux différentes étapes de la vie citoyenne, dans un cadre positif et festif.



PROJET 144**Renforcer la collaboration avec les comités de quartier****Description**

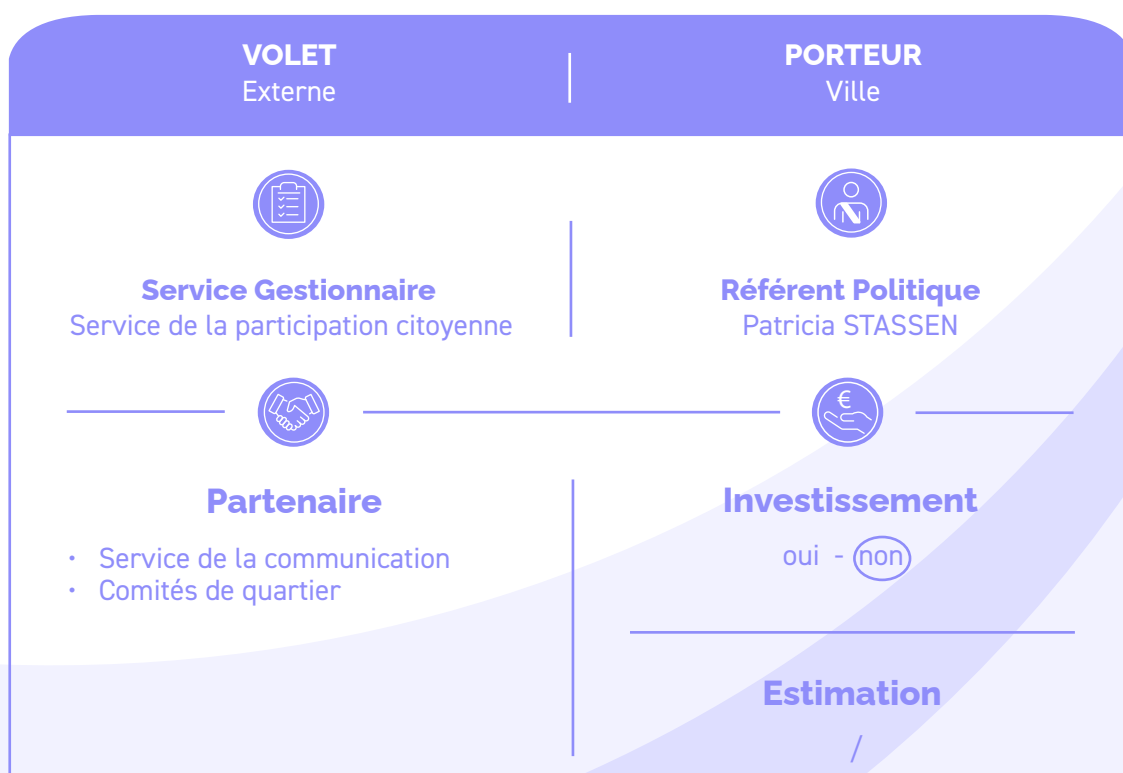
La Ville de Seraing entend poursuivre et renforcer sa politique de participation citoyenne à travers une meilleure collaboration avec les 11 comités de quartier indépendants reconnus par la charte communale. Ces comités, bien qu'autonomes, bénéficient d'un subside communal et agissent en faveur de la vie locale.

Le projet vise à stimuler les échanges entre les comités, mutualiser leurs ressources, accroître leur visibilité et renforcer les synergies avec les comités consultatifs communaux (comité des femmes, des aînés, des citoyens, des personnes en situation de handicap, etc.).

L'objectif est d'initier une dynamique collective, par la tenue d'une première rencontre inter-comités qui favorisera les liens et préparera la mise en place d'un événement annuel commun, ainsi que l'émergence de projets partagés. Ce projet doit permettre de structurer la concertation, de valoriser les initiatives citoyennes, et de créer un véritable espace de dialogue et de cohérence entre les différentes instances participatives de la Ville.

Objectifs poursuivis

- Renforcer la coopération entre les comités de quartier dans un esprit de solidarité, d'échange de bonnes pratiques et de valorisation des initiatives citoyennes locales ;
- Créer un espace de dialogue inter-comités pour partager les besoins, les difficultés et les ressources ;
- Favoriser l'émergence de projets collaboratifs ou d'un événement commun (ex. : journée des quartiers) ;
- Faciliter le lien avec les comités consultatifs existants, dans une logique de cohérence des dynamiques citoyennes, de partage et d'inclusion ;
- Renforcer la communication et la reconnaissance des actions des comités.



PROJET 145 Renforcer la collaboration avec les conseils consultatifs

Description

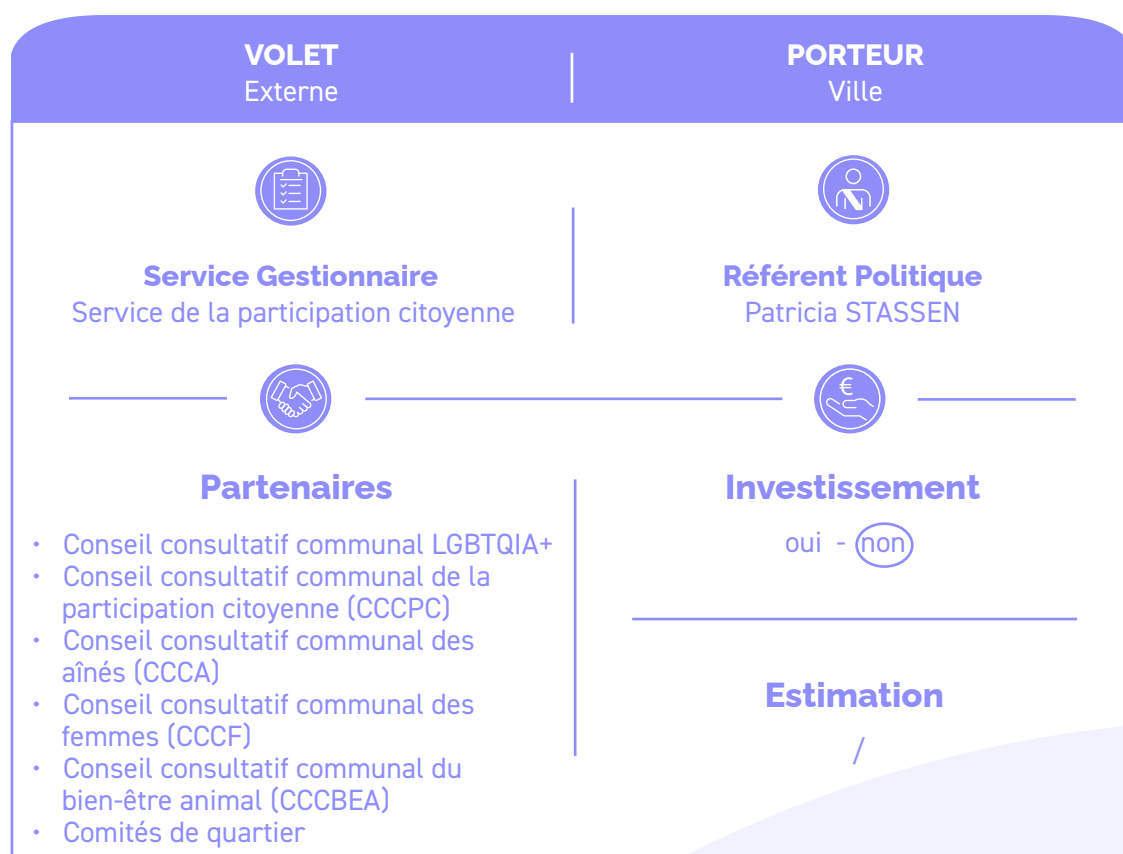
La Ville de Seraing souhaite poursuivre et structurer sa politique de participation citoyenne en renforçant la coopération entre les conseils consultatifs reconnus.

Ce projet vise à développer une méthode organisée favorisant les échanges, la mutualisation des ressources et la solidarité entre ces instances, tout en améliorant leur visibilité et leur impact auprès des autorités communales.

Par ailleurs, cette démarche entend créer un lien plus fort avec les comités de quartier pour intégrer leurs préoccupations dans une dynamique collective. La stratégie proposée au Collège visera à instaurer un cadre formalisé d'animation, de coordination et de soutien méthodologique par la Ville, afin d'assurer un dialogue transversal efficace entre les conseils, et entre ces derniers et les autorités communales.

Objectifs poursuivis

- Instaurer une dynamique de coopération inter-conseils consultatifs pour favoriser l'échange d'expertises, d'initiatives et de bonnes pratiques ;
- Encourager l'émergence de projets communs promouvant la solidarité, l'inclusion et la diversité au niveau local ;
- Mettre en place un espace de dialogue transversal, animé par et pour les représentants des conseils consultatifs ;
- Faciliter la remontée d'informations structurées vers les autorités communales pour améliorer la prise en compte des besoins exprimés.



PROJET 146**Renforcer la visibilité, la représentativité et la coordination de l'ensemble des organes consultatifs****Description**

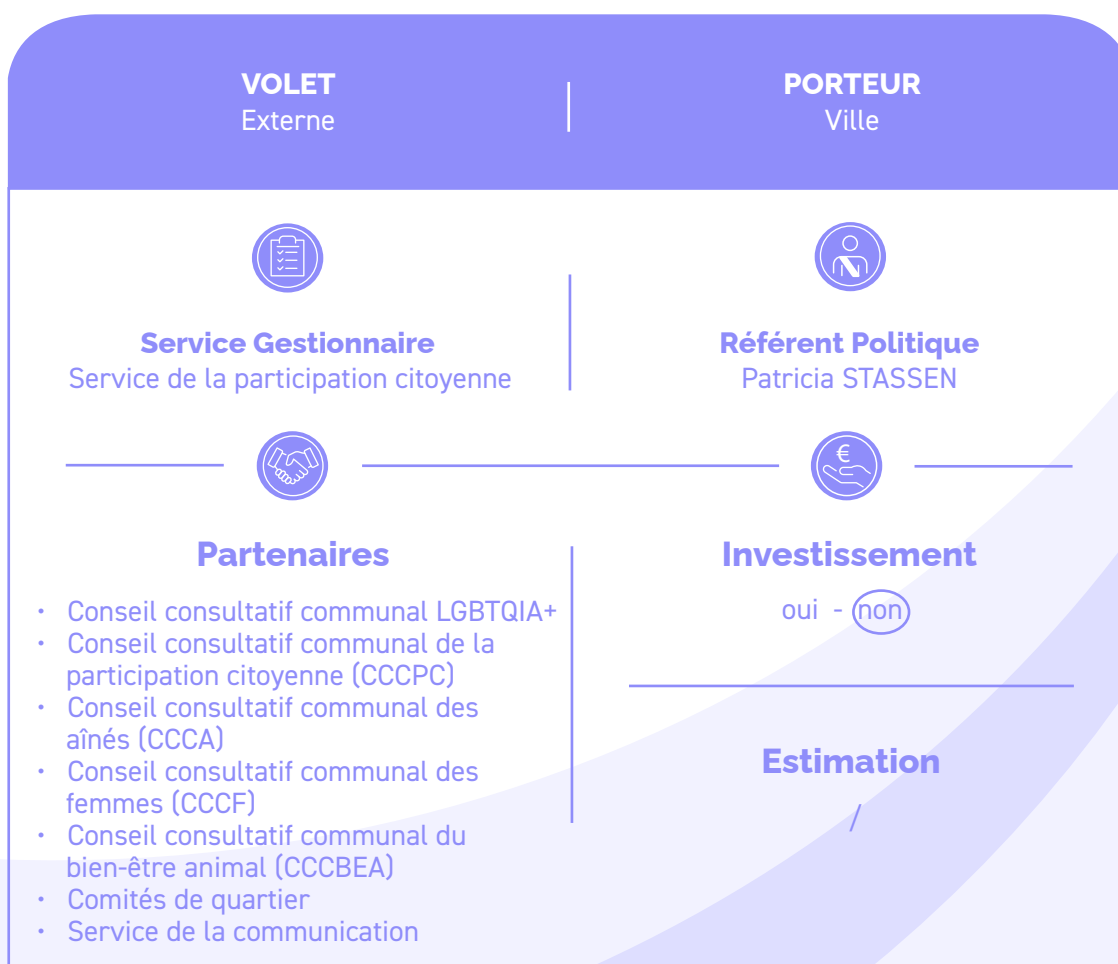
La Ville entend poursuivre et renforcer sa politique de participation citoyenne.

La Ville souhaite renforcer la visibilité, la représentativité et la coordination des conseils consultatifs (femmes, aînés, LGBTQIA+, personnes en situations de handicap, citoyenneté, diversités etc.) pour valoriser leur rôle, accroître leur impact et favoriser une meilleure synergie entre eux.

L'objectif est d'améliorer la communication interne et externe autour des actions des conseils consultatifs, de garantir une représentation équilibrée de leurs membres, et d'instaurer des mécanismes de coopération réguliers et structurés.

Objectifs poursuivis

- Accroître la visibilité des conseils consultatifs auprès des habitants et des autorités de la Ville, via des supports de communication dédiés ;
- Améliorer la représentativité des conseils, en favorisant la diversité des profils et des points de vue ;
- Créer un cadre commun de fonctionnement pour renforcer leur crédibilité et faciliter les partenariats ;
- Favoriser une dynamique collective par l'organisation régulière de rencontres inter-comités.



PROJET 147 Développer le comité consultatif de la citoyenneté

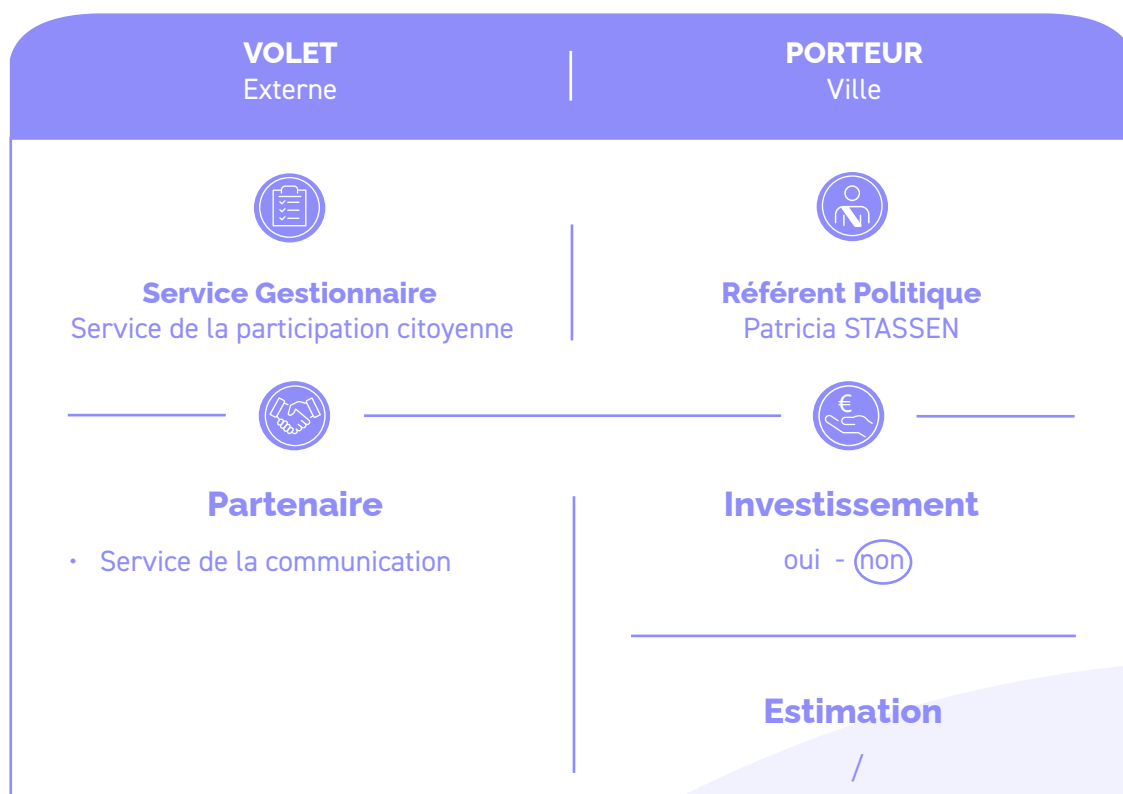
Description

La Ville de Seraing s'engage à poursuivre et à approfondir sa politique de participation citoyenne en développant le comité consultatif de la citoyenneté. Cette instance rassemble des citoyens de profils diversifiés afin de débattre des enjeux locaux et de formuler des recommandations concrètes à destination des autorités communales.

Le comité vise à favoriser une implication citoyenne réelle sur des thématiques variées telles que la sécurité, la mobilité, la propreté, la cohésion sociale ou la fracture numérique. Bien que ses propositions ne soient pas contraignantes, ce comité joue un rôle essentiel de dialogue constructif et de sensibilisation entre la population et les décideurs locaux.

Objectifs poursuivis

- Constituer un comité représentatif de citoyens issus de divers quartiers et milieux socio-économiques ;
- Offrir un espace de dialogue structuré et régulier, permettant d'identifier les enjeux spécifiques rencontrés par le public concerné et de débattre collectivement de propositions concrètes d'amélioration ;
- Formuler des recommandations ou des projets à destination des autorités communales ;
- Contribuer à la sensibilisation des autorités locales et du grand public aux réalités vécues par les membres du groupe cible ;
- Assurer un suivi des propositions émises, en collaboration avec les services communaux, afin de renforcer la transparence, l'efficacité et la légitimité du dialogue instauré ;
- Renforcer la visibilité du comité, de ses travaux et de ses impacts, à travers une communication adaptée.



PROJET 148 Développer le comité consultatif des femmes

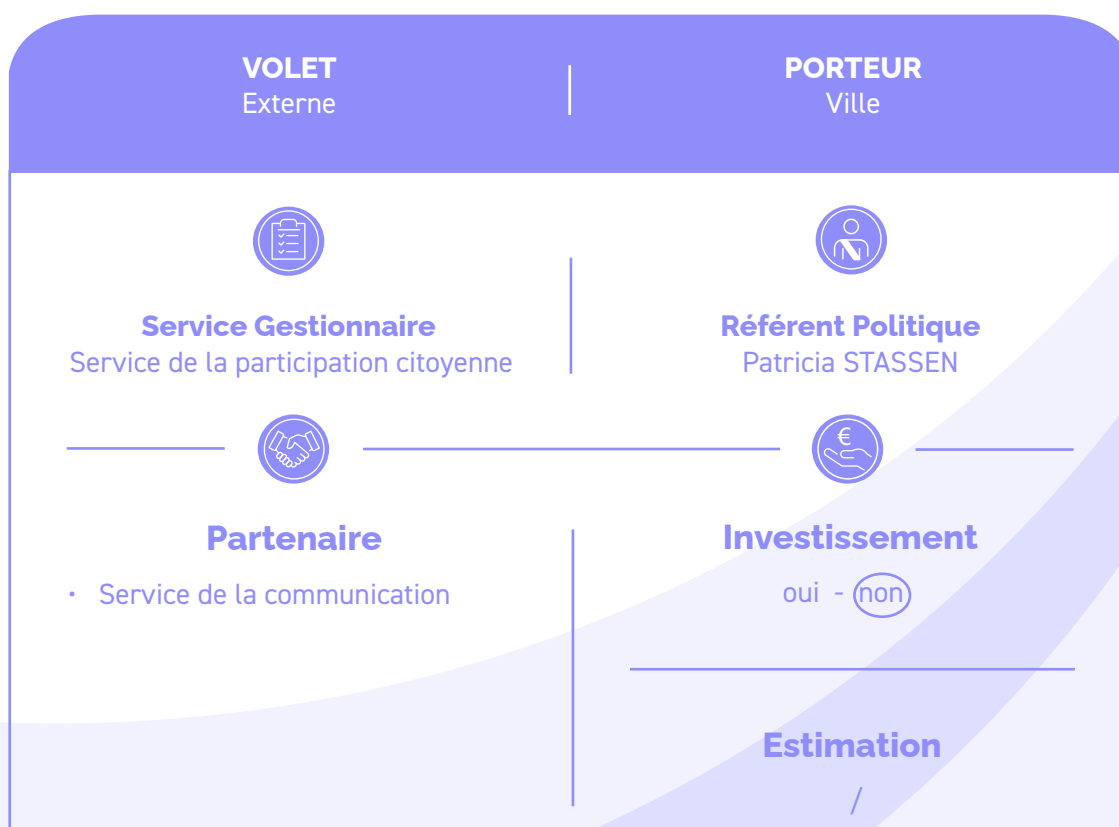
Description

La Ville de Seraing souhaite renforcer sa politique de participation citoyenne en mettant en place un comité consultatif des femmes. Cette instance vise à rassembler des femmes issues de tous horizons afin de discuter de problématiques spécifiques qui les concernent et de proposer des actions concrètes pour améliorer leur quotidien.

À travers un rôle consultatif, ce comité entend porter la voix des femmes, sensibiliser les autorités locales aux enjeux d'égalité et favoriser une société plus inclusive. Bien que ses recommandations ne soient pas contraignantes, il constitue un espace d'expression et de dialogue essentiel entre les citoyennes et les autorités communales.

Objectifs poursuivis

- Réunir un comité composé exclusivement de femmes, représentatif de la diversité socioculturelle du territoire ;
- Offrir un espace de dialogue structuré et régulier, permettant d'identifier les enjeux spécifiques rencontrés par le public concerné et de débattre collectivement de propositions concrètes d'amélioration ;
- Formuler des recommandations ou des projets à destination des autorités communales ;
- Contribuer à la sensibilisation des autorités locales et du grand public aux réalités vécues par les membres du groupe cible ;
- Assurer un suivi des propositions émises, en collaboration avec les services communaux, afin de renforcer la transparence, l'efficacité et la légitimité du dialogue instauré ;
- Renforcer la visibilité du conseil, de ses travaux et de ses impacts, à travers une communication adaptée.



PROJET 149 Mettre en place un comité consultatif des diversités

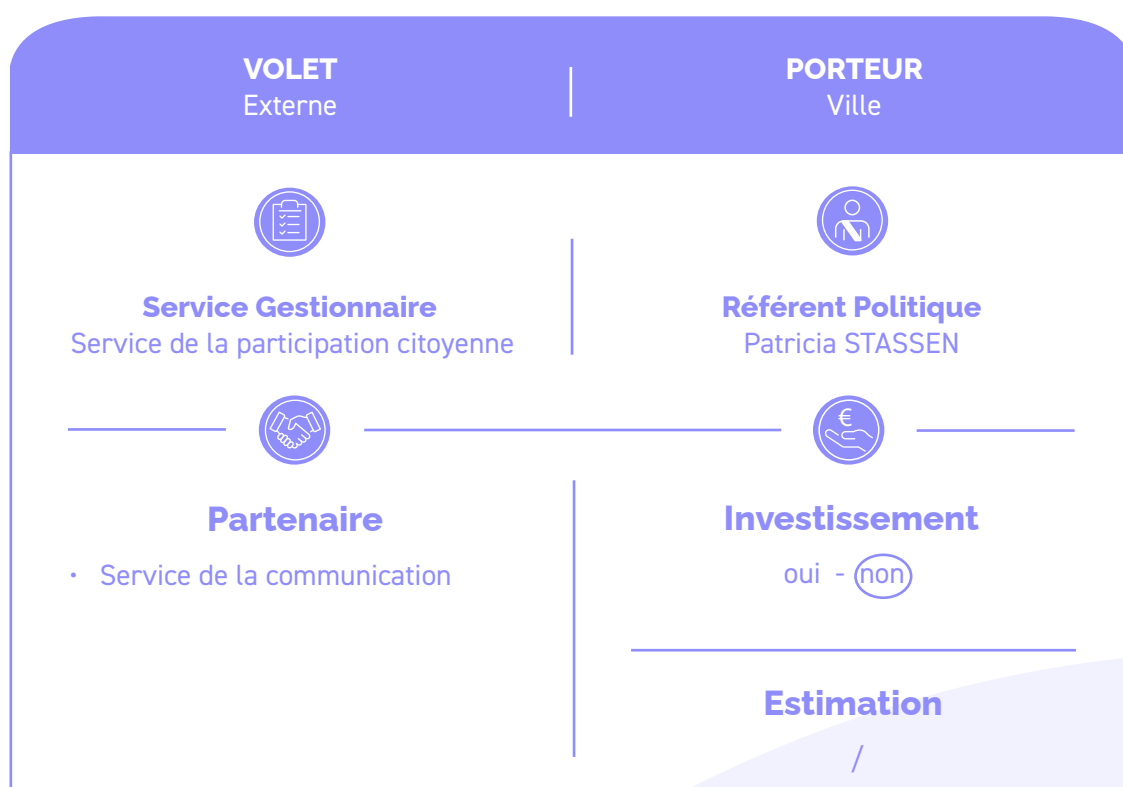
Description

La Ville de Seraing poursuit sa volonté de renforcer la participation citoyenne en développant un comité consultatif des diversités. Cette instance vise à donner la parole aux citoyennes et citoyens issus de groupes ou sous-groupes minorés ou marginalisés (personnes LGBTQIA+, personnes issues de l'immigration, en situation de précarité, en situation de handicap, etc.).

Véritable espace d'expression, d'écoute et de co-construction, ce comité permettra aux membres de partager leurs préoccupations, d'identifier les obstacles rencontrés dans la vie quotidienne, et de formuler des propositions concrètes pour améliorer leur inclusion, leur reconnaissance et leurs droits dans la société locale.

Objectifs poursuivis

- Représenter les citoyennes et citoyens issus de groupes sous-représentés ou marginalisés à travers une structure participative organisée en sous-groupes thématiques ;
- Offrir un espace de dialogue structuré et régulier, permettant d'identifier les enjeux spécifiques rencontrés par le public concerné et de débattre collectivement de propositions concrètes d'amélioration ;
- Formuler des recommandations ou des projets à destination des autorités communales ;
- Contribuer à la sensibilisation des autorités locales et du grand public aux réalités vécues par les membres du groupe cible ;
- Assurer un suivi des propositions émises, en collaboration avec les services communaux, afin de renforcer la transparence, l'efficacité et la légitimité du dialogue instauré ;
- Renforcer la visibilité du conseil, de ses travaux et de ses impacts, à travers une communication adaptée.



PROJET 150 Organiser le conseil consultatif des aînés

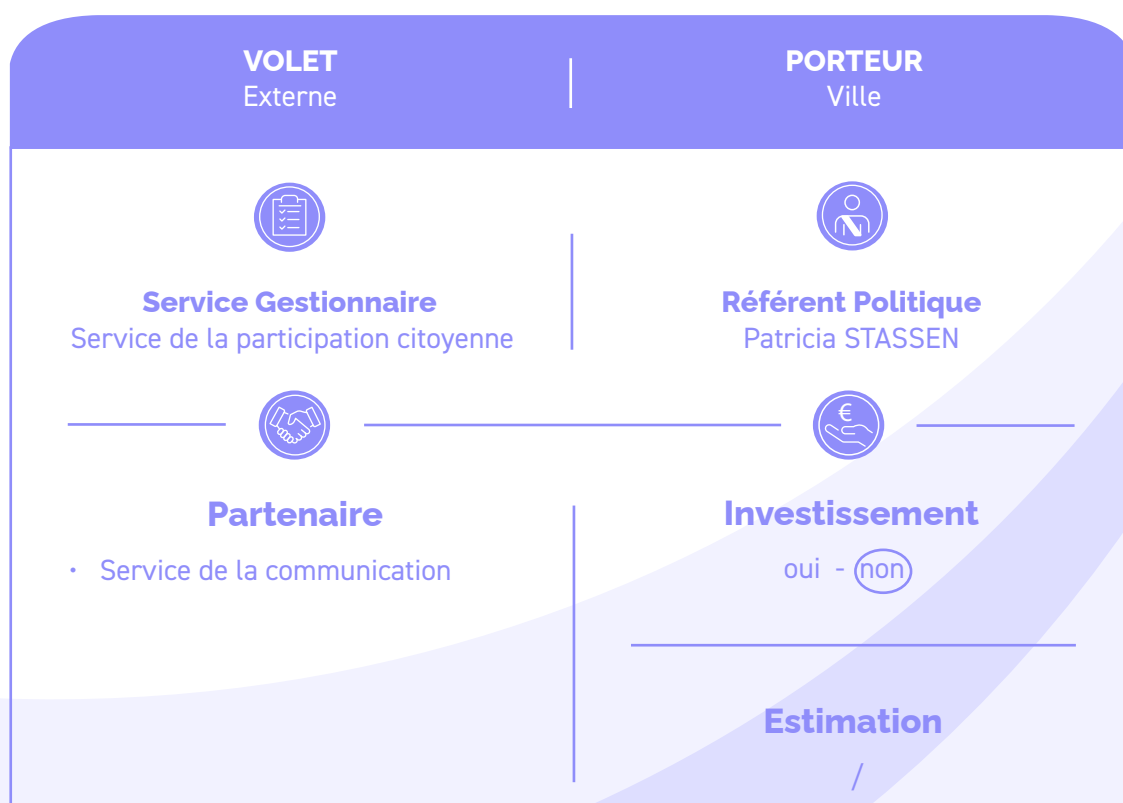
Description

Dans le cadre de sa politique de participation citoyenne, la Ville de Seraing souhaite consolider les espaces d'expression dédiés aux différents publics de son territoire.

Le conseil consultatif des aînés vise à offrir une tribune aux personnes retraitées et âgées pour qu'elles puissent faire entendre leur voix, partager leurs préoccupations spécifiques et proposer des actions concrètes pour améliorer leur qualité de vie. Cette instance aura pour mission principale de favoriser un dialogue constructif avec les autorités locales sur les enjeux liés au vieillissement, notamment en matière de santé, de sécurité, de mobilité, d'accessibilité, de logement, de fracture numérique, de culture ou d'inclusion sociale.

Objectifs poursuivis

- Constituer un comité représentatif de aînés ;
- Offrir un espace de dialogue structuré et régulier, permettant d'identifier les enjeux spécifiques rencontrés par le public concerné et de débattre collectivement de propositions concrètes d'amélioration ;
- Formuler des recommandations ou des projets à destination des autorités communales ;
- Contribuer à la sensibilisation des autorités locales et du grand public aux réalités vécues par les membres du groupe cible ;
- Assurer un suivi des propositions émises, en collaboration avec les services communaux, afin de renforcer la transparence, l'efficacité et la légitimité du dialogue instauré ;
- Renforcer la visibilité du conseil, de ses travaux et de ses impacts, à travers une communication adaptée.



PROJET 151 Étudier la création d'un conseil consultatif des personnes en situation de handicap

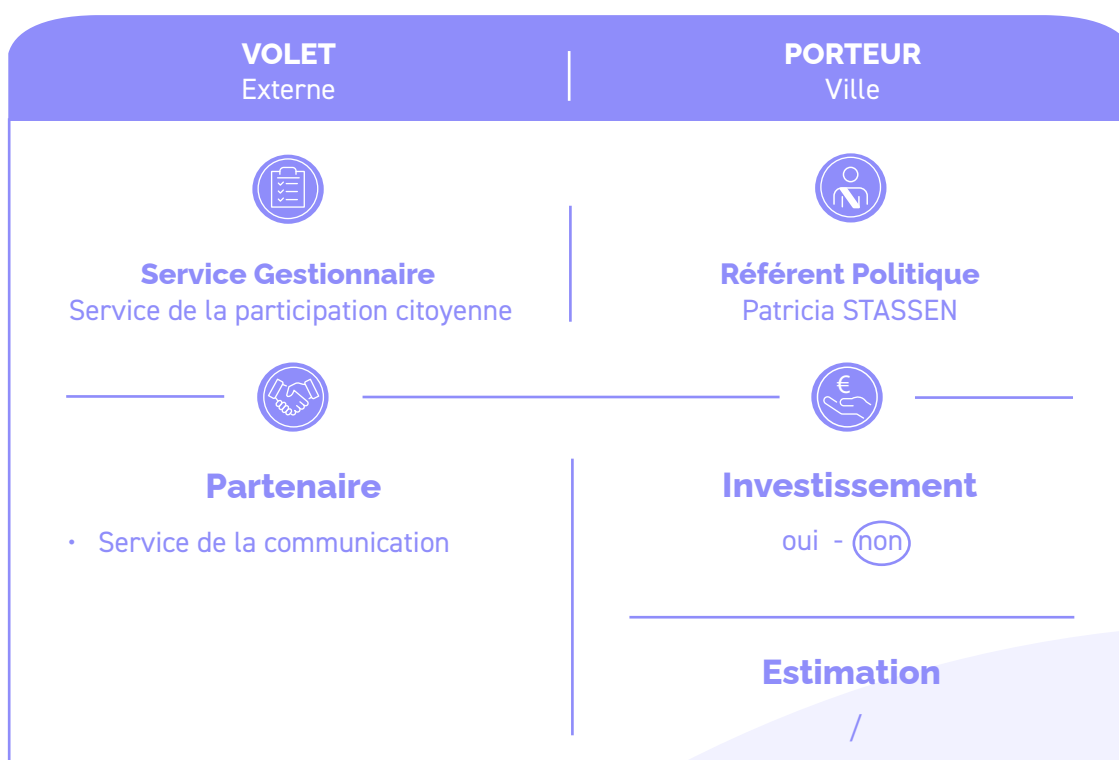
Description

La Ville de Seraing souhaite renforcer sa politique de participation citoyenne en impliquant davantage les personnes en situation de handicap dans l'élaboration des politiques locales qui les concernent. Dans cette optique, la création d'un Conseil consultatif des personnes en situation de handicap est envisagée comme un outil structuré de concertation, de plaidoyer et de co-construction.

Ce conseil aurait pour vocation de devenir un lieu d'expression collective, représentatif de la diversité des handicaps (physiques, sensoriels, psychiques, intellectuels), où les membres pourraient faire entendre leur voix sur des thématiques essentielles à leur quotidien : accessibilité de l'espace public et des bâtiments, mobilité, emploi, éducation, santé, participation culturelle et sociale, etc. Le rôle du conseil ne serait pas décisionnel, mais consultatif et proactif. Il contribuerait à faire remonter des besoins concrets du terrain, à formuler des propositions structurées, et à sensibiliser les autorités locales aux réalités vécues par les personnes concernées.

Objectifs poursuivis

- Constituer un conseil consultatif représentatif, composé de membres concernés, éventuellement accompagnés de proches ou de personnes ressources ;
- Offrir un espace de dialogue structuré et régulier, permettant d'identifier les enjeux spécifiques rencontrés par le public concerné et de débattre collectivement de propositions concrètes d'amélioration ;
- Formuler des recommandations ou des projets à destination des autorités communales.



PROJET 152 Développer les services en mairies de quartier

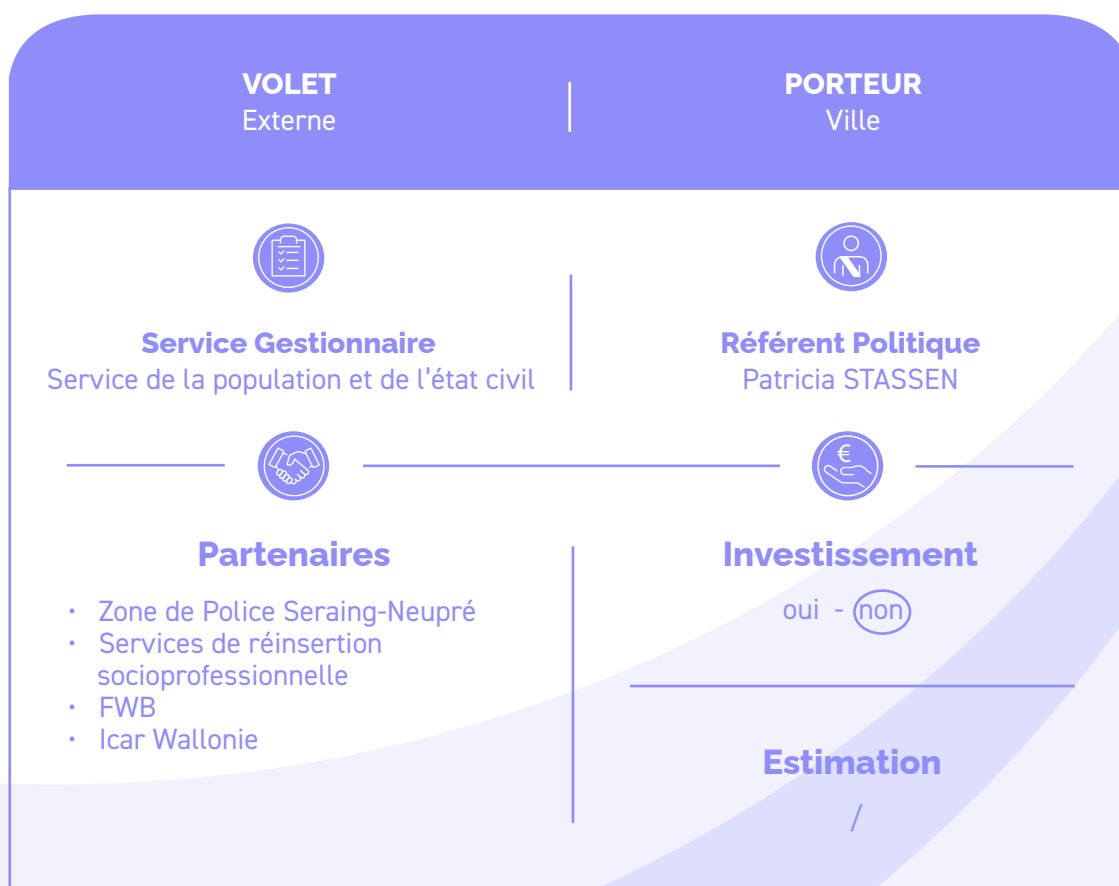
Description

Dans le cadre de sa politique de proximité, la Ville de Seraing souhaite renforcer le rôle des mairies de quartier comme véritables relais locaux de services publics. Ce projet vise à étudier, structurer et expérimenter un dispositif de permanences décentralisées dans les différentes mairies de quartier, en y accueillant ponctuellement ou régulièrement des services communaux, la police, des partenaires sociaux et associatifs (emploi, santé, parentalité, inclusion numérique, etc.).

L'objectif est de rapprocher les services des citoyens, d'améliorer l'accessibilité aux droits, de lutter contre la fracture sociale et numérique, et de valoriser les mairies comme pôles de vie et de services. Une stratégie sera présentée au Collège pour établir un diagnostic partagé, identifier les besoins, formuler les propositions concrètes et obtenir une validation politique avant le déploiement.

Objectifs poursuivis

- Offrir aux citoyens un accès facilité, humain et de proximité à des services utiles à leur quotidien ;
- Valoriser les mairies de quartier comme lieux de services et d'animation communautaire ;
- Réduire les inégalités d'accès à l'information, aux démarches et aux droits sociaux ;
- Renforcer la transversalité entre services communaux et partenariats avec le tissu local.



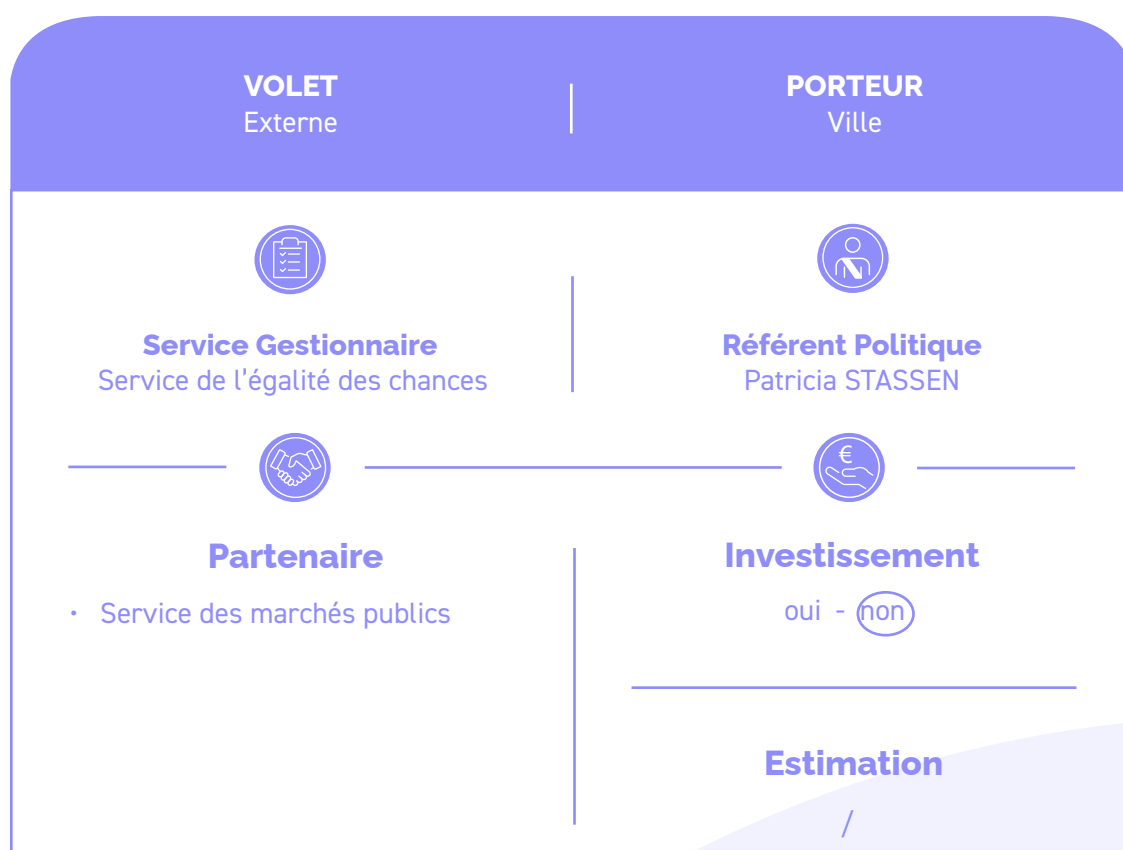
PROJET 153**Organiser des cours théoriques au permis de conduire****Description**

Ce projet vise à mettre en place des cours en visioconférence à prix abordable pour préparer l'examen théorique du permis de conduire, accessibles à l'ensemble des habitants de la Ville.

En facilitant l'accès à une formation de qualité, le projet répond à des objectifs de mobilité, d'insertion professionnelle, de justice sociale et d'inclusion numérique. Le recours à la visioconférence permettra une organisation souple des sessions (en soirée ou le week-end), réduisant les contraintes logistiques et élargissant l'accès aux personnes isolées ou à mobilité réduite.

Objectifs poursuivis

- Rendre la formation accessible et abordable aux publics cibles ;
- Favoriser la flexibilité et l'accessibilité grâce à un format en ligne adapté aux rythmes de vie des participants, qu'ils soient étudiants, actifs ou en recherche d'emploi ;
- Promouvoir l'inclusion numérique, en accompagnant les participants dans l'usage d'outils en ligne et en facilitant l'accès à la formation à distance.



OBJECTIF STRATÉGIQUE

07

Une Ville engagée pour le bien-être, la santé, l'épanouissement et l'émancipation de chacun

Objectifs opérationnels

- Assurer un enseignement communal de qualité
- Assurer une offre qualitative de services extrascolaires
- Augmenter le nombre de places en crèche pour répondre à la demande croissante
- Maintenir un projet d'accueil de la petite enfance ambitieux
- Assurer un accès équitable à des soins de santé de qualité et de proximité
- Optimiser l'exploitation des infrastructures sportives
- Développer l'offre sportive
- Dynamiser l'offre culturelle et enrichir l'identité locale
- Renforcer les politiques liées au bien-être animal



OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°32

Assurer un enseignement
communal de qualité

PROJET 154 Créer un environnement scolaire propice à l'apprentissage

Description

La Ville de Seraing souhaite transformer l'environnement scolaire en un cadre stimulant, serein et favorable au développement global des élèves.

En identifiant les causes de mal-être, de distraction ou de décrochage, ce projet vise à mettre en œuvre des solutions concrètes et durables pour améliorer le climat scolaire, renforcer le bien-être du personnel éducatif et des élèves, favoriser la motivation, l'engagement pédagogique, et in fine, améliorer les résultats scolaires.

Le projet s'inscrit dans une logique participative et progressive, impliquant les équipes éducatives, les élèves et les partenaires institutionnels.

Objectifs poursuivis

- Améliorer les résultats scolaires en réduisant les distractions et le stress ;
- Favoriser le bien-être et la motivation des élèves ;
- Réduire l'absentéisme et prévenir le décrochage scolaire ;
- Renforcer l'engagement des enseignants et équipes éducatives ;
- Valoriser l'image des établissements communaux auprès des familles.

VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Service de l'enseignement	 Référent Politique Philippe GROSJEAN
 Partenaire • Service de l'accueil temps libre ATL	 Investissement oui - non
	Estimation 1.000.000 €

PROJET 155 Développer l'école d'immersion néerlandaise et étoffer l'offre de cours en immersion

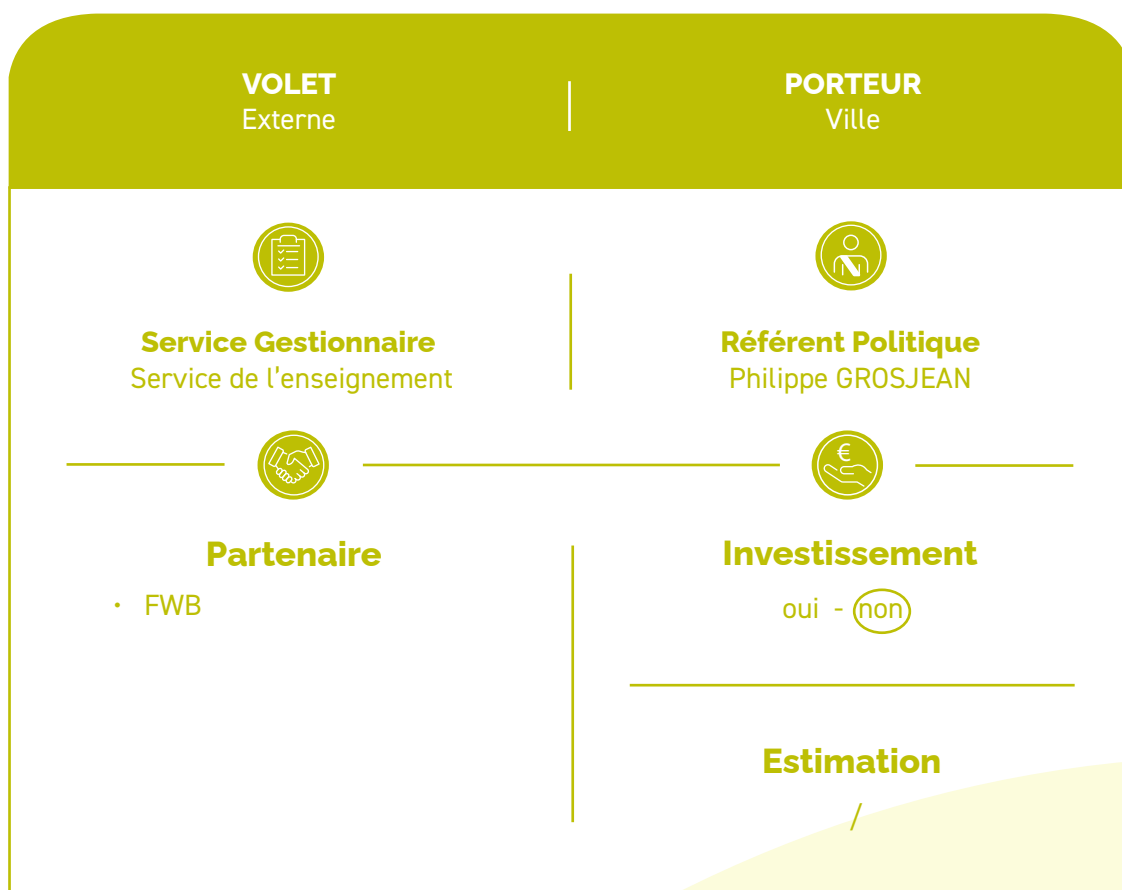
Description

L'école communale Joseph Distexhe propose un enseignement en immersion néerlandaise, un atout précieux pour l'avenir professionnel et personnel des élèves. Cependant, une baisse progressive de l'intérêt des familles pour cette filière met en péril sa pérennité et limite le nombre d'heures accordées par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette situation compromet non seulement la stabilité de l'offre actuelle, mais rend également difficile toute extension à d'autres implantations. Ce projet vise donc, dans un premier temps, à comprendre les causes de cette désaffection : perception des parents, communication insuffisante, complexité pédagogique, méconnaissance des bénéfices, etc.

Sur base de ce diagnostic, des solutions concrètes et innovantes seront identifiées pour (1) renforcer la visibilité et l'attractivité de l'école Joseph Distexhe et (2) consolider l'intérêt des élèves pour l'apprentissage du néerlandais dans un cadre stimulant.

Objectifs poursuivis

- Comprendre les freins actuels à l'inscription en immersion néerlandaise à l'école Joseph Distexhe ;
- Renforcer l'attractivité de l'enseignement en immersion existant ;
- Valoriser les bénéfices professionnels et culturels de la maîtrise du néerlandais ;
- Proposer des activités pédagogiques innovantes pour stimuler l'adhésion des élèves et des familles ;
- Identifier les conditions de réussite pour un éventuel élargissement de l'offre linguistique à d'autres écoles communales.



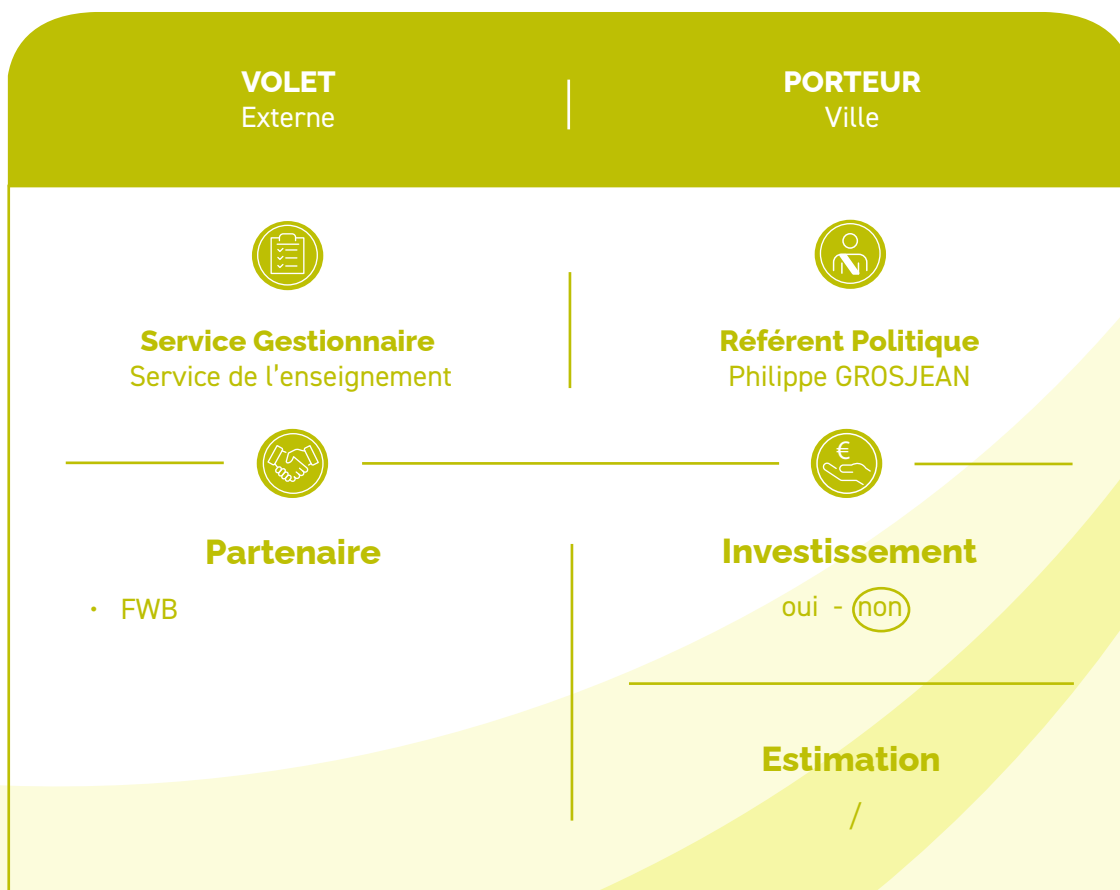
PROJET 156**Etudier le développement d'une école d'immersion anglaise****Description**

Ce projet vise à structurer les étapes nécessaires à la mise en place d'une école en immersion anglaise sur le territoire de la Ville.

Il s'agira d'identifier les conditions pédagogiques, organisationnelles, humaines et financières indispensables à la concrétisation d'un tel projet, en tenant compte des réalités locales et des ressources disponibles. L'étude fournira au Collège Communal une vision claire, argumentée et complète de la faisabilité du projet, lui permettant de prendre les décisions éclairées quant à sa mise en œuvre progressive, son périmètre et son calendrier, le cas échéant. Elle constituera ainsi un outil d'aide à la décision pour faire évoluer l'offre éducative communale de manière innovante et adaptée aux attentes des familles.

Objectifs poursuivis

- Offrir une nouvelle option pédagogique en immersion linguistique ;
- Structurer un projet cohérent et durable avec les structures existantes ;
- Renforcer l'attractivité des écoles communales.



PROJET 157**Renforcer l'apprentissage d'une seconde langue de la 3e à la 6e année primaire****Description**

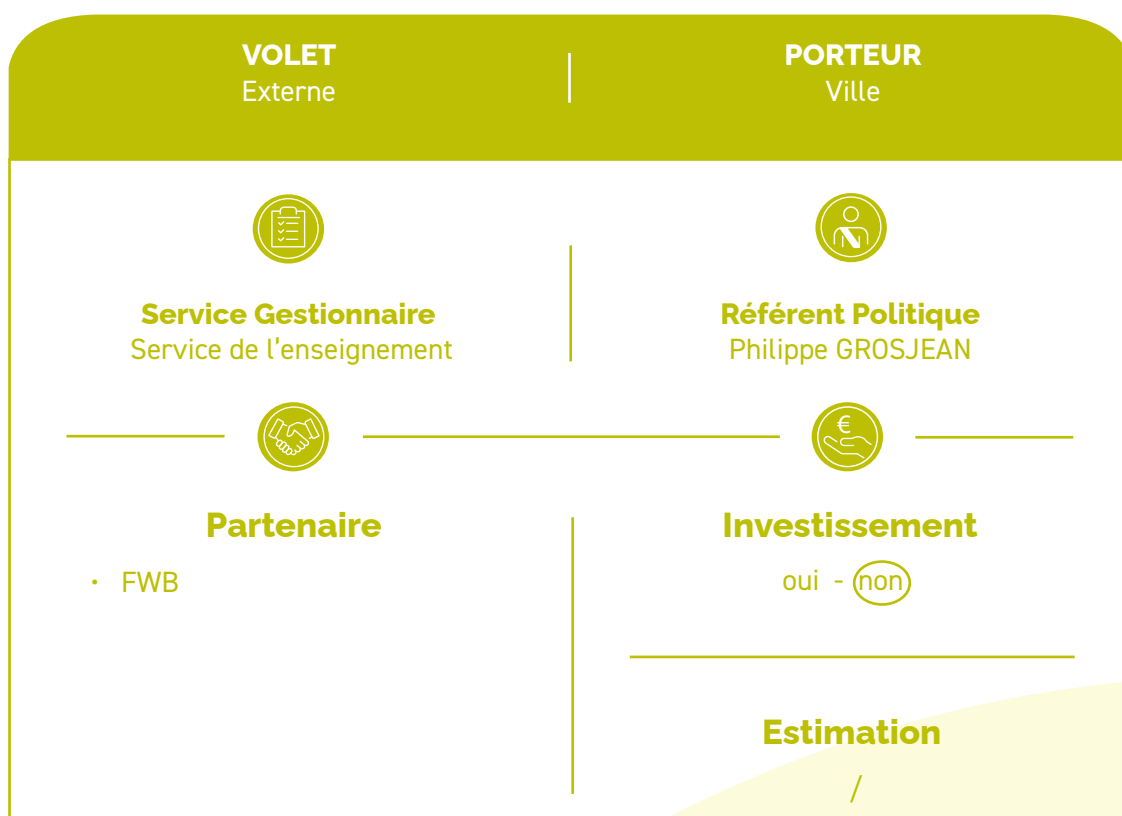
L'apprentissage précoce des langues étrangères est un levier majeur pour le développement des compétences communicationnelles et l'ouverture culturelle des élèves.

Actuellement, la Fédération Wallonie-Bruxelles subventionne des enseignants de langue de la 3e à la 6e année primaire, ce qui permet déjà un apprentissage structuré. Cependant, dans plusieurs écoles communales, la taille des groupes est trop importante pour garantir une pédagogie différenciée et un accompagnement optimal des élèves. Afin d'améliorer la qualité de l'enseignement et de favoriser la réussite scolaire, la Ville de Seraing souhaite renforcer ce dispositif en finançant sur ses propres ressources des postes supplémentaires d'enseignants de langue.

Cette mesure vise à dédoubler les classes surchargées, permettant ainsi un suivi plus individualisé, une meilleure assimilation des savoirs et une stimulation accrue de l'intérêt des enfants pour l'apprentissage des langues. Ce projet s'inscrit pleinement dans les priorités éducatives communales, qui visent à offrir à chaque élève les meilleures conditions d'apprentissage, contribuant à l'égalité des chances et au développement du potentiel local à long terme.

Objectifs poursuivis

- Renforcer l'enseignement des langues étrangères de la 3e à la 6e année primaire ;
- Dédoubler les groupes trop importants pour améliorer l'encadrement pédagogique ;
- Favoriser un apprentissage plus individualisé et efficace ;
- Soutenir la réussite scolaire et l'ouverture culturelle des élèves ;
- Compléter les dispositifs subventionnés par la FWB par des moyens communaux.



PROJET 158**Soutenir les actions de sensibilisation aux sonorités étrangères de la maternelle à la 2^{ème} année primaire****Description**

Ce projet vise à soutenir et structurer les actions d'éveil aux sonorités étrangères dans les classes de maternelle à la 2^e primaire. Il s'inscrit dans les obligations de la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière d'ouverture linguistique et culturelle.

L'objectif est de stimuler, dès le plus jeune âge, l'intérêt des enfants pour la diversité des langues à travers des activités ludiques (chants, jeux, écoute de langues variées, etc.). Dans un premier temps, un diagnostic sera réalisé afin d'interroger les enseignants sur les activités actuellement menées, d'identifier les freins rencontrés et les besoins spécifiques. L'ambition est ensuite de faciliter et d'enrichir ces pratiques en mettant à disposition des outils pédagogiques, du matériel adapté et diverses ressources répondant aux besoins identifiés.

Ce projet contribue à l'ouverture culturelle, à la sensibilisation à la diversité linguistique et au développement de compétences transversales chez les enfants. Il vise également à mieux accompagner les enseignants, qui doivent aujourd'hui souvent concevoir seuls leurs activités dans ce domaine.

Objectifs poursuivis

- Favoriser la conscience phonologique et la discrimination auditive des enfants ;
- Favoriser l'ouverture des enfants à la diversité culturelle ;
- Familiariser les enfants avec des mots et des expressions simples dans différentes langues ;
- Stimuler l'intérêt pour l'apprentissage des langues par des activités ludiques et créatives.

VOLET Externe		PORTEUR Ville	
			
Service Gestionnaire Service de l'enseignement		Référent Politique Philippe GROSJEAN	
			
Partenaire • FWB		Investissement oui - (non)	
		Estimation /	

PROJET 159 Organiser des classes de dépaysement

Description

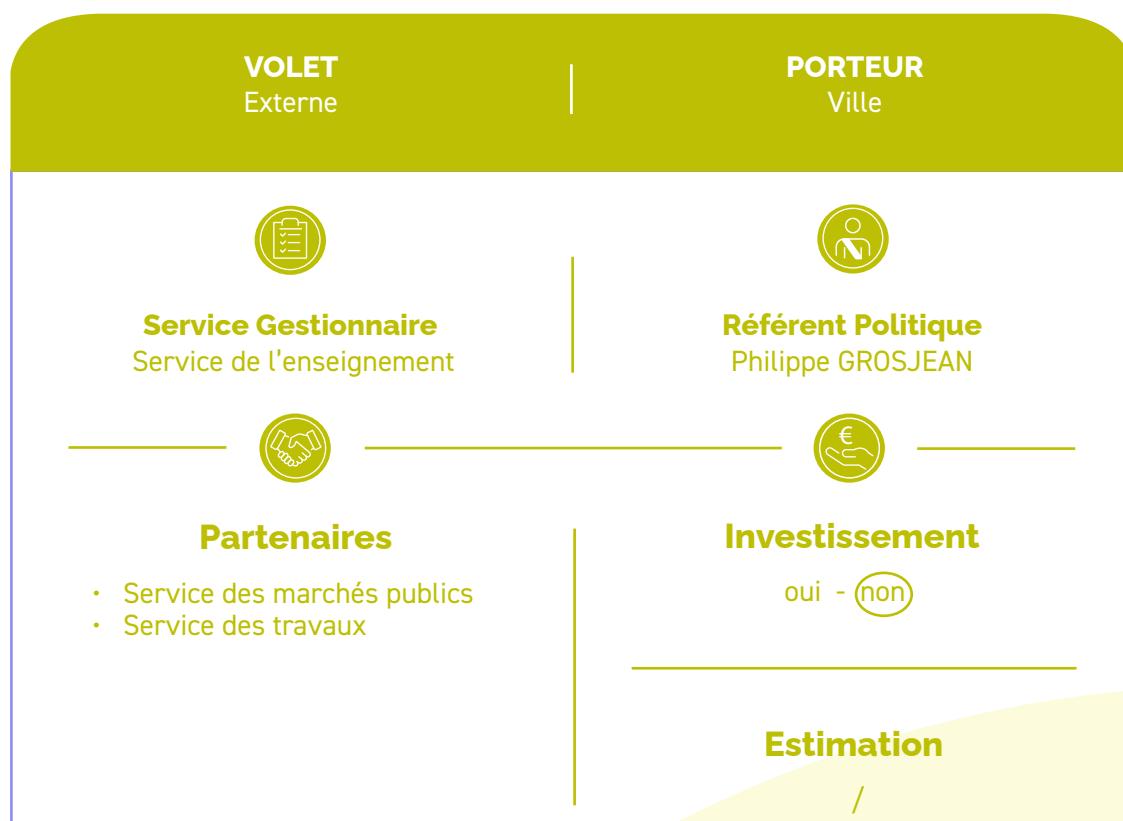
La Ville de Seraing organise des classes de dépaysement pour les élèves de l'enseignement primaire, leur offrant une expérience éducative immersive hors du cadre scolaire traditionnel.

Ces séjours poursuivent une triple ambition : favoriser le bien-être des élèves, renforcer leur ouverture au monde et réduire les inégalités d'accès aux apprentissages enrichis. À travers différentes formules thématiques (classes de mer, classes de découverte, classes de neige), les élèves participent à des activités éducatives, sportives et culturelles variées. Ces expériences leur permettent de développer leur curiosité, leur autonomie, leur sens des responsabilités, leur rapport à la nature et leur capacité à vivre ensemble.

Le projet vise à définir une stratégie structurée à l'échelle de la législature afin d'encadrer et de pérenniser l'organisation de ces classes, en veillant à leur cohérence pédagogique, leur accessibilité sociale, leur impact éducatif et leur alignement avec les orientations du Plan Oxygène porté par le Gouvernement wallon.

Objectifs poursuivis

- Offrir aux élèves une expérience éducative hors du cadre scolaire classique ;
- Favoriser le bien-être, l'autonomie et la responsabilité des enfants ;
- Renforcer la cohésion de groupe et la capacité à vivre ensemble ;
- Éveiller la curiosité et l'ouverture au monde des élèves ;
- Réduire les inégalités d'accès aux apprentissages et aux séjours éducatifs ;
- Définir une stratégie d'organisation des classes de dépaysement sur la durée de la législature.



PROJET 160 Proposer des diners scolaires sains et soutenir la gratuité

Description

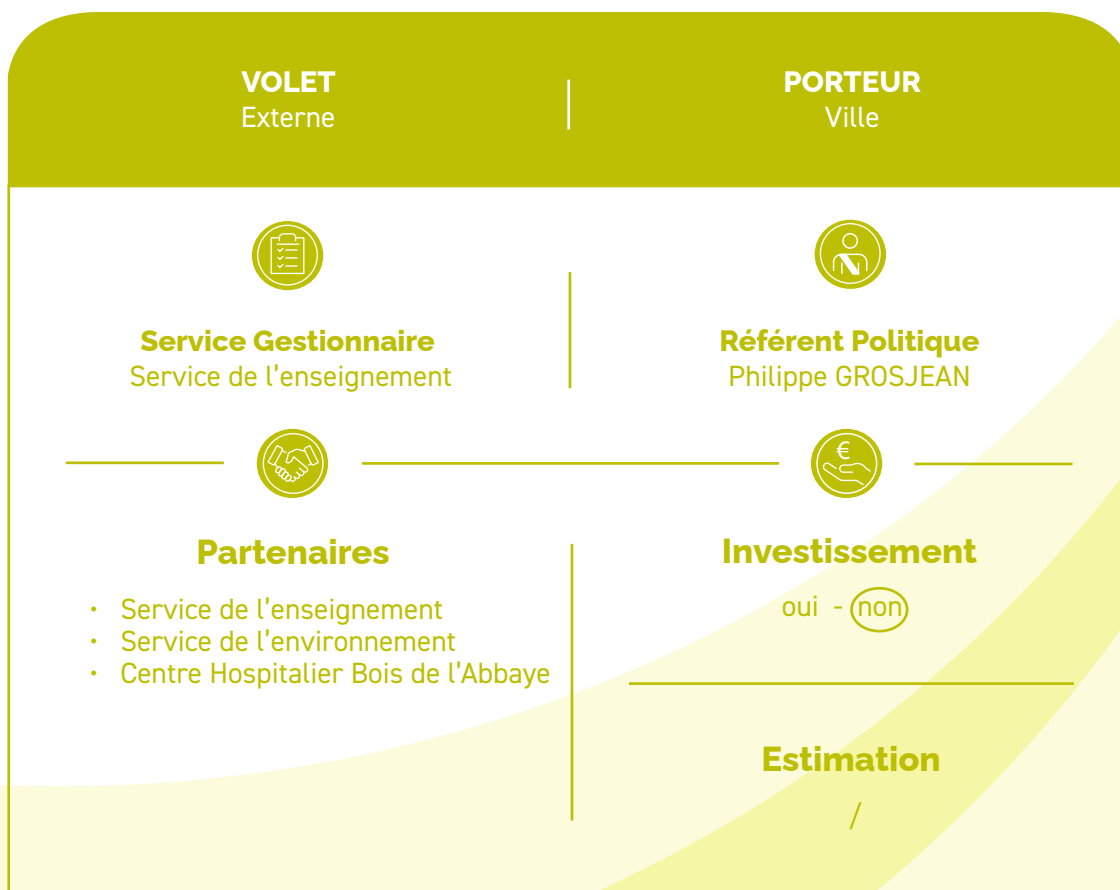
Dans un contexte d'évolution des règles liées au subventionnement et à l'interdiction des gratuités imposée par le gouvernement wallon (circulaire « Oxygène »), la Ville de Seraing doit réformer son dispositif de restauration dans les écoles communales.

L'objectif du projet est double : garantir à tous les élèves un repas équilibré de qualité tout en maintenant une accessibilité financière maximale pour les familles. La réforme vise à proposer une nouvelle formule de repas permettant de concilier alimentation saine pour les enfants et respect des exigences de la circulaire.

Cette formule, avec une contribution symbolique des parents, préserve l'esprit de la gratuité scolaire tout en assurant la viabilité du système. Le livrable du projet est un règlement communal définissant les modalités de cette nouvelle offre alimentaire, soumis à l'approbation du Conseil Communal.

Objectifs poursuivis

- Garantir un accès à un repas équilibré et sain pour tous les élèves des écoles communales ;
- Maintenir une contribution financière minimale pour les familles, conformément aux nouvelles règles ;
- Assurer la continuité et la qualité du service de restauration scolaire ;
- Élaborer et valider un règlement communal encadrant l'offre de restauration scolaire.



PROJET 161 Attirer et fidéliser des enseignants

Description

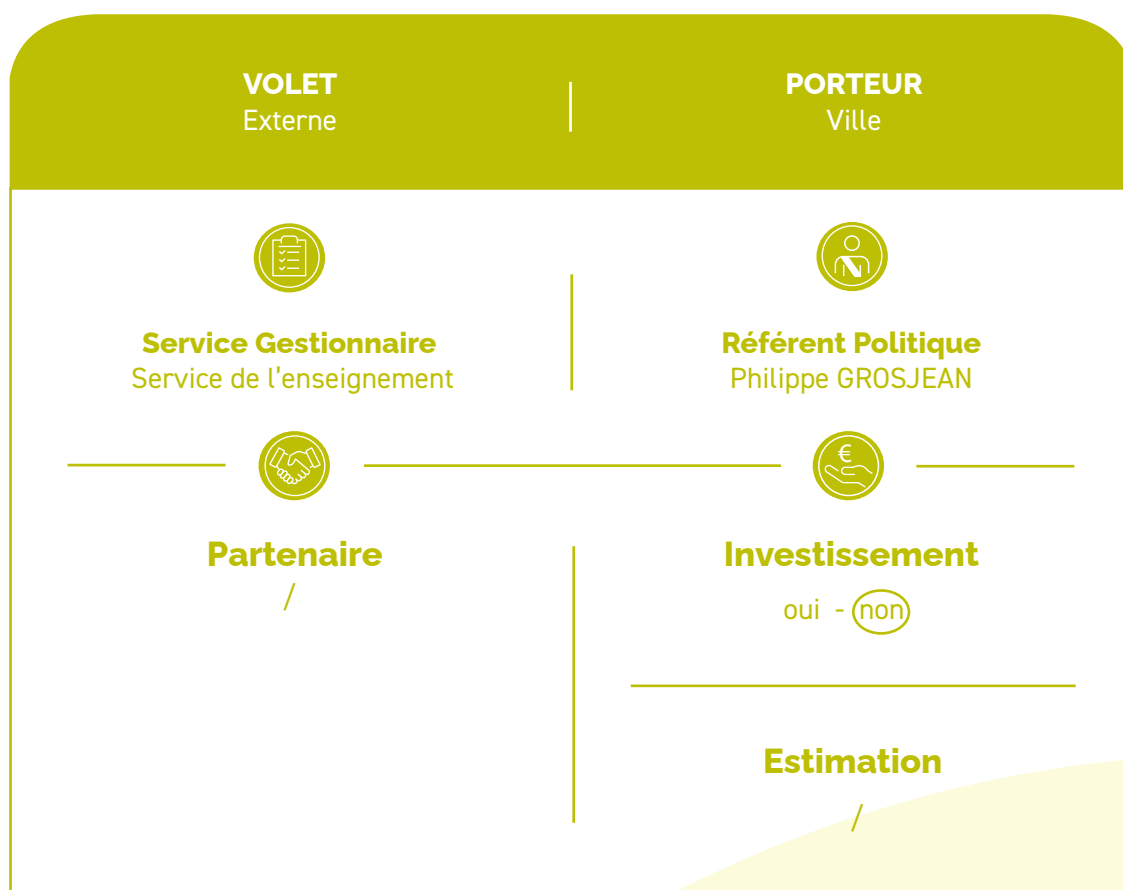
Pour faire face aux tensions croissantes dans le recrutement d'enseignants et renforcer la stabilité des équipes pédagogiques, la Ville de Seraing souhaite mettre en œuvre une stratégie globale de valorisation de son enseignement communal.

Ce projet vise à promouvoir une image positive de l'enseignement communal, à renforcer l'attractivité des postes proposés, à favoriser le bien-être au travail et à reconnaître davantage l'engagement des enseignants. Il entend aussi nourrir un lien durable entre la Ville, les nouveaux enseignants et les équipes en place, notamment via des partenariats avec les hautes écoles.

La démarche se base sur une analyse participative des besoins et aboutira, le cas échéant, à des recommandations concrètes et à un plan d'actions.

Objectifs poursuivis

- Créer et nourrir une relation de confiance avec les enseignants, nouveaux comme anciens ;
- Améliorer l'image du métier d'enseignant dans l'enseignement communal ;
- Reconnaître et valoriser l'engagement quotidien des enseignants ;
- Favoriser le bien-être au travail au sein des établissements scolaires ;
- Développer le sentiment d'appartenance au réseau communal ;
- Créer des partenariats structurants avec les hautes écoles pédagogiques.



PROJET 162**Proposer un dispositif d'accompagnement des élèves en difficulté****Description**

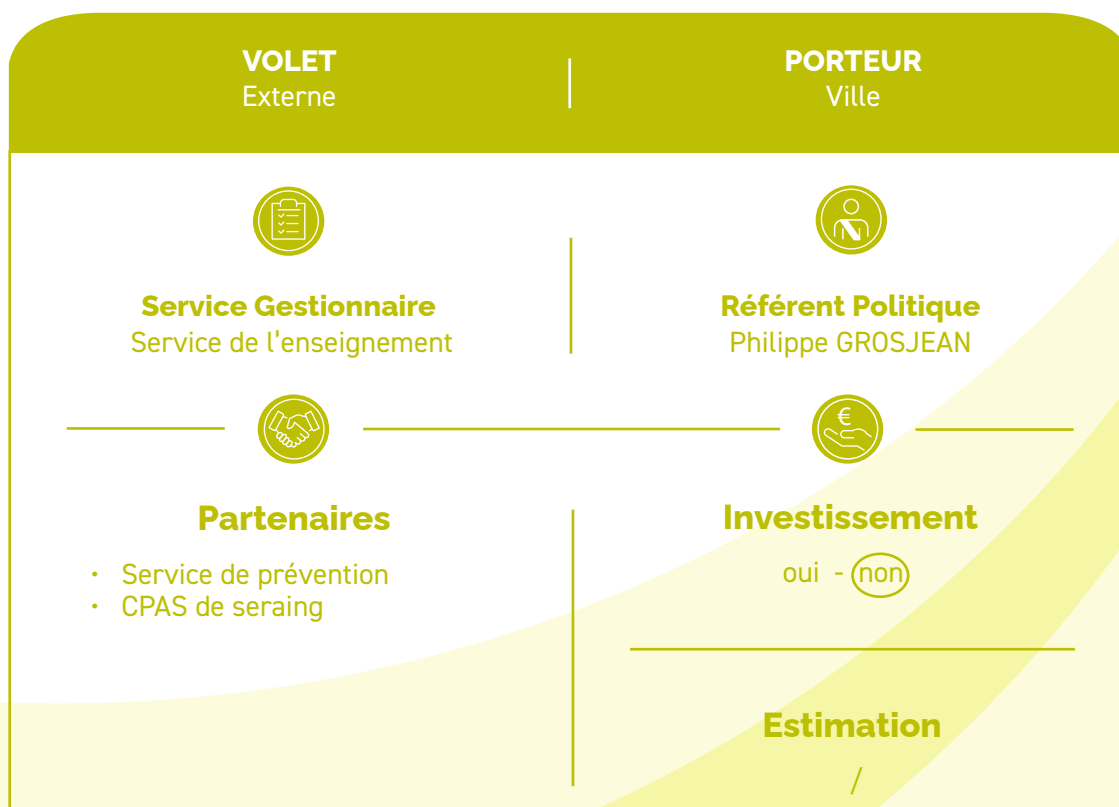
Le projet vise à concevoir une stratégie globale d'analyse, de structuration et d'amélioration du dispositif communal d'accompagnement des élèves en difficulté dans les écoles maternelles et primaires.

Ce dispositif, financé via les subsides d'encadrement différencié de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mobilise déjà une équipe pluridisciplinaire (psychologues, logopèdes, éducateurs, assistants sociaux) au bénéfice des enfants scolarisés dans des établissements à indice socio-économique faible. L'objectif n'est pas de créer un nouveau service, mais bien d'objectiver le fonctionnement actuel, d'identifier ses forces et ses limites, et de proposer une feuille de route opérationnelle pour renforcer son impact.

Le projet s'inscrit dans une logique d'équité scolaire, de prévention du décrochage, et de bien-être de l'enfant. Il renforcera la capacité de la commune à soutenir efficacement les élèves confrontés à des difficultés sociales et personnelles freinant leur réussite.

Objectifs poursuivis

- Établir un état des lieux du fonctionnement actuel du dispositif communal d'accompagnement des élèves en difficulté ;
- Identifier les forces, les faiblesses et les points de blocage du système actuel d'intervention ;
- Clarifier les rôles et les responsabilités des différents acteurs impliqués (écoles, direction, équipe psycho-médico-sociale, pouvoir organisateur, etc.) ;
- Proposer une méthodologie harmonisée pour l'analyse des besoins des enfants et le déclenchement des interventions.



PROJET 163 Garantir l'accès au sport dans les écoles

Description

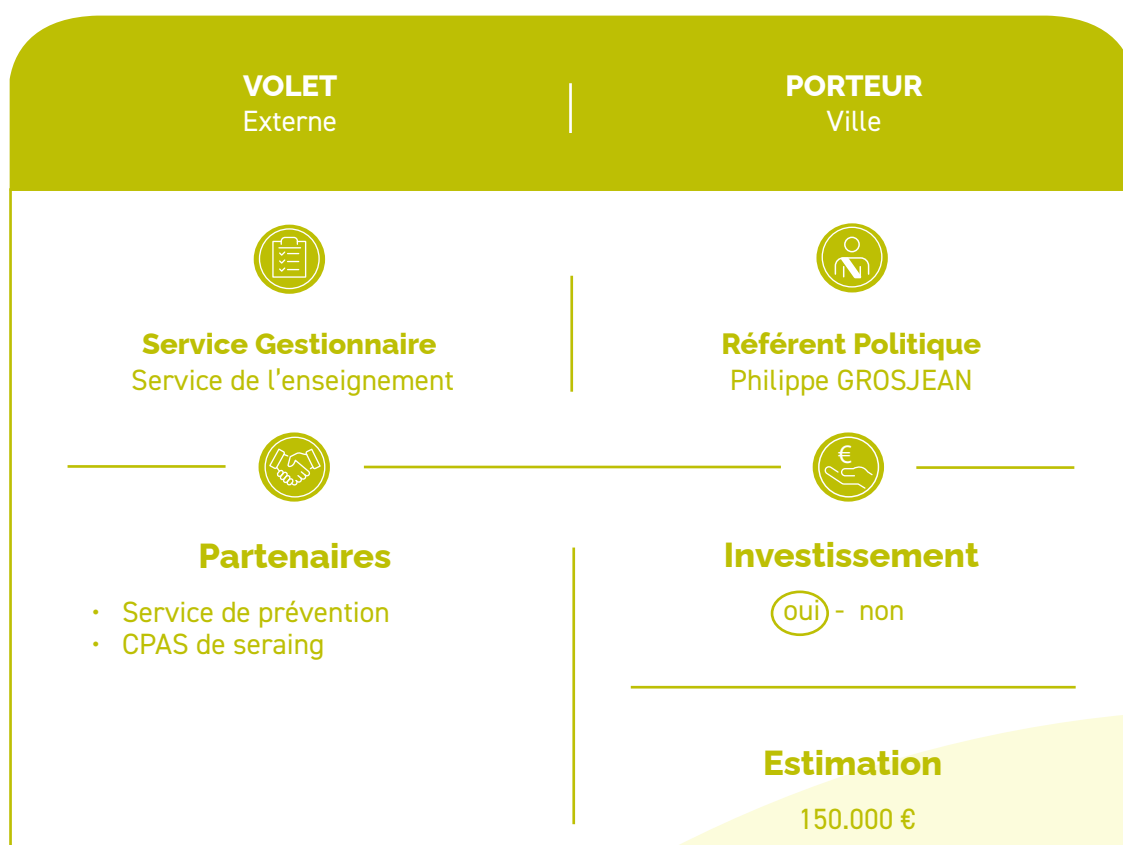
La Ville souhaite garantir un accès équitable, inclusif et régulier à des activités sportives de qualité pour tous les élèves de ses écoles communales.

Ce projet vise à élaborer une stratégie globale permettant d'ancrer durablement l'activité physique dans le parcours éducatif des enfants. Cette stratégie visera à structurer les initiatives sportives actuelles et à en proposer de nouvelles via le renforcement de l'encadrement, l'optimisation de la logistique (matériel, transport), et la création de partenariats locaux avec des clubs et acteurs du sport.

L'ambition est d'aboutir à une note stratégique qui pourra être suivie d'une série de projets opérationnels ou de décisions budgétaires.

Objectifs poursuivis

- Garantir l'égalité d'accès à l'activité physique pour tous les élèves du fondamental communal ;
- Favoriser le développement physique, mental et social des enfants par le sport ;
- Lutter contre la sédentarité et encourager des habitudes de vie saines dès le plus jeune âge ;
- Structurer l'offre sportive en milieu scolaire à travers une stratégie claire et des partenariats locaux ;
- Identifier les besoins en infrastructures, en matériel, en transport et en encadrement ;
- Valoriser le rôle de l'école comme vecteur d'éducation à la santé et à la citoyenneté.



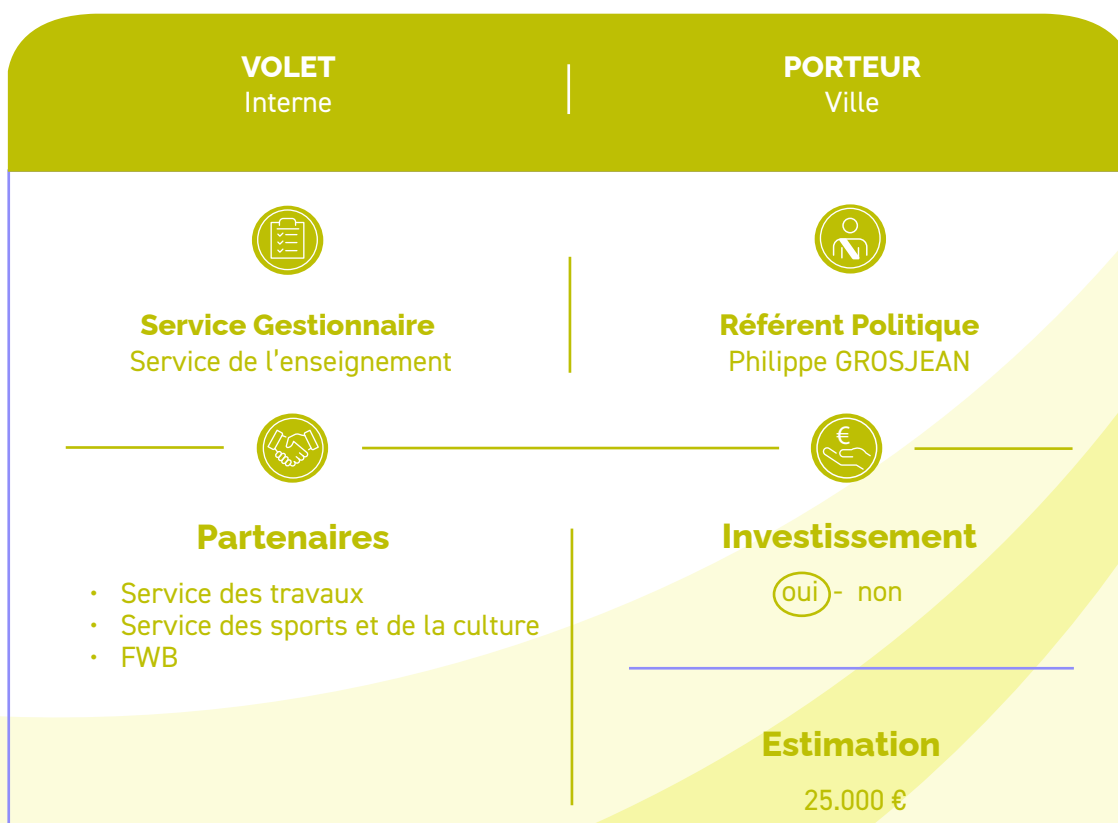
PROJET 164**Garantir l'apprentissage de la natation dans les écoles****Description**

Ce projet vise à garantir l'apprentissage de la natation pour tous les élèves de troisième année primaire de l'enseignement communal. Il répond à une mission essentielle du cursus d'éducation physique et contribue à la sécurité, au développement moteur et à la confiance en soi des enfants. Face aux contraintes de capacité de la piscine olympique et aux limites des subsides provenant de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Ville de Seraing a fait le choix de cibler prioritairement le degré moyen, et plus spécifiquement la troisième année, afin d'assurer une offre de natation de qualité.

Chaque élève bénéficie ainsi d'un cycle structuré de séances de natation durant l'année scolaire, encadré par des professeurs d'éducation physique. Les élèves sont répartis par groupes de niveau afin de permettre un apprentissage progressif, individualisé et sécurisé. Cette organisation implique un encadrement renforcé, cofinancé par la Ville pour compléter les aides de la Fédération Wallonie-Bruxelles. En fin de cycle, des épreuves peuvent être proposées aux enfants afin de valider leurs acquis par des brevets de natation.

Objectifs poursuivis

- Garantir l'accès à un apprentissage structuré de la natation pour tous les élèves de 3e primaire ;
- Offrir un encadrement adapté au niveau de chaque élève pour favoriser une progression sécurisée ;
- Valoriser les acquis des élèves à travers des évaluations ou des brevets de natation ;
- Renforcer l'équité d'accès à la natation en compensant les limites des subsides communautaires.



PROJET 165 Découvrir le quartier et la nature autour de son école

Description

Le projet vise à concevoir un vade-mecum pédagogique destiné aux enseignants de l'enseignement communal maternel et primaire.

Ce guide outillera les équipes éducatives pour organiser des activités régulières de découverte du quartier (commerces, services, patrimoine local) et de la nature environnante (parcs, espaces verts, biodiversité locale) dans un cadre sécurisé, structuré et reproductible. Il encouragera l'observation active, le lien avec les partenaires de proximité et l'expérimentation scientifique simple. Cette démarche vise à favoriser l'ancrage local des apprentissages, à renforcer le lien école-quartier-nature, et à éduquer les élèves à une citoyenneté responsable et sensible à leur environnement direct.

Objectifs poursuivis

- Donner du sens aux apprentissages scolaires en les reliant à l'environnement proche ;
- Développer la curiosité scientifique à travers des activités d'observation et d'expérimentation ;
- Renforcer les liens entre les écoles et les acteurs de proximité du quartier ;
- Sensibiliser les élèves à la biodiversité locale et au patrimoine environnant ;
- Encourager une éducation à la citoyenneté et à l'écologie par la pratique.

VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Service de l'enseignement	 Référent Politique Philippe GROSJEAN
 Partenaires • Service de l'environnement • Service des marchés publics	 Investissement ☒ oui - ☐ non
	Estimation 20.000 €

PROJET 166 Organiser l'académie de musique et soutenir la gratuité

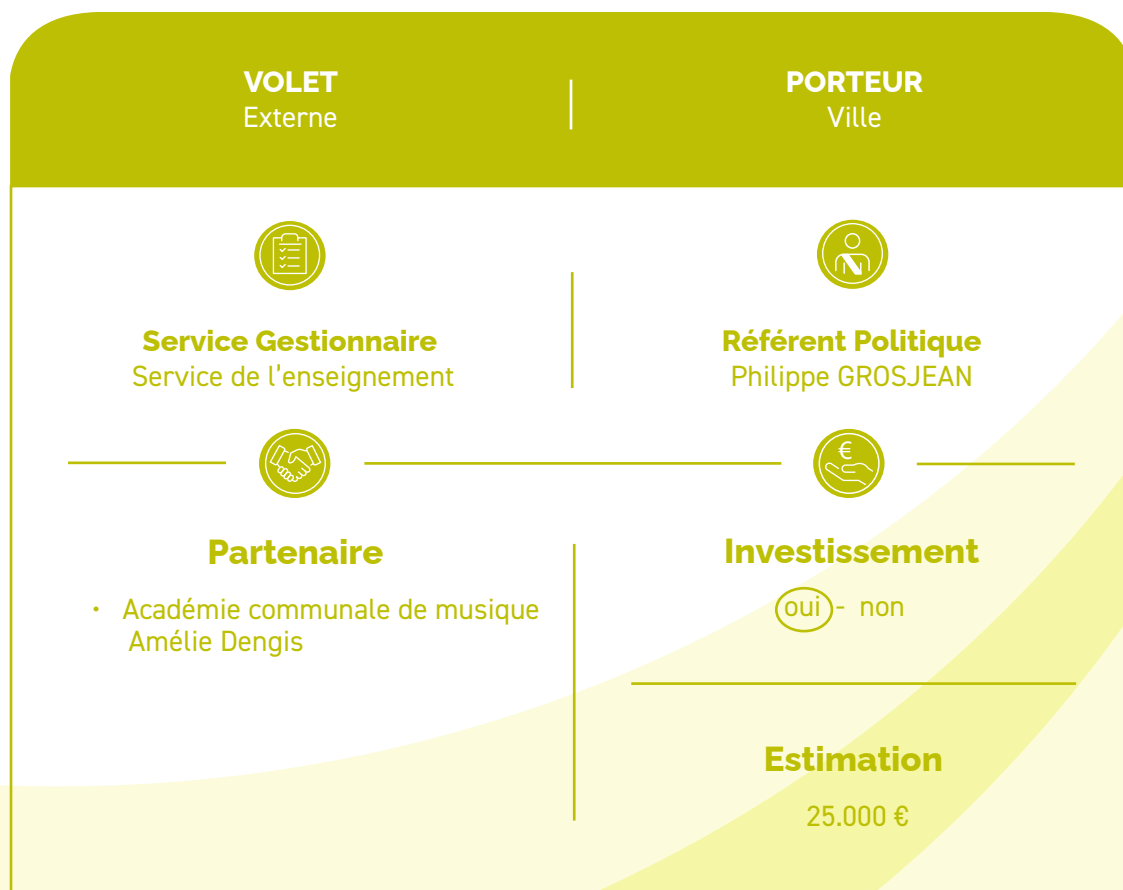
Description

L'Académie A. Dengis dispense un enseignement de qualité en éducation musicale et art de la parole. Face aux tensions budgétaires, la gratuité pour les enfants de moins de 12 ans est fragilisée, risquant de faire chuter la fréquentation.

Ce projet vise à garantir l'accessibilité pour tous, en développant des pistes concrètes pour renforcer la visibilité, l'attractivité et le soutien à la gratuité.

Objectifs poursuivis

- Soutenir la gratuité des cours pour les enfants de 5 à 12 ans ;
- Éviter une baisse de fréquentation liée à une suppression de la gratuité ;
- Renforcer l'égalité des chances dans l'accès à l'éducation artistique ;
- Soutenir l'attractivité de l'Académie dans un contexte budgétaire contraint.



**OBJECTIF
OPÉRATIONNEL N°33**

Assurer une offre qualitative
de services extrascolaires

PROJET 167 Proposer des garderies scolaires

Description

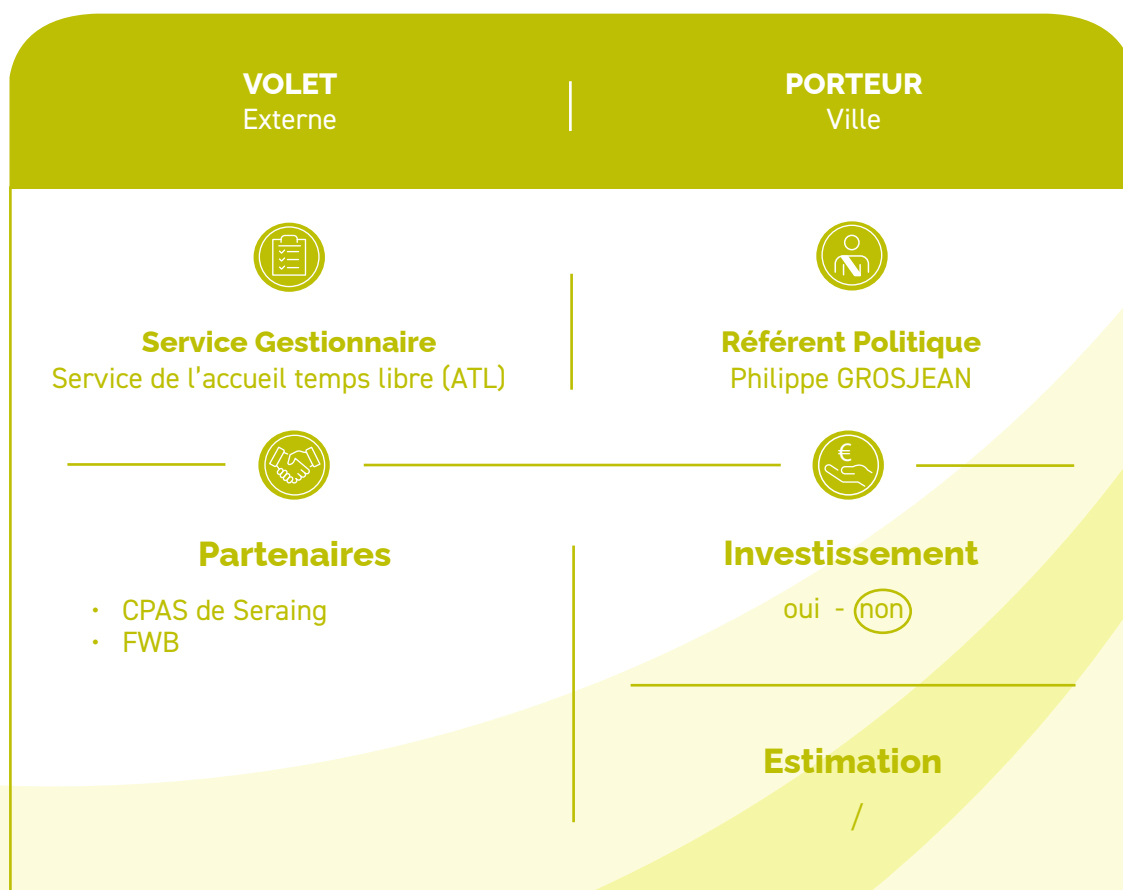
Ce projet vise à mettre en place un dispositif structuré d'accueil extrascolaire afin de répondre aux besoins croissants des familles en matière d'accueil des enfants en dehors du temps scolaire.

Il prévoit la création d'un cadre d'animation encadré et sécurisant, adossé à un projet pédagogique adapté aux rythmes des enfants. Un rapport d'enquête préalable permettra d'identifier précisément les attentes des parents, des professionnels, des enfants et les capacités d'accueil des écoles. Le projet comprend également le déploiement d'une plateforme numérique d'inscription accessible aux familles.

Ce projet s'inscrit dans une logique de coordination globale via un programme de coordination locale pour l'enfance (CLE).

Objectifs poursuivis

- Offrir un service d'accueil de qualité aux enfants de 2,5 ans à 12 ans fréquentant les écoles communales.
- Faciliter l'organisation des familles en proposant une prise en charge en dehors du temps scolaire.
- Promouvoir l'égalité d'accès à un service éducatif, récréatif et sportif pour tous les enfants.



PROJET 168 Organiser des stages et des plaines durant les congés scolaires

Description

Ce projet vise à organiser, pendant les congés scolaires, des plaines encadrées pour les enfants de 2,5 à 12 ans, dans un cadre structurant, ludique et sécurisé.

Il s'inscrit dans une volonté de renforcer la qualité de l'accueil extrascolaire à Seraing. L'objectif est d'assurer un programme d'activités riche, varié et adapté à l'âge des enfants, tout en garantissant un encadrement professionnel de qualité.

Le projet comprend également le développement d'une politique de communication opportune pour informer les familles de manière claire et accessible, ainsi que la mise en place d'un système d'inscription en ligne performant, permettant un meilleur suivi et une gestion optimisée. Ce dispositif contribue à une offre cohérente, inclusive et évolutive, en lien avec les besoins des familles et les recommandations issues des évaluations annuelles.

Objectifs poursuivis

- Offrir une solution d'accueil de qualité durant les congés scolaires ;
- Favoriser l'éveil, la créativité et la socialisation des enfants de 2,5 ans à 12 ans ;
- Soutenir les parents dans la conciliation de leur vie professionnelle et familiale ;
- Promouvoir l'inclusion sociale et l'accès à des loisirs pour tous ;
- Valoriser les ressources locales et le tissu associatif ;
- Trouver plus d'offres sur le territoire pour couvrir les « nouveaux congés scolaires ».

VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Service de l'accueil temps libre (ATL)	 Référent Politique Philippe GROSJEAN
 Partenaire /	 Investissement oui - ☒ non
	Estimation /

A close-up, soft-focus photograph of a light brown teddy bear with a white muzzle and a simple black smile. The bear is sitting on a white, fluffy rug. In the background, there are out-of-focus elements: a white crib, a blue star-shaped decoration on the wall, and a warm, glowing light source. A semi-transparent white box with a light blue and white polka-dot pattern is overlaid on the bottom right of the image, containing text.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°34

Augmenter le nombre de places
en crèche pour répondre à la
demande croissante

PROJET 169**Évaluer la faisabilité de la construction d'une nouvelle crèche à Jemeppe****Description**

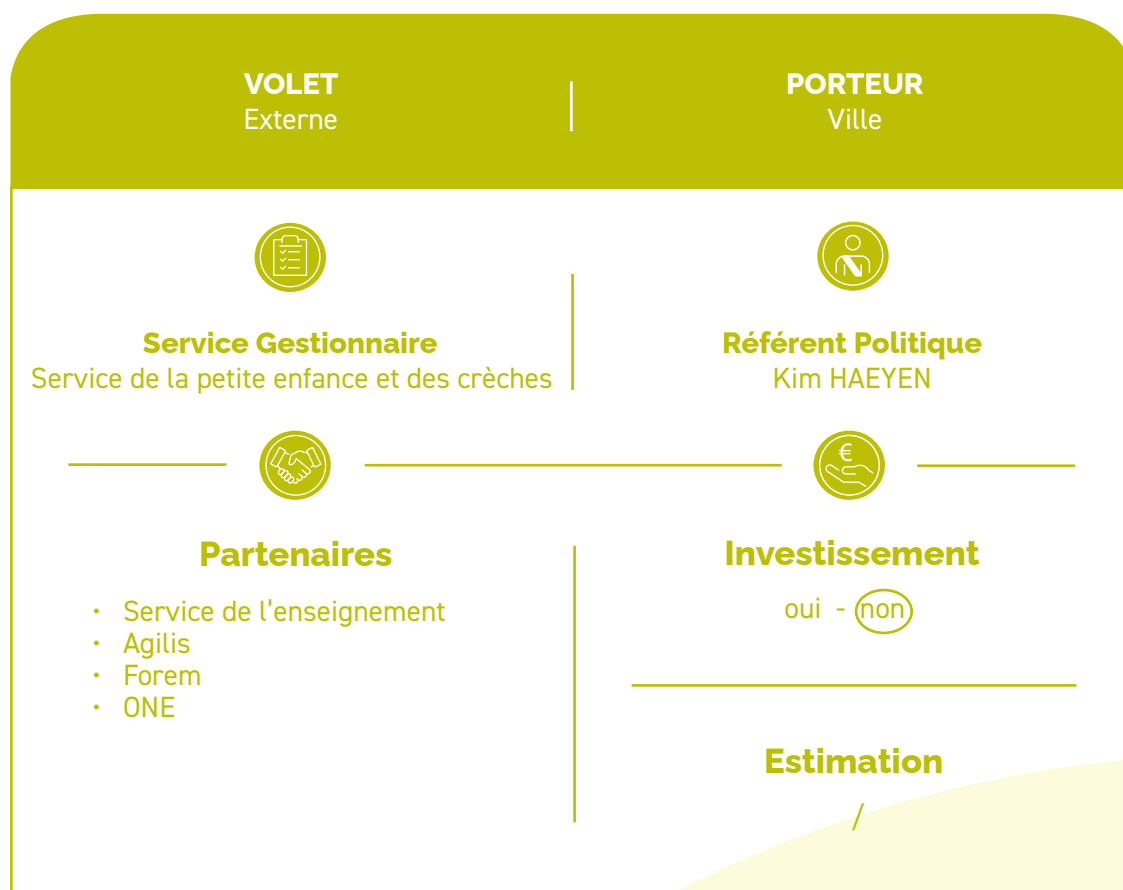
En vue d'augmenter le nombre de places en crèche sur le territoire, la Ville de Seraing a répondu lors de la précédente législature à un appel à projet dans le cadre du plan Cigogne 5200+.

Celui-ci concerne la construction d'une nouvelle crèche à Jemeppe. Cette nouvelle structure rassemblerait les crèches actuelles des Chatons (24 places) et des Frimousses (21 places) et y ajouterait 32 places supplémentaires.

Ce projet comprend également la création de trois nouvelles salles de cours de maternelles. Dans ce cadre, Agilis a été sollicité afin d'être partenaire du projet au niveau de l'infrastructure. Depuis le lancement de la procédure, les obligations imposées initialement par la Région wallonne ont ralenti la concrétisation du projet et il importe aujourd'hui de réévaluer sa faisabilité dans son ensemble.

Objectifs poursuivis

- Augmenter le nombre de places d'accueil de la petite enfance ;
- Augmenter la capacité des infrastructures scolaires.



PROJET 170**Mettre à disposition le local communal de la crèche « Les Chatons » pour un projet d'accueil de la petite enfance****Description**

En parallèle du projet de création d'une nouvelle crèche à Jemeppe, la Ville de Seraing souhaite engager une réflexion visant à mettre à disposition le local actuellement occupé par la crèche « Les Chatons », qui pourrait devenir vacant.

L'objectif est de maximiser l'offre d'accueil de la petite enfance sur le territoire communal en permettant à un accueillant indépendant ou à une ASBL d'exploiter ce lieu comme milieu d'accueil. Cette opportunité sera évaluée en fonction de l'avancement du dossier relatif à l'ouverture de la nouvelle crèche, afin d'assurer la cohérence et la complémentarité des structures d'accueil.

Objectifs poursuivis

- Augmenter le nombre de places d'accueil pour la petite enfance sur le territoire communal ;
- Évaluer la faisabilité et l'opportunité de mise à disposition du local « Les Chatons » ;
- Sélectionner, le cas échéant, un exploitant externe capable de développer un projet d'accueil conforme aux valeurs communales.

VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Service de l'enseignement	 Référent Politique Kim HAEYEN
 Partenaire • AREBS	 Investissement oui - (non)
	Estimation /

PROJET 171**Mettre en location un accueil petite enfance dans le quartier d'Ougrée Meuse****Description**

La création de nouvelles places en crèches (publiques et privées) est une réelle préoccupation de la Ville de Seraing et ce, utilement réparties sur l'ensemble de son territoire. C'est ainsi que dans un bâtiment neuf, en cours de construction (2025-2027), la Ville a décidé de consacrer le rez-de-chaussée de l'immeuble à l'installation d'un milieu d'accueil petite enfance.

Le permis de ce projet, à présent en cours de réalisation, apporte un soin particulier aux espaces extérieurs, notamment dédiés par zone à l'âge des enfants accueillis. Un accès facilité (« dépose minute ») est prévu depuis le parking des Ateliers Centraux et à proximité immédiate du rez de l'immeuble. Cet espace équipé sera mis en location à destination d'accueillants indépendants et proposera ainsi, dans le quartier d'Ougrée Meuse, quelque dix places d'accueil aux normes de l'Office National de l'Enfance. Enfin, une attention sera portée à la dynamique interne à l'immeuble qui développe aux étages six logements publics.

Le projet immobilier quant à lui, idéalement localisé à proximité de la gare, prévoit la création de six logements de qualité, offrant pour chaque ménage occupant, des espaces intérieurs et extérieurs privatifs. Un espace extérieur commun constituera l'espace partagé au sein de cet immeuble dont les appartements seront mis en location par l'Agence Immobilière Sociale.

Objectifs poursuivis

- Augmenter la capacité d'accueil de la petite enfance sur le territoire de Seraing ;
- Ouvrir dix places d'accueil dans le quartier Ougrée Meuse, à proximité, notamment, de la gare SNCB et des Ateliers Centraux ;
- Garantir, en partenariat avec le service de la petite enfance et l'ONE, un espace et un accueil aux normes ;
- Renforcer l'attractivité du quartier d'Ougrée Meuse pour les jeunes ménages.

VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Eriges	 Référent Politique Kim HAEYEN
 Partenaires • Service de la petite enfance et des crèches • Agilis	 Investissement ☒ oui - ☐ non
	Estimation 511.000 €

PROJET 172 Concrétiser le partenariat de crèche avec Technifutur

Description

Ce projet vise à opérationnaliser le partenariat entre la Ville de Seraing et la future crèche « Les P'tits soleils » implantée sur le site du Science Park.

Dans un contexte de déficit structurel d'accueil de la petite enfance, la Ville entend sponsoriser 10 places réservées pour les enfants sérésiens, renforçant ainsi son offre d'accueil. En parallèle, elle souhaite s'impliquer dans l'élaboration d'un projet d'accueil en cohérence avec les valeurs éducatives et sociales portées par les crèches communales sérésiennes. Ce partenariat est également une opportunité pour tester de nouvelles formes de collaboration avec des acteurs extérieurs, et renforcer la capacité d'accueil globale sur le territoire communal.

Objectifs poursuivis

- Offrir 10 nouvelles places d'accueil à destination des familles sérésiennes ;
- Assurer la représentation active de la Ville au sein des organes de gouvernance de la crèche (Pouvoir organisateur et ASBL) ;
- Rédiger un projet d'accueil aligné sur les valeurs éducatives de la Ville de Seraing (inclusion, bienveillance, épanouissement de l'enfant, soutien à la parentalité) ;
- Expérimenter un modèle de partenariat externe en matière d'accueil de la petite enfance.

VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Service de la petite enfance et des crèches	 Référent Politique Kim HAEYEN
 Partenaire • Wal'Crèches Les P'tits Soleil	 Investissement oui - (non)
	Estimation /

PROJET 173 Réviser les règles d'accès aux places en crèche

Description

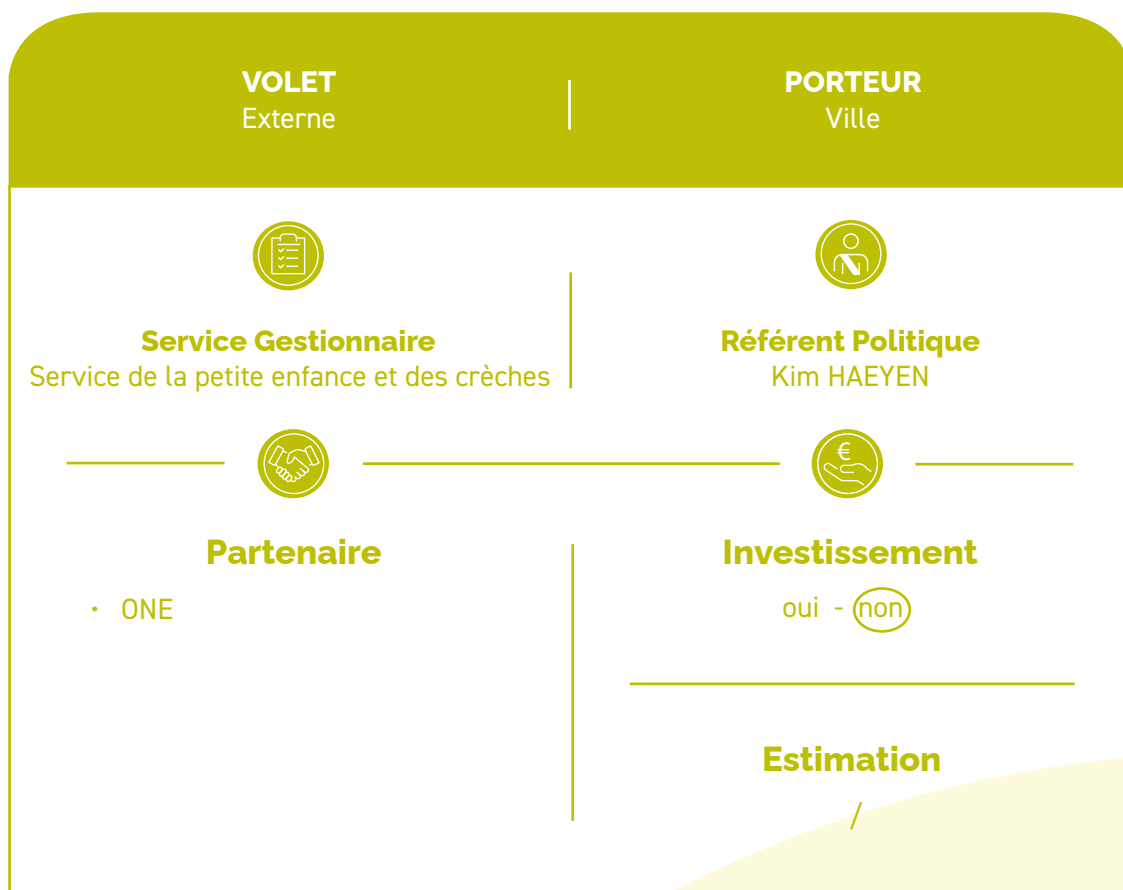
Le projet vise à actualiser les critères de priorité d'accès aux crèches communales de la Ville de Seraing afin de répondre plus efficacement aux besoins des familles sérésiennes.

Il s'agit de réviser la décision du Conseil Communal du 13 décembre 2021, validée par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE), pour faire évoluer les règles existantes tout en garantissant leur conformité avec la réglementation régionale.

Cette démarche permettra de mieux répondre à la demande locale et d'augmenter la part des places réservées en priorité aux enfants domiciliés sur le territoire communal.

Objectifs poursuivis

- Accroître la proportion de places réservées aux enfants domiciliés à Seraing ;
- Assurer la conformité des nouvelles règles avec la législation de l'ONE.



A high-angle photograph of a teacher and several young children sitting on a colorful foam mat. The teacher, a woman with blonde hair in a purple top, is holding a card with the letter 'L' and a lion illustration. The children are holding various alphabet cards, including 'Qq', 'r', 'b', and 'x'. The scene is bright and educational.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°35

Maintenir un projet d'accueil
de la petite enfance ambitieux

PROJET 174**Soutenir la parentalité via des lieux de rencontre enfants-parents****Description**

La Ville propose un lieu de rencontre enfants-parents adapté aux familles qui ont un enfant âgé de 0 à 5 ans. Les enfants sont accueillis dans un environnement de qualité accompagnés de leurs parents, grands-parents ou d'un proche. Ce lieu a pour objectif de soutenir les familles, la relation entre l'enfant et son/ses parent(s) et de rompre l'isolement social.

Par l'accompagnement des professionnels, les adultes y trouvent un espace d'écoute et de dialogue et les enfants un espace de socialisation, de jeux et de détente, favorisant leur développement. Les parents ont l'occasion de voir leur enfant agir avec d'autres enfants. Une enquête de satisfaction sera menée auprès des familles afin de répondre au mieux à leurs besoins. Un élargissement de l'offre sera également envisagée dans le courant de 2026 après une étude sur le nouveau lieu.

Objectifs poursuivis

- Poursuivre le travail en cours avec les familles qui fréquentent le lieu de rencontre enfants-parents « l'île aux Trésors » ;
- Rompre l'isolement social des familles autour du lieu de rencontre ;
- Offrir un espace de socialisation douce adapté aux plus petits, financièrement accessible à toutes les familles ;
- Aller à la rencontre de familles qui n'accèdent pas encore au service et qui n'ont pas de place en crèche ;
- Accentuer le travail de réseau pour orienter les familles vers des partenaires qui pourraient les accompagner dans leurs besoins spécifiques ;
- Élargir l'offre sur le territoire sérésien pour rendre plus accessible les lieux de rencontre enfants-parents à la population et répondre à la demande grandissante.

VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Service de la petite enfance et des crèches	 Référent Politique Kim HAEYEN
 Partenaires • Service de prévention • Service des bibliothèques • ONE	 Investissement oui - ☒ non
	Estimation /

PROJET 175 Proposer une alimentation saine, bio et durable

Description

Le projet a pour objectif de renforcer la qualité et la durabilité de l'alimentation proposée dans les crèches communales, en ligne avec les recommandations de l'Office de la Naissance et de l'Enfance.

Il s'inscrit dans une dynamique de transition écologique en poursuivant l'objectif d'obtention du troisième radis de la labellisation « Green Cantines – Manger Demain » décernée par la Région wallonne.

Le projet comprend également la réalisation d'une enquête de satisfaction auprès du personnel et des familles sur la qualité des repas servis, ainsi qu'une campagne de communication destinée à sensibiliser les parents aux enjeux d'une alimentation saine, locale et durable.

Objectifs poursuivis

- Offrir une alimentation de qualité aux enfants fréquentant les crèches en correspondance avec les recommandations de l'office de la naissance ;
- Assurer la transition écologique- politique d'alimentation durable ;
- Atteindre le « 3^{ème} radis » de la labellisation « Green cantines » ;
- Sensibiliser les familles aux enjeux liés à une alimentation durable et de qualité.

VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Service de la petite enfance et des crèches	 Référent Politique Kim HAEYEN
 Partenaires • Service de l'environnement • Centre Hospitalier Bois de l'Abbaye • ONE • SPW	 Investissement oui - (non)
	Estimation /

PROJET 176 Assurer l'engagement dans la transition écologique des crèches

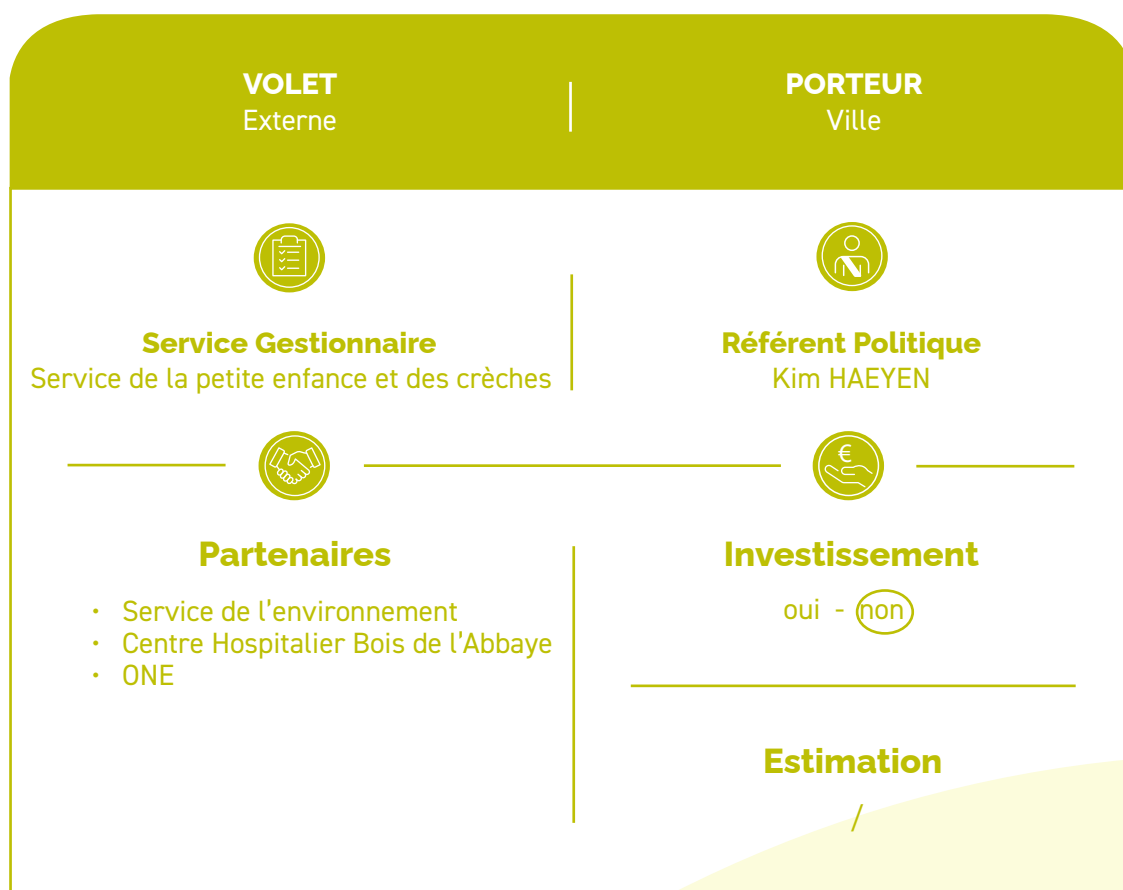
Description

Ce projet vise à intégrer les principes de la transition écologique dans le fonctionnement quotidien des crèches de la Ville et du lieu de rencontre enfants-parents. Il s'inscrit dans le cadre d'un dispositif de soutien proposé par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE), qui conditionne l'octroi d'un subside au respect d'une charte écologique.

Concrètement, le projet prévoit l'obtention du subside de l'ONE, la participation des équipes aux formations proposées sur le thème de la transition écologique, ainsi que l'évaluation du respect des engagements environnementaux pris via la charte.

Objectifs poursuivis

- Permettre à chaque enfant de s'épanouir dans un environnement sain ;
- Encourager les pratiques éco-responsables au sein des crèches communales ;
- Privilégier une alimentation locale, équilibrée, bio et de saison ;
- Promouvoir des actions d'information et d'accompagnement du personnel des crèches communales sur les thématiques environnementales ;
- Obtenir un subside de l'Office de la Naissance et de l'Enfance pour la transition écologique.



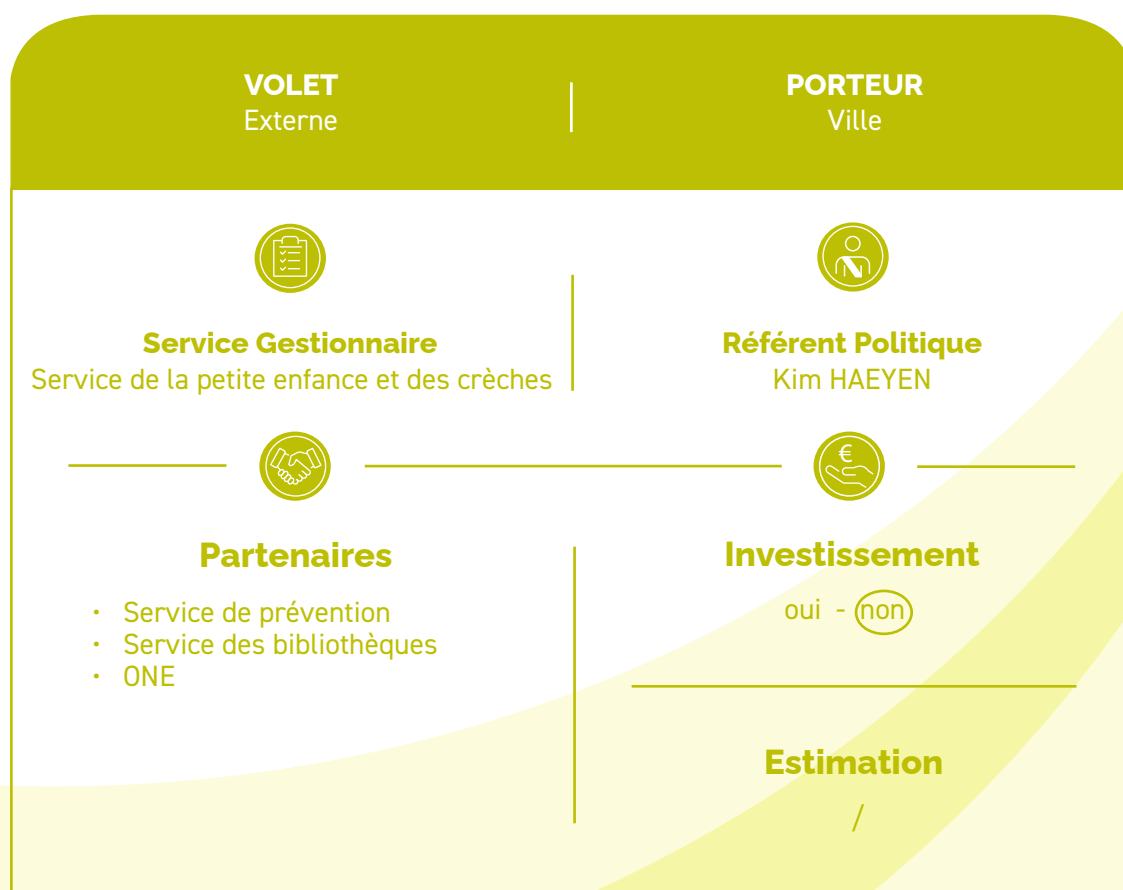
PROJET 177**Assurer le développement de l'éveil artistique et culturel pour la petite enfance****Description**

Ce projet vise à renforcer l'éveil artistique et culturel des plus petits à travers une programmation d'activités adaptées, accessibles et régulières.

En collaboration avec différents partenaires institutionnels et associatifs, il s'agit de proposer une offre culturelle qui contribue au développement harmonieux de l'enfant, à l'expression de sa sensibilité et à l'ouverture au monde. En favorisant l'accès à la culture dès le plus jeune âge, ce projet contribue également à la réduction des inégalités socioculturelles, en garantissant à toutes les familles, quels que soient leurs parcours, un accès équitable à des expériences artistiques de qualité.

Objectifs poursuivis

- Proposer des activités culturelles et artistiques aux enfants fréquentant les crèches communales et le lieu de rencontre enfants-parents ;
- Soutenir le développement harmonieux de l'enfant ;
- Réduire les inégalités socioculturelles en donnant accès à toutes les familles à une offre riche et adaptée aux plus petits ;
- Renforcer les compétences des professionnels de la petite enfance par des formations spécifiques en éveil artistique ;
- Développer des partenariats durables avec les acteurs culturels locaux.





OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°36

Assurer un accès équitable à
des soins de santé de qualité
et de proximité

PROJET 178 Maintenir une offre hospitalière locale de qualité

Description

Les hôpitaux belges doivent aujourd'hui faire face à de nombreuses contraintes. Les règles d'agrément sont de plus en plus strictes et imposent des seuils d'activité pour maintenir certains soins spécialisés. Par ailleurs, les établissements sont confrontés à une pression financière constante, avec des moyens limités face à des besoins croissants. Ils doivent aussi composer avec une pénurie de personnel médical, soignant et technique.

Ces défis menacent, à terme la qualité, la proximité et la continuité des soins offerts à la population. Dans ce contexte, la Ville souhaite garantir l'intégration du Centre Hospitalier du Bois de l'Abbaye (CHBA) dans un pôle hospitalier public fort, aux côtés du CHU de Liège et du CHR de la Citadelle notamment. Il ne s'agit pas d'une fusion, mais d'un rapprochement stratégique qui permettra tant d'assurer la pérennité du CHBA que de permettre à celui-ci de jouer un rôle central dans un réseau solidaire et performant.

En tant qu'actionnaire majoritaire, la Ville de Seraing, par la voix de sa Bourgmestre, s'engage à soutenir toutes les démarches allant dans ce sens, pour garantir à chaque citoyen un accès à des soins de qualité, proches et accessibles.

Objectifs poursuivis

- Assurer la pérennité d'une offre hospitalière de qualité, accessible et de proximité pour les citoyens de Seraing ;
- Garantir l'intégration du CHBA dans un pôle hospitalier public liégeois structuré ;
- Positionner le CHBA comme un acteur central dans la constitution de ce réseau hospitalier public ;
- Renforcer la capacité du CHBA à répondre aux normes d'agrément fédérales et à relever les défis de gouvernance, de financement et de ressources humaines.

VOLET Interne	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Cabinet de la Bourgmestre	 Référent Politique Déborah GÉRADON
 Partenaire • Centre Hospitalier Bois de l'Abbaye	 Investissement oui - (non)
	Estimation /

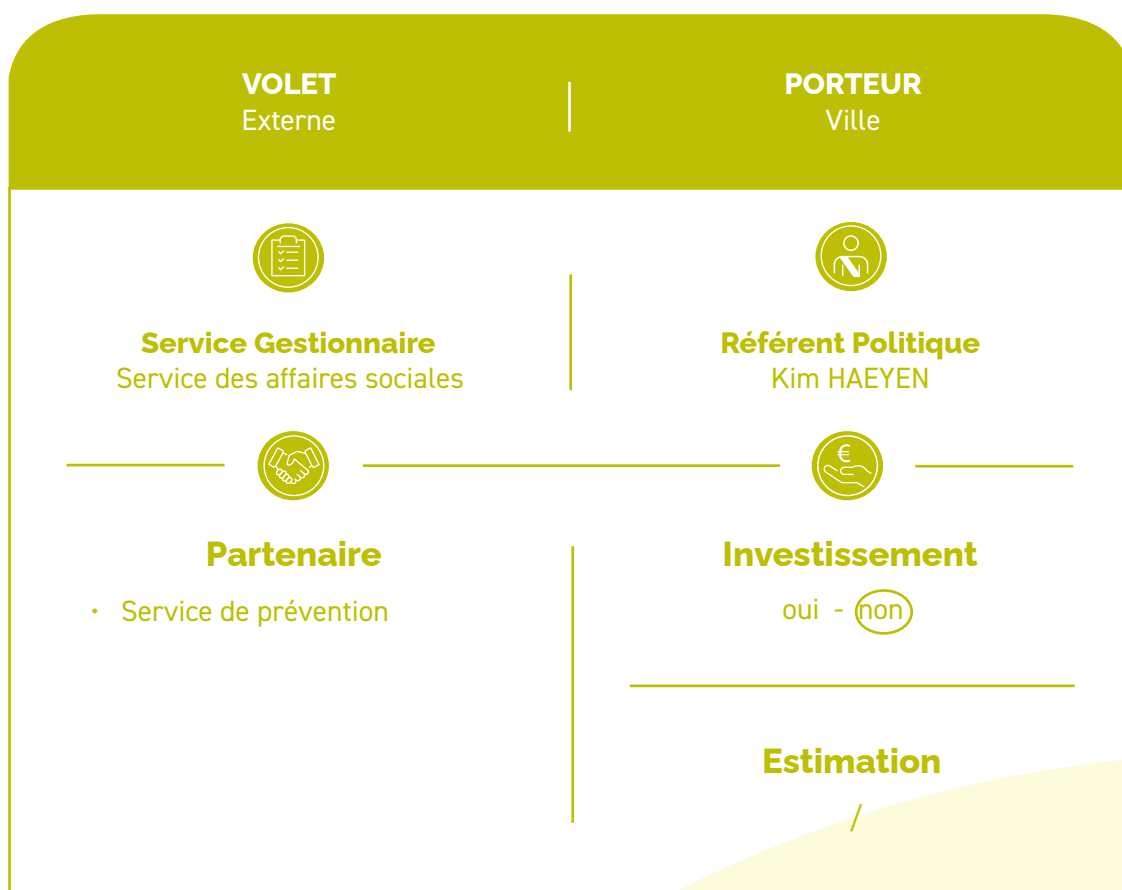
PROJET 179 Évaluer les besoins en matière d'offre de soins de première ligne et les leviers communaux pour favoriser leur accès

Description

Seraing, comme de nombreuses villes wallonnes, est confrontée à un manque de médecins généralistes. Ce projet a pour objectif d'évaluer les besoins en ce qui concerne l'offre de soins de première ligne et d'identifier les éventuels leviers communaux pour en augmenter l'offre et en faciliter l'accès.

Objectifs poursuivis

- Évaluer l'offre de soins de première ligne sur le territoire ;
- Identifier les éventuels leviers communaux pour renforcer cette offre et favoriser l'accès à la première ligne de soins.



PROJET 180**Proposer un accompagnement pluridisciplinaire des personnes en situation de vulnérabilité psychologique et sociale****Description**

Ce projet vise à mettre en place un accompagnement pluridisciplinaire, coordonné et de proximité pour les personnes en situation de vulnérabilité psychosociale, en réponse à la fragmentation des dispositifs actuels.

Il s'inscrit dans une dynamique communale de meilleure prise en charge des situations mêlant précarité sociale, souffrance psychique et isolement. Il s'inscrit dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale (PCS) et est limité dans le temps en rapport avec la fin de la programmation du PCS 3 qui court jusqu'en décembre 2026. Après cette échéance, le PCS devrait être reconduit pour une durée de 5 ans après avoir été réactualisé.

Objectifs poursuivis

- Améliorer la coordination entre les acteurs sociaux, médico-psychologiques et associatifs pour offrir un suivi cohérent et continu ;
- Réduire les ruptures de parcours et le non-recours aux droits, soins et accompagnement ;
- Développer une culture commune entre professionnels ;
- Viser une meilleure dignité, écoute et accompagnement des personnes en souffrance psychosociale (notion d'hospitalité du territoire) ;
- Lutter contre la stigmatisation et favoriser l'inclusion des personnes en souffrance psychosociale.

VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Service de prévention	 Référent Politique Kim HAEYEN
 Partenaires • Service des affaires sociales • Service Dispositif d'urgence sociale • AMO • CIAJ • CJPS • Icar Wallonie • Un toit pour la nuit	 Investissement oui - ☒ non
	Estimation /

PROJET 181 Renforcer les actions de prévention et de promotion de la santé

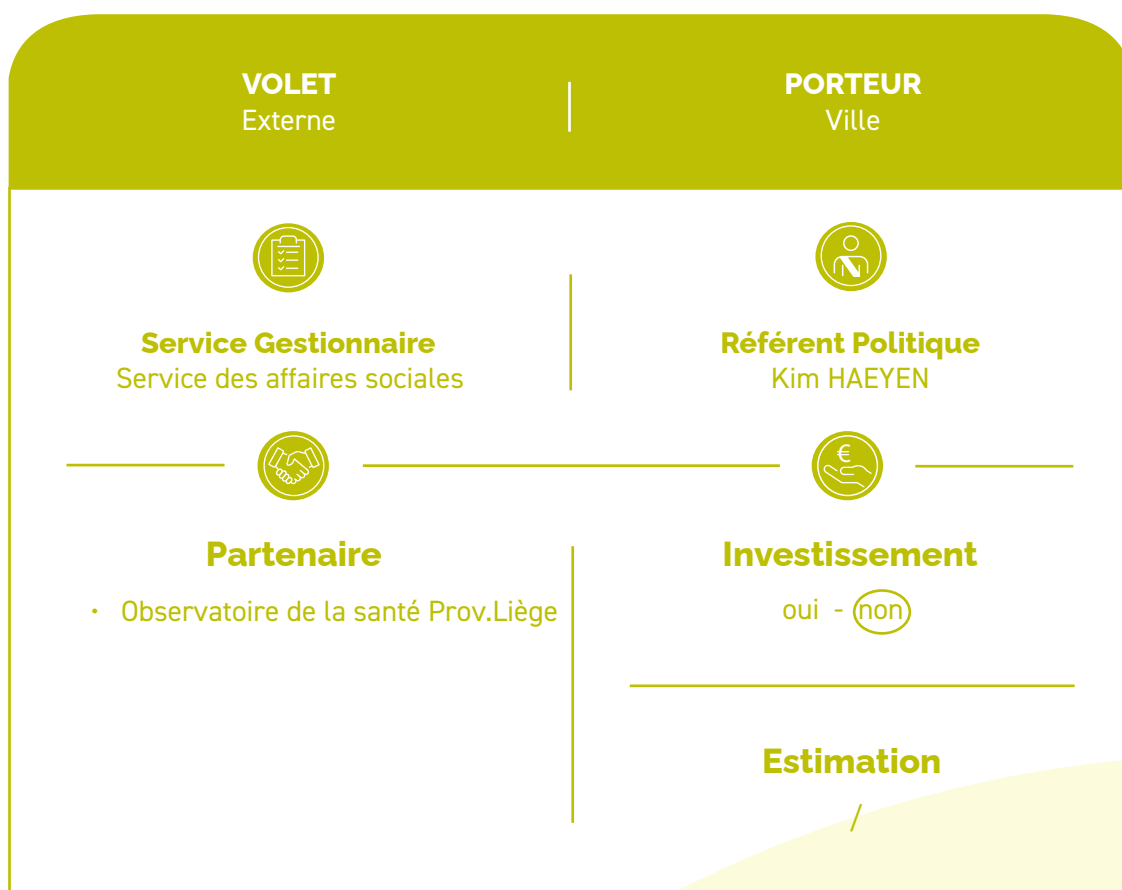
Description

Consciente des enjeux liés à la santé publique et au bien-être de sa population, la Ville de Seraing souhaite renforcer son engagement en matière de prévention et de promotion de la santé.

Ce projet vise à structurer, planifier et amplifier les campagnes de sensibilisation à l'échelle locale, en tenant compte des besoins réels de la population et en s'appuyant sur les acteurs de terrain. Il s'agira notamment d'identifier chaque année les thématiques prioritaires à traiter, en concertation avec les partenaires spécialisés, et de coordonner des actions ciblées afin de mieux informer et accompagner les citoyens dans la prise en main de leur santé.

Objectifs poursuivis

- Assurer une meilleure information et une sensibilisation de la population en matière de prévention et de promotion de la santé ;
- Faciliter l'accès des citoyens aux outils permettant d'être acteurs de leur santé.



PROJET 182 Organiser le salon de la santé et du bien-être

Description

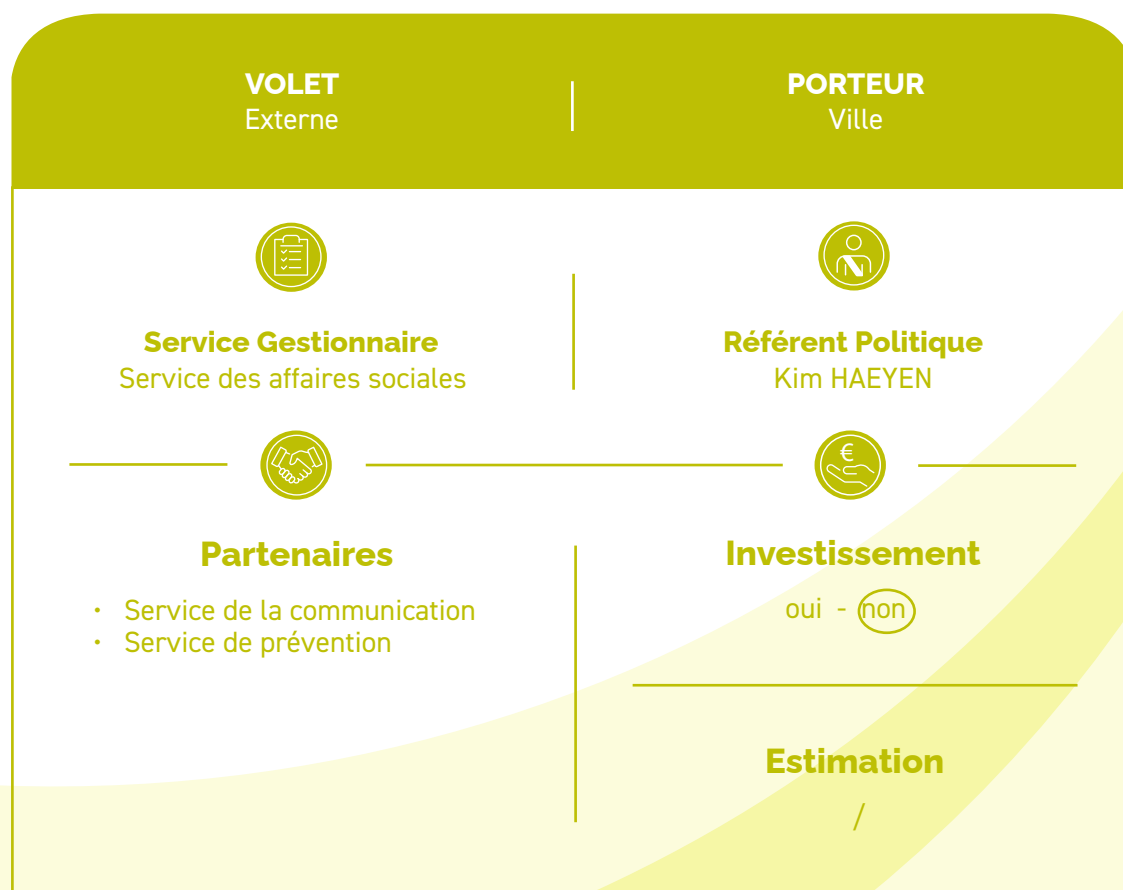
Le salon de la santé et du bien-être connaît déjà cinq éditions, dont la dernière en 2024.

L'année 2025 sera consacrée à l'évaluation de cette organisation pour vérifier l'adéquation entre les besoins actuels du public et les services proposés, en privilégiant l'objectif d'information et d'accès aux soins de santé des citoyens.

Il sera notamment prévu d'intégrer ce salon à la journée mondiale de la santé, définie par l'Organisation Mondiale de la Santé le 7 avril et de le programmer annuellement dès 2026 sur la législature.

Objectifs poursuivis

- Offrir une vitrine de tous les outils à disposition des citoyens, dans le domaine de la santé et du bien-être ;
- Faciliter l'accès à l'information sur les droits de santé ;
- Faciliter le travail en réseau des partenaires présents.





OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°37

Optimaliser l'exploitation des
infrastructures sportives

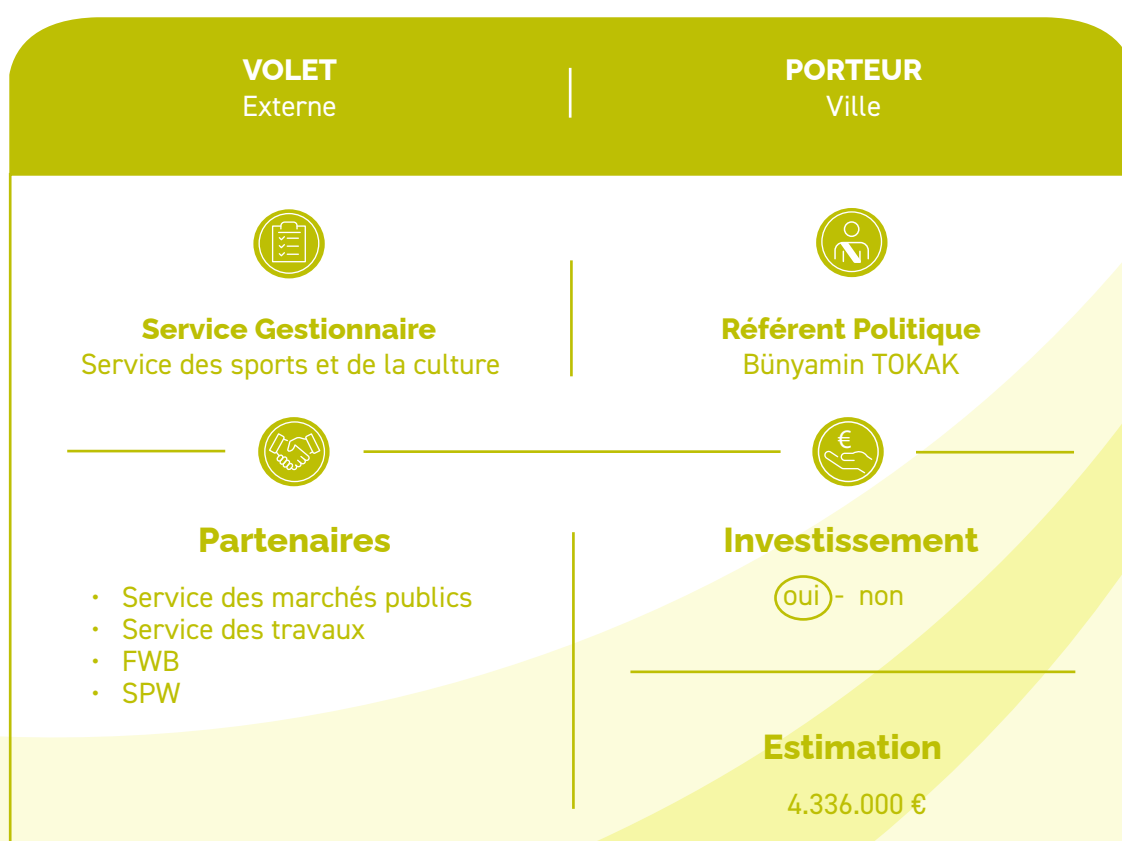
PROJET 183**Entretien et rénover le parc d'infrastructures sportives locales****Description**

La Ville de Seraing dispose d'un parc important d'infrastructures sportives locales réparties sur l'ensemble de son territoire. Ces installations sont essentielles pour favoriser l'accès au sport, soutenir les clubs et associations, et répondre aux besoins croissants de la population en matière de santé, de bien-être et de cohésion sociale.

Toutefois, ce patrimoine souffre d'un vieillissement progressif, de performances énergétiques souvent médiocres et d'une gestion parfois dispersée ou obsolète. Ce projet vise donc à pérenniser l'usage des infrastructures sportives locales par une approche globale combinant diagnostic, programmation, investissement, numérisation, et gouvernance renouvelée.

Objectifs poursuivis

- Pérenniser et moderniser le parc existant d'infrastructures sportives à travers une planification pluriannuelle des investissements 2025–2030 ;
- Améliorer la performance énergétique des installations sportives, en priorisant les bâtiments énergivores ;
- Renforcer les capacités de financement de la Ville en identifiant et sollicitant activement des subsides et appels à projets régionaux, fédéraux ou européens ;
- Réviser la politique tarifaire de location des infrastructures sportives afin de l'ajuster à la réalité économique et à la capacité contributive des usagers ;
- Mettre en place un outil numérique de gestion des réservations et occupations des infrastructures sportives, accessible aux clubs, services et partenaires.



PROJET 184 Créer un centre sportif dédié aux sports de combat et aux art-martiaux

Description

La Ville souhaite favoriser la pratique structurée et accessible des sports de combat et des arts martiaux, en projetant la création d'un centre sportif spécifiquement dédié à ces disciplines. Ce futur équipement rassemblera, sous un même toit, des infrastructures modernes, adaptées et sécurisées pour des pratiques telles que le judo, la boxe, le taekwondo, la lutte, le kick-boxing, le karaté, le jiu-jitsu, le kung-fu et bien d'autres.

Le projet vise à offrir aux pratiquants – du débutant au compétiteur confirmé – un environnement propice à l'entraînement, au perfectionnement, à la compétition et à la transmission des valeurs fondamentales propres à ces disciplines

Objectifs poursuivis

- Offrir un espace spécialisé pour la pratique et l'entraînement des arts martiaux et sports de combat ;
- Fournir des équipements et infrastructures adaptés aux exigences des différentes disciplines ;
- Permettre le développement technique à tous les niveaux, de l'initiation à la compétition ;
- Encourager la participation à des compétitions locales, nationales et internationales ;
- Promouvoir la discipline, le respect, la persévérance et la santé physique ;
- Garantir la sécurité des pratiquants grâce à un encadrement et des installations appropriées ;
- Organiser des événements, stages et démonstrations pour diffuser ces pratiques ;
- Soutenir les clubs locaux et favoriser la mixité sociale et générationnelle.

VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Service des sports et de la culture	 Référent Politique Bünyamin TOKAK
 Partenaires • Service des marchés publics • SPW	 Investissement ☒ oui - ☐ non
	Estimation 800.000 €

PROJET 185 Développer l'offre d'agoras

Description

Les agoras – terrains multisports implantés au cœur des quartiers – jouent un rôle important dans la promotion de la pratique sportive libre, particulièrement auprès des adolescents, tout en renforçant la cohésion sociale. Ces espaces, en accès libre et souvent dotés d'un revêtement synthétique, permettent aux jeunes (et moins jeunes) de pratiquer divers sports, de se rencontrer et d'occuper positivement l'espace public.

La Ville dispose déjà de plusieurs agoras réparties sur son territoire, mais plusieurs quartiers n'en sont pas dotés. Le présent projet vise à identifier les zones non couvertes puis à proposer des implantations potentielles dans ces secteurs, en tenant compte des contraintes urbanistiques, foncières et sociales. Cette démarche analytique permettra de poser les bases pour le lancement futur de projets concrets de création d'agoras dans les zones identifiées comme prioritaires.

Objectifs poursuivis

- Recenser les agoras existantes sur le territoire communal ;
- Identifier les quartiers non couverts par une offre d'agora ;
- Proposer des emplacements potentiels pour de nouvelles agoras ;
- Favoriser l'accès au sport de proximité dans tous les quartiers ;
- Renforcer la cohésion sociale à travers le sport libre ;
- Réduire les inégalités territoriales en matière d'équipements sportifs de quartier ;
- Préparer la Ville à lancer des projets ciblés de création d'agoras.

VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Service des sports et de la culture	 Référent Politique Bünyamin TOKAK
 Partenaire /	 Investissement (oui) – non
	Estimation 625.000 €



OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°38

Développer l'offre sportive

PROJET 186**Développer le nombre de partenariats avec les clubs sportifs pour intensifier l'offre sportive****Description**

La Ville de Seraing ambitionne de renforcer son rôle de facilitateur en matière de pratique sportive, en s'appuyant sur les nombreux clubs sportifs actifs sur son territoire. Pour ce faire, elle compte mettre en place une plateforme numérique qui centralise l'ensemble des activités proposées à destination du public jeune, et vise à structurer un cadastre dynamique de l'offre sportive.

Parallèlement, la Ville souhaite développer de nouvelles synergies avec les clubs sportifs, notamment pour coconstruire une offre de stages plus variée, mieux adaptée aux besoins des familles, et économiquement plus soutenable pour la collectivité.

Ce projet repose sur une approche partenariale visant à accroître la visibilité, la cohérence et l'accessibilité de l'offre sportive à Seraing.

Objectifs poursuivis

- Centraliser et rendre accessible l'offre sportive et culturelle locale via une plateforme numérique intuitive et actualisée.
- Développer des partenariats opérationnels avec les clubs pour proposer une offre de stages enrichie, plus attractive et moins coûteuse pour la Ville.
- Renforcer la visibilité des acteurs locaux (clubs et associations) et leur capacité à toucher de nouveaux publics.
- Encourager la pratique du sport chez les jeunes en facilitant l'accès à une information claire, complète et personnalisée.

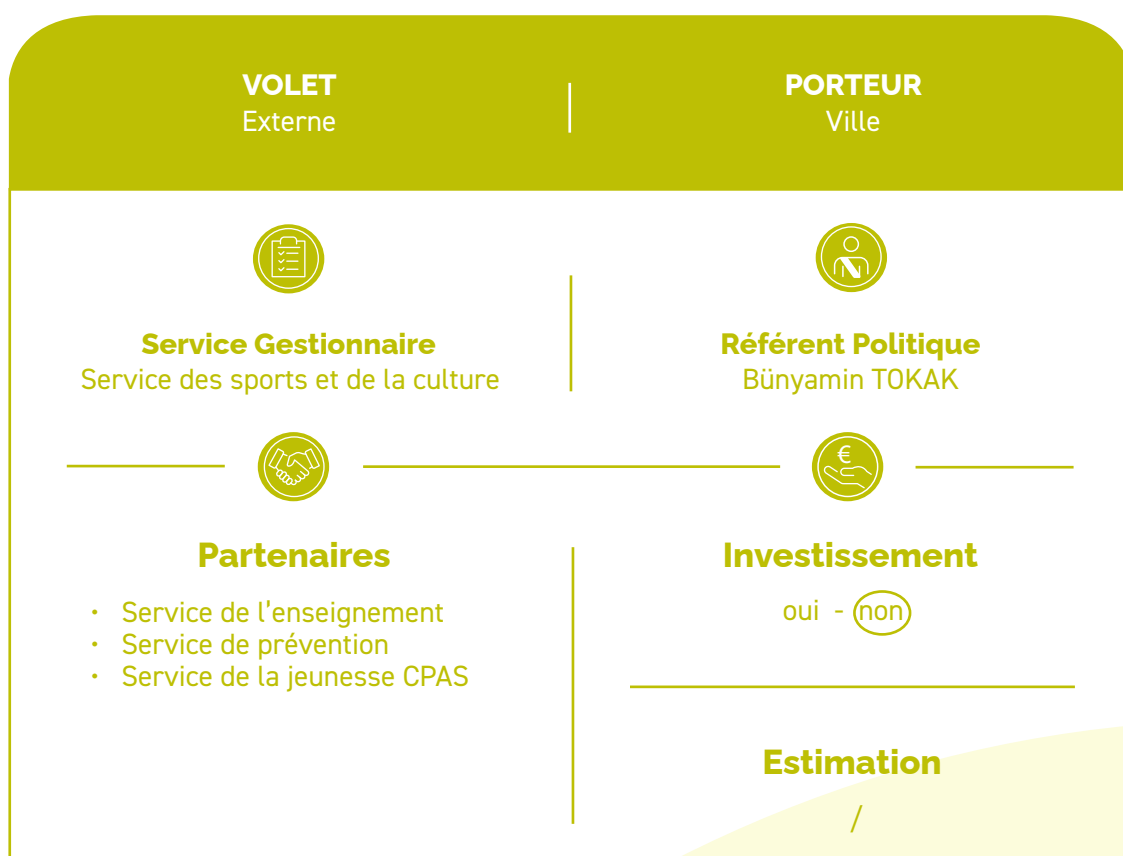
VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Service des sports et de la culture	 Référent Politique Bünyamin TOKAK
 Partenaires • Service de la communication • Activ'Kids	 Investissement oui - (non)
	Estimation /

PROJET 187**Valoriser les sportifs locaux et stimuler l'intérêt pour les disciplines sportives variées****Description**

La Ville de Seraing souhaite renforcer son action en faveur du sport comme levier d'inclusion sociale, de bien-être et de cohésion. Ce projet vise à élaborer une vision partagée des actions sportives à mettre en place ou à renforcer d'ici 2030. Cette stratégie permettra de cadrer les priorités, les principes d'action et les axes d'intervention pour valoriser les talents locaux, développer des pratiques sportives variées et accessibles, et répondre aux attentes des publics cibles. Elle constituera une base pour structurer ensuite les différentes actions en sous-projets cohérents, articulés autour des ambitions de la Ville.

Objectifs poursuivis

- Élaborer une vision stratégique partagée autour de la valorisation des sportifs locaux et de la diversité des pratiques sportives accessibles à tous ;
- Initier les participants à des activités sportives variées, de manière ludique, tant en intérieur qu'en extérieur, afin de favoriser l'épanouissement physique et émotionnel ;
- Favoriser l'inclusion et la mixité sociale à travers le sport, en développant des activités accessibles aux personnes de tous âges, niveaux, et conditions physiques ;
- Renforcer la cohésion intergénérationnelle en créant des événements et formats sportifs réunissant jeunes, adultes, aînés et personnes moins valides ;
- Encourager la coopération et l'esprit d'équipe via des activités collectives mettant en valeur la stratégie, la solidarité et le respect ;
- Mettre à l'honneur les talents sportifs locaux, notamment par la cérémonie du Mérite sportif et d'autres dispositifs de reconnaissance.



PROJET 188 Créer le « Village des Sports »

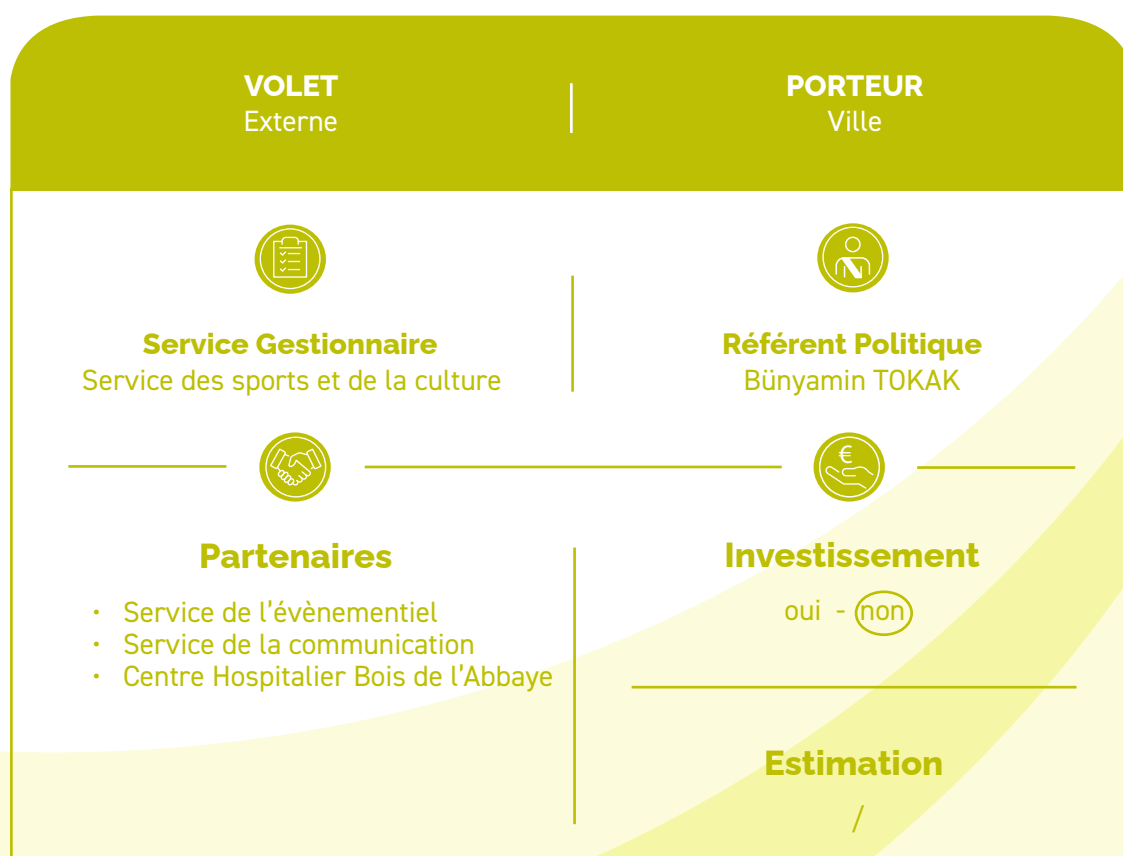
Description

La Ville de Seraing souhaite organiser un événement grand public intitulé « Village des Sports ». Cet événement vise à faire découvrir une large palette de disciplines sportives à travers des animations gratuites, conviviales et accessibles à tous. Le projet entend :

- Favoriser la découverte et l'initiation à des sports variés, y compris ceux moins médiatisés ;
- Valoriser le tissu associatif sportif local, en leur offrant une vitrine pour présenter leurs activités ;
- Renforcer l'inclusion en promouvant le sport pour tous, notamment via des animations adaptées aux personnes en situation de handicap ou éloignées de la pratique ;
- Créer du lien entre citoyens, clubs, services de la Ville et partenaires institutionnels.

Objectifs poursuivis

- Valoriser l'engagement sportif local en rassemblant en un même lieu les clubs et associations sportives actives sur le territoire ;
- Faire découvrir et tester des sports variés auprès de publics enfants, jeunes, adultes et seniors ;
- Favoriser la pratique sportive inclusive, via des animations accessibles à tous les publics, y compris en situation de handicap ;
- Renforcer les partenariats entre la Ville, les structures sportives et les acteurs associatifs ;
- Positionner Seraing comme une ville active, soucieuse du bien-être et de la santé de ses habitants.



An aerial night photograph of a bustling city square, likely in Belgium, during the Christmas season. The square is filled with a dense crowd of people. Buildings around the square are illuminated with warm lights, and festive decorations, including strings of lights and a large illuminated archway, are visible. A Belfius tower is prominent in the foreground. The overall atmosphere is festive and lively.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°39

Dynamiser l'offre culturelle
et enrichir l'identité locale

PROJET 189 Développer des bibliothèques 2.0

Description

La Ville souhaite lutter contre la fracture numérique et améliorer l'accès aux espaces d'étude pour les jeunes, en renforçant et en diversifiant l'offre de ses bibliothèques.

Dans cette optique, ce projet vise à élaborer une stratégie globale pour développer des « bibliothèques 2.0 », combinant des espaces publics numériques (EPN) et des offres culturelles innovantes. Cette stratégie inclura notamment la proposition d'implantation de nouveaux espaces numériques adaptés aux besoins des usagers, ainsi que la création d'une Mangathèque destinée à favoriser la lecture et l'accès à la culture auprès des enfants, adolescents et jeunes adultes, particulièrement dans les quartiers où l'offre est actuellement limitée.

Ce projet vise à renforcer le rôle des bibliothèques comme lieux d'apprentissage, de découverte et de socialisation adaptés aux défis contemporains.

Objectifs poursuivis

- Élaborer une stratégie globale pour le développement des bibliothèques 2.0 à Seraing ;
- Identifier des lieux prioritaires pour la création ou la transformation d'espaces publics numériques (EPN) ;
- Intégrer une offre culturelle innovante, notamment via la création d'une Mangathèque destinée aux jeunes publics ;
- Proposer des modalités de gestion, d'animation et de collaboration avec les acteurs éducatifs et associatifs ;
- Favoriser l'accès à la lecture, à la culture et aux outils numériques pour réduire la fracture numérique et soutenir la réussite scolaire.

VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Service des bibliothèques	 Référent Politique Bünyamin TOKAK
 Partenaires • Service de la gestion informatique • Service de prévention • Service des travaux	 Investissement (oui) - non
	Estimation 55.000 €

PROJET 190 Organiser des expositions et événements thématiques

Description

La Ville de Seraing ambitionne de renforcer son attractivité culturelle à travers l'organisation d'expositions et d'événements culturels thématiques répartis sur l'ensemble de la législature.

Ces événements, ancrés dans les spécificités du territoire et de son histoire, auront pour vocation de favoriser l'accès à la culture pour tous les publics; valoriser le patrimoine local matériel et immatériel ; encourager la création artistique contemporaine et fédérer les forces vives culturelles du territoire. Ils seront conçus en synergie avec les institutions culturelles locales, les artistes et les associations afin d'assurer une programmation diversifiée et inclusive.

Objectifs poursuivis

- Fédérer la population et enrichir l'identité culturelle sérésienne à travers l'organisation d'événements et d'expositions qui mettent en valeur la diversité, la créativité et les valeurs communes de la Ville ;
- Transmettre les savoirs et les valeurs culturelles en lien avec le patrimoine historique, industriel et immatériel de Seraing, notamment via des actions pédagogiques et des formats accessibles à tous les publics ;
- Sensibiliser les citoyens au patrimoine local et aux enjeux culturels contemporains, en favorisant leur participation active à des événements thématiques originaux, inclusifs et intergénérationnels ;
- Renforcer la visibilité et l'attractivité de la Ville de Seraing comme territoire culturel dynamique, en développant une offre événementielle planifiée, structurée et portée par des partenariats solides.

VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Service des sports et de la culture	 Référent Politique Bünyamin TOKAK
 Partenaires • Centre Culturel Communal de Seraing • Syndicat d'initiative de Seraing • Service de prévention • Service des bibliothèques	 Investissement oui - (non)
	Estimation /

PROJET 191 Soutenir les initiatives culturelles et muséales

Description

La Ville souhaite renforcer son action en matière de soutien aux initiatives culturelles et muséales, en développant une stratégie claire et structurée à l'échelle de son territoire.

Aujourd'hui, les actions de soutien sont ponctuelles et mériteraient une coordination renforcée. Le présent projet vise à élaborer une stratégie définissant les principes, priorités et modalités d'intervention de la Ville pour encourager les acteurs culturels et muséaux locaux.

Cette réflexion permettra d'envisager des dispositifs de soutien financier (subventions, appels à projets), logistique (mise à disposition d'espaces ou de matériel), ou de communication (promotion des événements), ainsi que des partenariats potentiels avec des institutions culturelles, des associations ou des musées. Elle contribuera également à identifier les enjeux patrimoniaux, éducatifs et sociaux liés à la valorisation de la culture à Seraing.

Objectifs poursuivis

- Définir une stratégie cohérente de soutien aux initiatives culturelles et muséales ;
- Encourager les porteurs de projets culturels locaux ;
- Renforcer la visibilité et la coordination des actions culturelles existantes ;
- Identifier les leviers financiers, logistiques et communicationnels disponibles ;
- Soutenir la valorisation du patrimoine historique, artistique et muséal ;
- Faciliter l'accès à la culture pour l'ensemble des publics ;
- Créer des passerelles entre les institutions, les associations et la population.

VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Service des sports et de la culture	 Référent Politique Bünyamin TOKAK
 Partenaires • Centre Culturel Communal de Seraing • Office de tourisme de Seraing	 Investissement oui - (non)
	Estimation /

PROJET 192**Soutenir le développement d'un pôle cinéma et loisirs sportifs au centre de Seraing****Description**

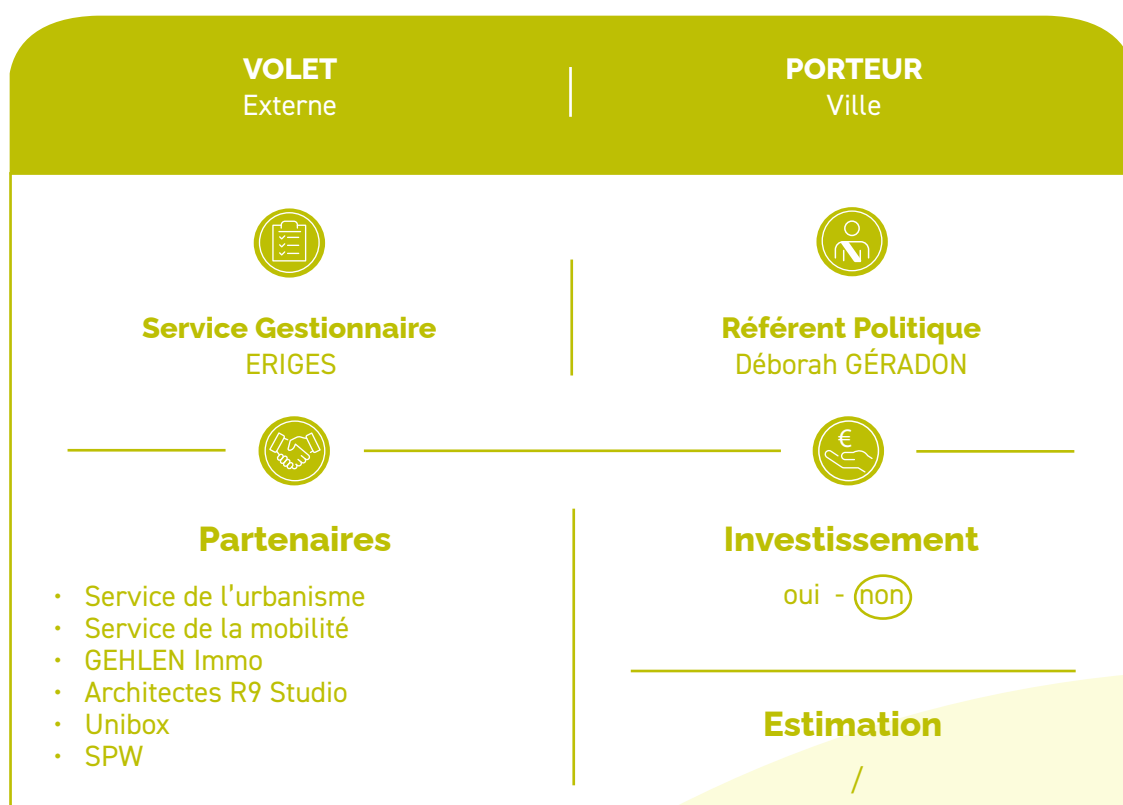
Le projet privé « Meuse Loisirs » consiste en un développement mixte au centre de Seraing, connecté à Gastronomica et qui comprend des salles de cinéma, une plaine de jeux indoor, des terrains de padel, un espace commercial, horeca et du stationnement.

L'accompagnement de la Ville dans le cadre de ce projet favorisera l'aboutissement d'un permis puis d'un chantier à la hauteur des ambitions de la Ville pour son centre (et notamment les relations avec le projet voisin Gastronomica), en tenant compte de la préservation patrimoniale industrielle des lieux concernés par le projet et de la mobilité générée par la fréquentation du projet privé « Meuse Loisirs ».

En plus du centre administratif, de bureaux, de commerces et d'écoles, ce pôle loisirs renforcera la centralité du centre de Seraing et sera ainsi pris en compte dans le Plan Communal de Mobilité et dans le Schéma de Développement Communal.

Objectifs poursuivis

- Accompagner le porteur privé dans ses démarches d'autorisation et d'aménagement, notamment en matière de mobilité ;
- Garantir un programme équilibré, complémentaire aux développements voisins (Gastronomica mais aussi à l'échelle de l'ensemble du territoire) ;
- Veiller à l'intégration et à la valorisation du patrimoine industriel des halles du site concerné par le projet ;
- Veiller à un développement respectueux des quartiers voisins, notamment en matière d'impacts visuels, sonores et de mobilité ;
- Encourager l'accès au site, en ce compris par des modes actifs.



PROJET 193**Développer un jumelage avec la commune de RACALMUTO****Description**

Seraing entretient depuis plusieurs années des liens informels et amicaux avec la commune de Racalmuto, en Sicile. Ces échanges ont donné lieu à la signature d'un serment de coopération en 2019, suivi d'un pacte de fraternité en 2023. La communauté sérésienne compte en effet de nombreux citoyens d'origine sicilienne, notamment issus de la province d'Agrigente.

Dans ce contexte, il est proposé de formaliser un jumelage entre Seraing et Racalmuto afin de donner un cadre stable aux relations existantes, d'organiser des échanges citoyens, culturels et touristiques, et de valoriser les liens historiques entre les deux cités.

Objectifs poursuivis

- Formaliser le jumelage entre Seraing et Racalmuto ;
- Renforcer les liens culturels, sportifs et touristiques entre les deux villes ;
- Valoriser la communauté sicilienne de Seraing et ses origines ;
- Organiser la signature officielle du jumelage lors d'un événement majeur ;
- Mettre en place un cadre de coopération durable et structuré ;
- Développer des échanges citoyens et des projets communs avec Racalmuto.

VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Office de tourisme de Seraing	 Référent Politique Déborah GÉRADON
 Partenaires • Cabinet de la Bourgmestre • Commune de Racalmuto	 Investissement oui - (non)
	Estimation /

PROJET 194 Organiser le bicentenaire du Val Saint-Lambert

Description

En 2026, la Cristallerie du Val Saint-Lambert célébrera son bicentenaire. Cet anniversaire sera marqué par une série d'expositions déployées à travers les principales villes du pays (Mons, Namur, Charleroi, Bruxelles, Liège, Gand), mettant en valeur le savoir-faire exceptionnel de cette institution. Il est essentiel que le site historique de Seraing, berceau de la Cristallerie, soit au cœur des festivités.

En collaboration avec la Cristallerie, des collectionneurs et des opérateurs culturels, la Ville de Seraing entend organiser une programmation d'ampleur durant toute l'année 2026 : expositions, événements, réhabilitations patrimoniales, embellissement du site et mobilisation de partenaires institutionnels.

Objectifs poursuivis

- Mettre en lumière le savoir-faire unique de la Cristallerie du Val Saint-Lambert ;
- Faire rayonner le site historique du Val Saint-Lambert à l'échelle nationale ;
- Valoriser le patrimoine industriel et culturel sérésien ;
- Renforcer l'attractivité touristique du territoire communal ;
- Soutenir le développement économique du site à travers la dynamisation de ses activités culturelles et touristiques.

VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Cabinet de la Bourgmestre	 Référents Politiques Déborah GERADON Philippe GROSJEAN Bünyamin TOKAK
 Partenaires • Service de l'événementiel • Service de la communication • Agilis • Office de tourisme de Seraing • Cristallerie du Val Saint-Lambert • Europa Expo	 Investissement oui - ☒ non Estimation /

PROJET 195**Soutenir les événements d'ampleur organisés sur notre territoire****Description**

Ce projet vise à structurer, renforcer et diversifier la politique événementielle de la Ville de Seraing. Il comprend à la fois le soutien aux événements existants d'ampleur sur le territoire et le développement d'une stratégie proactive d'attractivité, afin de positionner la Ville comme un pôle dynamique à l'échelle locale, régionale et au-delà. L'objectif est de doter la Ville d'une vision claire, cohérente et opérationnelle en matière d'événementiel. Ce projet se veut à la fois un outil de valorisation du territoire, un levier de cohésion sociale et un moteur de développement économique local.

Objectifs poursuivis

- Identifier et documenter les événements d'ampleur existants sur le territoire communal ;
- Rechercher activement de nouveaux événements susceptibles d'être accueillis à Seraing ;
- Élaborer une vision politique et opérationnelle de l'événementiel à l'échelle de la législature ;
- Construire un calendrier prévisionnel pluriannuel intégrant l'ensemble des événements soutenus ou visés ;
- Définir des critères clairs et objectifs de sélection et de soutien aux événements ;
- Mettre en place un guichet unique pour centraliser les demandes et faciliter les démarches des porteurs de projets ;
- Renforcer l'attractivité du territoire par une politique événementielle cohérente et ambitieuse ;
- Favoriser les retombées économiques, sociales et culturelles pour les habitants et les acteurs locaux.

VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Service de l'évènementiel	 Référent Politique Déborah GÉRADON
 Partenaires • Centre Culturel Communal de Seraing • Office de tourisme de Seraing • Service de la mobilité • Service de la police administrative • Service des travaux • Zone de Police Seraing-Neupré • Mat Seraing asbl • Province de Liège	 Investissement oui - (non) Estimation /

**OBJECTIF
OPÉRATIONNEL N°40**

Renforcer les politiques liées
au bien-être animal

PROJET 196 **Créer un nouveau parc canin**

Description

Fort du succès du premier parc canin ouvert en 2024 rue du Charbonnage, la Ville de Seraing souhaite créer un second espace de ce type afin de répondre à la demande croissante des citoyens et d'assurer une couverture territoriale plus équilibrée.

Ce nouvel aménagement offrira, comme le précédent, un espace sécurisé, clôturé et convivial, destiné aux chiens et à leurs propriétaires. Il comprendra des équipements adaptés, une pelouse entretenue, du mobilier urbain, ainsi qu'un règlement d'usage assurant la cohabitation harmonieuse entre usagers.

Objectifs poursuivis

- Favoriser le bien-être physique et mental des chiens en leur offrant un lieu adapté à leurs besoins de mouvement et de stimulation ;
- Encourager la sociabilité et le bon comportement des chiens en leur permettant de rencontrer d'autres animaux dans un environnement contrôlé ;
- Permettre aux propriétaires de chiens de se détendre, de socialiser avec d'autres maîtres, et de bénéficier d'un espace convivial ;
- Promouvoir une meilleure cohabitation entre chiens et habitants du quartier en centralisant les activités canines dans un lieu spécifique ;
- Sensibiliser au respect des règles de propreté et de comportement en milieu canin.
- Répartir géographiquement les infrastructures pour éviter la surfréquentation du premier site ;
- Étendre l'offre de parcs canins sur le territoire sérésien

VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Service du bien-être animal	 Référent Politique Julie GELDOF
 Partenaires • Service des marchés publics • Service de la communication • Service des travaux	 Investissement ☒ oui - ☐ non
	Estimation 100.000 €

PROJET 197 Poursuivre la politique de stérilisation des chats domestiques et errants

Description

Dans un souci de gestion éthique et durable des populations félines, la Ville poursuit activement la stérilisation des chats errants, en collaboration avec les refuges et vétérinaires partenaires.

Suite aux restrictions budgétaires imposées par le Gouvernement wallon via le Plan Oxygène, la Ville a été contrainte de mettre fin à l'octroi des primes destinées aux particuliers pour la stérilisation et l'identification des chats domestiques. Néanmoins, la volonté politique de lutter contre la surpopulation féline reste intacte.

La Ville poursuit ses efforts sur le terrain pour limiter les naissances non contrôlées, prévenir les nuisances et améliorer le bien-être animal, via la stérilisation systématique des chats errants capturés ainsi que, dans la mesure du possible, la mise en relation des personnes préca- risées avec les refuges pour l'accompagnement dans les soins et la stérilisation de leurs chats domestiques.

Objectifs poursuivis

- Limiter la prolifération des chats errants et domestiques non stérilisés afin de prévenir les nuisances, les abandons et les risques sanitaires ;
- Éviter la souffrance des chats errants en contrôlant leur reproduction et en assurant leur identification pour faciliter les soins et le suivi ;
- Respecter les obligations légales en matière de stérilisation et d'identification des chats, telles que prévues par le Code wallon du Bien-être des animaux et les arrêtés gouvernementaux en vigueur ;
- Informer et éduquer les citoyens sur l'importance de la stérilisation et de l'identification des chats pour favoriser une cohabitation harmonieuse.

VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Service du bien-être animal	 Référent Politique Julie GELDOF
 Partenaires • SRPA • Animal Santé Jemeppe • Poils & Moustaches	 Investissement oui - ☒ non
	Estimation /

PROJET 198 Intensifier les actions en faveur des animaux maltraités

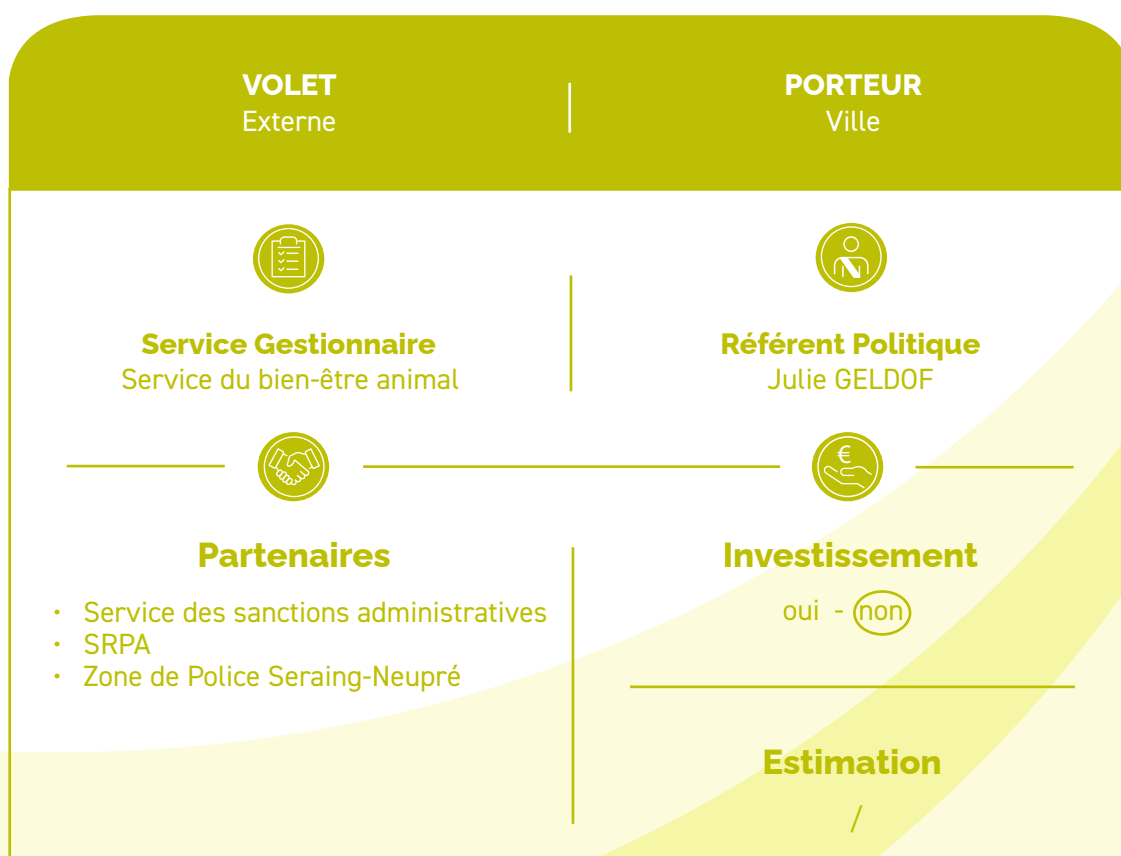
Description

Dans le but de renforcer la lutte contre la maltraitance animale sur le territoire de la ville de Seraing, ce projet vise la formation d'un nouvel agent constatateur spécialisé, capable de constater les infractions en matière de bien-être animal.

Cette montée en compétence permettra à la Ville de réagir plus efficacement aux signalements, de mieux collaborer avec la police et les refuges et de traiter les dossiers plus rapidement, dans le respect du cadre légal.

Objectifs poursuivis

- Disposer d'un agent compétent pour constater les infractions liées au bien-être animal ;
- Accroître la réactivité et l'efficacité de la commune face aux cas de maltraitance ;
- Renforcer la prévention, la médiation et le suivi administratif des situations problématiques ;
- Améliorer la collaboration avec les services de police, les refuges, la SRPA et les vétérinaires.



PROJET 199 **Consolider la coopération entre les acteurs du bien-être animal**

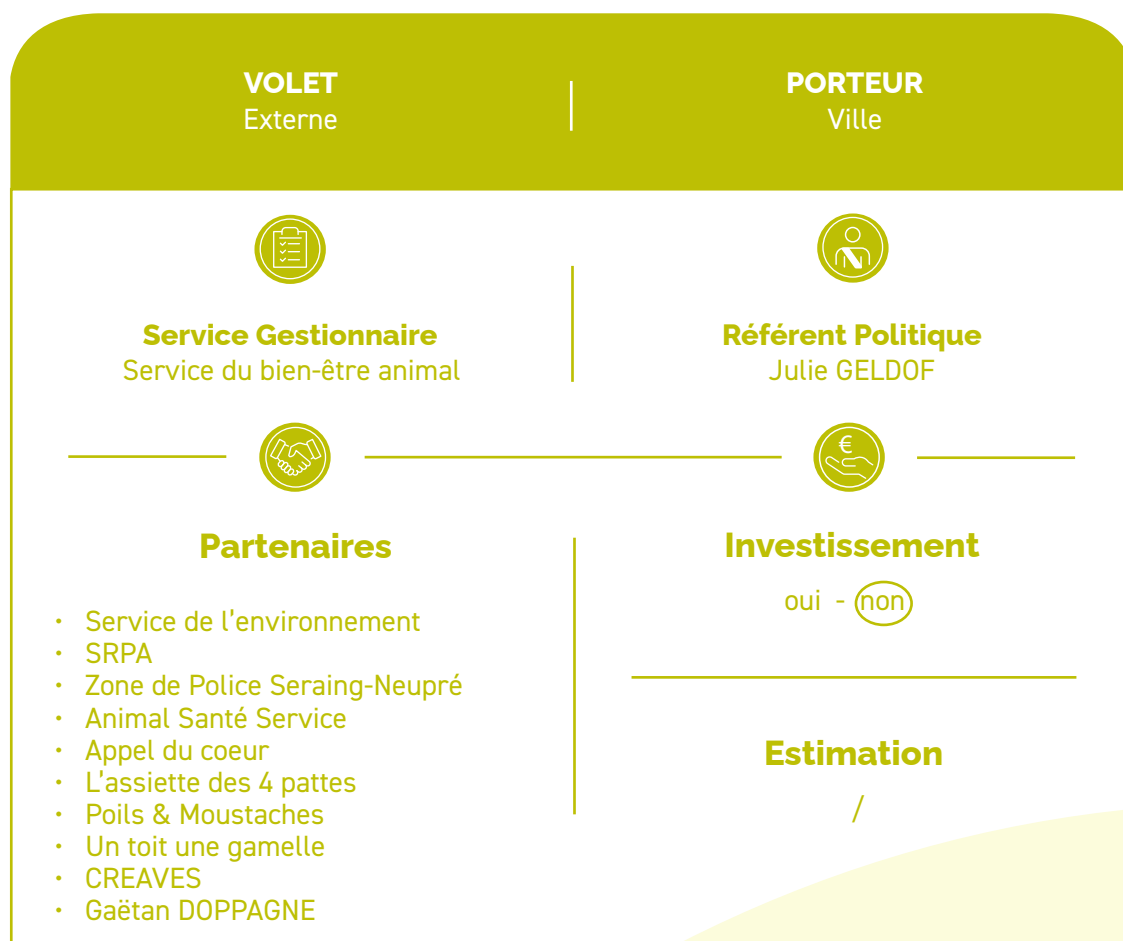
Description

Ce projet vise à structurer et renforcer les synergies entre les acteurs impliqués dans le bien-être animal à l'échelle communale, afin d'améliorer la coordination des actions, la fluidité de l'information et l'efficacité des interventions.

Il s'agit de créer un écosystème collaboratif comprenant les services communaux, la police locale, les vétérinaires, les refuges, les associations et les citoyens engagés. La mise en place d'outils formels comme un Conseil consultatif, un répertoire des acteurs, et un réseau d'ambassadeurs permettra de favoriser l'implication de terrain, de mutualiser les ressources et d'assurer une réponse cohérente aux enjeux liés à la protection et à la cohabitation avec les animaux.

Objectifs poursuivis

- Mettre en place un Conseil consultatif communal du bien-être animal pour structurer la concertation entre partenaires ;
- Impliquer les citoyens via un réseau d'ambassadeurs locaux ;
- Établir un répertoire fonctionnel et à jour des acteurs locaux du bien-être animal ;
- Développer un programme de formations citoyennes avec les professionnels du secteur ;
- Améliorer la circulation d'information entre la police et les autres parties prenantes ;
- Outiller les citoyens engagés, notamment en mettant à disposition du matériel d'intervention (pièges éthiques, brochures, fiches pratiques...).



PROJET 200**Proposer une mutualisation supracommunale pour l'accueil des nouveaux animaux de compagnie****Description**

La Ville de Seraing dispose actuellement d'un lieu de transit sécurisé et fonctionnel pour accueillir les nouveaux animaux de compagnie (NAC), notamment les espèces exotiques ou inhabituelles (reptiles, serpents, etc.) trouvées sur le territoire.

Ce service repose sur une collaboration avec un expert spécialisé qui assure le suivi et la prise en charge de ces animaux. Dans les faits, ce centre sert déjà de point de chute pour d'autres communes lorsqu'un animal est capturé par les services de secours.

Afin de formaliser cette pratique et d'en assurer la viabilité administrative, la Ville propose de mettre en place une mutualisation supracommunale. Celle-ci permettrait de refacturer aux autres communes les frais liés à l'accueil et à la prise en charge des NAC retrouvés sur leur territoire. Ce mécanisme garantirait une gestion centralisée, efficace et économiquement neutre, voire bénéfique pour la Ville. Il prendra la forme d'une convention ou d'un système de redevance entre les communes partenaires.

Objectifs poursuivis

- Formaliser l'accueil des NAC trouvés dans d'autres communes sur le territoire sérésien ;
- Refacturer les prestations aux communes concernées ;
- Optimiser l'utilisation d'un service déjà opérationnel sans coût supplémentaire ;
- Garantir une prise en charge spécialisée, rapide et sécurisée des NAC ;
- Assurer une gestion cohérente et centralisée à l'échelle supra-communale ;
- Créer un cadre de collaboration stable et équitable entre communes.

VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Service du bien-être animal	 Réfèrent Politique Julie GELDOF
 Partenaire • Service des finances	 Investissement oui - (non)
	Estimation /

PROJET 201 **Etablir une réglementation volontariste communale relative au bien-être animal au sein d'un code local**

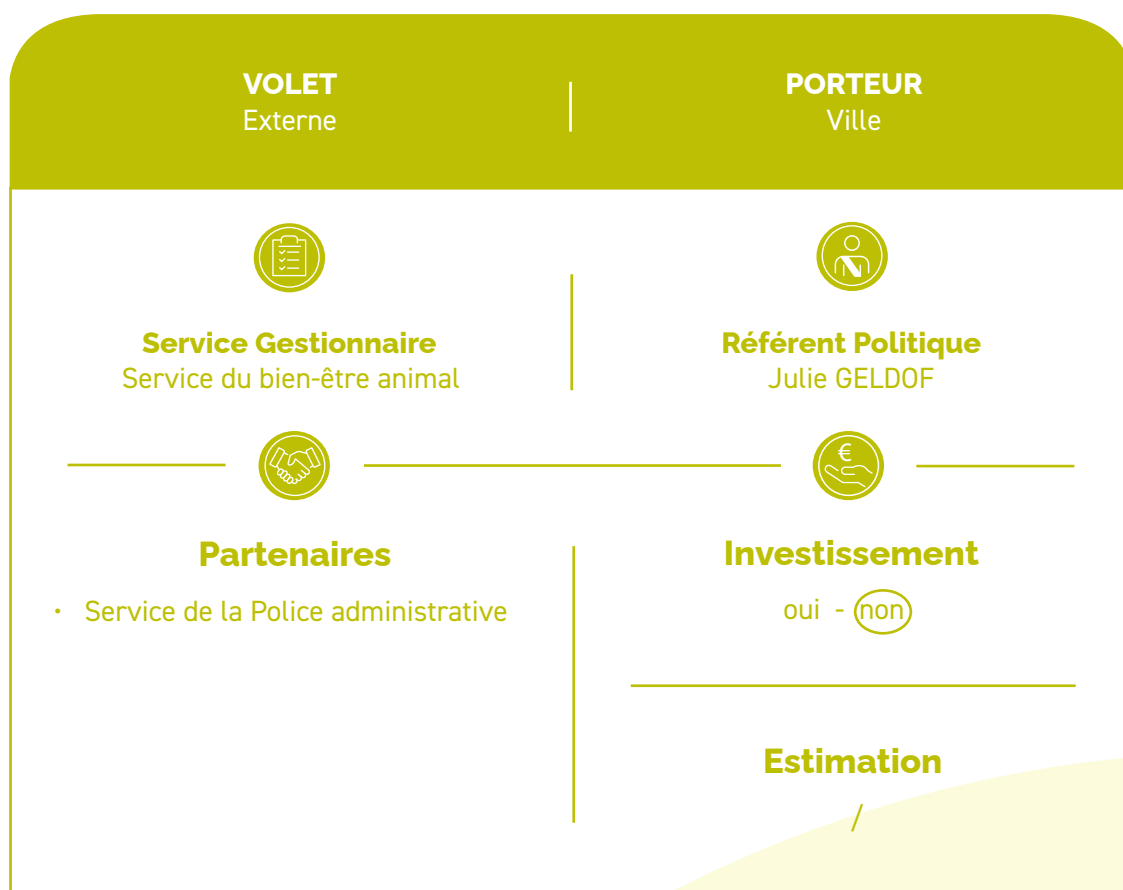
Description

Ce projet vise à élaborer et adopter une réglementation locale ambitieuse et cohérente en matière de bien-être animal.

Il s'agira de rassembler, renforcer et harmoniser les dispositions existantes, tout en introduisant de nouvelles mesures spécifiques adaptées aux enjeux locaux. L'objectif est de créer un Code local du bien-être animal, clair, accessible et applicable à tous les citoyens et acteurs communaux.

Objectifs poursuivis

- Formaliser un engagement politique fort de la commune en faveur du bien-être animal ;
- Renforcer la protection des animaux sur le territoire de la ville (animaux domestiques, de ferme, errants, etc.) ;
- Sensibiliser les citoyens aux droits et besoins des animaux ;
- Clarifier les règles locales pour les propriétaires d'animaux, les commerçants, les organisateurs d'événements, etc. ;
- Favoriser la cohabitation harmonieuse entre les humains et les animaux dans l'espace public ;
- S'aligner ou aller au-delà des normes régionales existantes.



PROJET 202 Organiser des événements en matière de bien-être animal

Description

Afin de sensibiliser les citoyens sérésiens au bien-être animal, la Ville de Seraing souhaite mettre en place un programme structuré d'événements, d'ateliers et de supports pédagogiques.

Le projet vise à informer la population sur les bonnes pratiques en matière de soins, d'éducation et de respect des animaux de compagnie ou sauvages. À travers des actions conviviales, interactives et accessibles au grand public, l'objectif est de développer une culture de la relation responsable à l'animal, tout en prévenant les abandons et les comportements à risque. Ces actions permettront également de valoriser les initiatives locales et de renforcer les partenariats entre la commune, les associations, les refuges et les professionnels du secteur.

Ce projet contribue aussi à transmettre des savoir-faire concrets sur le terrain et à promouvoir une adoption réfléchie, adaptée au mode de vie des citoyens.

Objectifs poursuivis

- Sensibiliser la population communale au bien-être animal, à la compréhension du comportement animal et à la relation responsable avec les animaux ;
- Promouvoir les bonnes pratiques en matière de soins, d'éducation et de respect des animaux de compagnie ou sauvages ;
- Renforcer la collaboration entre la commune, les associations locales, les refuges et les professionnels du secteur animalier ;
- Valoriser les initiatives communales en faveur du bien-être animal ;
- Renforcer la prévention des abandons et des accidents par une meilleure éducation du grand public, des enfants et des futurs adoptants.

VOLET Interne	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Service du bien-être animal	 Référent Politique Julie GELDOF
 Partenaire • Service de la Police administrative	 Investissement oui - (non)
	Estimation /

PROJET 203 Veiller à la prise en charge des animaux blessés ou errants sur le domaine public

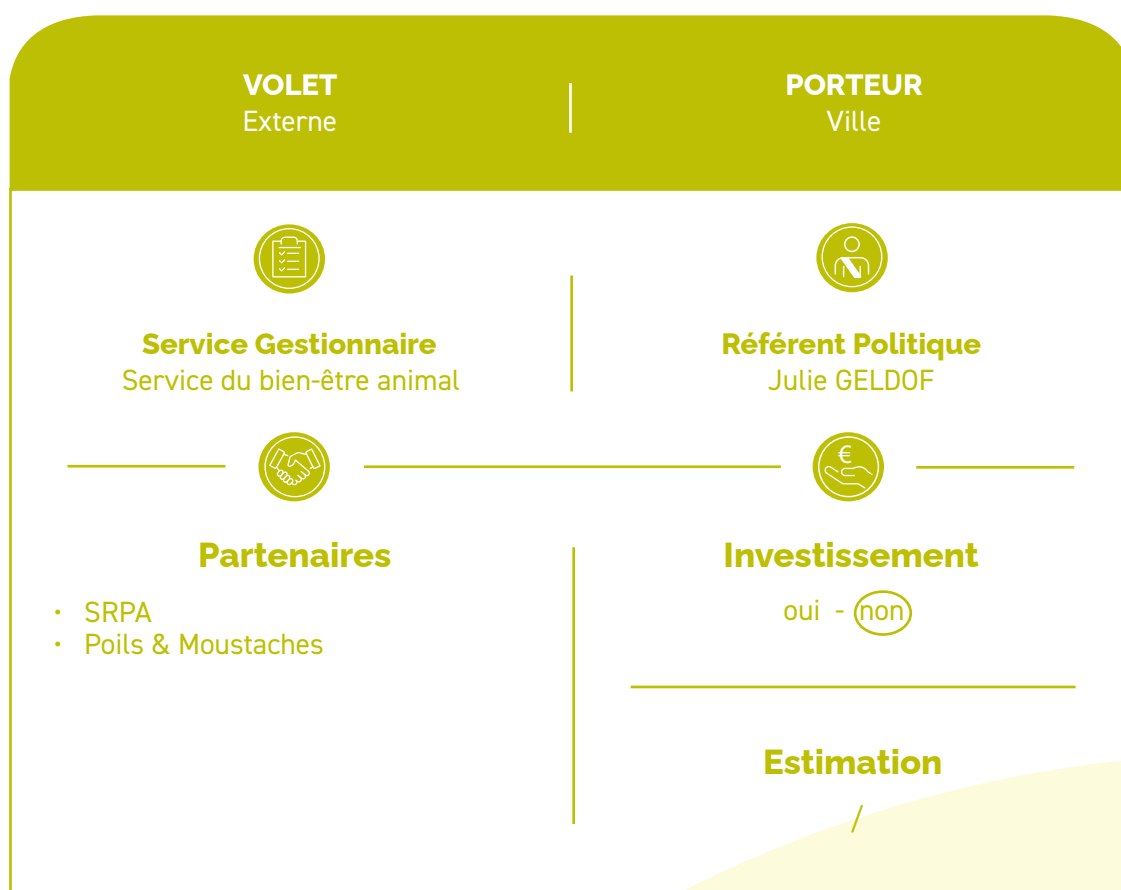
Description

Ce projet vise à structurer, professionnaliser et pérenniser la gestion communale des animaux errants, blessés ou perdus sur le territoire communal, en conformité avec les obligations du Code wallon du Bien-être animal. Il s'agit d'assurer une intervention rapide et efficace, de garantir un hébergement adapté et respectueux du bien-être animal, et de contribuer à la sécurité publique.

En s'appuyant sur des partenariats spécialisés, la Ville entend renforcer son rôle de facilitateur et de coordinateur, tout en sensibilisant la population à cette problématique sociétale.

Objectifs poursuivis

- Assurer une prise en charge efficace et rapide des animaux errants ou blessés, en conformité avec le Code wallon du Bien-être animal ;
- Préserver la sécurité publique en évitant les risques liés à la divagation d'animaux sur le domaine public ;
- Garantir le bien-être animal en fournissant les soins nécessaires aux animaux blessés ou malades ;
- Faciliter la réintégration des animaux dans leur foyer ou leur trouver un nouveau foyer via des partenariats avec des refuges ;
- Sensibiliser la population à la problématique des animaux errants et à l'importance de leur identification.



OBJECTIF STRATÉGIQUE

08

Une Ville moderne, efficace, efficiente et au service de ses citoyens

Objectifs opérationnels

- Optimiser la gestion financière et budgétaire
- Accélérer la digitalisation et renforcer la sécurité informatique des services
- Rénover, moderniser et augmenter l'efficacité des bâtiments communaux
- Optimiser la gestion des ressources humaines et garantir le bien-être des agents
- Renforcer la politique de communication

A close-up photograph of a hand holding a black pen with a gold-colored tip, poised to write on a document. The document features a bar chart with blue and orange bars. To the left of the chart, there are several stacks of coins. In the background, a calculator is visible on a desk. The overall scene suggests financial management or accounting.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°41

Optimiser la gestion financière
et budgétaire

PROJET 204 Développer une fiscalité cohérente avec les réalités locales

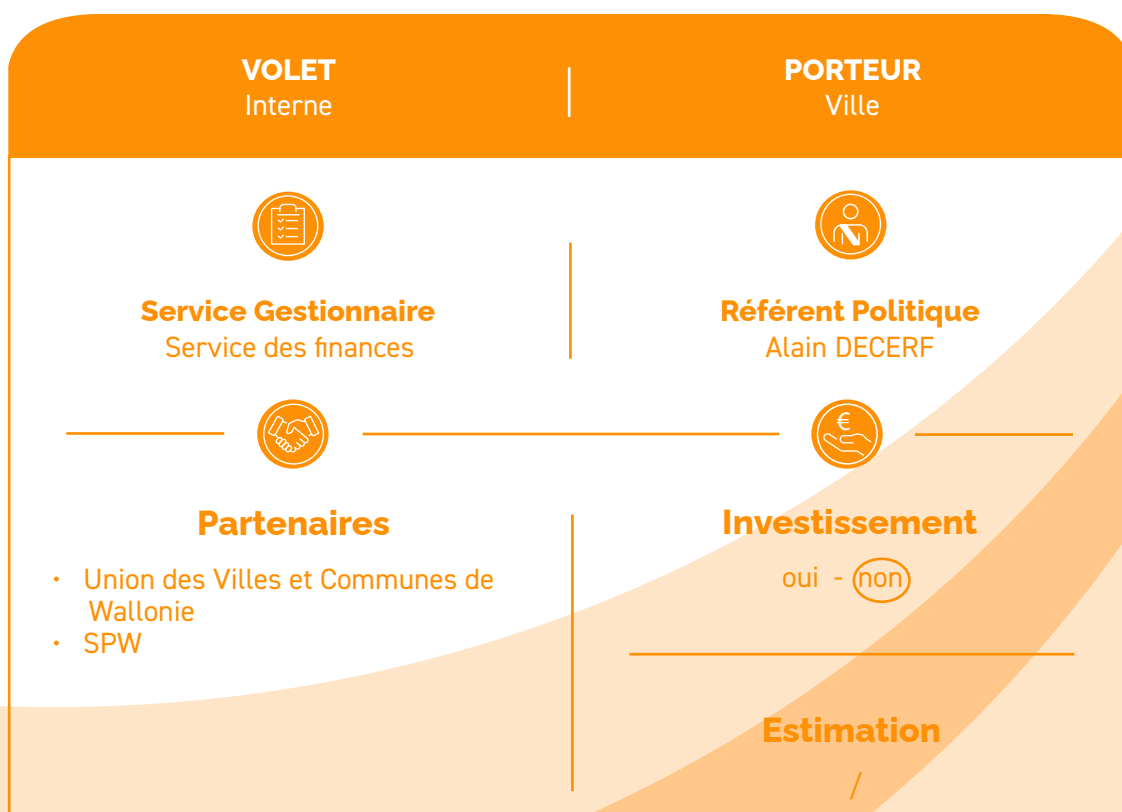
Description

Dans un contexte financier contraint, il est essentiel pour une Ville comme Seraing de disposer d'une politique fiscale locale adaptée à ses réalités socio-économiques et territoriales. Cela implique une analyse approfondie de l'existant afin d'identifier les leviers encore non mobilisés, de questionner la pertinence des taxes actuelles, et de garantir que les choix fiscaux soient fondés, justifiés et cohérents avec les attentes des citoyens et les objectifs de développement de la Ville.

Ce projet vise donc à mener une étude complète sur la fiscalité communale actuelle. L'ambition n'est pas d'augmenter la pression fiscale sur les citoyens, mais de mieux adapter les outils à disposition en s'inspirant des pratiques d'autres grandes villes wallonnes, en analysant les recommandations de la circulaire budgétaire du Ministre des Pouvoirs Locaux, et en s'assurant que les recettes fiscales soient construites sur une base équitable, compréhensible et efficace.

Objectifs poursuivis

- Garantir une fiscalité locale mieux alignée sur les réalités socio-économiques du territoire sérésien ;
- Renforcer la cohérence entre les taxes levées et les situations qu'elles sont censées réguler ou financer ;
- Identifier les marges d'évolution possibles de la fiscalité locale, sans recourir à une augmentation des additionnels sur l'impôt des personnes physiques et du précompte immobilier ;
- S'inspirer des bonnes pratiques fiscales mises en œuvre dans d'autres grandes villes wallonnes ;
- Concilier équité fiscale, efficacité budgétaire et acceptabilité sociale.



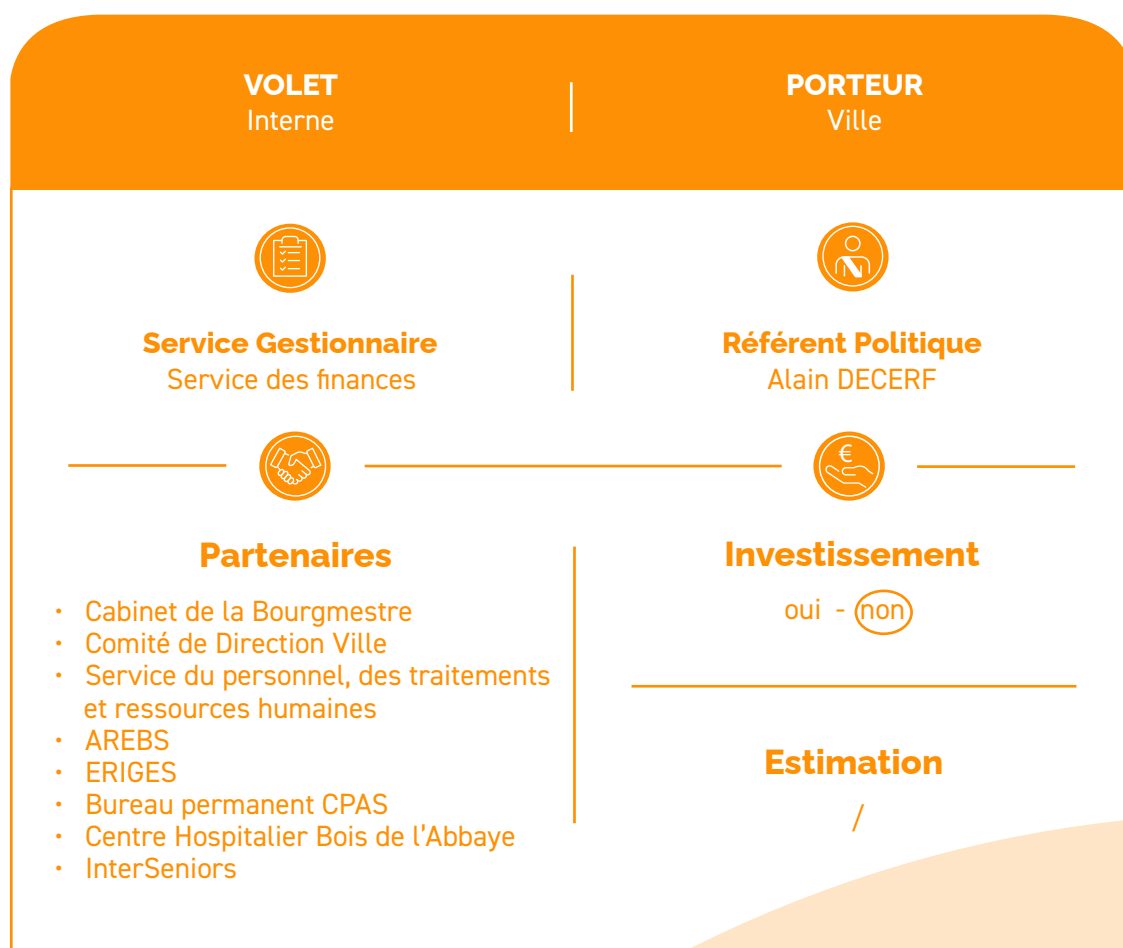
PROJET 205 **Monitorer et rationaliser les dépenses communales en lien avec le plan oxygène et les missions régaliennes**

Description

La Ville de Seraing souhaite consolider ses efforts en matière de gestion financière dans le cadre du Plan Oxygène de la Région wallonne. Ce projet vise à structurer une stratégie durable permettant d'assurer l'obtention des aides prévues en 2025 et 2026, tout en préparant une sortie progressive et maîtrisée du dispositif, gage d'une autonomie budgétaire renforcée.

Objectifs poursuivis

- Garantir l'équilibre budgétaire de manière pérenne et assurer la soutenabilité financière de la Ville à l'extinction de l'aide oxygène octroyée par la Région wallonne ;
- Obtenir les financements prévus dans le cadre du plan oxygène en 2025 et 2026 ;
- Prioriser les missions régaliennes en regard des dépenses facultatives en vue de réorienter les moyens financiers actuels ;
- Promouvoir une gestion plus responsable et cadrée des crédits budgétaires au sein de la Ville, des associations actuellement subsidiées ainsi que des entités consolidées.



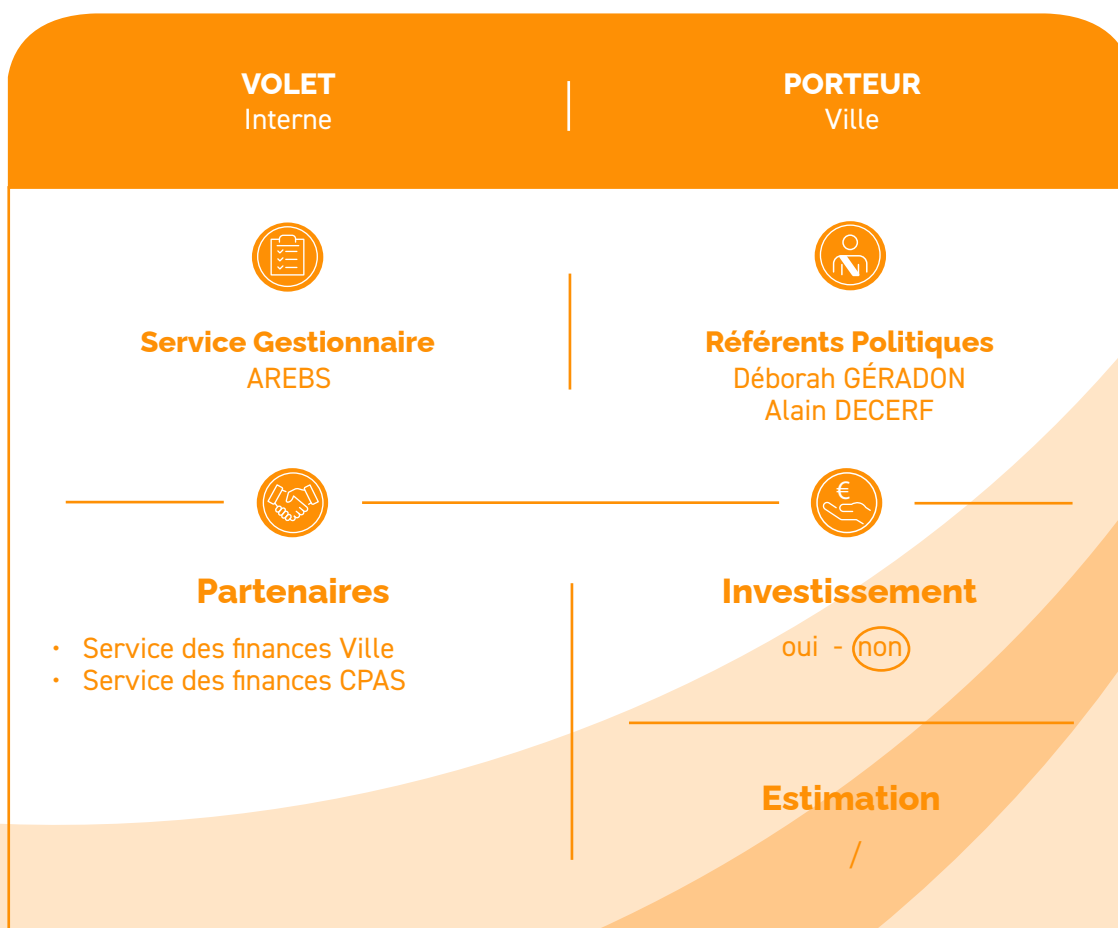
PROJET 206**Maximiser l'accès aux subsides pour le développement local****Description**

La Ville de Seraing souhaite maximiser le recours aux subsides extérieurs pour le financement de sa politique de développement et ce, tous secteurs confondus.

C'est ainsi que des projets à vocation territoriale pourront être visés, mais aussi des projets en lien avec le développement économique, l'emploi, l'enseignement ou encore la cohésion sociale et la culture. Il existe en effet encore de nombreuses opportunités de financement tant au niveau de la région que de l'Europe.

Objectifs poursuivis

- Concentrer, dans la mesure du possible, les subsides existants sur les priorités communales ;
- Augmenter le volume de subsides extérieurs ;
- Organiser une « cellule subsides » à l'échelle communale tant pour l'octroi des subsides que pour leur gestion a posteriori.





OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°42

Accélérer la digitalisation et renforcer
la sécurité informatique des services

PROJET 207 Étudier la pertinence de la mise en conformité avec la norme NIS 2

Description

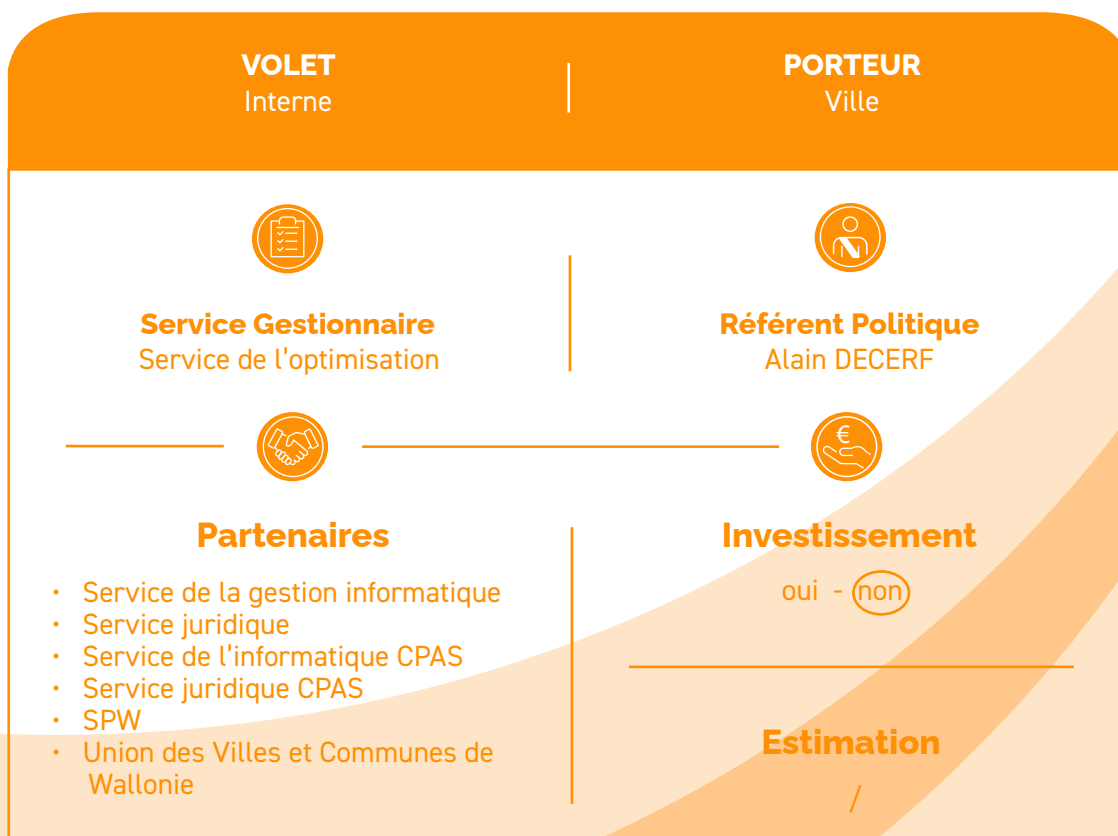
La directive européenne NIS 2 (Network and Information Security), transposée en droit belge, impose aux entités publiques et privées fournissant des services essentiels ou importants de respecter des obligations strictes en matière de cybersécurité. L'État fédéral, les Régions et les Communautés sont explicitement concernés. La situation des pouvoirs locaux, quant à elle, reste à clarifier, sauf dans les cas où certaines de leurs activités considérées comme essentielles (maisons de repos, gestion de l'eau, de l'électricité, etc.) les feraient entrer indirectement dans le champ d'application de la directive. La Ville de Seraing et son CPAS ne sont a priori pas soumis à la norme NIS 2, mais il subsiste un doute sur la question.

Dans ce contexte, le présent projet vise donc à :

- Déterminer si la Ville ou le CPAS entre dans le périmètre d'application de la directive NIS 2, directement ou indirectement ;
- Évaluer l'opportunité d'adopter volontairement les exigences de la norme, même en l'absence d'obligation légale, dans une logique de renforcement de la cybersécurité..

Objectifs poursuivis

- Améliorer la cybersécurité globale de la Ville et du CPAS ;
- S'inspirer des exigences de la directive NIS 2 pour structurer une démarche de sécurisation des systèmes informatiques ;
- Identifier les mesures pertinentes à adopter, même en l'absence d'obligation légale, pour renforcer la résilience face aux cybermenaces.



PROJET 208 Améliorer tant les logiciels que l'équipement informatique de la Ville

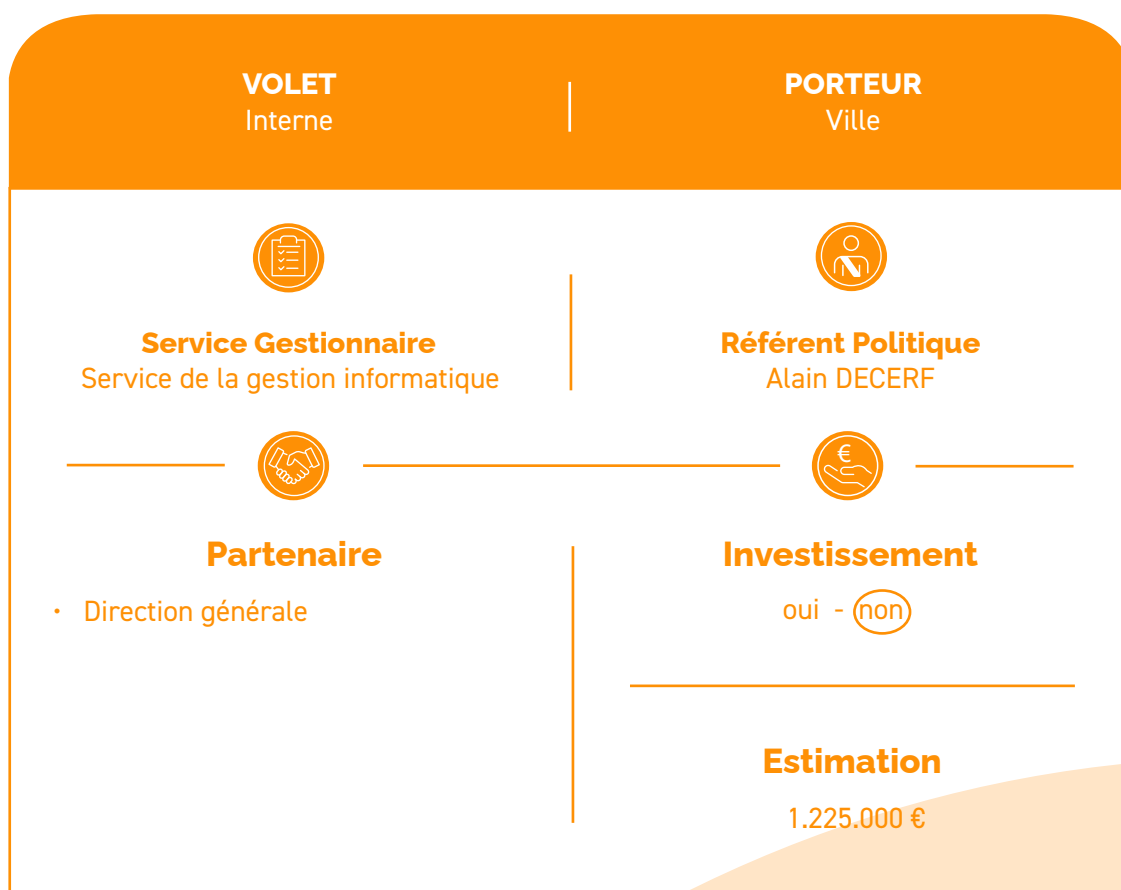
Description

Ce projet vise à permettre à la Ville de Seraing de suivre l'évolution constante de l'informatique, tant en matière de matériel que de logiciels.

Il s'agit de garantir à l'ensemble des agents des conditions de travail efficaces, sécurisées et adaptées aux exigences actuelles, afin d'offrir un service public optimal à la population. Dans un contexte où les technologies évoluent rapidement et où les enjeux de cybersécurité sont croissants, ce projet permettra également de maintenir un haut niveau de protection des systèmes et des données. Il suppose la définition de plans stratégiques d'évolution, indispensables à une administration moderne, performante et résiliente.

Objectifs poursuivis

- Garantir des conditions de travail efficaces aux agents ;
- Renforcer la sécurité des systèmes et des données ;
- Faciliter l'accès aux informations lors du travail quotidien et des demandes citoyennes ;
- Permettre la mise en œuvre de la politique de sécurité de la ville ;
- Moderniser progressivement l'équipement et les logiciels de la Ville ;
- Optimiser les coûts liés à l'informatique à moyen et long terme.



PROJET 209 Renforcer la politique de cybersécurité de la Ville

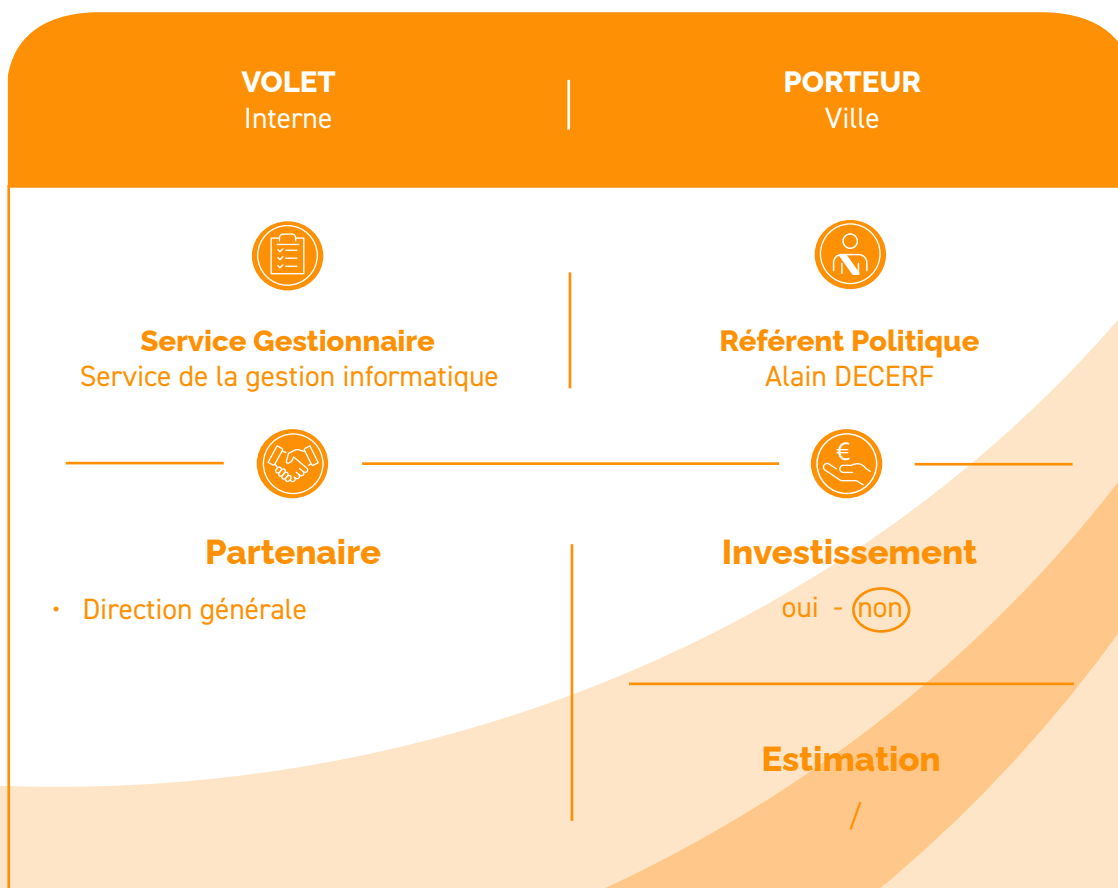
Description

Dans un contexte de digitalisation croissante des services publics, la sécurité des systèmes informatiques est un enjeu essentiel pour garantir la continuité des services aux citoyens et la protection des données.

Ce projet vise à doter la Ville de Seraing d'un plan stratégique de cybersécurité, intégrant un audit de sécurité, un plan de continuité de service et un plan de gestion des incidents majeurs. Ce plan permettra d'anticiper les menaces, de réagir efficacement en cas de cyberattaque, et d'assurer un niveau de résilience adéquat.

Objectifs poursuivis

- Renforcer la résilience des systèmes informatiques face aux cybermenaces ;
- Garantir un service minimum aux citoyens en cas d'incident critique ;
- Assurer une capacité de réaction rapide aux incidents mineurs sans perturber les services publics ;
- Anticiper les évolutions technologiques et réglementaires en matière de cybersécurité.



PROJET 210 Améliorer tant les logiciels que l'équipement informatique du CPAS

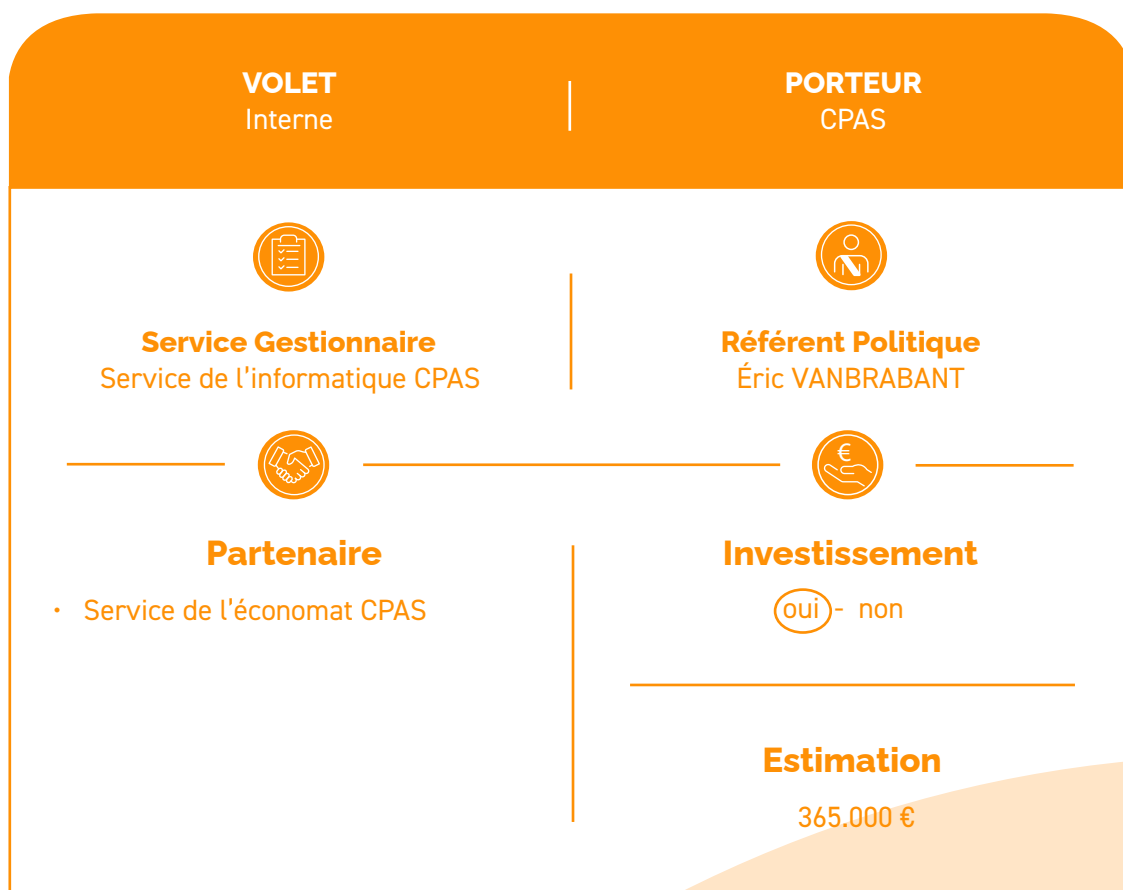
Description

Dans une volonté de modernisation et de renforcement de son infrastructure numérique, le CPAS prévoit plusieurs actions structurantes :

- La modernisation de l'infrastructure des serveurs grâce à une solution hyperconvergée permettra d'améliorer significativement les performances globales, de renforcer la résilience du système informatique, et de simplifier la gestion au quotidien ;
- L'évolution du système de sauvegarde vers une solution cloud vise à assurer la conformité aux exigences de la directive NIS, garantissant ainsi une meilleure sécurité et disponibilité des données sensibles ;
- La mise en place d'un cadastre informatique offrira une vue d'ensemble précise et actualisée de l'ensemble du parc matériel. Cet outil permettra notamment de mettre en œuvre une politique de rotation des équipements – en particulier les ordinateurs portables – afin de maintenir un parc performant, de maîtriser les coûts de renouvellement et d'optimiser l'utilisation des ressources.

Objectifs poursuivis

- Moderniser l'infrastructure des serveurs ;
- Moderniser le système de sauvegarde ;
- Mettre en place un cadastre informatique.



PROJET 211 Renforcer la politique de cybersécurité du CPAS

Description

Le projet s'inscrit dans un contexte de transformation numérique accélérée des administrations, exposant les services publics à des risques croissants de cyberattaques et de fuites de données sensibles.

La multiplication des services numériques, la dépendance accrue aux systèmes d'information et l'évolution des menaces rendent nécessaire une gestion proactive de la cybersécurité, aussi bien pour garantir la continuité des services que pour protéger les données des citoyens et de l'administration. Le besoin principal est donc d'assurer la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des informations, tout en renforçant la résilience face aux cybermenaces.

Objectifs poursuivis

- Améliorer la posture de cybersécurité du CPAS ;
- Réduire les risques d'incidents informatiques ;
- Améliorer la protection des données ;
- Mieux se conformer aux exigences réglementaires.

VOLET Interne	PORTEUR CPAS
 Service Gestionnaire Service de l'informatique CPAS	 Référent Politique Éric VANBRABANT
 Partenaire /	 Investissement oui - non
	Estimation 21.000 €



OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°43

Rénover, moderniser et augmenter
l'efficacité des bâtiments communaux

PROJET 212 Rénover et embellir les bâtiments scolaires

Description

Le parc scolaire comporte 29 implantations. Certains bâtiments ont déjà été rénovés ou reconstruits comme l'école maternelle de l'Air Pur, l'école maternelle Marguerite Gevaert et partiellement, l'école Radelet. Plusieurs projets de rénovations énergétiques sont en cours d'études pour l'année 2025-2026 comme la démolition et reconstruction de l'école maternelle Six-Bonnières et le remplacement des façades de l'école des Bouleaux (châssis et parois).

L'objectif est d'améliorer les bâtiments scolaires et de les rendre le moins énergivores possibles. La législature permettra d'intervenir sur quelques écoles prioritaires.

Objectifs poursuivis

- Améliorer l'état des bâtiments scolaires au niveau de l'immobilier (structure, sanitaires, techniques énergétiques et revêtements intérieurs) ;
- Améliorer l'état des cours d'écoles ;
- Promouvoir des infrastructures d'écoles accueillantes, moins énergivores et sécurisées.

VOLET Interne	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Service du bureau technique	 Référents Politiques Philippe GROSJEAN Robert ROUZEEUW
 Partenaires • Service de l'enseignement • SPW	 Investissement ☒ oui - ☐ non
	Estimation 7.831.000 €

PROJET 213**Assurer la rénovation énergétique de la mairie d'Ougrée et l'aménagement de ses abords****Description**

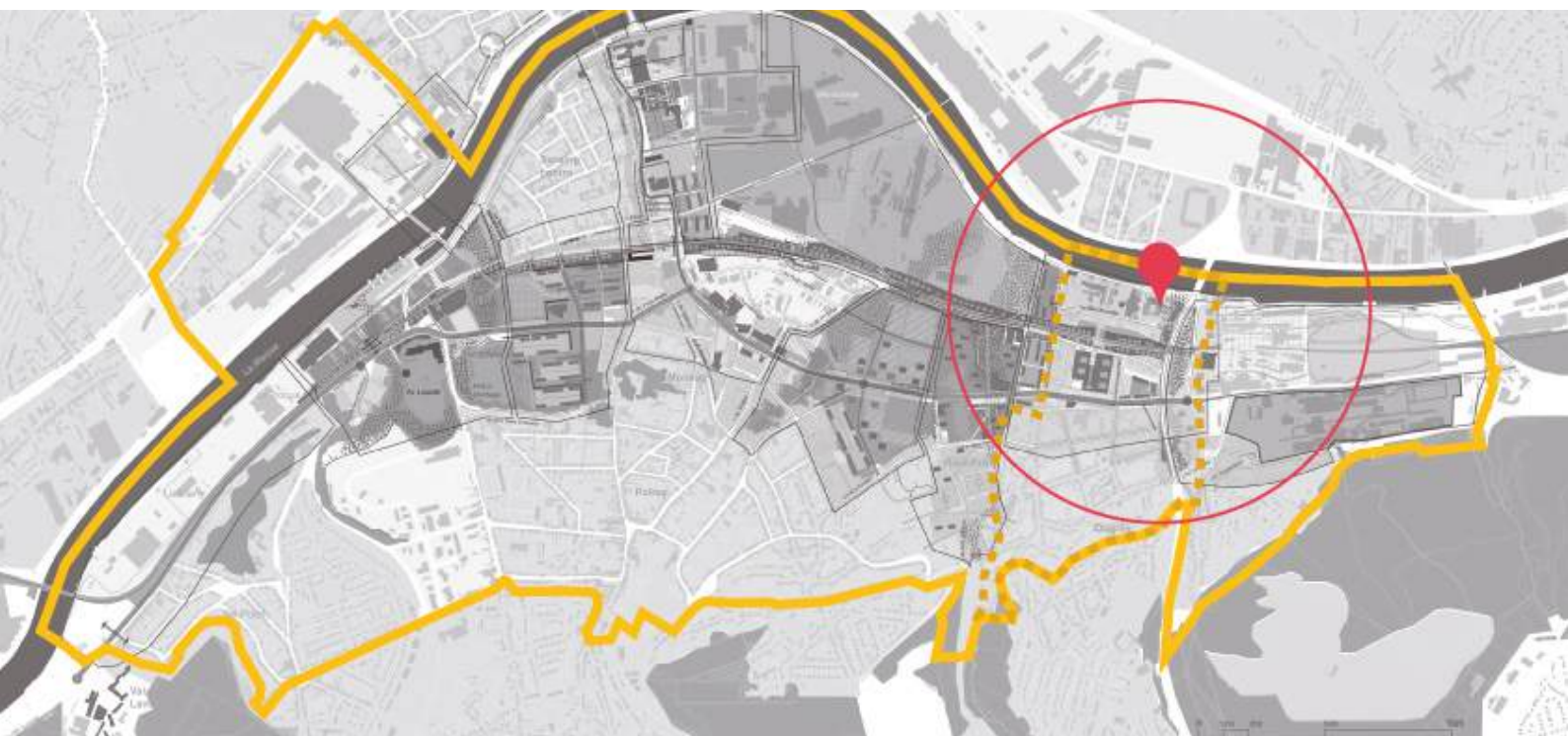
Le projet, soutenu par la Wallonie à travers la Politique Intégrée de la Ville (PIV) et la Perspective de Développement Urbain (PDU), consiste à concevoir et à réaliser des travaux de réhabilitation et de rénovation énergétique de l'ancienne Mairie d'Ougrée.

Ces travaux visent l'amélioration de la performance énergétique afin de permettre au bâtiment de tendre vers un bilan énergétique annuel nul pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire, le refroidissement et l'éclairage. Le projet assure ainsi la conservation et la mise aux normes d'un bâtiment conçu en 1966 à la valeur architecturale reconnue. Ce bâtiment, commandé par l'ancienne commune d'Ougrée à l'époque, a longtemps accueilli des services communaux dans la partie bureaux et est toujours aujourd'hui, dans la grande salle, le siège du Conseil Communal de la Ville.

Le projet de rénovation considère le maintien de la tenue des séances du Conseil Communal dans cette grande salle. L'évolution du projet après désignation d'une équipe de «Design and Build» (architecte et entreprise) et des besoins de la Ville a conduit à l'intégration de l'Académie de musique dans la partie bureaux du bâtiment. Les travaux liés à la rénovation des abords seront traités ultérieurement, le cas échéant via la PDU 2025-2030, ce volet faisant partie du programme de réserve de cette Perspective de Développement Urbain.

Objectifs poursuivis

- Assurer la conservation d'un bâtiment à haute valeur architecturale mais à faible performance environnementale ;
- Diminuer la facture énergétique du bâtiment ;
- Diminuer l'impact environnemental d'usage du bâtiment ;
- Rendre le bâtiment conforme aux normes de sécurité incendie et électrique ;
- Accueillir l'Académie de Musique dans des locaux adaptés ;
- Consolider l'attractivité du quartier d'Ougrée Meuse dans sa dimension «culture et jeunesse» ;
- Renforcer l'accessibilité de la population sérésienne à la formation et à la culture.



VOLET Interne	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire ERIGES	 Référent Politique Déborah GÉRADON
 Moyens humains • Service de l'enseignement • Service des travaux • Service du patrimoine	 Investissement ☒ oui - ☐ non Estimation Coût total : 7.205.000 € Subside : 5.901.815 € (dont 1.100.000 € PDU) Sources de financement • PIV • PDU • Finances communales et/ou autres subsides à venir
 Timing 2024-2027	
 Objectifs du Gouvernement • Offrir un réseau d'espaces publics attractifs, en ce compris d'espaces verts • Faire des communes à caractère urbain un vecteur de mieux vivre ensemble et de solidarité	 Indicateurs de résultats • Espaces publics réaménagés (m²) • Indicateur de PEB

PROJET 214 Assurer la rénovation énergétique des bureaux du CPAS

Description

Les bureaux du CPAS, situés rue du Molinay à Seraing, feront l'objet d'un projet complet de rénovation énergétique visant à améliorer la performance énergétique et le confort des locaux tout en respectant l'esthétique et l'intégrité du site. Ce projet est subsidié dans le cadre de la Politique Intégrée de la Ville par la Région wallonne.

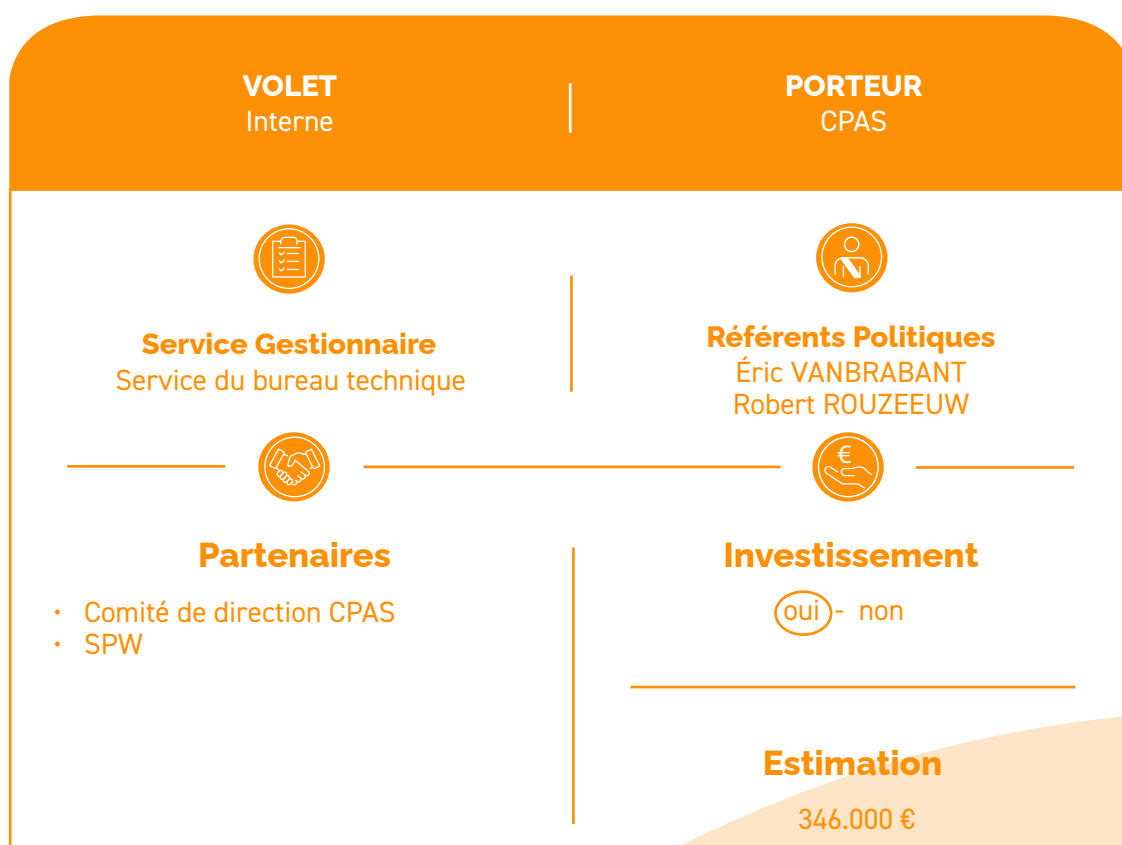
Le projet se décompose en deux volets :

- Remplacement et isolation de la toiture du bâtiment principal, ainsi que le renouvellement des verrières et menuiseries extérieures pour réduire les déperditions thermiques et améliorer l'efficacité énergétique ;
- Transformation et réhabilitation d'un hangar adjacent en espace de bureaux modernes et fonctionnels, permettant d'accueillir du personnel complémentaire, en conformité avec les normes énergétiques et les exigences architecturales du site.

Cette rénovation contribuera à la durabilité du patrimoine bâti tout en répondant aux besoins croissants en espace de travail.

Objectifs poursuivis

- Réduire significativement la consommation énergétique des bureaux existants ;
- Conserver et valoriser les bâtiments historiques du CPAS ;
- Créer des espaces de bureaux supplémentaires, fonctionnels et confortables, adaptés aux besoins actuels du personnel ;
- Respecter les normes énergétiques en vigueur et les exigences esthétiques du site.



PROJET 215 Assurer la rénovation énergétique de la Maison de l'Enfant

Description

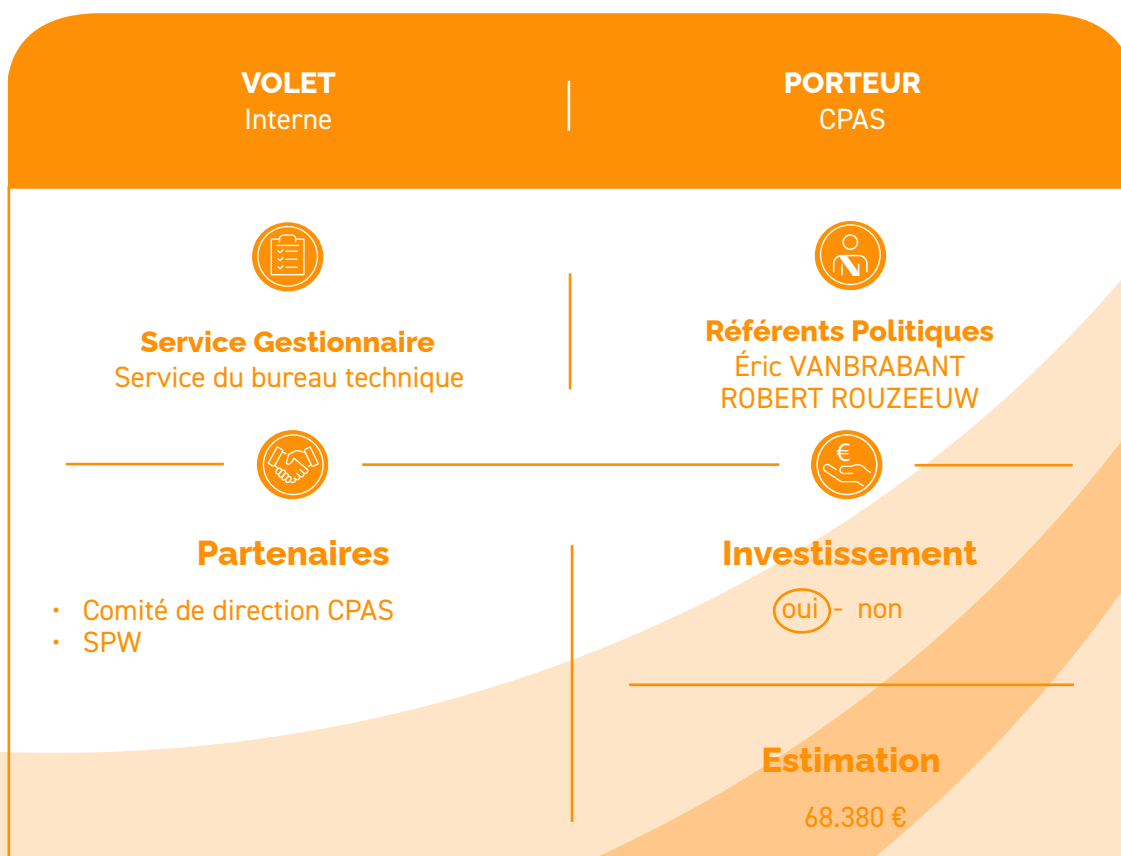
La toiture de la Maison de l'Enfant, bâtiment essentiel à la collectivité, est aujourd'hui vieillissante, présentant une isolation insuffisante ainsi qu'une étanchéité dégradée.

Ces défaillances provoquent des infiltrations d'eau et des pertes de chaleur importantes, menaçant la structure du bâtiment et son intégrité à long terme. Ce projet vise à réaliser une rénovation complète de la toiture, tant sur le plan énergétique que structurel, afin de garantir la durabilité du bâtiment, d'améliorer son efficacité énergétique et de prévenir toute dégradation future.

La rénovation s'inscrit dans le cadre plus large de la Politique Intégrée de la Ville, soutenue par la Région wallonne, qui encourage notamment la rénovation durable des infrastructures publiques.

Objectifs poursuivis

- Assurer la pérennité et la stabilité du bâtiment en éliminant les infiltrations et dégradations liées à la toiture ;
- Réduire significativement les déperditions thermiques pour améliorer la performance énergétique du bâtiment ;
- Respecter les normes énergétiques et environnementales en vigueur, conformément aux exigences de la Région wallonne ;
- Contribuer à la qualité du cadre de vie des usagers de la Maison de l'Enfant.



PROJET 216 Placer des compteurs intelligents dans les bâtiments communaux

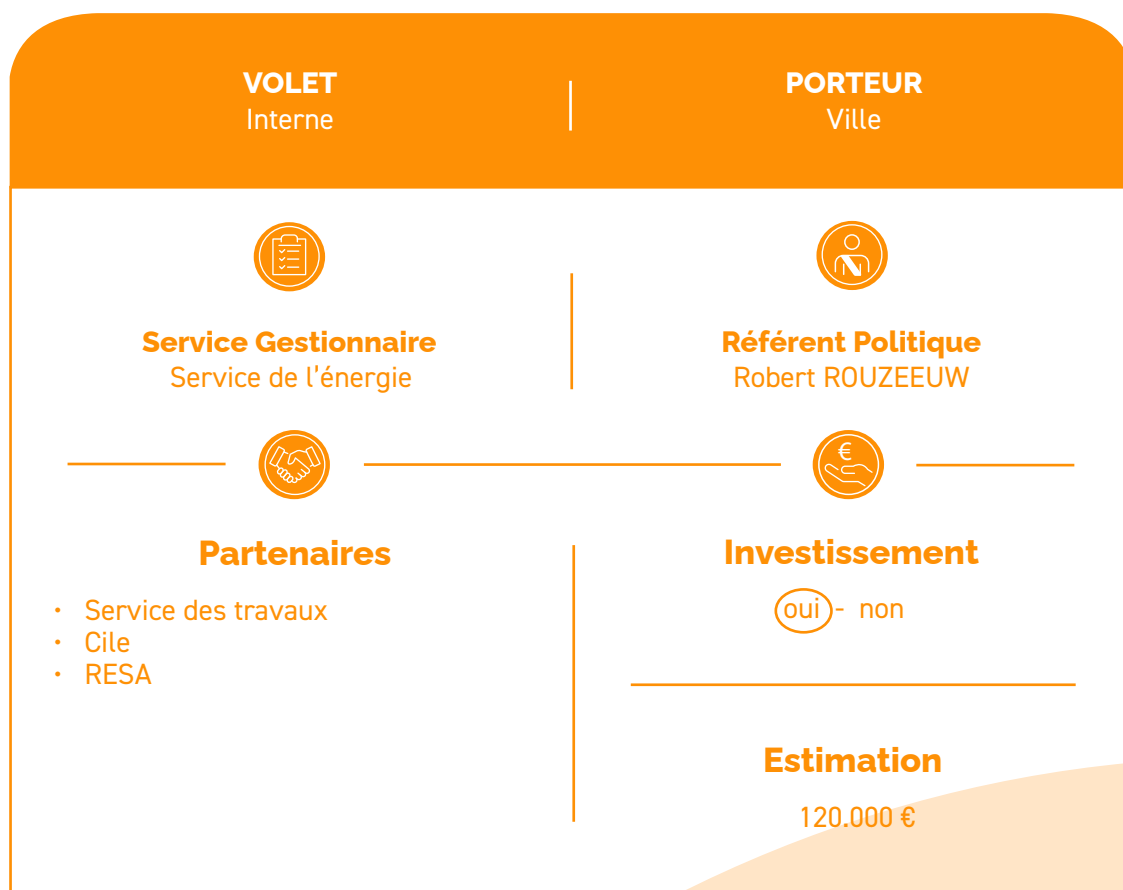
Description

Dans une optique d'amélioration continue de la performance énergétique des bâtiments communaux, la Ville souhaite automatiser le suivi des consommations en gaz, électricité et eau. Actuellement basé sur des relevés manuels, le système en place présente des limites en termes de fréquence, de fiabilité et de réactivité.

Le projet vise donc à déployer des compteurs intelligents permettant un relevé automatique, centralisé et en temps quasi réel. Cette modernisation permettra de détecter rapidement toute consommation anormale (fuite, dérive énergétique, équipement défectueux...), de faciliter le pilotage énergétique du parc immobilier communal et d'optimiser les coûts liés à la consommation.

Objectifs poursuivis

- Assurer un relevé automatique et régulier des consommations en gaz, électricité et eau dans les bâtiments communaux ;
- Détecter plus rapidement les anomalies de consommation ;
- Réduire les délais de traitement et d'analyse liés aux relevés manuels ;
- Fiabiliser les données collectées pour améliorer le pilotage énergétique des bâtiments ;
- Mettre en place un système de suivi centralisé des données de consommation ;
- Favoriser la réactivité des services techniques en cas de détection d'anomalies ;
- Contribuer à l'optimisation des consommations d'énergie et à la réduction des coûts.



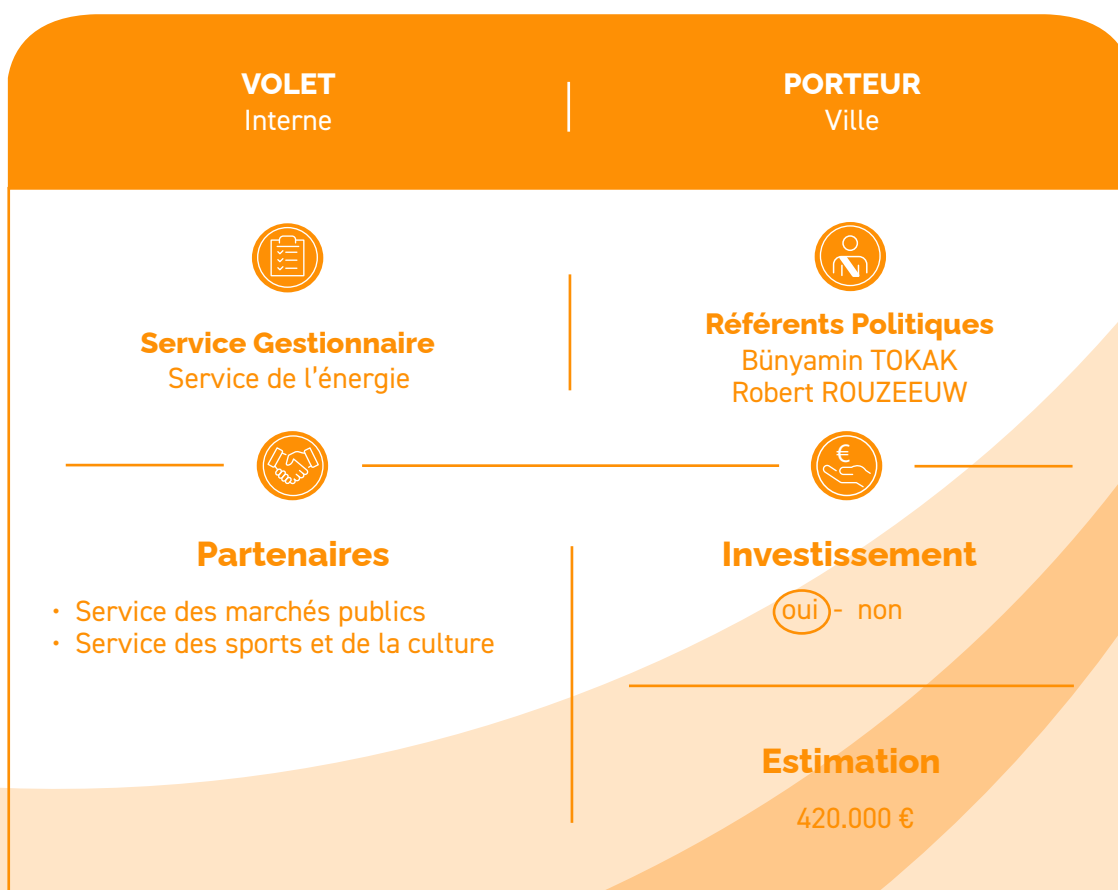
PROJET 217**Soutenir l'aménagement de panneaux photovoltaïques sur les infrastructures sportives communales****Description**

Dans le cadre de la transition énergétique, la Ville souhaite équiper ses infrastructures sportives communales de panneaux photovoltaïques. Ces bâtiments, souvent énergivores, représentent un levier important pour réduire l'empreinte carbone du patrimoine public.

Le projet vise à identifier les sites prioritaires, à étudier leur potentiel solaire, puis à planifier et mettre en œuvre des installations photovoltaïques adaptées. Cette démarche s'inscrit dans une logique de réduction des coûts énergétiques, d'optimisation de l'autoconsommation et de valorisation des équipements communaux comme vecteurs de durabilité. La piscine olympique, les halls omnisports et autres complexes à forte consommation sont les premières cibles de cette stratégie.

Objectifs poursuivis

- Réduire l'empreinte carbone des infrastructures sportives communales ;
- Diminuer la facture énergétique des bâtiments les plus énergivores ;
- Accroître la part d'énergies renouvelables dans le mix énergétique communal ;
- Valoriser les infrastructures sportives comme exemples d'équipements publics durables.



PROJET 218 Entretien et rénover les bâtiments communaux

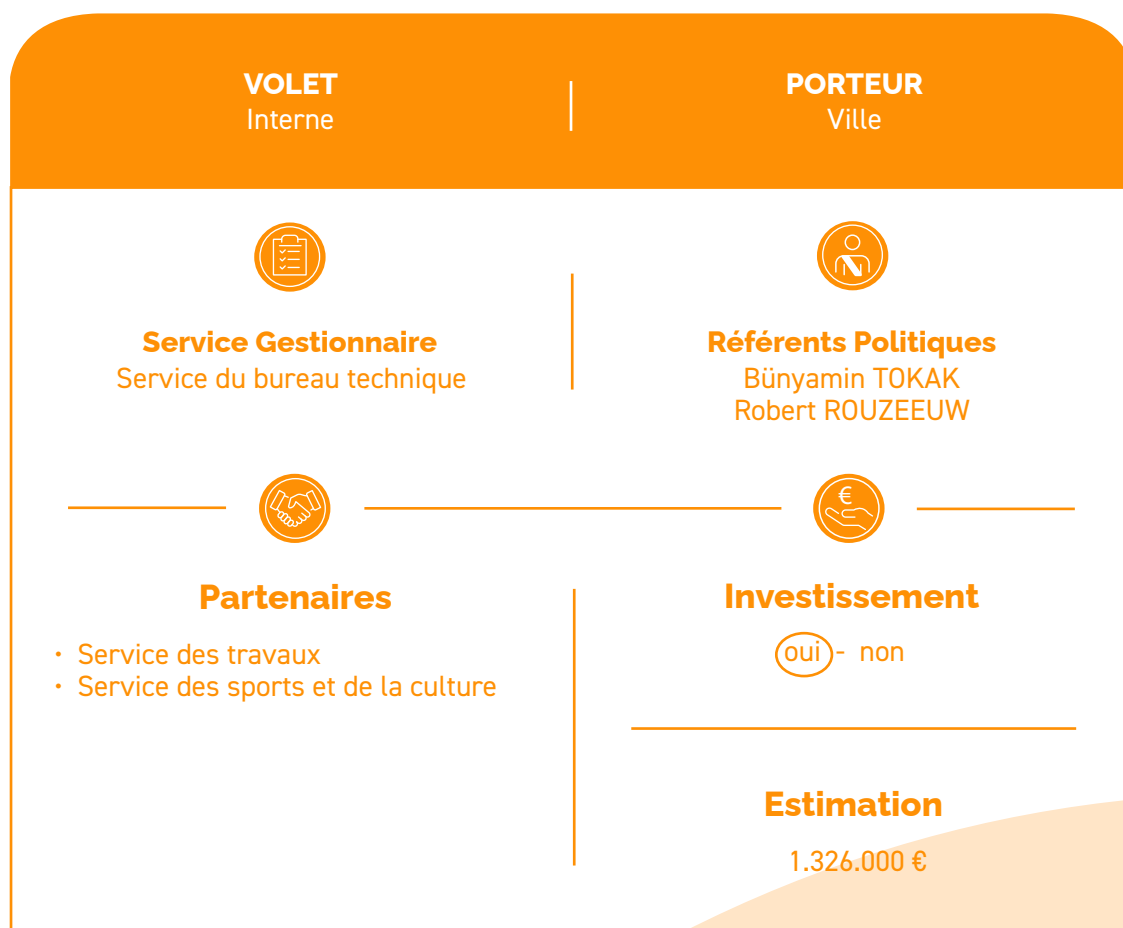
Description

Le parc immobilier communal est composé d'un ensemble hétérogène de bâtiments : administrations, crèches, bibliothèques, conciergeries, salles culturelles, lieux de culte, salles de fête, centres de délasserment ou encore bâtiments de bureaux décentrés. Ce patrimoine, souvent vieillissant, nécessite un entretien régulier et des rénovations ciblées afin d'en garantir la pérennité, la sécurité et l'accessibilité.

Par ailleurs, dans un contexte de transition énergétique, ces bâtiments doivent progressivement être modernisés pour réduire leur empreinte carbone et améliorer leur performance énergétique. Ce projet vise ainsi à structurer une stratégie d'intervention pour un entretien efficace, des mises en conformité réglementaires et des investissements durables, au bénéfice des usagers comme du personnel communal.

Objectifs poursuivis

- Améliorer l'état des bâtiments communaux au niveau de travaux immobiliers (structure, sanitaires, techniques énergétiques et revêtements intérieurs) ;
- Promouvoir des infrastructures accueillantes, en conformité, moins énergivores et sécurisées.





OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°44

Optimiser la gestion des ressources
humaines et garantir le bien-être des
agents

PROJET 219 Optimiser l'organigramme de l'administration communale

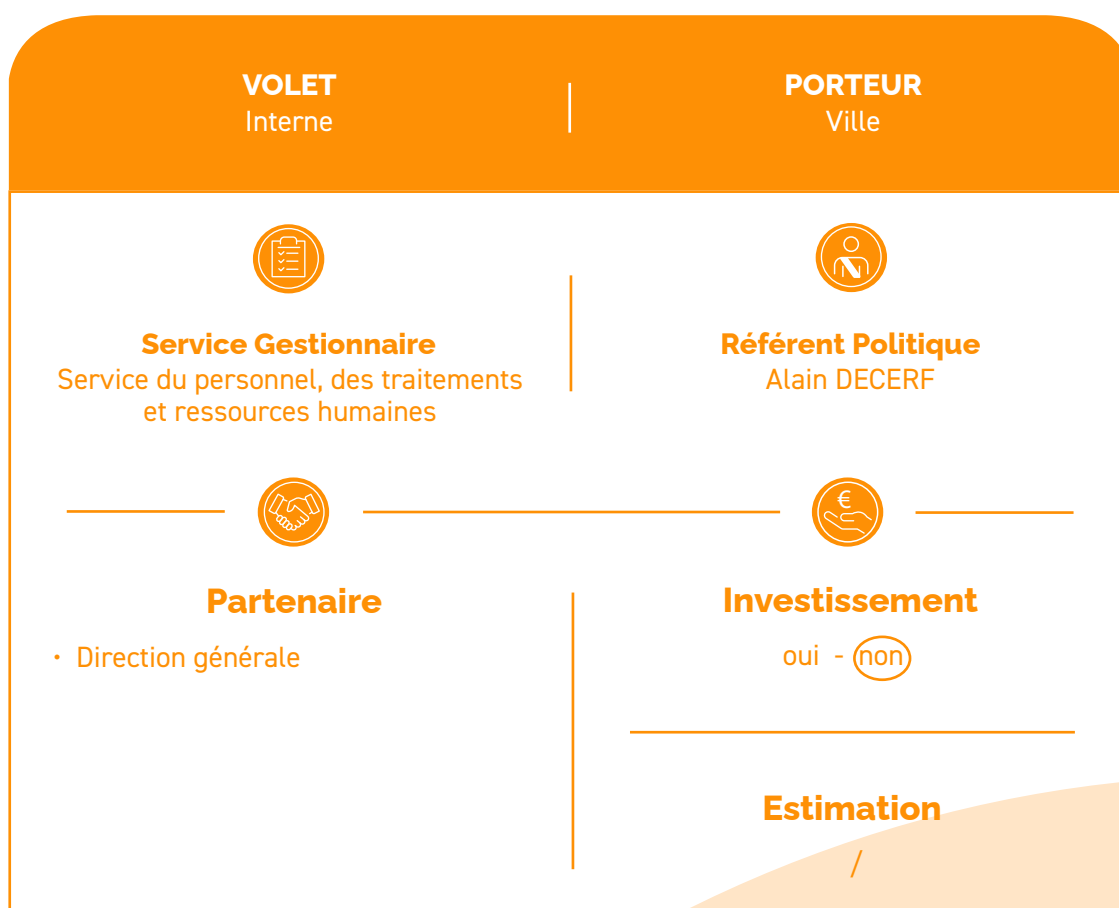
Description

Une organisation administrative performante repose sur une structuration claire, lisible et adaptée aux enjeux contemporains. L'organigramme constitue un outil stratégique permettant de clarifier les responsabilités, de renforcer la transversalité et de favoriser une culture de collaboration entre services.

Dans cette optique, la Ville de Seraing souhaite engager une révision de son organigramme afin de mieux refléter les réalités actuelles et les évolutions des missions communales, rationaliser la répartition des tâches et renforcer la coordination et les synergies entre départements. Ce travail s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue du fonctionnement administratif et vise à accroître l'efficacité et la réactivité des services communaux.

Objectifs poursuivis

- Réviser l'organigramme de l'administration communale ;
- Adapter la structure aux réalités actuelles et aux besoins des services ;
- Clarifier les missions, rôles et responsabilités de chaque entité ;
- Améliorer la coordination et les synergies entre services ;
- Renforcer la lisibilité de l'organisation pour les agents et les autorités politiques.



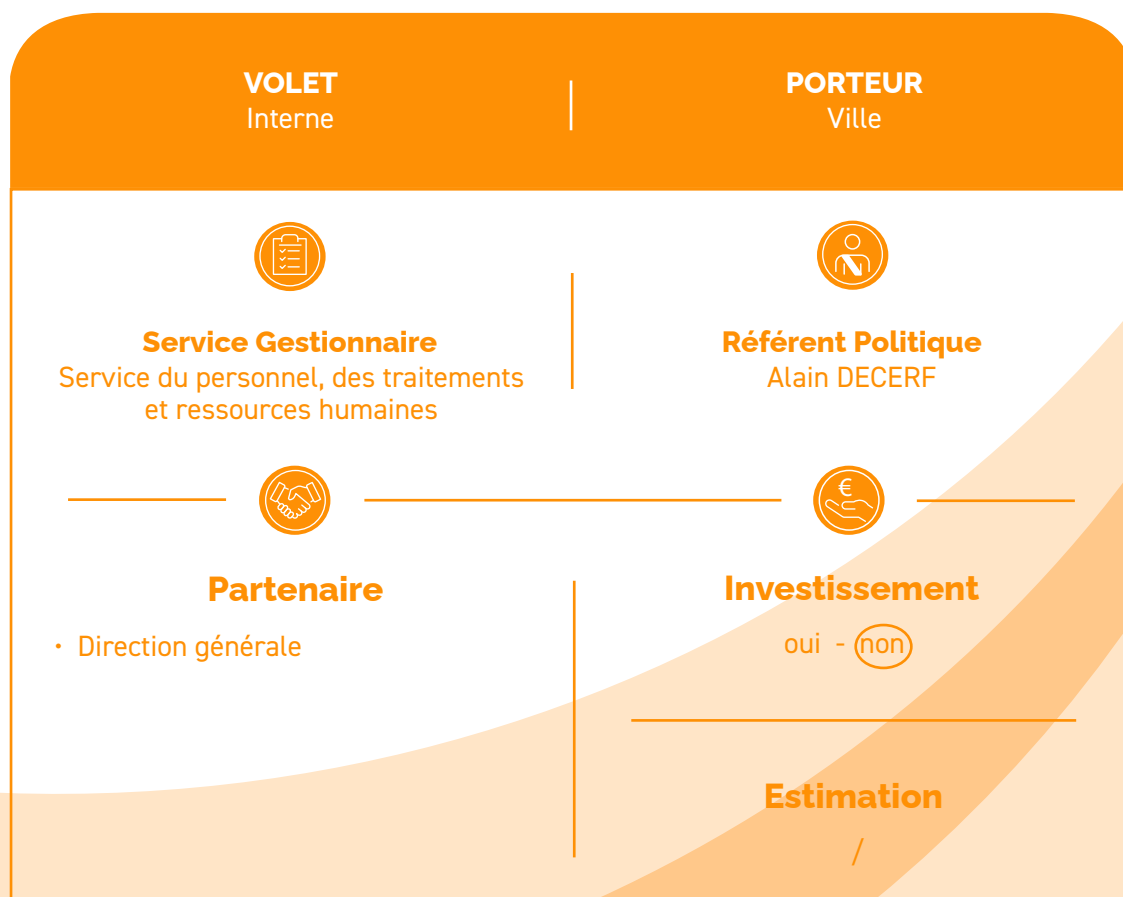
PROJET 220**Revoir le règlement de travail au regard des dernières évolutions législatives****Description**

Dans un contexte de mutations réglementaires, sociales et organisationnelles, la révision du règlement de travail est devenue indispensable afin d'assurer sa conformité avec les évolutions législatives récentes, notamment en matière de droit du travail et de statut des agents.

Au-delà de l'aspect juridique, cette démarche vise également à moderniser le cadre de travail des agents communaux, en y intégrant des dispositifs favorisant la flexibilité, l'attractivité et un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Cette révision constitue un levier de fidélisation du personnel et de modernisation de la gestion des ressources humaines de la Ville.

Objectifs poursuivis

- Adapter le règlement de travail aux évolutions législatives récentes ;
- Intégrer les réformes relatives aux congés, à la flexibilité horaire et au télétravail ;
- Favoriser l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée des agents ;
- Moderniser les pratiques internes en matière de gestion du temps de travail ;
- Harmoniser les dispositions applicables à l'ensemble des agents, dans le respect des différents statuts ;
- Renforcer l'attractivité de la Ville en tant qu'employeur public.



PROJET 221 Automatiser les outils de gestion RH

Description

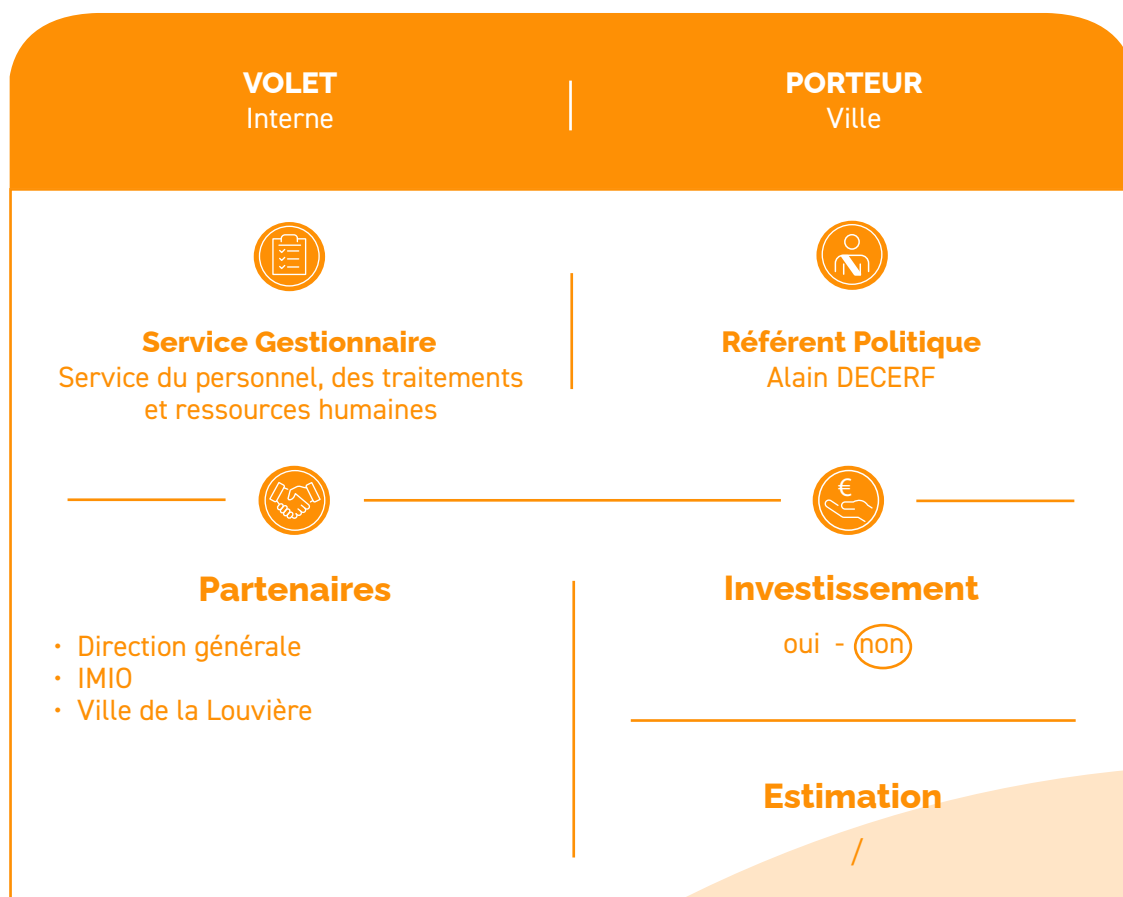
L'administration communale de Seraing souhaite moderniser la gestion de ses ressources humaines par l'automatisation de certaines tâches administratives, la numérisation de processus RH et l'intégration de nouveaux outils logiciels. Cette modernisation s'inscrit dans un objectif de meilleure efficacité interne et de professionnalisation des processus RH.

Le projet vise à :

- Mettre en œuvre des logiciels performants couvrant les domaines de la paie, du budget, des horaires et de la gestion des candidatures ;
- Mettre en place une plateforme dématérialisée pour gérer les candidatures, développée par l'intercommunale Imio en partenariat avec la Ville de La Louvière.

Objectifs poursuivis

- Automatiser les processus RH répétitifs et à faible valeur ajoutée ;
- Professionnaliser les outils de gestion RH ;
- Réduire la charge administrative des agents RH ;
- Optimiser le temps de travail des agents ;
- Faciliter la gestion et le suivi des candidatures ;
- Améliorer la qualité et la traçabilité des données RH.



PROJET 222**Développer des formations adaptées à l'évolution des métiers****Description**

Les métiers au sein de l'administration communale évoluent rapidement, notamment en raison des exigences accrues en matière de gestion, de communication, de numérique ou encore de transversalité.

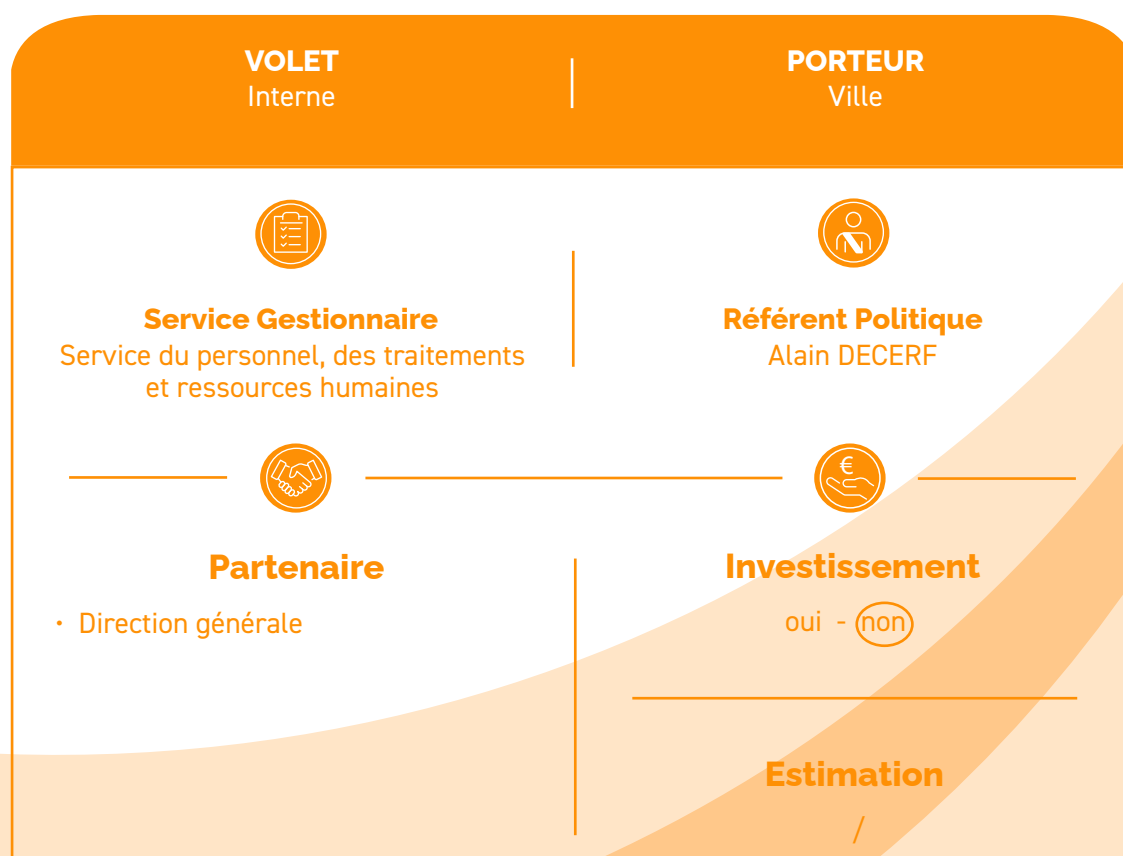
Dans ce contexte, il est essentiel de structurer un plan de formation cohérent, progressif et adapté aux besoins réels du personnel. Un accent particulier doit être mis sur le développement des compétences managériales, dans la mesure où les chefs de service et encadrants jouent un rôle central dans l'animation des équipes, la circulation de l'information et la conduite du changement.

La présente démarche vise à élaborer une stratégie soumise au Collège Communal et définissant les grandes orientations du futur plan de formation, autour de deux volets menés en parallèle :

- Un programme spécifique à destination des managers ;
- Un plan global de formation à partir d'un état des lieux et des besoins exprimés par les agents (en lien avec la rédaction des fiches de poste en cours).

Objectifs poursuivis

- Renforcer les compétences des encadrants pour améliorer le pilotage des équipes ;
- Définir un plan de formation progressif et ciblé pour l'ensemble du personnel ;
- Anticiper les évolutions des métiers et adapter les parcours professionnels ;
- Structurer une offre de formation lisible, planifiée et cohérente ;
- Formaliser la stratégie à travers une note stratégique à valider par le Collège.



PROJET 223 Développer une stratégie d'évaluation des agents et définir des fiches métiers

Description

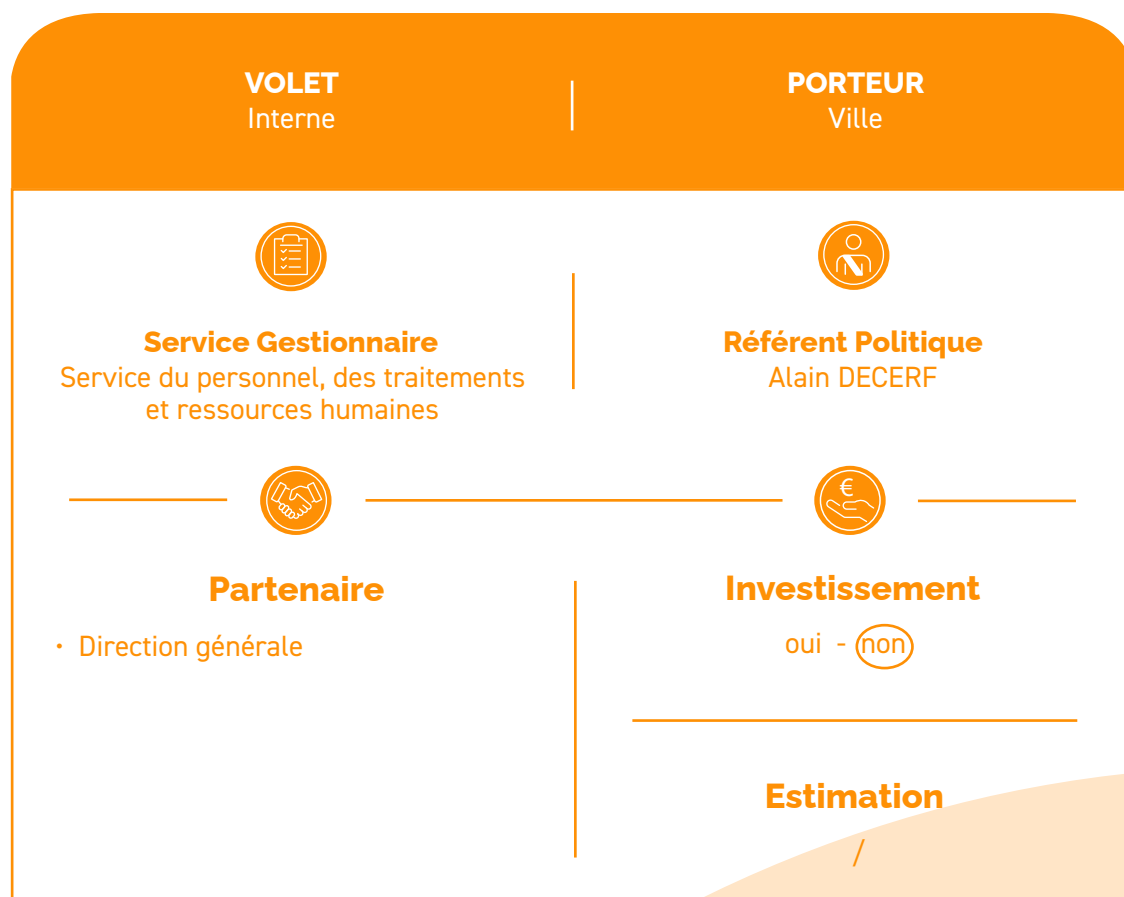
La mise en place d'un dispositif d'évaluation du personnel communal constitue un levier essentiel pour renforcer la gestion des ressources humaines. Ce système permettra d'accompagner les agents dans leur développement professionnel, d'identifier les besoins en formation et d'optimiser la gestion des compétences.

Il vise également à instaurer un dialogue structuré et régulier entre chaque agent et sa hiérarchie, favorisant ainsi l'engagement, la motivation et la qualité du service public. La mise en œuvre de cette stratégie devra s'appuyer sur la généralisation des fiches de poste (centrées sur les missions spécifiques de l'agent) et de fonction (décrivant les attentes transversales liées à une catégorie de métier).

L'ensemble permettra de mieux cadrer les responsabilités et d'objectiver les critères d'évaluation. Une note stratégique viendra encadrer cette démarche, en précisant les principes, le calendrier de mise en œuvre et la répartition des rôles entre la GRH et les chefs de service.

Objectifs poursuivis

- Élaborer une stratégie d'évaluation du personnel communal ;
- Définir et diffuser les fiches de fonction et les fiches de poste ;
- Structurer le dialogue entre agents et hiérarchie autour d'objectifs clairs ;
- Identifier les besoins en formation et en accompagnement ;
- Renforcer l'engagement, la reconnaissance et l'efficacité des agents.



PROJET 224**Optimiser les processus de recrutement et d'intégration des agents****Description**

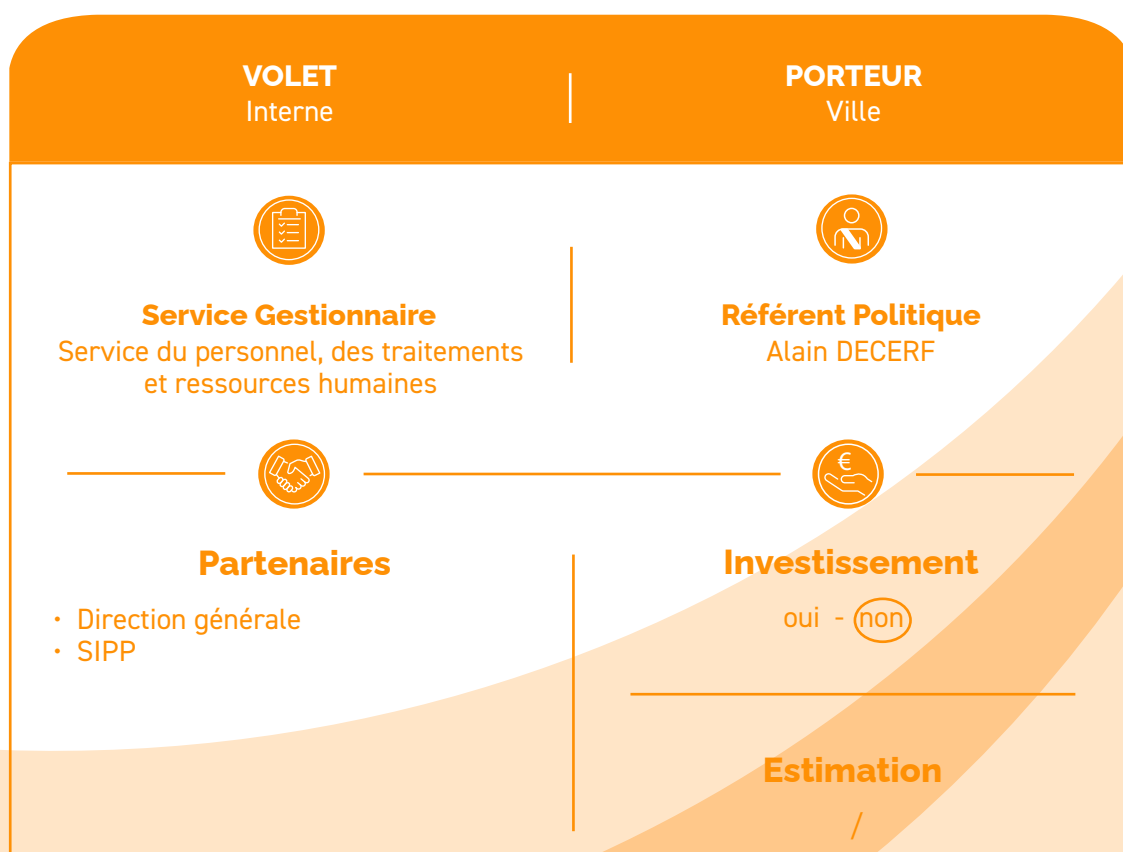
Le bon fonctionnement des services communaux repose sur des processus de recrutement rigoureux, transparents et harmonisés. Ce projet vise à améliorer ces processus en renforçant la clarté et l'objectivité des critères d'évaluation des candidats, en particulier lors des examens écrits et oraux, afin d'assurer une sélection équitable et qualitative.

Parallèlement, l'intégration des nouveaux agents sera optimisée par la finalisation et la diffusion d'un livret d'accueil complet, ainsi que par la conception d'une procédure d'intégration structurée, incluant un accompagnement personnalisé et un suivi post-recrutement. Ce projet inclut également une phase de concertation sociale pour garantir l'adhésion des parties prenantes, ainsi qu'une formation des acteurs responsables du recrutement pour assurer la bonne mise en œuvre des nouvelles méthodes.

Au final, cette démarche globale contribuera à renforcer l'engagement des agents, améliorer leur adaptation dans les services communaux et réduire le turnover, participant ainsi à la qualité du service public.

Objectifs poursuivis

- Optimiser les procédures de recrutement ;
- Garantir la conformité avec le Code du bien-être au travail et la réglementation applicable ;
- Renforcer la fidélisation et la motivation des nouveaux agents ;
- Formaliser un processus d'intégration structuré et assurer un suivi post-recrutement efficace.



PROJET 225 Développer une stratégie de contrôle interne

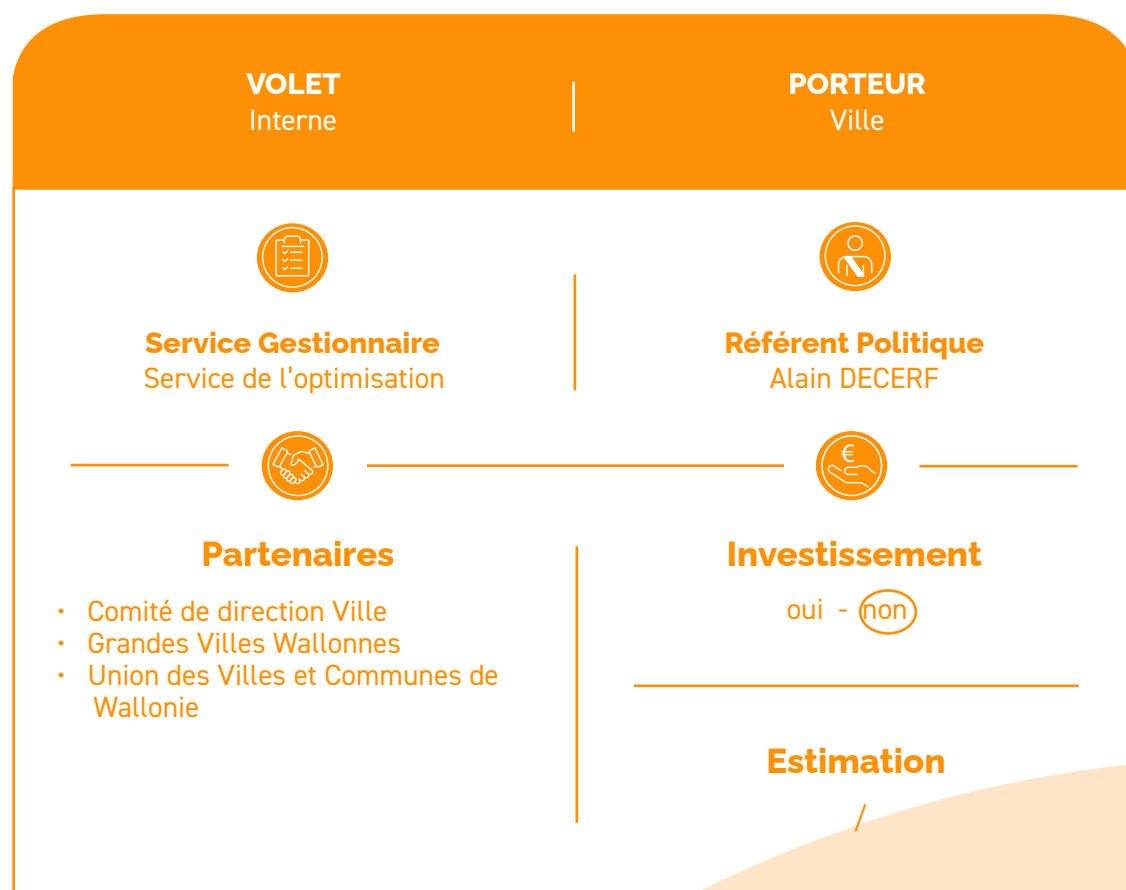
Description

La Ville de Seraing est confrontée à des exigences croissantes en matière de bonne gouvernance. Elle souhaite, dans ce cadre, renforcer la maîtrise de ses processus internes.

La mise en place d'un cadre de contrôle interne est un levier stratégique pour sécuriser les opérations, fiabiliser l'information, prévenir les risques et améliorer la performance des services. Ce projet s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration continue.

Objectifs poursuivis

- Définir un cadre commun de contrôle interne applicable à l'ensemble des services de l'administration ;
- Renforcer la culture du contrôle et de la maîtrise des risques au sein des services ;
- Identifier les processus clés à risque et proposer des mesures de contrôle pertinentes ;
- Outiller les responsables de service pour la mise en œuvre du contrôle interne ;
- Garantir la conformité du fonctionnement communal et des décisions prises à la réglementation applicable.



**OBJECTIF
OPÉRATIONNEL N°45**

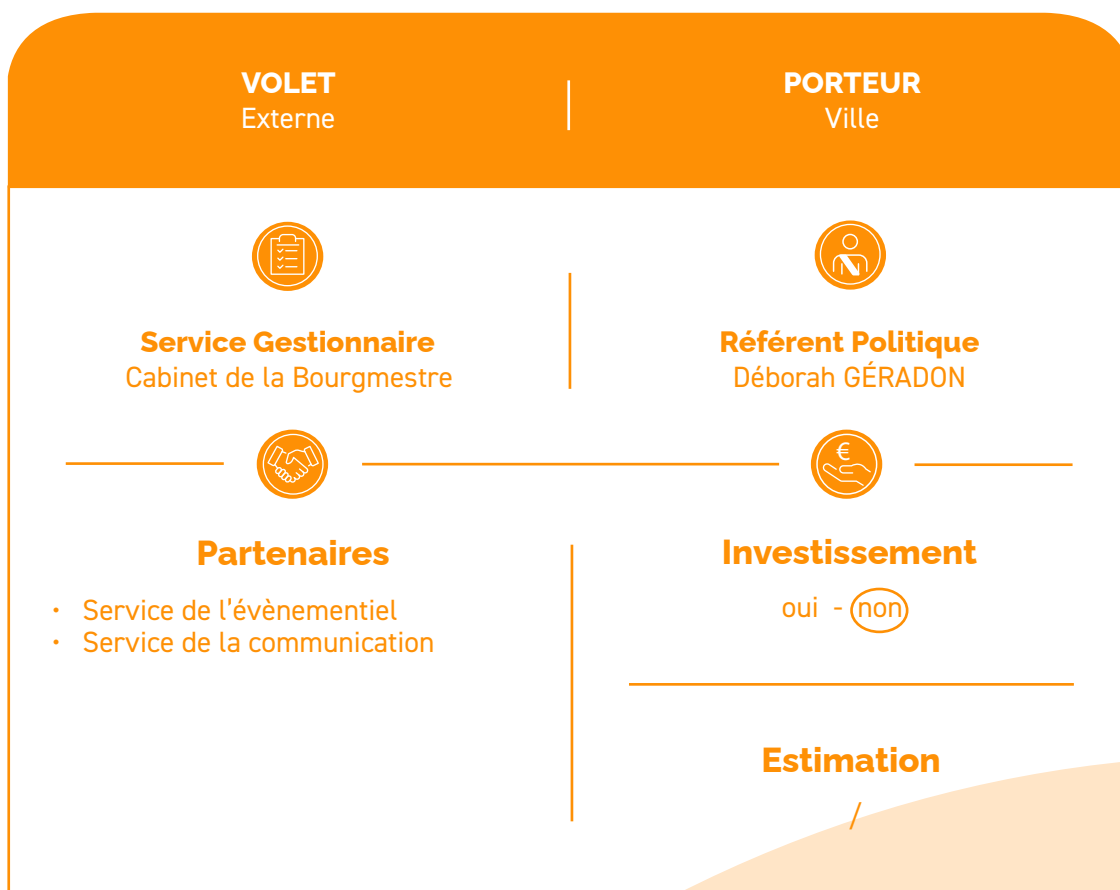
Renforcer la politique
de communication

PROJET 226**Développer un journal numérique dédié à la vie communale****Description**

Ce projet vise la mise en place d'un journal numérique communal visant à informer les citoyens de manière régulière, dynamique et interactive sur les actions, projets, événements et actualités de la Ville de Seraing. Ce support digital viendra compléter les canaux de communication existants et renforcera la proximité entre l'administration et les citoyens.

Objectifs poursuivis

- Offrir un support numérique d'information moderne et accessible à l'ensemble de la population sérésienne ;
- Valoriser les actions communales et initiatives locales ;
- Renforcer la transparence et la lisibilité de l'action publique ;
- Dynamiser l'image de la Ville et améliorer la diffusion de l'information auprès des différentes cibles ;
- Créer un lien régulier et interactif avec les citoyens grâce à des contenus variés et engageants.



PROJET 227**Développer un bottin communal destiné aux nouveaux habitants****Description**

Ce projet vise la réalisation d'un bottin communal numérique et imprimé à destination des nouveaux habitants reprenant les informations pratiques, contacts utiles, services communaux, acteurs locaux et informations de vie quotidienne pour faciliter leur intégration.

Objectifs poursuivis

- Faciliter l'accueil et l'intégration des nouveaux habitants ;
- Centraliser et rendre accessibles les informations pratiques ;
- Valoriser les services et initiatives locales ;
- Promouvoir les services et acteurs locaux ;
- Valoriser l'image et la proximité de la commune ;
- Offrir un support clair, attractif et accessible.

VOLET Externe	PORTEUR Ville
 Service Gestionnaire Service de la communication	 Référent Politique Déborah GÉRADON
 Partenaires • Service de la communication • Service de la population et de l'état civil • Service des archives, documentation et reliure	 Investissement oui - (non)
	Estimation /

PROJET 228 Organiser l'accueil des nouveaux habitants

Description

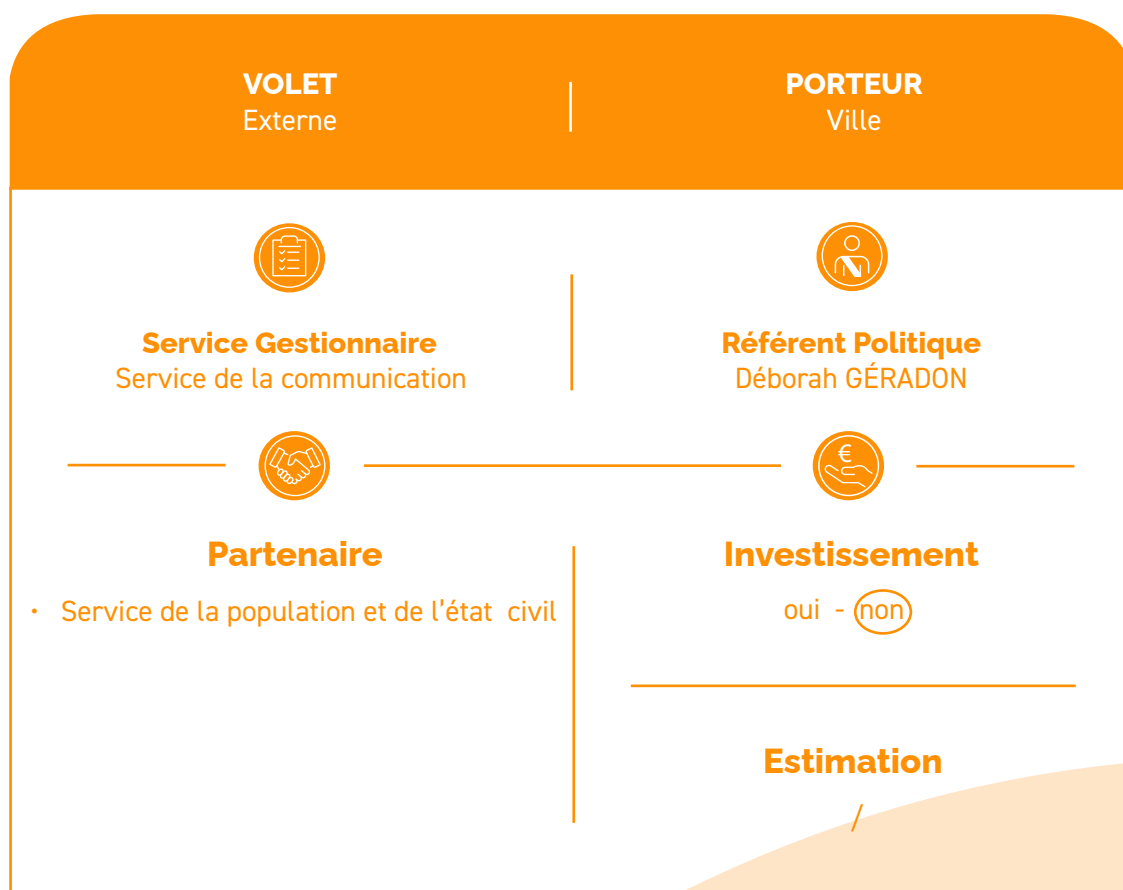
Chaque année, de nouveaux habitants s'installent à Seraing et découvrent progressivement leur nouvelle commune, ses services et ses spécificités.

Afin de renforcer le lien entre l'administration communale et ses citoyens et de favoriser leur intégration, ce projet vise à mettre en place un événement d'accueil convivial et informatif destiné à ces nouveaux habitants. Ce moment de rencontre permet aux participants de faire connaissance avec les autorités communales, les services administratifs, les infrastructures culturelles, sportives et sociales de la Ville ainsi qu'avec les acteurs de terrain.

Il offre également l'opportunité de présenter les grands projets en cours et à venir, de valoriser les initiatives locales et de faciliter les démarches des nouveaux résidents grâce à la remise de documents et supports pratiques (bottin communal, brochures thématiques...). Cet événement participatif a également pour vocation de renforcer le sentiment d'appartenance et d'encourager la participation citoyenne dès l'arrivée dans la commune.

Objectifs poursuivis

- Favoriser l'intégration des nouveaux habitants ;
- Renforcer le lien entre administration et citoyens ;
- Promouvoir la participation citoyenne ;
- Améliorer l'accès à l'information pratique.



PROJET 229 Mettre en lumière des réussites locales

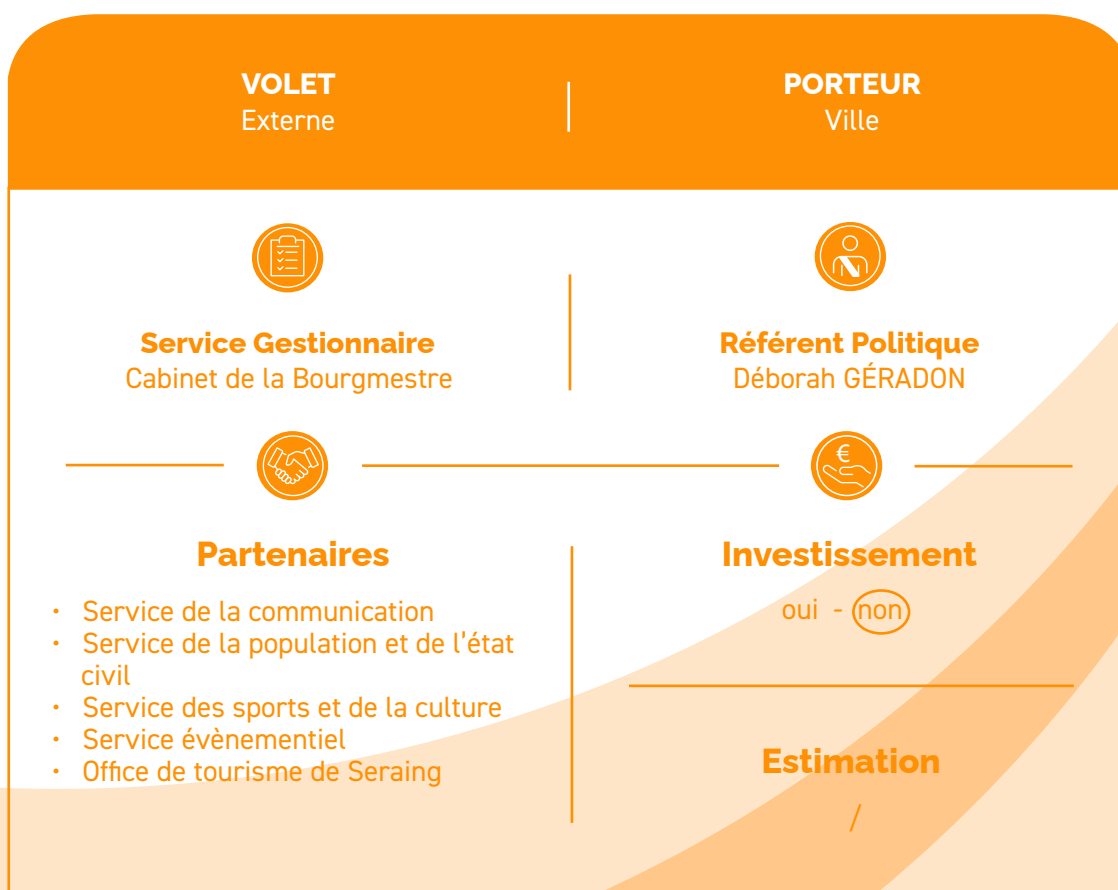
Description

Ce projet vise à valoriser les citoyens, associations, commerçants et entreprises qui se distinguent positivement dans différents domaines.

À travers la diffusion régulière de portraits et de reportages inspirants sur les canaux de communication de la Ville, il contribue à renforcer le sentiment d'appartenance, à promouvoir les réussites locales et à valoriser une image positive et dynamique du territoire.

Objectifs poursuivis

- Renforcer le sentiment d'appartenance ;
- Promouvoir les réussites locales ;
- Valoriser l'image de la Ville.



PROJET 230 Développer l'application « Seraing en poche »

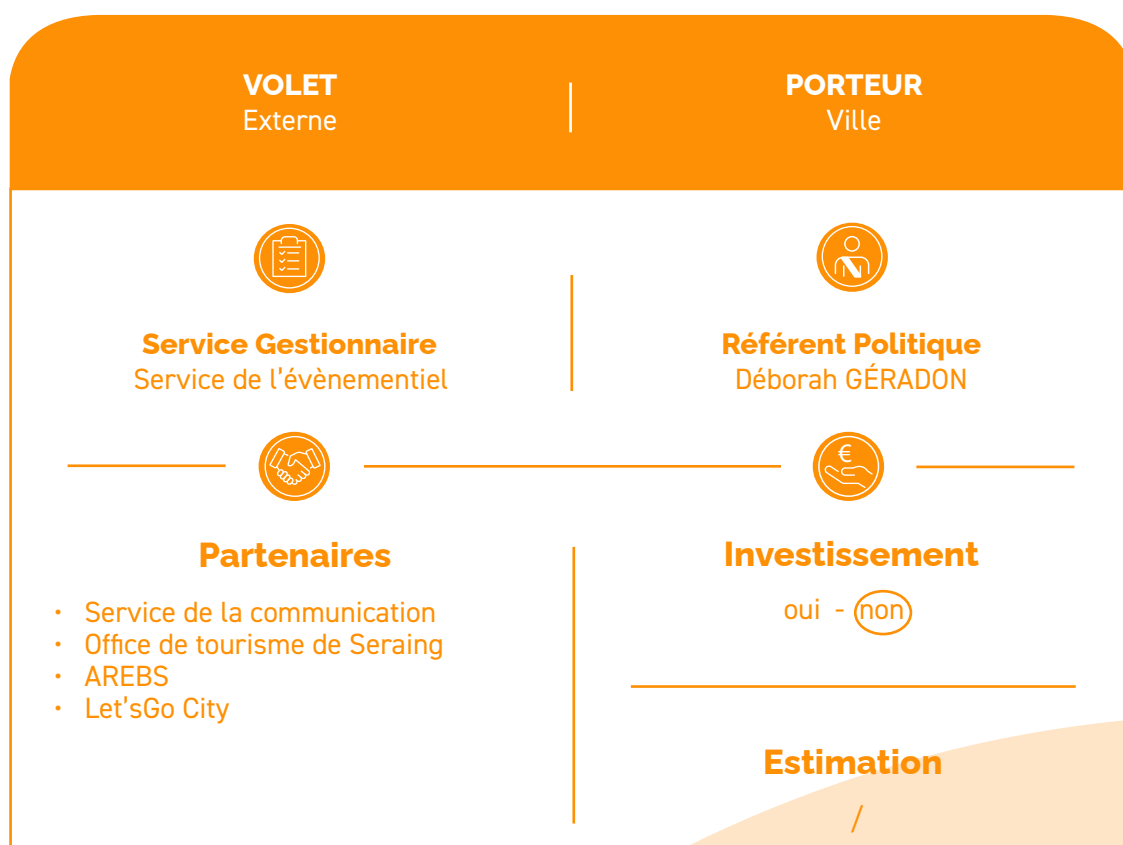
Description

« Seraing en poche » est aujourd'hui un site internet qui vise à centraliser des informations utiles à destination des citoyens, dans un format accessible depuis un smartphone. Le but de ce projet est de développer une véritable application mobile afin de permettre aux citoyens de notamment :

- Consulter les actualités et l'agenda communal ;
- Recevoir des notifications ;
- Accéder aux horaires et coordonnées des services de l'administration ;
- Être informé des collectes de déchets, travaux en cours, d'obtenir les horaires de bus et de train via un espace citoyen géolocalisé ;
- Localiser via une carte interactive de nombreux services de proximité ;
- Mettre en place des actions pour les commerces de Seraing ;
- Signaler un problème ou un incident sur la voie publique.

Objectifs poursuivis

- Améliorer l'accessibilité à l'information communale pour les citoyens ;
- Renforcer la communication entre l'administration communale et les citoyens ;
- Réduire les demandes d'informations récurrentes aux guichets ou par téléphone ;
- Moderniser les canaux de communication communale ;
- Promouvoir l'engagement citoyen et la participation locale ;
- Offrir une solution de communication proactive en cas de situation urgente.



PROJET 231**Moderniser les outils et les canaux de communication communaux****Description**

Dans un souci d'amélioration continue et d'adaptation aux attentes des citoyens, ce projet vise à moderniser les supports et canaux de communication utilisés par la Ville.

Il prévoit à la fois une optimisation des outils numériques existants et le développement progressif de nouveaux dispositifs de diffusion d'informations, tant en ligne que dans l'espace public et les bâtiments communaux.

Objectifs poursuivis

- Améliorer la lisibilité et l'accessibilité des informations communales ;
- Dynamiser la communication institutionnelle et événementielle ;
- Diversifier les supports pour toucher un public plus large ;
- Renforcer la visibilité et l'attractivité de la Ville de Seraing.

